



**HAL**  
open science

# Les espaces du géographique. Acteurs locaux et savoirs coloniaux à Lyon des années 1850 à l'entre-deux-guerres

Pascal Clerc

## ► To cite this version:

Pascal Clerc. Les espaces du géographique. Acteurs locaux et savoirs coloniaux à Lyon des années 1850 à l'entre-deux-guerres. Géographie. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013. tel-03184163

**HAL Id: tel-03184163**

**<https://shs.hal.science/tel-03184163>**

Submitted on 29 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les espaces du géographique

## Acteurs locaux et savoirs coloniaux à Lyon des années 1850 à l'entre-deux-guerres

Œuvre scientifique (volume 1)

Texte inédit



Dossier pour l'obtention d'une Habilitation à diriger des recherches

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pascal CLERC (Université Lyon 1 – EHGO, UMR 8504 Géographie-Cités)

### **Jury**

Jean-Marc BESSE, Directeur de recherche au CNRS, équipe EHGO (UMR Géographie-Cités), Paris, garant

Michael HEFFERNAN, Professor of historical geography, University of Nottingham

Isabelle LEFORT, Professeur de géographie, Université Lumière Lyon 2

Claude PRUDHOMME, Professeur d'histoire contemporaine, Université Lumière Lyon 2

Marie-Claire ROBIC, Directeur de recherche émérite au CNRS, équipe EHGO (UMR Géographie-Cités), Paris







## Introduction

Novembre 1899, un jeune géographe arrive à Lyon. Il vient de Paris, de la Sorbonne et de l'École Normale Supérieure. Sous la férule de Marcel Dubois d'abord et surtout de Paul Vidal de la Blache, il a franchi brillamment les premiers obstacles de l'entrée dans la carrière universitaire. Depuis sa réussite à l'agrégation, il s'est beaucoup impliqué dans les *Annales de Géographie*, la revue lancée quelques années plus tôt par ses deux maîtres. Poussé par Vidal de la Blache, il se serait aussi lancé dans une thèse sur la Scandinavie, ou peut-être sur les régions polaires : le patron de la géographie française avance ses pions pour la future Géographie Universelle et son poulain entre dans ses plans. Mais rapidement Vidal de la Blache s'impatiente ; la thèse n'avance pas et en outre son élève ne semble guère désireux d'aller éduquer géographiquement des collégiens ou des lycéens de province. Il reste à Paris ; les finances viennent sans doute à manquer. Vidal de la Blache prend l'affaire en main. Il active ses réseaux et lui trouve un poste à Lyon ; pas dans un lycée ni à l'université, mais à la chambre de commerce locale pour y enseigner la géographie coloniale à des employés de maison de commerce qui rêvent d'un poste à Tunis ou Hanoï. Un autre monde.

Ce jeune géographe s'appelle Maurice Zimmermann. Propulsé hors du milieu universitaire, il découvre d'autres manières de mobiliser géographiquement des savoirs, pour un autre projet, utilitaire : industriel, agricole et commercial. Il ne renonce pas pour autant aux pratiques de l'académisme universitaire. Il fréquente ses pairs, tient la Chronique géographique des *Annales*, publie ses premiers articles, prépare ses textes pour la Géographie Universelle, participe à des colloques et des congrès. Il circule d'un monde à l'autre et fait circuler les savoirs. Entre Lyon et Paris, entre l'université locale et les milieux d'affaires lyonnais, Zimmermann occupe une place singulière parce que, pour de nombreuses raisons, il est resté dans l'entre-deux. Mais, si la posture est peu commune, les relations et circulations qu'elle dévoile sont assez banales. Ce sont celles d'un milieu scientifique ouvert, ouvert sur d'autres savoirs académiques, sur les savoirs des géographes d'autres pays et plus particulièrement en ce cas sur d'autres milieux au sein desquels des savoirs de la géographie, et plus largement des savoirs relatifs aux espaces, sont mobilisés.

L'enquête présentée ici vise à mieux comprendre comment une science ou une science en devenir – la géographie – et ses principaux animateurs – les géographes, auto-proclamés ou

reconnus comme tels par la communauté – participent d’une histoire des savoirs plus globale dont le principe d’action n’est pas forcément ou prioritairement scientifique, comment les savoirs circulent, sont produits, mobilisés, diffusés et réceptionnés dans différents lieux, comment les acteurs constituent des réseaux, se rencontrent, échangent, construisent et déconstruisent ces savoirs en fonction de leurs projets et lieux d’intervention. Il s’agit donc d’étudier les relations entre trois mondes du savoir :

- celui des savoirs qui renvoient, de la manière la plus générale, à des espaces,
- celui de la géographie académique (une science institutionnalisée, un enseignement universitaire et un enseignement scolaire),
- celui d’une autre géographie, tenue en général en lisière des travaux des historiens de la discipline : une géographie « hors les murs »<sup>1</sup>, celle qui se produit et s’enseigne notamment dans les chambres de commerce, les écoles militaires ou dans le monde des ingénieurs.

Si l’objet de l’enquête reste centré sur le monde de la géographie, c’est donc dans une perspective large et ouverte ; large en intégrant à ce monde l’ensemble des lieux de mobilisation des savoirs sur les espaces, et ouverte, prenant en compte les relations entre ce monde et d’autres mondes.

Immédiatement se pose un problème de vocabulaire<sup>2</sup> dont l’importance dépasse largement le cadre de la nomination. Comment, pour un chercheur d’aujourd’hui, qualifier des connaissances et des savoirs du passé ayant quelque rapport avec ce que l’on définit d’un point de vue contemporain comme étant de la géographie ? Comment éviter une approche présentiste ? Peut-on qualifier de « géographiques » des connaissances et des savoirs que leurs auteurs n’ont alors jamais envisagé de nommer ainsi, éventuellement pour des périodes où la géographie n’avait aucune existence institutionnelle ? Il semble qu’une double position puisse être adoptée. D’une part en s’attachant aux proximités constatées entre savoirs. En ce cas, on peut rapprocher des types et des formes de savoirs produits en des lieux différents en raison de leurs similitudes. Un rapport produit par un explorateur mandaté par une chambre de commerce peut « ressembler » à un texte écrit par un géographe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la forme, la mise en ordre des connaissances, les connaissances elles-mêmes, les supports iconiques mobilisés peuvent être similaires ou proches. Face à une telle situation, les conditions de recherche d’éventuelles

---

<sup>1</sup> Expression utilisée pour une journée d’étude consacrée aux géographes qui ont construit leur carrière en partie ou en totalité en dehors de l’institution savante (« Géographie hors les-murs. Marginaux et hétérodoxes de l’école française de géographie », 26 septembre 2008, sous la responsabilité de Marie-Claire Robic).

<sup>2</sup> Je remercie tous ceux qui, au cours de discussions plus ou moins formelles, m’ont aidé à préciser, provisoirement sans doute, le vocabulaire utilisé. Ils se reconnaîtront.

relations entre les savoirs et leurs producteurs sont réunies. Mais le problème reste entier : comment nommer ? D'autre part, on peut adopter une posture nominaliste et s'en tenir aux références mobilisés par les auteurs : tel ou tel producteur de savoirs, économiste, juriste, publiciste, explorateur... se réfère-t-il explicitement à la « géographie » et aux « géographes » ? Est-ce que le mot « géographie » lui sert de bannière dans le titre d'un chapitre ou d'un ouvrage ? En ce cas, ce qui importe est la position de l'auteur vis-à-vis des savoirs de la géographie, la manière dont il se situe, quelle que soit la nature des savoirs qu'il mobilise.

Ces deux positions m'amènent à envisager trois manières de nommer les savoirs dans leurs relations avec ce que je qualifierai de manière englobante et volontairement assez vague de « géographique ». Le « géographique » serait défini ici comme tout ce qui a trait, tout ce qui est en relation même ténue – par le vocabulaire ou par les proximités de fond ou de forme – avec un champ de la connaissance, institutionnalisé ou non, désigné sous le nom de géographie. Jean-Marc Besse (Besse, Blais et Surun, 2010) parle, dans le même esprit, de « cultures géographiques » (p. 9).

Au plus loin de la discipline institutionnalisée, je parlerai des « savoirs sur les espaces ». J'écarte l'expression « savoirs spatiaux » dans la mesure où elle suppose une appréhension de certains savoirs par les biais des concepts contemporains relatifs à la spatialité. Cela n'a pas forcément de sens. Les distances, les lieux, les territoires, les interfaces... n'entrent pas forcément dans le champ référentiel de ceux qui produisent des savoirs ayant pourtant quelques rapports avec des espaces. Les « savoirs sur les espaces » – certains auteurs parlent de « savoirs de l'espace » (Besse, Blais et Surun, 2010) ou de « savoirs sur l'espace » (Blais, Deprest et Singaravélou, 2011) ce qui est assez voisin – ont à voir avec le géographique justement parce qu'ils informent sur des fragments du monde comme le font ceux qui se reconnaissent comme géographes.

La question de la référence permet de définir un second type de situation au sein du géographique. Faire explicitement mention d'un patronage, d'une affiliation, d'une communauté de connaissance avec le champ appelé « géographie » relève d'un lien plus fort, assumé, avec ce champ quelle que soit la position des auteurs. On peut utiliser pour cela l'expression « savoirs dits géographiques ». On peut inclure dans cette modalité de la relation au géographique, des savoirs qui sont construits en référence précise aux savoirs de la géographie. C'est par exemple le cas de ceux de l'ingénieur Jean Reynaud (1806-1863). Ce n'est pas un géographe mais la référence à la géographie est très fréquente dans son œuvre<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> M.-C. Robic, 2006, « Géographie théorique, géographie réelle, géographie providentielle. Le cas de Jean Reynaud (1806-1863) », dans H. Blais et I. Laboulais, *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, p. 303-329.

Enfin, c'est plus simple, certains savoirs sont produits par des géographes, qu'ils soient auto-proclamés ou reconnus comme tels, dans des situations institutionnelles affichées qui relèvent de la géographie que ce soit dans le champ universitaire ou scolaire, dans les ouvrages produits par des géographes sur des lieux du monde, dans les géographies universelles, dans les revues de géographie, dans les colloques, dans les excursions universitaires... En ce cas, je parlerai des « savoirs de la géographie ».

Ces précisions terminologiques me semblent nécessaires dans la mesure où l'objet de cette enquête est notamment d'examiner les relations (production, diffusion, circulation, réception) entre ces diverses modalités du géographique ; et particulièrement dans une période où ces modalités et ses relations sont mouvantes : avant, pendant et après l'institutionnalisation de la géographie.

Pour analyser ces relations qui tentent de décaler partiellement le regard de la géographie académique vers d'autres environnements dans lesquels du « géographique » est mobilisé, j'ai choisi de porter mon regard sur les milieux économiques et universitaires à Lyon entre les années 1860 et la Seconde Guerre mondiale.

Le cadre de cette enquête est un ensemble de lieux et d'acteurs en réseau, un réseau qui se déploie à diverses échelles articulées. Le point de départ est une ville, Lyon, avec une poignée d'hommes qui à la fois se croisent dans un espace étroit et sont tournés vers le vaste monde. Issus des sphères religieuses, politiques et économiques, ils s'intéressent à l'Asie en particulier. Ils se rencontrent en quelques lieux, ils s'intègrent dans des mouvements de circulation avec la capitale ; certains parcourent le monde, d'autres restent sur place. Ils produisent, mobilisent, échangent, diffusent, réceptionnent et transforment des savoirs, notamment des savoirs sur les espaces, parfois des savoirs géographiques.

Si les racines des curiosités lyonnaises pour le monde sont repérables dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans un double contexte de connaissance et d'évangélisation, c'est peu après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que des mutations du commerce de la soie imposent une internationalisation des activités locales. Je débute mon enquête dans cette période. C'est le temps des premières missions d'exploration commerciale, des premiers rapports, des premières expositions. Viendront ensuite des musées, des revues, des enseignements avec le but commun d'exposer et de transmettre des connaissances sur le monde dans une perspective essentiellement utilitaire. C'est une situation coloniale même si toutes les explorations ne conduisent pas mécaniquement à la colonisation ; c'est autour de cette situation que les acteurs se mobilisent et que les savoirs sont élaborés puis circulent. Dans le *Dictionnaire général de la politique* publié en 1863, Jules Duval propose la

définition suivante de la colonisation : « l'occupation, le peuplement et la culture des parties du globe qui sont inoccupées, non peuplées, incultes » (p. 392). C'est autour de ce projet de mise en valeur et en particulier en France pendant la période dite « libérale » du Second Empire, les années 1860, que s'articulent transformations du monde et savoirs géographiques. Les savants qui contribuent à cette articulation appartiennent à la mouvance de l'économie libérale. Au-delà d'inévitables divergences, ce sont des hommes de progrès. Ils souhaitent des changements, désirent un autre monde ; ils sont optimistes, ont confiance en l'homme et en la science ; ils aspirent à la transformation de l'humanité et à l'amélioration de la vie des hommes sur la terre ; ils envisagent la planète comme un potentiel à mettre en valeur ; ils croient en la connaissance et en l'éducabilité des individus. La situation coloniale évolue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier au moment de la course aux colonies. La colonisation se resserre sur des projets plus étroitement nationaux ; il ne s'agit plus de faire le bien de l'humanité (en réalité surtout celui des pays occidentaux, les pays dits « civilisés ») mais de se partager le monde et d'en exploiter sans vergogne les hommes et les richesses. Ces situations coloniales mobilisent de nombreux savoirs textuels et cartographiques sur des espaces, sur leur mise en valeur, étroitement associée à un processus de domination territoriale. Elle permet aussi de poser l'autre borne temporelle de cette enquête. Elle n'est pas plus précise que la première : un autre milieu de siècle, autour de la Seconde Guerre mondiale, lorsque les collectifs (associations, écoles) et les lieux (musées, expositions) nés du projet colonial disparaissent en silence ou se transforment radicalement, lorsque les savoirs coloniaux sont mis en cause.

Cette durée, ce siècle, intègre la période de structuration de la géographie comme savoir scolaire et universitaire. La transformation est radicale et concerne aussi d'autres sciences sociales. Des programmes scolaires sont définis ; des cours de géographie prennent place dans les facultés de lettres et parfois de sciences ; le métier de géographe qui relevait auparavant de l'auto-désignation est identifié, reconnu, validé par des épreuves académiques ; les gestes, les lieux, les pratiques du métier prennent forme avec entre autres des excursions universitaires, des formes d'exposition du savoir, des revues, des rituels... Cette mutation se produit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est au centre de cette enquête, en a conditionné la mise en œuvre et la présentation. On ne peut pas situer de la même manière les savoirs géographiques (et ceux dont la compétence principale est de les produire et les transmettre) en 1860 et en 1930. On ne peut pas comparer la période pendant laquelle « la géographie est partout comme fondement et nulle part comme institution » (Besse, 2010a, p. 11) avec la période de « science normale » de la discipline académique (Kuhn, 1983) Quelle est la place du géographique dans la relation au monde, la production et la mobilisation de savoirs initiées par le monde économique et politique lyonnais

entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la Seconde Guerre mondiale ? Quelle est la place des géographes dans ce monde et dans le réseau d'acteurs qui le configure ? Comment une science, ou un corpus qualifié de géographique, est relié à un monde qui n'est pas celui des scientifiques ?

Pour conduire mon enquête, j'ai tenté autant que faire se peut, sans esprit systématique et sans renoncer à des approches chronologiques, de mobiliser des concepts spatiaux pour explorer les milieux économiques et académiques lyonnais. À la question « quand ? » s'ajoute celle des spatialités, celle du « où ? ». Acteurs et savoirs sont localisés, ils circulent de lieux en lieux, ils sont proches ou éloignés, ils s'inscrivent dans des réseaux connectés ou non. Les distances et les représentations spatiales importent ; la centralité ou la périphéricité d'un lieu de savoir n'est pas anodine. Énonçant le monde, ces acteurs et ces savoirs en proposent aussi des métaphores spatiales. Ainsi, un musée colonial ne se réduit pas à une présentation du monde colonial. Il l'incarne par la spatialité même des objets censés figurer les lieux : leur localisation dans l'espace affecté à chaque colonie, la localisation relative de celui-ci, sa taille, sa forme, son accessibilité.

Cette double approche temporelle et spatiale permet de justifier un plan mixte combinant des périodes et des « objets » spatialisés. C'est un compromis. J'envisageais dans mon projet initial de rompre assez radicalement avec la linéarité du récit. La hauteur de l'obstacle, les risques afférents et quelques conseils avisés m'ont éloigné de cette perspective d'écriture, d'autant que je ne voulais pas renoncer aux vertus démonstratives de la linéarité. Mais la contrainte de la succession discursive au sein d'un projet qui accorde une place majeure aux espaces et à la simultanéité possible de leur présence au monde, persiste. Ainsi, les lieux de savoirs « sont » possiblement au même moment ; ils peuvent entretenir des relations rétroactives. En ce cas, quelle logique d'exposition retenir ? Quelle est la logique de sens ou de causalité de la linéarité de l'exposé ? Mais d'un autre point de vue, comment faire autrement ? Comment, dans la forme du livre trouver une alternative à la succession des pages, des paragraphes et des chapitres ? C'est la quadrature du cercle. Ce texte se divise donc en trois parties formellement et classiquement successives, paginées et numérotées. Néanmoins, afin de ne pas trop affaiblir le projet d'une approche spatiale de l'histoire du géographique, ces trois parties se superposent en partie sur le plan temporel et reprennent parfois les mêmes questions d'un point de vue différent au risque de la répétition.

L'objet de ma première partie est une ville, Lyon. Une ville dans sa relation au monde, principalement au vaste monde colonisé ou colonisable par la France ou ses rivaux. Cette entrée est envisagée principalement sous l'angle économique même si dans l'histoire de la ville les missions religieuses eurent leur importance et furent fondatrices. Pour voyager, pour évaluer les richesses à exploiter, pour quantifier l'importance d'un marché, pour exporter des matières premières ou des productions, de nombreux savoirs du géographique sont mobilisés. La ville déploie ses réseaux dans diverses directions, principalement vers l'Asie parce que l'avenir de la soie, la grande affaire, n'est plus en France et en Europe à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le même temps, la vision du monde et de sa mise en valeur, par les Occidentaux et au profit des Occidentaux, change de nature. La compétition internationale se renforce pour la course aux colonies. La colonisation prend une tournure plus active, plus agressive. À l'autre bout du spectre scalaire, la relation au monde s'organise localement avec des lieux de savoirs, des acteurs et des réseaux très proches les uns des autres, partageant les mêmes valeurs, au sein desquels les géographes, jusqu'à la fin du siècle, sont peu présents.

L'objet de ma deuxième partie est une pratique : la médiatisation des savoirs et au sein de celle-ci l'enseignement. Plus précisément, c'est à la fois à l'enseignement de la géographie et aux autres formes de transmission spatialisée des savoirs sur les espaces que je m'intéresse. À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de concurrence évoqué plus haut et dans une perspective – assez largement partagée à Lyon – de renforcement de l'idéologie coloniale, il faut à la fois convaincre un large public de la pertinence de l'option coloniale et former des hommes pour les colonies. Cela passe notamment par des manifestations populaires comme des expositions et par le développement de musées coloniaux dès les années 1870. Dans ces espaces, l'Empire est lui-même mis en espace. À un autre niveau se pose la question de l'enseignement. En 1899, la Chambre de Commerce de Lyon met en place un enseignement colonial. Cela ne se fait pas sans mal ; à Lyon, comme à Paris ou dans d'autres villes de province, des projets concurrents sont développés. La géographie joue un rôle essentiel dans ce projet qui témoigne d'une option paradigmatique possible pour la discipline.

L'objet de ma troisième partie est une vie professionnelle de géographe, celle de Maurice Zimmermann. Il arrive donc à Lyon en 1899, pour enseigner la géographie à la Chambre de Commerce et y meurt en 1950. Au cours de ce demi-siècle de vie lyonnaise, Zimmermann se tiendra dans deux mondes différents : d'une part le monde académique de l'Université, d'autre part le monde économique et financier de la Chambre de Commerce locale. Dans deux mondes plus qu'entre les deux tant son investissement de part et d'autre est important. Il se déplace d'un lieu de savoirs à un autre ; il est passeur et fait circuler les savoirs. C'est un géographe de son

temps : il est colonialiste. Tous le sont, mais lui n'a guère de doutes. Il circule dans les possessions nord-africaines de la France comme on arpente son domaine et dessine un espace en fonction d'un gradient de mise en valeur, une représentation coloniale du monde.

En amont de ces trois parties, deux chapitres permettent pour le premier d'exposer une méthodologie d'enquête, pour le second d'apporter quelques éclairages relativement aux savoirs sur les espaces en situation coloniale.





## Chapitre 1 – Méthode : Pour une géographie des savoirs du géographique

L'histoire de la géographie conduit les chercheurs qui s'y adonnent, géographes le plus souvent, à se faire historiens ; traquer les évènements, établir des chronologies, mettre en relations linéaires des causes et des effets, inscrire les faits dans des contextes temporels font partie de leur quotidien heuristique. Cela peut sembler paradoxal dans la mesure où les approches par la dimension spatiale permettent aussi de faire l'histoire des sciences et des savoirs. C'est un des fils conducteurs du premier volume des *Lieux de savoir* (2007) dirigé par Christian Jacob qui invite « à considérer les savoirs à la fois comme le produit et le principe constituant de configurations spatiales » (p. 21). C'est une méthode d'investigation qui, après avoir émergé dans le monde anglophone, se développe, certes de manière éparse et fragmentaire, chez les historiens et épistémologues des sciences et des savoirs en France.

La recherche dont il est question ici, sans éluder les questions temporelles, accorde une large place aux questions spatiales. Plagiant Charles Withers (2007), nous tenterons de savoir notamment « où sont les savoirs du géographique relatifs aux colonies ? »<sup>4</sup>. Cette interrogation qui vise d'abord à localiser des lieux, des espaces et des circulations, postule que les espaces dans lesquels sont inscrits les savoirs participent de leur identité et sont modifiés par ceux-ci, qu'il y a donc une relation dialectique entre les savoirs et les espaces de leur production.

Dans le monde anglophone coexistent plusieurs traditions de recherche qualifiées de *Spaces of knowledge* (Livingstone), *Geographies of science* (Powell), *Geography of scientific knowledge* ou *Historical geography of science* (Withers). À travers ces expressions assez différentes, ces chercheurs posent une question centrale : *Knowledge* ou *Science* ? Savoir (connaissance)<sup>5</sup> ou science ? Le terme de savoir semble préférable ; il est plus englobant et permet de ne pas isoler la géographie universitaire et de ne pas penser la géographie seulement comme une science. Nombre de travaux, en particulier des synthèses relatives à l'histoire de la géographie, en privilégiant à l'excès l'étude de la géographie académique, se sont coupés des autres « mondes » dans lesquels sont produits, sont diffusés et circulent des savoirs géographiques et par là-même de la compréhension des logiques et des évolutions de

---

<sup>4</sup> « Where was the Enlightenment ? » (Withers, 2007, p. 6).

<sup>5</sup> Mais on écartera ici en général le mot « connaissance » qui renvoie plus fréquemment à ce qui compose des savoirs.

ce domaine de la géographie<sup>6</sup>. L'approche spatiale conduit à privilégier le terme « savoirs ». En effet, prêter attention aux lieux matériels ou symboliques, aux acteurs, aux circulations, aux vecteurs de médiatisation... rend caduque une approche de la science au sens le plus étroit. L'approche spatiale fait exploser le cadre de cet « espace » utopique – au sens de Thomas More; elle participe à la dénonciation du mythe « de la science comme objet en soi et détaché de toute contingence » (Glassner, 2007, p. 917), et spécialement des contingences spatiales. Les lieux et les espaces des savoirs sont multiples, labiles, enchevêtrés et je reprendrais ici la définition des savoirs proposée par Christian Jacob dans un entretien avec Bertrand Müller. Ce sont « des énoncés, des concepts, des manières de faire auxquels on reconnaît, dans un groupe situé dans l'espace et dans le temps, une efficacité et une autorité particulières pour donner sens au monde visible. » (2009, p. 121)

Une interrogation secondaire porte sur la manière de qualifier cette approche. Parler de « géographie » des savoirs peut sembler approprié dans le monde anglophone tant, depuis le début des années 2000 surtout, la réflexion académique est importante en ce domaine. Clairement, les géographes anglophones ont construit un corpus de savoirs mobilisant des outils propres à la discipline pour investiguer le champ des savoirs et des sciences. C'est un domaine spécifique de la géographie. En France, ce ne sont guère des géographes qui se sont intéressés aux approches spatiales de l'histoire et de l'histoire des savoirs, des sciences ou des idées. Ce n'est pas (encore) un domaine de la géographie ; il est à construire et les travaux présentés ici se proposent d'y contribuer.

C'est par l'intermédiaire d'un portrait de Maurice Zimmermann que la fécondité de cette piste m'est apparue, et conjointement le peu d'intérêt des géographes français pour ce type de recherche. Dans la journée d'études consacrée aux géographes « hors-les-murs », aux « outsiders », littéralement « ceux qui sont en dehors », ce portrait fut l'occasion d'évaluer le poids des lieux, des espaces d'activité, des déplacements dans une carrière professionnelle. Le titre retenu pour ma communication ouvrait implicitement sur la dimension spatiale : « Maurice Zimmermann ou le monde vu de Lyon ». Vu de Lyon, car Zimmermann y fait toute sa carrière; par indifférence, par manque d'ambition et sans doute aussi pour des raisons plus intimes que je ne connais pas, il n'a pas participé au mouvement circulatoire qui ramène la plupart des géographes à Paris. C'est à Lyon qu'il s'est inscrit dans des réseaux. Cette installation pérenne hors de la capitale, mais ses liens permanents avec les milieux savants

---

<sup>6</sup> Cette argumentation est développée dans un ouvrage collectif : P. Clerc, (dir.), 2012. *Géographie. Épistémologie et histoire des savoirs sur l'espace*, Paris, CNED / SEDES ainsi que dans une interview accordée aux *Cafés Géographiques* : [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=2511](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=2511).

parisiens, lui ont donné un statut particulier dans le cercle, alors restreint, des géographes universitaires ; cette situation lui a permis certaines approches géographiques, lui en a peut-être interdit d'autres. Plus généralement, la pratique professionnelle du monde qui fut celle de Zimmermann, pratique physique et intellectuelle par le biais de ses objets de recherche, est constitutive d'un corpus spécifique de savoirs. Les spatialités de référence de Zimmermann instruisent sur sa « situation », à la rencontre de deux mondes : celui de la géographie universitaire et celui des milieux économique-coloniaux. En retour, ce double ancrage est rendu possible, facilité pour le moins, par une « mise à distance » des réseaux universitaires parisiens. Bref, à travers cette première enquête, il m'apparaissait qu'une attention aux spatialités d'une vie professionnelle et personnelle était porteuse d'intelligibilité.

### **La spatialité de toutes choses**

Nous vivons dans des espaces. Nos existences sont spatiales, entièrement. Nos actions, nos idées, nos discours, il n'y a rien qui ne soit situé. Constatant comme d'autres que l'étude de la question spatiale est trop discrète dans les sciences humaines et sociales, Michel Lussault (2007) note « qu'il est impossible de penser les sociétés sans prendre en compte leur dimension spatiale » (p. 8). De manière différente, plus sensible, plus centrée sur l'individu que le collectif, Éric Dardel insiste sur la géographicit  de l'expérience humaine du monde ; la première « géographie » de l'individu, c'est « là où il est » (1990, p. 48), son inscription dans un lieu. À travers des pratiques physiques ou médiatisées, se déploient toute une série d'affects relatifs aux espaces et aux lieux qui permettent à chacun d'entre nous de leur conférer des qualités.

La dimension spatiale apparaît comme une clé de compréhension dans le domaine des sciences sociales et Lussault suggère que l'étude des rapports sociaux soit prolongée par une étude des rapports spatiaux, alors que d'ordinaire la sociologie ou l'anthropologie considèrent l'espace comme un cadre du social, un simple support de projection, d'inscription matérielle des sociétés. De son côté, Jean-Marc Besse voit dans l'extension des préoccupations spatiales dans les domaines artistique, littéraire ou scientifique, « l'émergence d'un "paradigme spatial" » (2010b, p. 217)

Patrice Bourdelais et Bernard Lepetit (1986) lorsqu'ils établissent la genèse de la prise en compte de la dimension spatiale dans les travaux des historiens, esquissent les débuts du chemin scientifique qui mène aux travaux contemporains. La spatialisation des travaux date des années 1950 avec le règne de l'histoire régionale. Mais il ne faut pas s'y tromper, aucune

attention particulière n'est pr ete   l'espace : « Le plus souvent l'objet n'est pas la r gion, mais bien l'histoire qui s'y donne   lire. » (p. 18) La dimension spatiale n'est alors qu'un cadre commode qui fixe les limites du terrain d' tude ; on pourrait probablement faire le m me constat pour d'autres sciences sociales. Pour la g ographie aussi sans doute : cadre des actions historiques pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> si cle, cadre d' tude des  l ments humains et physiques dans la g ographie r gionale, l'espace ne devient un facteur agissant qu'avec les remises en causes  pist mologiques des ann es 1970. C'est justement dans cette p riode que des  volutions sont not es pour ce qui concerne l'histoire. L'espace est consid r  comme une donn e dont il faut tenir compte sans toutefois qu'il participe r ellement du fonctionnement social ; il est « un potentiel de ressources » (p. 21). Au d but de la d cennie suivante l'espace devient pour les historiens une « variable explicative » (p. 22) ; autrement dit l'endroit o  vit un groupe social est consid r  comme participant de la vie de ce groupe. Production des soci t s, l'espace affecte les comportements de celles-ci. Au-del  de la relation dialectique entre soci t s et espaces, il s'agit alors de penser ensemble les deux termes, de penser « l'espace social ».

Depuis la mise au point de Bourdelais et Lepetit, l'histoire spatiale a  volu  notamment vers des approches plus complexes qui prennent en compte la plupart des intrications entre le social et le pass  spatial.   partir d'une pr sentation de travaux anglophones, H l ne Blais (2009) montre que, dans le cadre des  tudes coloniales, l'approche spatiale, participe d'analyses renouvel es et plurielles. Cette approche « joue » de diverses mani res : autour du r le de la g ographie, en tant que science ou savoir, au sein de l'entreprise coloniale ; autour des identit s et des repr sentations spatiales des colonisateurs et des colonis s ; autour de leurs territoires de r f rence ; autour de l'espace comme enjeu et pouvoir avec des strat gies spatiales (pratiques de domination, pratiques de nomination) ; autour des formes spatiales, des paysages et de leur signification pour chaque groupe ; autour des circulations dans l'espace colonial ; autour du terrain m me sur lequel s'effectue la recherche. Toutes ces approches renouvellent les  tudes coloniales. Toutes remettent en cause l'id e que l'espace ne pourrait  tre que la sc ne de l'action coloniale (Blais, 2009, p. 147).

### **Penser ici ou ailleurs**

La question spatiale dans le champ sp cifique qu'est l'histoire des sciences, des savoirs et des id es repose sur un principe identique   celui qui vient d' tre  nonc  : les lieux et les espaces participent de ce que sont ces sciences, savoirs et id es. En retour, ces derniers configurent les

espaces. À l'échelle de l'individu d'abord, que signifie le fait d'avoir une activité intellectuelle en un lieu ou un autre ?

*Pensons ailleurs* écrit Nicole Lapière (2004). C'est le titre de son ouvrage, c'en est la clé aussi. Emprunté à Montaigne, cette formule quelque peu déroutante associe la pensée à une dimension spatiale. Habituellement, la pensée est qualifiée par son efficacité, ses contenus, sa logique, son déroulement ..., mais elle n'est pas localisée. On ne s'intéresse guère au fait que l'on pense toujours quelque part. On ne dira pas « j'ai pensé à Berlin » ou « j'ai pensé dans le Cantal » parce que l'on minore le fait que le lieu où l'on pense participe de la pensée. C'est pourtant ce que montre Lapière à travers une galerie de portraits : la position change le point de vue. Cette difficulté à penser la spatialité de la pensée est en réalité étonnante. Pour s'en convaincre, prenons simplement « aux mots », littéralement, cette idée selon laquelle la position change le point de vue. C'est une évidence géographique qui circule notamment dans toute la littérature consacrée au paysage : la position de l'observateur *est* le point de vue à partir duquel il se saisit d'un fragment de l'espace. Lapière en fait la démonstration, pour ce qui concerne les idées, à travers notamment un éloge du décentrement (l'ailleurs) – un concept spatial – comme moyen de penser autrement. Si les « ailleurs » de Lapière sont parfois métaphoriques : une autre condition sociale, un changement de religion, une identité sexuelle ..., ce sont aussi des lieux matériels ; ainsi les lieux d'exil de Stefan Zweig (Bath, New Haven, Pétopolis) qui transforment sa manière de penser puis le mènent au suicide.

En octobre 1976, un jeune anthropologue arrive dans un monde qui lui est inconnu, près de la frontière entre l'Équateur et le Pérou. C'est le monde des Achuar, une tribu de haute Amazonie. Dans un premier temps, ne comprenant rien ou presque de la vie qui se déroule sous ses yeux, il se rappelle le conseil que lui a donné Claude Lévi-Strauss avant son départ de se « laisser porter par le terrain ». Ainsi, observant la vie quotidienne, en consignant soigneusement le déroulement dans son carnet, il se saisit progressivement de la cosmogonie des Achuar, sa radicale étrangeté relativement au monde occidental. Avec son très beau journal de recherche, *Les lances du crépuscule* (1993), cet anthropologue, Philippe Descola, prolonge la démonstration de Lapière :

Un long séjour dans une société exotique engendre presque automatiquement une sorte de retour sur soi aux effets paradoxaux : en prenant de la distance par rapport aux modes de vie et aux institutions qui nous ont façonnés, ceux-ci révèlent rapidement leur caractère relatif ; cette certitude renouvelée de ce que notre regard est domestiqué par un substrat culturel bien

particulier nous évite de considérer avec condescendance l'égale relativité des valeurs de ceux que nous faisons profession d'observer. (1993, p. 439)

Au-delà de cette leçon de sagesse, sa fréquentation des Achuar lui permet de réexaminer les catégories intellectuelles forgées en Occident et de s'aventurer ultérieurement *Par-delà nature et culture* (2005) pour théoriser une représentation plus globale des différentes cosmogonies. Parce que les plantes ont des âmes, que les pierres ne sont pas tout à fait des pierres, que le singe laineux peut être un beau-frère, le chercheur est amené à reconsidérer sa manière de penser. C'est dans cet ailleurs de la pensée qu'il perçoit la labilité possible de ces catégories et qu'il peut faire retour sur ses propres conceptions. C'est aussi le propos de Lapierre qui note que « la prise de distance et la dissidence par rapport à un monde social, ses normes, ses centres de pouvoir et ses institutions sont (...) des conditions nécessaires pour le comprendre, l'analyser, en saisir les tensions et les mutations. » (Lapierre, 2004, p. 26)<sup>7</sup>

Une vie savante peut ainsi être éclairée par sa géographie, comme une biographie spatiale en quelque sorte. C'est en partie dans cette perspective qu'a été rédigée la troisième partie de mon enquête, autour de la figure de Maurice Zimmermann. Lieux d'étude, lieux de travail, lieux de rencontres, proximités et distances, circulations, réseaux, voyages... participent de la production intellectuelle des individus. Pour Livingstone (2003), cette dimension de la vie savante est essentielle car elle produit des savoirs différents : « we can plausibly say that someone is "a different person" at home, in the office, on the playing field and so on. (...) greater sensitivity to the *spaces of a life* could open up new and revealing ways of taking *the measure of a life*. » (p. 183-185). Il y aurait ainsi pour lui plusieurs Darwin en fonction des espaces de références dans lesquels on saisit le personnage : espace public ou privé, lieux de recherche, d'écriture, espaces du voyage...

## **Penser avec les autres**

Parallèlement aux effets du décentrement sur les manières de penser de chaque individu, il faut examiner le rôle du collectif et des configurations socio-spatiales sur la production des savoirs.

---

<sup>7</sup> Sur le même registre, on peut encore citer Jean-Christophe Bailly qui voit les racines de son projet sur *Le dépaysement. Voyages en France*, (2011, Paris, Le Seuil) notamment dans un séjour à New York à la fin des années 1970 ; alors « dépaycé », il prend conscience de son appartenance à un collectif et plus encore à des espaces et des paysages.

Descola n'aurait sans doute pas publié des travaux majeurs, ne serait assurément pas devenu titulaire d'une chaire au Collège de France<sup>8</sup>, bref ne serait pas devenu un chercheur de référence pour ce qui concerne les relations entre nature et culture, s'il était resté parmi les Achuar. C'est un paradoxe du décentrement intellectuel : penser ailleurs permet de reconsidérer, à distance, des savoirs inconsciemment naturalisés, mais si ces savoirs ne sont pas confrontés à d'autres, discutés, prolongés, contestés, il est probable que le bénéfice initial de l'éloignement soit réduit. Ces échanges savants ne peuvent se faire aisément partout ; tous les lieux ne se valent pas. Un savant a besoin d'un environnement propice pour construire des savoirs et les diffuser.

L'histoire spatiale et sociale des savoirs (et en particulier des sciences) est un domaine de recherche à part entière, dans le monde anglophone en tout cas<sup>9</sup>, au moins depuis les années 1980. Ce que certains auteurs comme Nicolas Rupke qualifient de « tournant spatial dans l'histoire des sciences » (2011, p. 439) est fondé sur la remise en cause d'une historiographie des sciences fondée sur l'autonomie et la rationalité de ces sciences, au profit de leur saisie comme phénomène social. Cette nouvelle approche permet de considérer les savoirs scientifiques notamment dans leur spatialité. C'est en ce sens que travaillent David Livingstone et Charles Withers, géographes et historiens de la géographie, qui ont publié, séparément ou ensemble, de nombreux textes et quelques ouvrages qui posent la question de la spatialité des sciences et des courants de pensée (*Geography of Science*) et la placent, en terme heuristique, à la hauteur des approches temporelles de l'histoire des sciences (Livingstone et Withers, 2011, p. 3) ce qui est loin d'être le cas en France pour l'instant. Ils prônent la mobilisation des outils conceptuels de la géographie et de la cartographie.

Dans l'étude déjà citée consacrée aux Lumières, *Placing the Enlightenment* (2007), Withers constate un intérêt ancien et récurrent pour toute une série de questions sur le sujet (*What ? When ? Why ?*) et s'étonne que la question *Where ?* ait été si peu traitée. Pourtant, il existe *a minima* une forme de géographicit  implicite avec des Lumières situées (« la France des Lumières »), mais Withers constate qu'une attention réduite est prêtée à cette géographicit , au moins jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un autre texte publié en 2009, il affirme la plus-value d'une prise en compte sérieuse du lieu : « The fact that the nature of science is conditioned by place, is *produced through place* as practice rather than simply *in place* is of greater signifi ance. » (p. 653) Il rejoint ainsi les propos de Bourdelais et Lepetit relativement

---

<sup>8</sup> La chaire d'anthropologie de la nature.

<sup>9</sup> Voir notamment Jean-Marc Besse (2004 et 2010b) ainsi que Withers (2009) pour une mise au point bibliographique sur ces questions.

à l'espace comme simple cadre des actions historiques. Le travail de Withers consiste donc à étudier la dimension spatiale des Lumières, à la prendre en compte dans un projet d'interprétation dans la mesure où les espaces et les lieux sont un moyen de compréhension. Il parle du « power of places » (p. 9) et ajoute que « Different places produce different sorts of scientific knowledge » (p. 9) ; ce qu'Antonella Romano et Stéphane Van Damme appellent « la mise en forme » (2008, p. 11) des savoirs par les espaces.

Dans son ouvrage consacré aux Lumières, Withers aborde la question spatiale de trois manières : l'étude des lieux et des espaces dans la création et la réception des Lumières aux échelles locale, nationale et internationale ; l'état de la connaissance et de la représentation matérielle du monde pendant les Lumières ; plus spécifiquement l'état des savoirs géographiques pendant les Lumières, ce qui renvoie à une approche plus commune d'histoire de la géographie.

Avec la première piste explorée par Withers sont posées deux séries de questionnements spatiaux, d'une part celle des lieux ou des espaces de la production et de la réception des savoirs, d'autre part celle des dynamiques avec les modalités de la diffusion des savoirs et les voies de la circulation de ces savoirs et des savants. C'est un modèle d'analyse à peu près identique que proposent David Livingstone (2003) ou Christian Jacob (2007) pour se saisir de la dimension spatiale des savoirs. C'est bien d'une analyse géographique dont il est question ici.

Certains lieux sont propices à la production et à la réception des savoirs par les aménités matérielles ou immatérielles qu'ils offrent. En retour, ces lieux de savoirs configurent les espaces. La présence de bibliothèques, de laboratoires, de musées ou de jardins botaniques, de lieux de rencontre informels (cafés, pubs, restaurants...), l'organisation de conférences et d'expositions, l'existence de revues, d'éditeurs, de journaux sont, parmi d'autres, des facteurs favorables à la production de savoirs quels qu'ils soient. Peter Burke (2012) insiste notamment sur le rôle de la proximité. Dans les configurations scientifiques, ces lieux « jouent » de manière variable, le laboratoire comme lieu de production de savoir, le café comme lieu de confrontation, le musée comme lieu d'exposition évidemment, mais aussi de manière moins attendue comme lieu d'officialisation et de validation du savoir (Alberti, 2011). En changeant d'échelle devient possible une micro-géographie de ces lieux (qui deviennent de ce point de vue des espaces). Cette approche est particulièrement intéressante et sera largement mobilisée ultérieurement pour ce qui concerne les musées et les expositions : comment ces lieux qui concentrent des fragments de monde les distribuent spatialement dans leur espace interne ? Ce que Pierre-Yves Lacour (2011) signale à travers son étude du

Muséum d'histoire naturelle en notant qu'il est « à la fois un lieu où se rassemblent les objets et un espace où ils se distribuent. » (p. 246)<sup>10</sup> En déplaçant le regard vers une macro-échelle, on peut saisir ces lieux ensemble, dans un espace d'activité savante rendu efficient par la concentration d'aménités et la possibilité de mise en réseau. Vincent Veschambre (1998) fait un constat similaire pour ce qui concerne le domaine artistique, battant en brèche au passage « la vision romantique des lieux d'inspiration » (p. 208) ; ici ce qui importe, c'est « la proximité des galeries, des musées, des collectionneurs et plus généralement des lieux de pouvoir » (p. 208). Forcément, ces remarques renvoient à la question urbaine. La ville, la grande ville en particulier, plus que tout autre espace apparaît comme un espace propice à la production de savoirs. Stéphane Van Damme (2005a et 2005b), puis le même chercheur avec Antonella Romano (2008) pointent notamment les processus d'accumulation propres aux espaces urbains ainsi que la multitude et la diversité des dispositifs de productions de savoirs. De nombreux textes de la somme en cours de publication sous la direction de Christian Jacob (2007 et 2011) montrent, de la même manière, la richesse savante des espaces urbanisés et les possibilités de métissage entre savoirs venus de sphères différentes, entre acteurs collectifs différents et avec des lieux de rencontre possibles de ces différences comme les musées ou les expositions. Cette attention portée aux espaces urbains impose de rompre, c'est ce que je tenterai ici, avec l'idée consciemment ou inconsciemment véhiculée par les historiens français de la géographie, d'une science géographique fonctionnant comme un système fermé. Elle permet d'insister au contraire sur la porosité des différents domaines de mobilisation des savoirs géographiques, sur la circulation des hommes et des idées d'un domaine à l'autre, sur la mixité de certains lieux, par exemple les sociétés de géographie où des personnages venus d'horizons très divers se rencontrent.

La question urbaine permet d'aborder aussi le concept de réseau. Au sein des espaces urbains, les lieux de savoir fonctionnent en réseau ; à cette échelle importe sans doute plus la densité que la taille du réseau, parce que la densité en réduisant les distances maximise les interactions possibles et l'enrichissement des savoirs. La concentration des savants – plus largement de tous ceux qui participent à l'émergence et à la diffusion des idées – et des lieux de savoir est un élément important. D'elle dépendent la quantité et la diversité des interactions. Le concept géographique de distance est essentiel pour analyser ces interactions ; réduire ou supprimer cette distance facilite toutes les formes de l'échange. La coprésence (Lévy, 2003 ; 2008) – la présence de deux « objets » en un même lieu – est, plus efficacement

---

<sup>10</sup> Voir aussi Livingstone (2003, p. 29-40).

que le déplacement ou les communications, le moyen d'abolir la distance et de favoriser les interactions. Par conséquent, un réseau dense et serré de savants et de lieux de savoir apparaît comme la configuration la plus propice aux interactions.

Pour ce qui concerne les relations entre villes (réseaux urbains de savoirs), à l'inverse, c'est la taille et le nombre de nœuds du réseau qui semblent déterminants ; un vaste réseau, à condition qu'il puisse fonctionner, dit l'emprise d'un type de savoir ou d'un paradigme scientifique. Les lieux urbains de savoir font aussi émerger une idée essentielle : les savoirs sont le résultat « d'une entreprise partagée » (Jacob, 2007, p. 20). Évidence sans doute, mais qui doit être prise au sérieux dans une enquête comme celle que je me propose de conduire ici. Il n'est nul texte, nul dispositif de monstration du savoir, nulle conférence qui ne mettent en branle un écheveau complexe de relations entre acteurs individuels et collectifs.

La notion de « sphère d'action » proposée aussi par Christian Jacob (2007, p. 845) permet de faire un pont entre une approche statique, commode mais largement fictive, et une approche dynamique de la spatialité des savoirs. Si les sphères d'action peuvent être associées au mouvement, c'est d'abord parce qu'elles sont définies « par des tâches à accomplir, des fonctions à exercer, des missions à remplir. » (p. 846) Définir l'espace du savoir par les actions qui y sont conduites participe du dépassement des limites des domaines de savoir (académique, politique, économique ... ) dans la mesure où ces actions ignorent en partie ces bornes.

L'analyse des dynamiques spatiales du savoir impose de considérer – bien que ces deux aspects soient liés – d'une part la circulation des savoirs dans son sens le plus « matériel » et d'autre part ce qui se joue entre la production et la réception. Très concrètement, on peut mobiliser quelques concepts classiques de la géographie des mobilités : le poids de certains lieux de savoir, l'importance des flux, la vitesse de circulation, la distance entre les lieux, la forme du savoir qui circule (revue, livre, rapport, conférence, écrit ou oral ...), le « moyen de transport ». Les processus et les formes de diffusion doivent aussi être examinés. On peut faire appel là aussi aux notions classiques de la géographie, celles utilisées notamment en épidémiologie pour anticiper sur la progression d'une maladie.

Mais plus important sans doute est le fait qu'un savoir, une idée, une science n'est pas un objet « pur » détaché de son contexte de production et de réception. Que se passe-t-il lorsqu'un savoir circule ? Comment est-il transposé ou réélaboré au cours du passage d'un lieu à un autre ? Comment est-il reconstruit lorsqu'il est intégré dans un domaine différent de celui dans lequel il a été produit ? Dans une entreprise de déconstruction et de

« désidéalisant » des idées<sup>11</sup>, Pierre Bourdieu montre que *Les conditions sociales de la circulation internationale des idées* (2002) doivent être prises au sérieux. Parce que « les textes circulent sans leur contexte » (p. 4), les idées qu'ils portent sont susceptibles de réinterprétation, en particulier en changeant de contexte national. Ce qui quitte le « champ de production » n'est pas ce qui est saisi dans le « champ de réception ». La méconnaissance, volontaire ou non, des conditions de production des idées génère, outre des malentendus, des idées nouvelles, « pensables » dans le champ d'accueil. Passons sur les stratégies des acteurs, ce que Bourdieu appelle ici des « opérations sociales », pour retenir le principe, *a minima*, d'une nouvelle lecture des savoirs produits dans un monde (le monde savant par exemple) lorsqu'il est réceptionné dans un autre (le monde économique par exemple).

Les savants circulent, se rencontrent, confrontent leurs idées, coopèrent. Ils construisent un espace du savoir, ce que Jean-Marc Besse appelle « espace d'objectivité » (2010b, p. 216). La configuration de cet espace (sa forme, sa taille, les caractéristiques des lieux qu'il contient...) est décisive pour la production et la circulation des idées. L'espace atteint ses limites lorsque les savoirs qui y circulent entrent en concurrence avec d'autres savoirs reposant sur d'autres référents, d'autres normes, d'autres valeurs. Cette configuration renseigne aussi sur l'importance et l'influence d'un paradigme, d'un courant de pensée, d'une école, d'un collectif intellectuel. Cela peut se mesurer par une échelle de référence : une école nationale, un paradigme régional... Ainsi, dans la concurrence et la collaboration entre les villes françaises pour ce qui concerne les colonies, se dessinent des styles régionaux – Livingstone (2003, p. 123) parle de *regional identity* – impulsés par des acteurs, configurés par des produits particuliers et redoublés sur le terrain colonial lui-même par un espace d'intervention préférentiel. Pour illustrer très rapidement ce point, on peut définir l'espace du savoir colonial lyonnais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les actions de la Chambre de Commerce, par les impératifs liés à la soie et par la prééminence des liens avec l'Asie Orientale. À l'échelle nationale, toujours dans le domaine colonial, les concurrences sont farouches entre les styles nationaux – particulièrement entre la France et le Royaume-Uni – pour ce qui concerne à la fois la conquête des territoires, les modalités de celle-ci, les manières d'administrer les colonies ou encore de former les futurs colons par un enseignement adapté.

---

<sup>11</sup> Mais aussi un plaidoyer pour une forme d'« universalisme intellectuel » (p. 8) qui serait rendu possible par la compréhension des modalités de circulation internationale des idées.

## Mettre en espace les savoirs géographiques

Ce bref état des lieux donne un aperçu de la richesse et de la fécondité heuristiques d'une approche des savoirs par leur spatialité<sup>12</sup>. Toutefois, la traduction de cet intérêt par des travaux est étonnamment déséquilibrée au profit des savoirs relevant des sciences dites « exactes ». Dans le monde anglophone, ce sont en particulier les sciences de la vie et de la terre qui servent de support aux travaux de « géographie des sciences » à l'instar des recherches de David Livingstone (2003) et de Livingstone et Charles Withers (2011)<sup>13</sup>. La référence fréquente au laboratoire, soulignée par ce même Livingstone (2003), illustre cette concentration sur certains domaines en particulier, au détriment des sciences humaines et sociales, de la géographie notamment.

Or, si la méthode de Livingstone et Withers semble pertinente en général, il n'est pas sûr qu'elle puisse être utilisée sans nuances pour l'ensemble des domaines de savoir. Pour ce qui concerne plus précisément les savoirs géographiques, il est une spécificité majeure relative à la nature même de ces savoirs : une éventuelle approche spatiale concernerait un domaine du savoir qui se préoccupe lui-même de questions relatives à la spatialité. La géographie (ou les savoirs des espaces) est en ce cas à la fois l'objet du travail et la méthode de travail (Besse, 2004, p. 402). Qu'est-ce que cela engage ?

Ce sont les formes et les conséquences de cette spatialité redoublée qu'expose Isabelle Lefort (2011) dans l'éditorial d'un dossier consacré aux revues de géographie avec un texte de nature programmatique pour ce qui concerne les approches spatiales en histoire de la géographie. C'est en effet une lecture très géographique des revues disciplinaires régionales qui est proposée. La question de la spatialité redoublée est exprimée ici par le fait que ces « revues régionales de géographie (...) furent aussi revues de géographie régionale » (p. 164). Elles dessinaient et délimitaient des territoires de pertinence, des « prés carrés », dont la taille pouvait varier et qui pouvaient entrer en concurrence avec d'autres territoires ; il y a en effet des enjeux de pouvoir dans la délimitation de ces mailles. Ces constructions territoriales étaient d'autant plus solides qu'elles procédaient à la fois de la délimitation d'une aire d'influence, avec patrons et disciples, autour d'une grande ville de province (des revues régionales de géographie) et d'une production de savoirs relatifs à ce même espace (des revues de géographie régionale). Ces quelques lignes sont au passé dans la mesure où la

---

<sup>12</sup> Besse (2004 et 2010) donne un éclairage plus large sur ces questions.

<sup>13</sup> Dans cet ouvrage collectif, presque tous les textes concernent des sciences de la nature, des sciences de la terre et des techniques. Notons cependant que le texte de Charles Withers (p. 99-122) consacré à la *British Association for the Advancement of Science* (BAAS) est notamment centré sur la section E de cette association, la section de géographie.

structure spatiale dessinée par les revues a considérablement évolué, passant du territoire au réseau, en abandonnant en grande partie la volonté de diffuser régionalement des savoirs surtout régionaux produits par des géographes régionaux.

Si l'on ramène ce type d'analyse aux approches spatiales de l'histoire des savoirs du géographique, on peut avancer l'idée que, de par sa spatialité propre, l'objet du travail (les savoirs produits) n'est pas indifférent aux configurations spatiales. Autrement dit, étudier géographiquement un corpus de savoirs du géographique : les espaces de la colonisation, les montagnes ou l'URSS par exemple, participe doublement et de manière connectée de la construction d'une configuration spatiale. Le corpus est appréhendé comme un objet de savoir spécifique, avec ses réseaux, ses lieux, ses circulations et comme un espace ou type d'espace pratiqué, cartographié... Sur un registre voisin, Marie-Claire Robic (2010) dit la très probable « sensibilité » des géographes aux questions spatiales lorsqu'ils configurent leurs espaces de recherche. Ainsi, pour ce qui concerne les congrès, elle pose la question suivante :

comment ignorer ces formes de spatialités alors que leur étude est au cœur d'une entreprise cognitive, la géographie, qui consiste elle-même en une construction discursive de lieux, d'espaces, de territoires, de modèles géographiques, en une opération de différenciation ou de comparaison entre les lieux et entre les milieux terrestres ? (p. 10)

La nature du corpus joue sur les caractéristiques de l'espace des savoirs. Travailler sur un espace réduit ou vaste, travailler sur un espace puissant ou dominé, travailler sur des objets novateurs ou rester dans des sentiers déjà balisés, ou encore travailler sur des thématiques sensibles ou plus tranquilles sont autant de choix ou de contraintes pour les géographes qui participent de la spatialité de leur inscription dans une communauté, dans des réseaux, dans des lieux. Ainsi pour un géographe, faire de la géographie en situation coloniale n'est pas indifférent à sa spatialité professionnelle. L'espace-objet (les colonies) participe de la définition de l'espace professionnel. Traiter d'une question que les géographes universitaires du début du XX<sup>e</sup> siècle hésitent à aborder frontalement, la « géographie coloniale », se fait plus facilement dans les marges spatiales et symboliques de cet espace universitaire. À Lyon, les travaux conduits sur ce sujet construisent un espace savant qui ne peut être le même que celui relatif à un autre sujet, parce que la société de géographie locale, la Chambre de Commerce, les réseaux missionnaires sont autant d'acteurs intéressés par ces questions qui participent à la configuration de l'espace savant.

Pourquoi, alors qu'ils sont les mieux placés pour le faire, les géographes français ne mobilisent pas les outils et les concepts spatiaux, *leurs* outils et *leurs* concepts, pour étudier l'histoire de leur science ?<sup>14</sup> Pourquoi les géographes se font-ils d'abord historiens lorsqu'ils étudient l'histoire de la géographie ? Cette « géographie sans géographes » (Besse, 2010b, p. 221) est scientifiquement regrettable et difficile à expliquer. Les travaux de Marie-Claire Robic sur les congrès de géographie (2010) ou ceux d'Isabelle Lefort sur la revue de géographie des universitaires lyonnais (2011), et plus particulièrement son texte introductif au dossier, *Quand les revues dessinent des territoires*, révèlent pourtant tout l'intérêt à voir aborder ces questions d'épistémologie et d'histoire de la géographie en géographe et par des géographes.

Une des finalités de l'enquête présentée ici est justement de mobiliser ces outils et ces concepts spatiaux, ainsi que des représentations cartographiques pour appréhender un pan de l'histoire de la géographie. Il convient toutefois de le faire sans volonté systématique, non pas que certains savoirs ou certaines activités savantes puissent échapper à une mise en espace, mais simplement parce que d'autres modèles, d'autres pratiques d'enquête, plus efficaces dans certains contextes peuvent être mobilisés.

### **Entre centres et périphéries**

En novembre 1889, l'École Cambodgienne initiée par Auguste Pavie devient L'École coloniale, plus familièrement « Colo ». Elle vise à former les futurs administrateurs de l'Empire. Sa mise en place suscite des réactions hostiles à Lyon. Dès l'année suivante, Ulysse Pila, un entrepreneur membre de la chambre de commerce locale, plaide pour le développement d'un enseignement colonial dans sa ville.

En 1893, Henri Schirmer arrive comme chargé de cours de géographie à l'Université de Lyon. En 1896, il devient professeur titulaire et en 1899, il quitte Lyon pour la Sorbonne. Avant lui Gallois, après lui de Martonne (pour ne s'en tenir qu'à des géographes et à une période courte) suivent le même chemin. La direction de l'Université de Lyon s'en plaint.

Un centre et une périphérie : deux exemples des relations difficiles, conflictuelles entre la capitale et la première grande ville de province. Ce couple conceptuel centre/périphérie, très commun pour les géographes est aussi très utile pour éclairer l'histoire spatiale des savoirs. C'est donc une structure majeure qu'il convient de présenter plus en détail ; et ce d'autant

---

<sup>14</sup> Jean-Marc Besse (2010b, p. 221) note toutefois que dans des travaux récents relatifs aux phénomènes culturels, certains géographes mobilisent des approches spatiales.

plus que les approches spatiales de l'histoire des savoirs ne lui réservent pas forcément une place de choix. Ainsi, lorsque Jean-Jacques Glassner fait référence au modèle centre-périphérie dans un texte sur *Les échelles du savoir* (2007), c'est pour en constater la caducité heuristique. De la même manière, Antonella Romano et Stéphane Van Damme notent « les limites de l'ancien agenda axé sur le rapport "centre/périphéries" » (2008, p. 14). Mais, ces constats sont fondés sur une approche binaire, univoque et statique du modèle qui n'est plus de mise pour les géographes depuis de nombreuses années.

Alain Reynaud dans *Société, espace et justice* (1981) définit les notions de centre et de périphérie et analyse différentes modalités de leur relation. Insistons sur ce dernier point : les relations entre centre et périphéries, dès les travaux de Reynaud, sont présentées comme complexes, allant dans les deux sens, rétroactives, variables en nature et en intensité, établissant des situations de domination, et susceptibles de se retourner. C'est une lecture dynamique qui est proposée entre deux éléments indissociables et constamment influencés l'un par l'autre. Les liens passent par quatre grands types de flux : humains, financiers, de marchandises et d'informations. La typologie établie par Alain Reynaud qui modélise toute une série de relations débouchant sur différentes sortes de périphéries – délaissées, exploitées, dominées, intégrées ou annexées – intègre des possibilités de reconfiguration permanentes en fonction de la nature de ces relations (fig.1). Les rétroactions positives renforcent le centre et mettent en évidence des processus de domination. Les rétroactions négatives profitent aux périphéries ; elles permettent leur développement avec une meilleure intégration aux dynamiques du centre mais ouvrent aussi la porte à un retournement de situation avec une inversion des rôles. Certaines périphéries sont délaissées, elles n'intéressent pas le centre et leur isolement tend à en faire des angles morts. Reynaud introduit aussi dans son analyse la notion de polycentrisme, les possibilités d'hypercentre ou de périphéries de périphéries qui complexifient encore les configurations envisageables. Enfin, le modèle centre/périphérie peut être étudié à tous les niveaux de l'échelle géographique, du local au mondial. Reynaud prend divers exemples, des espaces urbains (Reims et Los Angeles) au Monde, en passant par les régions (avec le cas du Languedoc-Roussillon) et les états (la Chine, l'Espagne et les États-Unis).

En s'appuyant sur le texte d'une « comédie italienne du XVIII<sup>e</sup> siècle », Reynaud définit le centre comme « l'endroit où les choses se passent » (p. 31). La population y est conséquente, le niveau de vie élevé, le développement ancien et la capacité d'auto-développement importante. Dans le domaine des savoirs, cela se traduit par une concentration des lieux qui

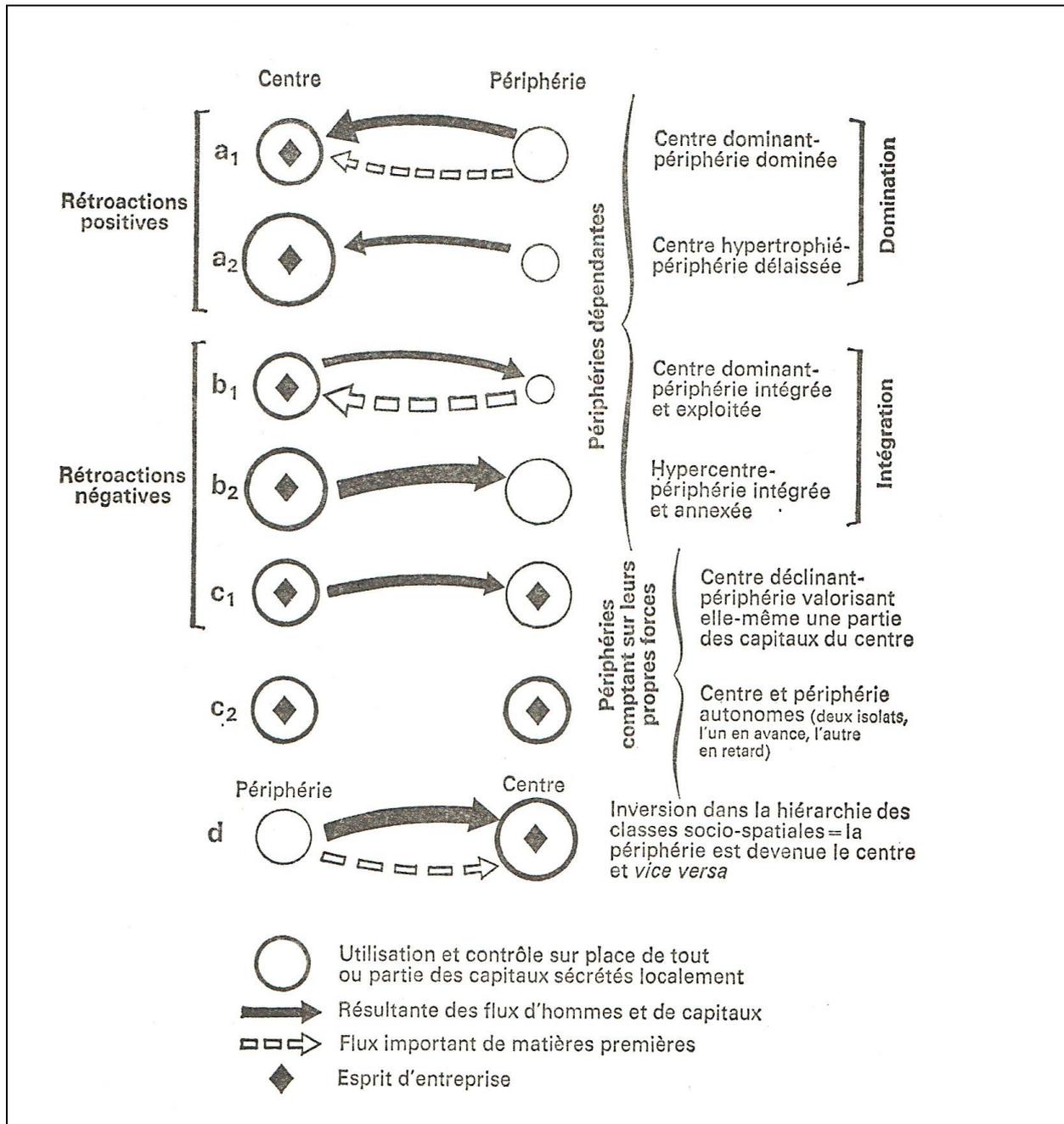


Fig. 1 : Les types de centres et de périphérie (A. Reynaud, 1981, *Société, espace et justice*, Paris : PUF, p. 62)

permettent aux savants et aux savoirs de prospérer : universités, laboratoires de recherches, éditeurs, journaux et revues, colloques, expositions, associations... À ce titre, Paris est un « centre de savoirs » majeur (Van Damme, 2005). Dans les centres, les savants sont suffisamment nombreux et travaillent en réseau. Ce point est essentiel pour ce qui concerne la géographie jusqu'à la Seconde Guerre mondiale au moins. Les géographes sont peu nombreux en France et la notion de réseau géographique savant hors de la capitale n'a pas de sens. À Lyon, il n'y a d'abord qu'un enseignant de géographie à l'Université, puis deux à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1935. Au cours de la même période, deux ou trois autres « géographes » se partagent la charge d'enseigner dans d'autres établissements de la ville (enseignement secondaire, classes préparatoires, École de commerce, Chambre de Commerce, enseignement municipal). Pour lutter contre cet isolement peu propice à la production de savoirs scientifiques, les géographes lyonnais n'ont que deux possibilités : s'insérer dans le réseau des géographes de la capitale ou dans un réseau local qui est forcément plus composite, rassemble plus largement les intellectuels locaux et agrège des milieux différents. Ils joueront sur les deux tableaux faisant de Lyon à la fois une périphérie intégrée et autonome.

La première possibilité, l'inscription dans un réseau parisien, confronte à la question de la distance et à ses trois modes de résolution : le déplacement physique, la coprésence et la communication. La coprésence qui est rendue virtuellement possible aujourd'hui par des moyens techniques n'est alors pas de mise ; on ne peut être ici et ailleurs. Le déplacement et l'usage de moyens de communication permettent de s'insérer dans le réseau de la capitale. Mais les déplacements sont longs et les moyens de communication peu propices aux interactions complexes. Entre Lyon et Paris, un palier majeur est franchi dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'essor des chemins de fer. Le temps de trajet passe d'une vingtaine d'heures vers 1850 à 7h 20 en 1900. Le changement est considérable ; un départ aux aurores permet une arrivée en début d'après-midi. Les savants basés à Lyon peuvent ainsi réduire leurs temps de séjour à Paris sans réduire la durée de leur travail dans la capitale. Les gains sont ensuite plus limités ; il faut environ 5h pour relier les deux villes avant la Seconde Guerre mondiale <sup>15</sup>. C'est par la poste et l'échange de lettres que les géographes communiquent (l'usage du téléphone reste confidentiel jusqu'à l'entre-deux-guerres). Si la distance limite les interactions, elle ne les interdit pas. C'est le cas avec Zimmermann qui,

---

<sup>15</sup> M.-G. May, 1931, « L'histoire du chemin de fer de Paris à Marseille », *Revue de Géographie alpine*, n°19, p. 473-493 ; A. Bretagnolle, 2005, « Les villes dans l'espace-temps : vitesse des communications et structuration des territoires à l'échelle intra et interurbaine », dans A. Volvey (dir.), *Échelles et temporalités*, Paris, Atlande.

entre sa fonction au sein des *Annales de Géographie* et sa participation à la Géographie Universelle, dut à coup sûr entretenir des relations fortes avec les géographes parisiens à travers de nombreux échanges de courriers et des déplacements vers la capitale. Dans cet ensemble de conditions, la mutation vers un établissement d'enseignement supérieur parisien est alors pour un géographe qui enseigne à Lyon, une solution souvent privilégiée.

La seconde possibilité, l'intégration dans un réseau local, impose le franchissement des frontières disciplinaires. Ce qui peut se faire de deux manières : par l'intégration dans un réseau scientifique interdisciplinaire ou par l'intégration dans un réseau qui n'est pas un réseau savant mais rassemble des individus appartenant à des sphères différentes (politique, économique, savante) autour d'une préoccupation commune. Le réseau relationnel de Maurice Zimmermann permet d'illustrer la position singulière d'une partie de la géographie lyonnaise entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Seconde Guerre mondiale. À Lyon, Zimmermann s'intègre dans un écosystème de savoirs qui, autour des questions coloniales, rassemblent des hommes – presque aucune femme n'y apparaît – au carrefour de l'économique et du géographique, et à la rencontre de l'université et du monde de l'entreprise.

Le couple centre/périphérie permet aussi de hiérarchiser les espaces. Entre le centre (ou les centres) et les périphéries, les savoirs et les savants circulent selon des modalités variables qui disent la fonction associée des concepts : par exemple, de la périphérie vers le centre pour l'ascension professionnelle des savants ou du centre vers la périphérie pour la diffusion de savoirs. Lorsque les périphéries sont éloignées, lorsque la circulation est rendue complexe, des discontinuités apparaissent et les périphéries gagnent en autonomie. Cela favorise des pratiques alternatives voire dissidentes. Les périphéries sont aussi des lieux de « créativité » (Besse, 2010b, p. 218). C'est un constat analogue que fait Boris Grésillon pour ce qui concerne la géographie des faits culturels : « Les créateurs le savent bien : l'art se renouvelle par ses marges. Et en art *comme en science d'ailleurs* [c'est moi qui souligne], ce sont souvent les marges qui renouvellent le centre » (Grésillon, 2008, p. 193); la distance au centre, le plus faible poids de normes académiques, les enjeux plus réduits peuvent en faire des espaces de liberté où la science s'invente de manière différente. Ainsi la capacité d'innovation, qui caractérise en général le centre peut glisser vers des périphéries.

Enfin, la question des relations centre/périphérie peut être abordée de manière dynamique. À Lyon, ceux qui mobilisent et produisent des savoirs géographiques privilégient en général la contestation de la référence à la capitale. De ce point de vue, la représentation d'une circulation des savoirs peut être trompeuse. Elle doit être complétée par des formes de confrontation des savoirs. Ainsi se constitue un corpus original qui n'a pas vocation à circuler

mais à construire une identité spécifique, ici une marque de fabrique lyonnaise dans la constitution de savoirs géographiques coloniaux. C'est un moyen pour la « capitale des Gaules » de refuser sa périphéricité. Les actions des élites lyonnaises dans le domaine des savoirs, de la production et de la circulation de savoirs géographiques pour ce qui nous intéresse ici, s'apparentent à des tentatives visant à proposer une alternative à la domination parisienne. On peut interpréter ces actions en termes de stratégies et de pratiques. On en identifiera trois formes qui se recoupent partiellement. C'est d'une part le refus de la domination parisienne qui se traduit par la volonté d'opposer des « savoirs lyonnais » aux « savoirs parisiens ». D'autre part, le projet de fédérer les villes de province contre la capitale : dans leur contestation de l'École Coloniale, les édiles de la Chambre de Commerce lyonnaise tentent, avec un succès limité, de s'associer d'autres chambres de commerce provinciales. La troisième pratique consiste à construire une centralité indépendante de l'emprise de la capitale. Elle peut prendre plusieurs formes que ce soit à travers la définition d'une aire d'influence coloniale autour de l'Extrême-Orient ou d'une aire d'influence régionale dans le sud-est de la France (mais qui pose le problème de la concurrence marseillaise).

Depuis Reynaud, d'autres nombreux chercheurs ont mobilisé et/ou réinterprété ce modèle. Ainsi, les travaux sur l'archipel mégapolitain mondial (Dollfus)<sup>16</sup>, l'économie d'archipel (Veltz)<sup>17</sup> ou sur les villes globales (Sassen)<sup>18</sup> ont permis d'élaborer de nouvelles formes, réticulaires, de la centralité. Ces travaux, entre autres, montrent la pertinence du concept, sa labilité et sa richesse heuristique.

---

<sup>16</sup> O. Dollfus, 1997, *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>17</sup> P. Veltz, 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF.

<sup>18</sup> S. Sassen, 2001, *The global city. New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press.



## Chapitre 2 – Cadrage : Savoirs sur l'espace en situation coloniale

Traditionnellement peu étudiées par les historiens et épistémologues de la géographie, les relations entre les questions coloniales et les savoirs du géographique ont été néanmoins l'objet, depuis une trentaine d'années, de quelques recherches. Pour autant, les savoirs construits méritent d'être réexaminés. Une vulgate, déjà indurée, a été mise en place autour d'un hypothétique domaine disciplinaire: la « géographie coloniale ». Elle trouverait naturellement sa place entre la géographie des explorations et la géographie tropicale dans un enchaînement kuhnien qui ne suscite guère de discussions. Elle peut aussi être réduite à un enseignement – c'est d'ailleurs dans ce contexte que l'expression est forgée – et même à la seule chaire de « géographie coloniale » de la Sorbonne. La « géographie coloniale » apparaît ainsi, sans guillemets, dans l'histoire de la géographie alors que, comme le note Florence Deprest, c'est une « catégorie à déconstruire » (2009, p. 10).

C'est en général à partir d'un seul ensemble de références, les travaux d'Olivier Soubeyran, que la géographie relative aux questions coloniales est présentée. Cette présentation procède à la fois d'une généralisation des écrits précisément contextualisés de Soubeyran et des conclusions parfois trop radicales de l'auteur lui-même. Les enseignements tirés des conceptions géographiques et de la position professionnelle de Marcel Dubois sont mobilisés sans trop de précaution pour informer un vaste pan de la géographie classique. Nous verrons ici quel gain il y aurait à réserver l'expression « géographie coloniale » à des situations précises ou pour le moins à la définir dans ses différentes configurations.

### Des histoires sans colonies

La géographie produite en situation coloniale, qu'elle traite des espaces colonisés ou en voie de colonisation, est presque absente des travaux d'histoire et d'épistémologie conduit en France jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Ce constat repose sur l'analyse des manuels universitaires et d'un recueil de textes portant sur ces questions publiés entre 1960 et 2000<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> R. Clozier, 1960, *Histoire de la géographie*, Paris, PUF ; A. Meynier, 1969, *Histoire de la pensée géographique en France*, Paris, PUF ; P. Pinchemel, M.-C. Robic et J.-L. Tissier, 1984, *Deux siècles de géographie française*, Paris, CTHS ; J. Scheibling, 1994, *Qu'est-ce que la géographie ?*, Paris, Hachette ; A. Bailly et R. Ferras, 1997, *Éléments d'épistémologie de la géographie*, Paris, Colin ; R. Marconis, 2000, *Introduction à la géographie*, Paris, Colin.

Dans son *Histoire de la géographie* (1960), René Clozier ne dit rien de la place des questions coloniales. La situation évolue à peine avec l'ouvrage d'André Meynier, *Histoire de la pensée géographique en France* (1969), qui mentionne toutefois les thèses d'Henri Schirmer en 1893, d'Augustin Bernard en 1895 et de Émile-Félix Gautier en 1902 comme étant parmi les premières qui délaissent le champ de la géographie historique et orientent la discipline vers de nouveaux objets. Mais il ne présente pas les contenus et l'impact de ces thèses relatives à des terrains coloniaux ou en voie de colonisation (respectivement le Sahara, la Nouvelle-Calédonie et Madagascar).

*Deux siècles de géographie française* (1984) dirigé par Philippe Pinchemel, Marie-Claire Robic et Jean-Louis Tissier est un ouvrage qui n'entre pas vraiment dans la catégorie des manuels ; c'est un choix de textes commentés. Néanmoins, il a sa place ici car c'est une référence qui dessine les contours d'une histoire de la géographie française et de ses figures majeures depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Sur la cinquantaine de géographes dont des textes ont été retenus pour la première édition, cinq peuvent être identifiés comme des spécialistes des terrains coloniaux : Émile-Félix Gautier, Jacques Weulersse, Pierre Gourou, Jacques Richard-Mollard et Jean Dresch. On peut y ajouter un texte théorique d'Émile Levasseur (*De l'importance de la géographie physique pour l'étude des forces productives des nations*, 1884) qui bien que ne portant pas directement sur la question coloniale (mais sur les potentialités naturelles et leur mise en valeur par les sociétés) est un plaidoyer pour la colonisation de la part d'un savant précocement engagé en ce sens. La place des questions coloniales dans ce recueil de textes semble au premier abord non négligeable mais en réalité les textes choisis éclairent le sujet de biais. D'une part, ils portent peu sur la période la plus favorable à la colonisation dans la géographie française puisque trois d'entre eux sont postérieurs à la Seconde Guerre mondiale. Ensuite, ces géographes, à l'exception de Gautier, sont critiques vis-à-vis de la colonisation et tentent de se démarquer de l'approche colonialiste qui caractérise l'essentiel de la géographie produite en situation coloniale. Enfin, ajoutons encore que l'un de ces textes traite d'un espace déjà presque autonome : l'Afrique du Sud (Weulersse) et un autre d'un État indépendant : la Chine (Gourou)<sup>21</sup>. Au final, la géographie produite en situation coloniale est donc marginale dans cet ouvrage.

---

<sup>20</sup> La nouvelle édition de cet ouvrage (2011) ne modifie pas l'analyse dans la mesure où aucun texte n'est ajouté ni ôté des parties consacrées à la géographie d'avant les années 1960.

<sup>21</sup> Dans un propos surtout centré sur l'absence de Dubois, Soubeyran se livre à une analyse similaire (1994, p. 196).

Poursuivons. Jacques Scheibling dans *Qu'est-ce que la géographie ?* (1994) centre son propos sur la période d'après la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, les incursions vers des temps plus anciens ne concernent jamais la thématique analysée ici. On pourrait attendre autre chose de l'ouvrage d'Antoine Bailly et Robert Ferras, *Éléments d'épistémologie de la géographie* (1997), dont toute la seconde partie est consacrée à l'histoire de la géographie. Il n'en est rien ; la géographie relative aux questions coloniales est expédiée en quelques lignes. Seul Dubois est rapidement mentionné, mais pour le qualifier de spécialiste de géographie « tropicale » (p. 76). Ce rapprochement est doublement inadapté. C'est un anachronisme : Dubois meurt en 1916 alors que la géographie dite tropicale se structure progressivement à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale principalement sous l'impulsion de Gourou (Bruneau, 1989). En outre, Dubois n'a jamais accordé de l'intérêt à une « zone » géographique en particulier ; son objet était la question théorique de la colonisation que ce soit dans les régions tropicales ou en Afrique du Nord. Dans l'*Introduction à la géographie* (2000) de Robert Marconis, les références aux régions colonisées et à la géographie dite coloniale sont rares. Les quelques références portent plus sur la tropicalité avec l'ouvrage de Gourou *Les pays tropicaux* (1947) et sur les premiers travaux relatifs au sous-développement au tournant des années 1960. Concluons : jusqu'au début des années 2000, l'histoire de la géographie en France ne traite donc quasiment pas de la relation de la discipline avec les questions coloniales.

Si on élargit la perspective aux travaux des historiens relatifs à la période coloniale (par exemple Ageron, 1979 et 2005 ; Brocheux et Hémerly, 2001 ; Ferro, 2003 ; Liauzu, 2004 et 2007 ; Manceron, 2003 ; Ruscio, 2002), la situation est identique. Les implications savantes concernent en général l'anthropologie et l'économie politique avec les figures de Broca et Leroy-Beaulieu. Les savoirs des géographes ne sont pas cités sauf parfois par la mention du rôle des sociétés de géographie dans le développement de pratiques d'explorations à visées coloniales.

Pourtant, en France, dès avant la fin du XX<sup>e</sup> siècle, une poignée de chercheurs éclairent les relations entre géographie et colonisation ; ce qui pose la question – essentielle, mais que je ne développerai pas ici – de la manière dont les savoirs scientifiques se diffusent, sont réceptionnés, souvent se répètent, parfois sont réifiés. Vincent Berdoulay consacre un des six chapitres de *La formation de l'école française de géographie* (1981) aux questions coloniales et met en évidence l'implication de l'ensemble de la petite communauté des géographes dans le projet colonial. Olivier Soubeyran s'intéresse à partir de la fin des années 1980 à la « géographie coloniale » et notamment à la figure centrale de Marcel Dubois. Michel Bruneau

et Daniel Dory examinent lors d'un colloque<sup>22</sup> (actes publiés en 1994) les relations complexes entre les explorations, la géographie en situation coloniale et les travaux des géographes sur les tropiques<sup>23</sup>. Il convient enfin de citer les recherches de l'historien Dominique Lejeune qui étudie le rôle central joué par *Les sociétés de géographie en France* (1993) dans la diffusion de l'idéologie coloniale, dans la production de savoirs sur les espaces de la colonisation et dans leur diffusion à la fois dans les cercles étroits des savants géographes et auprès du grand public cultivé.

### « L'arbre qui cache la forêt »

Est-ce que ces savoirs nouveaux commencent à essaimer au tournant des années 2000 ? Toujours est-il qu'au cours de cette période un premier discours sur les questions coloniales en géographie se dessine dans les manuels d'histoire et d'épistémologie disciplinaire<sup>24</sup>. Si l'on prend comme référence les travaux cités ci-dessus, les écrits publiés autour de l'année 2000 produisent un discours plus développé, plus informé, mais presque toujours très étroitement borné.

Dans son *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours* (1998), Paul Claval consacre quatre pages (p. 197-201) au passage de « la géographie coloniale à la géographie tropicale » et dresse aussi, dans une autre section du livre, un rapide portrait de Marcel Dubois (p. 79). Sur le plan quantitatif et pour ce qui concerne le vocabulaire utilisé, c'est une rupture. L'expression « géographie coloniale » est utilisée à plusieurs reprises ; des géographes, des travaux, des étapes de la construction d'un savoir sont cités. Selon Claval, « La géographie coloniale s'est développée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme une discipline appliquée, destinée à faciliter le travail des administrateurs, des militaires ou des marins, et à susciter l'initiative des colons. » (p. 197). Dubois apparaît comme le géographe de référence de cette « discipline » : « L'influence de Dubois sur les recherches de géographie coloniale est forte. La géographie doit, selon lui, être au service de la colonisation » (p. 80). Claval distingue deux autres formes de cette géographie dite coloniale. Une géographie, plus ethnographique, développée essentiellement en Afrique du Nord avec des travaux accordant une place importante à

---

<sup>22</sup> Ce colloque « Géographie, colonisations, décolonisations. XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles » organisé par le Centre d'Étude de Géographie Tropicale (CEGET) s'est tenu à Talence en mars 1992.

<sup>23</sup> Quelques années plus tôt, les mêmes géographes avaient dirigés un travail collectif sur la tropicalité (1989) qui annonçait déjà cette perspective.

<sup>24</sup> Les ouvrages suivants ont été analysés : P. Claval, 1998, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan ; J.-J. Bavoux, 2002, *La géographie. Objet, méthodes, débats*, Paris, Colin ; J.-F. Deneux, 2006, *Histoire de la pensée géographique*, Paris, Belin.

l'habitat et à la mise en valeur indigènes ; cette approche serait le fait de géographes initialement proches de Dubois comme Augustin Bernard. La troisième forme de géographie coloniale serait celle des problèmes d'organisation de l'espace dont le principal représentant (et le seul cité) serait Albert Demangeon pour son ouvrage consacré à *L'Empire Britannique* (1923). Toujours selon Claval, on passerait d'une « géographie coloniale » à une « géographie tropicale » au cours des années trente. L'ouvrage de Weulersse *Noirs et Blancs* (1931) ainsi que les thèses de Charles Robequain (1929) et Gourou (1936) seraient les indices de ce « changement de sensibilité » (p. 199). C'est dans le portrait qu'il dresse de Dubois, au sein d'un chapitre consacré à la formation de l'école française de géographie, que Claval met en scène l'expression « géographie coloniale », d'abord pour qualifier la chaire sur laquelle Dubois est nommé en 1893, puis pour définir une pratique et un champ de la géographie qui seraient très influencés par la conception et la pratique de Dubois.

Dans *La géographie* (2002), Jean-Jacques Bavoux consacre quelques lignes à la question. Au sein d'une approche très présentiste des « compromissions géographiques » (p. 178), il mêle curieusement géographies « coloniale » et « tropicale » : « D'ailleurs la géographie tropicale n'est-elle pas née en 1885 avec la création en Sorbonne par M. Dubois d'une chaire de géographie coloniale ? » (p. 181) Au-delà d'une interrogation dont je peine à saisir le sens<sup>25</sup>, au-delà d'erreurs factuelles<sup>26</sup>, au-delà même de l'anachronisme qui consiste à mentionner une « géographie tropicale » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le raccourci associant un géographe : Marcel Dubois et un éventuel domaine de la géographie académique : la « géographie coloniale » qui doit être noté.

Jean-François Deneux dans son *Histoire de la pensée géographique* (2006) aborde à plusieurs reprises le sujet. Il présente le « mouvement colonial », l'engagement des sociétés de géographie dans celui-ci et ses liens institutionnels avec la discipline par le biais notamment de la création de chaires de géographie. Il dresse un portrait de Dubois et mentionne les enjeux intellectuels et politiques de son conflit avec Lucien Gallois autour de l'alternative entre la géographie engagée et appliquée du premier, et les travaux plus académiques du second. Enfin, Deneux présente lui aussi un passage de la « géographie coloniale » à la « géographie tropicale » qui se produirait dans les années trente avec les thèses de Robequain (1929) et de Gourou (1936). Il insiste sur la différence de nature entre ces deux géographies, l'une développant le point de vue du colonisateur, l'autre construisant des savoirs spécifiques

---

<sup>25</sup> Le paragraphe précédent parle d'une « mission » des sociétés de géographies autour de la compilation de connaissances utiles à la colonisation.

<sup>26</sup> La chaire de géographie coloniale de la Sorbonne est créée en 1893 ; en 1885, Dubois est nommé à la Sorbonne sur un poste de maître de conférences.

sur les contrées tropicales. Notons au passage la naturalisation chez beaucoup d'auteurs (on la trouvait déjà dans les ouvrages plus anciens) d'un « passage » d'une géographie à une autre, avec une forme de filiation qui apparaît comme la reproduction homothétique d'un objet spatial dans le cadre d'une approche nouvelle.

On peut compléter cette rapide approche par la double mise au point que la géographe Christina d'Alessandro a consacrée à la géographie dite « coloniale » et qui prolonge sans contradiction les tendances déjà repérées. Dans un article publié dans les *Annales de Géographie* « Un regard sur la géographie coloniale française » (2003) et avec l'entrée « Géographie coloniale » (en collaboration avec Hélène Blais) du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003), elle considère comme acte fondateur de ce champ, la création de la chaire de la Sorbonne et son attribution à Marcel Dubois en 1893. Cette centration sur ce moment fort conduit d'Alessandro à définir la géographie qu'elle qualifie de « coloniale » essentiellement par l'intermédiaire des travaux relatifs aux colonies françaises qui furent réalisés par Marcel Dubois. L'argumentaire des textes repose principalement sur cette base, et plus particulièrement sur le cours d'ouverture de la chaire de « géographie coloniale » ; ce document apparaît comme la matrice définitionnelle de cet hypothétique domaine disciplinaire. L'approche ferme le champ de la géographie relative aux questions coloniales sur une unique référence, d'autant plus que l'article des *Annales de Géographie* traite de « la géographie coloniale » et que le dictionnaire dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault ne propose pas d'entrée alternative sur le sujet. Ainsi, sont passés sous silence les autres modalités de la pratique géographique en terrain colonial et les travaux précédant la création de la chaire de la Sorbonne. Cela permet aussi à d'Alessandro de caractériser cette géographie comme une géographie de cabinet en se fondant sur le fait, exact, que Dubois ne fut pas un homme de terrain, mais oubliant que d'autres, des élèves de Dubois notamment, ont régulièrement arpenté les territoires colonisés. S'appuyant sur cette distinction bien fragile, la « géographie coloniale » serait ainsi distinguée d'une « géographie africaniste ».

C'est la réduction, récurrente, de la géographie des questions coloniales à la figure de Marcel Dubois et à une période très réduite de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – entre son obtention du poste de la Sorbonne en 1893 et son départ de la direction des *Annales de Géographie* en 1894 – qui permet de produire ce discours. Comme le souligne Pierre Singaravélou dans l'ouvrage tiré de sa thèse, « Marcel Dubois est bel et bien l'arbre qui cache la forêt » (2011, p. 241). Un discours dominant fait autorité ; il est produit, enrichi ou appauvri selon les textes, autour d'un noyau dur de savoirs tirés de quelques écrits qui font « référence » en raison de leur

nature (manuels de l'enseignement supérieur ou dictionnaire), de leurs auteurs, des maisons d'édition qui les publient. C'est le principe de la vulgate. Elle vient combler un manque et pendant une dizaine d'années fonctionne comme propos quasi-exclusif sur les questions coloniales.

Reprenons les quatre éléments associés du discours, ce noyau dur commun, produit par la confrontation de ces textes dits de référence pour commencer à en discuter la pertinence.

- La géographie coloniale naît avec la création de la chaire de « géographie coloniale » de la Sorbonne en 1893. L'usage de l'expression pour qualifier un enseignement serait alors l'équivalent d'un acte de naissance. Nommer, c'est faire exister. Mais c'est aussi occulter le fait qu'en amont de cette « mise au jour », au sens archéologique du terme, les relations entre géographie et colonisation sont étroites comme le montre notamment Vincent Berdoulay (1981) ou Dominique Lejeune (1993). C'est aussi ne jamais poser la question d'une définition. La géographie coloniale existe puisqu'elle est nommée. Mais le registre de l'évidence ne fait pas sens. Hors une chaire d'enseignement dans l'université de Paris, rien ne la circonscrit précisément.

- Marcel Dubois est le père de la géographie coloniale. Son nom est systématiquement associé à ce domaine de la discipline. Pourtant, des savants comme Jules Duval ou Émile Levasseur ont, dès les années 1870, proposé d'associer étroitement la géographie aux savoirs produits sur les colonies. En outre, le « père » ne doit pas faire oublier les enfants. Nombreux sont les géographes français qui ont consacré une partie de leurs travaux à ces questions.

- Cette géographie est une science appliquée, ou applicable, à la colonisation. Si l'on s'en tient aux travaux de Dubois, cette assertion est incontestable. Mais, comme l'envisage d'ailleurs Claval, d'autres conceptions, plus ethnographiques et plus politiques, participent de la construction du discours géographique sur les espaces de la colonisation.

- La géographie coloniale disparaît à la fin de l'année 1894 lorsque Dubois quitte la direction des *Annales de Géographie*. Cet élément de discours est erroné même si l'on s'en tient à la définition duboisienne de la « géographie coloniale ». Au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, de nombreux géographes produisent du savoir sur les espaces de la colonisation, souvent dans une perspective colonialiste et notamment dans les *Annales de Géographie*. Rien ne serait donc plus faux que de clore le dossier avec la disparition de Dubois de l'organigramme de la revue.

## Aux origines d'une vulgate

Ces assertions viennent pour l'essentiel, directement ou non, des travaux d'Olivier Soubeyran, plus précisément d'une généralisation fondée sur ses travaux, généralisation à laquelle l'auteur lui-même n'est pas totalement étranger.

Quelle est la thèse de Soubeyran ? Il l'expose à plusieurs reprises, d'abord avec son texte de 1989, dans lequel il situe la « géographie coloniale » comme *Un élément structurant de la naissance de l'École française de géographie*. Il y revient en 1994 ; c'est alors la « modernité » de ce domaine de la géographie qu'il met en avant, mais une modernité qui marginalise ses tenants car trop originale, trop précoce comme le signifie le titre de son texte : *La géographie coloniale au risque de la modernité*. Il reprend et amplifie sa réflexion dans un ouvrage en 1997. Enfin, dans l'article du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003) qu'il consacre à Dubois, Soubeyran prolonge une des pistes des écrits précédents. Hormis un paragraphe de la notice biographique dans lequel il affirme le rôle fondateur de Dubois dans l'établissement de la « géographie coloniale », il s'intéresse surtout à la question de la modernité coloniale et à la dimension aménagiste de la géographie de Dubois. En mettant ainsi en relief la géographie de ce dernier, Soubeyran l'oppose aussi à la géographie vidalienne, « comme projet concurrent » (1994, p. 193). Il y fonde en outre l'explication de sa marginalisation.

Au cœur des travaux de Soubeyran, à l'origine peut-être de sa réflexion, il y a un épisode très bref de l'histoire de la géographie française et guère étudié jusque-là. Il se trame entre 1891 et 1894 lors des premières années d'existence des *Annales de Géographie*. Cet épisode tourne autour d'un conflit entre Dubois, co-directeur de la revue aux côtés de Vidal de la Blache, et le reste de l'équipe, principalement Lucien Gallois ; Soubeyran parle de « la bataille des *Annales* ». Rappelons-en les grandes lignes. En 1891 donc, Paul Vidal de la Blache et Marcel Dubois créent les *Annales de Géographie*. Dès le numéro inaugural, daté d'octobre 1891, les questions relatives aux colonies sont centrales. Le premier texte publié dans la revue est signé par Pierre Foncin et porte sur « La France extérieure (1891) ». C'est à la fois un état des lieux et un plaidoyer pour la poursuite de la colonisation. Le second texte du même numéro est intitulé « La France et les voies de pénétration au Soudan ». Il est écrit par Henri Schirmer. Toujours dans ce premier numéro, la première partie d'un autre texte de Schirmer est publiée ; c'est un état des lieux de la connaissance géographique de l'Afrique et des progrès réalisés

entre 1880 et 1890<sup>27</sup>. Ainsi, sur les sept articles de ce premier numéro des *Annales*, trois concernent directement les espaces coloniaux. Soubeyran note que « l’omniprésence du phénomène colonial » (1989, p. 82) perdure pendant quelques années. Le contenu d’une autre section de la revue, la Chronique Géographique, corrobore le constat de Soubeyran. Eugène Guillot pour les deux premiers numéros, puis Henri Froidevaux jusqu’en 1894 sont successivement responsables de la Chronique. Guillot, professeur agrégé d’histoire-géographie est aussi secrétaire de la *Société de Géographie Commerciale de Paris*. Froidevaux, historien et géographe, membre de la *Société de Géographie de Paris*, assure un cours d’histoire et de géographie coloniales à la Sorbonne ; c’est un proche de Dubois. Tous les deux sont des spécialistes des questions coloniales et publient de nombreux textes sur ce sujet. Dans ces conditions, et cela ne changera guère au cours des décennies suivantes, les notes de la Chronique montrent une orientation constamment centrée sur la colonisation et défendant celle-ci sans réserves (Clerc, à paraître).

En 1894, se termine la brève collaboration de Vidal de la Blache et de Dubois à la direction de la revue ; le numéro 14 daté du 15 octobre 1894 est le dernier sur lequel figure le nom de Dubois. Il ne publiera plus aucun texte dans les *Annales*. Dès la livraison suivante, il est remplacé par Lucien Gallois associé au géologue Emmanuel de Margerie ; dans le même mouvement Zimmermann remplace Froidevaux comme responsable de la Chronique. On peut imaginer qu’il y a un lien entre ce double changement : avec Zimmermann, l’orientation coloniale de la Chronique Géographique perdure mais avec un géographe plus proche de Vidal de la Blache.

Soubeyran mentionne à plusieurs reprises « l’éviction » de Dubois de la direction de la revue. C’est une hypothèse très plausible mais l’épisode est assez peu documenté. Les archives disponibles n’ont pas permis jusqu’à maintenant d’en dire beaucoup plus sur les conditions dans lesquelles cesse cette collaboration. Ce qui est sûr par contre, c’est la marginalisation scientifique de Dubois. L’organisation du micro-espace qu’est la Sorbonne en fournit une illustration intéressante. Selon un géographe belge, F. Kraentzel, qui a décrit assez précisément cette organisation pour l’année 1909-1910, de Martonne, Gallois, Schirmer et Bernard travaillent dans des locaux voisins avec apparemment toutes les commodités matérielles afférentes à leur enseignement, tandis que « Dubois fait ses cours dans une autre partie de l’édifice » (Kraentzel, 1911, cité par Robic, 2001, p. 85).

---

<sup>27</sup> « La géographie de l’Afrique en 1880 et 1890 »

Deux explications sont généralement avancées pour expliquer la fin de l'activité de Dubois à la tête des *Annales*. La première est politique : le très nationaliste Dubois est antidreyfusard – il sera en 1898 parmi les membres fondateurs de la Ligue de la Patrie Française qui défend ardemment des positions hostiles à Dreyfus – tandis que Vidal de la Blache comme Gallois sont dreyfusards<sup>28</sup>. La seconde explication avancée est scientifique et relève d'une divergence majeure quant aux orientations de la géographie et donc quant à celles qui pourraient être mises en avant ou au contraire marginalisées dans la revue. C'est l'hypothèse principale proposée par Soubeyran. La controverse scientifique ne porte pas directement sur la question coloniale et l'éventuelle place d'articles relatifs aux colonies dans la revue mais, par l'intermédiaire de cette question, sur le choix entre deux paradigmes pour la géographie. Cette « bataille des Annales » oppose selon Soubeyran deux « systèmes d'idées »<sup>29</sup>. Dans son ouvrage de 1997, il décrit ainsi celui de Gallois à travers l'analyse d'un article sur la Dombes (Gallois, 1892) que ce dernier livre aux *Annales* :

L'article cristallise en une dizaine de pages, ce qui deviendra exemplaire de la pensée géographique française : le parti pris géologique, l'enchaînement déterministe, linéaire, nécessaire, abouti, d'une relation entre l'homme et le sol. Une approche où les découpages de l'espace qui sont produits par l'histoire et la politique dénaturent ce que la nature avait uni, et sont par conséquent déclarés artificiels et non-géographiques. Une vision non-planificatrice, qui se veut haute et désintéressée, où l'on décrit ce qui est par rapport à ce qui a été, où les actes d'aménagement et d'ingénierie récents réparent essentiellement les erreurs du passé pour retrouver l'harmonie que nous dictait la division naturelle. (1892, p. 115)

Soubeyran décrit ainsi une posture qui établit la prééminence du milieu et de l'histoire sur les sociétés et leurs localisations et qui refuse l'engagement et les propositions d'actions préférant présenter des situations existantes.

Le « système d'idées » de Dubois relèverait lui d'une géographie appliquée qui amorce une nouvelle voie possible pour la discipline. Cette géographie est tournée vers le monde et sa transformation. Les remerciements que Dubois adresse dans sa « Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale » (1894) l'illustrent clairement : ils vont d'abord à des politiques – ceux qui ont contribué à la création de la chaire –, ensuite seulement aux représentants du

---

<sup>28</sup> Une explication que Soubeyran propose dans son texte de 1994 (p. 198).

<sup>29</sup> Il définit ainsi un système qui associe quatre pôles : un projet scientifique (qui pourrait en être le cœur), une conception de l'espace, une « rhétorique » (ici, tout ce qui renvoie aux contextes et à la forme du discours), des référents épistémologiques (Soubeyran, 1994, p. 199-200).

monde savant. C'est une géographie de l'action que propose Dubois ; elle participe d'un projet de connaissance des territoires colonisés ou à coloniser dans la perspective de leur aménagement. Dans la plupart de ses écrits, Dubois revient sur la question de l'impératif de la connaissance géographique pour l'entreprise coloniale. Soubeyran, s'inspirant des travaux de Rabinow (2006), voit dans le paradigme duboisien cette forme de modernité que serait une géographie du projet et de l'aménagement. À ce titre, les territoires coloniaux seraient les laboratoires d'une pensée nouvelle de la saisie des territoires par les sociétés<sup>30</sup> ; ce que Marie-Claire Robic (1992) qualifie de rapport de domination de l'homme sur la nature. Les questions coloniales transforment la géographie, impose un « décentrement épistémologique » (Soubeyran, 1989, p. 84 ; 1994, p. 205) en proposant aux géographes non seulement de nouveaux terrains de recherche mais des terrains d'une autre nature, des espaces de potentialités. D'un autre point de vue, cette géographie « moderne » participe, aux côtés d'autres sciences humaines, à la justification de l'entreprise coloniale (Sibeud, 2004) par les « nécessités » de la mise en valeur.

Les recherches de Soubeyran s'apparentent aussi par certains aspects à une tentative de réhabilitation d'un « perdant » de l'histoire de la géographie<sup>31</sup> : trop moderne et trop novateur pour ne pas effrayer la petite communauté scientifique. Face à Dubois, Soubeyran présente les tenants d'une géographie rassurante, Gallois et plus largement de la première génération de géographes vidaliens. Il montre aussi comment cette pensée sécurisante, la mobilisation de référents internes, le respect des précurseurs participent d'une entreprise de normalisation efficace de la pensée galloisienne. Mais Soubeyran prend position contre le travail de Gallois et des textes selon lui tautologiques et dénués de scientificité. Cette posture un peu forcée, trop systématique et présentiste réduit l'efficacité de la démonstration.

Au modèle binaire proposé par Soubeyran, Marie-Claire Robic (1992) oppose – avec apparemment moins de succès en terme de diffusion – une autre lecture des différentes conceptions de la géographie en France autour des années 1900. La première est celle de Reclus et Dubois (dont les positions sont pourtant fort éloignées sur nombre de sujets), une conception unitaire de la géographie autour de l'élément humain<sup>32</sup> ; elle peut être dédoublée avec d'une part la vision romantique de Reclus d'une alliance entre l'homme et la nature et

---

<sup>30</sup> Sur ce point, voir aussi Driver (1992) qui s'attache, sans références aux travaux de Dubois, à mettre en évidence la modernité de la géographie en situation coloniale au cours des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>31</sup> Soubeyran propose une réflexion théorique sur la question dans « Les occasions manquées » (1998).

<sup>32</sup> Dubois le souligne en écrivant que « la géographie n'a pas besoin de l'épithète humaine » (1914, p. 860) ; humaine elle l'est, totalement.

d'autre part celle de Dubois pour qui l'espace terrestre est totalement finalisé par son utilité pour l'homme. Une autre conception est portée par Albert de Lapparent, géologue de formation puis géomorphologue, qui plaide pour une science naturaliste au sein de laquelle l'élément humain est presque complètement absent. Enfin, la conception de Vidal de la Blache et de Gallois repose sur une « synthèse » fondée sur une combinaison d'éléments physiques, souvent déterminants, et humains. Pour Marie-Claire Robic, il s'agit moins d'une opposition frontale entre ces diverses conceptions, que d'une confrontation complexe entre des positions au sein d'un « champ intellectuel global » avec des « convergences » et des « alliances momentanées » (p. 127) qui dessinent plusieurs combinaisons possibles. Elle insiste en outre sur la mixité du paradigme vidalien, non seulement pour ce qui concerne l'association des éléments physiques et humains, mais aussi pour sa capacité à intégrer diverses dimensions de la discipline.

De son côté, Frédéric Thomas (2003) défend dans sa thèse sur les savoirs relatifs aux forêts indochinoises pendant la période coloniale, une théorie de l'hybridation des savoirs. Elle concerne pour lui autant l'hybridation des savoirs produits *in situ* avec les savoirs académiques, que celle des savoirs produits dans le cadre d'une « géographie descriptive des colonies » et dans celui d'une « géographie coloniale » de l'action. Partant de l'étude des forêts, un objet partagé et construit au sein de plusieurs cultures, il montre que les logiques de projet et d'action relativisent les divisions entre différents types de savoirs. La démarche mise en œuvre par Thomas consiste à ne pas envisager les savoirs comme relevant *a priori* de catégories. Il peut alors montrer que par un processus qu'il qualifie de « purification », des connaissances produites au sein d'une *épistémé* peuvent être mobilisées dans un corpus de savoirs différent.

De ce point de vue, la radicalité de l'opposition mise en avant par Soubeyran peut sembler excessive. Elle établit des frontières entre deux « camps » autour des deux figures que sont Gallois et Dubois. Le parcours professionnel de Zimmermann, par exemple, illustre clairement les limites de l'entreprise. En effet, où le classer ? Galloisien ou duboisien ? Préscientifique ou moderne ? Élève de Dubois et très proche de lui pour sa conception des savoirs coloniaux en géographie et de leurs usages, c'est à Vidal de la Blache qu'il doit son poste à Lyon ; très impliqué dans les milieux colonialistes lyonnais, il est aussi de l'équipe qui s'installe à la direction des *Annales de Géographie* en 1895 et rédigera la Géographie

Universelle. Des travaux récents illustrent de la même manière la labilité des parcours, la porosité des frontières et l'hybridation des savoirs<sup>33</sup>.

La mise à l'écart – ou le retrait – de Dubois en 1894 sonnerait le glas de la « géographie coloniale ». À deux reprises, Olivier Soubeyran reprend la même formule pour conclure un texte : « Dès 1895, on peut dire que la géographie coloniale est morte. » (1989, p. 89 ; 1997, p. 174). Il force le trait jusqu'à l'erreur. C'est dommage car son propos est plus nuancé. D'une part, il distingue, au sein de la géographie qui traite des questions coloniales, une « géographie coloniale » qui disparaîtrait donc avec Dubois et une « géographie dans les colonies » (1989, p. 88) qui se développerait au sein du paradigme duboisien par l'intermédiaire d'une poignée de géographes. D'autre part, il voit en Schirmer ou Bernard des héritiers de Dubois, qui vont pouvoir prolonger sa pensée dans les *Annales de géographie* contredisant ainsi son affirmation conclusive. Mais avec cet avis de décès lapidaire, Soubeyran participe de la diffusion de la vulgate et ancre l'idée selon laquelle la géographie relative aux colonies serait totalement liée aux travaux de Dubois et donc ne survivrait pas à sa marginalisation professionnelle<sup>34</sup>. L'équation est simple, efficace par cette simplicité, mais erronée. La simple comptabilité des écrits relatifs aux colonies dans les *Annales de Géographie* pourrait suffire à installer un sérieux doute (Deprest, 2009, p. 93). Quasiment jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les *Annales* – le lieu du « rejet » duboisien – publient de nombreux articles relatifs aux colonies. Et la vision de Gallois n'est pas celle qui domine ; la plupart des articles privilégient une approche mixte, associant des approches descriptives de genre de vie à des réflexions plus engagées sur les possibilités d'aménagement des espaces (Clerc, 2006).

En abordant de manière très précise et très nouvelle, un épisode de l'histoire de la géographie française, Soubeyran ouvre un nouveau champ de réflexion et de recherches mais paradoxalement, dans le même mouvement, il resserre ce nouveau champ autour des travaux et des positions d'un auteur. Lier la géographie dite coloniale à la « bataille des Annales », à l'échec de Dubois et à sa marginalisation conduit à affirmer, à isoler, à circonscrire et à réifier un domaine disciplinaire, à en faire une configuration spécifique, voire exceptionnelle au sein de la géographie comme le confirme l'analyse des manuels d'histoire de la géographie.

---

<sup>33</sup> Par exemple la recherche que F. Deprest a consacré aux géographes français en Algérie (2009) ; les travaux de F. Ferretti sur Élisée Reclus (notamment, 2010, « Les Reclus et la Maison Hachette : la première agence de la géographie française ? », *L'Espace Géographique*, n°3, p. 239-252) ; l'ouvrage de G. Boyd sur les engagements d'Emmanuel de Martonne en Roumanie : 2012, *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, Paris, L'Harmattan.

<sup>34</sup> N'allons pas trop loin quand même dans cette voie : Dubois reste professeur de géographie, et titulaire d'une chaire, à la Sorbonne.

Soubeyran oppose deux conceptions de la géographie : celle de Vidal de la Blache et Gallois qui serait académique et détachée des affaires du monde, celle de Dubois, engagée et appliquée. Ce faisant, en dressant une barrière au sein du corpus géographique, il occulte les relations multiples et complexes qui existent entre la géographie académique et les autres formes du savoir géographique au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et occulte aussi l'intégration de la géographie relative aux colonies et à la colonisation au sein de la géographie vidalienne et post-vidalienne. Sans nier l'importance et les effets de la controverse entre Dubois et Gallois, ni la spécificité des travaux du premier, c'est en partie contre cette lecture binaire, contre la mise en évidence d'une singularité irréductible au contexte scientifique de l'époque et contre un bornage temporel indexé trop strictement sur le rayonnement de Dubois, que sont construites les analyses exposées ici.

### **Les savoirs géographiques au cœur de l'entreprise coloniale**

Dans *L'Orientalisme* (1978) puis dans *Culture et impérialisme* (1993) Edward Said présente la colonisation comme une opération spatiale de domination dans laquelle la géographie est largement engagée que ce soit de manière pratique ou symbolique. De son côté, Michael Heffernan (1994) montre à quel point les géographes français sont au cœur de l'entreprise coloniale en mobilisant leur discipline à la fois comme représentation du monde et de son organisation, comme connaissance nécessaire et comme pratique spatiale définissant l'acte même de coloniser. Dans le texte introductif de *Territoires impériaux* (2011) Hélène Blais, Florence Deprest et Pierre Singaravélou exposent la richesse des relations entre les « savoirs sur l'espace » et le « fait colonial », richesse qui dépasse très largement le cadre de la « géographie », la relativise – mais la mobilise – en croisant les pratiques vernaculaires, les savoirs construits par les savants autochtones, les discours des voyageurs ou les expertises des géographes de la puissance coloniale<sup>35</sup>. La violence faite aux sociétés autochtones est centrale dans ces relations. Elle renvoie à la notion de situation coloniale telle que Georges Balandier (1951) l'a décrite, pour qui la domination est imposée par une minorité à une majorité autochtone en arguant d'une prétendue supériorité ; cette relation inégale met en contact de manière conflictuelle des sociétés hétérogènes et ne se perpétue que par l'usage de la force et de procédures de hiérarchisation des sociétés en présence. Cette situation est en arrière-plan

---

<sup>35</sup> Les relations entre les savoirs géographiques ont donné lieu à de nombreux travaux dans le monde anglophone. Pour s'en tenir à quelques écrits pionniers, rappelons les écrits de David Livingstone (1992) ou de Felix Driver (1992) qui voient dans la géographie la science de l'impérialisme, puis d'Anne Godlewska et de Neil Smith (1994) sur les relations entre *Geography and Empire*.

de l'enquête conduite ici mais elle est essentielle. Les savoirs sur les espaces, les savoirs dits géographiques et/ou la géographie en situation coloniale participent de cette situation de domination<sup>36</sup>, ce que Olivier Dollfus appelle « une territorialité de l'autorité » (1994, p. 13). Dans ces conditions, à travers cette récurrence de la dimension spatiale, on comprend comment et pourquoi le fait colonial a pu jouer un rôle central dans la production d'une forme disciplinaire. C'est autour de l'importance accordée à la connaissance géographique au sein de l'entreprise coloniale que se structure ce qui deviendra un enseignement et, moins nettement, un domaine disciplinaire sous le nom de « géographie coloniale ».

C'est un « Algérien », c'est-à-dire selon une terminologie alors fréquemment employée, un métropolitain installé en Algérie, qui le premier pose la question des relations entre la géographie et les questions coloniales. Après des études de droit, Jules Duval (1813-1870) devient substitut du procureur du roi à Rodez, sa ville natale. C'est à la fois l'ennui, ses convictions libérales et une sensibilité aux utopies socialistes qui le pousse, en 1847, à abandonner cette vie paisible. Il quitte la France pour l'Algérie avec la perspective de diriger une exploitation agricole dans la plaine du Sig. Il joint ainsi les actes aux idées, convaincu de la nécessité de prendre possession du monde et d'en exploiter les ressources. Déjà les savoirs géographiques lui semblent importants ; il fait la classe aux enfants, leur présente le globe terrestre et les perspectives de mise en valeur de la totalité planétaire. Mais l'expérience de Duval à la direction de cette exploitation gérée selon des principes fouriéristes tourne court. Il reste encore quelques années en Algérie et mène conjointement une carrière de publiciste et d'homme politique. Puis il rentre en France et se fixe à Paris au début des années 1850. Rapidement, il collabore à de nombreux journaux et revues, et devient un des meilleurs spécialistes des questions coloniales. En 1857, il entre à la *Société de Géographie de Paris* (SGL) où il prend rapidement une place importante ; en 1868, il est président de la Commission centrale, le véritable organe de décision de la SGL. Son intérêt pour la géographie se traduit notamment à travers ses interventions devant ses collègues de la SGL et la publication de deux ouvrages *Notre pays* (1867) et *Notre planète* (1870). Il meurt de manière accidentelle au début de la guerre contre la Prusse alors qu'il retournait à Rodez.

Pour Duval, une colonisation efficace passe par de solides connaissances géographiques ; cette idée deviendra un leitmotiv des géographes spécialistes des questions coloniales. D'autre part, dans le contexte encore incertain des années 1860 pour ce qui concerne la définition de champs scientifiques institutionnalisés, il plaide pour des rapprochements disciplinaires, des

---

<sup>36</sup> Situation qui, étant donné le sujet de l'enquête, ne sera examinée ici que du point de vue du colonisateur.

configurations spécifiques en lien avec la colonisation : la géographie joue un rôle central dans cette réflexion. Ainsi, à travers ces deux ordres de préoccupation, Duval le premier, associe le champ des savoirs géographiques aux questions coloniales. Lors d'une conférence faite devant ses collègues de la SGL le 1<sup>er</sup> mai 1863 et publiée la même année dans le bulletin, il propose le rapprochement de l'économie politique et de la géographie, deux sciences « délaissées » (p. 170). Dans son exposé, il présente les richesses potentielles de la planète, les difficultés qu'ont les « sauvages » à en tirer profit et le rôle que les « civilisés » ont à jouer pour les y aider ; et en profiter aussi. Pour mettre en branle ce processus de mise en valeur, il argue de nécessaires savoirs. Suit alors une énumération de l'ensemble des connaissances à acquérir : celles relatives aux courants qui permettent d'économiser du temps et de l'argent dans les traversées océaniques, celles des vents, des climats, des sols, des tempêtes, des tremblements de terre ou encore des minéraux. Ces connaissances ont une dimension géographique qui complète l'économie politique comme Duval le signale à propos des minéraux : « nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les grandes catégories de produits qui composent la matière du globe terrestre, et que la science géographique enregistre suivant leur distribution, la science économique suivant leur emploi » (p. 230). Dans ce partage des rôles, la géographie décrit tandis que l'économie politique explique et applique. Dit autrement, la fonction de la géographie dans la colonisation de la planète serait la suivante :

C'est en dressant l'inventaire complet de toutes les forces naturelles à exploiter et des produits à échanger, pays par pays, que la géographie rend de précieux services à l'économie politique. (...) Au travail humain, elle signale les terres à habiter, les mers à sonder, les forêts à abattre ou aménager, les plantes et les animaux à élever ou à acclimater, les forces motrices à utiliser, les richesses souterraines à fouiller. Elle guide chaque race dans l'établissement de l'économie. À l'échange humain, elle signale les infinies ressources, qui résultent de la diversité de tous les éléments terrestres et sociaux dont elle dresse l'inventaire. (p. 245)

La géographie montre (...) quels emplacements sur le globe les colonies sont les plus profitables aux métropoles, et celles qui sont les plus propices à la race blanche, et celles où doivent prédominer les races colorées. (p. 313-314)

La géographie, la matérialité de la sphère et sa symbolique sont étroitement associées au sein de ce projet. « Il n'est pas de géographe qui ne porte notre planète dans son esprit, qui ne manie et ne fasse tourner avec plaisir la sphère sous ses doigts, qui ne la contemple » (Duval, 1863, p. 308). Avec cette métaphore de la saisie du monde, de son contrôle, il exprime la dimension spatiale de la colonisation et l'impératif de connaissance géographique. Dans un

autre texte, *Les colonies et la politique coloniale de la France* (1864), Duval propose un nouvel éclairage sur la place et la fonction de la géographie au sein des savoirs. Il passe d'une association stratégique entre deux savoirs à l'avenir incertain, à un véritable projet politique autour des questions coloniales. La colonisation est alors définie comme un projet global d'exploitation de la totalité planétaire. S'inspirant de la pensée saint-simonienne<sup>37</sup>, il l'envisage comme une action de mise en valeur au profit de tous. En 1872, avec *L'étude et l'enseignement de la géographie*, le savant polygraphe Émile Levasseur<sup>38</sup> s'inscrit dans le même type de réflexion. Il défend notamment un enseignement de la géographie plus adapté aux transformations du monde, aux nécessités liées à sa connaissance, à sa mise en valeur et à son appropriation.

Revenons au texte de Duval, celui de 1864 ; il y plaide pour le rapprochement d'un vaste ensemble de savoirs au sein d'une « science de la colonisation ». Quelle serait la place de la géographie au sein de cette nouvelle science ? À peu près la même que dans l'association préconisée l'année précédente : cette science « demande à la géographie ses lumières sur la situation, l'étendue, la configuration, la constitution géologique, les ressources des terres vacantes. » (p. xviii-xix). C'est donc une science spéciale qu'il s'agit de promouvoir, dans laquelle la géographie serait insérée. S'il est question d'une « science de la colonisation » et point encore de « sciences coloniales » distinctes les unes des autres, et donc de « géographie coloniale », c'est sans doute parce qu'aucune des sciences humaines en devenir n'est suffisamment installée dans le champ intellectuel et institutionnel. Peut-être aussi parce que les acteurs de la colonisation comme pratique n'ont que faire des hypothétiques découpages disciplinaires dans la production des savoirs. C'est ce que montre également Frédéric Thomas à travers l'étude des savoirs produits sur le sol indochinois (2004) ; « l'explorateur n'œuvre en aucune manière pour le compte d'une de ces disciplines [la géographie et l'ethnographie], mais pour la pénétration de ces régions » (2004, p. 641). C'est sur cette base que le projet d'une « science de la colonisation » pourrait prendre sens. C'est la « *raison coloniale* » (Thomas, 2004, p. 645) qui donne forme et sens aux savoirs produits, hors des configurations disciplinaires. Il existe « un corpus de savoirs spécifiques (...) produits en situation coloniale » comme le note aussi Pierre Singaravélou (2011, p. 13) et en particulier sur le terrain, dans le cadre d'expéditions à la fois militaires et scientifiques que ce soit en Égypte, en Algérie ou ailleurs. Si le projet d'une « science de la colonisation » n'aboutit pas, c'est

---

<sup>37</sup> Duval a balancé tout au long de sa vie entre les deux utopies socialistes que sont le fouriérisme et le saint-simonisme.

<sup>38</sup> Voir P. Clerc, 2007, « Émile Levasseur, un libéral en géographie », *L'Espace Géographique*, n°7, p. 79-92.

autant en raison de la disparition précoce de Duval que de l'émergence des spécialisations disciplinaires et de l'affirmation des identités professionnelles.

### **Enseigner les questions coloniales**

C'est dans cet univers mental qui donne aux savoirs géographiques une place importante pour l'entreprise coloniale qu'est posée la question de l'enseignement. Cette configuration nouvelle se dessine à la fois dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Les évolutions de la géographie scolaire à partir du milieu des années 1860 facilitent l'intégration d'un enseignement colonial. En effet, la culture disciplinaire relevait jusque là surtout de la nomenclature administrative et d'éléments de repérage pour les actions de l'histoire. Sous l'impulsion de Victor Duruy et d'Émile Levasseur, de nouvelles finalités émergent, plus utilitaires, qui placent la géographie économique au cœur du projet éducatif. Par cette mutation, la géographie, jusque-là subordonnée à l'histoire, gagne en autonomie et en légitimité. Sa place dans les cursus est renforcée par ces orientations puisque à partir de 1872-1874, l'enseignement géographique ne quitte plus l'enseignement secondaire. Dans ses mémoires (1901), Duruy dit avoir pris conscience de l'inadéquation de l'enseignement avec les besoins du monde moderne lors d'une visite dans une classe de 4<sup>ème</sup>, alors qu'il exerce encore la fonction d'inspecteur général. Il remarque un élève qui tente, avec de grandes difficultés, de traduire du grec et du latin. Il l'interroge sur ses projets professionnels ; l'élève lui dit qu'il sera, comme son père, cultivateur. Le décalage entre les savoirs proposés et ceux dont aurait besoin cet élève choque le futur ministre qui conclut :

Ce que je vis dans les autres lycées et collèges, durant mes deux années d'inspection générale, me confirma dans la pensée que s'il était excellent de faire, par les études classiques, des lettrés, des avocats et des médecins, il ne l'était pas moins de donner aux futurs employés du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, les connaissances spéciales que leur profession réclamait » (Duruy, 1901, t.1, p. 168).

Devenu ministre de l'Instruction publique, Duruy décide d'engager des réformes. En 1865, il institue l'enseignement spécial, un enseignement secondaire raccourci (cinq années) et directement orienté vers la préparation au monde du travail. Pour rédiger les programmes de géographie, Duruy s'en remet à son ancien collègue du lycée Napoléon, Émile Levasseur. Ce

dernier<sup>39</sup> présente le commerce, l'industrie et l'agriculture comme des activités indissociables et au service de la connaissance du monde. Il ajoute qu'il est utile de savoir :

la géographie commerciale des pays éloignés, de connaître les produits fournis par les industries extractives, manufacturières et agricoles des principales contrées, le gisement et l'importance des matières premières de grande consommation, les produits que consomment et fabriquent les places les plus importantes, les moyens de communication<sup>40</sup>.

Ces objectifs structurent les contenus et les démarches des programmes de l'année préparatoire et des trois années qui suivent. La terre et ses sous-ensembles sont appréhendés comme des ressources potentielles que l'activité humaine est susceptible de valoriser par l'exploitation minière, la culture, l'élevage, l'industrie, les activités de transport et de commerce. L'enseignement secondaire spécial de la géographie a pour objectif de présenter ce potentiel et sa valorisation. La mutation se poursuit quelques années plus tard avec les programmes de l'enseignement secondaire classique, toujours sous la responsabilité de Levasseur.

La transformation des finalités de l'enseignement géographique facilite l'intégration de l'étude des colonies dans les cursus. Elle est visible dès les programmes « Levasseur », lui-même favorable à l'expansion coloniale, et se renforce au cours des années 1880 alors que la France entre dans une nouvelle période active de colonisation (Tunisie, Madagascar, Annam...) marquée par la concurrence entre puissances. Les responsables scolaires assignent explicitement à l'enseignement de la géographie de répondre à ces défis. Le 10 mars 1886, le Directeur de l'enseignement secondaire Charles Zévort adresse un rapport à son ministre de tutelle à propos des nouveaux programmes de l'enseignement spécial. Il profite de l'occasion pour faire état de ses convictions concernant l'enseignement géographique en général. La discipline qui doit être enseignée aux élèves n'est pas :

la géographie encyclopédique (...), ni la géographie réduite à une sèche et stérile nomenclature, mais la géographie considérée comme la science qui nous renseigne sur les ressources économiques des peuples étrangers, qui signale leur produits naturels, qui insiste sur les facilités d'extraction et de mise en œuvre des matières premières, sur les routes du

---

<sup>39</sup> Le texte est signé par le ministre de l'Instruction publique mais Levasseur en est très probablement l'auteur.

<sup>40</sup> « Méthodes d'enseignement dans les années de l'enseignement secondaire spécial », (Marchand, 2000, p. 344). Ce texte accompagne les programmes.

commerce ; qui provoque constamment la comparaison sur les ressources similaires de la France, qui nous montre par là où nous en sommes nous mêmes, quels efforts nous avons à faire, quel terrain à regagner, quelles positions à conserver ou à défendre<sup>41</sup>.

Ce texte est important par la synthèse qu'il opère entre une géographie économique qui décrit précisément le monde, ses caractéristiques et ses potentialités, et une discipline tournée aussi vers des préoccupations nationalistes. Zévort fait référence à un contexte de compétition dans lequel le terrain se gagne et les positions se défendent. Les savoirs géographiques sont ceux d'une discipline du renseignement.

Une nouvelle réforme, en 1890, fournit l'occasion d'enfoncer le clou. Dans un long texte, signé par Léon Bourgeois, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Jean Jallifier, professeur au lycée Condorcet, plaide pour l'essor des connaissances géographiques dans un monde profondément bouleversé :

Les nécessités de ce temps, les besoins de ce pays, c'est à la géographie surtout qu'il appartient de les faire connaître. Comme l'histoire le fait pour le passé, elle assigne à notre patrie sa place dans le monde actuel ; elle pèse ses ressources de toutes sortes, elle les compare ; elle trace son champ d'action, montre dans quelle direction on pourra l'étendre, sur quels points il faudra la défendre ; elle signale les obstacles, les concurrences, et nous marque le rang que nous devons garder ou prendre dans la grande mêlée des intérêts contemporains.

Pour ce qui concerne le programme de la classe de rhétorique, il met l'accent sur l'impératif qui consiste à penser le monde afin de penser la France :

De plus, pour mettre la jeunesse française en garde contre un défaut qui a pu être un défaut français, ne voir que soi dans le monde, on étendra ce cours jusqu'aux limites du monde, par des aperçus sur notre colonisation, notre protectorat, nos relations commerciales, politiques et mêmes intellectuelles. On donnera ainsi à notre patrie sa place parmi les nations ; et ce sera le terme naturel de l'enseignement géographique, car c'est la *fin* de l'éducation morale et civique que nous nous faisons un devoir de ne jamais séparer de la culture intellectuelle<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> Cité par Philippe Marchand, 2000, p. 518.

<sup>42</sup> Cité par Philippe Marchand, 2000, p. 582.

Jallifier insiste encore : il ne s'agit pas seulement d'un « enseignement géographique » mais d'une « éducation par la géographie »<sup>43</sup>

Si l'enseignement secondaire accorde une place importante aux savoirs coloniaux et les intègre dans une vision plus utilitaire de la discipline, c'est sans doute dans l'enseignement supérieur que ces savoirs prennent le plus d'ampleur. Les *Annales de Géographie* ont publié en 1900 un récapitulatif des principaux enseignements supérieurs de géographie en France pour l'année 1899-1900<sup>44</sup> qui nous apprend qu'un tiers des enseignements est affecté à des questions coloniales ou bien à l'étude de colonies spécifiques (fig. 2). En terme de volume horaire, le bilan est presque équivalent avec environ 30% des heures de cours qui sont consacrées à ce sujet. Sept enseignements lui sont spécifiquement dédiés : la chaire de la Sorbonne et le cours complémentaire qui y est associé, le cours de géographie de l'École Coloniale, la chaire de l'École Libre des Sciences Politiques, le cours de l'Université et de la Chambre de Commerce de Bordeaux, le cours de la Chambre de Commerce de Marseille et celui de Lyon. On peut y ajouter une partie importante des cours de géographie de l'École Supérieure des Lettres d'Alger (Deprest, 2009). Vincent Berdoulay recense des enseignements coloniaux dans neuf universités françaises en 1905 (1995, p. 62). Pierre Singaravélou (2009) montre que des temporalités très voisines concernent l'ensemble des sciences sociales : histoire, économie, psychologie, ethnologie... et donnent forme à un « enseignement supérieur colonial ».

De la mise en valeur du monde au profit de la totalité de l'humanité à la défense des intérêts coloniaux de la France, c'est la même question qui préoccupe certains savants en particulier au cours des années 1870 et 1880. Par l'enseignement d'une géographie renouvelée, il s'agit de contribuer efficacement à l'essor économique national.

---

<sup>43</sup> Cité par Philippe Marchand, 2000, p. 592-593.

<sup>44</sup> Ce panorama comporte néanmoins des lacunes. Les enseignements des écoles supérieures de commerce et les cours dits populaires, cours municipaux ou cours pour adultes ne sont pas mentionnés.

Enseignant	Établissement	Intitulé de l'enseignement	Durée
Schirmer	Faculté des Lettres de Paris	<i>Questions de géographie de l'Europe et de l'Afrique</i>	1h
Dubois	Faculté des Lettres de Paris Chaire de géographie coloniale	<i>Géographie de l'Afrique Occidentale</i>	1h
Dubois	Faculté des Lettres de Paris Chaire de géographie coloniale	<i>Étude de diverses questions de géographie coloniale</i>	1h
Dubois	Faculté des Lettres de Paris Chaire de géographie coloniale	<i>Exercices pratiques des étudiants (Géographie coloniale)</i>	1h
Froidevaux	Faculté des Lettres de Paris	<i>Sciences auxiliaires de la géographie et de l'histoire coloniale</i>	?
Cordier	École des Langues orientales vivantes (Paris)	<i>Géographie, histoire et législation des États de l'Extrême-Orient</i>	?
Gauthiot	École coloniale	<i>Étude particulière des colonies de la France et de leurs rapports avec celles des pays étrangers</i>	2h
Pelet	École des Sciences Politiques	<i>Géographie de l'Afrique Française et de l'Extrême-Orient</i>	1h
Rainaud	Université de Caen	<i>L'Afrique du Nord-Est</i>	1h
Lorin	Université de Bordeaux (Fondation de la Chambre de Commerce)	<i>Les voies de pénétration en Afrique</i>	1h
Lorin	Université de Bordeaux (Fondation de la Chambre de Commerce)	<i>Madagascar</i>	1h
Lorin	Université de Bordeaux (Fondation de la Chambre de Commerce)	<i>Exercices pratiques de géographie coloniale</i>	1h
Masson	Université d'Aix-Marseille	<i>Les colonies européennes en Afrique. Exercices pratiques</i>	1h
Jumelle	Chambre de Commerce de Marseille	<i>Cours de produits coloniaux</i>	1h
Zimmermann	Chambre de Commerce de Lyon	<i>L'Indo-Chine et les États d'Extrême-Orient</i>	1h
Zimmermann	Chambre de Commerce de Lyon	<i>Les colonies françaises</i>	1h
Zimmermann	Chambre de Commerce de Lyon	<i>Questions diverses de géographie coloniale</i>	1h
Bernard	École Supérieure des Lettres d'Alger	<i>Les populations du Sahara septentrional</i>	1h
Bernard	École Supérieure des Lettres d'Alger	<i>Géographie des pays musulmans, spécialement l'Algérie et la Tunisie</i>	1h

Fig. 2 : Les cours de géographie coloniale dans l'enseignement supérieur français (1899-1900) (source : d'après « Examens et cours de géographie, 1899-1900 », *Annales de Géographie*, 1900, n°43, p. 82-85)

## Les mots pour le dire

La notion d' « histoire coloniale » fait partie de ces catégories qui découpent l'histoire en grands domaines au même titre que l'histoire économique et sociale. À y regarder de plus près, la notion est pourtant plus floue qu'il n'y paraît. Que désigne au fond l'expression : une histoire de la geste coloniale ? Une histoire engagée dans un soutien plus ou moins affirmé à la colonisation ? L'histoire faite au temps de la colonisation ? L'histoire des peuples colonisés ?

Ces interrogations de Sophie Dulucq et de Colette Zytnicki (2003, p. 114) sont salutaires. Elles méritent d'être formulées pour ce qui concerne la géographie. La « géographie coloniale » n'est pas une évidence. Elle n'existe pas simplement parce que pendant la période coloniale des savoirs géographiques étaient produits sur les espaces colonisés ou relatifs à la colonisation. Dans la plupart des textes contemporains, l'expression « géographie coloniale » est utilisée sans guillemets, ni définition. On peut le regretter pour trois raisons au moins. D'abord, parce que l'usage de cette expression dans le contexte savant, politique et sociétal de l'époque coloniale renvoie à une situation précise, datée, qui définit en général un ou des enseignements. Ensuite, parce qu'une approche épistémologique et historienne qui se définit comme un regard porté d'ici et maintenant nécessiterait l'usage, à des fins d'intelligibilité, d'un vocabulaire nouveau, ou pour le moins justifié et assumé si ce n'est pas le cas, plus que la reprise sans précaution d'une expression contextualisée. Enfin, parce que d'autres expressions comme « géographie des colonies » et « géographie de la colonisation » sont aussi utilisées au tournant du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ce qui justifie en soi des clarifications.

Jusqu'au milieu des années 1880, l'expression « géographie coloniale » est absente des différents corpus qui traitent séparément ou ensemble des savoirs géographiques et des questions coloniales. Sans accorder une place trop importante à la recherche de ce qui serait la première occurrence, on peut signaler en 1885 « géographie coloniale » dans un texte consacré à la Nouvelle-Calédonie<sup>45</sup>. L'auteur y dénonce « l'ignorance où était la métropole de sa géographie coloniale » (p. 8) ; le sens est ici celui de la connaissance géographique des colonies.

---

<sup>45</sup> L. Moncelon, 1885, « Les colons, les transportés, les récidivistes à la Nouvelle-Calédonie. Conférence faite à la *Société de Géographie Commerciale de Paris* par Léon Moncelon (délégué au Conseil Supérieur des Colonies) », Paris, Alphonse Derenne.

C'est surtout dans le contexte de l'enseignement que les occurrences de ce syntagme commencent à être mobilisées. En 1885, aurait été créée à la Sorbonne une maîtrise de conférences de « géographie coloniale » ; c'est en tout cas ce qui apparaît dans la plupart des écrits contemporains sans que jamais la source de cette information ne soit fournie. C'est Numa Broc qui en fait état le premier dans des articles de 1974 et 1978. Cette création serait liée à « l'affaire de Lang-Son »<sup>46</sup>. Broc avance cela en s'appuyant sur une remarque, à mon sens de portée plus générale, de Ludovic Drapeyron (1974, p. 560-561). Ce dernier, défendant l'idée d'une école de géographie, jugeait que des connaissances géographiques plus assurées, celles des « distances » et des « obstacles », auraient permis d'évaluer à sa juste valeur les effets de cette défaite (1885, p.1). C'est sans doute ce rapprochement entre une défaite coloniale et un besoin de géographie qui a conduit à qualifier de « coloniale » la maîtrise de conférences. Drapeyron, dans la chronique pourtant précise des faits géographiques qu'il tient pour la *Revue de géographie*, ne fait pas état d'un enseignement spécifiquement orienté vers les questions coloniales. Il mentionne, sans plus de précision, la mise en place d'une « conférence de géographie » attribuée à Marcel Dubois<sup>47</sup>.

La première occurrence, attestée, de l'expression pour désigner un enseignement date de 1886 avec la chaire de « géographie coloniale » créée à l'École libre des sciences politiques. Cette chaire est confiée à Paul Pelet, membre du Conseil supérieur des colonies, secrétaire d'Émile Boutmy le fondateur de l'École, et futur auteur d'un *Atlas des colonies françaises* en 1900. En 1893, la « géographie coloniale » entre à la Faculté des lettres de Paris avec la création d'une chaire confiée à Marcel Dubois puis tout s'enchaîne assez vite lorsqu'en province, des cours de « géographie coloniale » sont mis en place dans les universités et les chambres de commerce. Du côté de l'enseignement secondaire, la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie initie une enquête sur l'enseignement de la « géographie coloniale » en 1927. L'expression ne semble pas avoir été utilisée antérieurement dans le bulletin de la Société.

---

<sup>46</sup> Les événements qui ont lieu à Lang Son, une petite ville située à la frontière entre la Chine et le Tonkin, en mars 1885, sont surtout connus pour leur impact sur la politique métropolitaine. Ils entraînent la chute du gouvernement Ferry et montrent la fragilité de l'option colonialiste. Le conflit avec la Chine (et ses enjeux relatifs à la maîtrise de l'Annam et du Tonkin) est presque réglé, au printemps 1885, lorsque Ferry décide de conquérir Lang Son. Les troupes françaises repoussent d'abord les Chinois ; l'opération semble en bonne voie. Mais le général de Négrier, qui commande le détachement, est blessé et son remplaçant, le lieutenant-colonel Herbinger, panique ; il ordonne la retraite et surtout, le 29 mars, le commandant en chef des forces françaises en Indochine, Brière de l'Isle, envoie un message inquiet à Paris et demande des renforts. Immédiatement, c'est la crainte d'un enlèvement ou d'une déroute, d'un « Sedan colonial » comme l'écrit *Le Temps*. Cela provoque la colère des opposants à Ferry et la chute de son gouvernement. Dans les faits, il ne s'est pourtant presque rien passé hors des problèmes de communication. D'ailleurs, le traité entre la France et la Chine qui reconnaît le protectorat français sur l'Annam et le Tonkin est signé le 9 juin 1885.

<sup>47</sup> Dans un recensement des cours de géographie de l'enseignement supérieur (1888, *Revue de Géographie*, tome 17, p. 458).

Plusieurs numéros consécutifs font état de l'avancée de cette enquête, livrent des témoignages et rendent compte des débats en cours. Une brève « émotion » est provoquée par ce sujet : certains intervenants se demandent si la « géographie coloniale » est vraiment enseignée en France et s'en inquiètent.

Dans la subdivision des savoirs proposée par la section bibliographique des *Annales de Géographie* puis dans Bibliographie Géographique Internationale (BGI)<sup>48</sup>, il n'y a jamais eu de rubrique « géographie coloniale ». En 1893, existe une rubrique « Ethnographie, population, colonisation » ; à partir de l'année suivante et jusqu'en 1899, elle devient « Mouvement de la population, colonisation » ; jusqu'en 1947 les deux rubriques « Géographie économique, colonisation » ou « Géographie économique et colonisation » se succèdent. Puis à partir de cette date, il n'y a plus de référence aux questions coloniales dans les rubriques de la BGI (Robic, 1991).

Pour ce qui concerne les congrès de l'Union Géographique Internationale (UGI) (Robic, 1996 et 2013), c'est seulement en 1934 lors du congrès de Varsovie qu'une sous-section de la section « Géographie humaine » est appelée « Géographie coloniale »<sup>49</sup>. Selon Robic (2010), c'est en raison des tensions politiques et de la dimension possiblement explosive d'un tel sujet que la question est esquivée depuis le début du siècle. Quatre ans après le congrès de Varsovie, en 1938 à Amsterdam lors du 15<sup>ème</sup> congrès, une section à part entière est nommée ainsi ; le tabou est tombé. C'est un succès immédiat : avec 72 communications, deux fois plus que la section « Géographie humaine » à laquelle elle était rattachée précédemment, plus que n'importe quelle autre section du congrès (Leclerc, 1989), la « géographie coloniale » loin d'être morte atteint sa plus grande visibilité à l'échelle internationale. Quatre géographes français proposent des communications : Pierre Deffontaines, Pierre Gourou, Charles Robequain et Robert Tinthoin<sup>50</sup>. Le président de l'UGI, Charles Close, justifie dans son discours d'ouverture l'évolution des thématiques d'un congrès à l'autre. La disparition d'une section consacrée aux explorations, et implicitement son remplacement par la section de

---

<sup>48</sup> Louis Raveneau, secrétaire de rédaction des *Annales de géographie* prend en charge la section bibliographique de la revue lors de sa création en 1891. En 1895, la Bibliographie annuelle devient une livraison à part. En 1921, sous le patronage de l'Association des Géographes Français, elle acquiert une reconnaissance plus large et évolue désormais séparément des *Annales*. En 1932, elle devient « Bibliographie Géographique Internationale », avec un comité de patronage international, conformément aux vœux exprimés au Congrès international de géographie du Caire en 1925 et à celui de Paris en 1931 (D'après le site de la BGI <http://bgi-prodig.inist.fr/>). Voir aussi Robic, 1991.

<sup>49</sup> Elle est par contre fréquemment utilisée dans les congrès des sociétés de géographie en France. Quand le Congrès se tient dans une ville de l'Empire, comme à Tunis en 1904, la « géographie coloniale » fait même l'essentiel des communications.

<sup>50</sup> Il faut y ajouter Albert Charton et Marcel Larnaudé qui participent aux discussions ainsi que René Maunier (sociologue), Edmond Giscard d'Estaing (économiste), Alexandre Varenne (homme politique) et Jean-François Duflos (?).

« géographie coloniale », sont associés aux évolutions du monde et des centres d'intérêt. Certes, la situation du pays organisateur n'est pas étrangère à cette orientation et à ce succès. Comme le rappelle Jacques Leclerc (1989), les Pays-Bas ont alors un Empire de plus de 2 millions de km<sup>2</sup> et de 65 millions d'habitants. Au vu des titres des communications, cette géographie se veut applicable à travers notamment l'étude des possibilités de colonisation agricole ou industrielle, et des impératifs d'aménagement. Les débats sont parfois très pratiques ; par exemple se demander à quelle altitude, il est préférable que les Portugais installent leurs lieux de vie en Angola ou au Mozambique.

L'évidente vitalité de cette nouvelle section de l'UGI ne doit pas masquer deux débats qui portent sur la définition et les limites du champ de la « géographie coloniale » ; débats qui d'une certaine manière le disqualifient déjà et illustrent un décalage des temporalités entre les mises en ordre internationale et nationale (française pour le moins) du savoir géographique. Le premier débat annonce le glissement de la « géographie coloniale » à la « géographie tropicale » à travers des hésitations terminologiques. Les deux expressions ou des expressions voisines (« zone tropicale », « régions coloniales » et « régions tropicales ») alternent dans les intitulés des questions à l'ordre du jour. Cela suscite des discussions ; celle, secondaire et technique, de la non-coïncidence spatiale des deux ensembles et surtout celle de leurs spécificités. Du colonial ou du tropical, qu'est qui l'emporte dans la structuration des espaces ? Gourou et quelques autres intervenants tranchent pour le second, « récusant implicitement le bien-fondé de l'ordre du jour, sinon de la section elle-même » (Leclerc, 1989, p. 92).

Le second débat, plus hexagonal peut-être, est posé par André Gibert dans le compte rendu du congrès qu'il livre aux *Annales de Géographie* :

La Géographie coloniale (III c) comporte, d'une part, des problèmes qui relèveraient aussi bien de telle ou telle autre branche de la géographie générale, de l'autre, des questions de géographie politique, ethnologique, démographique, dont certaines ne sont pas sans délicatesse aujourd'hui. Au vrai, il semble qu'une méthode soit encore à chercher dans ce domaine, si tant est que les problèmes coloniaux constituent un groupe spécial d'études géographiques. (1938, p. 569)

Bref, Gibert hésite à reconnaître la « géographie coloniale » comme un domaine spécifique de la géographie ; mais il semble plutôt se ranger dans le camp de ceux qui, contre Dubois,

pensent que les espaces coloniaux ne justifiaient pas une forme de pensée géographique particulière.

L'émergence internationale de la « géographie coloniale » est immédiatement suivie par sa contestation. La section n'est pas reconduite lors du congrès suivant en 1949 à Lisbonne ; elle est remplacée par « Géographie de la colonisation », une section qui expose plus particulièrement « les effets de la colonisation dans les pays colonisés » (Robic, 1996, p. 217). En 1952 à Washington, il n'y a plus aucune référence aux questions coloniales dans l'intitulé des sections. Pour ce qui concerne les commissions, structure de l'activité régulière de l'UGI, la référence aux questions coloniales n'apparaît jamais. La situation du congrès d'Amsterdam apparaît ainsi dans son exceptionnalité. Cela ne remet pas en cause l'importance du phénomène mais permet de le circonscrire plus précisément. La section coloniale de 1938 répond à une préoccupation majeure des géographes (européens pour l'essentiel), mais son apparition est retardée en raison de sa sensibilité politique ; elle témoigne aussi d'une convergence de vue qui ne résistera pourtant pas à la montée des mouvements indépendantistes. Comme pour ce qui concerne les découpages de la BGI et, plus généralement, la revendication « coloniale » de la géographie, la Seconde Guerre mondiale est le tournant le plus important.

Revenons, dans un cadre plus hexagonal, au problème soulevé par Gibert : qu'est-ce que la « géographie coloniale » en tant qu'entité au sein de la discipline ? La question émerge dès la mise en œuvre d'un enseignement avec un débat portant sur le choix entre deux syntagmes : « géographie coloniale » et « géographie des colonies ». Les enjeux de ce débat sont posés le 14 décembre 1893 dans la « Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale » de Dubois. Ce dernier se félicite de l'intitulé de son cours<sup>51</sup> tout en déplorant que son point de vue sur l'usage de cette expression ne soit pas plus largement partagé : « on lui reproche je ne sais quelle obscurité, une méchante tournure d'abstraction, une allure philosophique » (p. 124). Pour Dubois parler de « géographie coloniale » revient à mobiliser une épithète pour orienter un substantif : qualifier la géographie de « coloniale » est une manière de la pratiquer liée à une idéologie et à un projet. « Coloniale », cette science est aussi une science appliquée, utile à la mise en valeur du monde par les sociétés. Dubois, comme Zimmermann notamment, produisent des savoirs géographiques déterminés par la situation spécifique des espaces

---

<sup>51</sup> Dans son article des *Annales de géographie* (2003), C. d'Alessandro fait une erreur en mentionnant la préférence de Dubois pour l'expression « géographie des colonies » en raison du côté abstrait de la géographie coloniale (p. 314).

coloniaux. Ainsi, Dubois s'oppose à ceux qui préféreraient « le titre de "géographie des colonies françaises" » (1894, p. 124). Cette appellation renvoie à ses yeux à l'identification d'un objet spatial comme un autre auquel on appliquerait une méthode géographique standardisée. Les colonies méritent selon lui mieux que ça. Son projet est de dépasser la méthode descriptive qu'il condamne :

Je veux croire que l'État, en instituant une chaire de géographie coloniale, nous a demandé d'étudier pour conclure, d'éclairer par l'examen attentif du domaine d'outre-mer de la France et par d'instructives comparaisons avec l'œuvre des autres peuples, la généreuse initiative de nos explorateurs et de nos officiers, de rechercher les lois d'une colonisation vraiment rationnelle (p. 125).

Demangeon adopte une position un peu différente de celle de Dubois dans son ouvrage de 1923 *L'Empire britannique*, sous-titré *Étude de géographie coloniale*<sup>52</sup>. Il définit d'emblée ce que n'est pas la « géographie coloniale » : « Il ne s'agit ni de raconter la conquête, ce qui est la tâche de l'histoire, ni de décrire les pays, ce qui est la tâche de la géographie régionale » (p. v). Il poursuit en examinant les modalités de la relation coloniale :

Il s'agit, avant tout, d'étudier le contact de deux types de peuples appelés à s'associer dans une colonie : l'un, avancé, pourvu de capitaux et de moyens matériels, en quête de richesses nouvelles, mobile dans l'espace, ouvert à la notion de l'entreprise, de l'aventure, de l'inconnu et de l'exotique ; l'autre, isolé, replié sur lui-même, fidèle à d'antiques modes de vie, aux horizons bornés, mal équipés en armes et en outils. La recherche consiste à expliquer comment le peuple colonisateur a procédé pour exploiter son domaine, pour créer de la richesse, pour dominer et utiliser les indigènes, et comment le pays colonisé, en vertu de sa nature physique et de l'état de colonisation de ses habitants, a réagi au souffle de l'esprit nouveau. Dans le cadre très large de la géographie humaine, on se propose ainsi de montrer comment, sur un théâtre à la fois très particulier et très divers, un groupe d'hommes a su mettre en œuvre ses facultés d'invention, d'adaptation, d'acclimatation et de propagation. (p.v-vi)

---

<sup>52</sup> Sur Demangeon en général et sur cet ouvrage en particulier, voir la thèse de Denis Wolff (2005) notamment les pages 570 à 597.

Pour Demangeon, c'est bien la spécificité de cette situation coloniale qui est au cœur de l'analyse du géographe<sup>53</sup> ; il s'intéresse aux pays colonisés en tant que territoires où s'exerce l'action coloniale. Cette spécificité le conduit à autonomiser le champ au sein de la géographie humaine (Wolff, 2005). Mais il s'écarte de la position de Dubois par des références beaucoup moins fréquentes aux perspectives d'aménagement et par une approche de nature géopolitique.

Aux conceptions de Dubois et Demangeon s'opposent – mollement à mon sens – outre celle de Gibert au congrès d'Amsterdam, celles de Georges Hardy dans *Géographie et colonisation* (1933) et de Jacques Weulersse dans *L'Afrique Noire* (1934). Le point de désaccord porte sur la spécificité ou non de savoirs géographiques produits dans une situation coloniale et à propos des espaces colonisés ou colonisables. Hardy et Weulersse n'accordent pas une fonction structurante à la situation coloniale comme élément de spécification d'une géographie. Bien qu'idéologiquement éloignés, ils critiquent l'usage de l'expression « géographie coloniale » sur un registre très voisin ; Hardy suggère de parler de « géographie des colonies » en arguant du fait que les manières de faire de la géographie ne doivent pas varier selon que l'on étudie un espace ou un autre. Il n'y a pas deux géographies écrit Weulersse, « une pour la métropole et l'autre pour les territoires d'outre-mer » (cité par Singaravélou, 2011, p. 260). Ces réticences vis-à-vis du qualificatif « colonial » n'ont probablement pas une grande importance en elles-mêmes<sup>54</sup>. Par contre, elles révèlent une opposition profonde entre deux manières de faire de la géographie en posant la question de la spécificité ou non du terrain colonial comme objet de recherche. C'est un enjeu majeur et permanent qui est posé, celui des finalités de la géographie. Sans réduire cet enjeu à une alternative binaire, à un choix nécessaire et à des mondes étanches, force est de constater qu'il dessine une tension entre d'un côté des savoirs académiques détachés des contingences de l'action et de l'autre une science appliquée (ou applicable).

Une autre question relative à la terminologie est celle de l'engagement des géographes et du sens que peut prendre selon les époques l'expression « géographie coloniale ». Pour Dubois et ses contemporains, cette géographie est clairement au service de la colonisation et des colonisateurs. Les géographes français sont des « acteurs historiques » (Cooper, 2010, p. 67)

---

<sup>53</sup> De Martonne valide en quelque sorte cette approche, en tant que patron de la géographie française, dans la nécrologie qu'il fait de son collègue Demangeon (1940, *Annales de géographie*, n° 289, p. 161-169) : « jamais peut-être on n'a conçu et réalisé plus exactement ce que devrait être la géographie coloniale » (p. 165).

<sup>54</sup> D'autant que les idées sont parfois changeantes. En 1921, dans *Les éléments de l'histoire coloniale*, Hardy plaide pour la spécificité de la « géographie coloniale » relativement à la « géographie européenne ». En outre, analysant les travaux d'Hardy et de Jean Célérier, le géographe marocain Mohamed Naciri (1984) montre que les deux savants ont envisagés les savoirs coloniaux en géographie comme des savoirs spécifiques, politiques et orientés vers l'action.

de la colonisation. Ils proposent une géographie de l'action pour laquelle, la colonisation est une finalité à laquelle ses promoteurs adhèrent sans état d'âme. La « géographie coloniale » est aussi une géographie colonialiste. Ce n'est pas seulement un trait français. En 1938, lors du congrès d'Amsterdam, « deux ou trois exposés » (Leclerc, 1989, p. 92) sur les 72 de la section de « géographie coloniale » développent des propos critiques. La plupart des délégués tiennent, sans retenue aucune, des propos fortement racialisés, mobilisant les stéréotypes les plus éculés pour justifier la colonisation. Ces conceptions commencent à poser problème juste avant la Seconde Guerre mondiale, plus encore après. Certains géographes entendent prendre quelque distance avec l'expression « géographie coloniale », trop liée à la promotion de la colonisation. La correspondance entre les géographes Orlando Ribeiro et Jean Gottmann, analysée par Suzanne Daveau (2007), en fournit une illustration. En décembre 1947, Ribeiro écrit à Gottmann pour lui demander de prendre en charge une section en prévision du congrès international de géographie qui doit se tenir à Lisbonne en 1949. Il en profite pour lui faire part de sa perplexité face au maintien de l'expression « géographie coloniale » pour désigner une section : « Géographie Coloniale – il paraît que c'est un mot fâcheux et qui froisse les gens (...). Mr Robequain (...) aurait voulu changer le titre en Géographie tropicale, ce qui n'est pas le même (...). Bref, on a changé le titre en Géographie de la Colonisation (...) » (cité par Daveau, p. 17). La réticence de Ribeiro est intéressante à deux titres. D'abord avec la remarque de simple bon sens mais pourtant peu fréquente, qui le conduit à refuser l'appellation « Géographie tropicale » en raison de la non-concordance spatiale entre les deux espaces désignés. Ensuite, lorsqu'il mentionne le choix fait par les responsables de l'UGI de l'expression « Géographie de la colonisation ». Désignée ainsi, la géographie relative aux questions coloniales apparaît comme plus détachée du projet politique et de sa réalisation ; elle étudie un processus, la colonisation, un peu à la manière dont Hardy ou Weulersse auraient voulu que l'on étudie un espace, les colonies. Le second terme de l'expression ne qualifie pas le premier ; il définit un domaine d'étude. Dans sa réponse, Gottmann dit que la nouvelle appellation lui convient et confirme la nature des réserves de Ribeiro en ajoutant : « J'espère qu'un jour, il y aura aussi une géographie de l'indépendance. » (cité par Daveau, p. 18) Refuser l'appellation « géographie coloniale », c'est refuser de participer à une entreprise que ces géographes condamnent ou pour le moins critiquent. C'est en raison de ce type de réticences que l'expression « géographie coloniale » va peu à peu s'effacer parallèlement à la disparition de portée plus générale de l'épithète « colonial » pour désigner

des institutions ou des enseignements<sup>55</sup>. Dès 1934, l'École coloniale devient l'École nationale de la France d'outre-mer. En 1947, l'Institut colonial de Bordeaux devient l'Institut de la France d'outre-mer. À Lyon, l'enseignement colonial de la Chambre de Commerce disparaît vers 1946 et, en 1952, c'est sous le nom d'« École de préparation aux carrières d'outre-mer » qu'un projet de rénovation (qui n'aboutira pas) est lancé.

Les débats terminologiques trahissent doutes et remises en cause des années 1940 ; les géographes ne sont plus « tous colonialistes » (Clerc, 2012); même lorsque les mots restent, les attitudes commencent à changer ce qui explique la curieuse formule d'Yves Lacoste lorsqu'il se définit comme un géographe colonial anticolonialiste ou comme « un colonial critique de la colonisation »<sup>56</sup> ; formé dans le moule idéologique de la « géographie coloniale », il en devient un des plus ardents critiques.

L'expression « géographie coloniale » est fréquemment utilisée aujourd'hui, mais sans guillemets, pour définir un moment et un domaine de la géographie qui serait grossièrement situé entre une géographie des explorations et la géographie dite « tropicale ». Ce choix, qui élude la question des définitions, postule une double continuité entre ces trois espaces/temps de la géographie. L'articulation entre explorations et colonisations, longtemps naturalisée<sup>57</sup> est discutée notamment par Isabelle Surun (2008) qui y voit une construction récente ayant comme conséquence de finaliser l'exploration par le projet impérial, et de la réduire ainsi à cette unique dimension. Mais deux pratiques successives sur le même espace ne signifient pas forcément l'existence d'une continuité de projet entre elles. Ayant étudié de nombreux voyages d'exploration, Surun montre d'une part que tous ne sont pas saisissables à travers le filtre colonial, d'autre part que certaines conquêtes n'ont pas été précédées par une phase d'exploration. Pour autant l'exploration peut être de nature coloniale, en particulier lorsqu'elle s'inscrit dans la temporalité de la colonisation comme ce fut le cas à Lyon avec des missions à visée économique-coloniales. La seconde articulation est d'emblée bancale comme le note Orlando Ribeiro dans la mesure où le monde colonial et le monde tropical ne coïncident pas. En outre, Michel Bruneau (1989 et 2006) s'attachant à examiner dans leur complexité les manières dont la tropicalité s'inscrit ou non dans la continuité de la géographie dite « coloniale », montre que l'articulation tout autant que l'opposition doivent être discutées

---

<sup>55</sup> Voir aussi MC. Robic, 2013 pour une analyse de l'alternative possible à l'usage du mot « colonial ».

<sup>56</sup> Y. Lacoste, 2010, *La géopolitique et le géographe (Entretiens avec Pascal Lorot)*, Paris, Choiseul, p. 55.

<sup>57</sup> Notamment M. Bruneau et D. Dory, (dir.), 1994.

à travers les positions successives de Pierre Gourou ou de Jean Dresch. Il est question de la philosophie propre à ces deux approches géographiques dans la conclusion de Bruneau :

Alors que la géographie coloniale avait un objectif d'application évident se situant dans une perspective politique claire, celle de la colonisation, la géographie tropicale, née avec la décolonisation s'est située dans une perspective naturaliste chargée d'ambiguïtés, sans objectif politique avoué. (Bruneau, 1989, p. 79)

Pourtant, c'est l'établissement d'une continuité naturalisée entre ces deux géographies qui est le fond de commerce des constructions discursives en histoire de la géographie. C'est par exemple le cas dans l'ouvrage de Paul Claval (1998) qui consacre quelques paragraphes au passage « De la géographie coloniale à la géographie tropicale » (p. 197).

Ce tour d'horizon impose de saisir la « géographie coloniale » dans toutes ses dimensions : un enseignement d'abord, une conception de la géographie comme action, une référence institutionnelle discutée mais qui perdure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.





## **Première partie : une ville dans le monde**

En 1906, l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAS)<sup>58</sup> tient son 35<sup>ème</sup> congrès annuel à Lyon. Comme le veut la tradition, un ouvrage présentant la ville d'accueil et sa région est publié. Maurice Zimmermann y écrit un texte, *Lyon colonial*, dans lequel il présente la ville comme « un des foyers d'action coloniale les plus actifs qu'il y ait en France » (Zimmermann, 1906, p. 230). Situation singulière à ses yeux de géographe en raison de la localisation de la ville, cette ville qu'il présentait comme « foncièrement terrienne » dans un texte publié quelques années plus tôt<sup>59</sup>. Zimmermann compare Lyon à Marseille et Bordeaux, villes portuaires « naturellement » ouvertes sur le monde. Pourquoi Lyon, ville de l'intérieur, reliée à la mer par un fleuve à la navigabilité médiocre, est devenue une place forte de l'ouverture française sur le monde puis de l'activité coloniale ?

Certaines explications relèvent de la mythologie locale. On passera assez rapidement sur un supposé « esprit lyonnais » et sur les considérations relatives à des traits de caractère spécifiques à la population de la ville. De la même manière, la grande fresque de l'histoire de Lyon avec ses personnages célèbres nécessite quelque distance. Le rôle emblématique que l'on fait jouer au botaniste et voyageur Pierre Poivre en est un aspect. Zimmermann, sans éviter ce type de poncifs, avance aussi d'autres explications qui méritent plus d'attention et s'il sollicite comme d'autres la figure de Poivre, c'est pour mettre en évidence trois aspects de l'ouverture au monde à Lyon avec un lieu : l'Asie, et deux activités: les missions religieuses et le commerce. Ce sont pour Zimmermann des « semences coloniales » (1906, p. 234) ; elles viennent de loin dans l'histoire de la ville et participent des relations complexes et récurrentes entre les milieux missionnaires et commerçants. Autour de l'Asie (du Levant à l'Extrême Orient) se dessinent les différents espaces de l'ouverture au monde à Lyon (chapitre 3).

Poursuivant son récit, le géographe fait de la Chambre de Commerce de Lyon le véritable moteur des orientations coloniales. Mais Zimmermann, lorsqu'il écrit ce texte, est salarié par la dite Chambre avec son poste de professeur. Faut-il prendre cette appréciation avec réserve ? Sans doute pas : trop de faits convergent pour pouvoir mettre en doute ces propos. La plupart des actions relatives à la colonisation sont menées par la Chambre de Commerce et à l'initiative d'un petit groupe d'acteurs qui se constitue en réseau dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle autour de celle-ci et par l'intermédiaire d'autres institutions locales, en particulier la Société d'Économie Politique et la Société de Géographie de Lyon (chapitre 4).

---

<sup>58</sup> Sur l'AFAS, voir H. Gispert (dir.), 2002, « *Par la science, pour la patrie* » *L'Association française pour l'avancement des Sciences (1872-1914), un projet politique pour une société savante*, Rennes : PUR.

<sup>59</sup> Dans son article « Lyon et la colonisation française » (1900b, p. 705).

Ce réseau local, très concentré au sein de l'espace urbain lyonnais avec des acteurs qui se côtoient au quotidien, agit à l'échelle mondiale. Un tropisme spatial domine d'abord : il conduit les voyageurs, ceux qui organisent les missions, ceux qui en font le récit ou mettent en place des expositions, vers l'Asie, l'Asie Orientale en particulier, là où la soie abonde, là où les marchés s'ouvrent, là où la France impose son emprise. Colonisation politique et économique sont associées et viennent s'adjoindre aux perspectives d'évangélisation des missionnaires. Pour la Chambre de Commerce, ce sont de nouveaux chantiers qui s'ouvrent ; il faut explorer l'Asie, en évaluer les richesses, et asseoir la présence française, puis dépasser ce tropisme et s'ouvrir vers d'autres contrées, vers l'Afrique notamment. Ses dirigeants, conscients des enjeux font feu de tout bois. Le déplacement colonial de l'intérêt pour le monde se concrétise dans la dernière décennie du siècle en s'incarnant à travers trois événements marquants : une exposition coloniale (1894), une mission commerciale en Chine (1895-1897) et la mise en place de cours d'enseignement colonial (1899) ; trois événements dans lesquels la Chambre de commerce joue un rôle majeur (chapitre 5).

L'ouverture au monde – érudite, missionnaire, puis commerciale et coloniale – mobilise de très nombreux savoirs sur les espaces (descriptions paysagères, localisation des ressources, tracés des frontières, voies de communications...) à travers des rapports, des cartes, des gravures et des photographies, des collectes d'échantillons, des publications d'ouvrages, des comptes rendus de travaux... Progressivement, à partir des années 1870, les références à des savoirs de la géographie se précisent ; les premiers géographes lyonnais, souvent auto-proclamés, intègrent le réseau qui se structure autour de la Chambre de Commerce. La « géographie » participe alors, mais timidement, de la production des discours sur le monde (chapitre 6).



### Chapitre 3 - Le monde comme horizon

L'histoire de l'ouverture au monde à Lyon permet de dessiner des espaces d'action, d'identifier des représentations spatiales de l'ailleurs et d'approcher des spatialités par le biais des échelles qui leur sont associées. La géographicit  des acteurs individuels ou collectifs de la vie religieuse, intellectuelle et  conomique   Lyon passe par la construction, la mobilisation et la diffusion de savoirs. Ce sont des savoirs du g ographique; ils participent de la pr paration des voyages, de leur r alisation et des diff rentes modalit s de m diatisation, simultan es ou ult rieures.

Grossi rement, c'est autour de l'Asie Orientale et d s le XVI  si cle que se mettent en place ces savoirs dans un contexte de curiosit  scientifique et d' vang lisation d'abord, puis d' vang lisation principalement, enfin de mise en valeur du monde. Au milieu du XIX  si cle, les mutations du commerce de la soie donnent une nouvelle dimension   l'ouverture internationale de la ville. La sph re de l'activit  commerciale s' largit, les entrepreneurs lyonnais r activent le domaine asiatique, dans d'autres perspectives que celles des missionnaires religieux, en fonction de leur int r t pour les richesses de la r gion.

De nouvelles configurations spatiales se mettent ensuite en place. L'Asie Orientale garde sans doute une place particuli re dans l'imaginaire collectif lyonnais, mais c'est au monde que s'ouvrent bient t les acteurs de la vie  conomique lyonnaise.   la fin du XIX  si cle, dans le contexte  mergent de la colonisation et de la mutation des orientations  conomiques locales, la pr minence asiatique s'estompe ; elle devient une r gion presque comme une autre dans l'espace de r f rence des milieux religieux et surtout  conomiques lyonnais.

Les  changes entre Lyon et le vaste monde sont autant de situations propices   la production,   la circulation et   la r ception de savoirs des espaces et de savoirs g ographiques. Courriers, rapports de missions  conomiques, cartes, descriptions de lieux, pr sentation d'itin raires, inventaires de ressources localis s, ces savoirs participent de la construction d'une culture du g ographique.

## En missions

Pour Yannick Essertel, Lyon est au XIX<sup>ème</sup> siècle « le plus grand centre coordinateur des missions et missionnaires du monde entier » (2001, p. 51). C'est le résultat d'une entreprise engagée dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avec une activité éditoriale et missionnaire qui met en branle une circulation des hommes et des savoirs et popularise une forme de connaissance du monde. Cette connaissance du monde et du monde asiatique en particulier, serait liée à l'importance de l'édition et cela dès le XVI<sup>e</sup> siècle lorsque les Missions étrangères y impriment leurs premiers textes. Mais c'est surtout le rôle des Jésuites qui est essentiel. La Compagnie de Jésus s'installe à Lyon en 1565 ; elle dirige le collège de la Trinité qui devient le lieu d'où sont organisées les entreprises missionnaires vers l'Extrême-Orient et l'épicentre de l'activité éducative des Jésuites lyonnais. Les éditeurs lyonnais profitent de cet engouement et des informations rassemblées par la bibliothèque du collège pour orienter leurs productions vers la sphère asiatique. Selon Dominique Varry (1995, p. 214), 69 éditions ou rééditions concernent des pays d'Asie entre 1571 et 1766. C'est moins qu'à Paris mais beaucoup plus que dans n'importe quelle autre ville française. Maurice Zimmermann (1906), dans sa présentation quelque peu hagiographique de l'ouverture au monde de la ville, fait un constat identique. Ces ouvrages traitent surtout des missions, d'astronomie, de navigation, de médecine et de pharmacopée, de géographie et d'histoire. La Chine et le Japon sont les pays les plus étudiés. Bien sûr, on peut imaginer que la fréquentation de ces textes a pu participer d'une sorte d'éducation au monde des négociants lyonnais et de la bourgeoisie locale. On peut imaginer qu'il existe dès cette époque une « culture du voyage » (Fontaines, 2003) propre à Lyon. Il est plus difficile d'en administrer la preuve. Par contre, on ne peut pas minorer le rôle des Jésuites et de l'édition dans la connaissance du monde ; jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas d'université à Lyon. Le collège jésuite de la Trinité, qui rassemble de nombreux écrits géographiques et des récits de voyage, joue le rôle culturel d'une université (et explique aussi l'absence si longue de ce type d'institution dans une grande ville française). Selon Claude Prudhomme (1995b, p. 14), le collège de la Trinité est « un des centres de la vie scientifique et littéraire européenne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ». Dit autrement, dans ce lieu qui fait office d'université, une culture des savoirs sur les espaces, parfois des savoirs dits géographiques, est développée. Après l'expulsion des Jésuites en 1762, les collections d'ouvrages sont déplacées à plusieurs reprises et fondues avec d'autres. Aujourd'hui, la collection jésuite des Fontaines, déposée à la Bibliothèque municipale pour cinquante ans

(depuis 1998) renferme nombre d'ouvrages et de manuscrits de géographie ou mobilisant en partie des savoirs dits géographiques, en particulier de l'Extrême-Orient, ainsi que des cartes. De manière plus massive et plus populaire, à travers ses périodiques, l'Œuvre de la Propagation de la Foi va elle aussi contribuer à la diffusion du savoir sur l'ailleurs et à la construction possible d'une culture collective. L'Œuvre est créée en 1822 par Pauline Jaricot (1799-1862). Initialement, le but essentiel de l'Œuvre de la Propagation de la Foi est de recueillir des fonds (au départ pour les Missions Étrangères de Paris) pour développer l'activité missionnaire. C'est un succès considérable ; l'Œuvre invente une nouvelle forme de collecte en demandant peu d'argent mais au plus grand nombre<sup>60</sup>. Elle suscite ainsi un intérêt chez de très nombreuses personnes en particulier parmi les catégories les plus modestes. On peut y voir un élément d'explication de la diffusion exceptionnelle de ces périodiques et d'un considérable élargissement de la base sociale de la culture de l'ailleurs.

L'association publie à partir de 1822 des lettres de missionnaires qui sont bientôt compilées au sein d'une revue périodique de grande diffusion, les *Annales de la Propagation de la Foi*. Yannick Essertel<sup>61</sup> parle d'environ 180 000 exemplaires vers 1845, dont 100 000 pour la version française, 200 000 exemplaires en 1860 et plus de 250 000 après la Première Guerre Mondiale (2001, p. 44). La diffusion est considérable, la plus importante jamais atteinte par une revue missionnaire et selon Claude Prudhomme (1995a, p. 243) « le périodique ayant à cette date [1848] le plus grand nombre de lecteurs au monde ». La revue fait le lien entre les missionnaires et les donateurs en particulier ; elle permet à ces derniers de découvrir des pays lointains à travers les lettres envoyées par les missionnaires.

En 1868, des responsables de l'Œuvre, principalement le prêtre Stanislas Laverrière<sup>62</sup>, lancent une nouvelle revue, *Missions catholiques*, destinée à un public plus érudit avec non seulement des informations sur les missions mais aussi des données sur la géographie, l'histoire et la société des pays visités ; la revue est illustrée et les textes sont appuyés sur des cartes. Il y a là une nouvelle ambition, plus scientifique, qui rapproche les responsables de cette revue, et par leur intermédiaire les religieux lyonnais, des milieux savants et en particulier de ceux qui s'intéressent à la géographie. La rencontre à venir, quelques années plus tard, des hommes d'Église et des « géographes » au sein de la revue de la Société de Géographie de Lyon s'explique notamment ainsi. Pour Prudhomme (1995a, p. 247), *Missions catholiques* est le pendant catholique de revues laïques comme *Le Monde illustré* ou *Le Tour du Monde*. Il

---

<sup>60</sup> Un sou par semaine avec un système de regroupement par dizaines, centaines et milliers des contributions et des contributeurs élaborant ainsi un vaste système pyramidal de maillage du territoire (Essertel, 2011).

<sup>61</sup> Richard Drevet (2004) donne des chiffres à peu près équivalents.

<sup>62</sup> Il sera un des membres fondateurs de la Société de Géographie de Lyon.

semblerait même qu'il s'agisse de proposer une nouvelle concurrence aux publications de Dalloz ou Hachette qui auraient entamé le quasi-monopole des *Annales de la Propagation de la Foi*. Les revues missionnaires participent de l'élaboration d'une connaissance du monde, d'une culture du géographique dans l'espace lyonnais et en dehors ; elles touchent les notables locaux, mais surtout, par leur diffusion et le mode de collecte de fonds de l'Œuvre, d'autres couches de la population. Prudhomme (2004b) parle d'un « enracinement populaire » (p. 11).

Dans un autre registre, la Société des Missions Africaines qui voit le jour en 1856 sous l'impulsion de Melchior Marion-Brézillac, formé aux Missions étrangères à Paris, s'engage dans la création d'un musée (qui existe toujours) avec les objets ramenés par les missionnaires. À côté des livres et des revues, c'est par les objets qu'il s'agit d'ouvrir au monde.

L'importance des missions à Lyon s'atténue au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1900, c'est l'acmé des départs de missionnaires ; le déclin est ensuite fort et très rapide jusqu'à la Première Guerre mondiale. Parallèlement, les orientations spatiales s'élargissent en direction notamment de l'Afrique subsaharienne, où l'action missionnaire semble produire plus rapidement des effets. Puis vient le transfert par la papauté du siège de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à Rome en 1922. Cela a des effets considérables ; Lyon cesse d'être un relais « dans le dispositif missionnaire catholique et cesse d'être un point de passage obligé pour une bonne partie des financements destinés à l'Asie. » (Prudhomme, 1995a, p. 251)

### **La soie, la grande affaire**

En 1847, on commence à parler d'une maladie du ver du bombyx<sup>63</sup>. Elle sera baptisée plus tard pébrine en raison de la ressemblance supposée des taches qui apparaissent sur les vers malades avec des grains de poivre. Cette maladie a des effets dramatiques dans une ville où la transformation de la soie grège<sup>64</sup> joue un rôle essentiel pour l'économie locale.

L'activité soyeuse à Lyon commence par le commerce et avec des circuits d'échanges qui sont d'emblée d'échelle internationale. Au XVI<sup>e</sup> siècle, des maisons génoises, milanaises, palermitaines ou sévillanes ont des entrepôts à Lyon. Sans aller jusqu'à une présentation déterministe du carrefour lyonnais, des effets de situation jouent. « Lyon tient les clés du

---

<sup>63</sup> Le bombyx est un lépidoptère dont la larve est généralement appelée ver à soie.

<sup>64</sup> Ce sont les fils de soie issus des premiers traitements des cocons. Ils sont utilisés directement pour le tissage ou encore travaillés avant d'être tissés.

Nord et du Midi » comme l'écrit joliment Zimmermann (1906, p. 710). Du commerce à la production, les historiens retiennent le rôle de François 1<sup>er</sup> qui, en 1540, accorde à Lyon le monopole de l'importation en France des soies grèges puis du développement des métiers et de la fabrication d'étoffes, d'or, d'argent et de soie pour concurrencer la puissance des marchands étrangers, italiens en particulier. L'activité manufacturière se développe. Elle culmine à la veille de la Révolution Française lorsqu'elle occupe environ 40 000 personnes ; c'est bientôt le temps de la Fabrique et des révoltes des canuts, les ouvriers croix-roussiens de la soie. Le développement de l'activité de production participe de la réorganisation du secteur commercial avec une attention nouvelle à la matière première. De la production au commerce, un espace d'activité à géométrie variable se dessine. Les lieux d'origine des cocons et de la soie grège varient selon les époques. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'essentiel vient d'Espagne, d'Italie et du Levant ; puis l'approvisionnement français, cévenol en particulier, se développe en particulier après la Révolution dans un contexte d'accroissement très sensible de la demande. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, environ la moitié de la soie traitée à Lyon vient des Cévennes, l'autre moitié du Piémont et du Levant. Les exportations sont dirigées vers l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ainsi que vers les États-Unis à partir des années 1820, l'Amérique Centrale et du Sud avec des négociants qui ont des filiales à Mexico, Rio de Janeiro ou Buenos Aires. La concurrence avec les entreprises des pays voisins impose en permanence aux commerçants la conquête de nouveaux marchés. Cette « lutte » a contribué selon Zimmermann à « élargir les horizons économiques des Lyonnais, à les faire sortir de chez eux et à leur apprendre les bienfaits des lointains voyages. » (1906, p. 235, vol. 2) Cela se traduit par un souci d'ouverture vers l'ailleurs au sein de la Chambre de Commerce de Lyon ; Jean-François Klein (2008) y voit un des fondements d'un « esprit économique impérial ».

La pébrine bouleverse la spatialité des importations. La maladie se développe d'abord en France, notamment dans la vallée du Rhône, justement là où l'approvisionnement lyonnais s'est concentré après la Révolution. Dès le début des années 1850, la production nationale chute ; elle tombe à 7 500 tonnes en 1856 (elle dépassait les 20 000 tonnes avant la crise). Les prix augmentent. Les soyeux privilégient alors leurs autres sources d'importation traditionnelles : d'abord celles venant d'Espagne et d'Italie mais la maladie se développe aussi dans ces pays, puis celles des Balkans et de différents lieux du bassin méditerranéen, d'Asie Centrale même, mais ces espaces sont touchés à leur tour. Il devient impératif de trouver des solutions nouvelles et de développer des stratégies spatiales alternatives pour l'approvisionnement en matières premières. Lyon se tourne vers l'Asie Orientale. Au sein

d'un volume de soies importées qui est multiplié par 10 entre les années 1830 et le début du XX<sup>e</sup> siècle, la part des importations asiatiques qui représentait environ la moitié du volume vers 1860 en représente les trois quarts à la fin du siècle. En 1905, seulement 20% des importations viennent alors d'Europe (10% de France et 10% du reste de l'Europe, principalement l'Italie).

Si la crise de la pébrine a bouleversé l'espace d'approvisionnement lyonnais et engendré un changement d'échelle dans l'appréhension du monde, elle n'est pas à l'origine du tropisme asiatique, même si l'on s'en tient au secteur économique. Jean-François Klein (2002) s'appuie sur les archives pour montrer que les achats de soie asiatique ne datent pas du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et que les quantités importées auparavant n'étaient pas négligeables. Dès les années 1820, les soyeux lyonnais ont voulu sécuriser leurs importations et moins dépendre de la place de Londres par où passait jusque là l'essentiel des importations. Devant faire face à une demande considérable, ils souhaitent diversifier leurs fournisseurs et l'Asie Orientale (ainsi que le Levant) était plus particulièrement visée. On peut faire l'hypothèse que cette première réorientation des importations est liée à la connaissance de l'Asie et de ses ressources et donc a quelque lien avec l'histoire des missions et de l'édition. Mais les responsables de la soierie lyonnaise fréquentaient-ils le Collège de la Trinité et lisaient-ils les textes sur la Chine ou le Japon ?

Instruits peut-être par ces savoirs sur les espaces et dans cette perspective de diversification, les responsables de la Chambre de Commerce de Lyon s'associent à une « mission diplomatique et commerciale »<sup>65</sup> en Chine initiée en 1843 par le gouvernement de Louis-Philippe. La crise de la pébrine n'est pas alors commencée ce qui confirme les conclusions de Klein. Les dirigeants français ont pris conscience de l'importance du marché chinois ; Il faut aller prospecter et tenter de négocier un traité commercial à l'instar de celui que les Anglais ont signé l'année précédente. En outre, la dimension diplomatique de la mission correspond à une entreprise de protection des chrétiens chinois et des chrétiens en Chine alors fort menacés. C'est Théodose de Lagrené<sup>66</sup> (1800-1862), un diplomate, qui est en charge de la direction de la mission. Elle a lieu entre janvier 1844 et mai 1846. Cinq chambres de commerce sont sollicitées pour envoyer des représentants : Paris, Lyon, Reims, Mulhouse et Saint-Étienne. La Chambre lyonnaise a du mal à trouver l'homme de la situation : ceux qui

---

<sup>65</sup> Pour l'usage du mot « mission », voir Prudhomme (2004b) qui étudie le vocabulaire partagé des hommes d'Église, des commerçants, des diplomates et des militaires. Selon Jean-François Klein (2004), il s'agirait peut-être là de la première occurrence associant la mission au commerce (p. 121).

<sup>66</sup> Ou « Théodore » et « de Lagrenée ». La manière d'écrire son nom semble fluctuante. Je me réfère ici à la thèse de Louis Wei Tsing-Sing *La politique missionnaire de la France en Chine (1842-1856)* publiée en 1960 aux Nouvelles Éditions Latines.

sont sollicités déclinent la proposition et ceux qui sont candidats ne semblent pas faire l'affaire. Finalement, sur le tard, un certain Isidore Hedde (1801-1880) est désigné, par défaut semble-t-il. C'est le délégué de la Chambre de Saint-Étienne et les Lyonnais le jugent peu compétent pour cette entreprise. Dans un premier temps, c'est surtout le compte rendu de Natalis Rondot (1821-1900), le représentant de la Chambre de Commerce de Reims, qui intéressera les Lyonnais. Son *Étude pratique du commerce d'exportation de la Chine* (1849) a un écho important auprès des négociants en soie sensibilisés à ces questions par la crise de la pébrine. Son plaidoyer pour un engagement plus fort des industriels et des commerçants lyonnais en Chine fait mouche en ce moment critique. Rondot tirera de cette mission une fonction nouvelle : celle de représentant de la Chambre de Commerce de Lyon à Paris. Revenons à Hedde qui finalement est aussi « adopté » par les représentants de la Chambre ; il organise en 1847, au Palais des Arts et du Commerce (situé alors près de l'Hôtel de Ville dans le palais Saint-Pierre), une exposition remarquable des produits ramenés par la mission. Il participe aussi de la création de relations entre le monde commercial et les savoirs géographiques. Il publie en 1876 une *Géographie chinoise et française* qui est un curieux catalogue de la terminologie « géographique » chinoise à l'usage de ceux qui ont à faire dans le pays ; à la fin de sa vie, il fera don de sa bibliothèque à la Société de Géographie de Lyon<sup>67</sup>. Selon Klein (2004, p. 122), la mission Lagrené fait figure de lien symbolique entre les entreprises religieuses et commerciales avec l'émergence d'une nouvelle religion, le libéralisme.

La crise, puis le renforcement des importations de soie grège provenant d'Asie, sont gérés au sein de quelques lieux de la ville : la Condition des soies, l'Union syndicale des marchands de soie et surtout la Chambre de Commerce, qui contrôle ces structures et qui est pilotée par des acteurs économiques liés à l'industrie ou au commerce de la soie. C'est au sein de la Chambre de Commerce que se développe l'ouverture au monde de Lyon ; celle-ci prend alors un caractère de nécessité, d'urgence presque. Dans ce contexte, les responsables de la Chambre vont alors développer des actions d'internationalisation de leurs activités qui passent à la fois par des explorations commerciales, des formes de veille documentaire, la formation de professionnels des activités internationales et des procédures de médiatisation des savoirs de l'espace.

---

<sup>67</sup> On imagine sans peine l'intérêt qu'il y aurait à étudier le contenu de cette bibliothèque pour en mesurer notamment la géographicit . Malheureusement, et j'aurai de nouveau l'occasion de le d plore, les archives de la Soci t  de G ographie de Lyon sont introuvables hors quelques dossiers aux Archives municipales et d partementales. Les  v nements de Mai 68 sont souvent la premi re explication avanc e   cette perte ; ils n'y sont peut- tre pas  trangers mais fournissent surtout un argument commode pour justifier une situation due aussi   l' tonnante n gligence de l'Universit  lyonnaise vis- -vis de ses archives.

La crise de la pébrine est donc un moment essentiel. Pour autant, on l'a vu, elle ne marque pas les débuts de cette ouverture au monde. La crise amplifie un mouvement plus ancien initié par les missions religieuses (Prudhomme 1999) ; elle renforce l'orientation spatiale vers l'Asie orientale en général, la Chine méridionale et le Tonkin en particulier. En sensibilisant les acteurs locaux à l'impératif de l'internationalisation, elle prépare aussi le terrain pour le tournant colonial lyonnais. Enfin, elle participe de la production de savoirs de l'espace dans la continuité de l'activité missionnaire.

### **Des savoirs pour « la Croix et la soie » ?**

À l'issue de ce double parcours dans l'histoire missionnaire à Lyon et au sein du commerce de la soie, il apparaît d'une part que l'Asie, surtout l'Asie Orientale, est au centre des préoccupations. La région fournit le principal corpus de savoirs sur les espaces. Ce tropisme s'atténue progressivement et selon des temporalités légèrement différentes pour les milieux religieux ou économiques au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, les deux lieux, de savoirs notamment, que sont les missions religieuses et la Chambre de Commerce de Lyon, semblent souvent proches. On s'interrogera synchroniquement et diachroniquement sur ces relations entre ces lieux. Est-ce qu'il y a une continuité entre l'Asie des éditeurs – des hommes d'église – à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, celle des missionnaires et celle des commerçants ? Entre une « Asie intellectuelle », une « Asie de l'évangélisation » et d'une « Asie-Ressource » ? Les regards sont différents mais se rencontrent-ils ? Est-ce que les institutions religieuses ont quelque lien avec les entrepreneurs de la soierie lyonnaise ? Est-ce qu'une culture coloniale imprègne ces deux mondes ? Et au final, pour ce qui nous concerne plus précisément ici, est-ce que dans le lieu commun asiatique, des savoirs coloniaux sur les espaces prennent origine ?

Pour aborder ces questions, sans doute faut-il d'abord faire un sort – et donc ne pas tenter de l'esquiver et ainsi de la réifier – à une hagiographie urbaine lyonnaise qui naturalise une continuité des préoccupations pour l'ailleurs. Au sein d'une histoire sans trop d'aspérités, la curiosité pour l'Asie des notables lyonnais prendrait racine dans la publication de nombreux ouvrages consacrés à différentes régions du monde. La bourgeoisie locale et l'ensemble du public « éclairé » auraient acquis alors une culture du monde et des prédispositions d'ouverture. Ces traits des élites lyonnaises seraient au fondement de l'ouverture au monde d'un premier XIX<sup>e</sup> siècle allant des années 1830 aux années 1880 puis d'un tropisme colonial se mettant en place à la fin du siècle.

Dans la construction d'une mythologie locale de l'ouverture au monde, mobiliser la figure de Pierre Poivre (1719-1786) est tentant. La ville tient en lui un symbole à usages pluriels : à la fois preuve « vivante » de l'existence d'une « culture du voyage » (Fontaines, 2003) dont rien ne prouve qu'elle soit plus importante qu'ailleurs, homme de l'Asie et enfin, pont entre l'idéal missionnaire et le pragmatisme commercial. Destiné à une carrière ecclésiastique après une formation chez les Missionnaires de Saint-Joseph, mais issu d'une famille de soyeux, il termine ses études à Paris aux Missions Étrangères avant de s'embarquer pour l'Asie en 1741. La suite du voyage le conduit dans d'autres terres tropicales qui voient le missionnaire s'effacer derrière le botaniste et l'intérêt du monde commerçant croître face à ces connaissances nouvelles. Poivre incarnerait donc le lien entre le monde des missions, celui de la connaissance (avec des travaux et des publications sur les plantes tropicales et les épices en particulier) et celui du commerce. Si l'on y ajoute son intérêt pour l'Asie, le tableau est complet. Ainsi, Auguste Aynard, un des membres influents de la Chambre de Commerce à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'appuie sur Poivre dans une entreprise de recherche en paternité ; il en fait un des adeptes de la colonisation économique et sollicite le voyage de Poivre en Extrême-Orient pour affirmer une double continuité économique et spatiale<sup>68</sup> entre le monde savant du XVIII<sup>e</sup> siècle et les entreprises coloniales de la fin du siècle suivant. De son côté, Zimmermann (1900) parle d'un « précurseur » qui résumerait déjà « les grands traits de la colonisation lyonnaise » (p. 706) ; au-delà de cet acteur, il n'hésite pas à établir une relation entre les entreprises lyonnaises dans des pays lointains et l'essor colonial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais cette biographie, et plus largement le discours syncrétique qui, sur la longue durée font de Lyon une ville « naturellement » ouverte sur le monde, ne cadre pas avec la situation de Lyon au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. Bruno Benoît (1995) est catégorique : il n'y a pas de lien entre les connaissances botaniques, et notamment séricicoles, ramenées par Poivre de son voyage en Asie Orientale et l'activité soyeuse locale parce qu'à cette époque les fournisseurs sont surtout régionaux, nationaux et européens.

La représentation idéalisée d'un mouvement cohérent d'ouverture au monde avec une continuité entre les curiosités de l'époque moderne appuyée sur l'importance de l'édition lyonnaise, d'ailleurs déclinante au XIX<sup>e</sup> siècle, et les missions religieuses puis commerciales est aussi démentie par la chronologie (Prudhomme, 1995). Les missions religieuses ne se développent vraiment qu'à partir des années 1830 et les missions commerciales deux ou trois

---

<sup>68</sup> Voir aussi Klein, 2008.

décennies plus tard. Les préoccupations intellectuelles des éditeurs lyonnais sont d'un autre temps. C'est dans des perspectives pratiques d'évangélisation puis surtout de commerce qu'une culture des savoirs sur les espaces prend forme à Lyon. Et l'on peut faire l'hypothèse que cette finalisation très précise donne une orientation aux savoirs du géographique produits ou mobilisés à Lyon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à la mise en place, à la même époque d'un enseignement commercial et colonial de géographie.

L'analyse des réseaux et des relations nouées entre les individus et les collectifs apporte un autre éclairage qui nuance les lectures diachroniques. Elle fait apparaître des relations entre les milieux, des doubles appartenances, des formes de porosité entre les sphères quant aux savoirs mobilisés. En 2008, Jean-François Klein rapprochait « la Croix et la soie » dans un texte consacré à la Société de Géographie de Lyon signifiant par là l'association des milieux missionnaires et des négociants et industriels de la soierie dans la création de la Société puis dans son animation. La Société est un lieu physique et intellectuel de rencontres ; des hommes issus de milieux différents y partagent des projets, des connaissances et des valeurs. En amont de la constitution de ce lieu possible de l'hybridation des savoirs, il existe sans doute, dès le milieu du siècle, des relations, des « connivences » écrit Prudhomme (1995), entre les réseaux missionnaires organisés autour de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et les réseaux commerciaux de la Chambre de Commerce. Même si Prudhomme dit manquer d'éléments tangibles, il met en avant quelques rapports de missionnaires qui disent l'intérêt commercial d'une présence lyonnaise en Asie orientale et rappelle que les entrepreneurs lyonnais partagent les valeurs religieuses des milieux missionnaires. Essertel (2001, p. 38-39) met lui en évidence des relations, certes épisodiques, entre la Chambre de Commerce de Lyon et l'Œuvre de la Propagation de la Foi d'une part autour d'intérêts communs (exposer des objets du musée de l'Œuvre lors de l'exposition coloniale de 1894 permet à la fois de nourrir l'exposition et de donner une audience aux actions missionnaires), d'autre part comme une dette que les colonisateurs auraient vis-à-vis d'une forme de travail préparatoire de la part des missionnaires. En outre, les laïques qui sont à l'origine de l'Œuvre, les « Messieurs de Lyon » sont des notables locaux issus pour beaucoup du milieu des marchands de soie ; ils sont favorables par conviction religieuse au prosélytisme missionnaire mais on peut imaginer aussi qu'ils y voient un intérêt pour faciliter les relations commerciales. Plus globalement, Claude Prudhomme et d'autres historiens (2004b) ont mis en évidence, sinon l'idée d'une continuité que la chronologie des faits permet difficilement d'établir, des formes d'hybridations entre les missions religieuses et les missions commerciales. Le creuset lyonnais fournit sans doute un cadre d'analyse intéressant ; les hommes et les projets se croisent et Prudhomme au-delà de la

« simple facilité de langage » (p. 6) qui consiste à appeler missions deux types d'activité que les travaux des historiens séparent généralement, voit « une proximité de démarches et une communauté de culture » (p. 6) entre les entreprises religieuses et commerciales mais aussi diplomatiques et militaires. Ces proximités qui rassemblent les missions, le commerce et les savoirs du géographique autour d'intérêts partagés pour la connaissance du monde et pour son appropriation persistent dans les milieux sensibles à la colonisation au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors même que l'activité missionnaire à Lyon décline. Citons ici, nous y reviendrons, une figure rassembleuse comme celle de Valérien Groffier (1852-1929) à la fois responsable des publications de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, spécialiste incontesté du compte rendu des activités missionnaires pour la Société de Géographie de Lyon et professeur de géographie à l'École Supérieure de Commerce.

Quelle est la place de l'Asie dans l'ouverture au monde à Lyon et dans la production de savoirs du géographique ? L'ensemble des travaux qui tournent autour de la relation entre des acteurs individuels ou collectifs installés à Lyon et diverses formes de contact avec d'autres régions du monde met en évidence cette région, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, quelles que soient les modalités et les finalités de cette relation. Pour autant, établir des continuités et des formes de cohérence entre ces modalités et ces moments du rapport à l'Asie semble plus délicat. Si l'objet est commun, les finalités de son choix divergent. Le hasard et la nécessité y ont leur part. À l'époque de Poivre, l'Asie ne présente qu'un intérêt intellectuel, ce que ce dernier constate lui-même après l'échec d'une mission à visée commerciale en Cochinchine (1749-50). Cet intérêt fondé en grande partie sur l'édition d'ouvrages concerne en outre une frange très réduite de la population lyonnaise, une petite élite cultivée. Si l'internationalisation existe alors, à travers des pratiques spatiales, des échanges commerciaux, des contacts de divers ordres, elle est essentiellement européenne (Benoît, 1995, p. 261). Par contre, selon Claude Prudhomme, la tradition établie par les Jésuites ne serait pas étrangère au tropisme asiatique des premières décennies de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Reprenant des comptages effectués par Prudhomme, Jean-Michel Vasquez (2008) montre, de manière générale, que les échanges missionnaires sont plus fréquents avec l'Asie et l'Amérique qu'avec l'Afrique. C'est aussi en partie une conclusion de Yannick Essertel (2001) pour ce qui concerne la répartition des missionnaires par continent avec 32% des missionnaires en Asie et un peu moins de 30% en Afrique. S'appuyant sur les espaces qui sont présentés aux lecteurs des *Annales de la Propagation de la Foi*, Drevet (2004) évalue à 40% la part des lettres consacrées à l'Extrême Orient entre 1840 et 1922 (donc écrites par des

missionnaires établis en ces lieux) ; L'Afrique semble alors très en retrait puisque les autres espaces identifiés sont l'Océanie (26%) et l'Amérique du Nord (23%). Le catalogue du musée de l'Œuvre atteste aussi à sa manière la place prééminente de l'Asie par le nombre d'objets en provenance de cette région du monde, en particulier de Chine, du Japon et d'Inde, avec « plus de cinq cent objets ou lots d'objets » (Essertel, 2011, p. 71).

Le tropisme spatial évolue, dans le monde missionnaire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans sa thèse sur la cartographie missionnaire en Afrique, Jean-Michel Vasquez met en évidence une réorientation des espaces cartographiés dans *Mission catholiques*. Jusqu'en 1878, les cartes de l'Asie sont majoritaires et même exclusives si l'on prend comme référence la seule année 1872 ; le tropisme africain s'affirme ensuite sans faiblir jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui concerne les textes, l'évolution est similaire même si le poids de l'Asie est plus important sur la durée. C'est l'Afrique qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît comme la nouvelle terre de mission, celle où les progrès sont les plus importants jusqu'à constituer vers 1920 « l'essentiel des préoccupations des rédacteurs des cahiers missionnaires. » (Drevet, 2004, p. 38)

Ce basculement des centres d'intérêt spatiaux des missionnaires, de l'Asie à l'Afrique, peut être rapproché des évolutions des espaces qui intéressent les milieux économiques et savants lyonnais. Les temporalités ne sont pas très différentes mais l'analyse fine des espaces concernés révèle des écarts et des motivations qui ne sont pas de même nature. C'est vers 1880, si l'on en croit les analyses de Vasquez, que l'intérêt pour l'Afrique se développe dans les milieux missionnaires. C'est à peu près à la même époque que, dans un contexte d'essor du mouvement colonial, les représentants de la Chambre de Commerce élargissent leurs horizons en direction de la Tunisie en particulier. L'Indochine conserve d'abord un poids économique considérable comme le confirment les missions coloniales et les entreprises commerciales vers le Tonkin et la Chine méridionale. Mais la roue tourne au début du XX<sup>e</sup> siècle avec le relatif échec de la sériciculture au Cambodge ou au Tonkin. La création d'usines de dévidage et de tissage de la soie, fondées avec des capitaux lyonnais à partir de 1910 est un véritable fiasco ; la production de soie cambodgienne est, en dépit de sa qualité, très inférieure aux prévisions (Brocheux et Hémerly, 2001, p. 119). Ces difficultés qui imposent aux soyeux d'importer des soies japonaises ou chinoises sonnent le glas des espoirs placés par les entrepreneurs lyonnais. Ce basculement spatial est important pour ce qui sera développé plus loin, notamment pour ce qui concerne l'enseignement colonial avec dans un premier temps la mise en évidence d'une orientation asiatique de la place lyonnaise – et presque d'une revendication d'exclusivité – au sein d'un contexte de concurrence entre villes

françaises, et dans un second temps la revendication et l'exigence d'une non-spécialisation quant aux objets spatialisés étudiés.

Ce sont des hommes influents de la place lyonnaise (imprimeurs, responsables ecclésiastiques lyonnais, négociants en soie) qui ont développé une connaissance du monde et peut-être alimenté un « désir de monde » dans d'autres couches de la population locale. Plus qu'ailleurs ? Peut-être, mais les enjeux essentiels ne sont pas là. Trois d'entre eux dominent.

D'abord, un type de relation au monde qui au XIX<sup>e</sup> ne relève plus de la curiosité intellectuelle, d'une volonté de connaissance en partie gratuite, mais d'un projet de plus en plus précis d'usage du monde. C'est autour de ce projet que la volonté de connaissance se réoriente : le monde est un potentiel, un potentiel d'individus à évangéliser et surtout de ressources à exploiter.

Ensuite un mouvement d'ouverture. L'Asie et la soie sont au cœur du grand récit de l'histoire lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais le tropisme asiatique n'est pas exclusif et la soie de plus en plus intégrée dans un large ensemble d'activités économiques. L'Afrique pour les missionnaires, l'Amérique pour les exportations de soie, l'Europe pour d'autres relations économiques sont parmi d'autres des « moments spatiaux » qui nuancent un regard spatialement trop centré. Pour autant, le tropisme asiatique est instrumentalisé si nécessaire, et donc mis en exergue, par exemple pour légitimer une spécificité lyonnaise de la formation coloniale. Les missions commerciales, comme celle de Lagrené, ouvrent le spectre des possibles quant aux activités économiques en lien avec d'autres régions du monde. Peu à peu, le choix risqué qui avait fait de la soie l'activité principale de la place lyonnaise est remis en cause. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt économique pour l'ailleurs concerne une large palette de produits.

Le troisième enjeu concerne les savoirs. De la bibliothèque des Jésuites aux comptes rendus des missions commerciales, en passant par les revues de l'œuvre de la Propagation de la Foi, de nombreux savoirs sur les espaces sont construits et diffusés localement. Il est difficile d'en mesurer l'impact sur les acteurs de la vie intellectuelle, religieuse, politique et économique locale. On ne peut exclure cependant l'idée selon laquelle une culture qui conduit aux savoirs de la géographie et une sensibilité à cette manière de penser le monde auraient irrigué ces différents milieux et participé des formes de la mise en place de « lieux de géographie » à Lyon.



## Chapitre 4 - La constitution d'un réseau

Au début des années 1850, une grande fébrilité gagne les milieux économiques lyonnais lorsque la crise de la pébrine commence à toucher l'activité des soyeux. Rappelons qu'à Lyon tout ou presque tourne autour de la « Fabrique », l'industrie de la soie, et du commerce des fils et des étoffes. Dans la ville et ses faubourgs, 40 000 travailleurs vivent de la soie, auxquels il faut ajouter les marchands, les teinturiers, les fabricants de navettes et de machines, les liseurs<sup>69</sup>, les peigniers, plus de 200 commissionnaires en soierie qui parcourent le monde à la recherche de clients, ainsi que tous ceux qui assurent les services bancaires et commerciaux qui y sont associés. C'est à la Chambre de Commerce de Lyon que se tiennent l'essentiel des discussions relatives à la crise de la pébrine, aux moyens d'action immédiats et aux éventuelles conséquences à plus long terme. La Chambre, c'est « l'état-major des soyeux » comme l'écrit Jean-François Klein (2002, p. 246). Une grande partie de l'activité de la Chambre, avant la maladie déjà, est relative à la soie. Elle intègre une dimension spatiale stratégique qui est au cœur de l'internationalisation des préoccupations économiques. Où se procurer les soies grèges ? Où exporter le produit fini ? Quels sont les concurrents et les intermédiaires ? Ces discussions portent notamment sur les stratégies spatiales à adopter pour sortir de la crise.

Cette dimension internationale, puis coloniale, est développée aussi au sein du réseau que la Chambre organise autour d'elle, en particulier par l'intermédiaire de deux sociétés savantes : la Société d'Économie Politique et la Société de Géographie de Lyon. Ce réseau qui traite de questions mondiales est un réseau local et assez étroit. Il s'organise autour d'une vingtaine d'acteurs principaux dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; il est aussi spatialement très concentré dans un quartier de la ville. Ces proximités et les relations fortes, parfois familiales, entre un petit groupe d'hommes participent de l'efficacité de la diffusion d'une idéologie et de savoirs sur les espaces.

---

<sup>69</sup> Terme de soierie. Opération qui a pour but de distinguer, sur les fils de la chaîne, les points qui doivent être apparents et ceux qui doivent passer à l'envers du tissu (d'après l'édition du Littré de 1880).



Fig. 3 : **La Rue de la République** (non daté, collection de la Chambre de Commerce de Lyon)



Fig. 4 : **Le Palais du Commerce** (non daté, collection de la Chambre de Commerce de Lyon)

## **Le poste de commandement**

Au cœur de la ville, le long de la rue Impériale (aujourd'hui rue de la République) tracée durant les années 1850 dans le cadre de grands travaux haussmanniens (fig. 3), se dresse l'imposant Palais du Commerce (fig. 4). Situé sur une voie qui deviendra rapidement l'axe structurant du centre-ville, ce bâtiment est à mi-chemin entre le pouvoir politique de l'Hôtel de Ville – tantôt allié, tantôt rival – sis place des Terreaux, et la grande place lyonnaise, la place Royale puis Impériale, puis Bellecour, siège du pouvoir militaire. Cette situation, à égale distance ou presque des deux pouvoirs politique et militaire, est un choix délibéré. Le préfet Claude Vaisse responsable du projet l'écrit à René Dardel l'architecte de la ville :

Je ne suis pas précisément fixé sur l'emplacement ; mais si, comme je le souhaite, on exécutait la grande rue [la future rue de la République] qui, partant de la place de la Comédie ou de l'Hôtel-de-Ville, doit aboutir à la place Bellecour en passant par celle des Cordeliers, mon désir serait de placer la Bourse vers le milieu de cette rue <sup>70</sup>.

Inauguré au début des années 1860, le Palais du Commerce rassemble diverses institutions : le Tribunal de commerce, le Conseil des prud'hommes, la Compagnie des agents de change, la Compagnie des courtiers en soie, un musée d'art et d'industrie et surtout la Chambre de Commerce de Lyon<sup>71</sup>. La Chambre est installée dans des locaux situés au premier étage ; ce sont les plus grands et les mieux décorés. Plus tard, d'autres structures liées à la Chambre seront installées dans ce bâtiment, notamment le musée colonial et les salles de cours de l'enseignement colonial.

Informier et former sont les principales activités de la Chambre de Commerce. C'est autour de ces fonctions et en mobilisant une masse considérable d'informations qu'elle organise son fonctionnement. Pour aider les négociants locaux et des entrepreneurs potentiels à développer leurs activités, des dispositifs d'information sont mis en place. Mais la Chambre de Commerce est aussi une institution qui mobilise des savoirs plus généraux, plus stratégiques à moyen et long terme. Il ne s'agit plus alors de répondre à la question concrète et précise d'un entrepreneur, mais de penser des orientations générales : choix des activités, structures des entreprises, recherches de fournisseurs et de marchés... Des informations sont recueillies,

---

<sup>70</sup> Courrier du 23 mai 1853 (cité par Dardel, 1868, p. 2).

<sup>71</sup> La Chambre de Commerce de Lyon, créée en 1702, puis supprimée en 1791 à la suite de la loi Le Chapelier interdisant les coalitions, est refondée en 1802.

diffusées par différents relais médiatiques et enseignés. Cela suppose de mobiliser des informateurs, d'assurer une forme de veille informationnelle, de développer des contacts avec d'autres institutions, de financer des missions, d'organiser des conférences, d'exposer des documents et des objets, de publier des écrits, de former des hommes. Les savoirs sur les espaces jouent un rôle essentiel dans ce dispositif de connaissance. Pour cela, et toute la puissance de la Chambre de Commerce en est à la fois le vecteur et le fruit, les responsables consulaires ont privilégié une stratégie plurielle qui passe par un soutien concret – humain, logistique, financier – à des relais de différentes natures. Ceux-ci offrent une audience élargie et efficace à l'idéologie consulaire. Comment procèdent les dirigeants de la Chambre de Commerce pour cela ? Ils s'appuient principalement sur trois dispositifs aux fonctions diverses au sein du système mais que l'on peut néanmoins identifier à travers une fonction dominante : la *production* de savoirs au sein de sociétés savantes, la *médiatisation* des savoirs par le biais des expositions et musées, la *formation* avec des structures d'enseignement.

Les logiques réticulaires sont essentielles pour comprendre le fonctionnement de la Chambre. Elles prennent sens principalement à quatre niveaux scalaires : d'abord celui du bâtiment lui-même au sein duquel différents organismes cohabitent, ensuite le niveau local avec la relation entre différents collectifs, puis de manière plus marginale le niveau national et des relations aux autres chambres de commerce, enfin le niveau mondial avec de nombreuses stratégies, des missions et des informateurs. La Chambre de Commerce de Lyon est au cœur d'un réseau. On peut la comparer à un lieu de concentration et de diffraction de la lumière : des informations sont rassemblées en provenance de l'espace local comme mondial puis diffusées. Du Monde au local et du local au Monde, la Chambre s'appuie principalement sur deux relais : la Société d'Économie Politique et la Société de Géographie de Lyon.

La première fonction, celle de production de savoirs, est assurée par ces collectifs qui en assurent aussi une première diffusion au sein de groupes relativement restreints (d'autant que les mêmes hommes sont souvent dans les deux sociétés) mais influents. Ce sont des cercles de réflexion au sein desquels les savoirs sont exposés, débattus et mis en forme à travers des publications. Ils sont aussi ouverts sur l'extérieur avec des conférenciers invités. Le rôle de ces relais est majeur. L'audience des conférences en témoigne : différents chiffres circulent mais pour ce qui concerne la Société de Géographie, on parle souvent de plusieurs centaines de personnes présentes, parfois de plusieurs milliers. La proximité de ces deux sociétés avec la Chambre procède de valeurs communes autour du libéralisme, du libre-échange, du progrès et de la mise en valeur de la planète. Les individus qui s'y rencontrent sont des hommes de progrès ; ils souhaitent des changements, désirent un autre monde ; ils sont optimistes, ont

confiance en l'homme et la science ; ils aspirent à la transformation de l'humanité et à l'amélioration de la vie des hommes sur la terre ; ils croient en la connaissance et en l'éducabilité des individus. Si les opinions politiques peuvent être hétérogènes et varier quelque peu dans le temps, les convictions économiques et sociales sont durablement marquées par le libéralisme. Le maître-mot est « liberté » : liberté d'entreprendre, liberté de commercer, réduction des entraves, refus des législations contraignantes, rôle limité de l'État. Cette posture n'est pas sans ambiguïtés. Elle subit quelques entorses lorsque les intérêts locaux sont menacés ; il y a des privilèges à défendre, des positions à conserver, dans le domaine de la soierie notamment.

La Société d'Économie Politique et la Société de Géographie de Lyon s'associent sans ambiguïtés à la politique d'ouverture au monde des milieux entrepreneuriaux lyonnais et adhèrent au tournant colonial de la fin des années 1880. Dans ces conditions, la Chambre de Commerce leur fournit un soutien financier qui perdure pendant de longues années<sup>72</sup>. En outre, les membres dirigeants de la Chambre sont presque systématiquement membres de la Société d'Économie Politique et/ou de la Société de Géographie de Lyon ; ils y exercent souvent des responsabilités, animent des conférences et publient des articles dans les revues.

La deuxième fonction consiste à diffuser ces savoirs, à les médiatiser. Dans cette perspective, la Chambre s'investit aussi dans la mise en place de musées et l'organisation d'expositions. C'est ici un public plus large qui est visé ; il s'agit d'opérer de manière plus démonstrative. Mais, nous le verrons, il n'est pas question de céder au pittoresque qui fait généralement l'essentiel des expositions universelles et de certains musées ; il faut édifier les foules et surtout donner à ceux qui souhaitent prendre le large, des informations précises sur les activités économiques et les possibilités commerciales dans les autres régions du monde. La Chambre gère directement le Musée historique des tissus créé en 1864 et le Musée colonial créé en 1900. Elle organise, au sein d'une exposition universelle, l'exposition coloniale de 1894.

Enfin, c'est la fonction de formation, la Chambre de Commerce finance ou prend en charge directement ou indirectement des enseignements pour préparer aux métiers du commerce, de la finance, de l'artisanat et de l'industrie avec souvent une dimension coloniale. Cet investissement dans des structures éducatives est un axe majeur des stratégies consulaires. Pour certains dirigeants de la Chambre, c'est le projet fondamental. On peut citer en

---

<sup>72</sup> Par exemple 1 000 francs par an en 1896 pour chacune des sociétés, soit environ 3 800 euros. Cette extrapolation a été effectuée en prenant comme référence de départ la base de données de l'INSEE, base qui malheureusement ne remonte pas jusqu'à cette période : <http://www.insee.fr/fr/themes/calcul-pouvoir-achat.asp> (recherche effectuée en avril 2013).

particulier François-Barthélémy Arlès-Dufour (1797-1872), membre de la Chambre de Commerce à partir de 1832. Ce saint-simonien libéral est à l'origine de l'École centrale de Lyon créée en 1857<sup>73</sup> et de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) en 1864. C'est aussi sous le patronage de la Chambre qu'est créé en 1864 un enseignement d'économie politique<sup>74</sup> qui sera quelques années plus tard à l'origine de la Société d'Économie Politique. C'est encore par le truchement de la Chambre qu'est créée l'École Supérieure de Commerce (ESC) en 1872. Ces enseignements sont subventionnés par la Chambre : En 1896, l'École Supérieure de Commerce bénéficie de 3 000 francs (qui équivalent à 10 800 euros environ) de bourses et de subventions, l'École centrale de 6 400 francs (23 040 euros) et la SEPR de 7 000 francs (25 200 euros)<sup>75</sup>. Citons enfin, l'enseignement colonial organisé à partir de 1899 au sein même de la Chambre de Commerce. Cette dernière ne néglige pas non plus ses relations avec l'Université de Lyon. Certains de ses membres sont présents dans la Société des amis de l'Université ; des enseignements et des projets communs sont développés.

### **La Société d'Économie Politique : un lieu pour les idées libérales**

En 1864, la Chambre de Commerce qui cherchait depuis longtemps à développer un enseignement d'économie politique pense avoir trouvé la perle rare pour dispenser des cours. C'est un professeur genevois Henri Dameth qui est sollicité. Les responsables consulaires ont vu juste : ses cours soulèvent rapidement un enthousiasme considérable. Parallèlement, un petit groupe d'avocats, de médecins, de banquiers prend l'habitude de se réunir pour aborder des questions d'économie politique sur fond d'inquiétude quant à la montée des idées socialistes. Selon Pierre Dockès (1966), c'est de la conjonction des cours de Dameth et des centres d'intérêt de ce groupe que naît, à la fin de l'hiver 1866 la Société d'Économie Politique de Lyon<sup>76</sup>. Ses sociétaires prennent l'habitude de se retrouver au restaurant Casati, rue du Bât d'Argent, entre l'Hôtel de ville et le Palais du commerce, au cœur du quartier des marchands de soie. La SEP présente la caractéristique de n'avoir, ni statuts, ni règlement. Elle

---

<sup>73</sup> Sous le patronage de la Chambre de Commerce à partir de 1887.

<sup>74</sup> D'après Jacques Canton-Débat (2000), Arlès-Dufour joue aussi un rôle central dans la création de cet enseignement.

<sup>75</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1896, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1895*.

<sup>76</sup> Son nom complet sera quelques années plus tard Société d'Économie Politique et d'Économie Sociale de Lyon. Nous la désignerons ici le plus souvent par l'acronyme SEP.

fonctionne de manière coutumière et pragmatique s'adaptant si nécessaire à des conditions nouvelles.

La SEP compte environ 70 membres dans les années qui suivent sa création puis connaît un essor considérable pour atteindre environ 400 sociétaires dans les années 1890 ; elle reste à ce niveau jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est d'abord dans le milieu de la bourgeoisie lyonnaise qu'elle se développe ; elle rassemble initialement des négociants – en particulier des négociants en soie –, des financiers et surtout des avocats. À partir des années 1880, en lien avec l'ascendant que prend la Chambre de Commerce sur la SEP, le nombre d'avocats décline et passe de plus de 30% des effectifs à moins de 10%. Parallèlement, les négociants et les industriels sont de plus en plus nombreux, ce qui participe de l'orientation économique et financière que prend la Société. Dockès (1966, p. 48-50) résume cette évolution en divisant l'histoire de la SEP en plusieurs périodes : la première, de 1866 à 1871 serait celle du « club politique », les deux suivantes qui mènent jusqu'à la Première Guerre mondiale seraient « le temps du négoce » et « le temps de la fabrique ».

Sans surprise, le libéralisme politique et économique est le dénominateur idéologique commun à la plupart des membres de la SEP. Ce sont des républicains proches du *Progrès*, le nouveau quotidien lyonnais et la liberté économique est à leurs yeux essentielle. Ils soutiennent le libre-échange et sont très favorables au traité commercial franco-anglais de 1860. D'ailleurs Arlès-Dufour, qui est aussi un personnage central de la SEP, joue un rôle essentiel aux côtés de Michel Chevalier pour la signature de ce traité. L'évocation d'Arlès-Dufour permet de mentionner une autre dimension idéologique de la SEP et ses liens avec le réseau des saint-simoniens et les projets de circulation généralisée ainsi que de mise en valeur de la planète. Chaque année, la SEP organise une dizaine de conférences suivies de débats ; les textes de ces conférences sont ensuite publiés dans son bulletin. Les thèmes en sont variés mais donnent une place en général assez importante aux deux questions qui nous importent ici : les questions coloniales et les questions géographiques, en général en les associant. Ces conférences traitent aussi de sujets relatifs à l'éducation ou à des questions politiques et sociales.

Les implications de la Chambre de Commerce dans les activités de la SEP sont d'autant plus importantes qu'une règle tacite prévoit qu'un président de la Chambre a aussi vocation à diriger la SEP : Édouard Aynard (président de la Chambre de 1889 à 1898) participe à la fondation de la SEP et la dirige entre 1886 et 1889, Auguste Isaac (président de la Chambre de 1899 à 1911) le remplace de 1889 à 1892 puis de 1894 à 1896, Auguste Sévène qui dirige la Chambre entre 1881 et 1889 est à la tête de la SEP de 1892 à 1894.

## La première société de géographie de province

En novembre 1872, une commission est mise en place par la Société Nationale d'éducation de Lyon pour réfléchir à un projet d'exposition géographique. Cette société, créée en 1829 par des responsables d'établissements scolaires, est libérale ; elle prône aussi un enseignement libre, laïc mais ouvert aux religieux. Assez vite semble-t-il, le projet change de nature et les membres de la commission s'orientent vers une structure moins éphémère. Ils se réunissent une nouvelle fois le 23 janvier 1873 dans la salle de l'Union syndicale des marchands de soie et c'est l'un d'entre eux, Louis Desgrand, qui est aussi membre de la Société de Géographie de Paris, qui préside la séance. Une quarantaine de personnes sont présentes, on note la présence d'Oscar Galline le président de la Chambre de Commerce, du géographe Étienne-Félix Berlioux, sans doute d'Athanase Ganeval qui enseigne la géographie à l'École de Commerce, de Saint-Cyr Penot alors sous-directeur de cette école<sup>77</sup> ou encore d'un certain Léon Clugnet qui sera ultérieurement récompensé pour ses travaux sur la géographie de la soie<sup>78</sup>.

De cette réunion naît la Société de Géographie de Lyon (SGL). C'est la première société de géographie provinciale. Elle participe d'un mouvement de grande ampleur qui a des résonances aux échelles mondiale, européenne et nationale, et au sein duquel les questions coloniales ont une place essentielle (Lejeune, 1993). Globalement, les créations de sociétés de géographie s'inscrivent dans un projet de connaissance du Monde pour sa mise en valeur. Par conséquent, leurs finalités sont orientées vers des savoirs géographiques utilitaires, commerciaux et économiques. À l'échelle européenne, c'est autour de la compétition coloniale et de la diffusion d'une idéologie que se resserre l'ambition des sociétés de géographie. Au cours des années 1860 et 70, les créations sont très nombreuses, en Allemagne notamment (à Leipzig, Dresde, Kiel, Munich et Brême) ; la course aux colonies n'en est qu'à ses prémices mais ce mouvement est un premier symptôme. Nationalement, le modèle est celui de la Société de Géographie de Paris dont les effectifs explosent lorsqu'elle se positionne clairement en faveur de la colonisation passant de 240 membres en 1864 à 2 473 en 1885 (Lejeune, 1993, p. 82), apparaissant alors comme un creuset de l'idéologie coloniale naissante. À ces intérêts nouveaux, il faut ajouter le traumatisme de la défaite, la recherche

---

<sup>77</sup> C'est le fils du directeur et créateur de l'ESC.

<sup>78</sup> La connaissance de la création de la SGL repose exclusivement sur le récit qu'en fait l'Abbé Christophe, un des membres fondateurs, dans le premier bulletin édité. Faute d'autres archives, tous les chercheurs qui ont travaillé sur ce sujet (Vasquez, 2004 ; Klein, 2008 ; Clout, 2009) se réfèrent à cette même source.

d'explications et la possibilité, somme toute assez commode, de faire état de « l'ignorance géographique » des Français. Réelle ou prétendue, qu'importe : l'effet de ce constat d'ignorance sur l'activité géographique en France – avec la création de sociétés de géographie, mais aussi avec des effets sur l'enseignement secondaire et une contribution à la mise en place d'un enseignement supérieur – est patent. Le mouvement qui est initié à Lyon en 1873 se poursuit ensuite ; quinze autres sociétés provinciales sont créées avant la fin de la décennie<sup>79</sup>.

La création de la SGL permet d'éclairer les relations entre Paris et Lyon. Ces relations sont un schème important de l'histoire spatiale des savoirs de la géographie en France. On verra plus loin d'autres formes de ces relations, qu'il s'agisse de la rivalité entre enseignements coloniaux ou de la circulation des savants. Le modèle centre/périphérie utilisé de manière dynamique permet d'en appréhender les principales dimensions. Avec la naissance de la SGL, cette relation prend trois formes. Vue de Lyon, la Société de Géographie de Paris, créée en 1821, apparaît à la fois comme un modèle dont les structures et le fonctionnement sont à copier ; la périphérie accepte sa situation, elle est dominée. Elle se pose aussi comme une rivale ; en ce cas, la périphéricité est contestée sans avoir pour autant les moyens de mettre en œuvre cette contestation. Du point de vue parisien, celle-ci n'a pas de sens tant le déséquilibre des « forces » est net entre la capitale et Lyon. C'est en quelque sorte une illusion locale, un déni de réalité qui supposerait possible une réelle concurrence, au sens où elle serait équilibrée, entre les deux villes. De cette situation découle une troisième forme de relation avec une volonté lyonnaise de contester le modèle centre/périphérie, de s'en extraire pour sortir d'une relation de domination, en se positionnant comme un autre centre dans une situation de partage territorial. C'est ce qu'écrit l'abbé Christophe dans le récit qu'il livre des premières réunions :

Ils [les membres de la commission à l'origine de la SGL] se demandèrent si Lyon, qui était de fait la capitale de la France méridionale, si Lyon, qui touchait par son commerce aux points les plus importants du globe, si Lyon, qui était le centre de cette association pour la propagation de la foi qui enlace le monde, ne pourrait pas devenir le siège de cette société.<sup>80</sup>

Implicitement, c'est à la création de deux vastes circonscriptions que pensent les rédacteurs de ce texte : Paris aurait une société de géographie qui serait celle de la France septentrionale,

---

<sup>79</sup> Voir le tableau fait par Dominique Lejeune (1993, p. 172) pour des informations plus précises.

<sup>80</sup> 1875, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, 1<sup>ère</sup> année, tome 1, p. 15.

Lyon – la seconde capitale – animerait la société de géographie de la France méridionale en raison d'une supposée prééminence commerciale et missionnaire qui serait le moteur de son ouverture au monde. Dans les faits, cette posture ne tient pas longtemps ; la configuration change rapidement avec la création de sociétés de géographie à Bordeaux (1874), à Marseille (1876), ou Montpellier (1878), au total neuf autres sociétés provinciales en cinq ans. La stratégie de construction d'une sorte de symétrie savante entre Paris et Lyon signifie une position de surplomb pour elles vis-à-vis des autres centres de production de savoir que sont les autres grandes villes provinciales. Cette situation n'est bien sûr pas acceptable à Bordeaux ou à Marseille. En s'opposant de cette manière-là à Paris, en « périphérisant » doublement les autres villes provinciales (par rapport à Paris puis à Lyon), les membres de la sphère savante lyonnaise prennent aussi le risque de se couper des autres élites provinciales alors que par ailleurs, ils tentent de construire avec elles des alliances contre la capitale. La relation de partenariat et de division du territoire (rêvée à Lyon mais jamais semble-t-il imaginée à Paris) entre deux sociétés « sœurs »<sup>81</sup> n'a dans ce contexte pas de sens. Lyon, à travers sa société de géographie, retourne à sa périphéricité aux côtés des nouvelles sociétés provinciales.

À l'issue de la réunion du 23 janvier 1873, un bureau de huit membres est nommé. Il associe « la Croix et la soie » (Klein, 2008), l'éducation et de manière plus marginale l'armée et la science géographique : La « Croix » avec l'abbé Christophe et l'abbé Laverrière (le directeur du journal des Missions catholiques), la « soie » avec Oscar Galline et surtout le marchand de soie Louis Desgrand, le monde de l'éducation avec Pierre-Jules Goybet de l'école professionnelle de la Martinière, Jean-Baptiste Pictet le président de la Société d'instruction primaire du Rhône, enfin un militaire et un géographe : le lieutenant-colonel Debize et le professeur Étienne-Félix Berlioux qui deviendra l'année suivante professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Lyon. Comme le note Jean-François Klein, avec l'armée, les missions, le commerce et l'enseignement, la totalité du spectre des motivations coloniales est représenté. Desgrand devient président de la Société ; il restera à sa tête durant 18 ans. En 1874, la SGL acquiert un local (au 25 quai de Retz, l'actuel quai Jean Moulin) et l'année suivante paraît le premier numéro de son bulletin. La première liste de membres de la SGL est publiée en 1874. Elle compte 310 noms<sup>82</sup>. Il y aura 400 adhérents au début des années 1880 et un peu plus de 500, son maximum à la fin du siècle (fig. 5). Pour l'historien Bruno Benoît,

---

<sup>81</sup> 1879, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome 3, p. 117.

<sup>82</sup> Ce qui représente un peu plus en réalité car quelques adhésions sont collectives (lorsque plusieurs associés dirigent une société par exemple).

c'est la société savante la plus dynamique de la ville durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (Benoît, 1995, p. 265).

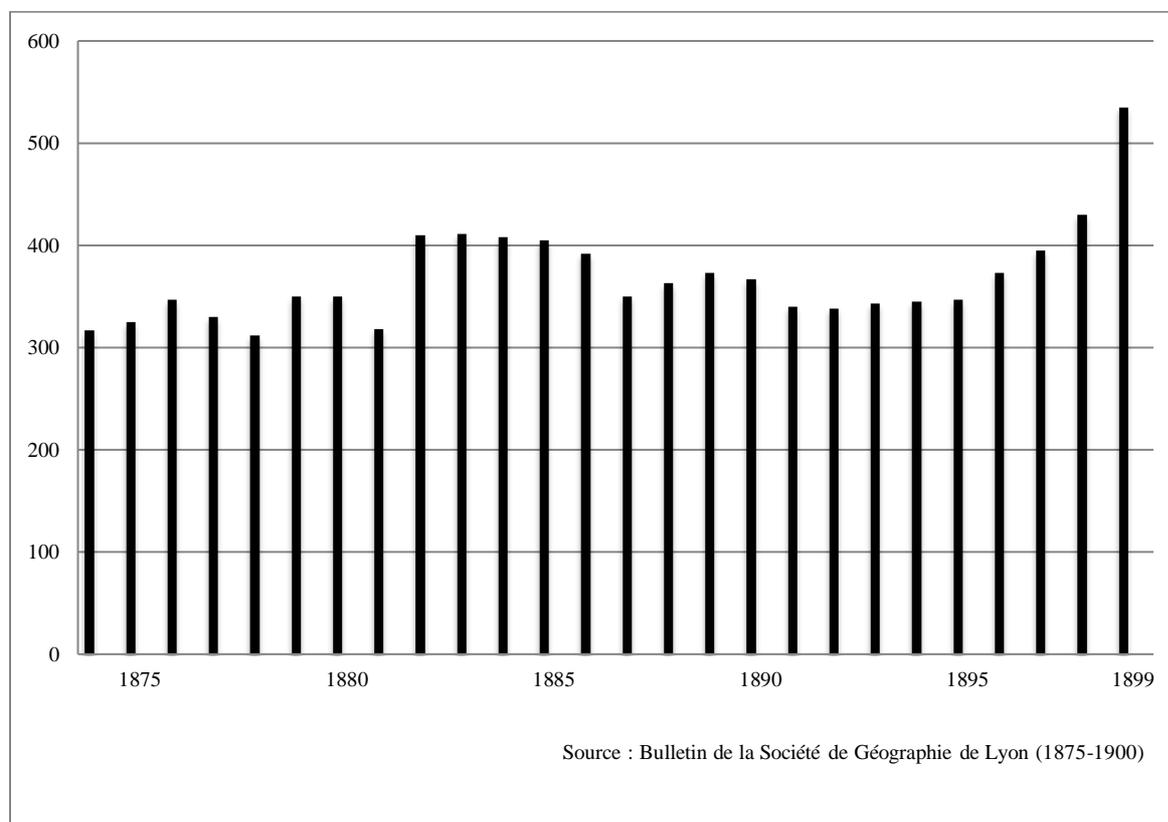


Fig. 5 : L'évolution des adhésions à la SGL (1874-1899)

L'analyse des différentes listes de membres publiées régulièrement dans les bulletins de la Société corrobore la distribution des professions au sein du bureau et met en évidence la domination du milieu économique et financier, et secondairement de ceux des religieux catholiques et des enseignants. Les membres de la SGL ayant à voir avec l'économie et le monde du commerce et de la finance représentent presque la moitié de l'effectif au cours des années 1870. Au sein de ce groupe, c'est le monde des soyeux qui est le mieux représenté : marchands, industriels, commissionnaires, banquiers liés à la soie. D'après Bruno Benoît, 20% des membres de la Société sont des négociants en soie au sein des 28% qui viennent du monde du commerce (1995, p. 265). Rappelons que c'est dans le local de la puissante Union syndicale des marchands de soie que se tint la première réunion, que Desgrand, le premier président, est marchand de soie et signalons aussi que le premier concours organisé par la Société propose de récompenser notamment la meilleure étude sur la soie dans le Monde. Le second groupe est plus réduit, mais surtout parce qu'il est quantitativement moins important à

Lyon ; c'est celui des religieux catholiques. Jean-François Klein recense 14 religieux parmi les fondateurs de la SGL. Ils sont influents, bien représentés dans le bureau et le comité d'action. Les enseignants membres de la SGL enseignent principalement à l'École Supérieure de Commerce et dans les facultés lyonnaises ; les professeurs de l'enseignement secondaire et plus encore les instituteurs sont moins présents. Le développement de l'enseignement de la géographie fait partie des principaux objectifs de la SGL ; la section de l'enseignement est une des quatre sections qui structurent la société. La SGL s'attache donc à vulgariser et diffuser les connaissances géographiques. Si le bulletin et les conférences vont permettre à un large public de découvrir le monde, de suivre les périples d'explorateurs, des cours de géographie commerciale sont aussi proposés par la SGL aux instituteurs à partir de 1875. Ils sont dispensés par Athanase Ganeval<sup>83</sup>, professeur de géographie commerciale à l'ESC et financés conjointement par la municipalité et la Chambre de Commerce. D'autres cours sont introduits ultérieurement et Desgrand dans ses rapports annuels ne manque pas de mentionner l'importance de l'enseignement de la géographie, tout en précisant qu'il s'agit de développer un enseignement utile orienté vers le commerce et la mise en valeur du monde ; orientation qui confirme les mutations engagées dans l'enseignement secondaire notamment avec la mise en place d'un enseignement spécial au milieu des années 1860.

### **Un tout petit monde**

« La ville apparaît comme le lieu où se nouent des alliances, des combinaisons, des associations entre sphère savante, sphère politique et grand public » (Van Damme, 2005b, p. 9). À Lyon, ces liens, précisément localisés, semblent particulièrement étroits. Enquêter sur les savoirs du géographique en situation coloniale (et sur la « géographie coloniale » lorsque l'expression apparaît) confronte le chercheur à quelques noms et à quelques lieux, toujours les mêmes ou presque. Ces lieux où les hommes (c'est un monde sans femmes) se rencontrent dessinent un périmètre très restreint. Socialement, spatialement et idéologiquement, nous avons affaire à un tout petit monde, un monde de l'interconnaissance étroite et des rencontres faciles, un monde de l'absence de distance, un monde de la connivence et des représentations partagées.

---

<sup>83</sup> Ganeval publie un ouvrage en lien avec cet enseignement : 1875, *La France dans l'Europe commerciale et industrielle. Cours élémentaire de géographie commerciale*, Paris, Georg. Il est aussi l'auteur d'un *Dictionnaire de géographie commerciale* en 1895 dont l'édition fut achevée par Valérien Groffier et le directeur d'une revue, sans doute assez éphémère : *Le monde industriel et commercial : journal des connaissances économiques et géographiques appliquées au Commerce et à l'Industrie*.

Il n'est pas possible d'analyser les relations entre les individus, et par leur intermédiaire entre les institutions, sans références à des moments précis: les relations évoluent, les positions et les appartenances aussi. Par conséquent, j'ai choisi d'isoler trois moments, trois années dans le dernier tiers du siècle (celui où les questions coloniales prennent de l'importance à Lyon), en fonction de leur singularité vis-à-vis des deux autres (l'hypothèse étant que chaque année sélectionnée caractérise une configuration particulière) et, de manière plus pragmatique, en fonction des données disponibles. À partir de ces moments précis, j'ai essayé de repérer les personnages principaux, leurs positions, leurs appartenances et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres ; pour autant, de nombreuses zones d'ombre subsistent. Dans un second temps, je me suis attaché à l'espace de vie de ces personnages et aux lieux qu'ils fréquentent.

1873. La présence française en Indochine se renforce avec le contrôle des provinces occidentales de la Cochinchine. Les difficultés ne sont pas absentes pour autant comme le montre l'échec de l'occupation du Tonkin. Du côté de la Chambre de Commerce de Lyon, on s'active. Les missions d'exploration commerciale se multiplient depuis le milieu des années 1860. Il faut dire qu'il y a urgence. Outre la crise de la pébrine qui a imposé une réorientation des approvisionnements, la Chambre de Commerce doit faire face à une grande instabilité du marché ; l'année 1873 en particulier est décrite comme « une des plus désastreuses que le commerce et l'industrie de la soie aient eu à traverser »<sup>84</sup>. Pour les acteurs des milieux économiques lyonnais, une attention nouvelle au Monde et à ses potentialités s'impose. La crise de la pébrine les a alertés sur la fragilité de lieux d'approvisionnement et d'un marché trop restreints ; c'est un temps de la prospection. Mais l'idéologie colonialiste est loin de faire l'unanimité même dans ce type de milieu. Les réticences sont nombreuses, en particulier du côté des économistes libéraux. Comme l'écrit l'abbé Christophe dans le premier bulletin de la SGL<sup>85</sup>, un « élan colonial » (1875, p. 3) doit être donné.

En 1873, tandis que quelques notables locaux créent la SGL, la Société d'Économie Politique entre dans sa huitième année ; son fonctionnement est rodé et ses effectifs croissent rapidement. Une École Supérieure de Commerce (ESC) a été mise en place l'année précédente sous l'impulsion de la Chambre ; l'année 1872-73 est sa première année de fonctionnement.

---

<sup>84</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1874, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1873*, p. 7.

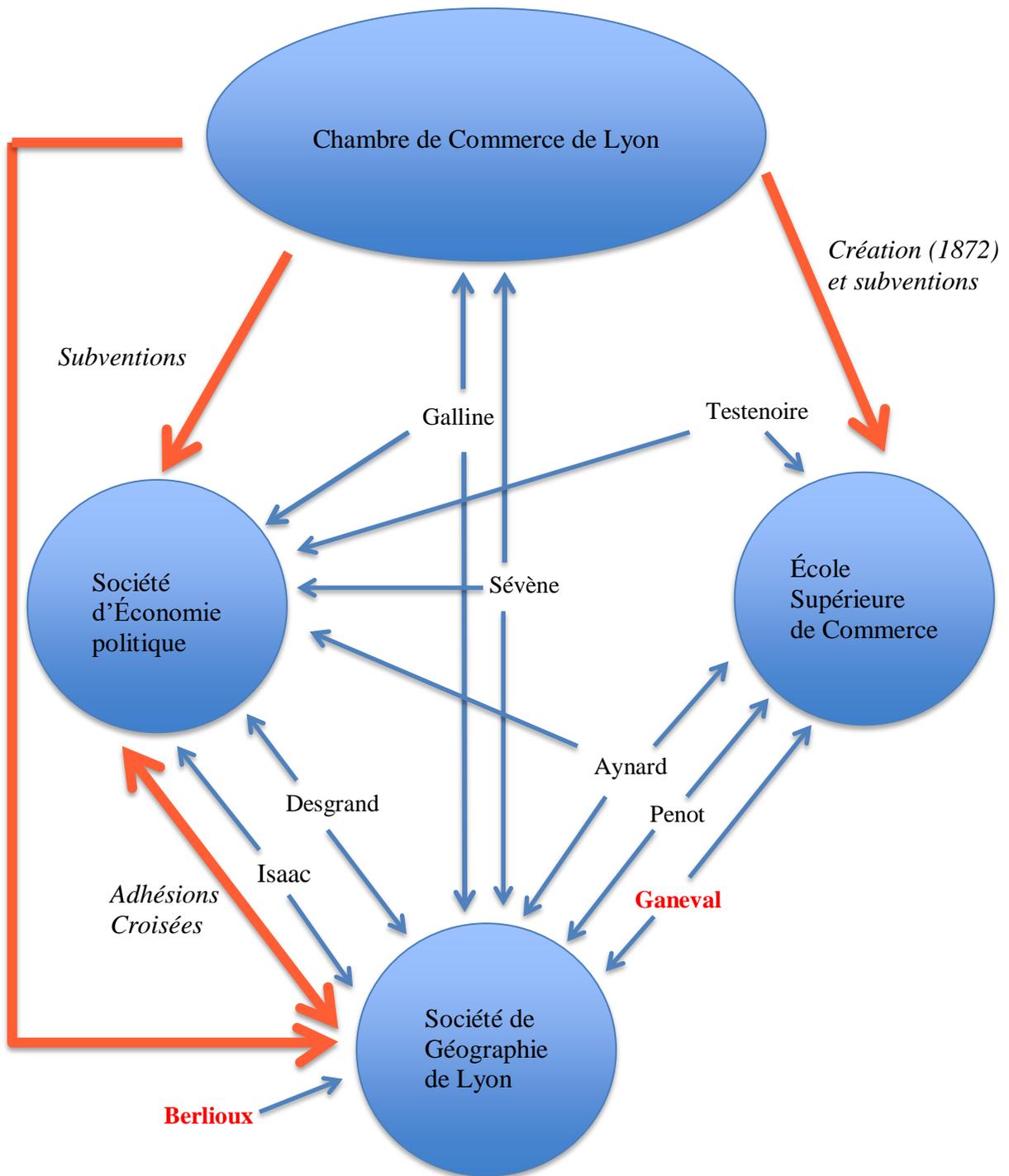
<sup>85</sup> 1875, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*. 1<sup>ère</sup> année, tome 1.

Quatre structures sont donc potentiellement en réseau, soit de manière institutionnelle, soit par l'intermédiaire de quelques acteurs individuels (fig. 6). La Chambre est au cœur du système : elle subventionne la SEP et l'ESC<sup>86</sup> dont elle est directement à l'origine, elle pilote en partie l'ESC par sa présence codifiée au conseil d'administration de l'École (4 membres sur 13). On note aussi des relations entre les deux sociétés savantes qui adhèrent l'une à l'autre. De nombreux acteurs appartiennent à plusieurs structures. Six des 18 membres de la Chambre sont sociétaires de la SEP. Rappelons aussi que lors de la réunion fondatrice de la SGL des membres de la Chambre sont présents comme son président Galline. Il y a aussi Penot le sous-directeur de l'ESC et une dizaine de sociétaires de la SEP. La Société de Géographie de Lyon et la Société d'Économie Politique sont des lieux uniques de rencontre entre deux mondes : le monde économique et financier et le monde savant.

Des savoirs du géographique sont produits, enseignés et diffusés au sein des structures mentionnées ici. Mais la géographie institutionnelle (celle qui relève de l'enseignement secondaire et universitaire) est encore à la marge. Il y a une Faculté des Lettres à Lyon mais pas d'enseignement de géographie. Étienne-Félix Berlioux est l'unique enseignant d'histoire-géographie au lycée de Lyon; il est dès 1874 un des deux vice-présidents de la SGL. L'autre « géographe » est Athanase Ganeval ; on peut discuter son appartenance à la communauté des géographes. Son parcours et sa formation sont peu connus, mais on sait que, contrairement à Berlioux, il n'est pas passé par la validation académique que constitue alors l'agrégation d'histoire-géographie ; il est membre du « comité d'action » de la SGL dès sa mise en place et enseigne la géographie à l'ESC à partir de 1874.

---

<sup>86</sup> En 1873, la Société de Géographie se met tout juste en place ; les subventions de la Chambre suivront bientôt.



Les relations entre institutions sont figurées ici par des flèches plus larges que les autres. Chaque flèche entre un acteur et une institution signifie l'appartenance de celui-ci à cette institution indépendamment de sa fonction. Les noms des « géographes » sont en gras et en rouge. Pour des raisons de lisibilité, quelques acteurs seulement, parmi les plus importants, sont identifiés sur cette représentation systémique.

Fig. 6 : Un tout petit monde : 1873

1885. C'est une année importante sur le plan colonial. On peut en premier lieu la situer dans un moment d'extension de la domination française : entre 1880 et 1895, le domaine colonial passe de 5 à 50 millions d'habitants et de 1 à 9,5 millions de km<sup>2</sup>. La France instaure un protectorat sur la Tunisie (traité du Bardo du 12 mai 1881), conquiert une partie du Congo l'année suivante, développe l'Union Indochinoise et s'installe à Madagascar à partir de 1885. La République prend son « tournant colonial » (Manceron, 2006) après deux débats agités à la Chambre des députés, en juillet et en décembre 1885. Ferry, dans son intervention du 28 juillet, plaide pour la colonisation. L'histoire a surtout retenu la partie de son propos consacrée aux droits et devoirs des « races inférieures » et des « races supérieures » mais ce qu'il met d'abord en avant, ce sont les intérêts économiques de l'entreprise coloniale et la possibilité de contrôler les matières premières et de trouver des débouchés pour les produits nationaux. L'année 1885, c'est aussi celle de la Conférence de Berlin<sup>87</sup> qui tente de définir un code de bonne conduite entre les puissances colonisatrices (en réalité, ce n'est qu'une velléité de régulation dans une période où la concurrence est très vive) et qui implicitement valide et légitime le principe de colonisation. Les débats à la Chambre des Députés, les déboires du « parti colonial » lors des élections législatives d'octobre et la majorité acquise de justesse lors du vote de décembre montrent cependant que la France est au début d'un processus et que « l'idée coloniale » (Girardet, 1972) est encore loin de faire l'unanimité dans les milieux savants, politiques et économiques sans même parler de l'ensemble du peuple français alors fort éloigné de ces questions.

À Lyon, pour ce qui concerne le petit milieu qui gravite autour de la Chambre de Commerce, l'esprit est par contre clairement colonialiste. Ces convictions apparaissent sans ambiguïté à travers les nombreux débats, les conférences et les publications de la Chambre de Commerce, de la SEP et de la SGL qui montrent ainsi la convergence de leurs points de vue. Les colonies en général et le Tonkin en particulier sont les objets de toutes les attentions. Pour les entrepreneurs lyonnais de la soie, la colonisation devient un impératif économique. Aux fragilités du marché séricicole révélées par la crise de la pébrine s'est substitué un autre motif d'inquiétude : au début des années 1880, la moitié des soies grèges (fils de soie brute) exportées vers Lyon viennent de Chine. La diversification et la sécurisation des sources d'approvisionnement sont impératives.

Quelques hommes vont assurer la diffusion des convictions colonialistes. Dans les comptes rendus de la Chambre de Commerce, dans les bulletins de la SGL et de la SEP, trois noms

---

<sup>87</sup> Ouverte le 15 novembre 1884.

reviennent, toujours les mêmes : Édouard Aynard et Ulysse Pila, puis Sigismond Lilienthal; on cite aussi Auguste Sévène, le président de la Chambre de Commerce, qui a la particularité d'être impliqué dans les quatre institutions présentées ici mais qui a une position plus institutionnelle et qui est moins actif sur le plan colonial (fig. 7) . Sylvie Geneste (1998) note que les journaux de l'époque mentionnaient parfois « la bande à Aynard » pour désigner ce petit groupe actif et efficace rassemblé autour d'un homme d'influence et de pouvoir. En 1885, Aynard (1837-1913) est bien implanté dans la ville. Ce banquier issu du milieu du négoce de la soie est membre de la Chambre de Commerce, vice-président de la Société d'Économie Politique et membre de la Société de Géographie. Il est aussi à la tête de la Société Lyonnaise des dépôts (de 1881 à 1887). Aynard apparaît comme un leader dans l'entreprise d'ouverture au monde de la place lyonnaise ; un leader paradoxal néanmoins car jamais il ne mit un pied en Asie (Geneste, 1995, p. 338). Ses années de formation en Angleterre l'ont convaincu des nécessités colonialistes et libre-échangistes. À ses yeux, les clés du développement industriel et commercial lyonnais sont en Extrême-Orient, au Tonkin et dans le sud de la Chine en particulier. Lors de sa première conférence devant ses collègues de la Société d'Économie Politique, il appelle à des initiatives commerciales au Tonkin. Sans doute pense-t-il déjà à Ulysse Pila pour les développer. Le rôle de ce dernier est déterminant, tant pour ce qui concerne l'ouverture commerciale vers l'Asie Orientale, que la diffusion de l'idéologie colonialiste à Lyon et d'un solide corpus de savoirs du géographe. Ulysse Pila (1837-1909) est né à Avignon dans une famille de soyeux. Après ses études, il vient à Lyon pour se construire une situation professionnelle car, en pleine crise de la pébrine, il ne peut compter ni sur l'aide de son père, alors courtier en garance (Plante cultivée pour le colorant que fournit sa racine et utilisé pour la teinture de la soie et d'autres étoffes), ni sur celle de son frère, négociant en soie. Il trouve un emploi dans une maison d'importation de soie. C'est encore la crise de la pébrine qui fait de lui un voyageur ; il quitte la France pour Shanghai en 1863, répondant à la proposition d'une firme anglaise qui cherche son représentant local pour la soie. L'année suivante, la firme anglaise fait faillite. Pila décide de rester en Asie ; il voyage au Japon, gagne en expérience et à son retour en 1867, crée avec son collègue Raffard une société de courtage qu'il installe d'abord à Marseille puis à Lyon en 1876. Le siège social d'*Ulysse Pila & Compagnie* (UPC) est sis au 13 rue de l'Arbre Sec, entre l'Hôtel de Ville et le Palais du commerce à deux pas du siège de l'Union syndicale des marchands de soie. Son insertion dans la vie lyonnaise, celle des élites intellectuelles, marchandes et religieuses, puisqu'ici tout fonctionne de concert, se fait dès ce retour à Lyon avec son adhésion à la Société de Géographie puis quelques années plus tard à la Société d'Économie politique. En

quelques années, Pila devient une personnalité majeure du monde des affaires à Lyon. Son opportunisme le pousse à ouvrir une agence à Hai-Phong. Ce port du delta du Fleuve Rouge apparaît stratégiquement placé pour accéder aux marchés de la Chine du Sud par la voie fluviale. Travaillant pour lui et pour les intérêts lyonnais, il devient l'interlocuteur obligé pour toutes les affaires avec l'Asie. Il se rendra lui-même au Tonkin en 1886, en reviendra plus convaincu encore de l'intérêt économique de la région pour la France.

À partir de ces acteurs centraux, savoirs et idées se diffusent sans mal ; il faut dire que le réseau relationnel s'est encore resserré : parmi les 18 membres de la Chambre de Commerce, 10 adhèrent à la SEP et 10 (en partie les mêmes) à la SGL. Les géographes ou les savants qui font de la géographie gagnent en visibilité. Berlioux, membre de la SEP et de la SGL, enseigne maintenant à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon et esquisse symboliquement la présence d'un nouvel acteur institutionnel en contact avec le réseau consulaire. Ganeval, qui enseigne toujours la géographie à l'École Supérieure de Commerce, est membre de la SEP et fait partie du bureau de la SGL. Citons encore deux autres « géographes » pour être complet : Crescent et Coumes. Tous deux sont membres de la SGL et y donnent des cours de géographie.

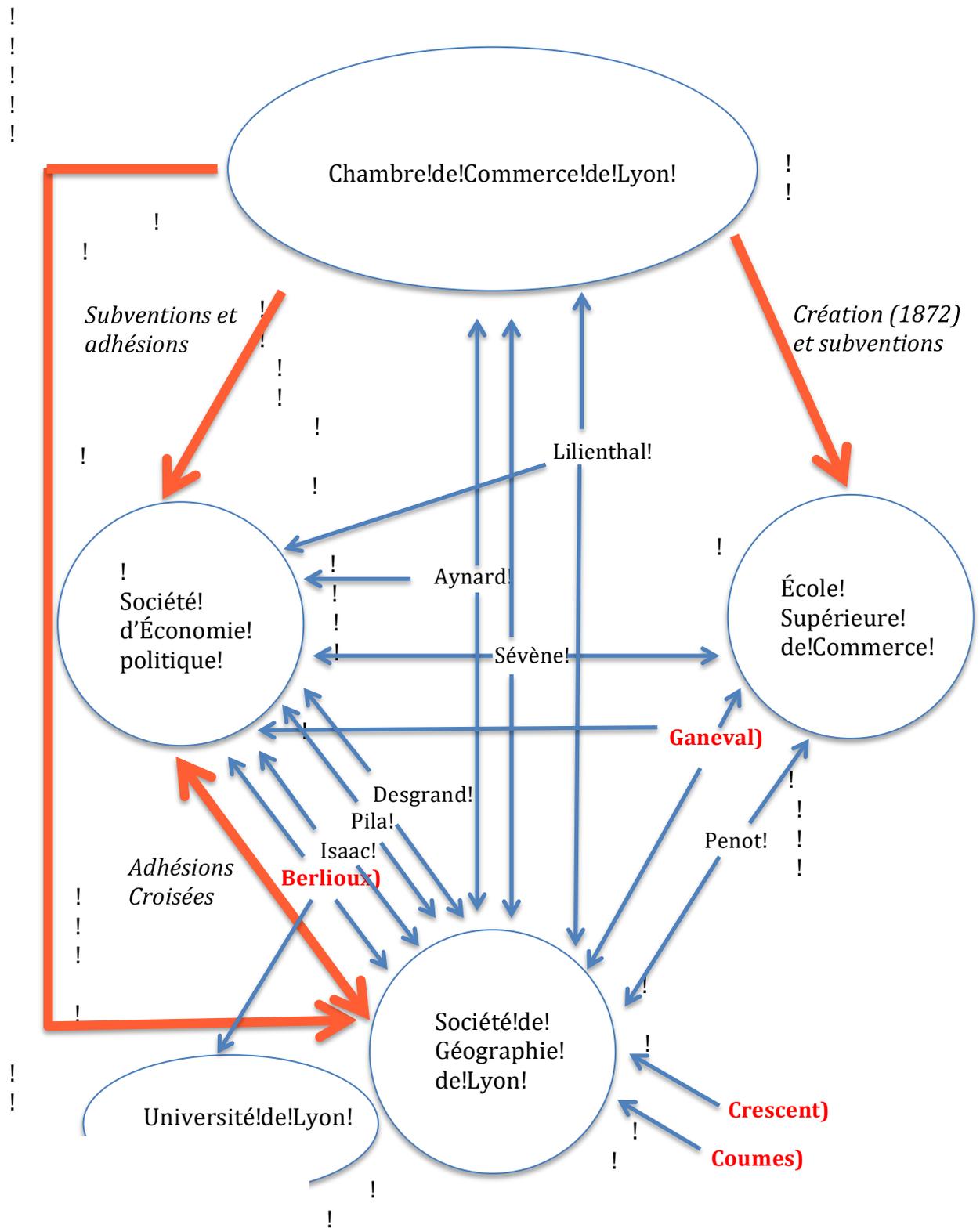


Fig. 7 : Un tout petit monde : 1885

1895. Dix ans plus tard, les doutes sur les nécessités économiques de la colonisation sont totalement levés dans le petit milieu lyonnais. À l'échelle nationale, l'idée coloniale gagne aussi, à la fois dans les milieux savants et politiques. À Lyon, les « coloniaux » se sont solidement installés aux commandes. Aynard est président de la Chambre de Commerce ; Pila en est membre depuis 1889 avec la responsabilité des questions coloniales. La SEP est toujours contrôlée par la Chambre avec Aynard comme Président d'honneur, Auguste Isaac<sup>88</sup> comme Président et Pila à la vice-présidence. Ce dernier est aussi vice-président de la SGL. Leur pouvoir est amplifié par leurs activités à l'échelle nationale grâce à l'entregent et aux positions de Pila et d'Aynard. Ce dernier est élu député du Rhône sur la liste des Républicains en 1889, l'année où il prend la tête de la Chambre de Commerce ; il use de son réseau national pour défendre les affaires coloniales lyonnaises. En 1892, le Groupe colonial se met en place d'abord à la Chambre des députés puis au Sénat et Aynard en devient un membre parmi les plus influents. L'année suivante est créée l'Union coloniale française, un groupe de pression économique très influent qui rassemble des patrons ayant des intérêts ultramarins. Pila en est le vice-président. « Pila et Aynard ont obtenu une dimension nationale dans les principales organisations coloniales françaises. » (Klein, 2008, p. 19) Cette visibilité nationale permet des actions locales. Les « coloniaux » de la Chambre, Pila en tête, font feu de tout bois. Ils organisent une exposition coloniale en 1894 au sein de l'exposition universelle lyonnaise ; ils mettent en œuvre une grande mission économique en Chine méridionale (1895-1897) ; ils développent un projet d'enseignement colonial qui aboutit en 1899. La « fièvre coloniale » (Klein, 2008, p. 17) a gagné la ville.

Le réseau s'est encore densifié entre la Chambre, la SEP et la SGL (fig. 8). Neuf notables locaux dont Aynard, Isaac et Pila sont membres des trois collectifs<sup>89</sup> et ces derniers y occupent des postes-clés. Ces proximités montrent en creux la marginalité relative de l'École Supérieure de Commerce qui correspond surtout à une volonté d'indépendance croissante.

Si les savoirs qualifiés de géographiques occupent une place importante dans les échanges de savoirs au sein de ce système relationnel, les géographes – certes plus nombreux – restent encore à ses marges. La plupart ne sont membres que de la SGL. Après un rapide passage à la

---

<sup>88</sup> Auguste Isaac (1849-1938) eut un rôle local moins visible que ses collègues Aynard et Pila. Il succède à Aynard à la présidence de la SEP puis à la tête de la Chambre de Commerce (entre 1899 et 1911). Moins impliqué qu'Aynard ou Pila dans les questions coloniales et internationales, il s'est surtout attaché aux questions éducatives et c'est sous sa présidence que la Chambre de Commerce mettra en place un enseignement colonial en 1899. Après la Première Guerre mondiale, il sera élu député et nommé ministre de l'Industrie et du Commerce entre 1920 et 1921.

<sup>89</sup> Les autres sont : Mangini, Lilienthal, Coignet, Couturier, Guinet et Permezel.

Faculté des Lettres entre 1889 et 1893, Lucien Gallois a rejoint la Sorbonne et Berlioux, retraité depuis 1888, prend peu à peu ses distances. C'est alors Henri Schirmer qui fait le lien entre l'université et la SGL mais sa présence dans la société savante relève plus d'un rituel d'intégration dans le milieu géographique local que d'un engagement actif. Coumes et Crescent sont surtout actifs au sein de la SGL. Seul Groffier peut-être, est plus intégré au réseau lyonnais par l'intermédiaire de sa fonction enseignante à l'École Supérieure de Commerce et de sa présence dans le monde missionnaire catholique. On peut déjà repérer deux types de spatialités pour ce qui concernent les géographes. La première intègre Lyon dans une trajectoire professionnelle qui conduit vers la capitale ; elle concerne des hommes comme Gallois ou Schirmer. La seconde spatialité est celle de l'ancrage local avec des géographes plus insérés dans le tissu savant lyonnais comme Berlioux, Groffier ou Crescent. Si les savoirs du géographique sont largement mobilisés dans l'entreprise coloniale à Lyon, la géographie coloniale est encore à construire ; ce sera chose faite à l'extrême fin du siècle.

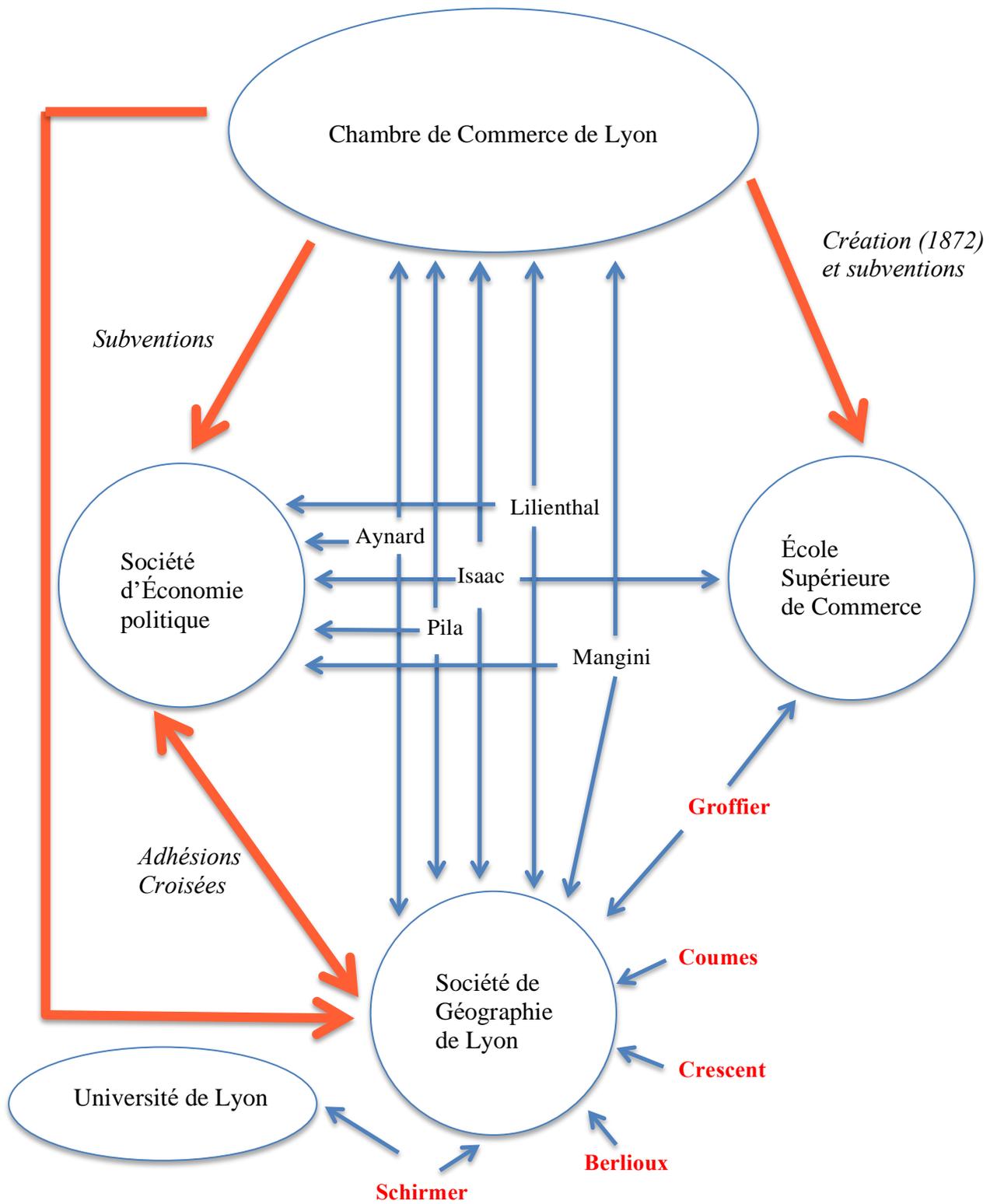


Fig.8 : Un tout petit monde : 1895

Les liens entre les acteurs du réseau lyonnais passent aussi par des proximités physiques. Ils travaillent et se réunissent dans des lieux très étroitement circonscrits, au cœur de la Presqu'île<sup>90</sup>, entre l'Hôtel de ville et le Palais du Commerce (fig. 9). Du local de la Société de Géographie (25, quai de Retz), au Palais du Commerce et au restaurant Casati (12, rue du Bât d'Argent) où se retrouvent les membres de la Société d'Économie Politique, les distances sont très courtes. Les sociétés commerciales des entrepreneurs du réseau (Aynard, Isaac et Pila en particulier) ne sont pas plus éloignées ; elles se situent pour la plupart dans le même quartier. Quelques minutes de marche suffisent à rallier ces différents lieux. Ces hommes sont en situation de coprésence ; on peut considérer qu'ils sont au même endroit, sans distances (ou ne prenant pas en compte les distances dans leurs pratiques spatiales), ce qui favorise les interactions et les circulations comme le note aussi Peter Burke (2012). Ils se croisent forcément dans les rues, sans doute déjeunent-ils parfois ensemble chez Casati ou dans quelque autre restaurant du quartier ; les idées circulent, sans intermédiaires. Toutes proportions gardées, cette situation me fait penser à ce qu'écrivent Edgar Morin ou Jacques Lévy à propos de l'Europe<sup>91</sup> : un petit espace au sein duquel, on ne peut éviter l'autre, un « bouillon de culture » (p. 79), un « marché commun des idées » (p. 84), une « communauté de destins » (p. 191) dit le premier. C'est dans ce « bouillon », cette culture partagée que les principaux acteurs agissent ; la colonisation, le libre-échange, la circulation et la mise en valeur de la planète sont leurs valeurs partagées, débattues et à mon sens renforcées dans ces proximités.

---

<sup>90</sup> Entre Rhône et Saône, et entre le pied de la colline de la Croix-Rousse au Nord et la barrière des voies ferrées au Sud, ce qui pour un Lyonnais est un espace marqueur de centralité.

<sup>91</sup> E. Morin, 1990, *Penser L'Europe*, Paris, Gallimard ; J. Lévy, 1997, *Europe. Une géographie*, Paris, Hachette.



Fig. 9 : Un réseau de lieux et d'acteurs très étroit

Cet espace étroit permet d'identifier le cœur d'un réseau mono-centrique, la Chambre de Commerce et son environnement immédiat, et en creux de repérer des lieux en situation périphérique mais connectés, en situation de « périphérie intégrée » (fig. 10) écrivait Alain Reynaud (1981). Ce jeu de la proximité (par les connexions) et de la distance permet aux lieux périphériques d'être en relation avec le pôle de la Chambre tout en échappant à son emprise. Deux de ces lieux retiennent l'attention : l'École Supérieure de Commerce (ESC) et l'Université. L'ESC est installée au 34, rue de la Charité dans l'ancien hôtel des monnaies. Rappelons qu'elle a été créée sous le patronage de la Chambre de Commerce et qu'elle y reste étroitement liée : par ses origines, par son financement et par la présence de membres de la Chambre dans son conseil d'administration. À l'échelle micro-locale, la rue de la Charité appartient déjà à un autre territoire ; au sud de la place de la Charité (actuellement Place Antonin Poncet), elle ne relève plus vraiment de l'hyper-centre. Il y a de la distance même si l'ESC reste assez proche de la Chambre de Commerce physiquement (en un bon quart d'heure de marche on la rejoint) et symboliquement (on est toujours dans la Presqu'île). L'espace concret fait écho assez précisément à l'espace relationnel de 1895 avec une institution qui se tient (ou est tenue) « à distance » des autres lieux sans s'en éloigner radicalement. Cette distance gérée témoigne de l'autonomie revendiquée de l'ESC et me permettra plus loin d'éclairer en partie le conflit qui se noue avec la Chambre à propos de la création d'un enseignement colonial.

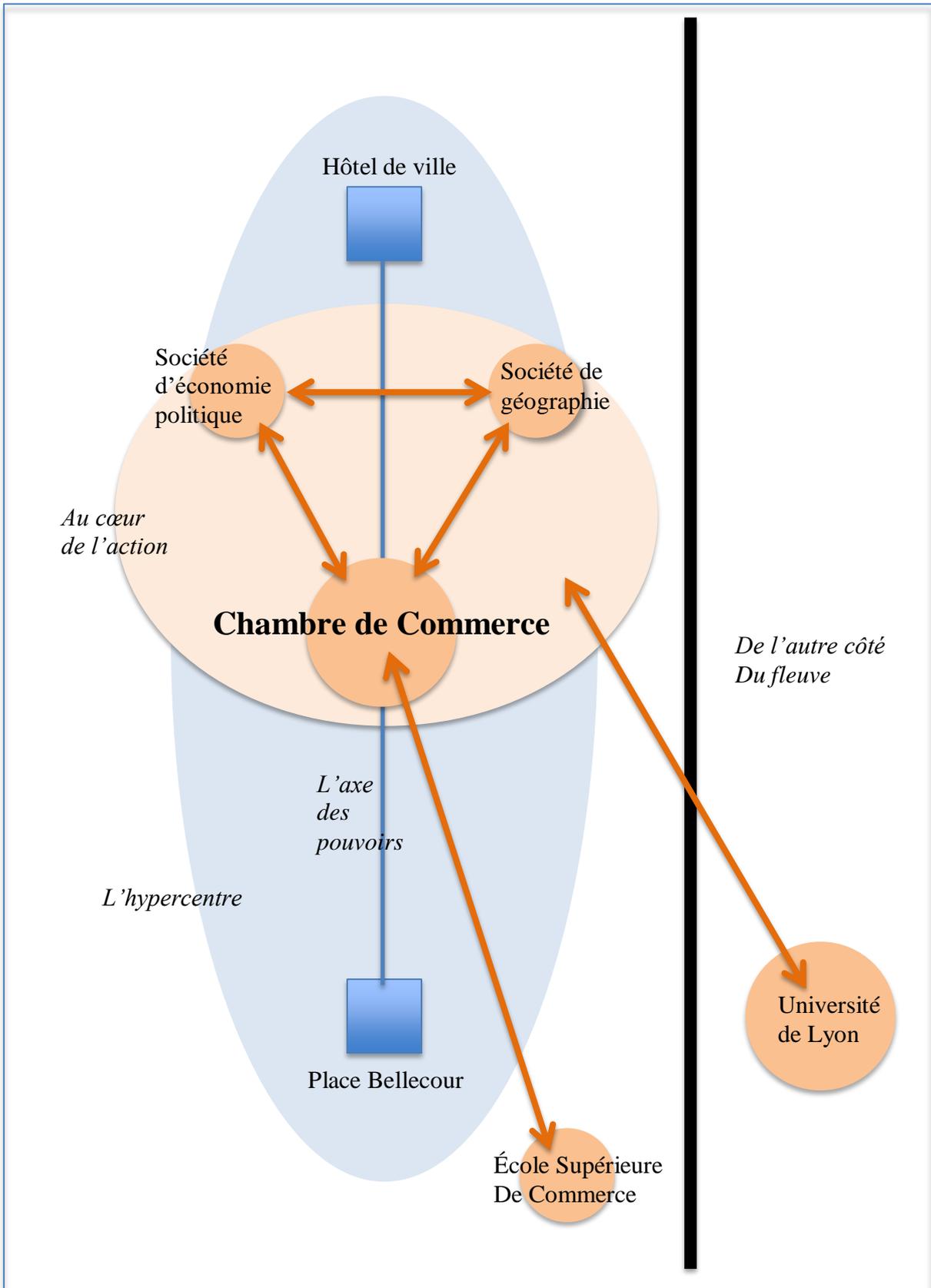
Les Facultés lyonnaises (Lettres et Sciences d'abord puis Droit ensuite), après avoir erré dans différents lieux autour de l'hôtel de Ville, notamment au Palais Saint-Pierre et au Collège royal<sup>92</sup> sont installées à partir de 1896, dans de nouveaux locaux, hors de la Presqu'île, sur la rive gauche du Rhône. Cette installation correspond à la mise en place des universités avec la loi de 1896 ; Lyon est choisie pour héberger l'université de son Académie. Avec cette localisation, l'affaire est plus sérieuse qu'avec l'ESC: le fleuve est franchi. Certes, la localisation des institutions n'explique pas tout des distances sociales, culturelles et symboliques ; les choix effectués sont aussi le fruit du hasard, de contraintes et de contingences multiples, dans ce cas sans doute des opportunités foncières sur la rive moins bâtie. Mais, dans les marges de liberté des acteurs, des choix de localisation raisonnés sont effectués qui permettent de se situer *par rapport* aux autres. Autrement dit, l'Université installée de l'autre côté du Rhône se « met à distance », tout en se rendant visible depuis la

---

<sup>92</sup> L'ex-collège jésuite de la Trinité devenu ensuite le lycée Ampère en 1888 et unique lycée lyonnais de garçons jusqu'en 1914.

Presqu'île avec sa « cour d'honneur », ses façades les plus monumentales, les plus ostentatoires face au centre-ville.

Ce petit espace dans lequel évoluent les acteurs du réseau lyonnais a-t-il une taille qui correspond à son importance ? Mentionnant l'académie des Sciences parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle ou la Société royale de géographie de Londres au XIX<sup>e</sup> siècle, Jean-Marc Besse montre que ces institutions, étroitement circonscrites, ont affirmé leur puissance à travers des « espaces d'objectivité » (2010b, p. 216) – c'est-à-dire des espaces au sein desquels les savoirs sont considérés comme valides – d'échelle mondiale. Sans pouvoir comparer ces institutions avec la Chambre de Commerce et ses partenaires, on peut considérer que la situation est de même nature à Lyon. Le petit espace physique donne de la cohérence et de l'efficacité aux échanges mais n'apparaît pas comme une marque de faiblesse parce qu'on y parle du Monde et parce que l'on y est en relation avec le Monde. La proximité ne génère pas de l'enfermement ; ce réseau tire sa force et son influence de son ouverture. Les hommes circulent, à l'échelle nationale, européenne et mondiale. Pour ne citer qu'Aynard et Pila, on rappellera la formation en Angleterre du premier, sa présence à la Chambre des députés et dans les lobbies coloniaux nationaux, et on mentionnera les circulations entre l'Europe et l'Asie du second. Ce réseau s'intègre dans d'autres réseaux. Les institutions sont en contact avec d'autres : la Chambre de Commerce avec d'autres chambres, la Société de Géographie avec d'autres sociétés de géographie et sociétés savantes. Le réseau « accueille » aussi le monde. Musées et expositions sont un moyen de mettre les colonies sous les yeux des Lyonnais par l'intermédiaire d'échantillons, de cartes, de photographies... Les conférences organisées par la Chambre et les sociétés savantes ainsi que l'accueil de délégations ou de personnalités sont aussi des facteurs d'ouverture. Cette ouverture permet la diffusion d'une pensée du monde et la création d'un espace d'objectivité certes discontinu, mais beaucoup plus vaste que le petit territoire arpenté au quotidien par « la bande à Aynard ».



**Fig. 10 : Centres et périphéries : lieux de savoir et de pouvoir à Lyon**

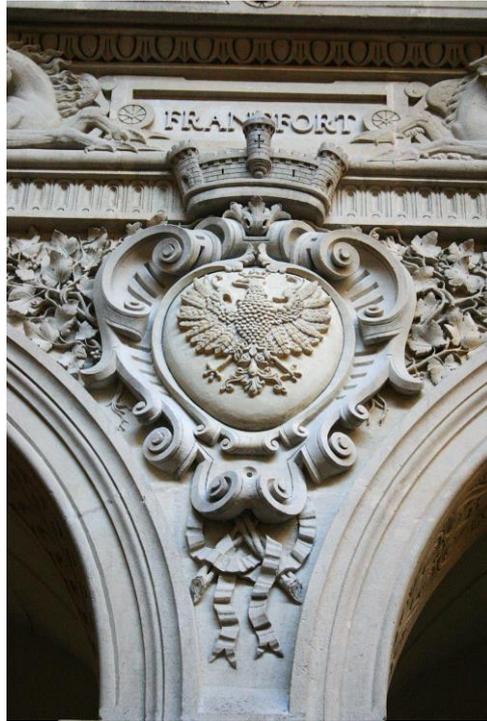


## Chapitre 5 - Des savoirs pour coloniser

C'est le Monde, sa connaissance, le potentiel économique qu'il représente, qui mobilise une grande part de l'énergie développée par les responsables de la Chambre de Commerce pour rassembler des informations. Par l'intermédiaire des relais efficaces que sont la Société d'Économie Politique et la Société de Géographie de Lyon, ces informations sont formalisées, discutées, parfois validées collectivement et construites comme des savoirs dont la caractéristique première est l'utilité; la dimension « purement » scientifique, désintéressée apparaît comme très en retrait. Dans le contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces savoirs utiles s'inscrivent dans un projet de colonisation. Ce projet d'abord d'inspiration humaniste (mettre en valeur la planète au profit de l'humanité entière) se teinte progressivement de nationalisme dans le cadre d'une compétition entre les puissances occidentales. Les membres du réseau qui s'organise autour de la Chambre de Commerce en deviennent rapidement les plus fervents zéloteurs.

### À la conquête du Monde

Au cœur du Palais du commerce, les arcades du rez-de-chaussée de la salle de la bourse sont ornées des armoiries des grandes villes commerciales du Monde et d'évocations botaniques des pays dans lesquels elles se trouvent : douze villes françaises (dont Alger), onze villes européennes (Saint-Pétersbourg, Londres, Leipzig, Francfort et Hambourg, Vienne, Milan, Turin et Naples, Genève, Madrid) ainsi que New York (fig. 11). Au premier étage, on retrouve un thème fréquent dans les bâtiments publics et dans les salles de bourse en particulier, avec quatre statues représentent les quatre parties du Monde. Celle de L'Europe renvoie sans surprise à une symbolique « de la prédominance scientifique, intellectuelle et artistique de ce continent » (Allaix, 1985, p. 92) ; parmi les trois autres, celle de l'Asie se distingue par des références plurielles à la richesse et à l'abondance (fig. 12).



**Fig.11 : Un exemple d'armoiries (Francfort)**  
(Collection de la Chambre de Commerce de Lyon)



**Fig. 12 : La statue de l'Asie**  
(Collection de la Chambre de Commerce de Lyon)

Les évocations du Monde se poursuivent avec le plafond de la salle de la bourse et sa toile centrale, *Apothéose de la ville de Lyon*<sup>93</sup>, œuvre de l'artiste parisien Alexandre Hesse (fig. 13). La partie basse de la toile représente une scène de commerce dont les acteurs symbolisent l'essentiel des activités commerciales lyonnaises. Celle-ci est dédoublée : en retrait, un peu dans l'ombre les activités locales, au centre celles qui sont tournées vers le monde. Les activités locales sont incarnées, par trois personnages : sur la gauche de la toile, un paysan, au centre un homme de type européen (probablement le peintre en personne) qui symbolise peut-être la bourgeoisie, et à droite un soldat (peu visible) pour une référence aux affaires militaires et industrielles (peut-être avec la manufacture d'armes de la ville voisine de Saint-Étienne). C'est au centre donc, avec des couleurs rehaussées, dans la lumière, que les lieux du monde avec lesquels la ville commerce sont représentés. Curieusement la scène ne présente pas un commerçant lyonnais en activité mais un Chinois qui présente un morceau d'étoffe (de la soie ?) à deux autres personnages d'allure « orientale ». Ces interprétations, largement inspirées des travaux de Françoise Allaix (1985), accordent une place centrale à l'Asie, proche et extrême orientale, dans cette période de la fin des années 1860<sup>94</sup> pour ce qui concerne l'activité internationale de la ville.

Le commerce, l'Europe, l'Asie : ces diverses représentations iconographiques symbolisent la relation au monde souhaitée et mise en œuvre par la Chambre comme une promesse de développement économique. De Lyon vers le Monde, elle prend sens à travers de nombreuses missions d'exploration économique. Du Monde vers Lyon, elle se traduit par l'accueil de dignitaires étrangers<sup>95</sup>, de voyageurs de retour de mission, de pièces de toutes nature collectées pour les expositions et les musées. Elles donnent lieu à des conférences à la Société d'Économie Politique et surtout à la Société de Géographie, et à des publications sous forme d'ouvrages ou dans les revues de ces sociétés ; elles alimentent les musées et les expositions avec des échantillons des végétaux et des productions locales ; elles fournissent des données aux professeurs, en particulier ceux qui enseignent la géographie commerciale et/ou coloniale dans les différentes institutions lyonnaises. Dans cette relation à double sens, de nombreux savoirs sur des espaces sont construits et diffusés.

---

<sup>93</sup> Son titre complet est *Apothéose de la ville de Lyon représentée avec ses attributs usuels et des figures symboliques personnifiant le Travail, le Commerce, le Rhône, la Saône...*

<sup>94</sup> La toile commandée en 1868 sera livrée en 1870.

<sup>95</sup> Par exemple en 1862, lorsque la Chambre profite de rencontres organisées par le gouvernement pour recevoir des chefs Touaregs. Le 24 mai, ils sont accueillis, vêtus de leur costume arabe, le visage entièrement voilé ; C'est l'explorateur et géographe Henry Duveyrier qui assure la traduction. Ils débattent avec les responsables consulaires des possibilités commerciales entre le Sahara et l'Afrique Centrale. Les entrepreneurs lyonnais semblent fort intéressés par les textiles en provenance du Soudan et les Touaregs, qui à la fois assurent la sécurité et la circulation des hommes et des marchandises, sont des intermédiaires incontournables.

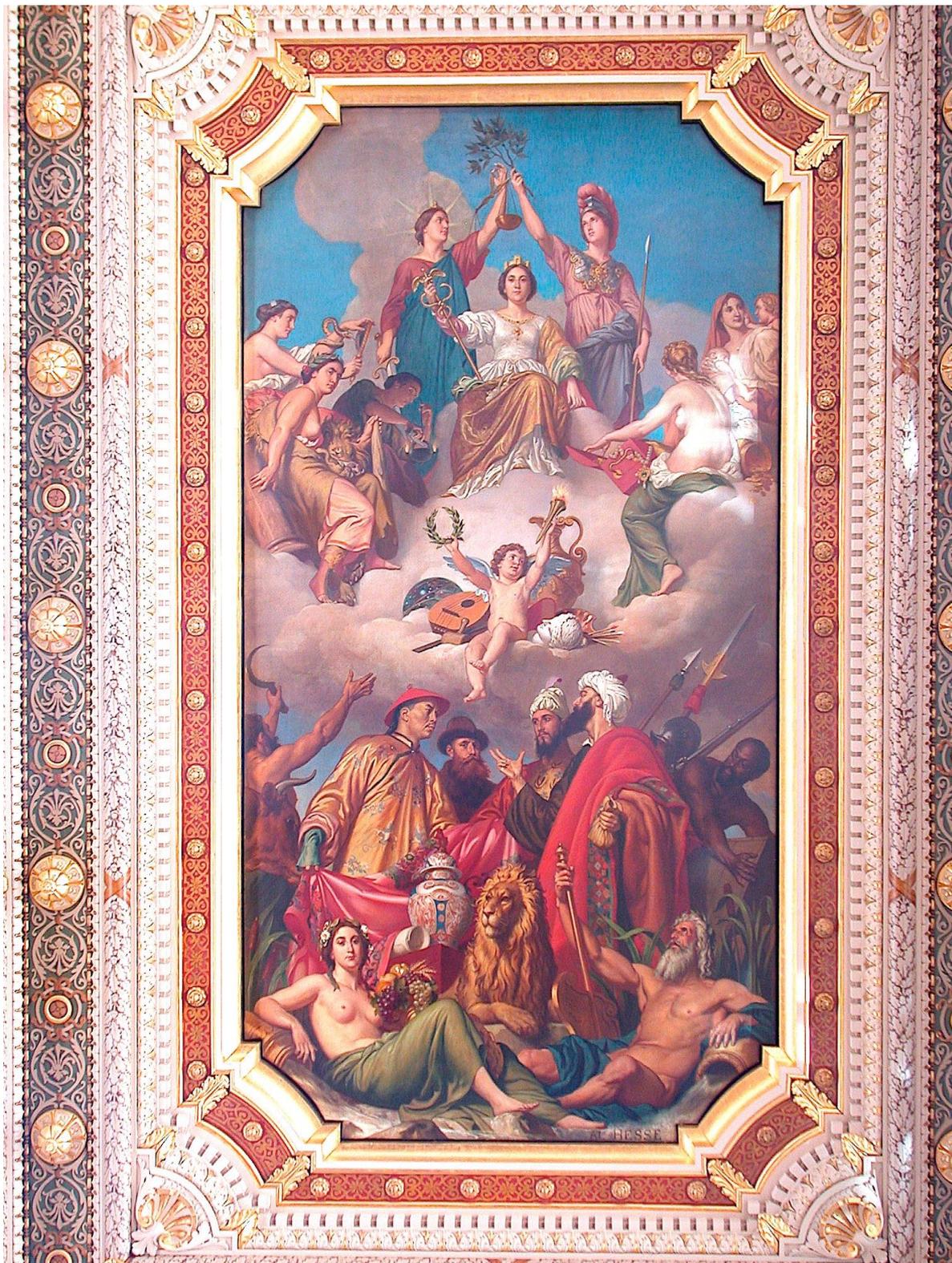


Fig. 13 : *Apothéose de la ville de Lyon* (Non daté, collection de la Chambre de Commerce de Lyon)

L'ouverture au monde de la Chambre de Commerce est visible dès sa refondation au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'analyse des recueils de procès-verbaux des séances et ceux des courriers envoyés par la Chambre permet d'évaluer l'importance des préoccupations internationales. Des sondages effectués dans les archives consulaires pour ce qui concerne la décennie 1840-1850 montrent qu'environ un sujet sur dix concerne des questions internationales. Ce sont les espaces les plus proches qui sont mentionnés en priorité : Europe et bassin méditerranéen. L'ouverture au monde se présente comme une recherche : recherche de contacts, explorations, évaluation de possibilités d'échanges, de création de routes commerciales et bien sûr enquêtes sur la production de soie. Ainsi, la mission Lagrené (1844-1846), à laquelle la Chambre de Commerce de Lyon est associée, est caractéristique de la volonté de profiter de toutes les opportunités pour recueillir des informations sur des régions potentiellement intéressantes.

À partir de la crise de la pébrine, l'ouverture internationale se renforce très nettement. Les investigations consulaires deviennent plus ciblées ; elles sont guidées à la fois par la cartographie de la diffusion de la maladie et par des considérations géopolitiques relatives à la sûreté des territoires et aux positions occupées par les troupes françaises. Ces investigations n'excluent *a priori* aucune destination dans la mesure où la région visée est sûre et indemne de la maladie. Entre 1864 et 1891, douze importantes missions d'exploration commerciale sont financées en partie ou en totalité par la Chambre auxquelles il faut ajouter des participations plus secondaires à d'autres projets. Ces deux types d'engagement permettent en général de distinguer les missions africaines<sup>96</sup> avec un degré d'implication réduit des autorités consulaires, des missions asiatiques, plus centrales et souvent associées aux avancées des troupes françaises, à la signature de traités et à la sécurisation des territoires. Parmi ces dernières missions, quelques-unes se distinguent par leur importance ; celle-ci se mesure par une place majeure au sein des archives de la Chambre et par leur retentissement à l'extérieur de Lyon de la ville. Surtout, elles traduisent une stratégie d'investigation spatiale assez systématique de la part des responsables de la Chambre de Commerce, de la Cochinchine à la Chine méridionale. Il s'agit de la mission de Bonneval en Cochinchine (1865), de celle de Brunat au Tonkin (1884) et de celle de Brenier de nouveau au Tonkin et en Chine méridionale (1895-1897).

En 1865, La Chambre missionne le capitaine du génie Bonneval qui est en poste à Saigon pour explorer la région. Cette mission ne prend sens que dans le contexte de colonisation qui

---

<sup>96</sup> Six d'entre elles sont assez précisément identifiées : celles de Le Saint en Afrique Équatoriale (1866), de Soleillet entre Algérie et Sénégal (1875), de Brazza au Congo (1876), de Largeau au Sahara (1876), de Girard au Congo ( ? ) et de Baudin et Zappa en Afrique centrale (1884).

se dessine avec l'arrivée d'un corps expéditionnaire français dans le delta du Mékong en 1859 et la signature d'un premier traité trois ans plus tard qui entérine le début de la colonisation française. La Chambre accorde 3 000 francs à Bonnevey. Sa mission consiste à recueillir des échantillons (graines de mûrier, vers à soie, cocons, fils et tissus), à fournir des notices détaillées sur ces produits et à envisager les possibilités d'exportation de produits français vers la Cochinchine. Deux envois sont effectués en 1867 ; Les archives consulaires gardent trace du premier qui comprend une note sur l'industrie de la soie en Cochinchine, des échantillons de soie, une collection d'étoffes, des substances pour fabriquer des colorants textiles. L'intérêt pour la Cochinchine sera de courte durée relativement à ses médiocres potentialités pour la production de soie. Elle est aussi trop éloignée de l'espace stratégique qu'est la Chine méridionale – région peuplée avec un marché potentiel conséquent et zone de ressources pour la soie et d'autres produits – d'autant que les commerçants ne peuvent compter sur la voie d'eau qu'est le Mékong en raison de sa piètre navigabilité. C'est plus au nord, au Tonkin, que rapidement se tournent les regards de la Chambre : les possibilités de production de soie sont importantes et surtout, le Fleuve Rouge semble beaucoup plus apte que le Mékong au développement d'une liaison fluviale avec la Chine du sud.

La question du Tonkin et de son intérêt économique prend de l'importance dans les années 1883-1885 lorsque la France s'oppose à la Chine pour la possession de ce territoire. À Lyon, deux positions s'affrontent qui reprennent à l'échelle locale les arguments des défenseurs et des pourfendeurs de la colonisation économique. À une conférence<sup>97</sup> d'Ennemond Morel (1847-1934), membre de la Chambre et négociant en soie, devant les membres de la Société d'Économie Politique à la fin de l'année 1883, répond une intervention d'Ulysse Pila<sup>98</sup> exposée lors de la séance du 11 janvier 1884. Pour Morel, il est urgent d'attendre. Ses arguments semblent fondés : la paix n'est pas assurée, les zones de conflits limitent fortement les activités commerciales, l'avenir est incertain, la connaissance de la région est encore médiocre et des désillusions sont possibles. Il se rapproche ainsi des positions encore majoritaires chez les économistes politiques selon lesquels coloniser est un investissement parfois trop risqué pour être tenté. Éventuellement, si la présence française est confirmée, Morel plaide pour un système prudent de concession plus qu'une colonisation. Pour Pila, il faut au contraire faire vite, être les premiers, être présent au moment même où la région peut

---

<sup>97</sup> Séance du 21 décembre 1883 (*Société d'Économie Politique de Lyon*, 1884, « Compte rendu analytique des séances de l'année 1883-1884 », Lyon, Bonnaviat, p. 164-178).

<sup>98</sup> Pila, appuyé par Aynard qui en temps que vice-président dirige la séance, souhaite répondre aux arguments avancés par Morel mais le temps manque pour une réponse précise et développée sur un sujet essentiel à ses yeux. Il propose donc une seconde conférence sur le sujet. Ce sera la « deuxième discussion ». *Le Tonkin et la colonisation française* est publié en 1884 chez Bonnaviat, Lyon.

s'ouvrir au commerce. Il faut coloniser le Tonkin, non comme une colonie de peuplement mais en y envoyant un petit nombre de colons avisés et intelligemment formés. Aynard qui conclut la séance approuve. L'enthousiasme de Pila emporte aussi l'adhésion de ses collègues de la Chambre. La décision est prise au mois de juin d'envoyer une mission commerciale au Tonkin. Celle-ci est risquée dans la mesure où elle accompagne les opérations militaires plus qu'elle ne les suit. Pour le gouvernement, le projet de mission lyonnaise est une aubaine qui peut rassurer l'opinion en déplaçant les questions militaire et humanitaire vers des enjeux économiques qui pourraient, en cas de succès, confirmer l'intérêt de l'action militaire en cours et éteindre une partie des polémiques. De ce fait, le gouvernement accepte de financer une partie de la mission. La responsabilité de celle-ci est confiée à un certain Paul Brunat (1840-1908). Ce choix s'impose rapidement. Il réside en Extrême-Orient depuis 15 ans et connaît la totalité de la filière de la soie (successivement comme soyeux, inspecteur, fabricant de machines, négociant) ; qui plus est, il doit rentrer en France à la fin de 1884. C'est l'homme idéal. Le 14 juin 1884, Brunat accepte le principe d'une mission.

Les esprits sont tournés, en ce moment, vers notre nouvelle colonie asiatique ; les demandes de renseignements sur les ressources que le Tonkin est de nature à offrir aux entreprises du commerce et de l'industrie de la mère-patrie, tant pour les produits qu'ils pourraient exporter que pour les matières premières qu'il peut leur offrir, affluent à notre Chambre. C'est pour nous permettre de répondre à ces interrogations, pour frayer si possible la voie à nos industriels et nos commerçants, en mettant à leur disposition un faisceau d'informations précises, recueillies sur les lieux mêmes, et résumées dans un rapport, que notre Chambre a pensé faire appel à votre dévouement, et à votre connaissance profonde des pays de l'Extrême-Orient, et spécialement des intérêts de notre industrie des soies et des soieries.<sup>99</sup>

C'est en ces termes que la Chambre lyonnaise précise la mission de Brunat en juin 1884. On y voit d'une part la confirmation d'un intérêt sur une pratique du renseignement spatial ; cette mission, comme les autres, est d'abord une opération de collecte de données. La « lettre de mission » confirme d'autre part l'importance du terrain dans cette activité. La pratique des lieux et l'expérience physique participent de la qualité des informations recueillies. Le fait qu'elles soient collectées « sur les lieux mêmes » est un gage de validité, une forme de vérité du terrain qui est un élément majeur du rapport au monde des responsables de la Chambre de Commerce. Les autorités consulaires et les structures associées plaident pour une pratique qui

---

<sup>99</sup> Lettre 1021, Chambre de Commerce de Lyon, « copies des lettres 1883-1884 », vol 27.

passer par le terrain, en opposition à une culture qui ne serait que livresque. Le contact direct est systématiquement privilégié, du moment qu'il coûte des sommes importantes. Il donne une crédibilité aux savoirs sur les espaces, comme s'il fallait voir pour croire. Outre le recours à des missions, cette modalité du rapport au monde a deux conséquences que je développerai plus loin. D'une part, elle construit les musées et les expositions comme des substituts de première importance à la fréquentation du terrain ; par le biais de divers objets venant d'ailleurs, ils témoignent de l'existence de cet ailleurs et de la possibilité d'y accéder. Entrer dans le pavillon de l'Algérie à l'Exposition coloniale de 1894 ou dans la salle de la Tunisie au musée colonial, c'est faire un voyage vers ces régions. D'autre part, la fréquentation du terrain serait censée donner un sens pratique, primordial pour la formation des futurs colons. Par conséquent, la Chambre privilégiera des hommes de terrain, plus que des hommes de sciences, pour assurer les enseignements coloniaux, le particulier au général, les études de cas aux théories. Ce sera l'objet d'une divergence de vue majeure avec l'Université de Lyon et plus globalement avec une partie des démarches scientifiques des géographes.

En septembre 1884, Brunat commence sa mission. Malgré un financement confortable<sup>100</sup>, la tâche est ardue, la mousson s'ajoutant aux contraintes du conflit en cours pour contrarier ses plans. La mission ne pourra explorer tout le Tonkin, se contentant de parcourir les zones dites pacifiées. En décembre le travail est terminé ; le mois suivant Brunat est de retour en France et livre ses premières impressions. Elles sont excellentes : un climat propice à la culture, des indigènes dociles, travailleurs et adaptables, bref des conditions très favorables à la sériciculture. Ses principales réserves portent sur la navigabilité du Fleuve Rouge et la possibilité de rallier par cette voie la Chine méridionale. Ce constat positif est confirmé dans le rapport qu'il présente le 18 février devant les membres de la Chambre de Commerce<sup>101</sup>. Ce document de 77 pages est pour l'essentiel une étude de l'espace tonkinois du point de vue des conditions biophysiques, voies de communication (navigabilité des fleuves, ports, routes terrestres...) de l'organisation administrative, des différentes populations qui y vivent et bien sûr des principales productions : « Je vais passer en revue, écrit Brunat, les divers produits du sol qui peuvent, dès à présent, donner lieu à un commerce d'exportation, ou qui pourront, par la suite, se développer et prendre de l'importance, et enfin les cultures qui me paraissent

---

<sup>100</sup> Jean-François Klein (1994) parle d'une somme équivalente à 42 500 francs de 1994 (2500 francs de l'époque) par mois pendant toute la durée de la mission, en plus des frais de déplacements et de séjour.

<sup>101</sup> C'est une version édulcorée du rapport qui est présentée (Klein, 1994, p. 178-179). Certains développements trop politiques n'étaient pas du goût du gouvernement : Brunat parlait de la guerre avec la Chine, de la nécessité de vaincre, de l'impératif de créer une véritable colonie au Tonkin ce qui n'était pas exactement dans l'air du temps à une époque où le gouvernement tentait de minimiser le conflit avec la Chine et alors que l'Assemblée Nationale ne voulait plus de nouvelles colonies. Ce rapport est disponible en ligne sur Gallica. Je ne sais pas s'il reste trace du premier texte proposé.

pouvoir être utilement introduites. » (p. 23) Il conclut son rapport en répétant l'intérêt économique du Tonkin, mais en plaidant pour une colonisation d'exploitation plus que de peuplement ; il convient d'y envoyer seulement « quelques hommes d'initiative » (p. 57) dans la mesure où il y a déjà sur place une main d'œuvre efficace. Ces hommes destinés à prendre en charge l'économie tonkinoise, il va falloir les former. Ce sera un des prochains chevaux de bataille de Pila.

La troisième mission dans cette région du Monde, la « Mission en Chine » est la plus importante, du moins celle qui a eu le retentissement le plus important, notamment dans le milieu des géographes. Elle conduit Henri Brenier et son équipe vers le Tonkin, le Yunnan et le Sichuan toujours dans une perspective commerciale. Je reviendrai de manière détaillée sur cette mission un peu plus loin.

De la mission Bonnevey à la mission Brenier, la Chambre de Commerce investigate progressivement un potentiel spatial. Bien qu'effectuée dans un contexte différent, « pré-pébrine », la mission Lagrené peut être pensée comme un voyage préparatoire, une première approche, à grande échelle avec un parcours qui couvre toute la Chine littorale de Canton jusqu'à Pékin. Ensuite, les investigations sont plus ciblées et se déroulent au rythme des conjonctures diplomatiques. Chaque voyage apparaît comme une marche supplémentaire dans la structuration d'un espace commercial extra-métropolitain. Les contrées sont visitées ; les missionnaires en rendent compte à la Chambre qui structure ainsi une cartographie commerciale de l'Asie Orientale avec ses points d'appui, ses axes majeurs, ses angles morts, ses zones de faiblesses, ses espaces prometteurs.

### **Un tournant colonial**

C'est au cours des années 1880 et 1890 que l'ouverture au monde de la Chambre de Commerce et des collectifs associés s'ancre plus fortement dans la colonisation. On peut notamment lire cette évolution à travers les conférences de la Société d'Économie Politique, les articles publiés dans le bulletin de la Société de Géographie de Lyon et les comptes rendus de la Chambre.

La pratique archivistique de publication des comptes rendus de travaux est inaugurée à partir de 1864 par la Chambre ; elle est précieuse pour le chercheur car elle montre assez nettement le moment où est pris le tournant colonial. L'organisation des comptes rendus par rubriques donne une idée de l'importance des questions traitées et de leur référencement, que cela concerne les échanges de courriers, les discussions et les décisions prises au cours des

séances. D'abord, les questions internationales sont dispersées dans différentes rubriques. Dispersées, mais avec quelques questions récurrentes : Où peut-on se procurer des matières premières, des produits semi-finis et finis ? Quels sont ces produits ? Où peut-on exporter les productions de la place lyonnaise ? La Chambre ne prend alors pas de position active sur la question coloniale. Elle adopte comme principe l'accompagnement de la colonisation ; lorsqu'une action coloniale est entreprise, lorsque la prise de possession d'un territoire se dessine, elle envoie une mission d'exploration économique. En 1891, l'organisation des comptes rendus annuels évolue avec la création d'une rubrique « Questions coloniales » ; sa mise en place coïncide avec le passage à Lyon de Jean-Marie de Lanessan, nommé Gouverneur général de l'Indochine (il va rejoindre Marseille pour ensuite rallier la colonie) et simultanément le retour du Tonkin d'Ulysse Pila dont c'est le second voyage d'études commerciales dans la région. L'heure est à l'enthousiasme et aux grands projets. La journée du 28 mai 1891 est l'occasion d'une rencontre qui symbolise la colonisation en marche, entre celui qui part pour administrer et celui qui rentre pour informer. Pila fait un exposé, un grand banquet est donné et les discours se prolongent par de multiples toasts<sup>102</sup>. Tous les orateurs, de Lanessan et Pila en premier lieu, se félicitent des évolutions en cours ; la paix et la sécurité semblent proches dans la colonie – en tout cas la mission de Lanessan est de progresser en ce sens – et offriront bien vite des possibilités de mise en valeur intéressantes. L'engagement colonial de la Chambre de Commerce de Lyon commence là, au début des années 1890, autour de cette partie de l'Asie qui aimante les regards et attise les convoitises économiques des industriels et négociants lyonnais. Il se prolonge au cours de cette décennie décisive avec l'exposition coloniale (1894), la mission commerciale en Chine (1895-1897) et la mise en place d'un enseignement colonial (1899). Il ne s'agit plus seulement de suivre le mouvement mais d'y participer activement, de faire la promotion de la colonisation économique et de former des jeunes gens à celle-ci.

À la Société d'Économie Politique, les préoccupations coloniales sont plus précoces et moins exclusivement liées à l'Asie Orientale, en d'autres termes moins dépendantes des questions relatives à la soie. Lors des conférences de la SEP, l'étude des espaces de l'action coloniale (colonies existantes ou potentielles) apparaît au début des années 1880. Aucun conférencier n'aborde le sujet entre 1866, année de création de la Société, et 1877. C'est en 1881 avec la conférence du géographe Berlioux (fig. 14) que l'on a un premier plaidoyer explicite en faveur de la colonisation. Au cours des deux décennies qui suivent, la SEP consacre en

---

<sup>102</sup> Voir aussi le résumé que Jean-François Klein fait de cette journée (1994, p. 94-102).

moyenne une conférence par an à ces questions mais les conférenciers ne sont en général pas des géographes. Symboliquement, cette période de savoirs coloniaux sans géographes se clôt avec la conférence d'Ulysse Pila qui fait le bilan de *Vingt ans de progrès colonial* (c'est le titre) et plaide pour son cheval de bataille du moment *De la nécessité d'un enseignement colonial à Lyon* (le sous-titre).

**1878**

*La race jaune* (Flottard)

**1879**

*L'avenir économique des contrées de l'Extrême Orient* (Lançon)

**1881**

*Des voies de communication et des relations commerciales ouvertes entre l'Afrique du nord et l'Afrique intérieure* (Berlioux)

*Les conditions économiques des colonies* (Pélagaud)

**1883**

*Le Tonkin* (Morel)

**1884**

*Le Tonkin et la colonisation* (Pila)

*L'émigration française et le commerce extérieur de la France* (Ganeval)

**1886**

*Les vignes en Algérie* (Deyme)

**1888**

*Organisation politique et administrative présente du Tonkin et son avenir commercial* (Pila)

*L'Indochine et son régime économique* (Ternisien)

**1892**

*Les intérêts français en Égypte* (Gaisman)

**1893**

*Les banques coloniales* (Pélagaud)

*Le projet de loi sur les compagnies de colonisation privilégiées* (Rougier)

**1894**

*Les races humaines au point de vue économique* (Flotard)

**1896**

*La colonisation en Tunisie* (Favrot)

*Ce que l'on peut faire à Madagascar* (Leroy-Beaulieu)

**1899**

*Le budget des colonies* (Martin)

**1900**

*De la colonisation en Tunisie* (Le Page)

*Vingt ans de progrès colonial. De la nécessité d'un enseignement colonial à Lyon* (Pila)

Fig. 14 : Les conférences « coloniales » de la SEP (1878-1900) (source : bulletins de la SEP)

La « géographie coloniale » à la SEP se développe ensuite avec notamment des conférences de Maurice Zimmermann. Ce dernier ne fait que quatre conférences devant ses collègues de la SEP au cours de sa carrière mais toutes sont en relation avec les questions coloniales<sup>103</sup>. La conférence de 1907, *La valeur de notre domaine colonial*<sup>104</sup>, est un exposé conséquent et précis. Il aborde la question des colonies françaises dans le Monde sous l'angle très spatial de leur position relative et de leur distance à la métropole et aux grands foyers économiques ; il traite de la population, des ressources du sol et du sous-sol, du climat (pour l'acclimatation des Européens) et de l'état du marché mondial relativement à ce que sont chacune des colonies. Zimmermann expose ainsi sa méthode descriptive :

dresser, à propos de chaque possession, une sorte de tableau, portant comme rubriques successives ces diverses données que nous venons d'examiner : position dans le monde, statut social et densité des populations indigènes, salubrité ; gouvernement et administration ; ressources naturelles. (p. 296)

C'est selon lui la condition nécessaire à une colonisation efficace et un moyen de pallier à « l'ignorance géographique » qu'il dénoncera dans certains de ses textes. Outre les proximités entre les positions de la Chambre et celle de la SEP, cet exemple illustre l'essor de la géographie – et plus généralement d'une pensée de l'espace – dans la connaissance des colonies, pour une perspective d'action.

Du côté de la Société de Géographie, les temporalités et les centres d'intérêt sont à peu près identiques : l'annonce d'un tournant colonial au début des années 1880 et rapidement un intérêt large pour toutes les contrées colonisées ou colonisables. Pendant le premier quart de siècle de son existence, la SGL apparaît comme un lieu de rencontre, plus hétéroclite que la SEP, de personnalités sensibles au monde, à son exploration, à sa christianisation et à sa mise en valeur. S'y croisent des négociants soucieux de la bonne marche de leurs affaires et avides d'informations sur les opportunités d'investissement, des enseignants et des savants qui considèrent les savoirs sur les espaces – en ces lieux, plus précisément peut-être des savoirs de la géographie ou identifiés comme géographiques – comme étant utiles à l'action dans le monde, des hommes d'Église qui poursuivent leur mission de christianisation. Tous se retrouvent autour d'un projet de connaissances ; il s'agit parfois de simple érudition, mais le

---

<sup>103</sup> Outre la conférence de 1907, Zimmermann fait une conférence sur « Les ports et le commerce maritime » (1901), une autre sur « L'Empire colonial français » (1938) et la dernière sur « La France en Afrique du Nord » (1941).

<sup>104</sup> Séance du 21 février 1908 (Société d'Économie Politique de Lyon, « Compte rendu analytique des séances de l'année 1907-1908 », 1908, Lyon, Bonnaviat, p. 278-357).

plus souvent sont exposées et revendiquées des connaissances professionnellement utiles pour « l'industriel, le commerçant, le militaire et le missionnaire »<sup>105</sup>. Dans le premier volume<sup>106</sup>, l'abbé Christophe, livre un texte programmatique qui permet de situer les finalités des savoirs produits. L'histoire de la connaissance du monde et de sa saisie fournit la trame de son propos. Il y eut d'abord des explorations, maritimes puis vers l'intérieur des continents ; c'est l'amour de la découverte. Leur succédèrent des travaux de géographes ; c'est l'amour de la science. Sans renoncer à ces pratiques, le temps est venu, selon Christophe, de vulgariser les savoirs scientifiques par le biais de l'enseignement et, en lien avec cela de participer à la satisfaction des « besoins stratégiques et commerciaux » (1875, p. 14) du pays ; autrement dit de donner une orientation utilitaire à la géographie. Cette orientation s'affirme au cours des années 1880 puis atteint son acmé dans la décennie suivante. Desgrand, en particulier dans ses rapports annuels, plaide régulièrement pour cela. Dans le rapport de 1880<sup>107</sup>, il justifie le rôle nouveau que doit avoir la géographie dans un monde qui change :

De nos jours, les rapports économiques et sociaux se sont élargis. Ils sont devenus internationaux. (...) La géographie ne peut rester étrangère à un tel mouvement. Il faut donc qu'elle nous renseigne sur les mœurs, les besoins les produits, les moyens de communication, les aptitudes des populations aussi que sur la conformation ou la dénomination des lieux qu'elles habitent. (1879, p. 498)

À ses yeux, développer ce type de géographie et l'enseigner revêt un caractère d'urgence ; les nations européennes s'affrontent dans une lutte économique sans merci dont ne sortiront vainqueurs que les pays qui ont su préparer leurs travailleurs à celle-ci.

Ces évolutions sont visibles dans les débats que relaie le bulletin et à travers les contributions qui sont publiées. Ainsi, au cours des années 1880, les narrations de voyages touristiques, l'inventaire des explorations en cours ou la présentation pittoresque de populations indigènes s'effacent au profit de contributions clairement orientées par leur utilité pour une activité industrielle, agricole ou commerciale. Les termes « excursion » et « voyage » sont présents dans les titres des communications et les thématiques annoncées des rubriques du tome 1. Le terme « excursion » apparaît pour la dernière fois dans un titre de communication dans le tome 2 (1878-1879) avec une *Excursion au Sahara*. Dans ce même tome 2, une rubrique est créée qui est dédiée aux rapports ; il y aura d'abord un *Rapport sur un projet de chemin de fer*

---

<sup>105</sup> 1879, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome 3<sup>ème</sup>, p. 478.

<sup>106</sup> 1875, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome 1<sup>er</sup>, p. 1-19.

<sup>107</sup> 1879, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome 3<sup>ème</sup>, p. 498.

*de Tripoli au Soudan*, puis un *Rapport sur les ressources commerciales de la Birmanie*. Ce terme, « rapport », renvoie à une orientation technique, rigoureuse et surtout finalisée par un projet d'action ; on ne fait pas un rapport sur les ressources commerciales en Birmanie dans une perspective de pure érudition. Dans le tome 5 (1883), 10 communications sur 25 renvoient explicitement par leurs titres à des questions économiques, commerciales ou coloniales (*Influence économique de la France en Afrique, Le trafic international, Les progrès économiques des peuples dans l'extrême Orient...*) À partir du tome 6 (1886-1887), l'orientation devient très clairement coloniale : un anonyme fait une communication sur *Les possessions françaises de la Côte-de-l'Or*, Debize présente *Le partage politique de l'Afrique*, un certain Lemire parle de *Notre domaine en Indochine*.

Dans ces conditions, les espaces de référence étudiés par la SGL évoluent rapidement. Hugh Clout (2009) fait un recensement des pages consacrées aux différentes régions du Monde. C'est à l'Afrique et à l'Asie qu'est consacrée la plus grande partie des écrits, avec pratiquement les deux tiers des pages pour ces deux régions jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre les deux régions, c'est l'Afrique qui l'emporte, d'abord l'Afrique du Nord jusqu'au milieu des années 1880 (18% des pages) puis l'Afrique subsaharienne (entre 36 et 38%) jusqu'en 1904. Cette évolution au sein du tropisme africain traduit assez fidèlement l'émergence d'intérêts économiques nouveaux pour une partie jusque là peu connue du continent dont les potentialités étaient ignorées. L'intérêt pour l'Asie est toujours moins important que celui accordé à l'Afrique et décline à partir de 1894. Contrairement à la Chambre de Commerce, la SGL n'est pas obnubilée par l'activité soyeuse ; la colonisation la préoccupe tous azimuts.

En une vingtaine d'années, du début des années 1880 à la fin du siècle, Lyon est devenue « Lyon colonial ». Cette expression est utilisée pour la première fois par Maurice Zimmermann pour titrer l'historique qu'il dresse de la « vocation » coloniale de la ville dans l'ouvrage *Lyon en 1906*. C'est aussi le nom choisi par la revue de l'Association des Anciens Élèves de l'enseignement colonial de la Chambre de Commerce de Lyon. Le lien entre les deux est assez simple. L'Association des Anciens Élèves est créée un an après la publication de *Lyon en 1906* et Zimmermann en est un des acteurs majeurs. Dans les deux situations, il s'agit d'entériner des évolutions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour ce qui concerne les relations entre Lyon et l'ailleurs, signifier l'importance des activités coloniales initiées et le sens de cette orientation nouvelle à la fois en terme de projection sur des espaces lointains et d'activités au sein même de la ville. « Lyon colonial » se développe durant les années 1890

principalement autour de quatre « évènements » : une exposition coloniale en 1894, une mission au Tonkin et en Chine entre 1895 et 1897, la mise en place d'un enseignement colonial à la Chambre de Commerce en 1899 et dans le même élan la création d'un musée colonial en 1900.



## Chapitre 6 - Être géographe à Lyon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Pendant que les milieux économiques déploient des stratégies de recherche de matières premières, de voies de circulation et de marchés, mobilisant nombre de savoirs du géographique, que font les géographes lyonnais, ceux de la Société de Géographie, de la presse missionnaire, ceux qui enseignent au lycée ou à l'Université ? La question est à la fois sensible et complexe dans une période – des années 1880 à la fin du siècle – de structuration d'un champ scientifique et de renforcement des enseignements. Par ces biais, un domaine de savoirs spécifique se structure avec des spécialistes, des lieux de rencontre, des publications et des enseignements. À Lyon, les premiers « géographes » sont pour la plupart des autodidactes très implantés dans le milieu local. Pour autant, leur visibilité, leur pouvoir, leur activité, leur échelle d'action et de reconnaissance restent limités comme on le verra avec l'exemple de la mission en Chine. C'est surtout autour de la Société de Géographie de Lyon et des institutions d'enseignement de la ville que s'activent les géographes ; il faudra attendre l'extrême fin du siècle et l'arrivée de Zimmermann à la Chambre de Commerce pour que la situation évolue, que la géographie acquière une position dominante au sein de l'enseignement colonial et que les relations entre la Chambre de Commerce et l'Université se renforcent. Néanmoins, même dans ce contexte marqué par une relative discrétion, un modèle local de savoirs de la géographie se dessine, autour du Monde, des colonies et d'une approche économique de leur mise en valeur.

### **La mission en Chine : où sont les géographes ?**

La mission en Chine (1895-1897) initiée par la Chambre de Commerce de Lyon est un temps fort de l'activité coloniale de la Chambre mais aussi de la mobilisation, avant, pendant et après la mission, de savoirs sur les espaces, de savoirs dits géographiques et, plus timidement et en marge du milieu lyonnais, de savoirs de la géographie. Nous partirons de cette étude de cas pour montrer que, même vers la fin du siècle, la position des géographes dans le milieu économique et colonial lyonnais est marginale alors que certains savoirs du géographique sont largement sollicités. Quiconque connaît l'évolution de la géographie académique, sa courte

histoire, l'étroitesse du milieu des géographes universitaires, la domination de l'histoire sur la géographie particulièrement dans le milieu scolaire ne s'étonnera pas de ce constat. Pourtant, si l'on s'en tient quelques instants au monde des savoirs « purs », un monde que l'on pourrait, par quelque artifice, dégager de ses contextes de production, de diffusion et de réception, il devient tout à fait surprenant de constater que dans une situation de mobilisation massive de savoirs sur les espaces, savoirs parfois même qualifiés de « géographiques » (tracer des itinéraires, décrire des paysages, dessiner des cartes, localiser des cours d'eau, mesurer des distances...), les acteurs de la mission se passent des géographes.

Plus que les précédentes, les visées de la mission en Chine sont coloniales. L'article premier du règlement, rédigé par Ulysse Pila, est sans ambiguïté :

La Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine a pour objet de se rendre compte, en vue de leur développement dans l'intérêt général français, des ressources économiques et commerciales des provinces chinoises avoisinant le Tonkin et de celles de la province du Setchouan. Comme son titre l'indique, la Mission est avant tout une mission d'exploration et n'est formée qu'en considération de l'intérêt public et de l'expansion coloniale française. (Chambre de Commerce de Lyon, 1898, p. vi)

Après plusieurs années de conflit franco-chinois, la période semble être favorable au développement de relations commerciales ; la Chine ayant reconnu le protectorat français sur l'Annam et le Tonkin. En 1892, Frédéric Haas, vice-consul de France à Han-keou, fait une série de conférences en France sur les moyens de développer les échanges avec les provinces méridionales de la Chine en profitant de la voie de pénétration ouverte par la colonie indochinoise. Le 23 mai, il est de passage à Lyon et la Chambre de Commerce l'accueille pour son exposé. Pila qui est dans l'assistance, comme certains membres de la SGL, officiellement invitée, entrevoit toutes les opportunités de développement de la sériciculture au Sichuan. Mais la période qui s'ouvre n'est pas favorable avec une première guerre entre la Chine et le Japon et la préparation de l'exposition coloniale qui sera au centre des préoccupations de Pila. En 1895, en avril, la Chine est défaite par le Japon, affaiblie et livrée aux appétits commerciaux des grandes puissances : toutes les puissances installées en Chine vont pouvoir bénéficier de nouvelles possibilités, très favorables, d'implantation. Le moment est bon pour y prendre pied plus fermement mais la concurrence est féroce et il faut aller vite ; les Britanniques de la Chambre de Commerce de Blackburn et plusieurs chambres allemandes enverront des délégations dans la même période. L'inévitable Pila, plus disponible

après la réussite de l'exposition, se voit confier par la Chambre la tête d'une commission (avril 1895) chargée d'évaluer l'intérêt et la faisabilité d'une mission en Chine.

Les enjeux sont assez simples. Les négociants lyonnais ont toujours besoin de la soie asiatique et, comme d'autres, ils sont aussi en quête de marchés. Leur stratégie est construite autour de trois régions contiguës: du nord au sud, le Sichuan et le Yunnan en Chine puis le Tonkin. Le Sichuan (« Si-chouan » ou « Se-tchouan » comme on l'écrit alors) est une grande région séricicole plus peuplée que la France<sup>108</sup>. Traditionnellement, les produits du Sichuan sont exportés vers l'est et le port de Shanghai (Chang-hai). Le but des autorités consulaires et des négociants lyonnais est détourner ce trafic vers le Sud, par la province du Yunnan et le fleuve Rouge pour arriver au Tonkin et donc dans des ports « français ». D'un autre point de vue, si une voie de circulation est ouverte, le Tonkin devient une voie d'accès au marché chinois. Louis Raveneau mentionne ces deux niveaux d'investigation dans les *Annales de Géographie* (1899) et en expose les intérêts à la fois commerciaux et coloniaux. L'intérêt de développer à la fois des relations avec la Chine méridionale et de donner plus d'assise à la possession tonkinoise a une triple dimension. Il est national dans le cadre de la concurrence commerciale que se livre, en particulier l'Angleterre et la France en Asie de l'Est ; il est aussi local pour les soyeux lyonnais<sup>109</sup> ; il est enfin personnel pour Pila qui a créé une société commerciale basée au Tonkin.

Les représentants de la Chambre voient dans cette convergence des intérêts un moyen d'élargir la participation et d'obtenir un financement de l'État. Pour cela, d'autres chambres de commerce sont sollicitées; celles de Bordeaux, Lille, Marseille, Roanne et Roubaix acceptent de participer à la mission. La question du financement est cruciale : Près de 200 000 francs sont nécessaires pour l'ensemble de la mission (prévue initialement sur presque trois ans). La Chambre apporte 100 000 francs (prélevés sur les réserves de la Condition des Soie dans la mesure où c'est cette activité qui devrait profiter le plus de la mission). L'État, via le ministère du Commerce, apportera aussi 100 000 francs pour boucler le budget.

Reste à trouver un patron. Philippe Haas, qui avait semble-t-il eu l'idée de cette mission, est écarté ; la Chambre de Commerce veut garder les mains libres et Haas souhaitait avoir des responsabilités étendues. Pila souhaite que le jeune Henri Brenier, 28 ans, prenne la tête de la mission. Cultivé, diplômé de l'École Libre des Sciences Politiques, maîtrisant l'anglais et

---

<sup>108</sup> Quarante cinq millions d'habitants selon Pila (conférence du 24 janvier 1897 à la SGL : 1897, « Le développement économique de la Chine et du Japon », *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome XIV, n°4, p. 293-308).

<sup>109</sup> Selon Raveneau (1899), plus de la moitié des soies grèges exportées de « Chang-hai » vont vers la France c'est-à-dire essentiellement vers Lyon.

l'allemand, ayant passé une partie de sa vie en Chine, il sera le relais de Pila sur le terrain. Il est associé dans un premier temps à Émile Rocher qui fut consul de France au Yunnan et qui accepte de diriger la mission pendant sa première année<sup>110</sup>. Le groupe compte aussi un médecin, cinq membres délégués par la Chambre lyonnaise (dont trois anciens étudiants de l'ESC) et cinq membres désignés par les chambres de commerce associées (fig. 15).



Fig. 15 : Les membres de la mission Brenier (source : Brenier, 1897, planche hors-texte)

<sup>110</sup> Rocher, malade, rentre en France pendant l'été 1896.

Des objectifs précis sont déterminés par l'intermédiaire d'un cahier des charges rédigé par la Chambre de Commerce. C'est une mission d'exploration et de renseignement avec une perspective commerciale. Il convient de poursuivre l'exploration du Tonkin et surtout de la Chine méridionale à la fois pour mieux en connaître les ressources et le marché potentiel ainsi que d'enquêter sur les voies de communications possibles entre ces deux régions. Qu'est-ce qui serait le plus sûr, le plus efficace, le moins coûteux ? Bien sûr la voie d'eau est une option privilégiée mais une meilleure connaissance de la topographie régionale doit permettre de réfléchir à d'autres possibilités d'aménagement (routes ou voies ferrées).

En fonction de ces objectifs, l'itinéraire est bouclé : grossièrement après l'arrivée au Tonkin, il est prévu de remonter le fleuve Rouge jusqu'au Yunnan, puis de rejoindre le Yang-Tsé-Kiang pour arriver au Sichuan; dans les faits, divers groupes seront constitués pour explorer différents territoires et parcourir différents itinéraires (fig. 16). La Mission quitte Lyon en septembre 1895. Elle est de retour en septembre 1897. Tout s'est passé quasiment comme prévu et Pila y voit un beau succès. Les renseignements commerciaux pris devraient permettre le développement d'échanges et l'installation d'entreprises.

Brenier rédige d'abord un rapport assez court (1897) puis dirige un ouvrage collectif beaucoup plus imposant (1898) dont Raveneau rend compte dans les *Annales de Géographie* en parlant d'une « "Somme" géographique » (1899, p. 64). L'analyse de l'ouvrage confirme le compte rendu de Raveneau. D'abord, le questionnaire « destiné à servir de cadre aux travaux » qui devait guider chacun des membres de la mission propose un grand nombre d'items qui relèvent explicitement de la « géographie physique » et implicitement de nombreuses données relatives à la géographie économique (voies de communication, navigabilité des cours d'eau, ressources du sous-sol et du sol...). Le rapport de Brenier comme l'ouvrage collectif contiennent une masse considérable de renseignements sur les espaces. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux « récits de voyage » (p. 1-346) ; ils sont élaborés autour de très nombreuses descriptions paysagères. En voici un exemple relatif à l'ouest de la région du Kouï-tcheou :

Sur la surface d'un plateau dont l'altitude varie entre 1400 et 1000 mètres et va en s'abaissant d'ouest en est, des pitons calcaires en forme caractéristique de pain de sucre, se dressent de toutes parts. Leur nombre, leurs formes tourmentées et bizarres, leurs dispositions imprévues rappellent le magnifique désordre des rochers de la baie d'Along, un peu au nord-est d'Hai-phong. Ils reproduisent leur constitution géologique ; mais il leur manque malheureusement

cette végétation débordante qui ajoute au charme et à l'imprévu de la « merveille » tonkinoise. (p. 93)

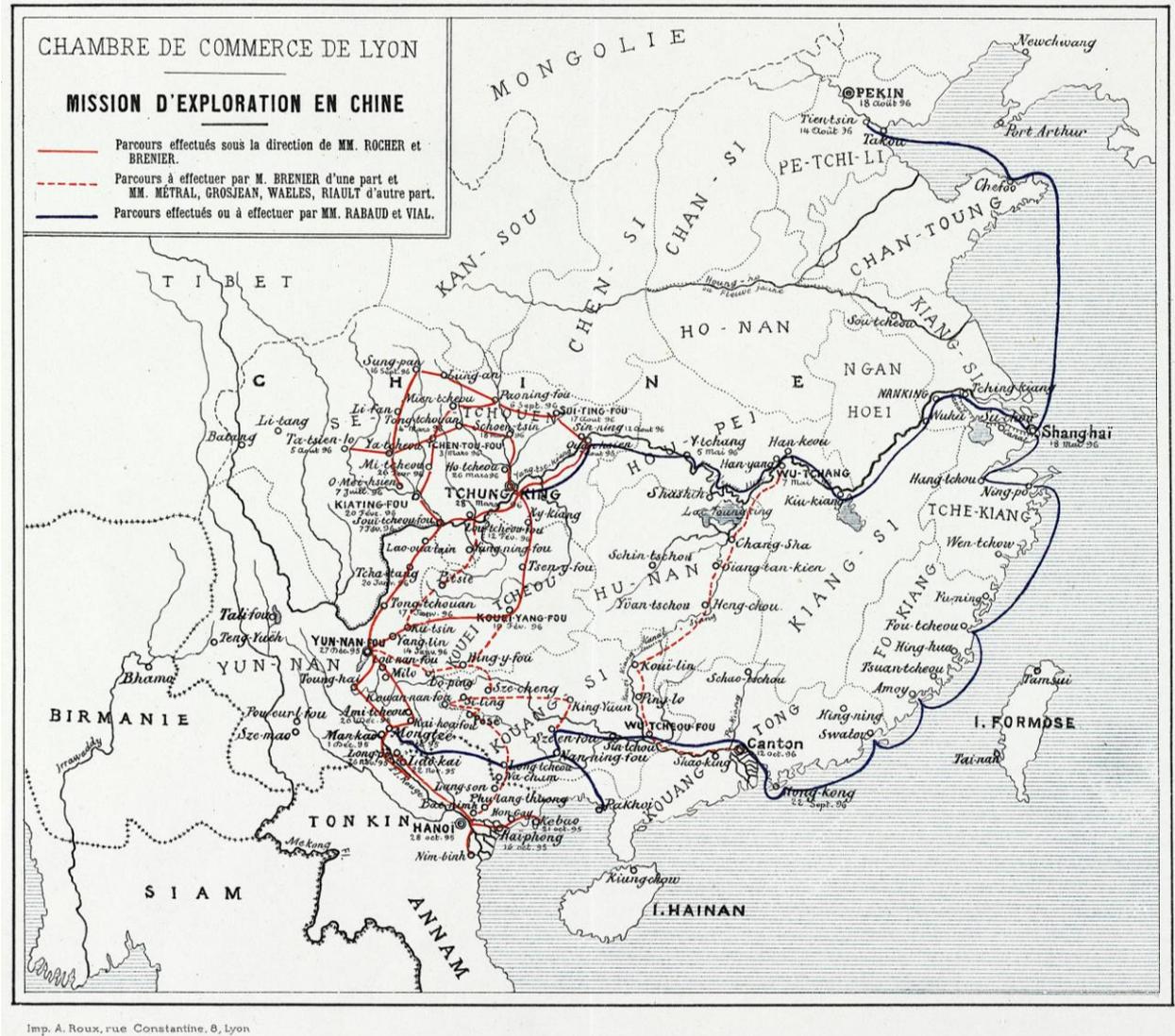


Fig. 16 : Itinéraires de la mission Brenier (source : Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, non daté, REL 007 02 sous-dossier 9)

D'autres descriptions concernent les villes, les marchés, les activités agricoles, les routes, les coutumes et les costumes... Elles sont complétées par de nombreuses photographies de paysages et par des gravures réalisées d'après celles-ci au retour de la mission (fig. 17).

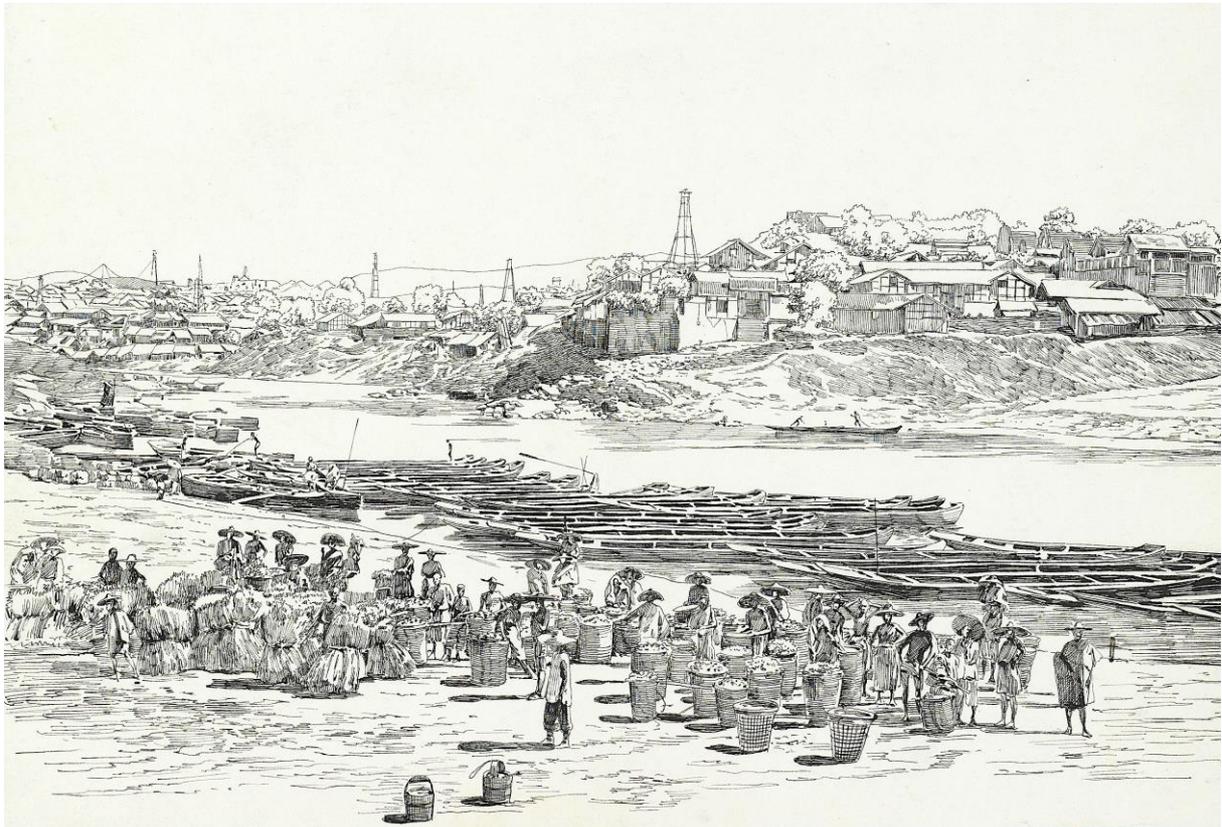


Fig. 17 : **Chargement du sel sur les jonques à Tse-liou-tsin** (d'après une photographie de la mission) (source : Chambre de Commerce de Lyon, 1898, p. 222)

Ajoutons-y de très nombreux croquis cartographiques (fig. 18), plusieurs cartes, celles des itinéraires de la mission (itinéraires prévus et réellement effectués), celles – plus détaillées – des régions avec la présentation des ressources et des possibilités commerciales. Quelle vision Brenier a-t-il de la géographie, des savoirs géographiques ou des « résultats géographiques » de la mission comme il l'écrit dans le rapport de 1897 ? Avec lui, la géographie apparaît comme un ensemble d'informations factuelles diverses : sur des levées de terrain, des tracés de rivières, des inventaires géologiques, mais aussi des résultats d'observations botaniques et médicales. Ces informations sont du domaine de la « science », plus précisément d'une

science qui serait d'une part en amont de l'action, d'autre part qui apporterait la « vérité » de données factuelles et chiffrées. C'est dans la partie du rapport appelée « résultats généraux » – par opposition aux « résultats géographiques » – qu'il propose les développements les plus abondants sur les potentialités économiques des régions explorées, dans des perspectives commerciales et coloniales. Les savoirs géographiques apparaissent à travers cette lecture comme séparés de l'action, cantonnés dans une forme de retrait scientifique notamment parce qu'ils ne sont envisagés qu'au sein du champ de la géographie dite physique, assez loin des préoccupations économiques et sociétales. Fondée sur l'observation, la description systématique et le relevé de données chiffrées, cette géographie peut se passer de spécialistes ; elle requiert simplement une pratique ordonnée et méticuleuse.



Fig. 18 : Un croquis de la mission Brenier (source : « croquis joint à un courrier du 1<sup>er</sup> juin 1896 adressé au président de la Chambre de Commerce de Lyon », Archives de la Chambre de Commerce REL 007 02 sous-dossier 9)

Cette représentation soulève une partie du voile sur l'absence de géographes dans la mission, en amont et pendant. Aucun géographe n'est sollicité lorsque Pila fait un bref rapport préliminaire. À Lyon, ils étaient pourtant une poignée, tous peu ou prou familiers des situations et des terrains coloniaux. Ce choix correspond aussi à une pratique habituelle de la Chambre de Commerce qui se méfie des savoirs académiques de cabinet et privilégie souvent les savoirs de terrain et l'expérience des explorateurs et des Français vivant sur place. Même si trois des membres missionnés par la Chambre lyonnaise ont pu étudier la géographie à l'école Supérieure de Commerce, les géographes ou les apprentis géographes sont absents pendant la mission. Ce ne sont pas ces compétences-là qui sont recherchées, plutôt des compétences de spécialistes de tel ou tel type de production : spécialistes de la soie, des cotonnades, des lainages, ou alors bons connaisseurs du commerce.

Au sein des textes présentant les résultats de la mission, les savoirs sur les espaces et les savoirs identifiés comme relevant de la géographie ont la caractéristique de ne pas être associés à un corpus géographique de référence pour la simple raison que, localement ou nationalement, ce corpus n'existe quasiment pas. La Chine et le Tonkin n'ont guère fait l'objet de travaux en géographie. Il est d'ailleurs significatif que la seule référence géographique utilisée par Brenier soit la *Géographie Universelle* de Malte-Brun dont la publication fut terminée plus de soixante ans auparavant<sup>111</sup>. En 1892, Raveneau fait un point pour les *Annales de Géographie* sur « Notre connaissance de l'Asie »<sup>112</sup>. Il fait état des progrès réalisés mais mentionne qu'ils sont le résultat soit d'explorations, soit de travaux scientifiques réalisés par des savants allemands, hongrois ou japonais qui englobent la géographie dans des considérations plus générales. Autrement dit, il y a un déficit de connaissances géographiques sur l'Asie en général et sur la région explorée par Brenier et ses compagnons en particulier. Lorsque des connaissances existent, elles ne procèdent pas de savoirs géographiques produits par des géographes français et en langue française. Il faut aller les chercher ailleurs, hors de la géographie ou hors de France. Ce n'est pas surprenant dans une période d'émergence d'une géographie scientifique et universitaire mais explique cette absence de références. La situation n'a guère changé quelques années plus tard au retour de la mission. Le corpus géographique sur lequel Brenier pourrait s'appuyer lorsqu'il met en forme ses notes est bien maigre. Si l'on s'en tient à l'unique revue de référence pour la discipline que sont les *Annales de Géographie*, trois articles seulement (sur 138 publiés dans les 30 premières livraisons) concernent la région explorée par Brenier et ses compagnons. Le

---

<sup>111</sup> Il aurait aussi pu utiliser celle de Reclus dont la publication est achevée depuis 1894.

<sup>112</sup> 1892, *Annales de Géographie*, n°2, p. 160-176.

premier est une présentation de « La grande carte d'Indochine des capitaines Cupet, Friquegnon et de Malglaive » par Lucien Gallois (n°8, 1893, p. 433-447). Cette carte, levée dans le cadre de la mission Pavie de 1889, est jugée remarquable par Gallois ; il y voit un véritable travail scientifique de géographe. Le deuxième article par contre n'aurait pu être d'un grand secours géographique pour Brenier. Signé par un certain Chavannes, il rend compte du bilan de la guerre entre la Chine et le Japon (n°20, 1896, p. 216-233) et ne relève pas d'un savoir géographique à proprement parler. Le troisième est une monographie généraliste de la région de Cao-bang (n°30, 1897, p. 431-449), œuvre d'un médecin-major de la légion étrangère nommé Billet, mais assez éloignée de l'itinéraire de la mission. Brenier ne pouvait donc guère s'appuyer sur des savoirs de la géographie pour présenter le Tonkin, le Yunnan et le Sichuan dans ses textes. Ses écrits renvoient donc plus aux récits de voyage et aux explorations qu'aux savoirs scientifiques.

Ces connaissances nouvelles alimentent par contre les savoirs de la géographie comme le montrait déjà la brève synthèse de Raveneau quelques années plus tôt. On s'intéresse aux résultats de la mission localement et nationalement. La Société de Géographie de Lyon informe régulièrement ses lecteurs de l'avancée du groupe. Les membres du bureau de la SGL sont présents à la réception du 28 novembre 1897 donnée en hommage à Brenier et ses compagnons de route. Le 19 décembre de la même année, ce dernier fait une conférence à la SGL publiée quelques mois plus tard<sup>113</sup> et en 1899, la Société remet un prix à la mission Brenier sur décision de sa Commission centrale. Les résultats de la mission Brenier intéressent aussi les géographes français dans leur ensemble. Tout d'abord, Zimmermann dans la Chronique géographique des *Annales* dont il prend la charge en 1895, à peu près au moment où la mission quitte la France ; il en rend compte dans plusieurs notes. Au retour de Brenier, de Martonne livre à son tour une note, de quelques pages, sur le bilan de la mission<sup>114</sup>. C'est un texte surtout descriptif, très explicitement colonialiste à l'issue duquel son auteur annonce d'autres développements. Ils arriveront sous la plume de Raveneau<sup>115</sup> deux ans plus tard avec un article conséquent. Raveneau se félicite des apports « géographiques » fournis par Brenier et ses compagnons. Il met en avant l'intérêt économique considérable du Se-Tchouan et plaide pour une politique commerciale plus agressive. Des années plus tard, en 1928, le tome IX de la Géographie Universelle consacré à *L'Asie des Moussons* est publié. Son auteur Jules Sion sollicite encore les travaux de Brenier

---

<sup>113</sup> 1898, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, n°2, p. 160-176.

<sup>114</sup> 1897, *Annales de Géographie*, n°27, p. 273-276.

<sup>115</sup> 1899, *Annales de Géographie*, n°37, p. 62-73.

et surtout beaucoup d'écrits de même nature. Ce sont encore les explorations, en partie, qui nourrissent la géographie française.

Brenier le missionnaire économique obtiendra la reconnaissance des géographes en publiant d'abord une *Géographie élémentaire de l'Indochine* (1909) à destination des « élèves indigènes de nos écoles d'Indochine »<sup>116</sup>, puis une autre édition, cette fois plutôt destinée à un public savant, intitulée *L'Indochine française*. En 1914, il réalise un *Essai d'atlas statistique de l'Indochine française* composée de 38 cartes et 88 graphiques. Ces ouvrages sont reconnus comme étant de grande valeur par la communauté des géographes, par Jules Sion notamment qui qualifie *L'Indochine Française* de « meilleur ouvrage d'ensemble sur notre colonie »<sup>117</sup>. Il dirige aussi en 1929 un atlas statistique de la France méditerranéenne édité par les Chambres de commerce du sud de la France<sup>118</sup>.

### **Portrait de groupe**

En dépit de leur faible présence dans l'environnement de la mission Brenier, Il y a pourtant des géographes à Lyon en cette fin de siècle qui, depuis une vingtaine d'années, produisent des savoirs. Mais ils se comptent sur les doigts d'une main. Un géographe à l'Université : Berlioux en 1876 (qui sera remplacé par Lucien Gallois en 1888 puis Henri Schirmer en 1893), un autre à l'École Supérieure de Commerce : Athanase Ganeval puis Valérien Groffier à partir de 1892, un autre encore au lycée Ampère: Crescent, et un dernier Coumes qui dispense quelques cours au sein de la SGL et semble-t-il dans l'enseignement primaire supérieur (fig. 19). Comme Gallois et Schirmer ne sont que de passage sur la voie royale qui mène à la Sorbonne et assez peu impliqués dans les affaires locales, ce sont donc essentiellement cinq géographes qui animent la discipline naissante à Lyon pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils le font en trois lieux : l'Université, l'École Supérieure de Commerce et la Société de Géographie de Lyon.

---

<sup>116</sup> Cet ouvrage, ainsi que *L'Indochine française*, est chroniqué dans les *Annales de Géographie* en 1911, n°11, p. 206-207.

<sup>117</sup> 1916, *Annales de Géographie*, n°133, p. 67.

<sup>118</sup> Cet *Essai d'Atlas statistique de la XI<sup>e</sup> région économique* est chroniqué dans les *Annales de Géographie* par Ernest Bénévent en 1929, n°5-2, p. 351.

Étienne-Félix BERLIOUX (1828-1910)

1865 Professeur au lycée  
1873 Membre fondateur de la SGL  
1874 Soutient sa thèse  
1876 Nommé Maître de conférences de Géographie à l'Université

Athanase GANEVAL (1840-1892)

1872 Professeur de géographie à l'ESC  
1873 Membre fondateur de la SGL  
1885 Secrétaire de la SEP  
1890 Début de la publication du *Dictionnaire de géographie commerciale*

Valérien GROFFIER (1852-1929)

1876 Secrétaire de rédaction des revues de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi  
1892 Professeur de « géographie économique » à l'ESC  
1900 Publie dans les *Annales de Géographie* « La production de la soie dans le monde »

CRESCENT (vers 1852-vers 1903)

Vers 1879 Professeur au lycée  
1886 Enseigne la « géographie politique et militaire » à la SGL

COUMES ( ?-Vers 1899)

Vers 1879 Professeur de géographie pour l'enseignement municipal  
1880 Enseigne la « géographie commerciale » à la SGL



Fig. 19 : Les géographes lyonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Berlioux est le premier géographe universitaire lyonnais. Mais, sans être celui d'un autodidacte, son parcours est assez éloigné des voies académiques. Sa formation est d'abord religieuse avec des études de niveau secondaire au petit séminaire de Rondecuc à Grenoble. Il bifurque ensuite vers l'enseignement, celui de l'histoire-géographie, et enseigne aux lycées de Gap, Grenoble puis Lyon à partir de 1870. Il devient alors pour deux décennies le géographe lyonnais de référence. Sa formation universitaire, Berlioux la commence parallèlement à son enseignement avec une licence ès-lettres, sans doute vers 1860, l'agrégation d'histoire-géographie en 1863 (trois ans avant Vidal de la Blache)<sup>119</sup> puis un doctorat en 1874. En 1876, il obtient une forme de consécration avec sa nomination sur la première chaire de géographie de l'Université de Lyon. À ce parcours atypique, on peut opposer ceux des premières générations de géographes normaliens et vidaliens. Lucien Gallois succède à Berlioux à l'Université de Lyon en 1889. Cet élève de Vidal de la Blache à l'École Normale Supérieure, agrégé d'histoire-géographie en 1884 a soutenu une thèse d'histoire de la géographie ; avec Gallois se dessine un premier « modèle » de formation académique à la géographie, c'est aussi le parcours de Dubois, qui passe prioritairement par des études et des recherches en histoire. Ces savants se font géographes (Robic, 1993). La trajectoire de Schirmer qui remplace Gallois en 1893 diffère à peine, mais sur un point essentiel : il est l'auteur de la première véritable thèse de géographie en 1893 sur *Le Sahara*. Schirmer appartient à la première génération des géographes modernes, ceux qui progressivement délaissent la géographie historique et la géographie de cabinet pour s'adonner à des travaux de terrain. Encore que pour ce dernier, le Sahara ne soit que pratiqué marginalement. Il semble qu'il n'en connaisse, au moment de sa thèse, que les marges et dit s'appuyer beaucoup sur les descriptions et les mesures de l'explorateur Fernand Foureau. Ainsi de Berlioux à Schirmer, en une vingtaine d'années, la figure du géographe universitaire émerge : de celui qui devient géographe sur le tard par le biais de la reconnaissance institutionnelle à celui qui effectue d'emblée des recherches (de terrain) en géographie en passant par Gallois notamment, un des personnages emblématiques d'une époque d'entre-deux, formé en histoire et en géographie mais auteur d'une thèse de géographie historique.

Revenons aux géographes lyonnais. Hors Berlioux, ceux-ci ne sont géographes que parce qu'ils sont reconnus comme tels à Lyon, parce qu'ils se définissent professionnellement de cette manière et parce qu'ils publient des textes de géographie mais essentiellement au niveau local.

---

<sup>119</sup> Sept candidats sont reçus cette année-là, dont Pierre Foncin (1841-1916) fondateur de l'Alliance Française, spécialiste des questions de géographie coloniale et promoteur de l'enseignement géographique.

Le parcours d'Athanase Ganeval est très peu connu. Son collègue Groffier signale<sup>120</sup> une formation universitaire sans plus de précision et rappelle qu'il a enseigné aux lycées d'Aurillac, de Clermont et de Lyon avant de rejoindre l'École Supérieure de Commerce à sa création, en 1872, pour y enseigner la « géographie commerciale »<sup>121</sup>. C'est à l'ESC qu'il débute le *Dictionnaire de géographie commerciale* qui sera son grand œuvre mais dont il ne verra pas la fin de la publication. En effet, il meurt en 1892 et Groffier prend un double relais d'une part pour terminer le dictionnaire, d'autre part comme professeur de géographie à l'ESC.

Le parcours de ce dernier est mieux connu et sa vie professionnelle est assez emblématique d'un moment de l'histoire de la géographie et d'une génération (il est né en 1852), la dernière, qui ne peut acquérir de formation initiale en géographie mais dont une grande partie de la vie professionnelle se déroule dans un contexte scientifique où la discipline est institutionnalisée. Pour autant, sa trajectoire est particulière, aux marges de l'université, mais très symbolique d'une culture locale qui associe les missions religieuses et le commerce. Il fait l'équivalent de ses études secondaires au Petit séminaire d'Autun où il s'initie peut-être à quelques rudiments de géographie. Il ne fait pas d'études supérieures. Il fait sa formation sur le tas ; il s'invente géographe progressivement, par son travail à la revue de l'Œuvre de la Propagation de la Foi *Les Missions Catholiques* et au sein de la Société de Géographie de Lyon. Il fait sa première conférence à la SGL en novembre 1884 sur *La civilisation européenne en Chine depuis le XIII<sup>e</sup> siècle*. C'est le début d'une longue série<sup>122</sup> de communications et de publications sur l'action des missionnaires, sur les entreprises commerciales dans le monde et, presque de manière rituelle, sur les voyages qu'il effectue chaque été en Europe. En 1892 donc, il devient professeur de géographie à l'École Supérieure de Commerce.

Restent Coumes et Crescent, mais leur réputation n'a pas dépassé le niveau local et les archives sont peu loquaces sur leurs parcours à tel point que je n'ai pu leur trouver un prénom. Crescent est professeur au lycée Ampère au cours des années 1880. Les archives départementales<sup>123</sup> signalent un certain Aimé-Joseph Crescent né en 1852 et professeur de lettres au lycée. S'agit-il du même personnage ? C'est plausible et cela confirmerait une conception très « modeste » (accessible à tous et enseignable par tous) du savoir géographique. Crescent enseigne aussi la « Géographie politique et militaire » à la SGL. Il fait de nombreuses conférences et écrit des articles très nationalistes et colonialistes dans le

---

<sup>120</sup> Dans la préface du *Dictionnaire de géographie commerciale*, 1895.

<sup>121</sup> Selon les sources, on parle de « géographie commerciale » ou de « géographie économique ».

<sup>122</sup> « The most prolific author » selon Clout (2009, p. 6).

<sup>123</sup> Archives Départementales : 1T Lycée Ampère 176.

bulletin de la Société jusqu'au milieu des années 1890. Il meurt sans doute dans les toutes premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Coumes est peut-être son contemporain et son parcours professionnel assez proche. Il enseigne la « Géographie physique et commerciale » à la SGL au cours des années 1880 ; c'est en réalité un cours de géographie coloniale consacré à l'ensemble des possessions de la France et très orienté vers la mise en valeur économique. Coumes est aussi professeur de géographie dans les écoles municipales supérieures<sup>124</sup>.

L'univers partagé des géographes lyonnais est en premier lieu la SGL. Ils en sont tous membres. Ganeval et Berlioux sont parmi les fondateurs ; Coumes, Crescent et Groffier en sont des animateurs parmi les plus importants à partir des années 1880. La géographie lyonnaise de cette période n'a que peu d'échos hors des limites de la ville si l'on excepte peut-être une forme de reconnaissance et de circulation des savoirs, mais de ville à ville, au sein du réseau des sociétés de géographie. Ses animateurs ne sont pas des voyageurs ; ils ne participent pas de réseaux nationaux comme Gallois et Schirmer et plus tard comme Zimmermann, sans doute le premier géographe durablement installé à Lyon à s'inscrire dans des espaces d'activité plus vastes. Groffier l'autodidacte fait timidement exception. Il se fait d'abord remarquer localement, en 1887, avec un prix attribué par la SGL pour un planisphère commercial, puis nationalement pour un manuel de géographie commerciale<sup>125</sup> et publie un article dans les *Annales de Géographie* : « la production de la soie dans le monde » (1900). Ganeval, Coumes et Crescent ne sont jamais ne serait-ce que cités dans la revue. L'absence de rayonnement national de Berlioux est encore plus significative. Quasi-inconnu de l'histoire de la discipline, il doit de n'avoir pas totalement sombré dans l'oubli grâce à un article du géographe Numa Broc en 1975. Il n'a jamais écrit dans les *Annales*, y est tout juste cité pour un article de 1898<sup>126</sup> puis dans deux textes consacrés à l'histoire de la géographie, ce qui est très peu si l'on a à l'esprit qu'il s'agit d'un des premiers géographes universitaires. Cet effacement contraste avec sa présence au niveau local. En 1872, il se voit confier la charge

---

<sup>124</sup> L'enseignement supérieur municipal est mis en place en 1872. Il s'inscrit dans un projet plus ancien d'Université populaire dont les prémices lyonnaises remontent à 1838 avec les premiers cours publics de l'université. Les cours de l'enseignement municipal sont ouverts à tous mais fréquentés surtout par des employés, des retraités, des instituteurs et institutrices, des étudiants. Ils sont dispensés essentiellement par des enseignants des facultés lyonnaises et du lycée. Six cours sont créés en 1872 : Géographie, littérature française, littérature comparée, chimie, physique et mécanique industrielle. Si les disciplines changent quelque peu chaque année, la géographie reste au programme constamment jusqu'en 1888. Après la réorganisation des cours en 1892, la géographie est de nouveau enseignée d'abord par Gallois puis par Schirmer.

<sup>125</sup> Il obtient le premier prix d'un concours organisé par la Société de Géographie commerciale de Paris en 1890 ; Levasseur figurait parmi les membres du jury.

<sup>126</sup> La recension assurée par Gallois conteste les conclusions de Berlioux (1899, *Annales de Géographie*, vol. 8, p. 8). Dans la Bibliographie de 1898, son article « Les premiers voyages des Européens dans l'Asie Centrale et au pays des Sères, la Chine du Nord » paru dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, 1898, vol. XV, est aussi mentionné.

des cours municipaux de géographie avec, d'après Chappet, un succès considérable. En 1873, il participe à la création de la Société de Géographie et en devient un des deux vice-présidents avant d'enseigner durant treize ans à la Faculté des Lettres<sup>127</sup>. Nous avons donc affaire à un milieu géographique étroit et relativement fermé qui contraste avec l'ouverture des milieux économiques et politiques lyonnais vers la capitale et les pays étrangers. Pourtant, ces savants parlent du Monde, ont parfois, comme nous le verrons pour Groffier, une vision mondiale, mais ils restent professionnellement cantonnés dans l'espace local.

C'est avec les successeurs de Berlioux à l'Université que la géographie lyonnaise commence à changer. Avec des hommes plus mobiles, mieux intégrés dans les réseaux nationaux, plus « scientifiques », le statut de la géographie et des géographes dans la ville évolue. C'est le monde de la professionnalisation et pour tenter d'en tracer ici les grandes lignes, je débordrai sur les premières années du XX<sup>e</sup> siècle.

La Société de Géographie de Lyon est leur lieu commun ; tous ne s'y investissent pas mais tous y passent. Lors de la création de la Société, en 1873, seul Berlioux peut vraiment se prévaloir du titre de géographe. Ainsi, Jean-François Klein note « l'absence de géographes au sens scientifique du mot » (2002, p. 326), comme le fait Vasquez dans son article sur la Société (2004). Mais comment pourrait-il en être autrement dans la période de fondation de la SGL ? Combien y a-t-il de géographes « au sens scientifique du mot » en France dans cette période alors que la seule chaire de géographie existante est celle de la Sorbonne<sup>128</sup> ? Lorsque les maîtrises de conférences et les chaires se développent, modestement certes, leurs titulaires lyonnais (après Berlioux, Gallois et Schirmer, Georges Lespagnol<sup>129</sup> puis Emmanuel de Martonne pour l'Université, et Maurice Zimmermann pour la Chambre de Commerce) vont systématiquement adhérer à la SGL. La liste des membres pour l'année 1908<sup>130</sup> compte trois géographes parmi les membres du bureau : de Martonne est un des vice-présidents,

---

<sup>127</sup> Il semble qu'il n'y ait eu, dans un premier temps au moins, qu'un seul cours attaché à cette chaire, le mardi en soirée. Il s'agit probablement d'un cours public assez largement ouvert. La géographie n'est pas encore affaire de spécialiste. Berlioux quitte l'Université en 1889. Il avait alors 61 ans et pouvait valoir ses droits à la retraite (depuis Napoléon III, l'âge « normal » de départ à la retraite des membres de la fonction publique est fixé à 60 ans) mais les archives parlent de démission. Les raisons en sont idéologiques. La cohabitation de ce catholique fervent qui n'hésitait apparemment pas à exprimer haut et fort ses idées avec le maire de la ville Antoine Gailleton, franc-maçon et anticlérical n'était pas simple.

<sup>128</sup> Une chaire de géographie historique créée en 1812.

<sup>129</sup> Lespagnol, agrégé de géographie en 1895 est recruté comme chargé de cours à l'Université de Lyon en 1899 où il se charge notamment de mettre en place l'Institut géographique. Il publie plusieurs manuels scolaires ainsi qu'un traité de *Géographie générale*. Il meurt à 41 ans en 1906 alors qu'il s'était engagé dans l'écriture d'une thèse.

<sup>130</sup> 1908, *Liste des membres de la Société de Géographie de Lyon et de la région lyonnaise au 1<sup>er</sup> janvier 1908*, 1908, Lyon, Imprimerie Waltherner.

Zimmermann est secrétaire général et Groffier est secrétaire. On peut y ajouter Berlioux, Raoul Blanchard qui est alors maître de conférences à Grenoble, Ernest Chaput professeur de sciences au lycée de Lyon mais futur professeur de géographie physique à Istanbul<sup>131</sup> et André Cholley, encore étudiant et plus tard fondateur de la revue de géographie de l'Université. Parmi les 25 autres étudiants de la Faculté des Lettres, certains étudient sans doute la géographie. Dans le meilleur des cas, on arrive à une trentaine de personnes que l'on peut identifier comme appartenant au milieu géographique ou proche de celui-ci, beaucoup moins si l'on s'en tient aux géographes « professionnels » installés à Lyon. Il est donc difficile dans ces conditions de parler d'un « milieu de géographes » à Lyon. Leur insertion savante est donc par nécessité condamnée à se faire d'une autre manière ; soit dans un milieu universitaire pluridisciplinaire mais cela ne s'est semble-t-il guère réalisé à Lyon durant cette période ; soit dans un milieu géographique composite associant l'Université, la Chambre de Commerce et l'École Supérieure de Commerce, et dans ce cas la SGL est le lieu principal de la rencontre ; soit en dehors de Lyon ce qui se traduit par des trajectoires au sein desquelles, la ville n'est qu'un lieu de passage dans les premiers moments d'une carrière universitaire et par une implication locale faible.

Berlioux puis De Martonne (pourtant dans la logique du passage à Lyon) et Zimmermann sont les plus actifs localement, en particulier à la SGL. Les autres sont moins présents. Gallois publie quatre articles dans le Bulletin mais réserve l'essentiel de ses travaux sur Lyon et la région lyonnaise aux *Annales de Géographie* dont il est un des directeurs. Schirmer, qui semble le plus distant, publie deux articles et Lespagnol un seul, mais surtout en raison de son décès précoce. L'engagement dans la SGL de Zimmermann est à l'image du personnage (nous y reviendrons largement) : il est important, militant et relativement désintéressé. Il y adhère dès son arrivée dans la ville en 1899 ; le 9 mars 1900, il fait sa première communication sur *Le sort de l'expédition Andrée*<sup>132</sup> ; en décembre 1902, il devient secrétaire général, s'occupe de la Chronique géographique et publie dès lors de nombreux textes (jusqu'à la moitié de certains volumes) ; il deviendra président de la SGL en 1936 dans une période de difficultés financières et de diminution des effectifs. La forte implication de Zimmermann repose aussi sur une convergence de vue avec la culture de la SGL quant à ce que doit être la géographie : une science ouverte au monde, utile à sa mise en valeur et indispensable à l'entreprise coloniale. En août 1900, lors du congrès des sociétés de

---

<sup>131</sup> Je remercie Nicolas Ginsburger pour m'avoir confirmé cette information.

<sup>132</sup> Une expédition polaire suédoise faite en ballon en 1896 et qui se termine tragiquement. À cette occasion, Zimmermann fait état de sa spécialisation sur les régions polaires (1900, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome XVI, n°3, p. 296-317).

géographie, la SGL prend clairement position dans le débat qui oppose une géographie désintéressée et purement scientifique à une géographie impliquée dans les affaires du monde. Ce débat prolonge la « bataille des Annales » (Soubeyran, 1989 et 1994). De Martonne arrive à Lyon en 1905 pour remplacer Lespagnol qui en raison de la maladie cesse d'enseigner. L'année suivante, il entre à la Société et dans son comité d'action. De Martonne ne se distingue pas par de nombreuses publications mais par les nouvelles orientations qu'il propose. Comme Vidal de la Blache aux *Annales de Géographie*, il plaide pour une géographie plus scientifique. Le 30 janvier 1908, il présente une communication intitulée *Le développement et l'avenir de la géographie*<sup>133</sup> dans laquelle il se félicite des évolutions de la SGL ; grâce aux excursions, aux conférences, la « géographie moderne » (p. 1) c'est-à-dire plus scientifique va pouvoir se développer. Les comptes rendus d'explorations rédigés par des savants amateurs, qui représentaient presque la totalité des textes, deviennent moins nombreux et s'équilibrent avec des travaux consacrés à Lyon et à la région lyonnaise écrits par de jeunes géographes ou des universitaires confirmés.

### **Une géographie pour agir**

Le petit milieu des géographes lyonnais, ceux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, développe une géographie de l'action essentiellement en lien avec les espaces de la colonisation. Leur démarche et leurs travaux ne sont pas pour autant exceptionnels. Autour des années 1870, des savoirs du géographique sont produits dans le contexte d'ouverture au monde du Second Empire. Le succès de l'institutionnalisation vidalienne (et subséquemment l'échec de ce qui aurait pu participer d'une autre configuration) a occulté ce « moment » géographique qui trouva notamment dans le milieu lyonnais, à distance des réseaux de la capitale, un environnement favorable. Si le modèle des « cercles d'affinité » proposé par Vincent Berdoulay (1981) peut être discuté, notamment pour sa propension à séparer ce qui relève parfois de réseaux connectés, il n'en reste pas moins un indicateur pertinent des possibles géographiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ceux-ci, « le cercle d'affinité de Levasseur » que Berdoulay présente comme « le germe d'une école de géographie hautement originale et très différente de celle de Vidal » (p. 168). Autour d'Émile Levasseur et dans le prolongement des travaux de Jules Duval (Clerc, 2013), un projet géographique d'inspiration libérale est

---

<sup>133</sup> 1908, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, 2<sup>ème</sup> série, tome I.

développé ; il consiste à produire des savoirs pour agir dans le monde, le connaître et le mettre en valeur.

C'est ce projet qui prend forme à Lyon. Les travaux de Berlioux en fournissent une illustration emblématique. C'est par l'histoire qu'il arrive à la géographie et aux questions coloniales ; plus précisément par des travaux sur l'esclavage. En 1870, il écrit *La Traite orientale*<sup>134</sup>. Fondé sur une compilation minutieuse des situations esclavagistes en Afrique, cet ouvrage qui connaît semble-t-il un certain succès (il est fréquemment cité et recensé ; il est aussi traduit en anglais en 1872), est surtout motivé par des préoccupations morales et religieuses ; c'est un appel à l'action coloniale contre la traite. Dès l'introduction, Berlioux le précise : « ce livre étudie aussi les moyens de la détruire » (p. 6). Il s'élève contre ceux qu'il juge coupables de cette traite : les Musulmans, et appelle alors à la christianisation de l'Afrique. Mais à Lyon, les perspectives économiques et commerciales ne sont jamais loin des projets missionnaires. Berlioux envisage la colonisation commerciale comme un vecteur d'émancipation pour les peuples colonisés.

Berlioux reste sur le terrain africain pour sa thèse principale<sup>135</sup>. Soutenue à la Sorbonne, le 15 août 1873, c'est une thèse d'histoire conformément aux pratiques de l'époque. Elle est publiée en 1874 chez Guillaumin, l'éditeur de référence des économistes politiques et des libéraux. La recherche de Berlioux est consacrée à André Brüe (vers 1654-1738) qui fut administrateur de la colonie du Sénégal. Ce portrait met en valeur l'œuvre scientifique de Brüe avec notamment des connaissances sur certaines régions du Sénégal qui étaient encore des références pour les voyageurs à l'époque où Berlioux rédigeait sa thèse. Ce dernier montre aussi le rôle important de l'administrateur dans l'organisation de la colonie. En s'appuyant sur ces références historiques, Berlioux pense l'avenir et se situe dans une nouvelle perspective de colonisation. Selon Numa Broc (1975) : « il n'est pas exagéré de soutenir que sa thèse constitue le premier grand ouvrage d'histoire coloniale publié après 1870 et qu'elle a pu avoir une influence non négligeable sur la reprise de l'expansion coloniale en Afrique Noire. » (p. 167) Pour s'en convaincre, quelques mots de la conclusion de Berlioux suffisent :

Les Français ont au Sénégal un beau domaine à exploiter et un grand rôle à remplir. Ils peuvent y organiser une colonie florissante, y créer un vaste commerce, y trouver des ressources incalculables (...) Mais pour que cette œuvre se réalise, pour que notre patrie

---

<sup>134</sup> E.-F. Berlioux, 1870, *La traite orientale. Histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique depuis quinze ans pour les marchés de l'Orient*, Paris, Guillaumin, 357 p.

<sup>135</sup> Sa thèse secondaire porte sur la géographie de Ptolémée.

remplisse la mission que la Providence lui a confiée, il faut reprendre les projets de Brüe (p. 341).

Ces projections coloniales prennent des formes plus précises dans diverses interventions publiques de Berlioux et notamment dans sa conférence du 21 janvier 1880 à la SEP sur la question *Des voies de communication et des relations commerciales ouvertes entre l'Afrique du Nord et l'Afrique intérieure*<sup>136</sup>. Cette conférence est aussi une sorte de rite initiatique qui précède l'admission à la société<sup>137</sup>, rite sans doute plus impératif pour un universitaire que pour d'autres (banquiers, commerçants, industriels) déjà largement impliqués dans les cercles de la notabilité lyonnaise. La communication de Berlioux part de la présentation des différentes routes commerciales et le conduit à conclure au nécessaire engagement de la France dans l'ouverture de voies et dans les entreprises commerciales en Afrique afin de pouvoir mettre en valeur et exploiter les richesses de ces contrées. La discussion qui suit l'exposé l'amène à préciser sa conception de l'économie politique et, plus implicitement, de ses articulations avec la géographie. Berlioux défend une conception de la géographie qui allie « les questions supérieures de la science » (p. 174) et les intérêts pratiques du commerce. De la même manière, il appelle de ses vœux une économie politique moins spéculative et plus pratique qui s'ouvre à l'étude des villes, des productions, du commerce, une économie politique fondée sur des savoirs géographiques, sur une géographie du renseignement sur les contrées. Mais certains auditeurs s'insurgent contre ce qu'ils voient comme un procès fait à l'économie politique. Paul Rougier, un des vice-président de la Société, professeur de droit et donc collègue de Berlioux à l'Université, tente la synthèse en disant que questions théoriques et pratiques doivent être associées, que certains sujets, dont la colonisation « ne peuvent être étudiés qu'en remontant aux données que peut fournir l'étude de la géographie » (p. 177). À l'occasion de cette discussion, Rougier définit la géographie comme « auxiliaire indispensable de l'économie politique » (p. 177).

Si le débat, toujours courtois, est assez vif, c'est que les enjeux sont majeurs pour deux domaines de savoirs aux positions mal assurées au sein d'un large mouvement d'institutionnalisation des disciplines. Nous sommes en 1880. La géographie s'affirme peu à peu mais difficilement dans l'enseignement secondaire avec, depuis 1872-1874, des programmes non seulement spécifiques, mais plus indépendants qu'auparavant des thématiques historiques (mais les enseignants n'ont généralement qu'une piètre formation

---

<sup>136</sup> Séance du 21 janvier 1880 (1881, *Société d'Économie Politique de Lyon*, « Compte rendu analytique des séances de l'année 1880-1881 », Lyon, Mougins-Rusand, p. 164-178)

<sup>137</sup> Berlioux sera admis en 1881.

disciplinaire ; ce sont des historiens pour la grande majorité). Elle s'affirme aussi dans l'enseignement supérieur avec les premiers cours et les premières chaires. La question de l'association des deux disciplines que sont la géographie et l'économie politique et la répartition des tâches entre la première plutôt descriptive et factuelle, et la seconde plus spéculative et théorique a déjà été posée par Jules Duval en 1867 devant les membres de la Société de Géographie de Paris. Duval plaidait alors pour la complémentarité entre deux sciences peu assurées institutionnellement en fonction d'une stratégie selon laquelle l'union ferait la force.

Le débat qui est conduit au sein de la SEP pose aussi la question de la place des savoirs géographiques dans l'entreprise coloniale. Berlioux défend une position qui rapidement deviendra un passage obligé pour les géographes tentant d'assurer les positions de leur discipline. Les connaissances géographiques sont indispensables à l'entreprise coloniale : connaître les routes possibles pour une mise en valeur des contrées, savoir précisément quelles sont les caractéristiques des régions traversées, localiser les ressources à exploiter... sont quelques-unes de ces connaissances nécessaires. Quelques années après Berlioux, Marcel Dubois reprendra cette antienne dans divers textes dont celui de sa *Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale* à la Faculté des Lettres de Paris le 14 décembre 1893. Ce sera aussi un leitmotiv de l'enseignement colonial de la géographie à la Chambre de Commerce de Lyon.

Les oppositions entre géographie et économie politique, la défense que fait Berlioux de la géographie, l'utilité plaidée pour cette discipline peuvent être interprétés comme des signes d'émergence à l'échelle locale d'un champ de la connaissance avec des contenus, des finalités et des collectifs susceptibles d'en assurer la promotion et la singularité. Dans le prolongement de ce type d'analyse, Berlioux initie un enseignement disciplinaire qui mérite en partie le qualificatif de « colonial ». Faute d'archives, le contenu détaillé de ses cours n'est pas connu. On dispose seulement des informations relayées par Chappet qui indique que « Le professeur prit, pour sujet de ses cours, l'étude de la France, des divers pays de l'Europe, de l'Algérie, de la Tunisie » ; il poursuit en mentionnant l'Afrique qui « fut pour lui l'objet d'études particulièrement intéressantes ». (p. 176) Malgré ces informations lacunaires, suffisamment d'éléments convergent qui prouvent que Berlioux fut d'emblée un promoteur de la colonisation et défendit un rôle actif pour la géographie au sein de celle-ci.

## À l'échelle du Monde

Cet intérêt pour l'étude géographique des espaces colonisés ou à coloniser s'inscrit dans un courant de la discipline émergente. En ce sens, il ne relève pas spécifiquement d'une culture locale. Par contre, la sensibilité à la dimension mondiale que développent les géographes lyonnais semble plus originale, plus précoce en tout cas qu'en d'autres lieux. C'est un des apports de la thèse que Jean-Baptiste Arrault (2007) consacre à l'émergence du niveau mondial en géographie. Il identifie une rupture « dans les deux ou trois décennies qui précèdent la Première Guerre Mondiale » (p. 150) et montre indirectement le rôle joué par les géographes et savants lyonnais dans celle-ci. Deux sources de l'intérêt local pour le Monde peuvent être identifiées. L'une procède d'une influence assez forte des idées saint-simoniennes et fouriéristes, l'autre est liée à la sensibilité au Monde induite par l'activité soyeuse et renforcée par la crise de la pébrine.

Dans *Le Nouveau Christianisme*, ultime ouvrage que Saint-Simon rédige l'année de sa mort en 1825, la pensée de la mondialité que ses héritiers vont développer est en germe. Saint-Simon part d'un constat, l'achèvement de la connaissance de la planète, et annonce la prochaine étape qui est celle de son occupation rationnelle au profit de l'ensemble de l'espèce humaine. C'est la première approche de la colonisation moderne et une première manière de la définir. Peu à peu, cette définition va se resserrer, limitant d'abord aux populations européennes le bénéfice de l'entreprise en vertu d'une prétendue supériorité, avant – dans un contexte de concurrence entre puissances – d'en arriver au nationalisme colonial des années 1880. La mise en œuvre de ce programme suppose la circulation ; l'intérêt saint-simonien pour les réseaux techniques y est étroitement lié (Coilly et Régnier, 2006 ; Mattelart, 1999 ; Musso, 2006). On comprend mieux par conséquent la présence d'ingénieurs et de polytechniciens – comme Michel Chevalier ou Jean Reynaud – dans le milieu saint-simonien ; cela explique aussi, en partie, les liens surprenants au premier abord qui se tissent entre les socialistes utopistes et certains milieux d'affaires qui vont s'impliquer financièrement dans des projets de réseaux techniques.

À Lyon, cette conjonction entre l'idéologie, la technique et la finance passe en premier lieu par François Barthélémy Arlès-Dufour<sup>138</sup>. Ce proche de Prosper Enfantin prend rapidement une place importante dans les milieux d'affaires lyonnais ; il est élu à la Chambre de Commerce en 1832 et s'implique dans de nombreuses entreprises pendant une quarantaine

---

<sup>138</sup> Sur ce point, voir la thèse de Jacques Canton-Débat (2000) et en particulier le chapitre XII.

d'années ; outre son souci de l'instruction publique, il s'implique aussi dans le projet du canal de Suez, le développement des chemins de fer, du système bancaire et la mise en place du traité de libre-échange entre la France et l'Angleterre en 1860. Parallèlement, il assume la « responsabilité » de la diffusion locale du saint-simonisme avec un certain succès semble-t-il. Un autre lien entre le milieu local et le socialisme utopique passe par les projets de colonisation. C'est à Lyon que des disciples de Fourier créent en 1845 une société phalanstérienne pour un projet de colonisation agricole en Algérie (Émerit, 1941 ; Valette, 1974). On retrouve deux ans plus tard Jules Duval dans cette société ; il sera l'administrateur de l'exploitation agricole jusqu'en 1850. Duval y puise une conception de la colonisation de la planète dont il fera la promotion au sein de la Société de Géographie de Paris et dans ses nombreuses activités de publiciste. Il vient à Lyon en 1866 et 1869 pour des conférences probablement initiées par Arlès-Dufour, dans lesquelles il développe une pensée très proche de celle des saint-simoniens sur la mise en exploitation intégrale de la planète. En 1866, il traite de l'émigration et de la colonisation qu'il définit comme « la mise en exploitation du globe entier »<sup>139</sup>. Lorsqu'il est de nouveau invité trois ans plus tard, ce brillant orateur fait salle comble (la presse de l'époque parle de 4 000 personnes). Cette audience considérable témoigne d'un engouement, d'une excitation pour cette ouverture au Monde dont Duval vient parler de nouveau. Il donne alors deux conférences, sans doute les 23 et 24 décembre 1869. La seconde débute par ses mots :

Mesdames, Messieurs, Dans ma conférence d'hier, je vous ai esquissé à grands traits le double caractère de l'unité et de la variété des éléments qui composent le globe que nous habitons ; j'ai le plaisir aujourd'hui de vous le montrer figuré par cette sphère qui en donne l'idée exacte, quoiqu'en petite dimension ; tel qu'il est, il vous montre parfaitement comment la forme sphérique caractérise et confirme le mieux, l'unité de notre planète<sup>140</sup>.

Dans une note de bas de page, il est précisé que le conférencier dispose d'un « grand et beau globe terrestre posé sur une table ». La référence au globe est fréquente chez Duval. Elle dit à la fois l'unité et la totalité terrestre, la dimension pédagogique de l'outil<sup>141</sup> et, par le biais de la réduction, la volonté et la possibilité de maîtrise de la totalité planétaire.

---

<sup>139</sup> Dans le *Journal de Lyon* du 20 mars 1866 (cité par J. Valette, 1974, p. 1190).

<sup>140</sup> Archives de la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, dossier « Fonds JD, manuscrits de l'auteur (1) ».

<sup>141</sup> Par exemple à l'école qu'il met en place dans la colonie agricole : « J'ai enfin ouvert ma petite école, dans laquelle je donne tous les jours une petite leçon de choses dont un globe terrestre que j'ai eu la prévoyance d'apporter fait le fond. On l'a tant bafouée, cette pauvre terre, que je prends plaisir à la réhabiliter, à dire

L'intérêt des géographes lyonnais pour le Monde passe aussi par la question du commerce de la soie et les impératifs nouveaux liés à la crise de la pébrine. L'impossibilité de satisfaire les besoins de l'industrie locale par une production locale, régionale ou même méditerranéenne, ainsi que le développement de marchés extra-européens participent d'une sensibilité au Monde et surtout aux interrelations entre les lieux.

Dans sa quête des occurrences relatives au niveau mondial dans les publications géographiques (p. 162-166), Arrault rencontre donc de manière récurrente des acteurs du milieu savant lyonnais. Il identifie un nouveau genre vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celui des publications consacrées à la dimension mondiale d'un produit. Il est inauguré en 1898 par Lucien Gallois, qui a quitté l'Université de Lyon quelques années plus tôt, et A. Lederlin avec un texte consacré à « La culture du coton dans le monde »<sup>142</sup>. Deux ans plus tard, Valérien Groffier publie dans les *Annales de Géographie* « La production de soie dans le monde »<sup>143</sup>, qui se présente comme un tableau exhaustif des régions productrices. Dans le prolongement de ce texte, il publie en 1901 un ouvrage : *La production de la soie en France* et une « carte séricicole de la France » imprimée avec le concours financier de la Chambre de Commerce<sup>144</sup>. Groffier, formé en marge des institutions scolaires et universitaires mais sensible au Monde par son activité éditoriale aux *Missions Catholiques*, ne se contente pas de localiser, à l'échelle mondiale, les lieux où la soie est produite. Comme le note aussi Arrault (p. 165), il y a dans ce texte une conscience émergente du Monde comme objet, comme objet réalisé à travers la connexion de ses lieux. Il n'y a pas encore de vision d'ensemble explicite mais des éléments mis bout à bout qui révèlent la mondialité de la sériciculture : la production et ses lieux, le tissage et ses lieux, les marchés et leurs lieux, et les connecteurs que sont les lignes maritimes et les câbles télégraphiques. Poursuivons : en 1905, la *Bibliographie* « signale pour la première fois des publications économiques avec le mot mondial dans le titre » (Arrault, p. 162). Il s'agit d'un texte d'Henri Brenier qui a dirigé la mission lyonnaise en Chine « La production et la consommation mondiale du caoutchouc »<sup>145</sup> et d'un autre de René Gonnard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Lyon « L'industrie lyonnaise de la soie et la concurrence mondiale »<sup>146</sup>. En 1916, Zimmermann publie une note assez détaillée

---

combien ses montagnes sont verdoyantes, ses plaines fertiles, ses eaux fraîches, ses habitants susceptibles de progrès. Cité par Levasseur dans sa nécrologie de Duval : É. Levasseur, 1877, « Notice sur Jules Duval », dans Jules Duval, *L'Algérie et les colonies françaises*, Paris, Guillaumin, p. viii.

<sup>142</sup> 1898, *Annales de Géographie*, n°34, p. 289-307.

<sup>143</sup> 1900, *Annales de Géographie*, n°44, p. 97-118.

<sup>144</sup> Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, dossier SOI 026, sous-dossier « Soies 1900-1901, Carte séricicole de la France de Mr V. Groffier ».

<sup>145</sup> 1905, *Bulletin économique de l'Indochine*.

<sup>146</sup> 1905, *Revue économique internationale*.

dans les *Annales de géographie* : « La production et la consommation de soie »<sup>147</sup>. Exposant l'évolution des espaces productifs, il met en évidence la « profonde révolution dans le rôle relatif des centres fournisseurs de soie » (p. 219). L'essentiel de son texte est consacré à cette question ; Le déplacement de la production vers l'Asie orientale représentant l'élément majeur de la réorganisation de l'espace commercial séricicole. Pour être complet, il faudrait remonter quelques décennies en arrière avec la création d'un prix destiné à récompenser la production d'une carte, à l'échelle mondiale, des lieux de production, d'exportation et d'importation de soie par la SGL en 1875. Ce prix est attribué à Léon Clugnet (1848-1920) dont ce sera quasiment le seul fait d'armes géographique ; grâce à un financement de la Chambre de Commerce<sup>148</sup>, la carte est publiée et complétée par un ouvrage, *Géographie de la soie* publié en 1877 qui s'apparente à un fastidieux catalogue de l'ensemble des lieux séricicoles du Monde par grandes régions, pas pays, par département même lorsqu'il en arrive à la France.

Le travail systématique d'Arrault montre assez clairement la place des géographes lyonnais dans l'émergence du niveau mondial. L'analyse de certains de leurs écrits permet de caractériser les ressorts de cette pensée ; ceux de Berlioux notamment qui propose une modalité d'organisation du Monde et de mise en exploitation du sud par le nord. Dans la conclusion du cours municipal qu'il assure en 1887, il écrit : « Les pays de l'équateur ont la culture, les pays du Nord ont la houille, la destinée du monde est de coloniser les contrées équatoriales, un grand mouvement d'échange doit attirer les produits exotiques dans nos manufactures et les renvoyer au pays d'où ils viennent. »<sup>149</sup> Il revient sur cette question trois ans plus tard dans une autre conclusion, celle de la conférence qu'il consacre aux peuples hyperboréens<sup>150</sup> devant ses collègues de la Société de Géographie le 6 août 1890 :

Et si l'on considère ces faits, non plus par rapport à un pays particulier, mais à un point de vue général, on voit que la géographie de l'avenir, cette science de la terre qui n'a plus à découvrir des régions nouvelles, puisque l'ère des grandes découvertes de ce genre vient d'être close, doit en poursuivre de nouvelles sur les terres et les peuples connus. Elle doit prendre pour les compléter et les mettre en ordre toutes les données qui se rapportent à ces deux classes de faits, aux terres et aux peuples ; *montrer la construction générale des terres et le rôle assigné*

---

<sup>147</sup> 1916, *Annales de Géographie*, n°135, p. 219-223.

<sup>148</sup> La Chambre de Commerce de Lyon lui alloue une somme de 2000 francs pour la gravure de la carte (Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, dossier SOI 026, sous-dossier « 1876, soies. Carte séricicole de Mr Clugnet ».

<sup>149</sup> Cité dans : 1899, *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon rédigé par les professeurs des facultés*, Lyon, Storck, p. 146.

<sup>150</sup> E.-F. Berlioux, 1890, « À la recherche de la nation et de la cité des Hyperboréens », *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome 9, p. 129-216.

*à chaque pays d'après cette construction [c'est moi qui souligne] ; faire une étude semblable sur les races, en reconnaître la distribution générale, la mission qui revient à chacune d'elles d'après cette distribution et qui leur a été donnée par Dieu ; suivre leur marche dans le passé en en signalant aussi les efforts et aussi les erreurs, pour en comprendre la situation présente ; étendre les recherches jusqu'à connaître la situation et la mission de toutes les races, celle de l'humanité toute entière et à voir comment cette mission peut être remplie.*

Ces écrits convergent pour dire un certain ordre du monde au sein duquel les peuples « civilisés », ceux des « pays du Nord » ont à la fois une mission « humanitaire » à accomplir et un rôle à jouer dans le système commercial mondial. La dimension saint-simonienne de la colonisation s'efface au profit d'un monde contrôlé par les « pays du Nord », mais l'idée d'une organisation globale du Monde est bien présente.

Si les géographes lyonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont restés pour la plupart des anonymes, si leur réputation n'a guère dépassé la place de Lyon, ils ont eu, ou se sont donnés, la liberté d'explorer la géographie de la mondialité.

## **Des pédagogues**

Avant la mise en place des cours de la Chambre de Commerce, l'enseignement de la géographie à Lyon relève en partie, et classiquement, des structures scolaires en œuvre à l'échelle nationale. Il y a des cours de géographie au lycée de garçons et au lycée de jeunes filles créé à partir de 1882 (avec un total, au cours de ces années 1880, d'environ 1 500 élèves dans l'enseignement secondaire public). Il existe, comme dans tous les départements, une École Normale d'instituteurs avec un professeur d'histoire-géographie qu'on ne retrouve apparemment pas dans son pendant féminin (créée en 1879). Les écoles primaires sont nombreuses ; vers la fin du siècle, une centaine relève de l'enseignement public et près du double de l'enseignement privé. La géographie occupe sans doute une place ténue dans ces écoles si l'on prend comme référence les enquêtes nationales. En dépit de programmes et d'horaires, l'enquête Guizot de 1833 révèle que la géographie était enseignée dans seulement 11% des écoles primaires en France. Si l'on en croit Jean-Pierre Chevalier<sup>151</sup>, la situation ne s'est ensuite améliorée que lentement. L'enquête confiée en 1871 par le Ministre Jules Simon

---

<sup>151</sup> J.-P. Chevalier, 2003, *Du côté de la géographie scolaire. Matériaux pour une épistémologie et une histoire de l'enseignement de la géographie à l'école primaire en France*, Dossier en vue d'une habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

à Émile Levasseur et l'universitaire Louis-Auguste Himly confirme ce tableau et dit la grande médiocrité de l'enseignement géographique dans le primaire.

L'originalité de la situation lyonnaise n'est pas là, dans ces structures classiques d'enseignement. C'est dans les marges, du côté de l'enseignement municipal, des cours de la Société de Géographie de Lyon et de l'École Supérieure de Commerce que l'on trouve, sous l'impulsion des quelques géographes lyonnais, une volonté déterminée et efficace de transmission ; comme si les premiers appels à un enseignement utile de la géographie – ceux de Cortambert<sup>152</sup> ou de Duval –, un enseignement recentré sur les questions commerciales et économiques, avaient eu localement un écho important. Ganeval, Groffier ou encore Berlioux sont non seulement convaincus de l'importance de la géographie dans la mise en valeur du monde, mais ce sont aussi des pédagogues qui, chacun à leur niveau, chacun à leur manière, vont organiser une diffusion des savoirs géographiques.

À l'ESC, la géographie est au programme des deux premières années avec un cours de « Géographie commerciale » (2 heures par semaine en 1<sup>ère</sup> année) et un cours intitulé « Géographie : produits principaux des cinq parties du Monde et histoire générale du commerce » (3 heures par semaine en 2<sup>ème</sup> année). Le détail des enseignements est peu connu mais le projet est assez clair : il faut fournir aux étudiants des connaissances géographiques relatives aux productions et aux échanges afin de les préparer à une carrière hors des frontières métropolitaines. À la SGL – dont, rappelons-le, une partie de l'activité repose sur une mission d'enseignement – le cours de Coumes, intitulé « Cours de géographie physique et commerciale » porte majoritairement sur des questions coloniales. La géographie physique qui est mentionnée dans l'intitulé du cours n'est pas une présentation classique des principales caractéristiques biophysiques d'une contrée. Elle a un autre statut, en gros celui défendu par Levasseur, que ce soit dans les programmes scolaires (de l'enseignement spécial et de l'enseignement secondaire classique) ou dans son ouvrage de 1872 : elle est nécessaire non pour elle-même mais par les indications qu'elle donne aux sociétés pour la mise en valeur des espaces et pour les échanges commerciaux. Créé en 1880, ce cours reste généraliste jusqu'en 1883, date à partir de laquelle il est tourné exclusivement vers la géographie physique et

---

<sup>152</sup> En 1854, Eugène Cortambert (1805-1881), professeur de géographie et auteur d'ouvrages de vulgarisation, se réjouit de la mise en œuvre des nouveaux programmes de géographie de 1852. Mais il espérait plus et dénonce la situation faite à la géographie : elle ne doit pas être un savoir accessoire annexé à l'histoire, « elle a son rôle propre, ses fonctions indépendantes ». Cortambert considère que la subordination à l'histoire dans tous les programmes scolaires est un coup fâcheux porté à ce savoir ; il le déplore car la géographie « met tout à sa vraie place ; elle donne des idées justes sur les rapports des peuples, et, nous enseignant les points d'où nous pouvons tirer les objets de nos besoins, ceux vers lesquels nous devons diriger les produits de nos arts, elle devient la règle des relations sociales qui lient les peuples entre eux. » (1854, *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, tome 7, p. 220-229)

commerciale des colonies. Chaque année, Coumes aborde un espace différent : par exemple les « récentes possessions » de la France en Afrique en 1885-86 ou les colonies anglaises en 1886-87. Crescent, toujours à la SGL, enseigne pour sa part la « géographie politique et militaire ». Le détail de ses cours n'est pas toujours clairement explicité dans le bulletin de la société. Néanmoins, il semble que les opérations en terrain colonial, à une époque où la « course aux colonies » fait rage, soient l'objet d'une partie des enseignements. La SGL organise aussi chaque année plusieurs concours de géographie. Cette pratique, courante, permet de distinguer des élèves de tous les niveaux d'enseignement ainsi que des enseignants pour la qualité de leurs travaux géographiques. Des palmarès sont établis avec de multiples médailles et un rapport annuel qui figure en bonne place dans le bulletin. Il faudrait ajouter à cet inventaire les cours municipaux, pour lesquels Berlioux enseigna un temps la géographie, avant Gallois et Schirmer, mais je ne dispose à leur sujet d'aucune information.

Cette géographie est surtout économique et commerciale, d'échelle mondiale, et à vocation coloniale. Utile sinon utilitaire, elle n'a de sens que dans sa transmission à ceux qui auront à faire dans le monde. Groffier dans la préface qu'il rédige pour le dictionnaire de géographie commerciale initié par Ganeval l'exprime ainsi :

Dresser l'inventaire complet, par ordre alphabétique, des marchés et pays commerçants du globe ; fournir sur chacun d'eux les éclaircissements de nature à donner une idée exacte de leurs ressources et de leur activité économique ; composer une véritable encyclopédie d'enseignements géographiques et de renseignements commerciaux, utile aux négociants, aux professeurs, à la jeunesse studieuse ; favoriser ainsi le développement de notre commerce et concourir en même temps d'une façon directe et spéciale aux progrès de la science qui lui était chère entre toutes, en comblant une lacune de la bibliographie géographique, tels étaient les buts élevés que se proposait notre auteur. (1895, p. VI)

Ganeval est sans doute, parmi les géographes lyonnais, le plus tourné vers une didactisation et une diffusion de savoirs géographiques utiles. Il entreprend la rédaction de son dictionnaire au cours des années 1880. C'est un travail considérable, assumé seul ou presque ; il se tue à la tâche, littéralement. Il meurt à 52 ans en ayant publié seulement les premiers fascicules et rédigé les notices jusqu'à la lettre « O ». Au total, cette somme compte environ 4 000 entrées, des noms de lieux exclusivement, avec des renseignements économiques et pratiques (les jours de départ des bateaux, la monnaie utilisée dans tel ou tel pays, des conseils aux voyageurs, les productions, les activités, des statistiques...). Ganeval est aussi l'inventaire

d'un « géoscope », un support d'enseignement dont il ne reste à ma connaissance aucun exemplaire. Les descriptions qui sont faites de cet outil mystérieux font penser à un système d'information géographique : des cartes muettes tracées sur du papier transparent sur (ou sous) lesquelles on fait passer d'autres cartes, thématiques, présentant les activités agricoles, industrielles et commerciales. Cet objet témoigne des efforts entrepris tous azimuts pour diffuser et vulgariser les nouveaux savoirs géographiques. Enfin, Ganeval est aussi auteur d'un manuel scolaire en 1875, *La France dans l'Europe commerciale et industrielle : cours élémentaire de géographie commerciale*.

La géographie lyonnaise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne relève pas prioritairement de la recherche. Il s'agit d'abord de produire des connaissances utiles et de les mettre à la disposition du public. Dans différents lieux de la ville, différentes institutions et pour différents publics, il s'agit par le biais des savoirs géographiques de porter un discours volontariste sur une vision du monde comme espace de mise en valeur. La perspective coloniale s'intègre dans cette vision. Un paradigme géographique est défini autour de la valeur d'usage des savoirs pour agir dans le monde.



## Conclusion de la première partie

De Lyon au Monde : de cette première partie de l'enquête émerge un milieu économique, et secondairement savant, de taille réduite, fondé sur l'interconnaissance et la proximité physique dont le regard et les pratiques sont tournés vers le lointain et animés par des besoins de connaissances. L'espace national est-il trop petit pour les acteurs locaux ? Ou bien s'agit-il d'esquiver la confrontation, toujours perdante, avec la capitale ? Les deux sans doute. Les acteurs du réseau économique et commercial lyonnais (des entrepreneurs, des commerçants, des banquiers) sont pour partie tournés vers ces terres lointaines comme vers des promesses de bénéfices à venir. Comme les missionnaires religieux, mais il faut rester prudent face à la naturalisation trop simple d'une continuité, ils s'orientent vers l'Asie ; plus précisément, les besoins séricicoles les orientent vers l'Asie. Autour de la Chambre de Commerce, cœur du réseau et tête de pont des intérêts lyonnais dans le Monde, ils développent une familiarité avec le lointain. Précocement, plus qu'ailleurs sans doute, ils pensent le Monde dans sa globalité et les interactions possibles entre ses lieux. Ils ne sont pas par essence plus ouverts, plus disposés à accueillir la mondialité, que d'autres, mais les besoins des soyeux n'attendent pas, les marchés sont labiles et ouvrir une porte avant les autres apparaît comme l'assurance de positions maintenues ou renforcées.

C'est en ce sens que les acteurs du réseau lyonnais colonisent le Monde. Ils évangélisent les populations, effectuent des missions d'exploration commerciale, implantent des maisons de commerce. Avec une vision du Monde et de son occupation assez proche de celle des saint-simoniens, ils se préoccupent des voies d'accès aux contrées, des richesses du sous-sol et du sol, des compétences techniques des populations. La planète toute entière est un potentiel à mettre en valeur. La jonction avec une vision plus étroitement nationale de la colonisation, à la fois à origine et conséquence de la conférence de Berlin, se fait progressivement avec cette approche économique. Les mandats électoraux des acteurs du réseau lyonnais, leurs engagements politiques dans un contexte de fièvre nationaliste croissante permettent de mieux comprendre les chemins de cette jonction. Mais, les priorités ne sont pas remises en cause : c'est pour en exploiter les richesses que la terre doit être connue, parcourue et éventuellement conquise.

Ces pratiques mobilisent des connaissances incarnées par des discours, des rapports, des conférences, des livres, des expositions. Des savoirs sur les espaces aux savoirs de la géographie, un champ de la connaissance s'invente. Les premiers géographes lyonnais restent aux marges des savoirs sur le Monde qui sont produits par d'autres qu'eux, mais ils ne sont

absents ; ils sont là, un peu dans l'ombre, à la Société d'Économie Politique ou à la Société de Géographie. Il faut dire qu'il y a dans le milieu des entrepreneurs lyonnais, ceux qui animent la Chambre de Commerce, une méfiance durable vis-à-vis du monde savant : ils privilégient la connaissance qui s'acquiert sur le terrain, par l'observation, l'enquête, la compilation de données, aux savoirs qui sont construits par des spécialistes. Les géographes lyonnais ne s'écartent pas pour autant du registre d'appréhension de la mondialité qui est celui des membres de la Chambre de Commerce ; ils suivent le courant, dans l'entre-deux qui sépare la géographie académique – qui se structure progressivement au cours des années 1870-1880 – d'autres savoirs du géographique mobilisés au quotidien ou presque par les explorateurs commerciaux, les entrepreneurs et les commerçants.





## **Deuxième partie : Transmettre des savoirs**

Les convictions coloniales des dirigeants de la Chambre de Commerce, des membres de la Société de Géographie ou de la Société d'Économie Politique, des enseignants de l'École Supérieure de Commerce et de ceux de l'Université se renforcent à partir des années 1890. S'affirme aussi parallèlement l'idée selon laquelle la connaissance du monde colonial est un impératif pour tous ceux qui auront à faire dans les colonies, faute de quoi l'entreprise concrète de colonisation sera un échec. Il faut donc transmettre cette connaissance. C'est de cette médiatisation dont il sera question ici, c'est-à-dire du processus permettant d'accéder à une « réalité » (ici celle des colonies) ou plus sûrement à une représentation mentale de cette réalité. Quels sont les médias (les intermédiaires) qui permettent de « faire passer » une connaissance du monde colonial ? Par quelles techniques ? En s'appuyant sur quels domaines du savoir ? Avec quels effets sur la représentation de ce monde ?

Si l'enseignement est au cœur de la médiatisation d'une connaissance des colonies, il n'est pas exclusif ; les expositions et les musées, en tant que médias à usage éducatif, jouent un rôle essentiel. Ils incarnent l'Empire par des dispositifs spatiaux et par des objets matériels ; ils doivent susciter des désirs d'entreprendre (Chapitre 7).

Les autres chapitres de cette partie sont consacrés à l'enseignement en insistant sur le rôle important des savoirs de la géographie. Former des hommes pour les colonies est un enjeu essentiel pour les milieux économiques lyonnais rassemblés autour de la Chambre de Commerce et d'Ulysse Pila. Ce dernier initie et anime un projet d'enseignement colonial qui implique aussi deux autres acteurs : l'Université et l'École Supérieure de Commerce. Au-delà des jeux de pouvoir et de domination, donc des diverses configurations possibles entre les acteurs, ceux-ci se singularisent et s'opposent à travers des options parfois radicalement différentes. Le débat central concerne la nature de l'enseignement. Faut-il mettre l'accent sur des savoirs pratiques et la préparation concrète à des métiers dans les colonies ? Faut-il au contraire privilégier des savoirs académiques au sein d'un enseignement plus général et théorique ? Par conséquent, doit-on s'appuyer sur les disciplines scolaires, sur le corpus existant ou inventer une « science de la colonisation » comme le prône Jules Duval ? De ce choix découle le type d'enseignant : Pour le dire vite, veut-on des savants, des théoriciens ou des professionnels qui connaissent le terrain colonial ? Sur toutes ces questions, les options des différents acteurs varient et nous tenterons d'en suivre quelques développements importants (chapitre 8).

La géographie occupe une place centrale dans le cursus d'enseignement colonial mis en place par la Chambre de Commerce et par cet intermédiaire se développe dans d'autres lieux de savoirs comme l'Université. Au sein de cette organisation, les questions coloniales sont

essentielles. Elles participent de l'orientation de la discipline vers des savoirs relevant de la dimension économique et commerciale et guidés par des finalités utilitaires (chapitre 9).



## Chapitre 7 – La spatialisation de l’Empire

Avec l’Exposition coloniale de 1894 et la création du musée colonial en 1900, l’Empire est mis en espace par l’intermédiaire de différents matériaux géographiques et le recours à des échantillons. Il s’agit de donner à voir les colonies françaises, de transmettre des connaissances et de susciter des vocations à travers une approche économique.

Pour cela, les concepteurs de l’Exposition coloniale, et plus tard ceux du musée colonial de la Chambre de Commerce, ont mobilisé des savoirs géographiques, d’une part comme principe d’organisation spatiale au sein des lieux et d’autre part comme supports matériels de la mise en scène avec principalement des cartes, des photographies paysagères et des graphiques.

### **Expérimenter la colonie**

En 1889, la municipalité de Lyon projette d’organiser une grande exposition. Elle souhaite y associer la Chambre de Commerce mais les responsables de celle-ci sont hésitants : le projet leur semble flou, coûteux et d’un intérêt limité pour les industriels et commerçants lyonnais. De plus, la tenue de cette exposition en 1892, comme le souhaite la municipalité, paraît prématurée et assurément trop proche de l’Exposition Universelle parisienne de 1889.

Jean Claret, un industriel lyonnais est néanmoins chargé par la municipalité de présenter un projet. Même si la chronologie des évènements est exposée ici à partir des archives de la Chambre de Commerce, et donc présuppose un regard situé, il ne semble pas excessif d’écrire que le projet peine à démarrer avant que la Chambre ne se décide à y participer. En février 1893, après avoir repoussé la date initiale à l’année 1894, Claret propose de développer la dimension coloniale de l’exposition et fait appel pour cela à la Chambre de Commerce. Avec cette nouvelle perspective – insistons sur ce point : c’est la dimension coloniale qui pousse les représentants consulaires à entrer en action – le rythme change immédiatement ; le président Édouard Aynard voit ce projet avec un intérêt nouveau. En quelques semaines, une structure est mise en place et dirigée par Ulysse Pila nommé commissaire général de l’exposition coloniale. Celui-ci entre immédiatement en action et multiplie les initiatives: déplacements à Paris pour obtenir des financements auprès du gouvernement, à Marseille pour proposer à la Chambre locale une participation, voyages à Alger et à Tunis afin de solliciter l’engagement des chambres de commerce et des

gouvernements locaux. Il déploie une activité considérable à la hauteur de l'enjeu majeur qu'est devenue en très peu de temps la partie coloniale du projet au sein de la future exposition universelle. En un an, avec l'appui de la Chambre, il définit des priorités, finance le projet et mène à bien sa concrétisation. Parmi les enjeux de l'exposition, on retrouve la rivalité entre Lyon et la capitale. La municipalité, plus que la Chambre de Commerce sans doute, a cœur à prouver que des activités d'ampleur peuvent être organisées à Lyon. Mais comme le montre Florence Vidal (2010), à travers l'analyse des courriers échangés entre l'État et la municipalité lyonnaise, il fut compliqué, pour des raisons financières notamment, d'organiser l'exposition, le pouvoir central parisien se faisant apparemment prier pour apporter sa contribution. C'est seulement quelques semaines avant l'ouverture que les fonds sont débloqués. Faire une véritable exposition coloniale à Lyon, c'est poser un acte de défiance face à la capitale, mais aussi face aux autres villes. Il y a déjà eu en France des sections coloniales dans des expositions internationales (à Bordeaux, Nantes, Paris ou le Havre) mais l'exposition lyonnaise se présente comme la première exposition coloniale française (Bancel et al, 2007) et la première à intégrer le mot « colonial » dans son appellation officielle<sup>153</sup>.

L'Exposition est ouverte le 27 mai 1894 au parc de la Tête d'Or, aux marges nord de la ville. Elle connaîtra un succès remarqué ; la presse de l'époque annonce plus de 3 millions de visiteurs en six mois. Un record de visiteurs est enregistré le dimanche 4 novembre 1894 avec 87 031 entrées. Mais ces chiffres ne sont pas exceptionnels dans une période où les expositions universelles connaissent partout en Europe un succès remarquable. Au sein de l'exposition lyonnaise, la section coloniale semble le moteur de la réussite. Cette « exposition dans l'exposition » comme l'écrit Florence Vidal (2010, p. 50) donne un nouvel élan au nombre d'entrées lorsqu'elle est inaugurée le 27 mai<sup>154</sup>. Cette réussite conforte la culture coloniale que la Chambre veut promouvoir ; elle lui donne de l'assurance pour ses entreprises ultérieures.

---

<sup>153</sup> Dans les publications de la municipalité, l'exposition dans son ensemble est appelée « Exposition Universelle, Internationale et Coloniale ». Lui succéderont celles de Bordeaux en 1895 (qui pourtant n'est pas explicitement qualifiée de « coloniale »), Rouen en 1896 (« Exposition Coloniale Nationale ») et de Marseille en 1906 (« Exposition Nationale Coloniale de Marseille »).

<sup>154</sup> Florence Vidal évoque aussi l'explication d'une météorologie plutôt fraîche et pluvieuse en mai.



Pour l'Exposition, l'espace récréatif qu'est le parc de la Tête d'Or est divisé en deux parties principales. Sur la droite du lac par rapport à l'entrée principale, le « palais de la ville de Lyon », quelques petits pavillons annexes et une vaste rotonde abritent tout ce qui ne relève pas du colonial (fig. 20). Sur la gauche du lac, sont ordonnés, avec une logique de cheminement du proche au lointain, les pavillons des colonies puis des espaces récréatifs mettant en scène la vie dans ces colonies (fig. 21). Cette partie coloniale de l'exposition se divise donc elle-même en deux parties qu'Ulysse Pila a souhaité soigneusement dissocier. La partie récréative est au fond, loin de l'entrée. On y trouve diverses « attractions » : des restaurants, un théâtre égyptien et un autre annamite, un campement arabe et un « village nègre ». Cette partie folklorique qui sacrifie au pittoresque, souvent dénoncée dans les travaux contemporains pour l'exhibition de populations indigènes, n'est pas prise en charge par la Chambre de Commerce mais par des partenaires privés. Néanmoins, l'engouement pour ce type d'attraction peut servir les projets éducatifs de la Chambre en attirant des visiteurs. Surtout, pour arriver à cette mise en spectacle de la colonie, les visiteurs doivent emprunter les allées qui longent la partie la plus importante de l'Exposition coloniale aux yeux des responsables consulaires : les pavillons des colonies. Le travail d'abord, le plaisir ensuite : l'éducation aux questions coloniales que les pavillons ont mission d'assurer est en quelque sorte un préalable à une éventuelle distraction.

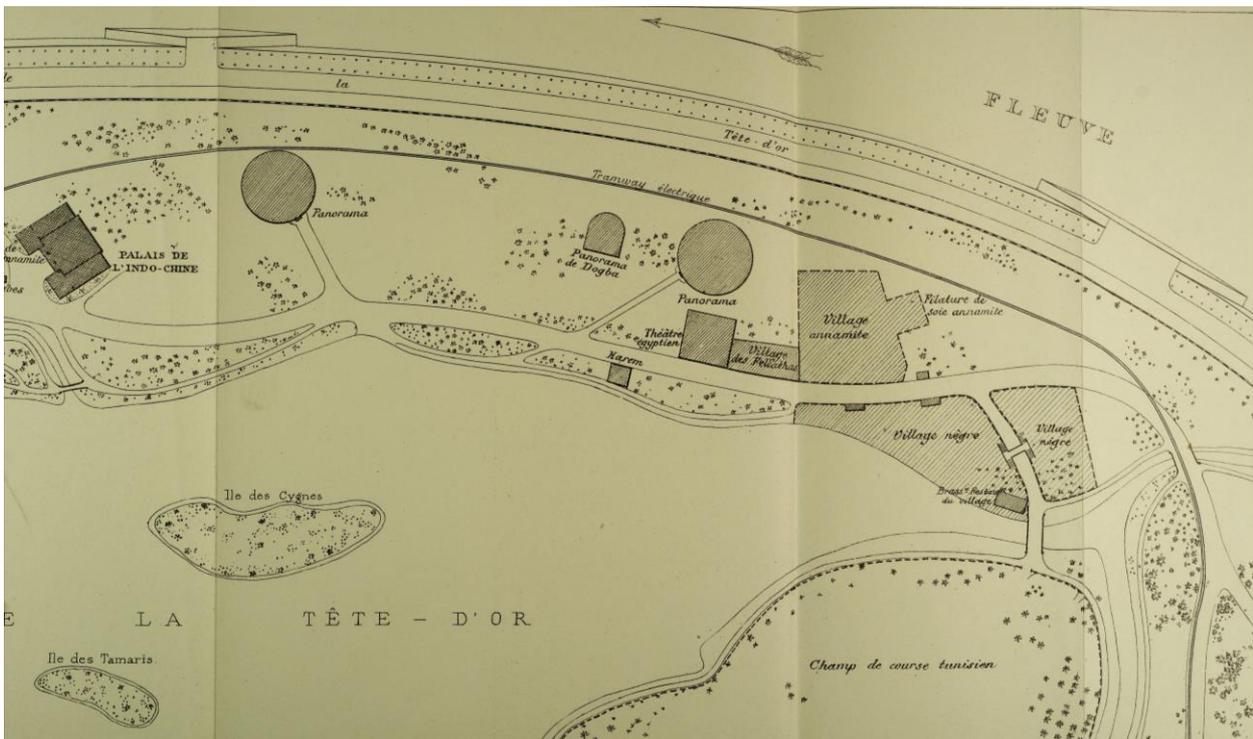
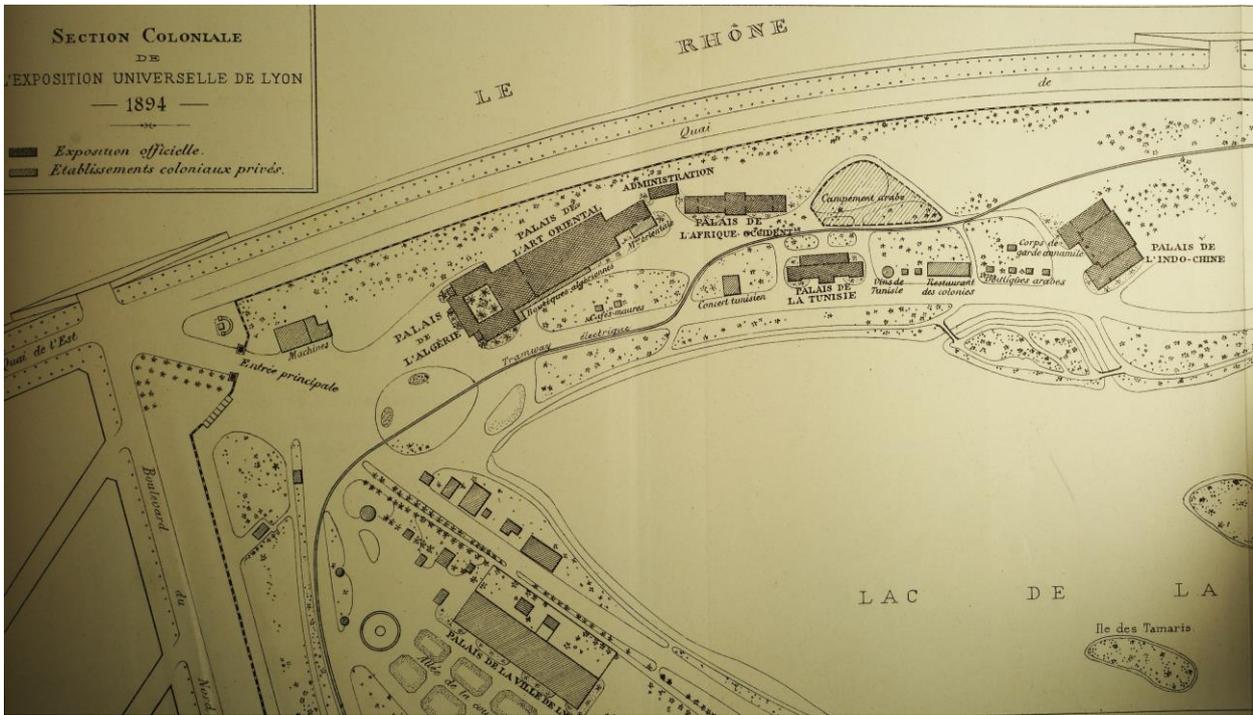


Fig. 21 : Les bâtiments de l'Exposition Coloniale de 1894 (source : Chambre de Commerce de Lyon, 1895, planche hors-texte présentée ici en deux parties)

La partie du parc de la Tête d'Or rassemblant les pavillons peut être lue comme une métaphore spatiale du domaine colonial de la France avec un ordonnancement relatif d'une part à la distance physique des colonies à la métropole et d'autre part, par un jeu sur la taille des pavillons, à l'importance relative de chaque ensemble. Le premier pavillon en entrant est celui de l'Algérie. C'est celui de la colonie la plus proche de la France, souvent pensée dès cette époque comme un prolongement du territoire national. On accède au pavillon sans délai à partir de l'entrée, à l'image des quelques vingt-quatre heures de bateau entre Marseille et Alger. C'est le pavillon le plus vaste avec 1536 m<sup>2</sup> ; il est construit sur le modèle du palais Mustapha, la résidence d'été du Gouverneur Jules Cambon à Alger (fig. 22), manière de montrer peut-être l'importance et l'inscription dans la durée de la présence coloniale. Les visiteurs parviennent ensuite au pavillon tunisien ; il est plus petit (580 m<sup>2</sup>) et renvoie à une conquête plus récente et de moindre importance, même si dans le milieu entrepreneurial lyonnais, le protectorat est un espace d'investissement notable. Ce bâtiment est la réplique d'une mosquée de Tunis (fig. 22). Au plus loin, en quelque sorte loin de la France, le pavillon de l'Extrême-Orient. Mais, comme il est celui d'un espace colonial privilégié dans la sphère économique lyonnaise, sa mise à distance ne prend pas le sens d'une mise à l'écart ; il est loin parce que la Cochinchine ou le Tonkin sont éloignés de la métropole mais il n'est pas négligé. C'est un vaste pavillon (1483 m<sup>2</sup>) (fig. 23) presque aussi grand que celui de l'Algérie, ce qui n'aurait sans doute pas été le cas avec une exposition tenue dans une autre ville française. Cette taille est aussi justifiée par le nombre d'expositions qu'il contient : Annam, Indochine, Tonkin, Cambodge, ainsi qu'une Exposition permanente des colonies élaborée grâce aux collections du ministère des Colonies. En retrait, masqué en partie, plus banal, plus petit, le pavillon de l'Afrique Occidentale et des autres colonies (fig. 23) ; il fut construit tardivement, livré et inauguré après les autres. Avec une superficie de 630 m<sup>2</sup>, c'est le pavillon des nouvelles colonies, des territoires les plus récemment explorés dont la mise en valeur est encore aléatoire.



Fig. 22 : Pavillons de l'Algérie (en haut) et de la Tunisie (en bas) (source : Chambre de Commerce de Lyon, 1895, Planches hors-texte II et IV)

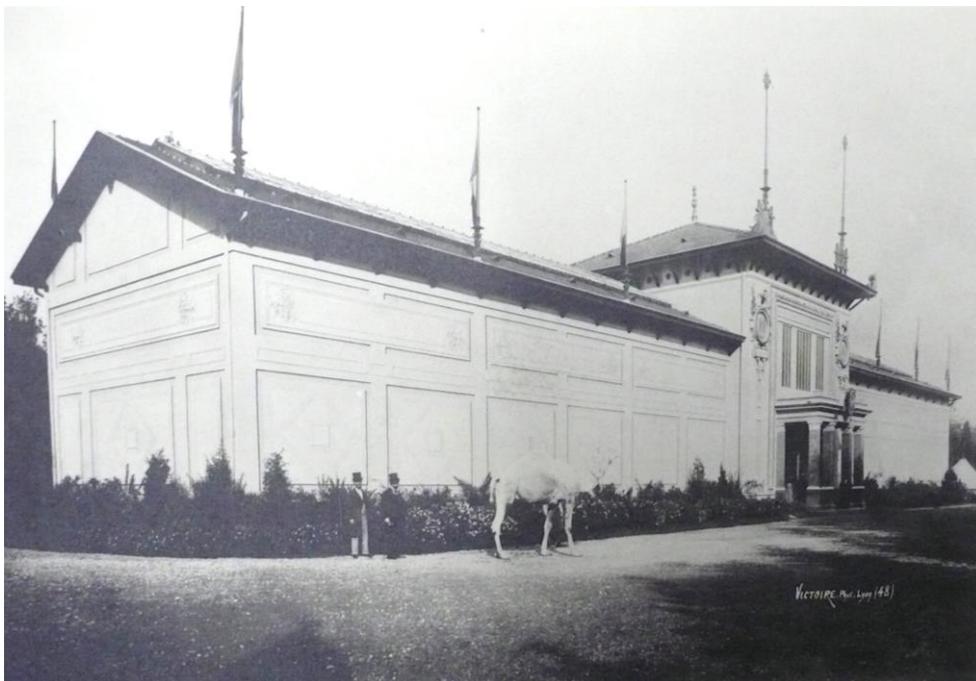


Fig. 23 : **Pavillon de l'Indochine (en haut) et Pavillon de l'Afrique Occidentale et des autres colonies (en bas)** (source : Chambre de Commerce de Lyon, 1895, Planches hors-texte VI et XII)

Il y a bien comme dans les jardins géographiques étudiés par Jean-Marc Besse « une volonté de donner à voir le réel » (2003, p. 97), de donner une forme, une apparence, à un réel éloigné et inconnu en présentant des bâtiments et des objets censés incarner matériellement les différentes parties du domaine colonial de la France. Contrairement à la carte, l'exposition permet d'esquiver la question de l'abstraction ; elle est un espace d'expérimentation physique. Par la pratique spatiale : par la marche, l'usage du tramway électrique du parc ou mieux de « pousse-pousse annamites », les visiteurs « parcourent » le domaine colonial de la France, l'éprouvent par leur corps, peuvent imaginer son immensité à travers la distance entre un lieu et un autre, évaluent l'importance des différentes colonies par la taille et la majesté des pavillons. Comme le jardin, l'exposition est un « espace réel d'expérience » (Besse, 2003, p. 164). Cet espace colonial en miniature est comme saisi par la pratique. C'est une forme de prise de possession qui s'apparente, par le biais de la réduction, à celle que permet la carte : le Monde est rassemblé dans un espace de petite taille. L'Exposition coloniale apparaît alors comme un espace d'échelle intermédiaire entre d'une part la représentation cartographique qui permet la saisie mentale sans l'expérimentation physique et d'autre part le terrain qui rend la saisie mentale plus délicate faute de regard englobant mais qui est le lieu de l'expérimentation physique. En permettant, en partie, l'une et l'autre, l'Exposition coloniale inscrit efficacement la colonie dans les représentations des Lyonnais. Elle leur permet de prendre conscience de l'existence d'un domaine colonial à l'échelle du Monde tout en rendant possible une forme de pratique de ses espaces singuliers.

La mise en scène à l'intérieur des pavillons s'appuie sur des supports spécifiques de la géographie que sont les représentations paysagères, les graphiques et plus encore les cartes et les plans. Pour Pila et les responsables consulaires, l'éducation aux colonies, est essentielle et passe par un enseignement de la géographie. La place de la discipline dans l'enseignement colonial qui sera mis en œuvre quelques années après l'exposition en est une preuve éclatante. Pila organise donc un dispositif d'éducation aux enjeux de la colonisation en s'appuyant sur les supports cités plus haut et sur la présentation d'échantillons. Une rupture est souhaitée avec les exhibitions hautes en couleur au profit de présentations utilitaires. *Le Nouvelliste* du 6 octobre 1893 annonce un événement avec « moins de décor, moins de pittoresque, moins d'art indigène (...) Ce qu'a voulu la Chambre de Commerce de Lyon, c'est qu'en sortant de son exposition coloniale, l'industriel sache ce qu'il doit fabriquer pour le vendre dans nos colonies, et le commerçant ce qu'il peut acheter pour le revendre en France. » (cité par Bancel et al., 2007, p. 22) De son côté, dans l'ouvrage de présentation de l'exposition, Pila parle d'une « œuvre de vulgarisation » (Chambre de Commerce, 1895, p. 1). Le ton est donné

même si sans surprise la presse de l'époque, citée notamment par Florence Vidal (2010), témoigne d'un intérêt plus affirmé pour les attractions « exotiques ». L'idée de Pila et de ses collègues est premièrement d'exposer la colonie à travers ses ressources et ses produits pour en montrer toutes les potentialités de mise en valeur ; deuxièmement d'exposer des articles manufacturés qui sont importés dans les colonies et qui viennent d'autres pays que la France afin de motiver les fabricants français et leur montrer quelles directions prendre :

On décida (...) que chaque colonie exposerait, en grande masse, des échantillons des articles manufacturés *étrangers* qu'elle consommait, afin de permettre aux fabricants français de s'instruire et de constater *de visu* s'ils ne pouvaient prendre la place des concurrents étrangers en fournissant des articles pareils et à aussi bon compte. » (Archives de la Chambre de Commerce, 1893, p. 132)

Dans le pavillon de l'Algérie, une place importante est consacrée à une exposition des principaux vins produits localement ; elle est associée à des dégustations destinées à combattre leur réputation de médiocrité. Les autres spéculations agricoles sont aussi présentées, soit directement, soit par l'intermédiaire de tableaux chiffrés ou de graphiques. Le projet éducatif est mis en espace avec un plan en relief de l'oasis de Sidi Yahia<sup>155</sup> destiné à montrer que la mise en valeur du désert est possible. La même pédagogie de la représentation spatiale est proposée dans le pavillon de la Tunisie avec des plans de Tunis, Bizerte, Sfax et Sousse. D'autres cartes sont présentes dans le pavillon de l'Indochine. Dans la salle du Tonkin de nombreux plans et cartes ornent les murs (fig. 24). Surtout dans la partie réservée à l'exposition permanente des colonies, deux grandes cartes des évolutions du domaine colonial de la France sont exposées (fig. 25). Là aussi, la finalité est clairement pédagogique même si la référence à l'histoire semble l'emporter sur la géographie :

Au premier rang de cette exposition, il faut placer les deux magnifiques cartes murales qui faisaient ressortir notre domaine colonial en 1894, avec la comparaison de ce qu'il était en 1870. Cette leçon d'histoire saisissante, et à la portée de tout le monde, était fort intéressante et a été très appréciée. (Chambre de Commerce de Lyon, 1895, p. 107).

---

<sup>155</sup> C'est vraisemblablement le plan qui a déjà été exposé à Paris en 1889 : « Le modèle en relief d'une de ces oasis, celle de Sidi-Yahia, créé en 1882, est très intéressant à regarder. Au centre, le *bordj* ou ferme saharienne, dans lequel se trouvent le logement des agents français, des habitations ouvrières, des magasins, puis tout autour, sous forme de rectangles, les plants de palmiers-dattiers, disposés par année et par variété ; enfin, un puits artésien, pouvant débiter 3 800 litres d'eau par minute. » (M. Brincourt, 1890, *L'exposition universelle de 1889*, Paris, Firmin Didot, p. 199-200).



Fig. 24 : Cartes et plans de l'exposition coloniale (pavillon de l'Indochine) (source : Chambre de Commerce de Lyon, 1895, Planche hors-texte IX)



Fig. 25 : Cartes et plans de l'exposition coloniale (exposition permanente des colonies) (source : Chambre de Commerce de Lyon, 1895, Planche hors-texte VII)

Cette place des supports géographiques dans l'exposition ainsi que l'intérêt jamais démenti des sociétés de géographie, et notamment de la SGL, pour les questions coloniales expliquent que cette dernière souhaite prendre part à l'événement. Elle le fait de manière très officielle en organisant entre le 1<sup>er</sup> et le 10 août 1894 le XV<sup>e</sup> congrès des sociétés françaises de géographie<sup>156</sup>. Le rédacteur du compte rendu de ce congrès dans le bulletin de la Société mentionne la conjonction de deux événements pour justifier cet événement : les vingt ans de la SGL et « la remarquable Exposition coloniale organisée par M. Ulysse Pila à l'Exposition de Lyon. »<sup>157</sup> L'après-midi du 2 août est d'ailleurs consacrée à la visite de l'Exposition sous la direction de l'inévitable Pila. Les thèmes généraux retenus pour les conférences montrent sans équivoque où sont les centres d'intérêt de la Société : sur les 16 communications principales du congrès, la moitié porte sur des questions coloniales (la colonisation française en Tunisie, l'émigration vers les colonies françaises, l'enseignement de la géographie coloniale à la Sorbonne, la Guyane Française...).

### **Un musée pour éduquer**

La création du musée colonial de la Chambre de Commerce<sup>158</sup> procède directement de la volonté de conserver les objets issus de l'exposition de 1894. Dès la fin de l'exposition, plusieurs échanges de courriers entre responsables consulaires attestent d'un projet de stockage, *a minima*. Les objets sont entreposés dans le pavillon nord-ouest du Palais du commerce, dans un local de 167 m<sup>2</sup> au troisième et dernier étage<sup>159</sup>. C'est en 1900 que les objets rassemblés sont constitués en musée<sup>160</sup>. L'occasion en est fournie par la mise en place d'un enseignement colonial pour lequel le musée serait une ressource pédagogique essentielle. Ce nouveau musée s'inscrit dans une forme de tradition qui apparaît comme un bon indicateur de l'ouverture vers l'ailleurs, du passage d'une approche missionnaire de l'altérité à une approche économique et coloniale, puis des doutes croissants relativement à l'entreprise

---

<sup>156</sup> Ce n'est pas pour autant exceptionnel ; il y eut plusieurs dizaines de congrès pendant l'Exposition (Vidal, 2010, 143-144).

<sup>157</sup> 1895, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome 12, p. 401.

<sup>158</sup> La plupart des informations relatives à ce musée viennent des archives consulaires lyonnaises (Fonds « Relations étrangères », dossier 009).

<sup>159</sup> Dans l'ouvrage *Lyon en 1906*, il est précisé que les 4 angles du 3<sup>ème</sup> étage étaient occupés par « le Musée Colonial, le Musée des Échantillons, l'appartement du conservateur et un dépôt d'archives de la Chambre de Commerce. » (p. 631). Est-ce à dire que les échantillons ne faisaient pas vraiment partie du musée ? Qu'une pièce spéciale leur était attribuée ? S'agit-il d'une pièce pour les réserves ? Pour des échantillons non exposés ? Réserve aux élèves des cours coloniaux ?

<sup>160</sup> Des échanges de lettres entre les représentants de la Chambre et de la ville de Lyon montrent que le musée est d'abord installé, presque clandestinement, dans les combles du Palais du commerce.

coloniale avant sa condamnation. Deux musées, plus anciens, sont l'oeuvre des missions et un troisième sera inauguré ultérieurement par la municipalité<sup>161</sup>. Le premier musée colonial lyonnais est ouvert en 1863 par les Missions africaines. Installé d'abord en banlieue, il rejoint Lyon en 1870 avec l'objectif d'exposer des objets ramenés par les missionnaires : statuettes, masques, instruments de musique. Ce musée fournit des pièces pour l'exposition de 1894. Il existe toujours sous le nom de « Musée africain des cultures d'Afrique de l'Ouest ». Un second musée missionnaire est ouvert en 1886, place Bellecour, par l'Œuvre de la Propagation de la Foi<sup>162</sup>. Il ne semble pas relever d'un projet planifié mais d'abord de la nécessité de mettre de l'ordre dans la collection hétéroclite d'objets ramenés par les missionnaires. En fait d'ordre, les témoignages évoquent, plus qu'un musée, un cabinet de curiosités au sein duquel « les objets semblent disposés au hasard et les séries dispersées » (Essertel, 2011, p. 10). Néanmoins, quelques éléments d'une logique spatiale de mise en ordre sont repérables avec une répartition assez grossière par grand ensemble géographique. Il semble que cette mise en ordre était perçue comme suffisante puisqu'à l'échelle inférieure, dans les vitrines, la disposition des objets « ne répondait à aucun système de classification » (Essertel, 2011, p. 14). Une fois établi, le musée trouve assez rapidement sa « vocation ». C'est à la fois un lieu de mémoire de l'activité missionnaire, un témoignage des actions entreprises<sup>163</sup> et un outil destiné à susciter des vocations. Comme dans le Musée Africain, le « choix » des pièces procède d'une approche essentiellement artistique et ethnographique qui vise notamment à présenter des « niveaux de civilisation » et, pour ce qui concerne le musée de l'Œuvre en particulier, à établir la supériorité des « Blancs », à dénoncer les croyances fétichistes (en présentant des objets de culte), et donc à justifier l'entreprise missionnaire. « L'objet est traité comme indicateur du stade de développement de ces populations » (Zerbini, 1995, p. 278).

Avec le musée colonial de la Chambre de Commerce, la perspective change et d'abord parce que le projet est différent. C'est un projet de nature éducative ; la question spatiale et celle des savoirs de la géographie sont dans ce contexte importantes. Il s'agit principalement de présenter, de manière spatialement ordonnée, les caractéristiques « géographiques » et les potentialités d'un espace. Par l'usage du mot « géographique », j'entends ici montrer qu'au-delà de l'éclectisme apparent, de l'entassement propre aux conceptions muséographiques

---

<sup>161</sup> Voir le texte de Myriame Morel-Deleballe, 2007, p. 749-758.

<sup>162</sup> Ce musée a fermé ses portes en 1960.

<sup>163</sup> Le musée de l'Œuvre de la Propagation de la Foi est présenté comme « un univers pittoresque au milieu duquel on peut passer comme en revue l'univers entier » 1899, *Annales de la Propagation de la Foi*, n°366, p. 372 (cité dans Essertel, 2011, p. 10).

alors en vigueur, les modalités de la mise en scène des objets dans ce type de musée s'apparentent en grande partie aux découpages et aux formes du discours géographique construit à la même époque.

Mais du projet à sa réalisation, il y a quelque distance : le lieu est exigu, il ne donne guère de liberté pour la mise en espace des objets exposés et cela ne facilite pas le travail des élèves de l'enseignement colonial. Ces critiques reviennent de manière récurrente dans les comptes rendus de la Chambre en particulier sous la plume de Clément Vaney, professeur à la Faculté des sciences et pour l'enseignement colonial, et de Valentin Pelosse<sup>164</sup> conservateur du musée et secrétaire-adjoint de la Chambre. Ils dénoncent la petite taille du musée et son encombrement. Il semble que les pièces entreposées aient dû être régulièrement déplacées jusqu'aux salles de cours pour être mises sous le regard des élèves. Ajoutons-y les remarques sur le désordre, la forme de relégation que constitue la localisation du musée, les objets qui ne peuvent être exposés, ceux qui sont stockés sous les étagères ou en haut des placards, la présence de rats et d'insectes qui détériorent les pièces les plus fragiles, l'existence d'une bibliothèque coloniale au sein même du musée ou encore l'impossibilité d'ouvrir le musée aux visiteurs<sup>165</sup>. Ces critiques prennent fin lorsqu'en 1919, Pierre Clerget<sup>166</sup>, le directeur de l'École Supérieure de Commerce signale qu'un local est libre dans ses locaux au 34, rue de la Charité. Après de nouveaux débats, c'est là que s'installe le musée à partir de 1924<sup>167</sup>. Le déménagement suscite une croissance importante des collections. Vaney fait semblé-t-il feu de tout bois pour enrichir le musée et saturer cet espace plus vaste : pendant l'été 1923, 15 caisses (380 kilos au total) arrivent de Tunisie ; quelques mois plus, ce sont 12 caisses (704 kilos) ainsi que 148 kilos d'échantillons de bois fin qui sont expédiés d'Afrique Occidentale Française. Tous ces objets témoignent sans ambiguïté du projet muséal de la Chambre de Commerce ; leur intérêt ne réside pas dans leur rareté, mais dans leurs vertus pédagogiques.

---

<sup>164</sup> Pelosse a été aussi le principal adjoint de Pila dans la préparation de l'exposition coloniale de 1894.

<sup>165</sup> Une anecdote circulait à la Chambre : lorsque des visiteurs potentiels venaient s'enquérir des possibilités de visite, il leur était répondu que la clé avait été égarée.

<sup>166</sup> Pierre Clerget (1873 ?-1962) est un proche de Zimmermann et leurs trajectoires ont quelques similitudes. Clerget a fait l'essentiel de sa carrière à Lyon. Après ses études secondaires, il entre à la jeune École Supérieure de Commerce pendant les années 1890. Après son diplôme, il passe une dizaine d'années en Suisse enseignant et dirigeant notamment l'École de Commerce de Fribourg. Il revient à Lyon en 1909 pour ne plus quitter la ville. Il enseigne alors à l'École Supérieure de Commerce dont il devient directeur en 1913 pour plus d'une trentaine d'années. Comme Zimmermann, il s'investit beaucoup dans les collectifs locaux et s'inscrit dans de nombreux réseaux. Ses publications, nombreuses, tournent toutes autour des questions de géographie économique et de géographie commerciale ; il accorde une importance particulière aux questions de transport et aux questions coloniales.

<sup>167</sup> Il est inauguré officiellement le 24 novembre 1924 par Édouard Daladier, alors Ministre des colonies. Notons au passage que ce dernier, agrégé d'histoire, fut un élève de Zimmermann, probablement à l'Université de Lyon.

L'échec d'un autre musée éclaire par contraste le choix fait par la Chambre : celui d'Émile Guimet (1836-1918). Cet industriel lyonnais fortuné, voyageur assidu, homme de culture, se passionne pour l'Orient, le Japon en particulier, et ramène de nombreux objets de ses voyages. À la fin des années 1870, il imagine un lieu qui, autour d'un musée, regrouperait un espace d'exposition, une bibliothèque, des salles pour l'enseignement des langues orientales. Le musée voit le jour en 1879, mais faute de soutien financier durable Guimet abandonne la partie. En 1885, il obtient le transfert de son musée à Paris et confie ses collections à l'État. Cet échec est doublement significatif pour ce qui nous concerne ici. Il indique en creux la puissance de la Chambre de Commerce qui, si elle s'est intéressée au projet de Guimet, ne l'a guère soutenu. C'est aussi la nature du projet de Guimet qui ne motive pas la Chambre pour une participation active ; c'est un projet d'érudit, il est gratuit, promeut la connaissance pour elle-même et l'art pour l'art. Pour les membres de la Chambre, un musée doit avoir une utilité économique et coloniale.

La spatialisation de l'Empire colonial français et la mobilisation de supports géographiques pour signifier celui-ci s'expriment au sein du musée colonial de la Chambre de Commerce sur modèle assez proche de celui qui est mobilisé dans l'Exposition coloniale. Saisir cette double dimension n'est pas évident d'emblée au sein du premier musée<sup>168</sup>. À observer les quelques photographies dont on dispose, l'impression initiale est celle d'une caverne d'Ali Baba du monde colonial où tout serait entassé (fig. 26). Mais à y regarder de plus près, on peut déceler une volonté de mise en ordre spatiale. Sur les vitrines, les étagères, le long des murs, des étiquettes classent régionalement les objets : L'Indochine, la Chine, Madagascar ou les possessions d'Afrique du Nord...

---

<sup>168</sup> Je désigne ainsi celui qui est installé dans les locaux du Palais du Commerce.



Fig. 26 : Le premier musée colonial de la Chambre de Commerce (Source : Association Française pour l'Avancement des sciences, 1906, p. 254-255)

Lors du transfert du musée dans les locaux de l'École Supérieure de Commerce, la question du principe de mise en ordre est cette fois explicitement posée. Au classement par « spécialité » (un responsable de la Chambre de Commerce illustre timidement cette proposition en mentionnant de possibles « salle de la soie » et « salle du riz »), est préféré de nouveau un classement par colonie. L'acquisition de nouveaux locaux va permettre de pousser plus loin la logique spatiale et, comme dans l'Exposition coloniale de figurer l'Empire. La division en plusieurs salles intéresse particulièrement Vaney, le professeur de sciences des cours coloniaux, et ses collègues. Celle-ci permettra de reproduire, la hiérarchie des colonies (du point de vue lyonnais) en jouant sur la taille, la forme et la localisation des salles au sein de l'ensemble. Ainsi, la salle de l'Indochine est centrale, grande et de forme massive tandis que celle de l'Afrique Équatoriale est petite et contournée. En outre, l'espace disponible permet à un second niveau, au sein de chaque espace colonial, de mobiliser une mise en ordre par spécialité fort éloignée du capharnaüm qu'était le premier musée (fig. 27). Trente ans après l'Exposition coloniale, les mêmes principes de spatialisation sont à l'œuvre. Toutefois, l'échelle de référence associe très étroitement une pratique de lecture à une pratique d'expérimentation physique de la colonie. Au sens littéral, il s'agit de parcourir la colonie comme on parcourt un livre. Charles Soulier, membre de la Chambre de Commerce, interrogé sur l'organisation de ce nouveau musée, le présente ainsi : « Au sommet de l'escalier, les visiteurs trouveront un planisphère (...). Ce sera en somme la "table des matières" du volume que l'on pourra feuilleter à l'intérieur. »<sup>169</sup> Le musée est le grand livre des colonies, un atlas qui organise et hiérarchise les connaissances relatives à chaque entité de l'Empire. Les visiteurs du musée entrent dans ce livre et y voyagent parcourant ainsi « leur » domaine. Dans chaque salle – chacune des huit pages du livre – des cartes régionales permettent de changer de focale. Avec le musée, l'expérience corporelle et visuelle déjà en œuvre au sein de l'Exposition, s'élargit à une expérience intellectuelle symbolisée par la forme livresque. La colonie se parcourt, s'observe et s'apprend ; sans quitter la ville.

---

<sup>169</sup> Dans le *Sud-est Républicain* du 1<sup>er</sup> Juillet 1923 (Archives de la Chambre de commerce, dossier REL 0009).



Fig. 27 : La salle de l'Indochine du second musée colonial de la Chambre de Commerce (Source : Chambre de Commerce de Lyon, non daté, « Inauguration des nouveaux services et du médaillon du Président Celle. 22 octobre 1934 », 46 p., Imprimerie Rey, planche hors-texte)

La mise en espace muséal à Lyon ne s'arrête pas au musée de la Chambre de Commerce. Avec le « Musée colonial de la Ville de Lyon »<sup>170</sup> inauguré le 29 mai 1927 dans le cadre d'une rivalité récurrente entre les responsables consulaires et la municipalité, on retrouve le dispositif spatial mais il prend aussi un autre sens. Classiquement, les objets sont classés par colonie avec une « introduction » géographique analogue à celle du second musée de la Chambre de Commerce. Interrogé par la presse lors de l'inauguration, Fayolle, le concepteur

<sup>170</sup> Appelé aussi « Musée colonial scolaire ».

puis le conservateur du musée, dévoile la « logique » (c'est le terme qu'il emploie) de l'organisation :

À l'entrée du Musée colonial (...) j'ai cru bon de placer un planisphère en relief qui permet d'embrasser d'un seul coup d'œil l'étendue de nos possessions d'outre-mer (...). Il faut que nos visiteurs, et en particulier les enfants des écoles soient dès l'abord, frappés par l'importance d'un tel domaine.<sup>171</sup>

Dans ce musée aussi, la dimension utilitaire et économique prime. Mais par l'alignement des vitrines, il s'agit aussi de suggérer l'étendue du domaine colonial. Profitant du vaste espace du musée déserté par Guimet, Fayolle et la municipalité ont voulu édifier les écoliers avec des lignes de fuite qui semblent s'étirer vers l'infini, jusqu'au bout du monde.

Le texte que Pierre-Yves Lacour consacre au *Museum d'histoire naturelle* (2011) permet de dénaturiser la mise en ordre spatiale. Celle-ci pourrait apparaître comme une évidence à qui n'analyserait que la logique de rangement des musées coloniaux lyonnais. Dans un autre contexte, avec un autre projet éducatif, la mise en ordre muséale est renvoyée aux classifications des biologistes sans référence spatiale. Même dans un musée colonial comme celui de Bordeaux, une autre modalité est retenue avec une approche par produit dont il s'agit de présenter le plus grand nombre possible d'échantillons. Si le souci géographique est pris en compte à partir de 1907, et avec lui une seconde modalité de classement avec des cartes qui permettent de repérer l'origine des produits, la logique première est économique (Zytnicki, 2007). À Lyon, la priorité est clairement du côté d'une éducation spatiale à l'Empire, plus précisément d'une éducation spatio-économique qui renvoie au champ émergent de la géographie nouvelle prônée par certains savants libéraux : la géographie économique. Il s'agit de mettre ensemble à une échelle réduite ce qui est ensemble dans la réalité ; il faut d'abord visualiser l'Empire, se pénétrer de sa grandeur et de sa diversité, avant d'en inventorier les potentialités à l'échelle de chaque colonie.

L'histoire des musées coloniaux lyonnais s'achève immédiatement après la Seconde Guerre mondiale<sup>172</sup>. Dès 1936, l'existence du musée de la Chambre de Commerce est menacée; il s'agit de faire de la place, notamment pour des expositions. Il est finalement fermé en 1946 ou

---

<sup>171</sup> Dans *Le nouveau journal* du 29 mai 1927 (Archives de la Chambre de commerce de Lyon, dossier REL 009).

<sup>172</sup> Le musée municipal suit l'évolution de la situation des colonies françaises avec des changements terminologiques : il devient *Musée de l'Union Coloniale* en 1946 et *Musée des Pays d'Outre-mer* en 1962. En 1968, il est intégré dans le *Muséum d'histoire naturelle* de Lyon.

1947 ; il disparaît en même temps que l'enseignement colonial, sans trop de publicité, de manière presque honteuse. Le 14 janvier 1947, le géographe André Gibert qui est en charge de l'institut de géographie de l'Université de Lyon s'inquiète de la dispersion possible des collections. Il s'en inquiète en géographe et interpelle le Doyen de la Faculté des Lettres, signale que l'on peut récupérer pour l'institut des cartes, des photographies et des graphiques et plaide pour que l'Éducation nationale puisse profiter aussi des collections en raison de leur intérêt pédagogique et géographique. Ainsi, au-delà même de sa disparition, le musée colonial de la Chambre de Commerce conserve sa vocation initiale d'apprentissage des colonies appuyée sur des supports géographiques.

### **Une pédagogie des échantillons**

À côté des cartes, des plans ou des graphiques qui font figure de constructions savantes pour dire le monde colonial, les responsables de l'exposition de 1894 et plus encore des musées coloniaux présentent des échantillons, c'est-à-dire de petites quantités de différents produits : des graines, des condiments, du bois, des produits agricoles, des cocons, du textile et d'autres productions artisanales, des ressources du sous-sol...<sup>173</sup> Les seules limites à la collecte semblent être les possibilités de conservation. L'origine des échantillons est bien sûr majoritairement coloniale et vient plus spécifiquement des colonies françaises mais, au musée de la Chambre de Commerce, des produits venant du Canada, du Mexique, de Russie sont aussi identifiés dans les collections ; ils permettent notamment des comparaisons. Les échantillons sont fournis par différents donateurs. Certains viennent d'entreprises privées. En 1901, la maison Derobert Frères et Fiard, installée à la fois à Lyon et en Indochine, fait un don de « bocaux » contenant des échantillons de café Libéria, de thé de l'Annam, de sucre, de noix d'arec, de benjoin, de badiane, de cannelle... L'Inspection générale de l'agriculture coloniale, par l'intermédiaire de son jardin<sup>174</sup>, est un autre fournisseur important ; en 1901, elle envoie 85 échantillons de bois provenant notamment de Madagascar, du Sénégal et de Nouvelle-Calédonie. Les services officiels des diverses colonies participent aussi à la constitution des collections, voyant dans le musée un espace possible de promotion de leur colonie. Les missions d'exploration ou commerciales apportent aussi leur lot d'objets : divers types de toiles, des gazes, des cotonnades, ainsi que des écorces et des soies grèges sont

---

<sup>173</sup> Le dossier relatif aux objets déposés dans le musée de la Chambre de Commerce est conservé à la bibliothèque du Musée des tissus de Lyon (Dossier 21 15 « musée colonial 1901-1934 »).

<sup>174</sup> Le Jardin colonial ou Jardin d'essai colonial a été créé en janvier 1899 au Bois de Vincennes à Paris pour développer des expériences agronomiques sur des produits tropicaux.

rapportées par la mission Brenier et déposées au musée (fig. 28). La fonction première de ces échantillons est de rendre compte de la mission ; leur don au musée vient après. Plus tard, la mission de Charmetant au Maroc<sup>175</sup> donnera lieu à d'autres dépôts. Une dernière source d'objets, qui ramène aux origines du musée, vient d'autres expositions universelles et/ou coloniales, notamment celles de Paris en 1900 et celle de Marseille en 1907.

Quel est le sens de telles collections dans les musées coloniaux et dans les expositions coloniales ? Comment ses objets sont-ils utilisés ? Quels liens permettent-ils d'opérer avec la géographie ? Deux « fonctions » des échantillons peuvent être distinguées : une fonction sémantique et une fonction pédagogique. Les échantillons peuvent être assimilés à des « sémiophores » pour reprendre le néologisme de Krzysztof Pomian (1987), c'est-à-dire des objets sans valeur d'usage ni financière, sans utilité propre mais dont la fonction est de signifier. Les sémiophores des musées coloniaux disent l'importance et la diversité des ressources existantes et potentielles des colonies. Mais ce sont des sémiophores paradoxaux dans la mesure où leur inutilité propre au sein du musée est censée signifier une utilité potentielle dans un autre espace : les grains de riz du musée sont sans valeur marchande, mais leur signification est celle d'une valeur marchande. Le sémiophore-échantillon apparaît comme un « extrait » du monde colonial. La fonction sémantique emprunte en ce cas un itinéraire sans intermédiaire symbolique : l'échantillon de bois indochinois est le bois. Il n'y a pas d'effort de pensée, de valeurs sociales communes nécessaires pour faire le lien entre ce qui est dans le musée et ce qui peut être exploité dans la colonie. C'est littéralement un fragment de la colonie qui est transplanté dans le musée. Cette sémantisation sans intermédiaire facilite les usages pédagogiques.

---

<sup>175</sup> Une mission économique conduite en 1907 par un ancien élève de l'enseignement colonial de la Chambre de Commerce et de l'École Supérieure de Commerce de Lyon.

Liste des échantillons de grèges  
et tissus de soie  
de la province du Se-tchouan

Echantillons de grèges			
de	Su-tin département de Su-tin-fau	3	échantillons
"	Pao-lin " " Pao-lin-fau	3	"
"	Cong-tchouan " " Cong-tchouan-fau	3	"
"	Cheong Pa " " Lon-gan-fau	2	"
"	Ku-hsien " " Su-tin-fau	1	"
"	Lau-tin Kiao " " Ya-tcheau-fau	2	"
"	Choen-Kin " " Choen-Kin-fau	3	"
"	Sy-tchong-hsien " " "	2	"
"	Uin-chan-hsien " " "	2	"
"	Lan-tchong " " "	4	"
"	Pong-tcheau " " "	1	"
"	Lan-pue-hsien " " Pao-lin-fau	3	"
"	Hou-tcheau " " Hou-tcheau	2	"
"	Nay-long-hsien " " Choen-Kin-fau	2	"
"	Kia-tin " " Kia-tin-fau	2	"
"	Mien-tcheau " " Cchen-tou-fau	3	"
"	Choen-Kin " " Choen-Kin-fau	1	" bourre de soie
"	Ten-tin-hsien " " Cong-tchouan-fau	1	" cocons
de tissus de soie			
de	Cchaung-King	9	échantillons
"	Hou-tcheau	5	"
"	Choen-King	12	"
"	Pao-lin	8	"
"	Su-tin	6	"

Fig. 28 : Liste d'échantillons de grèges rapportées de la Mission en Chine (1895-97)  
(source : archives de la Chambre de Commerce, REL 008 06, non daté)

La vocation première du musée colonial de la Chambre de Commerce et, moins nettement certes, de l'Exposition de 1894, est donc pédagogique. Le musée est étroitement associé à la mise en place de l'enseignement colonial. Dans ce contexte, les échantillons jouent un rôle majeur. Ils participent d'une pédagogie des sens (toucher, sentir, observer, éventuellement goûter) et incarnent matériellement les espaces dont ils sont issus. Dès les premières années de l'enseignement colonial, deux professeurs au moins manifestent explicitement leur intérêt pour le musée. Zimmermann, le professeur d'« histoire et de géographie coloniales » réclame un « musée d'échantillons et de produits coloniaux »<sup>176</sup> plus conséquent ainsi que de plus nombreuses photographies et cartes ; il souhaite illustrer plus largement ses cours, sans doute pour développer l'intérêt des élèves et s'assurer aussi de leur assiduité ce qui, nous le verrons, est un souci récurrent. Son collègue Vaney qui enseigne le cours de « cultures et de productions coloniales » s'associe à cette demande. Dans un texte plus tardif, postérieur à 1924 et donc à l'installation dans les nouveaux locaux de la rue de la Charité, Vaney sans doute reprend ces références pédagogiques dans sa présentation du musée :

Le musée occupe sur tout le premier étage de l'hôtel huit salles, plafonnées à la française. C'est une admirable leçon de choses qui se dégage des collections, disposées avec le goût le plus parfait. Chaque colonie s'anime, pour ainsi dire, devant les yeux des visiteurs. Voici sa reproduction cartographique, l'histoire de ses agrandissements territoriaux, les portraits et les bustes de ses fondateurs, les photographies de ses paysages et de ses habitants, des échantillons de ses arts indigènes et de ses productions, des graphiques qui montrent l'essor de son commerce.<sup>177</sup>

Ces échantillons n'acquièrent leur valeur cognitive et pédagogique qu'à travers les notices qui les présentent. Les responsables du musée de la Chambre de Commerce souhaitent de ce fait que les donateurs fournissent des présentations détaillées. Par exemple, accompagnant une livraison d'échantillons de bois indochinois (en mai 1927), un document renseigne sur leurs noms (scientifique et annamite), la densité du bois, les normes de taille pour l'abattage, la valeur marchande, les usages habituels et les régions d'exploitation. Ils constituent, avec les cartes, les graphiques et les photographies, les éléments spécifiques d'un musée colonial à vocation éducative et pratique. Ils participent aussi à la mise en ordre spatiale des collections :

---

<sup>176</sup> Dans « Rapport sur les cours d'histoire et de géographie coloniales faits près la Chambre de Commerce en 1899-1900 » (Archives de Chambre de Commerce de Lyon, dossier ENS E 46 7).

<sup>177</sup> Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, dossier REL 009, feuilles dactylographiées, sans année, ni auteur.

inutile de présenter un échantillon d'un produit alimentaire quelconque sans en indiquer l'origine. On peut imaginer que les milieux coloniaux lyonnais sont particulièrement sensibles à cette manière de convoquer le monde dans des espaces d'exposition. En effet, c'est aussi une pratique habituelle des commerçants locaux, notamment dans le milieu de la soie pour laquelle le commerce repose en partie sur la présentation d'échantillons.

Le musée est une « leçon de choses »<sup>178</sup>. Les échantillons donnent vie à la colonie ; ils la rendent concrète et servent de substitut à l'expérience physique du terrain en devenant les objets d'une autre expérience sensorielle. Outre le lien avec la dimension pratique que la Chambre souhaite donner à l'enseignement colonial, le musée colonial participe d'une pédagogie revendiquée alors dans le cadre scolaire par certains savants. Cette pédagogie est développée notamment pour l'enseignement primaire autour du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en particulier pour ce qui concerne la géographie. Influencés par les travaux de Pestalozzi, des enseignants, des directeurs d'école, des inspecteurs proposent des démarches fondées sur l'observation d'objets, sur la mobilisation des sens avant celle des mots pour aborder un nouveau sujet<sup>179</sup>. Ils plaident pour un apprentissage des « choses » du réel par l'exercice des sens et en s'appuyant sur l'usage d'objets. Il faut toucher, sentir, voir pour apprécier les différents végétaux, les bois ou les tissus. À partir des années 1870, Émile Levasseur reprend cette méthode et suggère sa généralisation pour l'enseignement de la géographie à tous les niveaux. Par conséquent, comme il le souligne avec le spécialiste de géographie historique Louis-Auguste Himly dans le rapport qu'il rend au Ministre de l'Instruction publique en 1871, il faut :

montrer les choses et tout d'abord les choses les plus usuelles, que les jeunes gens ignorent souvent. Leur mettre sous les yeux des dessins, des gravures, et mieux encore ces objets même est un moyen de leur faire connaître ces choses, préférable à de longues explications orales, capable de faire plus impression sur leur esprit et de les intéresser à la géographie en mettant quelque variété dans l'étude. » (Himly et Levasseur, 1871, p. 32)

Les échantillons de produits, « ces objets même » sont une réponse à la mise en œuvre d'une pédagogie des sens lorsqu'elle concerne des territoires éloignés. Levasseur prône la pratique du terrain et de « promenades géographiques ». Mais faute de pouvoir fouler le sol de la

---

<sup>178</sup> On retrouve cette idée dans la présentation du musée des tissus, un autre musée à dimension utilitaire : « Pour faciliter l'étude, il importait que les classements du Musée historique des tissus fussent à eux seuls une leçon. Un Musée d'enseignement ne peut, en effet, être ordonné comme un cabinet d'amateur. » (Association Pour l'avancement des Sciences, 1906, vol. 2, p. 215)

<sup>179</sup> Je remercie Micheline Roumégous de m'avoir mis sur cette piste.

colonie, d'en humer les odeurs, d'en goûter les fruits et les légumes, toutes expériences sensibles que l'on suppose édifiantes, les échantillons peuvent être vus, touchés, sentis, parfois goûtés. Le monde colonial s'incarne par leur intermédiaire. Levasseur et Himly proposent donc la création « presque sans frais, des collections d'échantillons de produits indigènes (blé, minerais de fer, etc.) et de produits exotiques (café, thé, arachide ; etc.) » (Himly et Levasseur, 1871, p. 32) dans les établissements scolaires.

La nature des objets exposés dans les pavillons du parc de la Tête d'Or ou conservés au musée colonial de la Chambre de Commerce donnent une indication assez précise de la manière d'envisager le monde. Outre les échantillons qui incitent sans ambiguïté à penser le monde comme une ressource, les responsables de l'exposition et du musée utilisent des photographies et des cartes dans la même perspective. En 1909, vingt-cinq clichés sont livrés par le Jardin colonial. Leurs titres font explicitement référence aux activités économiques : « Floraison de la vanille », « zébu de Madagascar », « Récolte du cacao », « rameau de café d'Arabie », « Intérieur d'une plantation de café à Java »... Ces clichés ne renvoient pas aux modes de vie, aux coutumes, aux arts et à l'architecture ou aux populations – à l'exception d'un seul, de nature ethnographique : « type de femme Hova » – pas plus qu'aux aspects de la géographie physique (montagnes, cours d'eau, côtes...) des régions concernées. D'autres séries de photographies corroborent ce regard quasi exclusif comme celles qui sont consacrées à la sériciculture en Indochine. Les cartes jouent un rôle similaire même si les archives font état de moins nombreuses livraisons que pour ce qui concerne les photographies. On note l'absence presque totale d'œuvres d'art. Dans les listes d'objets envoyés au musée, les exceptions sont rares comme cette statue de Bouddha « destinée à figurer à l'entrée de la salle Indochinoise du Musée Colonial de Lyon »<sup>180</sup>. Laurick Zerbini (1995, p. 280) note de son côté que dans la liste des objets du musée, la dénomination « art » apparaît à une seule reprise pour qualifier une pièce de céramique marocaine.

À travers les échantillons, les photographies, les cartes exposées, c'est une vision univoque de l'Empire colonial français qui est diffusée conformément aux aspirations des responsables de la Chambre de Commerce.

En exhibant de cette manière et avec ces supports le monde colonisé, les musées et l'Exposition coloniale remplissent une fonction pédagogique, une fonction militante et une fonction utilitaire dans la mesure où ils offrent au regard de ceux qui ont à affaire avec les

---

<sup>180</sup> Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, lettre du 9 mai 1927 du secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine.

colonies des produits qu'il s'agit d'importer ou des produits d'exportation français qu'il s'agit de substituer à des produits concurrents. Plus que vers le passé et le patrimoine qui permettraient d'historiciser les civilisations présentées, ces musées sont tournés vers la mise en valeur de l'espace colonial et un avenir que l'on imagine alors radieux.

## Chapitre 8 - Former des hommes

L'Exposition coloniale de 1894 se veut une pédagogie de l'Empire. Sa vocation est militante, mais surtout pratique : il faut instruire les Lyonnais des potentialités économiques des colonies, guider les entrepreneurs dans leurs choix et susciter des vocations. Mais l'essentiel, qui se joue aussi dans cette période, est de développer un enseignement colonial. J'aborde ici cette question de manière globale avant de développer plus précisément, dans le chapitre suivant, ce qui concerne la géographie au sein de cet enseignement.

Les tentatives de réguler la course aux colonies mises en œuvre lors de la conférence de Berlin (novembre 1884 - février 1885) ont surtout révélé la compétition acharnée dans laquelle les États européens sont alors engagés. Paul Leroy-Beaulieu dans *De la colonisation chez les peuples modernes* confronte dès 1874 les stratégies coloniales des puissances. S'il dénonce la brutalité supposée d'un modèle anglais, il fait aussi part de son admiration pour un modèle d'éducation qui prépare à la conquête et à la mise en valeur coloniale. Il y oppose le recrutement hasardeux et l'absence de préparation des fonctionnaires français pour les colonies. L'admiration pour ce modèle mobilise et fédère les énergies pour la mise en place d'une « préparation spéciale » au travail dans les colonies évoquée par Leroy-Beaulieu. À Marseille, à Nantes, à Bordeaux comme à Lyon, milieux économiques et savants tentent d'organiser un enseignement colonial.

À Lyon, ce projet finit par aboutir en 1899 après de multiples conflits et tractations d'une part avec le centre parisien et ses propres réseaux de formation, d'autre part à l'échelle locale. En effet, cet enseignement finalement mis en œuvre sous la tutelle de la Chambre de Commerce apparaît comme un enjeu majeur pour cette dernière ainsi que pour l'Université et l'École Supérieure de Commerce. Tout au long des années 1890, rapports, réunions, alliances à géométrie variable, projets avortés et conflits ouverts se succèdent et révèlent des points de vue divers relativement aux savoirs, aux disciplines et aux choix des enseignants (fig. 29).



## Un projet contre « Colo » ?

La genèse de l'enseignement colonial à Lyon renvoie partiellement à un nouvel épisode de l'opposition entre Lyon et Paris auquel s'ajoute un jeu complexe de relations de complémentarité et de concurrence entre les grandes villes de province. Le lieu de savoir lyonnais est à la fois en situation de périphérie (subie), vis-à-vis de la capitale, et de centre (contesté), relativement aux autres grandes villes de province. Le 12 juin 1890, Ulysse Pila présente un rapport devant ses collègues de la Chambre de Commerce. Il plaide pour la mise en place d'un enseignement colonial à Lyon. Ce rapport, s'il renvoie à des convictions fortes de Pila, a aussi une dimension conjoncturelle : il est rédigé en réaction à la création de l'École Coloniale, l'année précédente à Paris. Son contenu n'est qu'un procès, à charge, contre « Colo ».

Créée en novembre 1889, l'École Coloniale prend la suite de l'École Cambodgienne initiée par Auguste Pavie en 1885. Le service télégraphique du Cambodge, dont Pavie a en partie la responsabilité, souffre de l'absence de personnel qualifié. C'est pour pallier cette carence qu'il décide d'envoyer en France de jeunes fonctionnaires locaux pour parfaire leur formation. C'est à partir de là que l'École Cambodgienne se met en place. Le projet initial évolue progressivement pour aboutir à la transformation de 1889. Il s'agit alors de former des administrateurs et des magistrats pour l'ensemble de l'Empire. Pour bien comprendre les tensions pouvant exister entre Paris et Lyon sur ces questions de formation, il convient de mentionner la fragilité de l'École Coloniale au moins pendant les vingt premières années de son existence ; les effectifs sont longtemps réduits et l'École n'a qu'une audience confidentielle. La contestation lyonnaise vise un lieu de savoir certes central mais aux positions encore mal assurées ; « Colo » doit se défendre pour exister.

La proposition de Pila de créer une école de formation des administrateurs coloniaux, sans d'ailleurs qu'il soit précisé explicitement dans le rapport que cette école doive être localisée à Lyon, renvoie au monopole exercé par la capitale sur l'enseignement colonial. Les trois quarts des postes dans l'administration des colonies sont réservés aux diplômés de « Colo ». Il existe de plus d'autres cours coloniaux à Paris : ceux de l'École Libre des Sciences Politiques. Celle-ci consacre un cinquième de ses enseignements aux études coloniales (Singaravélou, 2011, p. 47). À la rivalité entre Paris et la Province s'ajoute une rivalité interne à la capitale entre les deux institutions ci-dessus d'où un jeu complexe aux configurations plurielles au sein duquel l'École Libre des Sciences Politiques peut devenir une alliée des opposants à

« Colo ». La rivalité de Pila et des autres promoteurs du projet lyonnais avec l'École Coloniale a aussi ses ressorts locaux. Elle est instrumentalisée par les acteurs locaux. Jean-François Klein qui, dans sa thèse (2002) et deux articles (2006 et 2007), a étudié les conditions de création de cet enseignement parle « d'une construction identitaire régionaliste, localiste même, qui use du champ colonial comme d'un outil de rassemblement politique » (2007, p. 35).

À la fois par conviction et dans la volonté de se démarquer de l'École Coloniale, Pila critique l'organisation, les formes et les finalités de l'enseignement qui y est dispensé. C'est contre ce modèle qu'il propose un enseignement colonial à Lyon. En premier lieu, il conteste une formation trop théorique, trop scolaire qui ne « fait » pas des hommes aptes à une insertion dans les colonies : « ce sont bien plus des élèves stagiaires qui peuvent sortir de là que des hommes faits »<sup>181</sup>. Il propose un modèle alternatif avec un enseignement pratique, utilitaire qui sera constamment une référence pour l'organisation des cours de la Chambre de Commerce. Cette conviction est essentielle ; elle joue un rôle majeur dans le choix des enseignants, le choix des sujets enseignés (et leur « disciplinarisation » éventuelle), les modalités de l'enseignement et le type de recrutement des élèves. Elle éclairera aussi les relations entre l'Université de Lyon et la Chambre de Commerce. Une seconde orientation de l'enseignement projeté à Lyon, et une autre ligne de rupture avec l'École Coloniale, concerne les finalités de l'enseignement. L'École parisienne privilégie la formation d'administrateurs ; ce n'est pas la vocation de l'enseignement que Pila veut mettre en œuvre à Lyon. Les relations lyonnaises avec le monde colonial sont économiques plus qu'administratives ; c'est en lien avec des projets entrepreneuriaux que l'enseignement colonial lyonnais est pensé. Enfin, on ne peut écarter la question territoriale même si celle-ci est rapidement réglée. Le tropisme cambodgien originel de « Colo » n'est dépassé qu'en 1892. Dans le rapport présenté par Pila, cette centration sur l'Indochine est vertement critiquée. L'argument n'est pas exposé explicitement mais une forme de concurrence spatiale semble redoutée, les Lyonnais ayant tendance à considérer l'Extrême-Orient comme leur pré carré.

Outre l'appui de l'École Libre des Sciences Politiques et de son fondateur, Émile Boutmy, les dirigeants consulaires lyonnais peuvent compter sur certaines chambres de commerce provinciales. À Marseille, Bordeaux, Nantes et Le Havre, villes où les questions coloniales sont importantes, on réagit aussi. Tous se retrouvent pour dénoncer le monopole de l'École Coloniale, un monopole jugé rigide et peu adapté aux besoins spécifiques des différentes

---

<sup>181</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1891, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1890*, p. 332.

colonies. Face à cette fronde susceptible de la mettre en péril, l'École modifie légèrement son fonctionnement sans remettre en cause ses fondements. Les Lyonnais de la Chambre de Commerce suspendent leur projet ; tout rentre dans l'ordre, provisoirement.

Le 25 juillet 1895, Pila revient à la charge et présente un nouveau rapport à la Chambre de Commerce. La situation a changé et semble plus favorable. L'intérêt pour l'enseignement colonial s'est accru dans un contexte général de progrès de l'idéologie coloniale. Il s'est concrétisé à Lyon avec la création d'un cours de législation coloniale à la Faculté de droit en 1891 ; et depuis 1894, le débat s'est déplacé vers la Faculté de Lettres autour de l'éventuelle création d'une chaire d'études coloniales (Laffey, 1975, p. 172 ; Klein, 2006, p. 157). Rappelons aussi le grand succès de l'Exposition coloniale au sein de l'Exposition universelle de Lyon qui démontre le savoir-faire de Pila.

La fronde contre « Colo » a repris. Elle s'est renforcée même ; les Lyonnais de la Chambre envisagent de plus en plus fermement une formation alternative et à Paris, Boutmy, pour l'École libre des sciences politiques, voit ses critiques du dogmatisme et de la position dominante de « Colo » relayées par la presse (voir Klein, 2006, p. 158) ; le Journal des Chambres de Commerce publie le 25 juin 1895 un texte hostile au monopole parisien et l'Union Coloniale Française se joint au concert de récriminations. C'est un moment stratégique et Pila en profite pour renouveler sa proposition.

Outre ses réactions à la nature trop peu pratique de l'enseignement dispensé à « Colo », il développe de nouvelles orientations fondées sur de nouvelles critiques. On ne peut pas, selon lui, former à Paris seulement et de manière identique des administrateurs destinés à exercer leurs talents dans des régions de l'Empire fort différentes « comme si, par exemple, l'Indochine et le Congo constituaient des unités le moins du monde comparables et pouvaient être administrées de la même manière » (Pila, 1895, cité par Klein, 1994, p. 139). C'est avec le même argument que, quelques mois plus tôt, Marcel Dubois a défendu l'enseignement géographique comme élément majeur d'un enseignement colonial<sup>182</sup>. L'idée serait donc de créer des écoles spécialisées par aires géographiques. Pila plaide pour un partage du Monde. Eu égard aux relations de la région lyonnaise avec l'Indochine, il faudrait créer « une École coloniale à Lyon, spéciale à l'Indo-Chine et à l'Extrême-Orient. »<sup>183</sup> De ce fait, le projet que Pila présente prévoit deux années d'études après un passage par l'École Supérieure de

---

<sup>182</sup> Dans sa « Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale » à la Sorbonne (Dubois, 1894).

<sup>183</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1896, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1895*, « Rapport de la commission coloniale », p. 258.

Commerce et un programme spatialement adapté à cette région du Monde avec notamment un enseignement du vietnamien, du chinois et du japonais.

Prolongeant cette idée, Pila pense pour les autres et se dit que Marseille pourrait se préoccuper de l'Afrique orientale et de Madagascar, Bordeaux de l'Afrique occidentale et le Havre de l'Amérique. Le rapport de Pila est transmis à d'autres chambres de commerce, qui réagissent parfois positivement comme celles de Marseille et de Reims, ainsi qu'au gouvernement. Mais les alliances provinciales contre le monopole parisien se défont et le projet de Pila se retourne contre lui : l'Indochine, la région la plus rentable de l'Empire, ne peut être abandonnée aux seuls Lyonnais. Nouvel échec, pour une erreur stratégique cette fois, il aurait *a minima* fallu une union des chambres de province pour que le projet aboutisse. Mais la porte est étroite et dans le complexe des alliances et des rivalités possibles, il faut jouer plus serré.

### **Jeux de dupes**

La situation se complique aussi localement. Outre la Chambre, l'École Supérieure de Commerce et l'Université s'intéressent à l'enseignement colonial. Rien d'étonnant à cela. Il y a un élan général pour ce type d'enseignement. On peut l'associer au lent développement de l'idéologie colonialiste et à une certaine vision de la modernité construite autour de l'action et de l'aménagement à toutes les échelles. Olivier Soubeyran, dans ses analyses de l'opposition entre Dubois et Gallois, associe le premier à une manière de penser le monde qui est tournée vers l'avenir tandis que celle de Gallois chercherait des explications dans le passé. L'espace colonial est envisagé comme un laboratoire de la modernité (Rabinow, 1989), un terrain neuf qui permet de changer de référentiel, de mettre en œuvre de nouvelles pratiques, de contester les vérités dominantes.

D'autre part, au-delà de la volonté sincère de chaque établissement lyonnais de s'inscrire dans cette modernité en promouvant un enseignement colonial, un jeu de pouvoir, feutré mais féroce, se met en place pour s'assurer le pilotage de cet enseignement. Ce jeu est complexe car il peut déboucher sur plusieurs situations allant d'un partage équilibré d'enseignements mutualisés jusqu'à trois enseignements coloniaux parallèles, indépendants les uns des autres et forcément redondants, en passant par des alliances à géométrie variable.

Dans le rapport présenté par la Chambre de Commerce pour la création d'une école de commerce en 1870, l'ouverture au monde apparaissait déjà comme un élément fondateur :

Peu accoutumé aux voyages d'outre-mer, n'ayant que des connaissances géographiques très vagues, comme celles qui se donnent dans les lycées, n'en n'ayant dans tous les cas aucune sur la nature des produits et des échanges, le commerçant français tourne difficilement ses yeux vers l'extérieur ; l'expatriation même de courte durée lui coûte beaucoup. Une bonne organisation d'enseignement commercial doit modifier ses habitudes. » (p. 221)<sup>184</sup>

C'est près de trente ans avant la création de l'enseignement colonial de la Chambre, le premier signal d'une volonté de mettre en place un enseignement commercial tourné vers l'extérieur. Notons la critique de l'enseignement secondaire, celui de la géographie en particulier qui serait inadaptée aux besoins d'un pays moderne. C'est une critique récurrente à laquelle Levasseur aurait sans doute souscrit et qui participe de la réforme de l'enseignement géographique qu'il initie en 1872-74 (Clerc, 2013). Connaître « géographiquement » les pays, c'est-à-dire par le biais de ce qu'est alors la géographie scolaire, ne suffit pas. Il faut aussi savoir ce que l'on y produit et quels sont les échanges possibles. Les préoccupations d'ouverture au monde prennent rapidement place dans le cursus de l'École Supérieure de Commerce avec notamment un enseignement de géographie (2 heures de géographie commerciale en 1<sup>ère</sup> année et 3 heures de géographie économique en 2<sup>ème</sup> année). L'inventaire des autres matières enseignées, plus techniques, confirme que l'enseignement de la géographie est conçu comme la principale porte d'entrée vers le monde. Mais, si Ganeval, le professeur de géographie de l'ESC, est sensible aux questions coloniales et si probablement, il en fait un axe majeur de son enseignement, cela n'est pas encore suffisant aux yeux des dirigeants de l'École. Au sein d'un projet de diversification des filières d'enseignement<sup>185</sup>, le projet de créer une section d'enseignement colonial est clairement exprimé à partir de 1895. L'initiative en revient à Pila qui joue ici l'alliance de la Chambre de Commerce et de l'ESC. L'homme est pragmatique et l'ESC lui semble le relais rapide et efficace pour les projets qu'il tente de mener à bien depuis 1890 : la création serait facile, l'École dispose de locaux et d'enseignants à même de mettre en place rapidement cette nouvelle filière. Pour des raisons que j'ignore, ce nouveau projet ne paraît pas avoir abouti. Les archives sont muettes sur ce point et les travaux publiés sur le sujet (Haas, 1992 ; Klein, 2006 ; Singaravélou, 2011) se contredisent et/ou manquent de références. Rien n'indique qu'une section nouvelle ait été

---

<sup>184</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1896, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1895*, p. 217-229.

<sup>185</sup> Il y a déjà alors trois sections : Commerce général et banque, Commerce de la soie, Commerce des produits chimiques et des matières tinctoriales.

créée. Il est par contre très probable que des cours coloniaux aient été mis en place au sein des structures existantes avec des enseignements de législation et de géographie coloniales. Risquons néanmoins une hypothèse. Le projet de Pila est sans doute pertinent pour sa facilité de mise en œuvre mais ce dernier semble ignorer (ou tente de dépasser) le jeu de pouvoirs entre institutions. La situation de l'ESC par rapport à la Chambre est complexe : elle est en partie sous sa responsabilité mais avec une autonomie importante. Elle est à la fois intégrée à la Chambre et possiblement rivale ; le réglage des distances dans l'espace urbain l'illustre. On peut imaginer que les responsables consulaires ont choisi de soutenir un enseignement au sein de la Chambre, sous son contrôle direct, plutôt que celui de l'ESC jugé trop indépendant et donc difficile à contrôler.

Pour achever de brouiller une situation déjà passablement confuse, un troisième acteur intervient : l'Université de Lyon. Depuis 1891, il existe un cours de législation coloniale à la Faculté de droit. C'est un cours optionnel dispensé aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année. Il connaît un succès important puisqu'en 1894-95, 41 étudiants sur 55 ont choisi cet enseignement<sup>186</sup>. Ce cours est dispensé par Paul Rougier et les meilleurs travaux des étudiants sont primés par la Société d'Économie Politique dont Rougier est un des fondateurs. En octobre 1894, le projet d'une chaire d'études coloniales commence à être débattu. Pélagaud, le Doyen de la faculté des Lettres, sollicite la Chambre de Commerce en ce sens, avec une proposition de coopération associée à un financement partagé de cette chaire. Les pourparlers ne semblent pas aller très loin et de toute manière, le projet est écarté par le Recteur. Il refait surface quelques années plus tard, en 1898, avec la création d'une « Commission des études coloniales » chargée d'étudier la faisabilité d'une nouvelle proposition d'enseignement. Aucune discipline n'est alors concernée en particulier puisque la Commission est composée de 16 membres appartenant à chacune des quatre facultés de la ville. On note la présence, très discrète si l'on se réfère à ses prises de parole, du géographe Schirmer<sup>187</sup>. On peut imaginer les discours au sein de la Commission, la partition jouée par chacun, la défense de sa discipline. Pour la géographie, l'avocat n'est sans doute pas le meilleur, non que les qualités de géographe de Schirmer soient en cause, mais il est de passage sur la route qui mène à la capitale ; Lyon n'est pour lui qu'une étape – il quittera d'ailleurs la ville l'année suivante – et son absence d'investissement dans la commission confirme ce que révèle aussi son faible

---

<sup>186</sup> Cette information est tirée de Comité départemental du Rhône, 1900, *La colonisation lyonnaise*, Lyon, Rey. Ce rapport a été présenté dans le cadre de l'Exposition Universelle de 1900.

<sup>187</sup> Schirmer enseigne la géographie à l'Université de Lyon depuis l'année 1893-1894 d'abord comme chargé de cours puis comme professeur titulaire à partir de 1896.

engagement au sein de la SGL. Paradoxalement, cet élève de Dubois, qui fut un spécialiste du Sahara, n'a pas défendu, en tout cas de manière visible, la géographie coloniale dans l'université lyonnaise. Encore un mot sur la géographie : elle est en position de faiblesse institutionnelle relativement à l'histoire d'abord, mais aussi aux autres disciplines bien installées dans l'Université. Il n'y a alors qu'une chaire de géographie (contre quatre chaires d'histoire et une maîtrise de conférences) avec un cours public de géographie régionale le jeudi après-midi et une conférence de géographie générale, pour les étudiants de licence et les agrégatifs, le samedi après-midi<sup>188</sup>. Ces deux faits expliquent la présence très timide de la géographie dans le rapport de la Commission ; l'activité de lobbying n'a pas été à la hauteur. Paul Pic et Rougier sont les principaux animateurs de cette Commission (le premier en est le secrétaire et le second le vice-président). Cette double autorité traduit à la fois le poids de la Faculté de Droit dans ce projet (tous deux y enseignent) et les liens avec les milieux de l'économie politique (tous deux sont membres dirigeants de la SEP). Le travail de la commission débouche sur un rapport très précis publié en janvier 1899 qui pointe clairement les orientations possibles de cet enseignement. Le projet montre que l'Université ne plaide pas exclusivement pour un enseignement académique des questions coloniales mais tient à l'associer à un projet pratique. D'emblée Pic, le rédacteur du rapport, se situe dans le grand jeu de la concurrence entre les puissances. On y retrouve sans surprise l'Angleterre et l'Allemagne en première ligne. Les premières pages détonnent par rapport à la représentation académique et policée qui est parfois faite de l'université. Les professeurs lyonnais estiment qu'il faut entrer dans la bagarre et posséder les meilleures armes pour cela :

Cet enseignement serait destiné à former, non des administrateurs, mais des commerçants et des colons bien armés pour mettre en avant nos possessions lointaines, et aussi pour lutter efficacement dans les contrées qui les avoisinent contre l'active concurrence commerciale des nations étrangères. (...)

L'étranger nous a devancés dans cette voie. L'Allemagne, qui fait maintenant une concurrence redoutable à l'Angleterre sur tous les points où celle-ci était naguère maîtresse du marché, la Belgique dont les progrès industriels en Extrême Orient sont si rapides, ont doté certaines de leurs institutions de haut enseignement, l'École supérieure de commerce de Leipzig, l'Université de Liège, de cours spécialement appropriés au commerce extérieur (langues orientales, économie coloniale, produits coloniaux, etc.) (Pic, 1899, p. 127-128)

---

<sup>188</sup> Pour être complet, il faut y ajouter le cours de géographie physique de Depéret, mais il relève de la faculté des Sciences.

On croirait lire la prose de la Chambre de Commerce. La bagarre, c'est d'abord contre l'École Coloniale que Pic et ses collègues veulent la mener, qui forme des administrateurs mais pas des colons. La mise en place d'un enseignement colonial apparaît alors comme un des moyens de l'ouverture sur l'extérieur. Le 8 décembre 1895, André Lebon, ancien ministre du Commerce, faisait une conférence sur *L'expansion coloniale* dans les locaux de l'Université et se réjouissait du rapprochement en cours entre le monde des affaires et le monde universitaire : « Il y a vingt ans encore, l'Université s'attardait trop longtemps au sein des nuages impalpables de la pensée abstraite, au lieu d'étudier les besoins de la vie réelle. »<sup>189</sup> Ce sera une partie du projet défendu par Pic pour l'enseignement colonial qui se soucie d'associer généralités et savoirs plus localisés, de « créer, à côté des enseignements fondamentaux, des cours appropriés aux besoins de chaque région » (Pic, 1899, p 133). Un enseignement universitaire finalisé par l'entreprise coloniale serait un biais pour ouvrir les universités au monde, sortir du cadre d'un enseignement « fermé[s] aux bruits du dehors » comme l'écrira Edmond Gain dans *La Quinzaine coloniale*<sup>190</sup>. L'enseignement colonial apparaît comme un vecteur d'ouverture des savoirs universitaires ; c'est la même scène qui se joue dans le petit monde des géographes à peu près au même moment. Même si le trait a sans doute été forcé par Olivier Soubeyran en opposant trop radicalement deux camps, c'est bien la question de l'ouverture au monde qui est en jeu dans le conflit entre Dubois et Gallois et c'est bien autour des questions coloniales que ce conflit se cristallise.

Dans ces conditions, la commission de l'Université défend un projet ambitieux qui dépasse le cadre initialement pensé d'une section coloniale ou d'une chaire d'enseignement colonial dans l'Université. Il s'agirait de créer une « *École supérieure de commerce colonial et d'exportation*, sous le patronage commun de l'Université et de la Chambre de commerce » (p. 129). Pic et ses collègues prévoient une formation étalée sur deux années avec un recrutement par concours sans exigence de diplôme. La première année serait généraliste et la seconde centrée sur l'espace de prédilection des commerçants et entrepreneurs lyonnais : l'Indochine. Les enseignements prévus font peu de place à la géographie avec une heure de « géographie coloniale et commerciale » et une demi-heure de géographie physique en 1<sup>ère</sup> année, puis une demi-heure de « géographie de l'Indo-Chine » en 2<sup>ème</sup> année.

La configuration qui se dessine alors se fait clairement contre l'École de Commerce. À l'inverse, la convergence avec les perspectives de la Chambre semble forte d'autant que les liens institutionnels et personnels sont nombreux. Comme souvent, la situation est en réalité

---

<sup>189</sup> 1896, *Bulletin de l'Université de Lyon*, neuvième année, Lyon, Storck, p. 66.

<sup>190</sup> N°143 du 10 décembre 1902, p. 719.

plus complexe ; le champ des rivalités se reconfigure en permanence et chacun veut jouer sa partition. Ici le débat achoppera sur la question symbolique, et peut-être prétexte, du lieu où les cours se tiendraient. L'Université plaide pour une installation dans ses nouveaux locaux des quais du Rhône, tandis que la Chambre, plaide pour que l'enseignement reste dans la presqu'île, peut-être au palais Saint-Pierre, au cœur du quartier des affaires.

L'Université de Lyon, avec la question de l'enseignement colonial, montre sa préoccupation d'un ancrage à la fois dans les affaires de la cité et plus généralement dans le mouvement du monde. L'imaginer repliée sur des savoirs exclusivement académiques et en outre coupée de son environnement local et national serait une erreur. Par les questions coloniales, les universitaires lyonnais montrent au contraire une forte sensibilité à la sphère économique lyonnaise et nationale.

Ultime rebondissement au début de l'année 1899. Le sujet disparaît du *Bulletin de la société des amis de l'Université* qui recensait jusque là fidèlement l'avancée des travaux de la commission animée par Pic et Rougier. Que s'est-il passé ? Il semble que la Chambre se soit peut-être lassée des lenteurs universitaires. Surtout, le rapport de force est de retour : ce projet codirigé ne satisfait pas pleinement les responsables de la Chambre. Ils veulent reprendre la main et le font en créant leur propre commission. Si elle invite les responsables universitaires (11 mars) puis ceux de l'École de Commerce (28 mars) à venir en débattre, elle « entend se réserver la haute main sur la création nouvelle [et] resterait maîtresse absolue de ses décisions. » (p.83)<sup>191</sup> Si la situation reste confuse, la position de la Chambre est claire. D'ailleurs, la commission resserrée qui est organisée autour de Pila a déjà remis son rapport lorsque les rencontres avec l'Université et l'École de Commerce sont organisées ; les jeux sont faits. Parmi les causes de ce processus accéléré, il faut mentionner aussi l'opportunité financière qui se présente avec la proposition du gouverneur général d'Indochine, Paul Doumer, « de mettre à disposition de la Chambre une allocation de 30 000 francs pour subventionner l'enseignement colonial lyonnais » (p. 332)<sup>192</sup>.

Le rapport de la commission Pila (c'est le troisième sur ce sujet !) part du constat d'un déficit de la France en terme d'efficacité commerciale de la colonisation. Il y aurait donc place pour un enseignement colonial d'autant que les études secondaires ne seraient pas adaptées à ce projet avec des programmes trop complexes qui « fatiguent l'esprit au lieu de le former »

---

<sup>191</sup> Chambre de Commerce de Lyon, *Procès-verbaux de l'année 1899*, séance du 16 février.

<sup>192</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1900, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1899*.

(p. 336). Pila et ses collègues plaident pour une formation courte, plus pratique que savante. Il critique le « programme trop scientifique qui lui a été présenté par l'Université de Lyon »<sup>193</sup>. C'est faux mais qu'importe. Derrière ces mots – on utilise aussi les qualificatifs « abstrait » et « théorique » – il y a une vision de l'université qui est sans doute efficace en terme stratégique, pour construire un mobile d'opposition et affirmer l'originalité d'un projet, mais qui ne correspond plus à la réalité ou pour le moins à l'image que l'Université de Lyon veut donner d'elle-même. Mais les images collent à la peau ; Zimmermann, lorsqu'il commence à enseigner la géographie coloniale à l'Université en décembre 1901 (ce qu'il fait alors depuis deux ans à la Chambre de Commerce) se conformera au stéréotype en mentionnant l'« intention surtout pratique » de la Chambre dans la création du cours et, avec « un auditoire plus exclusivement studieux » à l'Université, la possibilité d'un enseignement « plus spéculatif et plus philosophique » (Zimmermann, 1902, p.1).

### **Un demi-siècle d'enseignement colonial**

Au début de l'été 1899, la décision finale est prise : la Chambre va créer – seule – son enseignement colonial et le début des cours est prévu pour l'automne. Reste à l'organiser. En octobre, un texte court est publié qui présente la structure d'ensemble. L'objectif premier est de former du personnel pour les colonies. C'est un public mixte qui est visé : à la fois des élèves<sup>194</sup>, particulièrement ceux qui sortent des écoles de commerce, et des employés de maison de commerce. La priorité est d'apporter une connaissance pratique des colonies et de leurs potentialités. On retrouve la vision économique du monde colonial qu'est celle de la Chambre de Commerce; les mots « ressources », « richesses », « matières premières », « débouchés » figurent dans le texte. La durée prévue des cours est d'une année validée par un examen. Quatre enseignements sont prévus pour la première année :

- un cours d'histoire et de géographie coloniales (une heure trois fois par semaine les lundi, mercredi et samedi)
- un cours de productions et de cultures coloniales (une heure toutes les deux semaines)
- un cours d'hygiène et de climatologie coloniales (une heure toutes les deux semaines)
- un cours d'anglais (quatre heures par semaine)

---

<sup>193</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1900, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1899*, p.337.

<sup>194</sup> Il est précisé ailleurs que ces cours sont accessibles aux jeunes gens et jeunes filles âgés d'au moins 18 ans.

**CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON**

# **COURS D'ENSEIGNEMENT COLONIAL**

**AU PALAIS DU COMMERCE**

**Quatrième Année 1902-1903**

**Ouverture le 20 Octobre 1902**

## **COURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE COLONIALES**

**M. ZIMMERMANN, Professeur** : *Les Lundi et Vendredi, à 8 heures du soir* (Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).

*Un Cours complémentaire sera professé à la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard)*

## **COURS D'ÉCONOMIE ET DE LÉGISLATION COLONIALES**

**M. BROUILHET, Professeur** : *Le Mardi, à 8 heures et quart du soir* (Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).

*Un Cours complémentaire sera professé à la Faculté de Droit.*

## **COURS DE CULTURES ET DE PRODUCTIONS COLONIALES**

**M. VANEY, Professeur** : *Le Mercredi, à 8 heures du soir* (Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).

## **COURS DE CHINOIS**

**M. Maurice COURANT, Professeur.**

- I. — Au Palais du Commerce : **Mœurs et Coutumes de la Chine**, *Le Jeudi, à 8 heures et demie du soir* (Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).
- II. — Au Palais des Arts : **Langue chinoise parlée et écrite moderne**, *Les Lundi, Mardi et Vendredi, à 8 heures et demie du soir.*
- III. — A la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard) : **Langue chinoise parlée et écrite moderne**, *Les Mardi et Vendredi, à 5 heures et demie du soir.*

N. B. — L'ouverture des cours de Langue chinoise proprement dite aura lieu à une date qui sera annoncée ultérieurement. Les auditeurs inscrits désirant obtenir le certificat d'études pour le cours de Chinois sont spécialement invités à suivre les cours de Langue chinoise (1<sup>re</sup> année Lundi et Vendredi), et à ne pas se contenter du cours relatif aux mœurs et coutumes.

## **COURS D'ARABE**

**M. BENALI FÉKAR, Professeur** : *Les Lundi, Mercredi et Vendredi à 9 heures du soir* (Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).

*La leçon du Mercredi sera réservée aux Elèves de deuxième année.*

## **COURS D'HYGIÈNE ET DE CLIMATOLOGIE COLONIALES**

**M. le D<sup>r</sup> NAVARRE, Professeur** : *Le Samedi, à 8 heures du soir.* (Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).

Ces Cours sont publics et ouverts à deux catégories d'auditeurs :

- 1<sup>o</sup> Des auditeurs inscrits;
- 2<sup>o</sup> Des auditeurs libres.

Des places spéciales sont réservées aux auditeurs inscrits qui devront prendre des notes, résumer les leçons et suivre l'enseignement avec une assiduité qui sera attestée par un certificat d'études à la fin de l'année. Ce certificat, délivré par le Président de la Chambre de Commerce, permet de concourir aux Bourses de

voyage créées par la Chambre de Commerce, ou mises à sa disposition par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Il procure également certains avantages pour les carrières dans l'administration coloniale de l'Indo-Chine.

Les auditeurs inscrits payent un droit d'inscription de 5 francs par cours ; on ne peut s'inscrire pour moins de deux cours.

L'âge de 18 ans révolus est exigé ainsi que la qualité de Français. Les dames sont admises.

Les auditeurs inscrits à deux cours au moins peuvent être autorisés à suivre des leçons de langues vivantes, suivant les conditions qui leur seront indiquées au Secrétariat.

Le Président de la Chambre de Commerce,

**AUG. ISAAC**

**Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Chambre de Commerce de 9 heures du matin à 5 heures du soir.**

Lyon. — Imp. A. REY, 4, rue de la République. — 30033

Fig. 30 : Affiche des cours d'enseignement colonial (1902-1903) (source : Archives de la Chambre de Commerce, dossier ENS E 46 1)

Au fil des années, cette offre initiale d'enseignement va considérablement s'étoffer avec notamment d'autres cours de langues : dès 1900, des cours de chinois puis au fil des ans de l'arabe, de l'espagnol, de l'italien, du russe, du japonais... Outre les cours de langues, le tropisme asiatique de la Chambre se traduit, par un enseignement de « sériciculture et de séricologie » et des cours sur « les civilisations de l'Extrême-Orient » assurés par le professeur de chinois, Maurice Courant, qui sera avec Zimmermann un des piliers de l'enseignement colonial de la Chambre (fig. 30 et 31).

L'enseignement colonial se transformera aussi à travers l'évolution du nombre d'étudiants. C'est une question très sensible dans les premières années. Le public des cours n'est pas captif comme pourrait l'être un public scolaire et responsables de la Chambre comme enseignants s'inquiètent de la fréquentation des enseignements et plus encore de l'érosion des effectifs au fil de l'année. Zimmermann notamment s'en plaint régulièrement. Les étudiants peuvent choisir leurs matières et un effectif total d'inscrits, s'il donne une tendance globale et sur le long terme, ne dit rien ou presque des problèmes quotidiens auxquels les enseignants sont confrontés. Un exemple : pendant l'année scolaire 1918-1919, 43 élèves sont inscrits, entre 10 et 12 suivent le cours de géographie en début d'année et Zimmermann compte 4 ou 5 étudiants régulièrement présents en fin d'année.

Malgré des évolutions assez chaotiques, la tendance générale est à la progression. En 1922, pour la première fois est dépassé le nombre de cent étudiants inscrits et cette progression se confirme au cours des années trente, ce qui ne saurait surprendre dans un contexte national de large adhésion aux idées colonialistes (fig. 32). En relation avec ce contexte localement favorable se pose alors la question de transformer cet enseignement et de passer d'un ensemble de cours à une véritable école. « Dans sa séance du 28 février [1924], la Chambre de Commerce, dans le désir de développer l'enseignement colonial, décidait de créer une École qui porterait le nom *d'École de préparation coloniale*. »<sup>195</sup> Cette décision est prise dans une situation locale qui a considérablement évolué. Une partie des cours est assurée à l'Université depuis 1901 et c'est en partenariat avec l'École Supérieure de Commerce que la Chambre va mettre en place cette école. Les luttes intestines sont terminées. La Chambre conserve la direction de l'enseignement : la direction est assurée par un conseil nommé par la Chambre et le président de cette dernière préside le conseil d'administration. L'École de Commerce fournit ses locaux et c'est son directeur, Pierre Clerget qui assure aussi la direction

---

<sup>195</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1925, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1924*, p. 582.

de l'École de préparation coloniale. C'est à cette occasion que le musée est transféré dans les locaux de l'ESC.

**CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON**

# COURS D'ENSEIGNEMENT COLONIAL

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE 1920-1921

## ENSEIGNEMENT de la LANGUE RUSSE

CINQUIÈME ANNÉE 1920-1921

Au PALAIS DU COMMERCE, place des Cordeliers, à droite  
**Ouverture le 3 Novembre 1920**

---

**COURS COLONIAUX**

<b>HYGIÈNE et PROPHYLAXIE des MALADIES EXOTIQUES</b>	<b>M. le D<sup>r</sup> NAVARRE, Professeur :</b> <i>Le Lundi, à 8 heures du soir.</i> — Des projections auront lieu pendant certaines leçons.
<b>HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE</b>	<b>M. ZIMMERMANN, Professeur :</b> <i>Les lundi, à 9 heures du soir, et Vendredi, à 8 heures du soir.</i> — Des projections auront lieu pendant certaines leçons. <small>Un Cours complémentaire est professé à la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard).</small>
<b>COURS PRATIQUE DE DROIT COMMERCIAL</b>	<b>M. CHARLES SOULIER, professeur ; M. JOSEPH BONNET, professeur suppléant :</b> <i>Le Samedi, à 4 h. 1/2, à la Faculté de Droit (quai Claude-Bernard).</i> <small>Ce cours est rattaché à l'enseignement colonial, notamment pour les Elèves titulaires de première année. Il commencera le 4 décembre.</small>
<b>LÉGISLATION ET ÉCONOMIE COLONIALES</b>	<b>M. BOUVIER, Professeur :</b> <i>Le Jeudi, à 8 heures du soir.</i> <small>Ce cours, dont le programme a été condensé en une année, est destiné notamment aux élèves titulaires de deuxième année de l'enseignement colonial.</small>
<b>CULTURES ET PRODUCTIONS</b>	<b>M. VANEY, Professeur :</b> <i>Le Mercredi, à 8 heures du soir.</i> — Des projections auront lieu pendant certaines leçons. <small>Un Musée colonial installé au Palais du Commerce complète l'enseignement de ce cours.</small>
<b>COURS DE SÉRICICULTURE ET DE SÉRICOLOGIE</b>	<b>M. JEAN PELOSSE, Professeur :</b> <i>Le Mercredi, à 9 heures du soir.</i> — Palais du Commerce et Laboratoire d'études de la soie, à la Condition des Soies, 7, rue Saint-Polycarpe. <small>Un cours complémentaire est professé à la Faculté des Sciences, quai Claude-Bernard.</small>
<b>COURS SUR LES CIVILISATIONS DE L'EXTRÊME-ORIENT</b>	<b>M. MAURICE COURANT, Professeur :</b> <i>Le Mardi, à 8 heures du soir</i> — Des projections illustreront quelques leçons. Un cours est également professé à la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard) : <i>Le Samedi, à 5 h. 1/2.</i>
<b>LANGUES CHINOISE ET JAPONAISE</b>	<b>M. MAURICE COURANT, Professeur :</b> <i>Le Mardi, à 9 heures du soir.</i> — Un cours est également professé à la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard) : <i>Le Samedi, à 3 h. 1/4 (Philologie et Histoire chinoises et japonaises) ; les Lundi et Samedi, à 4 h. 1/4 (Langue chinoise).</i> — Des leçons de Langue japonaise seront données s'il y a lieu.
<b>LANGUE ARABE ET DIALECTE MAROCAIN</b>	<b>M. MANSOURI ABDALLAH, Professeur :</b> <i>Les Jeudi et Samedi, de 8 à 10 heures du soir : 1<sup>re</sup> année, de 9 à 10 heures ; 2<sup>e</sup> année, de 8 à 9 heures.</i>

Ces cours sont publics et ouverts à trois catégories d'auditeurs :

I. — Les **ÉLÈVES TITULAIRES** sortis ou inscrits à trois cours, âgés de moins de quinze ans, par un itinéraire par cours et colonial avec accès, à la fin de Novembre ou avant l'admission portant sur des géographies d'histoire, de géographie, et sur la rédaction des leçons et la lecture des textes. Les admissions ont lieu tous les jours de 10 heures à 12 heures, 1<sup>re</sup> de droit de professeurs pour les leçons de langues et de sciences coloniales ; 2<sup>e</sup> de droit de professeurs pour les leçons de langues et de sciences coloniales ; 3<sup>e</sup> de droit de professeurs pour les leçons de langues et de sciences coloniales. Les inscriptions sont reçues à la Chambre de Commerce.

Ces élèves sont admis à une modeste aide et se paient, en principe, uniquement de leur inscription.

Après deux ans d'études de colonisation, pour l'obtention d'un diplôme d'études coloniales, un examen portant sur les matières de l'enseignement colonial.

II. — Les **ÉLÈVES RÉGULIERS** de 15 à 20 ans, après avoir obtenu de 15 ans au moins, par un itinéraire par cours, un droit de certificat d'aptitude de 1<sup>er</sup> ordre, peuvent profiter des leçons d'études de langues et de sciences coloniales de deuxième année des élèves titulaires, et peuvent être bénéficiaires des bourses aux emplois.

III. — Les **AUDITEURS LIBRES** en bénéficient d'un avantage particulier. L'inscription à un seul cours s'est autorisée pour les cours de langue arabe et de langue chinoise.

Les auditeurs inscrits à deux ou trois cours au moins, peuvent se voir indiquer par leur professeur leur admission à prendre gratuitement des leçons de langues et de sciences coloniales à consacrer dans les écoles (taïwan, japonais, indochine) ; ces leçons sont données par la Berlitz School of Languages (12, rue de la République).

---

**ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE RUSSE**

<b>COURS DE RUSSE</b>	<b>M. IVAN NICOLAIEVICH NIEROVETZKY, Professeur :</b> <i>Les Mardi et Vendredi, à 8 heures du soir.</i> De 8 à 9 heures (1 <sup>re</sup> Année). — De 9 à 10 heures (2 <sup>e</sup> Année).
-----------------------	---

L'assés des cours de langue russe est PUBLIC, mais les ÉLÈVES INSCRITS bénéficient seuls des interruptions et excursions des dimanches ; ils subissent un examen à la fin de l'année. Les inscriptions aux deux enseignements sont reçues à partir du 11 Octobre, de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir, au Secrétariat de la Chambre de Commerce, où le Président de la Chambre de Commerce, JEAN COIGNET, SENATEUR DU RHONE, donne tous renseignements possibles sur les Colonies et s'occupe du placement de ses Adhérents, de concert avec la Chambre de Commerce.

Lyon. — Imp. A. REY, 4, rue Gentil. — 81572

Fig. 31 : Affiche des cours d'enseignement colonial (1920-21) (source : Archives de la Chambre de Commerce, dossier ENS E 46 1)

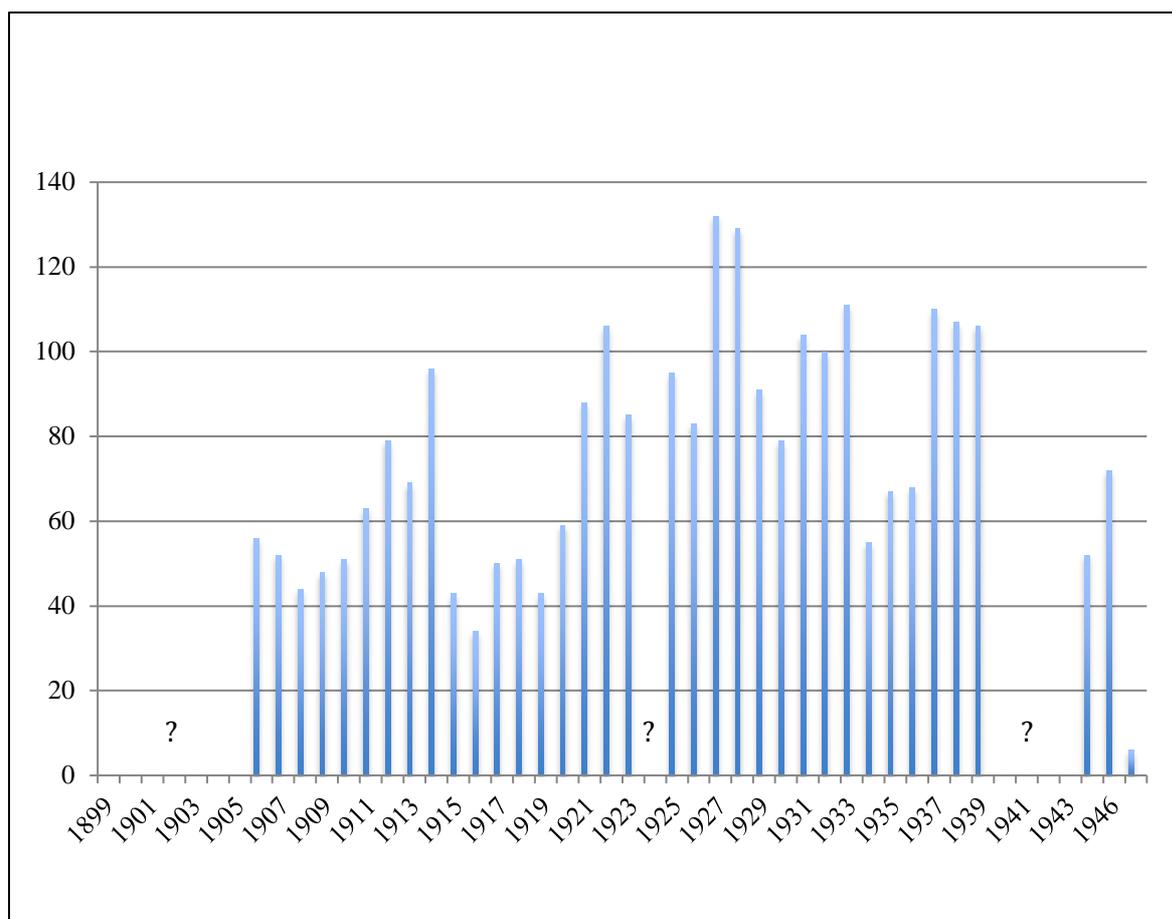


Fig. 32 : L'évolution des effectifs des cours coloniaux de la Chambre de Commerce (d'après les compte rendus des travaux de la Chambre de Commerce)

Cette réforme est l'occasion d'une évolution du règlement. La préparation devient plus sélective (avec un concours d'entrée) et des règles plus strictes sont établies quant à l'assiduité. En fin de formation, le diplôme est obtenu en passant un examen dans trois cours au moins. L'un d'entre eux, c'est le seul, est obligatoire : le cours d'histoire et de géographie coloniale. Nous y reviendrons. La mutation des enseignements se poursuit avec de nouveaux cours plus en lien avec les colonies qui intéressent davantage Lyon, un souci de mettre encore plus en adéquation les enseignements proposés avec les débouchés offerts et les emplois réellement occupés par les élèves. Le public des cours est aussi profondément renouvelé ; les employés des maisons de commerce ne sont plus majoritaires. Le niveau s'élève avec un recrutement issu de plus en plus de l'Université, de l'ESC ou de l'École centrale.

Si les effectifs se maintiennent jusqu'à la guerre, en réalité, dès le milieu des années trente, des évolutions sont palpables ; la Chambre semble se désintéresser quelque peu de cet

enseignement. Les comptes rendus sont devenus laconiques. Puis arrivent le conflit et les désordres afférents. Les comptes rendus de la période de guerre ont disparu<sup>196</sup>. Il semble pourtant que l'École ait continué à fonctionner. En 1946, 72 étudiants sont inscrits et les responsables de la Chambre, dans ce qui ressemble à un baroud d'honneur, réaffirment que « plus que jamais, avec les transformations politiques et sociales qui sont en cours, la présence de nos compatriotes aux colonies est une nécessité »<sup>197</sup>. Pourtant, le musée colonial est supprimé cette année-là ou l'année suivante. À l'automne 1947, il n'y a que six inscrits aux cours pour sept enseignants ! La direction décide de suspendre les enseignements invoquant une conjoncture néfaste avec des troubles dans l'Empire. C'en est fini de l'École de préparation coloniale ; les cours ne reprendront jamais<sup>198</sup>. L'École a disparu en silence dans une indifférence quasi-générale.

---

<sup>196</sup> Surles (1994) fait l'hypothèse d'une disparition liée aux options politiques de l'École pendant la période vichyste.

<sup>197</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1947, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1946*, p. 366.

<sup>198</sup> En 1951, sous l'impulsion de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial de la Chambre de Commerce de Lyon, un projet est lancé sous l'appellation « École de préparation aux carrières d'outremer ». Cette école serait organisée avec des cycles de conférences. Il ne semble pas que le projet soit sorti des cartons (Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, dossier ENS E47 2).



## Chapitre 9 – Les cours de géographie de la Chambre de Commerce

### La « chaire la plus importante »

C'est en ces termes que la Chambre de Commerce va présenter le poste d'enseignant d'histoire et de géographie coloniales à Maurice Zimmermann en lui annonçant que sa candidature est retenue<sup>199</sup>. Dans le rapport publié par la Chambre de Commerce au début de l'année 1899 et qui annonce la création prochaine d'un enseignement colonial, la géographie (et plus accessoirement l'histoire)<sup>200</sup> correspond au « cours de colonisation ». L'intention est d'action plus que de marquage disciplinaire. Pour coloniser, c'est-à-dire s'approprier un territoire et le mettre en valeur de façon efficace, les savoirs historiques et géographiques sont ici mentionnés comme un préalable indispensable. Les autres enseignements proposés dans le projet initial sont plus spécifiques : Ils permettent de découvrir les plantes cultivables des colonies en prenant appui sur le musée (« Productions et cultures coloniales »), de s'adapter aux conditions sanitaires des régions chaudes (« Hygiène et acclimatation coloniales ») et de communiquer (« Anglais »). Le cours de colonisation apporte des références générales, temporelles et spatiales, sur les colonies :

Ce cours, base de tout cet enseignement complémentaire, traitera de l'histoire et de l'art de la colonisation, ainsi que des moyens employés par les différents peuples colonisateurs. Il comprendra aussi l'étude géographique et économique des colonies françaises, avec des détails techniques sur chaque province et sur chaque ville principale, en considérant à la fois ces pays comme un important débouché pour les produits manufacturés de la métropole et comme une précieuse source de matières premières utiles à nos industriels et à notre consommation.<sup>201</sup>

C'est le premier cours cité dans le projet, le cours le plus général, la base, l'entrée en matière en quelque sorte. C'est aussi le cours le plus important comme le révèlent l'organisation et la

---

<sup>199</sup> Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, lettre n°1479 du 27 octobre 1899, volume 40 du registre des lettres de la Chambre de Commerce, non paginé, 1899.

<sup>200</sup> Il sera nommé plus tard cours d'« histoire et géographie coloniales » ou cours de « géographie et histoire coloniales ». J'ignore les raisons de ce changement d'intitulé. Faut-il y voir un glissement vers un enseignement plus clairement identifié et à vocation de cadrage général ?

<sup>201</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1900, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1899*, p. 339.

présentation de l'enseignement colonial. Dans le projet initial, les rédacteurs précisent que ce cours (c'était le seul) devait avoir lieu le matin, ce qui fut finalement impossible faute de disponibilité des étudiants. Sur les affiches, dans les comptes rendus de la Chambre de Commerce, dans les brochures de présentation des enseignements, le cours d'histoire et de géographie coloniales figure le plus souvent au premier rang. On peut encore mentionner le nombre d'heures affectées à cet enseignement, trois heures par semaine (dont une dans les locaux de l'Université à partir de 1901), tandis que les autres enseignements, excepté certains enseignements linguistiques, disposent en général d'une heure hebdomadaire ou par quinzaine. Enfin, et c'est peut-être le signe le plus tangible, le cours inaugural du nouvel enseignement sera confié au professeur d'histoire et de géographie coloniales.

Dans ces conditions, le choix de l'enseignant est essentiel comme le souligne, toujours dans le rapport préparatoire, les membres de la commission :

Le professeur chargé de ce cours sera le véritable pivot de notre œuvre : c'est dire combien le choix en est important et combien son enseignement doit être décisif. C'est à cette place qu'il faut plus qu'un savant, plus même qu'un professeur : il faut un maître convaincu doublé d'un apôtre qui, par la précision et la chaleur de ses leçons, pénètre l'esprit et le cœur des élèves de ses connaissances, de son expérience et de son ardent amour pour notre France coloniale.<sup>202</sup>

Mais des paroles aux actes, il y a quelque distance ; pas pour ce qui concerne le choix d'un colonialiste convaincu, plutôt pour l'expérience comme le signifiera le recrutement du jeune Zimmermann.

Lors de la discussion qui suit la présentation du rapport, Aynard insiste lui aussi sur l'importance de la chaire qu'il qualifie de « chaire de géographie coloniale ». Ce raccourci langagier est symptomatique d'une hiérarchisation des deux composantes du couple disciplinaire, voire d'un effacement de l'une d'entre elles. Ce choix est suffisamment atypique pour être souligné. Dans le système d'enseignement secondaire et dans le langage commun, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui encore, la hiérarchie est inverse ; c'est l'histoire qui domine. Ainsi, on parle toujours de cours « d'histoire-géographie » en dépit de ce que pourrait être une éventuelle logique alphabétique ; pis, les expressions « professeur d'histoire » ou « cours d'histoire » recouvrent et effacent symboliquement la seconde composante du couple. Au-delà des symboles, le déséquilibre permanent en termes d'heures enseignées, de formation des enseignants, de nombre de questions au baccalauréat (pour le

---

<sup>202</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1900, op. cit.

XIX<sup>e</sup> siècle) attestent d'une hiérarchie évidente bien qu'officiellement refusée et dénoncée par l'institution scolaire. Dans le cadre de la Chambre de Commerce de Lyon, c'est la géographie qui domine. Les mots d'Aynard ne sont pas exceptionnels. Très fréquemment, le syntagme « géographie coloniale » se substitue à l'intitulé officiel. Nombre de documents mentionnent la « chaire de géographie coloniale » ou font référence au professeur de « géographie coloniale ». Dans le cadre de la Chambre de Commerce, et plus généralement des milieux économiques lyonnais, l'ordonnement des savoirs est bousculé. Aynard et ses collègues n'ont cure de la tradition académique, de la hiérarchie ancienne et explicite entre un savoir noble et une nomenclature à mémoriser, un ensemble de connaissances qui « ne demande que des yeux et de la mémoire [et pour lequel] il n'est besoin ni de réflexion, ni de raisonnement » comme l'écrivait déjà le géographe Buache de la Neuville en 1772 et comme inlassablement le reprendront nombre de ministres et de spécialistes des questions éducatives tout au long du siècle suivant. La mise en ordre traditionnelle des savoirs est bousculée parce que les finalités sont autres : pratiques et utilitaires. C'est un autre monde avec d'autres références.

### **Le recrutement d'un géographe sans expérience de l'ailleurs**

C'est par l'intermédiaire du recteur de l'Université de Lyon, Jules-Gabriel Compayré, que Vidal de la Blache est informé de la création du poste de la Chambre de Commerce. Il semble donc que la question du choix d'un géographe ou d'un historien pour ce poste ne soit même pas posée. Vidal de la Blache a sous le coude, sinon l'homme de la situation, du moins celui qu'il cherche à placer depuis quelque temps déjà. Maurice Zimmermann travaille en effet auprès de Vidal de la Blache depuis plusieurs années, aux *Annales de Géographie* et dans le cadre d'un projet de thèse.



Fig. 33 : **Maurice Zimmermann (1869-1950)** (Source : *Livre jubilaire offert à Maurice Zimmermann, professeur honoraire de géographie à l'Université de Lyon, 1949, planche hors-texte*)

Le parcours qui conduit Zimmermann à la Chambre de Commerce de Lyon commence pourtant dans les lieux parisiens de la distinction. Après des études secondaires au lycée d'Évreux, Zimmermann (1869-1950) (fig. 33) migre progressivement vers les centres symboliques du savoir académique. D'abord élève boursier au lycée Henri IV, il fréquente ensuite la Faculté des lettres de Paris (1889-90) et bénéficie des enseignements de Marcel Dubois ; il y obtient une licence d'histoire. En 1891, après avoir rempli ses obligations militaires, il intègre l'École Normale Supérieure pour préparer l'agrégation sous la férule de Paul Vidal de la Blache. Zimmermann franchit l'obstacle, brillamment, en 1894 : il est reçu premier de l'agrégation d'histoire<sup>203</sup> avec une leçon de géographie « très remarquée » selon Georges Perrot, le directeur de l'École<sup>204</sup>. Au lieu de rejoindre un poste en province, Zimmermann reste à Paris car il obtient une bourse de l'enseignement supérieur et donc le report de son intégration dans le secondaire. La démarche est courante et profite aux meilleurs élèves de l'École. Zimmermann en fait partie et argue de ses « divers travaux géographiques »<sup>205</sup>, citant sans plus de précisions des recherches sur les régions polaires boréales pour justifier le prolongement de son séjour à Paris. Perrot appuie cette demande par un courrier au ministre de l'Instruction publique (fig. 34):

Mr Vidal compte beaucoup, pour l'avenir, sur Monsieur Zimmermann. Il fait grand cas de ses qualités d'esprit qui sont servies par une rare puissance de travail ; mais il voudrait l'avoir, pendant un an tout au moins, placé sous sa direction immédiate, pour l'aider à acquérir la vraie méthode et à trouver un sujet de thèse dont il continuerait plus tard à s'occuper quand il aurait pris un poste dans l'enseignement secondaire.<sup>206</sup>

---

<sup>203</sup> Sur 14 candidats.

<sup>204</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », lettre de Perrot au ministre de l'Instruction publique du 1<sup>er</sup> septembre 1894.

<sup>205</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », lettre de Zimmermann aux autorités académiques datée du 23 juillet 1895.

<sup>206</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », lettre de Perrot au ministre de l'Instruction publique du 1<sup>er</sup> septembre 1894.

Université  
de France

École Normale Supérieure

Paris, le 2<sup>er</sup> Septembre 1894

ou  
ici après être  
ami qu'il y  
une bonne  
ve coute  
16

Monsieur le Ministre

M. Zimmermann, élève sortant de l'École, vient d'être reçu le premier à l'agrégation d'histoire, et ce qui lui a valu surtout ce succès, c'est une leçon de géographie qui a été très remarquée. M. Zimmermann a, en effet, un goût très marqué pour les études géographiques, goût dans lequel il a été fort encouragé par son maître M. Vidal de la Blache. M. Vidal compte beaucoup, pour l'avenir, sur M. Zimmermann. Il fait grand cas de ses qualités d'esprit, qui sont servies par une rare puissance de travail, mais il voudrait l'avoir, pendant un an tout au moins, placé sous sa direction immédiate, pour l'aider à acquiescer la vraie méthode et à trouver un sujet de thèse dont il continuerait plus tard à s'occuper quand il aurait pris un poste dans l'enseignement secondaire. Je vous prierais donc d'autoriser M. Zimmermann à redoubler sa troisième année à l'École, pour y travailler, avec toutes les ressources de notre bibliothèque, sous la surveillance et avec les conseils de M. Vidal de la Blache. Cette faveur lui serait accordée dans les conditions où elle l'a été, chaque année, depuis dix ans, à un de nos meilleurs élèves.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de mon respectueux dévouement

J. Perrot

Fig. 34 : Demande de maintien de Zimmermann à l'École Normale Supérieure (source : Archives Nationales, série F17, Zimmermann)

Pendant un an, il reste donc auprès de Vidal de la Blache, dans un environnement intellectuel favorable et pourrait donc engager sa thèse. On ne sait pas s'il obtient ensuite d'autres reports ; il n'y en a pas trace dans son dossier personnel. Pourtant, il reste à Paris quatre années de plus. Qu'y fait-il ? Comment vit-il, lui qui ne peut compter sur une aide financière familiale ? <sup>207</sup> Mentionner ses recherches pour une thèse serait le plus cohérent étant donnée sa situation administrative, mais, comme on le verra plus loin, cette thèse est toujours restée à l'état de projet, au mieux d'ébauche. Il fait mention, sans plus de précision, de cours dans une « institution privée » <sup>208</sup>. Il évoque des voyages (en Norvège pour ses « recherches » sans doute, en Prusse Rhénane et à Genève) et une collaboration à la revue *Le Tour du Monde* dont on ignore la nature et dont on peut légitimement douter <sup>209</sup>. La seule réponse précise aux questions que l'on se peut se poser sur les activités de Zimmermann est fournie par sa participation aux *Annales de Géographie*. À partir du numéro 15, daté de janvier 1895, il prend en charge la Chronique géographique (Clerc, 2013). Cette section de la revue se présente comme un ensemble de notes qui dit l'état du monde (États, frontières, conquêtes, transports, productions...) et la vie de la communauté géographique. Sa rédaction nécessite un travail conséquent de recherche, de lecture, de veille scientifique et de mise en forme des notes. Il collabore aussi à la bibliographie que les *Annales* publie chaque année <sup>210</sup>. Indiscutablement, cet aspect de son activité, la connaissance et la sensibilité aux évolutions du monde qu'il en tire, furent un argument de poids pour son recrutement à Lyon.

Au début de l'été 1899, Vidal de la Blache fait part à Zimmermann <sup>211</sup> de ce que lui a dit le Recteur de l'Académie de Lyon : une chaire <sup>212</sup> d'histoire et de géographie coloniale est créée à la Chambre de Commerce de Lyon. Ce n'est pas un poste universitaire mais Zimmermann, qui avait déjà présenté une candidature spontanée pour tout poste vacant de maître de conférences <sup>213</sup>, ne peut plus faire la fine bouche : cinq ans après sa réussite à l'agrégation, il est toujours sans poste d'enseignement. Dans sa lettre de candidature, il met en avant sa culture géographique : son rang à l'agrégation d'histoire et géographie obtenu, comme il le souligne, grâce à la géographie, sa « participation » à la rédaction du *Tour du Monde*, ses

<sup>207</sup> Zimmermann est issu d'un milieu modeste. Son père, commis des postes, est à la retraite et trois enfants sont encore à la maison.

<sup>208</sup> Archives de Chambre de Commerce de Lyon, dossier ENS E 47 2 (Lettre de candidature de Zimmermann à la Chambre de Commerce, 21 juillet 1899)

<sup>209</sup> Il n'écrit aucun article pour cette revue entre 1895 et 1900.

<sup>210</sup> Il s'occupe des sections « Océanographie » et « Régions polaires »

<sup>211</sup> C'est en tout cas ce qu'écrit Zimmermann dans sa lettre de candidature (*op. cit.*) ; il semble que l'information soit passée par l'Université de Lyon.

<sup>212</sup> Le terme est abusif mais c'est ainsi que l'ensemble des protagonistes qualifie ce poste d'enseignant.

<sup>213</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », lettre au ministre de l'Instruction Publique du 17 novembre 1898.

articles pour les *Annales de Géographie*<sup>214</sup> et surtout la responsabilité de la Chronique qui lui a permis d'aborder une « très grande variété de sujets » et a eu « l'avantage de [le] tenir étroitement au courant du mouvement géographique et colonial »<sup>215</sup>. Il mentionne aussi un ouvrage en cours sur la géographie de l'or, sujet, dit-il, tellement intéressant, qu'il en aurait abandonné son projet initial de thèse sur les questions de géographie glaciaire. D'ouvrage et de géographie de l'or, il ne sera plus question mais mettre cela en avant était assurément plus « vendeur », dans la négociation avec une chambre de commerce que la géographie des régions froides. Outre le fait de n'avoir jamais enseigné dans des institutions publiques, il avance un autre point faible de son parcours, ce qu'il conçoit comme « la plus grande lacune de [son] éducation » : le fait d'avoir peu voyagé.

On aurait pu imaginer cette lacune et son manque d'expérience rédhibitoires pour son recrutement. Les responsables de la Chambre de Commerce, en premier lieu Ulysse Pila, ont toujours insisté sur la nécessité de recruter des hommes de terrain seuls à même, à leurs yeux, de dispenser l'enseignement pratique exigé. Dans sa conférence du 23 février 1900 devant les membres de la SEP<sup>216</sup>, Pila concède que quelques-uns des enseignants seraient des hommes de métier, ayant « l'habitude de professer » (p. 27), mais ils devraient rester l'exception<sup>217</sup>. Pour le reste : « pas de maîtres d'école, pas de théoriciens, mais des professeurs pratiques, ayant pratiqué. » (p. 27) Il faudrait que ces hommes « aient vu et pratiqué eux-mêmes tout ou partie des choses dont ils parleront » (p. 27), « ils n'enseigneraient que ce qu'ils auraient appris *de visu* et par eux-mêmes. Ils ne parleraient que des régions où ils auraient vécu. » (p. 28). Ce n'est qu'un exemple, mais il témoigne d'une véritable obsession, d'une inquiétude profonde vis-à-vis de ce que représente le savoir académique. La « théorie », sans que l'on sache clairement ce que le mot désigne ici, est l'ennemie. Le conflit avec l'Université, les relations difficiles, les méfiances réciproques ne sont-elles pas liées à cela ? Du côté de l'université, c'est la même chose ; les praticiens, les outsiders, ceux qui dérogent aux canons de la formation académique sont suspectés. D'un côté un monde du savoir pour le savoir, de l'autre un monde du savoir pour l'action. Les limites des circulations entre les sphères, des relations établies par les acteurs, des connaissances partagées, sont là, dans cette opposition frontale entre deux conceptions fantasmées de ce qu'est le savoir de l'autre. Le recrutement

---

<sup>214</sup> Il publie cette année-là deux textes qui ont trait aux questions de colonisation : « La forêt à Madagascar », n°37, p. 74-82 et « Résultats des missions Blondiaux et Eysseric dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire », n°39, p. 252-264.

<sup>215</sup> Archives de Chambre de Commerce de Lyon, dossier ENS E 47 2 (Lettre de candidature, *op.cit.*).

<sup>216</sup> U. Pila, 1900, *Vingt ans de progrès colonial. Nécessité d'un enseignement colonial. Conférence faite à la Société d'Économie Politique le 23 février 1900*, Lyon, Rey, 33 p.

<sup>217</sup> Zimmermann a alors déjà été recruté : est-ce une concession à cette situation de fait ?

même de Zimmermann, et il n'est pas le seul, montre pourtant que la Chambre sait adapter ses pratiques aux circonstances ; à l'Université de Lyon, le projet d'enseignement colonial en témoigne, on se soucie aussi de l'utilité des savoirs. Au-delà des mots, il y a les actes. Ces deux mondes sont à la fois dans une logique de distinction qui force sur les différences et une logique de rapprochement avec des circulations de savoirs et d'acteurs.

Pour autant, le choix de Zimmermann qui n'est ni « l'homme de métier », l'enseignant aguerri dont Pila faisait état, ni un homme de terrain, pose question. Est-ce que la réputation de Vidal de la Blache suffisait ? Est-ce que son expérience aux *Annales de Géographie*, la large culture de la connaissance et de la mise en valeur du monde qui en découlent, ont impressionné les recruteurs de la Chambre ? Plus prosaïquement, on peut imaginer que, si ces aspects ont pu jouer, trouver un géographe, qui plus est agrégé et sortant de la prestigieuse École Normale Supérieure, ayant une connaissance même exclusivement livresque du monde en mouvement, et acceptant un poste dans un Chambre de Commerce provinciale, n'était peut-être pas si simple. Zimmermann arrive donc à l'automne 1899 à Lyon ; il y passera le restant de ses jours. Aujourd'hui, une rue de la ville porte son nom, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement, pas très loin de l'Université ; peu de géographes peuvent se vanter d'avoir été reconnus ainsi dans la ville<sup>218</sup>.

### **L'impératif de la connaissance géographique**

Le 20 novembre 1899, Auguste Isaac, le Président de la Chambre de Commerce, inaugure solennellement les cours d'enseignement colonial. Il y a une trentaine d'étudiants inscrits. La salle est comble ; de nombreuses personnalités sont présentes. Après son discours, il cède la parole à Zimmermann ; dès son recrutement, ce dernier avait été informé qu'il lui appartiendrait de présenter son enseignement au cours de cette séance solennelle. On imagine aisément l'émotion du néophyte ; Zimmermann a trente ans, il n'a quasiment jamais enseigné, n'a sans doute guère eu l'occasion de s'exprimer devant un large public, n'a pas a priori le profil de l'homme de terrain requis pour ce poste et n'est pas en outre un véritable spécialiste des questions coloniales. Selon la presse de l'époque, cette leçon d'ouverture est pourtant un succès.

À l'occasion de cet exercice délicat, Zimmermann aborde la question coloniale et ses relations avec la géographie sur trois registres : la politique nationale vis-à-vis des colonies, les

---

<sup>218</sup> On peut citer aussi André Allix (mais peut-être plus connu comme Recteur de l'Académie de Lyon que comme géographe) dont une résidence universitaire porte le nom.

conceptions économiques de la colonisation revendiquées par la Chambre de Commerce et surtout l'impératif d'une formation en géographie.

Après quelques remerciements d'usage – aux responsables de la Chambre qui ont pris le risque de recruter un géographe sans expérience d'enseignement et à son maître « Vidal-Lablache » –, Zimmermann se livre à une approche comparative. Elle lui permet d'envisager différents modèles de colonisation et de préparation à la colonisation, ainsi que de situer la France dans une concurrence mondiale difficile. Zimmermann voit deux phases dans la colonisation : le peuplement d'espaces vides ou très peu peuplés, et la mise en valeur d'espaces déjà occupés, selon ses mots : « l'asservissement en vue de sa mise en exploitation du monde tout entier » (1899, p. 156)<sup>219</sup>. La France, peu présente au cours de la phase de colonisation « peuplante » doit pour lui s'impliquer fortement pour la mise en valeur dans un contexte de concurrence entre puissances. Les auditeurs n'échappent pas à l'inévitable comparaison avec les Anglais et leur système éducatif performant mais Zimmermann ajoute que ces derniers sont des colonisateurs « naturels » qui n'auraient même pas besoin d'une formation spécifique puisqu'ils auraient la meilleure des formations, celle qui se fait sur le terrain. C'est l'occasion pour lui d'affirmer la nécessité d'une formation en France, où l'on ne dispose pas de cette sorte d'écosystème colonialiste, et donc de l'importance du projet de la Chambre de Commerce. Cet enseignement doit participer de la modification du rapport à la colonisation en France, « pays où l'on vit un peu repliés sur nous-mêmes » écrit-il page 156, ce que Pila et les responsables de la Chambre répètent depuis de nombreuses années.

Zimmermann souscrit – comment pourrait-il faire autrement dans cette situation, devant cette assemblée et dans les murs de la Chambre de Commerce ? – aux orientations économiques de la colonisation. Il ne nie pas la « mission civilisatrice », ni « la nécessité de maintenir la France à son rang » mais l'essentiel, « les raisons immédiates et pressantes » (p. 159) de l'action coloniale, relève de la mise en valeur agricole, de l'exploitation des mines, du développement d'activités productives, de la mise en place d'infrastructures de transports propices aux échanges. C'est sur ce terrain-là que la France doit affirmer sa présence. Mais ce plaidoyer n'est pas spécifiquement lié aux attentes de la Chambre. Dans le premier numéro des *Annales de Géographie* de l'année 1899, donc avant même la publication du poste de géographie, Zimmermann publie son article consacré à « La forêt à Madagascar ». Tout est à

---

<sup>219</sup> La pagination du cours inaugural qui fait référence ici est celle de la version complète publiée dans la *Gazette judiciaire et commerciale de Lyon* ; la version publiée dans les *Annales de Géographie* est plus courte et légèrement modifiée.

faire sur « l'Île rouge ». Il montre que c'est dans le domaine forestier que les ressources semblent les plus prometteuses. Bien sûr, il y a des indigènes mais ils se livrent à une forme d'exploitation « irraisonnée » (1899, p. 74). Pour passer à un mode d'exploitation colonial, il faut connaître le potentiel à exploiter. Zimmermann fait un point sur la situation en s'appuyant le *Guide de l'immigrant à Madagascar* du Gouvernement général de l'île : il recense les principales essences, leur localisation, leurs caractéristiques et les usages possibles dans une perspective de mise en valeur. Madagascar est envisagée comme un potentiel économique qui apparaît comme la principale sinon la seule raison de coloniser. Pour développer ce type de savoirs, Zimmermann peut s'appuyer sur le champ de la géographie économique, développée dans les années 1870 et élément central d'une reconfiguration des savoirs de la géographie.

L'expression « Géographie économique »<sup>220</sup> apparaît sans doute un peu après le milieu du siècle ; on en trouve une occurrence – est-ce la première ? – sous la plume du géographe Oscar Mac Carthy qui publie une *Géographie physique, politique et économique de l'Algérie* en 1858, donc déjà en situation coloniale. Dans sa conférence du 1<sup>er</sup> mai 1863 devant ses collègues de la Société de Géographie de Paris<sup>221</sup>, Jules Duval plaide pour un nouveau paradigme géographique et une redéfinition du champ d'action de la discipline. À cette occasion, il fait référence à une « géographie économique » définie comme l'ensemble des données géographiques ayant une incidence sur les activités économiques des sociétés, toujours en référence aux questions coloniales.

C'est Levasseur, dans la présentation qu'il fait des différents domaines de la géographie dans *L'étude et l'enseignement de la géographie* (1872), qui propose la première définition précise de la géographie économique. Il divise la géographie en trois grands domaines : géographies physique, politique et économique. Cette dernière est elle-même subdivisée en géographies agricole, minérale, industrielle, commerciale et démographique ; Elle vient après la géographie physique comme « mise en œuvre » (p. 38) des potentialités de la nature par les sociétés, mise en œuvre différenciée selon le niveau de développement de ces sociétés<sup>222</sup>. La géographie économique comme l'écrit aussi Levasseur c'est l'entrée en scène des acteurs – il a défini auparavant le cadre physique comme le théâtre –, la manière dont ils s'emparent des potentialités physiques. Cette définition prend très rapidement un sens concret dans la mesure

---

<sup>220</sup> Cette expression se substitue à la dénomination à peine plus ancienne de « Géographie commerciale ». Ces deux syntagmes semblent souvent interchangeables.

<sup>221</sup> Il est alors membre de la commission centrale de la Société de Géographie de Paris.

<sup>222</sup> Ce que l'on pouvait déjà lire dans l'ouvrage de Mac Carthy à propos des modalités de mise en œuvre indigène et celles des Européens.

où, dans le même temps, Levasseur met en place des nouveaux programmes pour l'enseignement secondaire largement organisés autour de ce champ de la discipline. Chez Levasseur, la géographie économique vient s'intégrer dans une chaîne logique de savoirs sur les espaces. C'est à ce type de connaissances et dans une perspective coloniale que l'enseignement de la géographie à la Chambre de Commerce doit préparer.

Le troisième volet du propos de Zimmermann porte sur la justification d'un enseignement géographique par la spécificité de chaque colonie. Ce propos n'est pas neuf ; il se décline de deux manières étroitement associées. D'une part, la connaissance géographique serait nécessaire à toute action de colonisation ; d'autre part, c'est par la connaissance fine des territoires qu'elle permet, que des erreurs pourront être évitées sur le terrain colonial. J'ai mentionné brièvement dans le deuxième chapitre « l'affaire de Lang-Son », une défaite française contre les troupes chinoises au Tonkin en 1885 ; défaite à la suite de laquelle Drapeyron avait plaidé pour la création d'une école de géographie :

Si la France eût depuis dix ans possédé une école de géographie (...) on n'aurait pas vu, à la réception d'une dépêche de Hanoi, gouvernants et gouvernés, perdant jusqu'à la notion des distances, des obstacles, du nombre d'hommes engagés de part et d'autre, se croire menacés (...) d'un nouveau Sedan » (1885, p. 2).

Drapeyron plaide pour une colonisation scientifique appuyée notamment sur le « diagnostic » (p. 5) fourni par les savoirs géographiques. Il dénonce « L'ignorance géographique » (p. 2) comme explication des errements de la politique et des pratiques coloniales. Dubois y puise peut-être certains des arguments exposés dans la leçon d'ouverture de son cours de géographie coloniale lorsqu'il fait allusion à l'accord de 1890 entre la France et le Royaume-Uni pour le partage du Sahara et de ses marges<sup>223</sup> :

---

<sup>223</sup> Suite à la signature de la convention de 1890, le ministre Salisbury aurait déclaré : « Les territoires laissés à la France sont légers, très légers. Le coq gaulois qui aime à gratter la terre pourra y user ses ergots. Quand à nous, la région fertile, elle nous demeure. » C'est le Royaume-Uni, la principale puissance rivale de la France dans la course aux colonies, qui bénéficie des carences en géographie des politiciens, militaires et diplomates français. Ce rapport de force défavorable est à mettre en relation avec les vertus, réelles ou fantasmées, de l'éducation géographique britannique. Zimmermann propose une interprétation un peu différente dans son cours sur « L'Afrique Noire » ; s'il reprend la formule de Salisbury, il ajoute aussi que le calcul français n'était pas si mauvais car il permettait de relier cette partie de l'Afrique avec le coude du Niger (M. Zimmermann, vers 1940, *L'Afrique Noire et ses colonies*, p. 32).

Avec une notion plus saine de la valeur relative des diverses régions d'Afrique, nous n'aurions sans doute pas signé la convention d'août 1890, qui nous a si largement pourvus de sables sahariens, mais nous serions devenus les maîtres de l'Ouganda ! » (1896, p. 10).

Cette question devient un propos à usage très général, qui continue d'ailleurs à avoir cours aujourd'hui. S'il n'est plus question de colonisation, l'idée selon laquelle les Français seraient « mauvais » en géographie perdure.

L'atout de la géographie réside dans la finesse de l'échelle d'analyse, finesse qu'on ne trouve pas dans les représentations du grand public comme le note Dubois :

Parle-t-on de l'Afrique, les imaginations enflammées rêvent une terre partout exubérante de végétation, de richesses animales, oublient les déserts, les savanes, les steppes et appliquent massivement à 30 millions de kilomètres carrés la définition tout idéale d'un paysage des tropiques : comme si l'Afrique était une et cohérente. (Dubois, p. 133)<sup>224</sup>

Ce dernier critique aussi les économistes – ce qu'avait déjà fait Berlioux dans l'une de ses communications à la Société d'Économie Politique – tout aussi prompts à des considérations globales sur les territoires. Dubois consacre plusieurs pages de sa leçon introductive à démontrer la supériorité de la méthode des géographes. Il dénonce le « dogmatisme intolérant d'une certaine école d'économistes » (p. 130). Il revendique la spécificité de l'approche géographique vis-à-vis de travaux trop généraux qui ne distinguent pas la spécificité des milieux et, pire encore, appliquent des modèles européens sur des espaces africains ou asiatiques. À la variété des milieux correspond une extraordinaire diversité humaine, elle aussi négligée par certains économistes. Sans utiliser l'expression, Dubois dénonce la référence de ces derniers à une sorte d'*homo oeconomicus*, « un homme exempt de toutes les empreintes que lui donnent son métier, la classe, la nationalité et son degré de civilisation. » (p. 130)

Zimmermann s'inscrit dans la filiation de Drapeyron ou de Dubois. Il rappelle l'aptitude propre aux géographes, à se saisir de cette diversité, ajoutant que « les vérités d'ensemble (...) n'offrent qu'un lointain rapport avec la géographie » (p. 159). Les colonies ont une nature propre et trop de ceux qui envoient les ordres considèrent « n'importe quelle colonie comme la banlieue des bureaux ministériels d'où partent les ordres » (p. 158).

---

<sup>224</sup> Dubois reprend ce propos presque à l'identique dans sa conférence de 1896 sur l'enseignement de la géographie coloniale à l'école primaire (Dubois, 1897).

En toute espèce d'affaire, il faut savoir d'une façon précise sur quel terrain on opère et ce que l'on a l'intention de tenter (...) On ne saurait donner les mêmes conseils pour la mise en valeur du Tonkin que pour celle de l'Annam, du Laos et de la Cochinchine. Et dans le Tonkin même, il y a tout autre chose à faire dans les hautes terres et dans le delta.

L'émigrant ne saurait trop se pénétrer de cette extraordinaire complexité des régions où il veut s'établir. On ne saurait trop le mettre en garde contre les généralisations imprudentes. (1899, p. 160)

En déclinant ces exigences, Zimmermann légitime l'ensemble du cursus proposé, et pas seulement la géographie coloniale.

Comme Dubois, il rappelle aussi quelques épisodes malheureux dont l'exposé se veut édifiant, parfois les mêmes épisodes comme celui de cet échange funeste avec les représentants de la perfide Albion en 1884 quand les comptoirs français du Niger sont laissés aux Anglais, puis lorsqu'en en 1890, « faute de connaître la situation réelle de la Compagnie du Niger et la valeur des pays haoussas, ils [les Français] abandonnèrent d'un fatal trait de plume la partie la plus riche du Soudan en échange des étendues stériles du Sahara. » (p. 157). L'espace mondial est différencié. Oublier par exemple la spécificité des « lois de la nature tropicale » (Zimmermann, 1899, p. 158), faire comme si on pouvait mettre en œuvre des pratiques agricoles ou appliquer des règles de construction des bâtiments et de réalisation des infrastructures de transport de manière uniforme en tout point du globe, conduit à des modes de mise en valeur inefficaces et coûteux. Ainsi, Zimmermann montre que les Français « ne purent venir à bout, malgré d'énormes dépenses, du chemin de fer du Sénégal au Niger » (p. 157) et en particulier dans la région de Kayes (dans l'actuel Mali) pour lequel, l'ensemble du chantier dut être repris en raison de la méconnaissance de la pédologie, de la biologie et de la climatologie tropicales, ainsi que de l'application irréfléchie des « règles usitées en France » (p. 158). Par conséquent, les remblais furent emportés par les pluies, les traverses dévorées par les fourmis et le matériel rendu intransportable par une mauvaise connaissance de la saisonnalité. Toute cette rhétorique est désormais bien rôdée et Zimmermann prend place dans la longue série de géographes qui plaident pour leur chapelle face aux autres sciences sociales.

Dans ces circonstances, l'enseignement de la géographie coloniale à la Chambre de Commerce est essentiel. Aucun plan d'action colonial n'a de sens et d'efficacité sans connaissances. Celles-ci passent par des démarches d'investigation puis de mise en forme des informations rigoureuses et sur ce plan la France doit encore faire de progrès. Zimmermann

prend exemple sur les productions des autres puissances coloniales. « Le vieil empirisme a fait son temps » (1908, p. 669) écrira-t-il un peu plus tard. La colonisation exige des connaissances précises, des enquêtes, des travaux de laboratoire, des inventaires floristiques... Si la France a enfin pris conscience de cette nécessité, il juge que l'écart est encore important avec les pratiques des pays voisins. Comme à l'accoutumée en matière coloniale, c'est le modèle anglais qui est la référence première, notamment avec le *Scientific Board* en Inde qui a permis des progrès coloniaux considérables :

Au congrès colonial de Marseille en 1906, M. F. Gagnepain faisait remarquer l'indigence des renseignements sur la flore des diverses colonies françaises, alors que, disait-il, il n'existe pas une seule colonie anglaise qui n'ait sa flore. (1908, p. 671)

Zimmermann évoque aussi les Hollandais et notamment leurs « magnifiques travaux cartographiques » (1908, p. 672) ; les cartes devraient selon lui être au cœur des efforts de connaissance des territoires coloniaux, pour localiser les ressources en main d'œuvre :

Savons-nous seulement quelles ressources en travailleurs recèlent au juste les régions intertropicales ? Il conviendrait d'abord de recenser, à ce point de vue spécial, les contrées où l'on veut agir, et de dresser des cartes montrant, par différentes teintes, les parties d'un pays qui offrent actuellement une main d'œuvre abondante ou rare, disciplinée ou irrégulière. (1902, p. 20-21)

Produire de tels documents en France serait aussi le moyen de mettre sous les yeux des élèves des cartes des régions colonisées et de leur potentiel. Mettre sous les yeux : Zimmermann insiste beaucoup sur cet aspect de la pédagogie de la colonie. Il est sur ce point en accord avec Pila et les autres responsables de la Chambre de Commerce de Lyon qui placent les musées et les expositions, leurs cartes, échantillons et maquettes au cœur de cette pédagogie.

### **Demandez le programme !**

Dès sa leçon inaugurale, Zimmermann annonce son programme ; il présente aussi les sujets qu'il retient pour cette première année d'enseignement. Rien n'est sûr mais on peut imaginer que ces contenus ont été discutés avec Pila ou d'autres membres de la Chambre. Le lundi<sup>225</sup>, il

---

<sup>225</sup> Tous ces cours sont prévus en soirée afin de permettre aux employés des maisons de commerce d'y participer.

traitera de « l'Indo-Chine et [des] régions limitrophes » ; le cours du jeudi sera consacré aux autres colonies françaises, en particulier celles de Madagascar et de Tunisie où les Lyonnais ont le plus d'intérêt ; quant au cours du samedi, il est réservé aux questions générales, celles qui relèvent plus de l'histoire de la colonisation et des régimes économiques des colonies, ainsi qu'à une approche comparative avec les « expériences coloniales des peuples voisins (Anglais, Hollandais, Belges, Allemands, etc.) » (1899c, p. 160). Le programme change presque chaque année. Les modifications sont parfois mineures, parfois plus importantes, comme en 1902-1903 (fig. 35) avec une restructuration assez complète de l'organisation générale liée au transfert d'un des cours vers la Faculté des Lettres.

Si Zimmermann prône encore dans sa conférence introductive de 1899 une spécialisation de l'enseignement vers les « possessions asiatiques » (p. 160), les orientations spatiales de l'enseignement s'élargissent ensuite conformément à la redéfinition spatiale des projets économiques des entrepreneurs lyonnais. Pour l'année 1929-1930<sup>226</sup>, l'ensemble des colonies françaises est étudié, avec une attention particulière portée vers le Maroc et l'Algérie-Tunisie auxquels deux trimestres sont consacrés ce qui n'est pas le cas pour l'Indochine. Le regard sur le monde a changé.

---

<sup>226</sup> Chambre de Commerce de Lyon, 1930, *Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1929*, p. 560-563.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

---

ENSEIGNEMENT COLONIAL

(PALAIS DU COMMERCE)

---

QUATRIÈME ANNÉE 1902-1903

*Ouverture des Cours : 20 Octobre 1902*

---

COURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE COLONIALES

M. ZIMMERMANN, Professeur : *les Lundi et Vendredi*, à 8 heures du soir  
(Rez-de-Chaussée du Pavillon Sud-Est).

*Un Cours complémentaire sera professé à la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard).*

PROGRAMME

**Le Lundi** : PROBLÈMES GÉNÉRAUX DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

I. *L'organisation de la production et du commerce* : L'agriculture, l'industrie, le commerce en pays exotiques. — L'esprit d'association dans les entreprises économiques modernes.

II. *L'outillage de la vie économique* : Les transports terrestres et leur agencement réciproque. — Quelques grandes voies ferrées de colonisation. — La navigation fluviale exotique. — La navigation au long cours. — Quelques types de ports. — Un grand canal maritime : le canal de Suez.

III. *L'exploitation coloniale actuelle* : Les grands services collectifs d'enquête scientifique. — Les Sanatoriums. — L'irrigation. — L'utilisation économique des races exotiques. — Quelques produits typiques.

COUP D'ŒIL SUR LA COLONISATION ÉTRANGÈRE (la moitié du cours). L'Espagne et le Portugal. — L'archipel hollandais de la Sonde. — La Russie en Asie. — L'Empire colonial britannique (7 à 8 leçons). — Les colonies allemandes. — Les Belges au Congo. — L'expansion commerciale et coloniale des États-Unis.

**Le Vendredi** : LES COLONIES ET LA COLONISATION FRANÇAISE.

I. *Étude économique de l'Afrique intertropicale française* : L'Afrique occidentale. — Géographie, organisation actuelle, climat et productions. — Populations. — Examen des diverses colonies : Sénégal et Casamance, Guinée, Soudan Nigérien, etc. — Le Congo français. — Djibouti et l'Empire d'Éthiopie. — Etat et avenir de la colonisation dans notre domaine de l'Afrique intertropicale.

II. *Examen des questions particulièrement urgentes dans l'état actuel de nos diverses colonies* : **Afrique du Nord** : Le problème agricole. — Le peuplement français. — L'Islam algérien. — La question du Sud et celle du Maroc.

**Indo-Chine** : L'organisation des services scientifiques. — Les entreprises de colonisation agricole. — Le commerce. — Les provinces chinoises voisines. — L'essor de l'Indo-Chine et l'exposition d'Hanoï. — Questions diverses.

III. *Questions urgentes de la colonisation française en général* (à fixer ultérieurement).

Fig. 35 : Les cours de Zimmermann pour l'année 1902-1903 (source : Archives de la Chambre de Commerce, dossier ENS E 46 2)

En dépit des évolutions, trois constantes se dégagent. D'abord l'orientation économique et commerciale de l'étude des colonies énoncée, on l'a vu, dès la leçon inaugurale. Zimmermann inscrit son enseignement à la fois dans le cadre des préoccupations consulaires et dans le courant géographique défini par Duval et Levasseur et transposé aux situations coloniales par Dubois. Les colonies sont un potentiel dont il faut exploiter les richesses, les transformer et en faire le commerce. Agriculture, industrie et infrastructures de communication sont donc au cœur de la présentation de chaque espace colonial. Les questions de géographie physique n'ont de sens que par rapport à cette perspective et doivent être à la base de l'étude de chaque colonie ; elles seules permettent de dégager les possibilités économiques qui dérivent du milieu naturel et qu'il est dangereux de transgresser, écrit-il dans la présentation du cours de 1929-30<sup>227</sup>. Dans le même document, une logique similaire est énoncée pour l'étude des populations : « Une sérieuse attention sera toujours portée aux populations indigènes, à leur ethnographie, à leur genre de vie, à leur degré de civilisation, à *leur qualité en tant que main d'œuvre* [c'est moi qui souligne], à leur densité. » La seconde constante est la priorité, de plus en plus marquée au fil des ans, accordée à la géographie. Malgré l'intitulé du cours, les enseignements de nature historique sont réduits à la portion congrue. Les cours analysés permettent d'évaluer leur part à un quart du temps d'enseignement au mieux, le plus souvent beaucoup moins, pas du tout certaines années comme en 1902-1903 si l'on s'en tient aux intitulés présentés. Enfin, troisième permanence de cet enseignement, le souci de situer la colonisation française dans une perspective mondiale et concurrentielle. Chaque année, Zimmermann consacre des leçons aux autres colonies, celles des Anglais, des Hollandais, des Portugais, des Belges... Il expose ainsi les différentes formes de colonisation dans une perspective comparatiste ainsi que les rapports de force qui sont en jeu.

Au total, cet enseignement de géographie coloniale, bien que savant, est conforme au projet de la Chambre. Zimmermann ne s'embarrasse pas trop de considérations historiques, politiques ou physiques, sauf si elles servent sa démonstration. Il va directement aux aspects économiques et à ces « questions urgentes de la colonisation française » proposées à l'étude en 1902 dont on imagine qu'elles sont construites en fonction de l'actualité coloniale la plus récente et de réponses très concrètes aux besoins des élèves. En ce domaine, l'activité de veille qu'il conduit pour la chronique des *Annales de Géographie* lui est sans doute d'un grand secours.

---

<sup>227</sup> Archives de Chambre de Commerce de Lyon, dossier ENS 047 23.



## Conclusion de la 2<sup>ème</sup> partie

C'est avec la question de la transmission de savoirs sur le monde que les savoirs de la géographie deviennent d'abord visibles puis essentiels avec la structuration de l'enseignement colonial. Si musées et lieux d'exposition renvoient à des savoirs sur les espaces et sont eux-mêmes des formes de mise en espaces des savoirs, c'est par les objets qu'ils contiennent que les savoirs spécifiquement géographiques sont associés à la mise en scène et à la connaissance de la colonisation. Les cartes, les plans de villes, les tableaux statistiques, certaines maquettes, les photographies de paysages et, dans une certaine mesure, les échantillons incarnent un domaine du savoir nouveau, associé à une curiosité pour le monde.

Il y a une envie de savoir, une attirance pour l'ailleurs et pour la mise en spectacle du monde. Cette curiosité se manifeste aussi à travers l'engouement pour les jardins géographiques et les géoramas (Besse, 2003), par le biais de revues de vulgarisation comme *Le Tour du Monde* ou encore avec les Expositions Universelles, notamment celle de 1855 à Paris et celle de 1862 à Londres, qui provoquent selon Falcucci un « choc intellectuel » (Falcucci, 1939, p. 259). Trois décennies plus tard, si la curiosité est intacte, le mode de monstration du monde n'est plus sur ce registre pour l'Exposition Coloniale organisée par la Chambre de Commerce de Lyon. Il faut instruire et les supports géographiques sont faits pour cela.

C'est à travers ce genre de projet utilitaire que la géographie se renouvelle. À Lyon, ce projet est conduit par des acteurs économiques locaux. Ils s'emparent de cette géographie qui les intéresse et de ce qui les intéresse dans les savoirs académiques. Ils mettent en œuvre concrètement et sur la durée, les propositions théoriques de Duval ou Levasseur. Ils orientent les savoirs géographiques en fonction de leurs besoins et donc principalement vers les questions économiques et commerciales appuyées sur de solides connaissances relatives aux conditions biophysiques des contrées.

Cette orientation de la géographie est souvent opposée à la géographie vidalienne dans le même mouvement qui oppose le savoir pratique et utilitaire au savoir académique. Mais plus qu'une opposition, on peut y voir un écart, un autre mode de penser les savoirs. En outre, ces deux mondes ne sont pas étanches ; les hommes et les savoirs circulent. Les institutions sont en contact comme la Chambre de Commerce de Lyon et l'Université qui, même avec difficulté, communiquent sans cesse et finissent par accorder leurs points de vue et s'entendre pour organiser les enseignements coloniaux. Rappelons encore que c'est Vidal de la Blache, le meilleur tenant pour beaucoup d'épistémologues de l'orthodoxie de la géographie

académique qui lance Zimmermann vers son destin lyonnais. Et c'est ce même Zimmermann qui tout au long de sa vie va circuler du monde économique au monde universitaire.



## **Troisième partie : espaces et réseaux d'un géographe**

*Alors que l'écriture de l'ensemble de ce texte était achevée, un petit miracle s'est produit comme il en arrive sans doute peu dans la vie d'un chercheur. Grâce à Claire Giordanengo, responsable du département « Patrimoine et Conservation » de la Bibliothèque universitaire Diderot de Lyon, j'ai pu accéder au journal intime de Maurice Zimmermann. Jacques Bethemont le pensait disparu, en partie ou en totalité (Bethemont, 1996, p. 148).*

*L'espoir était mince mais j'ai néanmoins cherché ce document pendant plusieurs années.*

*J'ai enquêté aux archives municipales et départementales, à la bibliothèque municipale et dans les bibliothèques universitaires. J'ai cru parfois tenir un fil avec un interlocuteur qui me renvoyait à un autre m'assurant qu'il ou elle « savait sûrement quelque chose ». J'ai interrogé des géographes lyonnais qui ont croisé Zimmermann au tout début de leurs carrières ; ils m'ont confirmé la disparition du document, détruit, brûlé peut-être<sup>228</sup>. Toutes les pistes que j'ai suivies se sont avérées sans issue. Depuis deux ou trois ans, j'en avais fait mon deuil : je n'aurai jamais entre les mains ce journal devenu mythique. Son contenu, quelques méchancetés sur certains collègues ainsi que des détails sur la vie amoureuse et sexuelle apparemment trépidante de son auteur, corroborait cette disparition. Le milieu universitaire lyonnais ne voulait pas de telles révélations.*

*Les volumes écrits par Zimmermann ont dormi pendant quelques dizaines d'années dans des réserves de l'Université de Lyon. Cotés mais jamais catalogués et encore moins sous forme informatisée, ils ont ainsi été rendus invisibles. Tout le monde, même les conservateurs et conservatrices de l'Université, avait perdu la mémoire de ce journal. Jusqu'à ce que quelqu'un ait la curiosité d'ouvrir un volume, d'y découvrir les traces d'une vie, et de la trouver suffisamment intéressante pour espérer qu'un chercheur ou une chercheuse l'étudie<sup>229</sup>.*

*Le corpus est composé de 56 documents. On peut le diviser en deux parties. Il y a d'une part un journal au sens strict avec 40 agendas, le plus souvent, ou carnets vers la fin de la vie de Zimmermann, qui relatent 38 années. Ce journal commence*

---

<sup>228</sup> L'hypothèse n'est d'ailleurs pas totalement contradictoire avec cette découverte. Le journal n'est pas une série continue. Certains volumes ont pu être détruits.

<sup>229</sup> En avril 2013, Claire Giordanengo a tenté de donner quelque visibilité au journal en le présentant sur le blog des livres anciens de l'Université de Lyon : <http://bibulyon.hypotheses.org/3186>, sans grand succès apparemment. En juin, elle a pu me contacter directement.

en 1893. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, il est apparemment tenu très irrégulièrement même si l'hypothèse de la disparition de certains volumes ne peut être totalement écartée. Différents indices convergent pour signifier par exemple qu'entre février 1895 et janvier 1898, il n'a pas tenu ce journal. La situation est plus confuse pour la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle ; toutes les années manquent sans que l'on sache vraiment si des agendas ont été tenus ou non ; certaines cotes sont absentes ce qui pourrait signifier que les volumes ont été référencés puis détruits ultérieurement. À partir de 1917, Zimmermann devient un diariste très régulier : aucune année ne fait défaut sauf 1933, l'année de la mort de sa femme Louise (qu'il appelait Jo). Je ne sais pas si le journal a été perdu, détruit par Zimmermann lui-même ou bien non tenu. À partir de la Seconde Guerre mondiale, les carnets (il a presque abandonné les agendas) prennent de l'ampleur ; Zimmermann consacre de plus en plus de temps à ce type d'écriture. La graphie change ; son écriture de jeunesse serrée, minuscule, s'apaise, se détend, s'arrondit. En 1950, il ouvre ce qui sera son dernier cahier à spirales. L'écriture change encore, de plus en plus tremblée. Le 22 mai, il trace ses derniers mots. Le même jour ou le lendemain, ses quelques amis fidèles décident de le conduire à l'hôpital Édouard Herriot – baptisé du nom d'un autre ami avec qui il fut longtemps brouillé – où il meurt le 1<sup>er</sup> juin.

L'autre partie du corpus est composée de 16 carnets de forme, de taille, de couleur et de matière très diverses. Il y relate principalement ses voyages, mais fait aussi part de ses appréciations sur des travaux d'étudiants, prend des notes concernant des œuvres d'art, répertorie ses photos, dessine quelques croquis de paysage, tient des comptes. Ces carnets hétéroclites le sont aussi par leur chronologie. Si certains sont datés et correspondent à un voyage et à une année, d'autres sont difficiles à situer et surtout associent des notes de périodes différentes. Ainsi le carnet coté MSS 173/21 dans lequel on passe de 1928 pour des notes sur des peintres à un voyage en Allemagne pendant l'été 1929, avant de glisser à 1939 puis de revenir à des textes de 1933.

La lecture et l'analyse de ces textes seront longues. Il me faudra déchiffrer une écriture parfois peu lisible, en partie effacée par le temps lorsque Zimmermann utilisait des crayons de papier, et des milliers de pages, 8 000 à 10 000 selon mes premières estimations.

*L'homme qui se livre dans les agendas et carnets n'est pas le géographe dont j'ai analysé les écrits ; mais les deux personnages se superposent sans trop de décalage. Sans doute parce que Zimmermann ne sut jamais vraiment comment mettre de l'ordre entre affaires privées et professionnelles, parce que sa vie était ainsi : enchevêtrée. Pour le dire autrement, les quelques journées que j'ai pu consacrer à la lecture du journal en attendant des investigations plus systématiques, ne changent pas fondamentalement les analyses initiales et me permettent je le crois, de ne rien changer à ce texte inédit. Sans doute, découvrirais-je ultérieurement des éléments nouveaux qui nécessiteront de préciser certains points et corriger certains détails, mais je pense avoir correctement cerné le personnage et repéré les principales scissions de sa vie. Les connaissances nécessaires à la compréhension des « espaces du géographique » à Lyon, celle du géographe, de ses travaux, de sa place dans la communauté scientifique et dans celle des milieux d'affaires lyonnais, ne me semblent pas modifiées par la découverte du journal.*

*Néanmoins, le premier regard sur ce volumineux corpus me permet de mieux appréhender certains aspects de la vie privée et de la personnalité de Zimmermann que la lecture de son œuvre de géographe tenait en lisière. Comme un avant-goût du travail qui commence, en voici quelques éléments marquants.*

*1) Son intérêt pour la politique nationale et internationale avec des temporalités variables. Entre les deux Guerres, c'est le national qui l'emporte ; il est très attentif aux recompositions politiques, aux élections, aux propos des uns et des autres. Il fait montre assez régulièrement de son antiparlementarisme, condamnant souvent tous les députés quelle que soit leur couleur politique. Pendant les deux Guerres mondiales, il écrit beaucoup (lit sans doute beaucoup la presse pour cela), s'intéresse aux relations internationales, aux évolutions des conflits, aux stratégies en œuvre.*

*2) Un homme dispersé et éclectique. Zimmermann n'est pas l'homme d'une seule passion, féminine ou intellectuelle. Dans le domaine de la géographie, il ouvre une multitude de portes et semble parfois s'ennuyer dès qu'il faut formaliser le travail. La difficulté qu'il eut à mener à bien le projet de la Géographie Universelle (il a surtout dicté ses textes à Jo) n'est pas une difficulté à écrire au sens strict mais à approfondir et aller au bout d'un projet. Outre les milliers de pages de son journal, il s'est adonné à de très nombreux travaux d'écriture mais sous des formes brèves, éditoriaux dans la presse lyonnaise ou notes la Chronique des Annales. Il circule*

*entre ses centres d'intérêt pour la littérature, le théâtre, la photographie, l'art, les voyages, la politique intérieure et extérieure. Son esprit est toujours en éveil.*

*3) Une tendance permanente à la procrastination. S'il est parfois harcelé par ceux à qui il a promis des textes (la direction des Annales de Géographie, les responsables de la Géographie Universelle, Louis Raveneau pour la Bibliographie, le rédacteur en chef du Salut Public...), c'est d'une part parce qu'il accepte (en partie pour des raisons pécuniaires) une multitude de tâches, mais aussi par cette difficulté énoncé plus haut à aller jusqu'au bout d'une tâche et à formaliser ce qu'il a entrepris.*

*4) Une vie matérielle difficile. Zimmermann a toujours connu des soucis matériels. Ses origines modestes l'expliquent aisément pour toute la période de ses études. Ensuite, c'est plus complexe et différents facteurs se cumulent. Il ne fut jamais un universitaire à temps plein. Véritable monument de la Faculté de géographie de l'Université de Lyon, il en est paradoxalement un des enseignants les plus précaires et ce que lui verse l'université n'est pas un salaire de titulaire de chaire. Certaines rentrées d'argent sont aléatoires, liées à des vacations d'enseignement ou à des piges de nature journalistique. Il fait part aussi assez régulièrement de ce qui lui coûte sa vie sentimentale agitée : des cadeaux, des aides diverses, le fruit de ses amours clandestines (ou les fruits, il eut apparemment aussi un fils), une fille dont l'entretien lui semble bien coûteux. Bref, il compte son argent et mène une vie matérielle bien compliquée, misérable même hors l'achat de quelques tableaux. Il est littéralement obsédé par le prix des produits de base et les périodes de guerre et d'après-guerre sont les plus délicates. On est loin, très loin du train de vie que l'on imagine parfois pour un universitaire de la III<sup>ème</sup> République.*

*5) Une sensibilité artistique. Ses écrits professionnels ne m'ont permis de découvrir qu'une facette de son intérêt pour l'art et les images. En voyage, il mentionne souvent les séances de prises de vues photographiques ; dans ses carnets, il prend beaucoup de notes, non seulement pour localiser les photos mais aussi pour parfaire sa technique. Ce n'est pas seulement en tant que géographe qu'il photographie ; il est sensible à la lumière, aux formes, aux cadrages. Sa passion pour la peinture m'avait par contre largement échappé. Il visite de très nombreux musées et décrit précisément des quantités d'œuvres. À partir du début des années 1930, ce centre d'intérêt prend une place très importante dans ses écrits privés.*

*6) Une vie sociale à la fois riche et solitaire. Zimmermann sort beaucoup, rencontre de nombreux amis chez qui il dîne ou passe des week-ends. Il semble aussi très*

*attaché à sa famille à qui il rend des visites régulières en Lorraine ou ailleurs. Il participe de plusieurs réseaux : celui des géographes lyonnais, celui de ses collègues de la Chambre, celui des géographes parisiens ou encore celui de ses anciens condisciples de l'École normale. Ses relations amoureuses déjà évoquées (mais elles tiennent une grande place dans sa vie) sont multiples, complexes, chaotiques, parallèles. Paradoxalement, on découvre aussi un homme seul. Il ne vécut jamais avec sa fille (ni son possible fils) et guère avec ses femmes, légitimes ou non.*

*7) Un voyageur. J'ai identifié un nombre assez important de voyages de nature professionnelle et à l'étranger. Les archives de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial permettent ce type de recension. Par contre, j'ai largement sous-estimé ses séjours de loisirs, en particulier en Italie, en Belgique et Europe du Nord, souvent pour visiter des musées, ainsi que ses déplacements et voyages en France. Il est toujours en mouvement. Sa vie affective compliquée le contraint à avoir plusieurs domiciles outre son domicile personnel ; il se déplace régulièrement entre Lyon et Paris pour les Annales de Géographie, la Bibliographie ou la Géographie Universelle, participe à des excursions, visite des amis.*

*8) Des engagements politiques complexes. La lecture exhaustive et approfondie des carnets et agendas me permettra sans doute d'éclaircir les positions de Zimmermann. En l'état actuel de la recherche, je repère des engagements qui ne font pas forcément système et qui en outre évoluent au cours de sa vie : son engagement en faveur de Dreyfus, son aversion du communisme, sa vision libérale de l'économie, son rejet (de plus en plus marqué au fil du temps) de la démocratie...*

*Suite à ce premier contact avec des documents que je serais amené à fréquenter longuement dans les années à venir, j'ai fait le choix de laisser le texte qui suit en l'état. J'aurai pu effectuer quelques corrections (celles qui concernent le journal), mais j'ai simplement ajouté ce préambule. Je l'ai fait par souci de clarté et pour déployer sans ambiguïté les moments d'écriture ; je l'ai fait aussi car ce que je sais aujourd'hui de neuf grâce au journal n'infirme pas les analyses effectuées ; je l'ai fait surtout pour bien préciser que l'étude du journal n'est pas engagée et que, si le portrait du géographe me semble à peu près satisfaisant, celui de l'homme reste à faire.*



Qui est Maurice Zimmermann ? Comment s'est-il représenté le monde ? Comment y a-t-il vécu ? Comment l'a-t-il pratiqué, parcouru, écrit ? Quelle est sa place dans la géographie française ? Quelles étaient ses relations avec ses pairs ? Qu'est-ce que sa vie nous dit d'une science et des acteurs qui l'animent pendant plus d'un demi-siècle ?

Pour tenter de répondre à ces séries de questions, j'ai inventé un Maurice Zimmermann. Je l'ai fait principalement à travers la lectures de ses nombreux écrits (articles scientifiques et articles de presse, récits de voyages, ouvrages, notes de la Chronique géographique des *Annales de Géographie*, comptes rendus de lecture). Je l'ai fait aussi avec quelques documents d'archives, peu nombreux ceux-ci : son dossier administratif aux Archives Nationales, quelques courriers et témoignages conservés à la Chambre de Commerce de Lyon. Je ne sais presque rien de sa vie privée ; pas de descendance, pas d'archives familiales, pas de correspondance classée. Sa compagne, épousée après une douzaine d'années de vie commune, meurt brutalement en 1933 après quelques mois seulement de mariage<sup>230</sup>. Sa fille, Marie, disparaît tout aussi brutalement, à vingt-huit ans, victime d'une intoxication alimentaire. Me restait comme perspective le journal qu'il tint tout au long de sa vie. J'ai beaucoup espéré au début de ma recherche et j'ai vite déchanté : disparu, brûlé peut-être. Certes, je n'aurai pas la naïveté de penser ce journal comme ce qui m'aurait *révélé* le « vrai » Zimmermann. J'aurai pu au moins effectué des recoupements, asseoir des hypothèses, repérer des contradictions ou des permanences. J'aurai pu aussi établir ou vérifier des faits que les archives ne permettent pas de renseigner avec certitude. J'ai donc, à partir de mots, les siens et ceux des autres, et de quelques images, fabriqué un personnage, tentant de relier certains fils, de repérer quelques constantes dans ses pratiques, ses idées, ses relations professionnelles et sociales. Entre savoirs factuels et interprétations, je présente dans cette dernière partie une vie et ses aléas, ce que j'ai bien voulu voir des engagements, des fidélités, des obsessions, des convictions, des peurs et des émotions d'un géographe français de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle dont la vie est étroitement liée au milieu des géographes vidaliens et aux activités coloniales à Lyon.

Comme Jean-Baptiste Arrault, je constate que Zimmermann est un inconnu ou presque ; il est « quasiment absent de toutes les histoires de la géographie » (Arrault, 2007, p. 125). Absent de la liste des 300 savants (la plupart géographes) de l'*Introduction à la géographie* de Robert Marconis (1996) ; absent de celle de 450 noms environ des *Éléments d'épistémologie de la*

---

<sup>230</sup> Zimmermann se marie avec Louise Durand le 11 août 1932.

*géographie* d'Antoine Bailly et Robert Ferras (1997) ; Absent de l'*Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours* (1998) de Paul Claval qui indexe pourtant plus d'un millier de personnages à la fin de son ouvrage.

Pourtant, Maurice Zimmermann est un géographe français reconnu par ses pairs. En 1949, à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire, ses collègues lui offrent un livre jubilaire. Nombre de géographes parmi les plus importants de l'époque y contribuent, d'Emmanuel de Martonne à Georges Chabot en passant par Raoul Blanchard et Pierre Gourou. En outre, de nombreux témoignages attestent de la valeur scientifique et humaine du personnage. Ses nécrologues, s'ils présentent un savant atypique, jugent aussi son œuvre géographique comme majeure et reconnaissent la pertinence de ses jugements ainsi que sa largeur de vue. Ses contributions à la discipline sont importantes. Il a écrit, en totalité pour l'un, en partie pour l'autre, deux volumes de la *Géographie Universelle* dirigée par Vidal de la Blache et Gallois ; il a participé de manière très active pendant un quart de siècle aux *Annales de Géographie*, en particulier par la rédaction de la Chronique géographique, et à la Bibliographie géographique.

Inconnu et reconnu : ce paradoxe renvoie aux manières dominantes d'envisager l'histoire de la géographie en France qui privilégient les parcours orthodoxes au sein de l'institution. Comme si nous autres épistémologues, souvent universitaires ou universitaires en devenir, marqués par nos propres parcours, ne pouvions penser des carrières qu'à travers leur dimension académique. Zimmermann, un pied dans la géographie universitaire et un pied en dehors, écrivain prolifique mais peu soucieux de produire des textes normés et ne se soumettant pas aux canons d'une carrière en repoussant toute sa vie l'écriture d'une thèse, est hors cadre.



## Chapitre 10 - Zimmermann et le monde de la géographie académique

### L'université par la petite porte

La décision unilatérale prise par la Chambre de Commerce de Lyon pour l'ouverture des cours coloniaux en 1899 n'entraîne pas de rupture avec l'Université. Les relations institutionnelles restent importantes : la Chambre continue à financer la Société des Amis de l'Université (créée en 1889) et à participer à ses activités. Les relations personnelles ne le sont pas moins dans ce réseau serré avec des rencontres régulières au sein de la Société d'Économie Politique et de la Société de Géographie de Lyon notamment. De manière plus pragmatique, les responsables de la Chambre de Commerce ont aussi besoin des universitaires pour assurer une partie des cours coloniaux.

Pour ce qui concerne la géographie, les relations deviennent ou redeviennent vite étroites. Un accord est conclu dès la troisième année (1901-1902) pour qu'une partie de l'enseignement colonial soit fait dans les locaux de l'Université. La Chambre y voit l'occasion de donner plus d'ampleur à ses cours ainsi qu'une forme de validation académique ; pour l'Université, il s'agit de montrer qu'elle n'est pas repliée sur elle-même, qu'elle est sensible aux grands enjeux du monde ; pour les deux partenaires, il y a des économies à faire avec un partage des cours. C'est ainsi que Maurice Zimmermann, recruté initialement par la Chambre de Commerce entre à l'Université de Lyon<sup>231</sup> avec un poste de maître de conférences « d'histoire et de géographie coloniale »<sup>232</sup>. Il vient rejoindre Georges Lespagnol, chargé de cours depuis 1899 et le départ de Schirmer, et le géologue Charles Depéret de la Faculté des sciences qui assurait un cours de géographie physique. Le cours de Zimmermann n'est pas un cours nouveau ; c'est le simple transfert d'un enseignement assuré jusque là dans les locaux de la Chambre de Commerce vers ceux de l'Université avec la possibilité d'une audience plus large. Le traitement annuel de 2 400 francs<sup>233</sup> correspondant à ce cours d'une heure<sup>234</sup> est payé par l'Université et celui qui est versé à Zimmermann par la Chambre est diminué

---

<sup>231</sup> Contrairement à ce qu'écrivent Klein (2006, p. 167) et Singaravélou (2011, p. 242) : pour le premier, c'est par l'Université de Lyon que Zimmermann accède à la Chambre de Commerce et pour le second, les deux nominations sont effectuées en même temps.

<sup>232</sup> Dans sa notice individuelle pour l'année 1901-1902, ce poste est appelé « maîtrise de conférences de géographie coloniale » (Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann »).

<sup>233</sup> Environ 7 600 euros (extrapolation effectuée à partir de la base de données de l'INSEE en avril 2013 <http://www.insee.fr/fr/themes/calcul-pouvoir-achat.asp>).

<sup>234</sup> Sans certitude, mais c'est le plus probable.

d'autant. C'est un cours public, ce qui correspond alors à une pratique universitaire fréquente d'ouverture du savoir vers le plus grand nombre, dans une tradition très voisine de celle des cours populaires et autres cours municipaux. Rapidement, cet enseignement connaît un succès assez important ; il est suivi par une quinzaine d'étudiants la première année et en accueille environ 45 en 1905<sup>235</sup>.

À partir de 1901, et à l'exception de la période 1909-1913, Zimmermann a enseigné à la fois à l'Université et à la Chambre de Commerce avec un partage horaire entre les deux institutions qui s'est progressivement équilibré. Toute sa vie professionnelle durant, Zimmermann a donc composé avec cette double appartenance qui reflète assez bien son inscription dans le monde académique d'une part et dans le monde économique d'autre part. Pourtant en 1909, il semble faire un choix. De Martonne avec qui il travaillait depuis 1905, quitte Lyon dans le cadre du mouvement bien rodé qui conduit les universitaires vers la capitale. Zimmermann demande alors à ne plus enseigner à la Chambre<sup>236</sup> car l'occasion lui est donnée de suppléer de Martonne et d'entrer plus franchement dans le monde universitaire. Dans un courrier adressé à la Chambre de Commerce (25 octobre 1909)<sup>237</sup>, il se propose d'organiser lui-même sa suppléance. Il propose le nom de Pierre Clerget, alors professeur à L'École Supérieure de Commerce, en arguant que cet élève de Jean Brunhes est spécialiste de géographie économique et donc apte à enseigner à la Chambre. Lucien Gallois prend position en faveur de Zimmermann<sup>238</sup> avec l'espoir que cette nouvelle situation permette à son jeune collègue de trouver un « stimulant » pour achever sa thèse. Le choix de l'université serait aussi le choix raisonnable d'une carrière académique fondée sur un titre de docteur, une reconnaissance institutionnelle et la perspective d'un poste de professeur. Mais Zimmermann s'avère incapable de faire ce choix. En 1913, il reprend ses cours à la Chambre<sup>239</sup> sans cesser pour autant ses cours à l'Université ; la barque de l'enseignement est alors lourdement chargée et sa thèse toujours dans les limbes. Il assure quatre heures d'enseignement à la Faculté des Lettres avec un cours de géographie coloniale et un autre de géographie générale ; 80 à 100 étudiants assistent à ses cours. Il faut y ajouter deux heures au lycée de jeunes filles de

---

<sup>235</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann ».

<sup>236</sup> Archives Nationales, série F 17 « Zimmermann », courrier du 16 novembre 1909 adressé sans doute au Directeur de l'enseignement supérieur.

<sup>237</sup> Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, dossier ENS.

<sup>238</sup> Le 8 octobre 1909, il envoie un courrier, peut-être au Directeur de l'enseignement supérieur, afin de plaider pour que la suppléance de de Martonne soit confié à Zimmermann (AN/F17 2 4427).

<sup>239</sup> Son ami Clerget a pris la direction de l'École Supérieure de Commerce et doit renoncer.

Lyon<sup>240</sup> pour la préparation au concours d'entrée des Écoles normales supérieures de Sèvres et Fontenay et, selon les années, plus ou moins deux autres heures à la Chambre de Commerce de Lyon<sup>241</sup>, soit au total environ huit heures de cours chaque semaine.

Il poursuit ainsi ses diverses activités d'enseignement pendant de longues années. À partir de 1934, il peut faire valoir ses droits à la retraite, mais il reste actif, participe aux jurys des diplômes d'études supérieures de géographie et aux jurys de thèse, ainsi qu'aux activités organisées par l'Institut de Géographie comme l'excursion interuniversitaire de 1934<sup>242</sup>. Il conserve une partie de ses enseignements et notamment un cours public de géographie à l'Université, mais il se replie sur ses spécialités : les régions polaires et les pays scandinaves d'une part, la géographie coloniale d'autre part. En 1934-35, il consacre son cours public à l'Afrique du Nord ; l'année suivante, il a un cours de géographie régionale sur la Scandinavie. Les cours ronéotypés, pourtant reproduits chaque année, n'ont pas été archivés sérieusement par l'université lyonnaise et ne permettent donc pas de recenser systématiquement les enseignements. Curieusement, on ne sait pas exactement quand il cesse d'enseigner à l'Université. Il existe encore un cours ronéotypé attribué à Zimmermann pour l'année scolaire 1939-1940 qui est consacré à Madagascar ; un autre sur « L'Afrique Noire et ses colonies » dispensé sans doute un ou deux ans plus tard. Ce sont les dernières traces de ses enseignements à la Faculté des Lettres<sup>243</sup>. Il poursuit par contre sa collaboration avec la Chambre de Commerce, sans doute jusqu'en 1947, c'est-à-dire lorsque l'enseignement colonial disparaît.

### **Comment réussir à ne pas faire de thèse**

Vidal de la Blache, dès 1894, puis Gallois en 1909, s'inquiètent pour Zimmermann. S'ils ne doutent pas de ses compétences, ils se demandent s'il pourra accepter les contraintes inhérentes à la rédaction d'une thèse. Vidal de la Blache souhaite le garder près de lui à

---

<sup>240</sup> C'est un des premiers lycées féminins créés en province. Il a été ouvert en 1882 dans des locaux provisoires avant la construction d'un bâtiment neuf en 1902, place Edgar Quinet. Selon les années, plus ou moins 500 élèves y sont inscrites.

<sup>241</sup> On ne peut pas être totalement affirmatif quant à cette durée d'enseignement ; les documents disponibles mentionnent des « cours » plutôt que des « heures » et en outre, s'ils indiquent à quelle heure commence un cours, ils ne donnent jamais d'indication sur l'heure de fin.

<sup>242</sup> « Commission et Institut des Études Rhodaniennes. Institut de géographie de l'université de Lyon », 1934, *Les Études Rhodaniennes*, vol. 10, n°3-4, p. 257-260.

<sup>243</sup> Est-ce que la fin des enseignements de Zimmermann à la Faculté des Lettres peut avoir un rapport avec la politique de Vichy et l'exclusion des juifs ou supposés juifs de l'université après octobre 1940 ? Je n'ai pas d'éléments relatifs à une possible judéité de Zimmermann, mais Claude Singer dans *Vichy, l'Université et les Juifs. Les silences et la mémoire* (1992, Paris, Les Belles Lettres) montre que le simple doute, un nom par exemple, suffisait parfois à justifier une mise à l'écart.

l'École Normale Supérieure pour le préserver de la dispersion et lui imposer un travail régulier, et Gallois voit dans un recentrage sur l'université le moyen de lui éviter de s'adonner à de multiples travaux. L'avenir leur donne raison pour ce qui concerne leurs inquiétudes : leur protégé ne fera jamais de thèse en dépit de la définition de plusieurs sujets, de nombreux engagements pris et du soutien insistant de son environnement professionnel.

Un examen de la situation des contemporains de Zimmermann permet de mieux mesurer la spécificité de son parcours : la réussite à l'agrégation se traduit le plus souvent par l'écriture d'une thèse et l'entrée dans l'enseignement supérieur. En croisant la base de données relative à l'agrégation établie par André Chervel<sup>244</sup> et la liste des thèses d'état de géographie soutenues entre 1890 et 1902<sup>245</sup> (Rappelons que Zimmermann réussit l'agrégation en 1894), on se rend compte que sur les seize agrégés d'histoire-géographie qui s'orientent vers la géographie durant cette période, douze soutiennent une thèse<sup>246</sup>. Les quatre autres sont Zimmermann donc, mais aussi Louis Raveneau, Georges Lespagnol et Paul Privat-Deschanel. Louis Raveneau, agrégé en 1888, a consacré la plus grande partie de sa vie aux *Annales de Géographie*, en particulier à la bibliographie géographique ; on peut y voir quelque analogie avec le début de carrière de Zimmermann, largement occupée par la responsabilité de la Chronique géographique. Dans les deux cas, c'est Vidal de la Blache qui leur confie ces lourdes responsabilités. Pour Lespagnol, c'est la maladie puis le décès prématuré qui l'empêchent de mener à bien son travail sur le régime du Rhône. À ma connaissance, l'itinéraire de Paul Privat-Deschanel n'a pas été étudié. Les quelques informations disponibles laissent entrevoir un savant marginal, plus encore que Zimmermann; il voyagea probablement beaucoup, fut journaliste, avant de terminer sa carrière au lycée Condorcet et à l'École Coloniale<sup>247</sup>.

La thèse est un rite intégrateur et le sésame indispensable pour une carrière universitaire aboutie. L'absence de thèse ne ferme pas les portes de l'université, mais interdit l'accès à une chaire<sup>248</sup>. La thèse couronne un parcours, qui relève alors d'un processus de distinction très sélectif lorsqu'elle est précédée par l'agrégation, d'autant plus lorsque l'étudiant est

---

<sup>244</sup> [http://www.inrp.fr/she/chervel\\_laureats.htm](http://www.inrp.fr/she/chervel_laureats.htm).

<sup>245</sup> M.C. Robic et al, 2006, *Couvrir le monde*, Paris, ADPF, p. 185-201.

<sup>246</sup> Armand Rainaud, Augustin Bernard, Léon Gobin, Jean Brunhes, Émile Chantriot, René Lespès (qui soutient tardivement, en 1930, une thèse sur Alger), Albert Demangeon, Emmanuel de Martonne, Joseph Machat, Raoul Blanchard, Antoine Vacher et Jules Sion.

<sup>247</sup> On trouve quelques indications sur Privat-Deschanel dans une rapide présentation du parcours de son frère : C. Charle, 1982, Naissance d'un grand corps. L'inspection des finances à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°42, p. 3-17.

<sup>248</sup> Sans thèse, les enseignants peuvent accéder à des postes de maîtres de conférences. Ce régime est modifié au cours de la période 1925-1930 qui impose à tout maître de conférences d'être docteur. Bien que Zimmermann ne le fût jamais, il conserve, comme d'autres, son poste en raison de l'antériorité de son recrutement.

normalien. La plupart des grands noms de la géographie vidalienne, parmi les contemporains de Zimmermann, passent par ces étapes: Jean Brunhes, agrégé en 1892<sup>249</sup>, Albert Demangeon et Emmanuel de Martonne agrégés en 1895, Raoul Blanchard et Antoine Vacher agrégés en 1900. Ce sont tous des normaliens ; ils soutiennent tous des thèses au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Sans être tout à fait des pionniers – ils ont été précédés une dizaine d’année plus tôt par Henri Schirmer, Augustin Bernard ou Paul Meuriot – ils sont parmi les premiers à soutenir des thèses de géographie qui ne relèvent pas du champ de la géographie historique. Et enfin, tous font des carrières universitaires « classiques » avec des postes de professeurs.

Zimmermann n’est pas de ceux-là ; il déroge à la règle, emprunte d’autres chemins, croise leurs routes sans jamais emboîter leurs pas. Il ne fut pas un *homo academicus* au sens donné à cette expression par Bourdieu et Passeron en 1970 c’est-à-dire un « normalien-agrégé-docteur » et un « professeur de la Sorbonne actuel ou potentiel » (p. 183).

La thèse de Zimmermann est mentionnée pour la première fois dans un courrier du premier septembre 1894 que le directeur de l’École Normale Supérieure, Georges Perrot, adresse au ministre de l’Instruction Publique. Il demande le maintien de Zimmermann à l’École, sous la houlette de Vidal de la Blache, pour « trouver un sujet de thèse ». Il semble que Vidal de la Blache lui ait proposé un Diplôme d’Études Supérieures sur « le régime glaciaire dans les hautes régions boréales »<sup>250</sup>. L’année suivante, Zimmermann mentionne « les régions polaires boréales »<sup>251</sup> puis « les régions polaires [comme] sujet probable de [sa] thèse de doctorat »<sup>252</sup>. Mais lorsqu’il envoie sa candidature à la Chambre de Commerce lyonnaise, il semble avoir trouvé un nouveau sujet : la géographie de l’or<sup>253</sup>. À le lire, c’est une véritable passion ; on n’en entendra bientôt plus parler. Les régions polaires sont de nouveau à l’ordre du jour dès le début du XX<sup>e</sup> siècle puis dans un courrier de 1913<sup>254</sup> dans lequel les supérieurs hiérarchiques

---

<sup>249</sup> Avec un parcours un peu atypique puisque Brunhes fait l’essentiel de sa carrière dans des universités suisses.

<sup>250</sup> Cette affaire est assez confuse : le Diplôme d’Études Supérieures (DES) en histoire et géographie est institué par l’arrêté du 28 juillet 1894 comme un prérequis pour pouvoir se présenter à l’agrégation. Or Zimmermann réussit l’agrégation à la session de 1894. Dans ces conditions, pourquoi Vidal de la Blache lui aurait proposé un sujet de DES plutôt que de thèse ?

<sup>251</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », courrier de Zimmermann au Recteur daté du 23 juillet 1895.

<sup>252</sup> Archives Nationales, série F17/24427, curriculum vitae rédigé le 30 juillet 1895 et accompagnant probablement une demande de bourse de l’enseignement supérieur.

<sup>253</sup> « Je consacre la plus grande partie de mon temps à la préparation d’un ouvrage sur la géographie de l’or ; cette étude m’a tant intéressé et m’a entraîné si loin que je suis décidé à en faire le sujet d’une thèse de doctorat, abandonnant ainsi les questions de géographie glaciaire auxquelles j’avais songé à ma sortie de l’École. » (Archives de la Chambre de Commerce, boîte ENS E 47 dossier 2, lettre de candidature à la Chambre de commerce du 21 juillet 1899).

<sup>254</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », courrier du cabinet du Recteur de l’Académie de Lyon, probablement destiné aux responsables de l’Université (daté du 6 février 1913).

de Zimmermann font allusion à une monographie sur le Groenland ; ce dernier aurait prévu de passer l'été au Danemark pour apprendre le danois et se mettre en relation avec les spécialistes locaux de l'île. Mais comme souvent, Zimmermann se paye et paye les autres de mots; depuis près de vingt ans, il évoque cette fameuse thèse sans qu'une avancée visible du projet puisse être constatée. Ne parlons même pas de la seconde thèse, celle en latin, bien que certains acteurs de ce roman-feuilleton risquent parfois le pluriel : elle n'est jamais définie ou même évoquée spécifiquement dans l'ensemble des documents consultés.

Progressivement la situation se tend. Pas à la Chambre de Commerce : la question de la thèse y est annexe. C'est un monde dans lequel la reconnaissance passe par d'autres voies : des séjours prolongés à l'étranger, des missions d'étude, des succès dans des entreprises économiques valent toutes les thèses, même si le lustre de titres universitaires fait son effet. C'est au sein de l'Université que cela pose problème, un problème moral, un problème de reconnaissance, un problème administratif. Cette lacune dans son curriculum-vitae est comme une ombre sur sa carrière. Lorsqu'il supplée de Martonne en 1909 et quitte provisoirement la Chambre de Commerce, Zimmermann écrit clairement rechercher une situation inconfortable l'obligeant à sortir de la procrastination :

Sans doute, en quittant la Chambre de Commerce, je coupe les ponts derrière moi, et je m'expose, si je ne fais pas ma thèse, à me trouver un jour dans une impasse. Mais j'ai souvent désiré une circonstance qui me condannât à écrire ces thèses déjà longuement préparées, pour lesquelles j'ai fourni plusieurs années de travail et dont je me suis toujours laissé détourner par des besoins accessoires.<sup>255</sup>

Il se donne alors trois ans pour achever son travail.

Si la situation est seulement gênante pour Zimmermann, elle semble être carrément problématique pour les autorités académiques : de Martonne était titulaire d'une chaire et la situation de suppléance devait rester provisoire<sup>256</sup>. Les réactions de la hiérarchie traduisent à la fois une certaine irritation et – le maintien en fonction de Zimmermann en témoigne – la confiance qui est accordée à ce dernier. L'analyse sur la durée de la notice individuelle de

---

<sup>255</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », courrier de Zimmermann au directeur de cabinet du Recteur de l'Académie de Lyon daté du 16 novembre 1909.

<sup>256</sup> Dans la nécrologie d'Allix, André Gibert témoigne aussi de cette situation : « La géographie se trouvait dans une situation administrative particulière à Lyon depuis le départ d'Emm. de Martonne en 1909. Son enseignement avait été confié à Maurice Zimmermann, maître prestigieux s'il en fût, mais qui, insoucieux du bonnet de docteur, l'assura toujours à titre seulement de maître de conférences. La chaire magistrale de géographie fut rétablie après sa mise à la retraite en 1934 ». A. Gibert, 1966, « André Allix (1889-1966) », *Revue de Géographie de Lyon*, n°41, p. 96.

Zimmermann permet de suivre l'évolution des sentiments de sa hiérarchie, de l'espoir au découragement et à l'acceptation. Dès 1910, le doyen de la Faculté, qui note au passage les compétences et la force de travail de Zimmermann, souhaite que ses travaux « aboutissent enfin à la rédaction d'une thèse ! » L'année suivante, le Doyen toujours, tout en se félicitant de nouveau du zèle dont Zimmermann fait preuve, note que « cette année encore vient de s'écouler sans que cet excellent professeur ait conquis le titre de docteur ! » En 1912, c'est le Recteur, ironique, qui prend le relais : « Rien de nouveau à dire, pas même pour annoncer que Mr Zimmermann a terminé ses thèses ! ». Il ajoute « par ailleurs, excellent professeur ». En février 1913, le Recteur écrit au Directeur de l'enseignement supérieur pour lui faire part d'un entretien qu'il a eu avec Zimmermann et l'engagement pris par celui-ci pour enfin en finir : « il m'a promis de se mettre résolument au travail pendant les grandes vacances. »<sup>257</sup> le Recteur souligne aussi que Zimmermann a « un caractère fort original qui pourrait un jour lui nuire »<sup>258</sup> Pour autant, il est conscient des difficultés que peut rencontrer le professeur face à la multiplicité des tâches qu'il accepte. En 1914, le Recteur semble découragé : « Mr Zimmermann arrivera-t-il à terminer sa thèse ? Il me l'avait formellement promis l'an dernier. » Lorsque la guerre arrive, période hors normes pendant laquelle les Universités se préoccupent surtout de la disparition de leurs enseignants et de leurs étudiants, Zimmermann reste à Lyon, loin du front, sans pour autant en finir avec ses recherches. Son comportement vis-à-vis de la chose militaire est à l'image de son comportement dans l'université : en 1917, sa notice administrative précise : il « est mobilisé comme caporal et n'aspire à aucun autre grade, de même qu'il est chargé de cours depuis tant d'années et qu'il ne semble pas souhaiter autre chose ». Le Recteur ne se fait plus guère d'illusion à propos de cette thèse : « il ne la passera peut-être jamais », c'est un professeur « plein de bonne volonté à qui il semble manquer la volonté simple. » (28 mai 1917). En 1920, les signataires de sa notice individuelle ont renoncé. Une note laconique suffit : « Rien de nouveau à dire ».

Zimmermann a alors 50 ans et tout au long de sa carrière ou presque, il s'est fait gourmander comme un gamin par une institution certes compréhensive mais gênée par cette posture hors-normes. À travers les remarques des autorités de tutelle, c'est l'institution toute entière qui ne comprend pas qu'un excellent professeur, se refuse à passer par les étapes de l'académisme universitaire. En 1931, la carrière de Zimmermann touche à sa fin. Le Doyen de la Faculté des Lettres, Auguste Ehrhard, tire un bilan désabusé de ce parcours atypique de ce « talent rare qui

---

<sup>257</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », lettre du Recteur de l'Académie de Lyon au Directeur de l'enseignement supérieur du 6 février 1913.

<sup>258</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », appréciation individuelle du 27 mai 1913.

s'il s'était employé à la rédaction de ses thèses de doctorat aurait conduit le professeur à l'une des premières chaires de géographie »<sup>259</sup>. Zimmermann ne fut pas un *homo academicus* ; par indifférence sans doute, il s'est arrêté en chemin, doublement : sur le chemin de la thèse et sur celui qui mène à la capitale.

### **Un homme incompris, un géographe admiré**

On imagine les sourires en coin, les haussements d'épaules, les soupirs, les moues d'incompréhension à l'évocation du nom de Zimmermann. Comment comprendre cet homme sans ambition professionnelle ou sans volonté, ce franc-tireur, ce marginal ? Pourtant, pour beaucoup, il passait pour un géographe de valeur. Pourtant, il est aussi reconnu et intégré dans la communauté des géographes et dans le réseau vidalien. Il y occupe simplement une place un peu à part.

Rappelons encore sa relation particulière avec Vidal de la Blache. Il lui doit son entrée dans le métier. C'est lui qui le garde sous son aile à l'École Normale Supérieure après l'agrégation ; c'est lui qui l'introduit aux *Annales de Géographie* ; c'est lui qui porte à sa connaissance le poste d'enseignant proposé par la Chambre de Commerce lyonnaise. À plusieurs reprises, Zimmermann témoigne de sa dette intellectuelle envers Vidal de la Blache. Dans la seconde leçon inaugurale de son enseignement colonial, celle donnée à la Faculté des Lettres, il écrit : « C'est par lui que j'ai senti s'éveiller et s'affermir ma vocation géographique » (1902b, p. 2). Il est aussi proche de Gallois, son aîné de douze ans, qu'il côtoie notamment aux *Annales de Géographie* et qui joue un rôle de chaperon assez proche de celui assumé par Vidal de la Blache. En 1895, Gallois et Zimmermann prennent une place importante au sein de la direction de la revue. Avec le numéro 15, le premier devient co-directeur et le second prend en charge la Chronique géographique. Zimmermann collabore aussi très régulièrement à la Bibliographie géographique annuelle et plus tard, c'est sous la direction effective de Gallois que Zimmermann participera à deux volumes de la *Géographie Universelle*. Cette triple collaboration aux œuvres majeures du collectif animé par Vidal de la Blache est une marque importante de l'intégration de Zimmermann au sein des vidaliens. Elle permet de nuancer de nouveau le tableau trop tranché dressé par Olivier Soubeyran (1989 ; 1994a ; 1994b ; 1997) d'un monde géographique français divisé en deux camps antagonistes : celui des gagnants, les

---

<sup>259</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », note des chefs de service du 17 juillet 1931.

vidaliens retranchés sur leur Aventin scientifique ; celui des perdants, les « coloniaux », les mains dans le cambouis de l'action sur les territoires.

Les mots du Doyen de la Faculté des Lettres lorsqu'il fait le bilan de la carrière de Zimmermann résument assez précisément l'impression que celui-ci laissa à ses pairs : un talent gâché. Dans l'ensemble des témoignages dont je dispose, on retrouve ce sentiment partagé où se mêlent admiration et incompréhension. Nul ne peut broser un portrait lissé et univoque de Zimmermann. Ce trait transparaît en particulier à travers les nécrologies qui lui sont consacrées. Ce genre est habituellement très convenu, mais avec Zimmermann, le propos policé ne semble pas convenir comme si l'originalité du personnage imposait une forme et des mots particuliers. Qu'on en juge plutôt à travers les nécrologies rédigées par trois géographes qui l'ont bien connu puisqu'ils furent ses collègues à l'Université de Lyon, les trois « André » : André Allix, André Gibert et André Cholley. Tous reprennent le même couplet : une « vie agitée », une « vie en marge » écrit Allix (1950, p. 244) qui poursuit avec l'évocation « d'une carrière qui fut intellectuellement entraînée par la plus libre et la plus originale fantaisie, administrativement un peu poussée et fixée par le vent. » (1950, p. 245), tandis que Gibert mentionne « sa notoire fantaisie de bohème » (1951, p. 37) et que Cholley souligne que « cette figure originale », cet « artiste », « n'était pas scolaire » et se caractérisait par un « manque total de règle, l'absence de toute discipline » (1952, p. 243- 244). En contrepoint, tous louent sa capacité de travail. Allix s'insurge à juste titre contre la « réputation de paresse » (1950, p. 245) qui lui a été faite. L'abondance des publications et la multiplicité des activités de Zimmermann confirment sans ambiguïté le propos d'Allix. Mais le refus de passer par les étapes de l'académisme universitaire, l'absence totale d'ambition – dans la sphère académique en tout cas – posent un problème aux géographes ; faute de pouvoir saisir les manières de faire de Zimmermann, la seule issue est d'en faire un marginal. De façon plus conventionnelle, les nécrologues de Zimmermann reconnaissent son talent de géographe. D'autres voix se sont jointes à ces louanges comme celle de Max Sorre pour qui Zimmermann « voyait toujours juste »<sup>260</sup> ou celle de Gallois, au moment de la succession de de Martonne à Lyon en 1909 qui plaide pour que le poste soit confié à Zimmermann et juge la *Chronique Géographique* comme « un modèle de précision et de critique »<sup>261</sup>.

---

<sup>260</sup> 1954, *Annales de Géographie*, p. 373-374 (cité par Arrault, 2007, p. 126).

<sup>261</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », lettre du 8 octobre 1909.

## Servir la science

Ce titre peut sembler pompeux. Il correspond pourtant assez bien à un homme qui n'eut de cesse de servir la géographie, sans jamais trop se préoccuper de s'en servir et de se servir. Zimmermann a joué un rôle important pour la circulation des savoirs au sein de la communauté internationale des géographes. Il n'a pas produit une œuvre majeure, encore que la *Chronique*, lue dans sa continuité, expose une vision cohérente du monde en cours de mondialisation, mais il a fait beaucoup pour faire vivre la géographie au sein de la communauté scientifique et mettre en relation savants et savoirs. C'est un passeur entre des mondes différents, celui des explorateurs, celui des entrepreneurs de la Chambre de Commerce lyonnaise et celui des géographes. Il fait aussi se rencontrer les savoirs des communautés scientifiques nationales en lien avec sa maîtrise de plusieurs langues étrangères. Dans son courrier de candidature à la Chambre de Commerce en 1899, Zimmermann dit avoir une pratique courante de l'anglais et de l'allemand, et lire aussi l'italien. Par la suite, il apprend le norvégien, le suédois et le danois, langue qu'il lit encore couramment à la fin de sa vie. Cette habileté linguistique et le nombre de langues maîtrisées participe de l'ouverture de la géographie française sur les autres cultures scientifiques de la discipline. Il n'est pas le seul dans ce cas – la fréquentation des géographes vidaliens montre que la géographie française est beaucoup plus ouverte qu'on ne l'a laissé entendre aux travaux étrangers – mais avec la *Chronique géographique*, il a grandement contribué à cette ouverture. Il l'a fait aussi en traduisant, de l'allemand et de l'anglais, des articles scientifiques pour les *Annales* : un long article d'Alfred Philippson en 1898, puis trois articles en 1899 et 1900, le premier de Davis, le second de Ratzel et le troisième d'Oppel. On peut y ajouter certains chapitres de *La face de la terre* de Suess en 1900, une traduction de l'ouvrage suédois d'Otto Nordenskjöld *Le monde polaire* en 1913, et pour se distraire sans doute, pendant ses vieux jours, un roman danois de Gunnar Gunarsson, *Vaisseaux dans le ciel* (traduction effectuée en collaboration avec Yvonne Manceron).

Lors de la publication du numéro anniversaire des *Annales de Géographie* (pour le centenaire), Jean Tricart dresse un bilan de la place de la géomorphologie dans la revue au cours de ce siècle :

Un rôle important a été joué par M. Zimmermann, dans sa chronique, pour populariser les actions périglaciaires. En particulier (1912, XXI, p. 452-455), il publie une mise au point sur les "sols fluides et sols polygonaux", qu'il décrit d'après les publications des Suédois et des

Allemands. Il rend compte des discussions qui ont eu lieu, au Spitzberg, lors de l'excursion du Congrès géologique international.<sup>262</sup>

Quelques pages plus loin, Tricart ajoute à propos de travaux sur le recul des falaises crayeuses : « Sans Zimmermann<sup>263</sup>, ces travaux menés avec des méthodes très modernes seraient restés inconnus. »

Cette position au sein de la communauté scientifique, cette volonté permanente de recenser les avancées de la géographie et de les mettre à disposition de ses collègues est présente dans de très nombreux écrits de Zimmermann. Voici un exemple typique de son écriture scientifique avec les premières phrases d'un article consacré à « L'industrie de la houille blanche en Suède » (n°223, p. 39-46) qu'il livre aux *Annales de Géographie* en 1931:

Mr Helge Nelson, professeur de géographie à l'Université de Lund, a récemment mis au point avec une parfaite clarté et dans un esprit très géographique la situation actuelle de industrie hydroélectrique en Suède, en envisageant tour à tour ses ressources, son organisation, sa répartition, ses emplois, ses conséquences sur le peuplement. Son mémoire, fort bien illustré, pourvu de cartes et de croquis, ayant été rédigé en suédois, il nous semble utile d'en donner un résumé à l'usage des travailleurs français. (p. 39)

Cette mise en réseau des savoirs et des savants est d'échelle européenne surtout (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Norvège, Suède, Danemark) et secondairement tournée vers les États-Unis. Zimmermann n'a guère voyagé dans ces pays mais il a contribué de manière remarquable au développement, malgré les aléas politiques, d'une communauté scientifique internationale.

Zimmermann apparaît ici comme un modeste serviteur de la science ; il se retire de manière quasi-systématique derrière ceux dont la parole lui paraît plus autorisée que la sienne. Ses travaux personnels, ses implications dans l'activité savante, ses contributions aux avancées scientifiques n'apparaissent quasiment jamais dans ses écrits. Par exemple, lorsqu'il écrit la nécrologie du grand explorateur polaire Charcot (*Annales de Géographie*, n°258, 1936), il fait état de l'aide apportée par les scientifiques en général aux expéditions polaires. Mais il ne dit mot de son rôle personnel auprès de Charcot dans la préparation d'expéditions, de leur correspondance et des petits exposés scientifiques qu'il lui livre (Marthe, 1967).

---

<sup>262</sup> J. Tricart, 1991, « Cent ans de géomorphologie dans les Annales de Géographie », *Annales de Géographie*, n°561-562, p. 595.

<sup>263</sup> Qualifié au passage de « marginal par rapport à l'aristocratie universitaire ».

Les écrits de Zimmermann sont construits ainsi, tissés de multiples références qui se font écho, se renforcent ou se contredisent, provenant de données accumulées au fil des ans dans diverses langues, notamment pour préparer la Chronique géographique. Ces références sont systématiquement exhibées donnant ainsi un tour assez spécifique à son écriture scientifique. Dans son cours ronéotypé sur l’Afrique Noire de l’Université de Lyon (1940-42), il présente les caractéristiques du lac Tchad. À trois reprises en moins d’une demi-page, il réfère son propos aux travaux des autres : « Lorsque Nachtigal le vit... », « Lorsque la mission Foureau-Lamy explora le lac Tchad... », « D’après les calculs de Tilho, sa superficie moyenne... » (p. 91). Dans ce cas, il construit de manière cumulative pour rendre compte des caractéristiques d’un espace géographique. Ailleurs, il va plus loin et n’hésite pas à mettre les auteurs en contradiction comme dans son cours sur Madagascar (1939-1940) : « Maurette prétend que le riz n’était consommé que par les gens du plateau. Mais Gautier est formel : les Malgaches d’affinité asiatique connaissent de temps immémorial la culture du riz. » (p. 59) Ces pratiques permettent d’exhiber la mécanique de production des savoirs. Ce qu’Olivier Orain (2009) appelle « l’illusion réaliste du plain-pied », c’est-à-dire un discours rendu apparemment transparent par la disparition de l’énonciateur, est aux antipodes de la démarche de Zimmermann : « L’illusion réaliste de plain-pied, de l’immédiateté de l’objet, repose sur l’évacuation de ce qui est susceptible de faire émerger dans le texte les conditions de son énonciation, sa rugosité de médiateur d’un acte de communication. » (Orain, p. 46) Pour Orain, le géographe Jules Sion est celui qui va le plus loin dans le refus de la transparence et le développement de l’intertextualité, c’est-à-dire l’introduction de références par le biais de citations ou de simples renvois à un auteur. Orain pointe aussi parfois, toujours chez Sion, un mode d’écriture semble-t-il très rare chez les auteurs vidaliens : « la mise en scène des dissensus entre auteurs » (p. 50) avec parfois l’intervention de Sion lui-même pour prendre position dans le débat savant. Zimmermann va aussi loin que Sion, peut-être plus<sup>264</sup>. En voici encore un exemple toujours tiré du cours consacré à Madagascar :

La division de Madagascar en régions naturelles a été tentée ; elle a fait l’objet de deux essais. D’abord l’essai de Weulersse, de l’Institut Français de Damas, dans son volume sur l’Afrique Noire de la collection Fayard. Son ouvrage est remarquable au point de vue de la conception des régions naturelles. D’autre part Maurette, dans le dernier volume paru de la Géographie Universelle, jette aussi un regard rapide sur les régions naturelles. Les deux auteurs ne sont pas tout à fait d’accord et cela n’est pas surprenant. La notion de région naturelle en somme

---

<sup>264</sup> Ses textes ne faisaient pas partie du corpus étudié par O. Orain.

date de Vidal de la Blache. Elle prête le flanc à bien des objections. On érige à la hauteur de règles décisives souvent de simples différences de détail, des nuances qui comptent peu vis-à-vis de ressemblances générales. (p. 45)

Sur cette base, Zimmermann s'interroge : « Quelle différence y a-t-il entre la délimitation de Maurette et celle de Weulersse ? » (p. 45) Il met en évidence des paradigmes géographiques différents, se livre à un véritable travail de déconstruction épistémologique des savoirs géographiques. Il confronte deux thèses, renvoie à leurs origines et aux travaux de Vidal de la Blache et finalement s'implique en prenant position pour la proposition de Weulersse.

Par ses pratiques, Zimmermann a contribué à donner sens à la communauté scientifique des géographes. Il en fut pleinement acteur, acceptant de jouer le rôle de passeur, faisant circuler et diffusant les informations. Par ses écrits, il a mis à nu les processus de production de savoirs en œuvre au sein de cette communauté contribuant ainsi, sans jamais l'exprimer explicitement, à déployer le discours géographique. Vidal de la Blache ne pouvait trouver de meilleur responsable de la Chronique des *Annales de Géographie*.



## Chapitre 11 - Une vie géographique

Que nous reste-t-il des travaux de Zimmermann ? Qu'est-ce qui émerge de cette longue carrière ? Quelle trace scientifique a-t-il laissée dans le contemporain ? Entrer son nom dans un moteur de recherche conduit inévitablement aux deux volumes de la *Géographie Universelle* qu'il a signé ou co-signé. L'internaute aura du mal à y trouver autre chose. Ce ne furent bien sûr pas ses seuls travaux, pas mêmes ses seuls travaux académiques, mais cette trace dans l'histoire de la science géographique est révélatrice. Beaucoup des écrits de Zimmermann relèvent d'une forme plus fugace, moins visible que celle du livre imprimé : articles de presse, articles de revues (parfois confidentielles), comptes rendus de lectures, écrits de voyages, journal personnel. En outre, ces types d'écriture sont souvent peu reconnus dans le monde universitaire.

Pourtant Zimmermann fut un auteur prolifique, un géographe impliqué dans son milieu scientifique – que ce soit au niveau national avec les *Annales de Géographie* et la *Bibliographie*, ou au niveau local au sein de l'Université et à la SGL – et un militant actif de la cause coloniale. Tout le contraire du paresseux et du dilettante que certains de ses portraits laissent imaginer. Il y a donc un écart considérable entre cette trace scientifique et l'importance réelle de son œuvre. Mais au sein d'une épistémologie disciplinaire traditionnellement centrée sur les productions académiques, l'œuvre de Zimmermann ne pouvait que passer au second plan. Je tenterai donc ici de réparer en partie cette injustice en recensant le plus complètement possible les travaux de Zimmermann.

### Écrire dans les normes

Sa contribution à la *Géographie Universelle* de Vidal de la Blache et Gallois est donc la part la plus visible de ses travaux universitaires. Il rédige, en partie ou en totalité, deux volumes de cet ensemble. Prévus dès avant la Première Guerre Mondiale (Zimmermann est dans l'équipe de départ réunie par Vidal de la Blache), ils sont finalement publiés en 1930 et 1933. Zimmermann n'est pas responsable de ce retard, lui qui, selon Allix, avait du mal à tenir les délais. La guerre et la mort de Vidal de la Blache ont renvoyé la publication à des jours meilleurs ; elle est remise en route en 1926.

En 1930, le premier tome (tome X) signé Zimmermann est consacré aux « Régions polaires australes ». Plus précisément, ce volume des antipodes est partagé en deux parties totalement indépendantes. La plus importante traite de l'Océanie. Elle est l'œuvre de son ancien condisciple de l'École Normale et futur professeur à l'École Coloniale, Paul Privat-Deschanel. Puis Zimmermann présente en 66 pages les régions polaires australes. Dans ces marges extrêmes de la planète, ces terres sans hommes, la référence au paradigme vidalien des genres de vie est difficilement mobilisable. À l'exception du premier chapitre consacré à « L'exploration antarctique », le texte ne porte que sur des aspects physiques. Il est encensé par Cholley<sup>265</sup> qui y voit le témoignage d'une grande largeur de vue : Zimmermann n'étudie pas les régions polaires australes pour elles-mêmes mais comme un élément majeur de la circulation atmosphérique et océanique et comme un territoire à explorer, peut-être à exploiter. On retrouve là cette manière de penser le monde qui est celle du milieu économique et savant dans lequel il baigne depuis son arrivée à Lyon. Difficile de caractériser précisément cette manière de penser, de l'identifier à des individus ou des groupes, de la localiser même, bien que le milieu économique et savant lyonnais en soit un des pôles majeurs. Ce n'est pas une théorie, pas un paradigme scientifique, un état d'esprit plutôt qui court d'individu en individu, de collectif en collectif depuis les premiers saint-simoniens jusqu'aux zéloteurs de la colonisation économique. Ce n'est pas un réseau, faute de liens serrés et d'une relative homogénéité temporelle, une nébuleuse plutôt, un ensemble de petits réseaux qui se font écho de loin en loin par l'intermédiaire d'acteurs et de textes. Mais dans tous les cas, les acteurs partagent la conviction commune que le Monde est un espace connecté dont la mise en valeur doit être poursuivie.

Le second tome (tome III), publié en 1933, est l'œuvre exclusive de Zimmermann. En 328 pages, il traite des « États scandinaves » et des « Régions polaires boréales ». Sa facture est dans l'esprit de la conception vidalienne des genres de vie. C'est d'ailleurs à partir de cette notion qu'il dessine les limites de l'espace étudié : il en exclut la Finlande qui malgré son intégration au bouclier fenno-scandien a un « caractère ethnique distinct » (p. 1) mais y inclut le Danemark qui « par toutes ses affinités physiques semble dépendre de l'Europe Centrale [mais] fait indiscutablement partie intégrante de la communauté scandinave pour ses traits humains. » (p. 1) C'est donc « l'homme (...) qui confère au monde scandinave sa physionomie propre. » (p. 2) De nouveau, pensée mondiale et mise en valeur sont associées. La conclusion de son texte est emblématique de cette double préoccupation avec une

---

<sup>265</sup> 1931, *Annales de Géographie*, n° 225, p. 320-321).

réflexion sur l'avenir de ces régions, l'exploitation des ressources et les enjeux géopolitiques qui en découlent autour d'un partage territorial (p. 308-310). Ces vues semblent suffisamment neuves pour susciter des comptes rendus élogieux. Retenons celui de Jules Blache<sup>266</sup> qui note la capacité de Zimmermann à appliquer des vues très larges à un objet précisément localisé dans la perspective de produire une géographie utile à la compréhension du monde. Blache lie cette aptitude aux « vues générales » et aux comparaisons, à la culture géographique considérable qui est celle de l'auteur.

Si l'on poursuit sur le registre académique, on identifie aussi treize articles scientifiques ; Tous sont publiés dans les *Annales de Géographie*<sup>267</sup> (fig. 36). On peut y ajouter une vingtaine de notes de lectures et de comptes rendus, toujours pour les *Annales*. Cela semble très peu si on compare cet ensemble aux travaux de ses contemporains. Dans sa thèse (2005), Denis Wolff recense une centaine d'articles pour Demangeon (p. 31) ; de son côté de Martonne a publié selon André Cholley « plus de 150 ouvrages et articles »<sup>268</sup>, soit plus ou moins 130 articles. Du maigre corpus zimmermannien d'articles, deux enseignements principaux peuvent être tirés. D'une part, ce sont les régions polaires (et scandinaves) qui apparaissent comme son principal domaine d'expertise avec la moitié des textes. D'autre part, la plupart de ces travaux ne sont même pas des articles scientifiques au sens où on l'entend généralement. Ils relèvent de la traduction (au sens du passage d'un domaine à un autre), du compte rendu, de la compilation ou de la synthèse. Il ne s'agit jamais de travaux originaux, encore moins de travaux de terrain. Dans *Terres, climats et glaciers antarctiques* (1902) par exemple, Zimmermann passe en revue l'ensemble des voyages scientifiques et des découvertes associées ; il utilise des cartes d'itinéraires, des photographies, des données météorologiques, des récits pour dresser un vaste panorama de son sujet ; il mobilise de nombreux auteurs à travers 36 notes, bibliographiques pour la plupart, et comme à son habitude, fait dialoguer les différentes interprétations d'un fait ou d'un autre avant de donner son point de vue. L'originalité scientifique de Zimmermann est là aussi. Ce n'est pas un chercheur au sens où on l'entend habituellement ; il ne produit guère de savoirs géographiques, il les fait vivre au sein de différents collectifs.

---

<sup>266</sup> J. Blache, 1934 « La Scandinavie et les régions polaires boréales, d'après Mr M. Zimmermann », *Annales de Géographie*, n° 242, p. 171-174.

<sup>267</sup> Le site Persée en recense 17 ; en réalité 4 d'entre eux sont des notes de lecture.

<sup>268</sup> A. Cholley, 1956, « Emmanuel de Martonne », *Annales de Géographie*, n°347 p. 8.

<b>Le voyage de Nansen et les théories sur les courants du pôle Boréal</b>	1897	n°25 et n°26	p. 71-78 p. 169-180
<b>Le régime glaciaire au Groenland, d'après un ouvrage récent</b>	1898	n°36	p. 441-456
<b>La forêt à Madagascar</b>	1899	n°37	p. 74-82
<b>Résultats des missions Blondiaux et Eysseric dans le nord-ouest de la côte d'Ivoire</b>	1899	n°39	p. 252-264
<b>Terres, climat et glaciers antarctiques</b>	1902	n°60	p. 385-406
<b>L'Océanographie du bassin polaire boréal</b>	1904	n°68	p. 97-112
<b>La terre antarctique de Victoria</b>	1909	n°98	p. 97-124
<b>La géographie humaine d'après Jean Brunhes</b>	1911	n°110	p. 97-111
<b>L'ethnographie de la frontière Nord-Italienne</b>	1920	n°158	p. 146-150
<b>La population de la France en 1921</b>	1920	n°169	p. 37-51
<b>Les anciennes colonies normandes du Groenland</b>	1926	n°193	p. 58-79
<b>La population de la France d'après le recensement du 7 mars 1926</b>	1927	n°202	p. 328-335
<b>L'industrie de la houille blanche en Suède</b>	1931	n°223	p. 39-46

Fig. 36 : Les articles scientifiques de Zimmermann

Mais le grand œuvre de Zimmermann, scientifiquement occulté parce qu'inclassable, c'est la Chronique géographique des *Annales*. Une chronique est, étymologiquement, un recueil de faits dans leur succession chronologique ; à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, un sens plus large apparaît pour définir tout recueil de faits. La chronique publiée par les *Annales de Géographie* est une compilation spatialement ordonnée de tout ce qui concerne la collectivité des géographes (fig. 37). Ce genre s'accorde assez bien avec les pratiques de passeur qui sont celles de Zimmermann. Lues dans leur continuité, ces informations fragmentées deviennent une œuvre originale, dessinent un tableau du Monde assez complet et cohérent, tendu constamment par une vision de la mondialité.

caractère provisoire. Ensuite, reprenant l'héritage du projet russe signalé plus haut, mais en sens inverse, les Japonais ont commencé à construire une voie ferrée de l'embouchure du Yalou à Liao-yang. Ainsi la guerre aura eu cet effet de hâter le prolongement du Transsibérien-Transmantchourien jusqu'à Fou-san, en pleine mer tempérée : l'achèvement complet de l'entreprise n'est plus en effet qu'une affaire de mois. Enfin, au printemps, les Japonais devaient commencer les travaux du chemin de fer de Séoul à Gen-san, dont l'étude était très avancée dès les derniers jours de 1904, et qu'ils espèrent avoir terminé en 1905. Ces travaux vont donner toute leur expression aux avantages stratégiques de la Corée, et assureront au Japon une base très solide à la fois sur la mer du Japon, la mer Jaune et le golfe du Tche-li <sup>1</sup>.

#### AFRIQUE

**La création d'une ligne télégraphique à travers le Sahara.** — Grâce à l'initiative de M<sup>r</sup> JONNART, gouverneur général de l'Algérie, on est enfin à la veille de tirer la conséquence pratique des missions THÉVENIACT et LAPERRINE. Une entente s'est établie entre MM<sup>rs</sup> JONNART et ROUME sur l'opportunité d'une ligne télégraphique entre Tombouctou et le Tidikelt. Une première base d'études a été fournie par les missions de l'année dernière. L'examen technique de l'installation du fil vient d'être confié à un inspecteur général des postes, M<sup>r</sup> ÉTIENNOT, qui a quitté Beni-Abbès en mai. A Adrar, dans le Touat, il sera pourvu d'une escorte saharienne par le lieutenant-colonel LAPERRINE et se mettra en route vers le Ahaggar, dont la traversée sera particulièrement malaisée pour la ligne projetée <sup>2</sup>. Il serait utile qu'il fût placé dans une région de climat moyen, aussi salubre que possible et d'accès facile, dans le voisinage d'un port ou d'une voie ferrée. La Guinée française et particulièrement le Fouta Djallon, semblent surtout réaliser ces conditions. M<sup>r</sup> CHEVALIER doit visiter les diverses colonies étrangères de l'Ouest Africain, Côte de l'Or, Togo, Lagos, Cameroun pour étudier ce qui y a été fait dans diverses stations agricoles <sup>3</sup>.

**Congo français. La mission de Brazza. Projet de chemin de fer.** L'attention du monde colonial est aujourd'hui assez défavorablement attirée sur le Congo français. Les moyens n'ont pas encore été découverts d'assurer à ce vaste ensemble de possessions un développement normal tant au point de vue administratif qu'économique. La fréquence des remaniements apportés dans son organisation suffirait à le prouver. Nous avons signalé ici la réorganisation du 3 juillet 1902 <sup>2</sup>. Un nouveau décret, publié le 29 décembre 1904, distingue désormais dans notre Congo quatre régions : le Gabon, le Moyen Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad, avec deux budgets locaux seulement, celui du Moyen Congo et celui du Gabon. Mais déjà l'on songe à modifier encore cette organisation et à diviser le Congo en trois colonies ayant chacune son budget et sa capitale. Les chefs-lieux seraient respectivement Libreville, Brazzaville et Bangui.

Divers faits, révoltes indigènes, excès et abus de quelques administra-

1. *Bull. Comité Asie fr.*, 5<sup>e</sup> année, janvier 1905, p. 40.

2. *Quinzaine col.*, 9<sup>e</sup> année, 25 mai 1905, p. 314.

3. Voir *Annales de Géographie*, XI, 1903, p. 376.

Fig. 37 : Une page de la Chronique géographique des *Annales de Géographie* (n°76, 1905)

Entre 1895 et 1919, il rédige une peu plus de 1200 notes<sup>269</sup> pour cette Chronique dans 116 numéros des *Annales*. Ces notes, d'abord brèves, sont de plus en plus longues au fil du temps (fig. 38). Elles représentent un volume total de 1380 pages des *Annales de Géographie*. Et cela change totalement la donne quant à l'ampleur de la production scientifique de Zimmermann. Sans même y ajouter, les articles, les notes diverses, les comptes rendus et les contributions à la bibliographie géographique, cela en fait le plus important contributeur à la revue durant ce quart de siècle. En 1895, Zimmermann est âgé de 26 ans lorsqu'il rédige sa première Chronique. Débute alors une période de sa vie durant laquelle, il se consacre presque exclusivement aux *Annales* dont il est aussi secrétaire-adjoint. Il abandonne cette dernière charge, mais conserve la responsabilité de la Chronique lorsque, en 1899, il est recruté à Lyon. Cette nouvelle fonction ne va pas l'éloigner de la Chronique, au contraire : c'est pendant la première décennie du siècle qu'il est le plus actif, rédigeant une quinzaine de pages par numéro, au total jusqu'à 70 pages en 1908. Après 1910, le rythme baisse ; ce travail de stakhanoviste commence peut-être à le lasser. Essayons d'en évaluer l'importance. Pour chaque note, il lit des revues scientifiques ou d'actualité, la presse et des ouvrages, il compile les informations prélevées, effectue des vérifications, puis engage un travail de rédaction. Un rapide calcul indique que pendant 25 ans, il écrit en moyenne une note par semaine. Si l'on ajoute cela à l'ordinaire du travail universitaire, on comprend qu'une certaine lassitude ait pu le gagner. Le changement de rythme des années 1910 correspond à une évolution de sa carrière : son activité à la Faculté des Lettres de Lyon se développe. En 1919, le numéro 153 est le dernier qu'il rédige entièrement. Les conditions de ce changement me sont inconnues. A-t-il renoncé de lui-même ? Lui a-t-on demandé de céder la place ? Vidal de la Blache, celui qui a lancé sa carrière lyonnaise, qui lui a confié des responsabilités aux *Annales*, qui lui a proposé de participer à la rédaction de deux volumes de la *Géographie Universelle*, est mort quelques mois avant la parution de ce numéro 153 ; on peut éventuellement en tirer quelques conclusions sur la « protection » qu'il pouvait assurer à un géographe que beaucoup de ses pairs avaient du mal à comprendre. Allix écrit dans sa nécrologie qu'il avait aussi du mal à tenir les délais<sup>270</sup> ; c'est une autre explication plausible. Une équipe de rédacteurs, dont Zimmermann reste membre, prend alors le relais ; pendant les premières années, de Martonne, Fernand Maurette, Jacques Levainville, Pierre Denis ou Allix signent beaucoup de notes.

---

<sup>269</sup> Très exceptionnellement pendant la période, quelques notes sont signées par d'autres rédacteurs des *Annales*, généralement des nécrologies.

<sup>270</sup> Dans la nécrologie de Zimmermann, Allix écrit : « Certes, il n'était pas ponctuel. Aux *Annales*, disait-il, quand il n'en fit plus la Chronique régulière, "ce n'est pas moi qui les ai quittés, c'est eux qui m'ont balancé parce que je n'étais jamais à l'heure" » (1950, p. 246).

Mais la Chronique a changé ; la grande époque, si on peut l'exprimer ainsi, est terminée. En premier lieu, elle occupe une place beaucoup plus réduite dans la revue. Surtout, elle est devenue un ensemble de notes parfois hétéroclites, l'expression d'une vision plus composite de l'actualité géographique. On n'y retrouve plus la cohérence et l'ampleur de vue des « années Zimmermann ». En 1936 (n° 258), ce dernier rédige une nécrologie du grand explorateur polaire Charcot ; c'est sa dernière note.

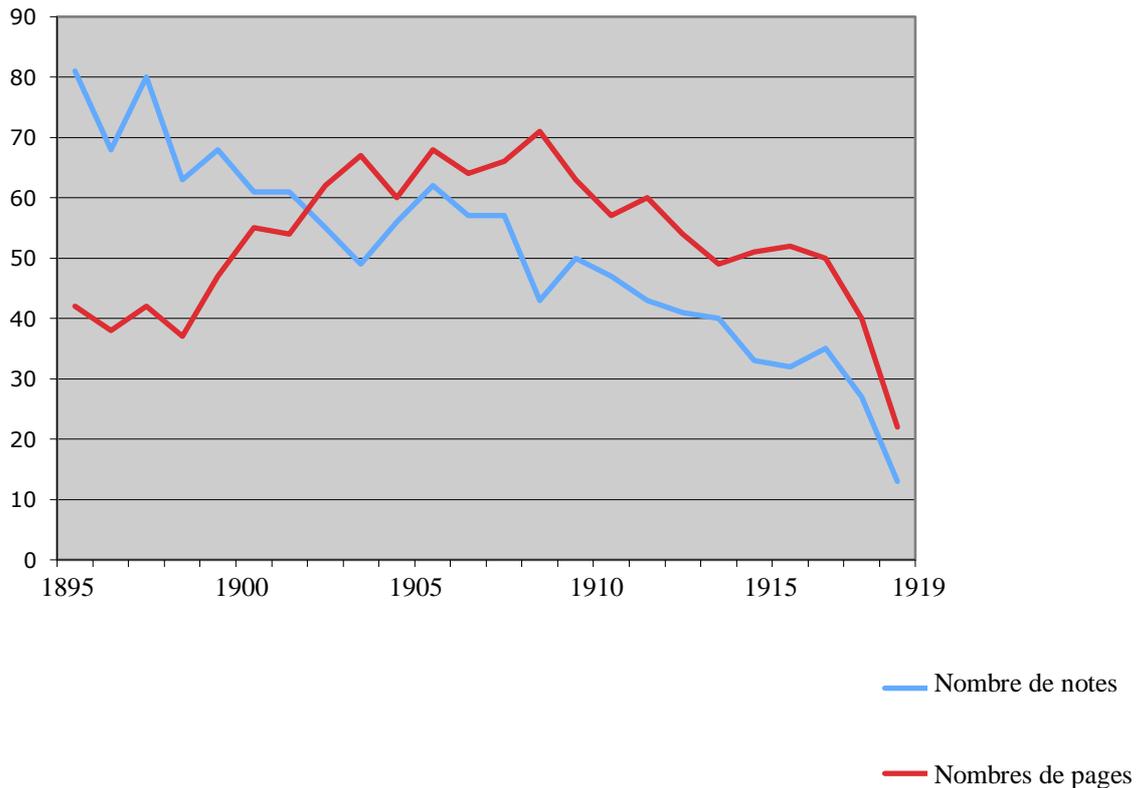


Fig. 38 : Nombre de pages et de notes dans la Chronique (1895-1919)

Pour en terminer avec ce tour d'horizon des activités d'écriture académique chez Zimmermann, il faut mentionner ses contributions à la Bibliographie Géographique<sup>271</sup>. Ses responsabilités en ce domaine correspondent à ses deux principaux champs de travail. Il s'occupe de la rubrique « régions polaires » jusqu'en 1939 et fait aussi un certain nombre de

<sup>271</sup> La Bibliographie Annuelle (1892-1899) devenue Bibliographie Géographique Annuelle (1899-1915) était annexée aux *Annales de Géographie*. À partir de 1921, elle est publiée par l'Association de Géographes Français. Elle devient Bibliographie Géographique Internationale en 1932.

comptes rendus sur les questions coloniales jusqu'en 1938. Quelques coupes réalisées dans les numéros de la Bibliographie me permettent d'évaluer grossièrement l'activité de Zimmermann en ce domaine. La fourchette est large car la production de Zimmermann est assez variable d'une année à l'autre. En 1905, par exemple, il rédige 11 notices détaillées pour la rubrique « Géographie économique, colonisation » et 17 pour « Régions polaires » ; en 1911, il en rédige 3 pour la première rubrique et 18 pour la seconde. Sur la longue durée, on peut estimer qu'il rédige une ou deux notices détaillées par mois pendant plus d'une quarantaine années.

### **Écrire dans la marge**

À ces publications académiques, il faut ajouter beaucoup d'autres écrits. Ceux-ci sont moins visibles, échappent généralement à ce que l'on garde d'une carrière scientifique et relèvent en partie de ce que l'on qualifie parfois de littérature grise. Les travaux sur la littérature grise se sont surtout développés depuis une vingtaine d'années. De ce fait, les définitions les plus courantes renvoient plutôt au contexte contemporain. Elles permettent néanmoins de situer une partie des écrits de Zimmermann. La définition établie lors de la 3<sup>ème</sup> conférence internationale sur la littérature grise à Luxembourg en 1997, insiste sur l'absence de contrôle par des éditeurs commerciaux des documents imprimés qui constituent cette littérature<sup>272</sup>. L'AFNOR (Association Française de Normalisation) y ajoute deux idées : d'une part une diffusion restreinte, d'autre part une absence de contrôle bibliographique, autrement dit la difficulté ou l'impossibilité de classer cette littérature en fonction des canons bibliographiques. La littérature grise est dans les marges, hors-cadre, hors-jeu académique, non-rentable en terme de carrière.

Bien évidemment, Zimmermann l'inconséquent, a pris ces aises dans ces écritures de la marge avec de multiples contributions au bulletin de la Société de Géographie de Lyon (chronique, articles, notes bibliographiques, comptes rendus d'activités) pendant le demi-siècle de sa carrière lyonnaise, des récits de voyages publiés sous forme de livres ou de brochures par l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial, de nombreuses contributions à la revue *Lyon-Colonial* (la revue de cette Association), les cours ronéotypés de l'Université de Lyon entre 1934 et 1942 dont la diffusion est relativement confidentielle, des

---

<sup>272</sup> J. Schöpfel, 2005, « Le devenir de la littérature grise. Quelques observations », *Perspectives documentaires en éducation*, n°62, p. 1-10

articles de presse et notamment un éditorial hebdomadaire pour le quotidien *Le Salut Public* entre 1919 et 1926, son journal personnel.

Reprenons. Pour le *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon* et la *Revue de Géographie de Lyon*<sup>273</sup>, il publie jusqu'à ses derniers jours de nombreux textes, s'occupe de la Revue bibliographique, tient une chronique et rédige certaines nécrologies. Selon Clout (2009), Zimmermann est un des plus prolifiques auteurs du *Bulletin de la Société de Géographie*. En 1907, il rédige plus de la moitié des pages du bulletin et en général c'est au moins un tiers du volume éditorial qui est signé par Zimmermann.

Il est aussi très impliqué dans la revue *Lyon-Colonial*. Il y publie des textes de toutes natures et y tient une chronique, une de plus, à partir du début des années 1920. Dans cette revue ou dans des ouvrages tirés à part, il rend compte des voyages effectués avec les membres de cette association. Certains voyages ont donné lieu à des ouvrages ou des fascicules séparés : « D'Alger à Carthage » (voyage de 1909), « Paysages et villes du Maroc » (1920), « X<sup>ème</sup> voyage de vacances en Tunisie » (1922), « En Algérie » (1925). Il a rendu compte des autres dans des numéros successifs de la revue.

De 1919 à 1926, Zimmermann livre chaque semaine un texte au quotidien lyonnais *Le Salut Public*. C'est un journal catholique d'inspiration libérale créé en 1848. Organe traditionnel de la bourgeoisie conservatrice, il est farouchement hostile à toutes les idées quelque peu révolutionnaires (Vieux, 1981 et 1982). Le papier de Zimmermann figure en première page, sur deux colonnes en général. Il traite d'une question d'actualité et exprime un point de vue. C'est un éditorial. Ils sont ainsi chaque semaine six ou sept éditorialistes, chacun sur son créneau, qui déploient la ligne du journal dans leurs textes. Zimmermann a son jour ; c'est invariablement le jeudi. Avec une régularité de métronome, de rares interruptions, il écrit environ 380 éditoriaux. Pas de pause, pas de vacances ou presque. Quand il est en voyage, il envoie un texte et s'appuie en général sur l'expérience qu'il vit pour développer ses idées. Les thématiques abordées par Zimmermann relève en général de l'échelle internationale (il est aussi conseiller sur les questions de politique extérieure pour le journal) ; les textes sur les questions nationales ou locales sont plus rares. C'est un regard géopolitique et économique que Zimmermann porte sur le monde dans *Le Salut Public*. On trouve quelques obsessions récurrentes : sa détestation du bolchévisme, la crainte de la dénatalité en France,

---

<sup>273</sup> L'histoire de ces deux publications est complexe et parfois mêlée. La revue *Les Études Rhodaniennes* a été créée en 1925 par l'Institut des Études rhodaniennes de l'Université de Lyon initialement pour rendre compte de l'activité scientifique des géographes de l'Université et pour publier des articles se rapportant à la région. À partir de 1949 (volume XXIV), elle est couplée au bulletin de la société de géographie locale sous le nom de *Revue de géographie jointe au bulletin de la Société de Géographie de Lyon et de la Région Lyonnaise*. Elle reprend son autonomie en 1951 et devient la *Revue de géographie de Lyon*, puis *Géocarrefour* à partir de 2000.

l' « invasion » possible des étrangers, et surtout la certitude rarement ébranlée des nécessités coloniales. Certains récits de voyage de Zimmermann sont aussi publiés dans *Le Salut Public* à la manière de feuilleton ; c'est le cas notamment des voyages de 1925 et 1926 en Algérie puis en Tunisie.

Revenons rapidement sur les cours ronéotypés destinés aux étudiants de l'Université de Lyon. Il y en aurait neuf <sup>274</sup>selon Michel Laferrère et Jean Thibaudet qui ont tenté de recenser ses écrits pour son livre jubilaire. Malheureusement, les négligences de l'archivage à l'Université et les coups du sort (l'incendie de la Bibliothèque universitaire en 1999) ne m'ont pas permis de les retrouver ; C'est par un autre canal<sup>275</sup> que trois d'entre eux sont entre mes mains. D'après les estimations de Laferrère et Thibaudet, cet ensemble représente environ un millier de pages.

Reste à signaler le journal que Zimmermann tint sa vie durant. Depuis le début de la recherche qui a conduit à ce texte, j'entends parler de ce « journal intime composé de massifs agendas qu'il couvrait presque sans interruption d'une écriture régulière et si microscopique qu'il lui fallait souvent une loupe pour le relire » (Jasseron, 1986, p. 25). Mais, mes différents interlocuteurs ne m'ont guère laissé d'espoir quant à la possibilité de pouvoir un jour mettre la main dessus. Pourtant, Allix mentionne ce précieux document en des termes plutôt rassurants :

il employait régulièrement deux ou trois heures par jour à la rédaction d'un copieux *Journal* où les optimistes ne désespèrent pas de trouver d'ici cinquante ou cent ans le Samuel Pepys du XX<sup>e</sup> siècle. Notre institut qui en reçut le don manuel il y a quelques années, et où il l'accroissait quotidiennement, l'a soigneusement fait mettre sous scellés » (1950, p. 246).

Dans un autre texte, il semble confirmer l'avoir eu en main : « voici ce que je trouve dans les notes de Maurice Zimmermann à la date du 29 janvier 1920 »<sup>276</sup>. Que s'est-il passé ensuite ? Des entretiens téléphoniques avec Michel Laferrère et Jacques Bethemont qui ont enseigné à

---

<sup>274</sup> *Afrique du Nord* (1934-35), *Les Pays Scandinaves* (1935-36), *Indochine* (1937-38), *Amérique du Nord. Histoire du peuplement* (1937-38), *Madagascar* (1938-39), *Insulinde et Océanie* (1939-1940), *Leçon sur la Chine, le Japon et les Philippines* (1941), *Afrique Noire* (1940-42) et *Russie d'Europe – Pologne* (s.d.). Source : 1949, « Bibliographie établie par M. Laferrère et J. Thibaudet », dans *Livre jubilaire offert à Maurice Zimmermann*, p. XVII.

<sup>275</sup> Un grand merci à Marie-Claire Robic qui m'a permis de disposer des trois cours consacrés à l'Afrique.

<sup>276</sup> Il écrit cela en 1951 dans « Géohistoire, méditerranée et géographie », *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 26, n°26-1, p. 51.

l'Université<sup>277</sup>, permettent d'établir deux versions. D'après Bethemont, le journal de Zimmermann aurait peut-être été détruit vers 1950. Il dit avoir vu un collègue – peut-être Gibert, il ne se souvient pas précisément – brûler des papiers et après avoir consulté une feuille qui s'était envolée, il aurait fait le lien avec le journal. Selon Laferrère, c'est dans l'agitation de Mai 68 qu'un grand nombre d'archives universitaires auraient disparu et peut-être le journal de Zimmermann. Le contenu du journal peut expliquer son éventuelle destruction. Les mots d'Allix et le témoignage de Bethemont disent son grand intérêt scientifique ; ce dernier dit avoir lu quelques lignes sur les interprétations de la formation des reliefs karstiques données sans doute par le géographe serbe Jovan Svijic, mais il mentionne aussi des considérations plus personnelles, à la fois sur la vie sexuelle, assez débridée semble-t-il, de Zimmermann et sur certains de ses collègues qu'il n'appréciait guère. Le professeur avait la dent dure et tout le monde ne tenait sans doute pas à ce que certaines remarques prennent place dans la postérité.

Ce tour d'horizon des écrits de Zimmermann témoigne d'un engagement quotidien dans des travaux d'écriture. Pourtant, en dépit de cette production considérable, la postérité géographique a quelque peu oublié son nom. En marge des canons de la production scientifique, il a produit une œuvre fragmentée, dispersée, peu visible sur le plan académique.

### **Un franc-tireur au service du collectif**

Nouveau paradoxe. Zimmermann est généralement présenté comme un géographe qui n'accepte guère les contraintes institutionnelles. De là sans doute vient la représentation selon laquelle, il n'aurait guère goûté les collectifs et le travail d'équipe. C'est notamment André Cholley qui l'affirme dans la nécrologie qu'il livre aux *Annales de Géographie* en 1952. Il le présente comme « très personnel » et ne croyant guère au travail en équipe. Le glissement est facile vers la représentation d'une sorte de géographe ermite, replié au milieu de ses livres, hors de toute vie sociale ou ne sortant de son antre – sous la pression d'un rédacteur en chef ou d'un directeur de revue – que pour livrer articles de presse, comptes rendus d'ouvrages ou notes pour les différentes chroniques dont il a assumé la responsabilité. Comme souvent, la réalité ou la représentation que l'on peut s'en faire est plus complexe, plus banale aussi. Comme celle de beaucoup de chercheurs, la vie savante de Zimmermann était partagée entre tâches solitaires et activités collectives. Il s'investissait sans compter au sein de l'Université,

---

<sup>277</sup> Michel Laferrère a débuté sa carrière lorsque Zimmermann terminait la sienne ; ils se sont côtoyés brièvement à l'université.

auprès des étudiants de la Chambre de Commerce, et dans divers collectifs. Les entreprises de Zimmermann dans deux de ces collectifs sont suffisamment documentées pour qu'il soit possible d'en dire quelques mots. Il s'agit de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial de la Chambre de Commerce et de la Société de Géographie de Lyon.

L'Association des Anciens Élèves (dorénavant nommée AAEEC) relaie la principale préoccupation de la Chambre de Commerce lors de la création de l'enseignement colonial en 1899 : former des professionnels pour travailler dans les colonies. Fondée en 1907, cette association fonctionne comme un bureau de placement et une agence de renseignements. Elle informe les anciens élèves (et plus largement tous ceux qui sont intéressés par un emploi aux colonies) des opportunités en matière d'emploi. Par un système d'annonces publiées dans son bulletin, *Lyon-Colonial*, elle met en contact des candidats potentiels à l'exil et des employeurs. *Lyon-Colonial* est aussi une source de renseignements de toute nature sur les colonies : questions pratiques, informations économiques, administratives ou politiques. Ce bulletin assure une sorte de formation continue avec des dossiers et des articles, relatifs à une colonie ou plus généraux, et souvent fort bien documentés. Enfin, l'AAEEC propose des voyages annuels dans les colonies, voyages qui participent de l'ensemble de ces finalités. À travers ces activités, l'AAEEC prolonge les enseignements de la Chambre de Commerce. *Lyon-Colonial* paraît en général quatre fois par an. Le numéro 1 fut publié en 1912. Le bulletin disparaît au début des années 1930. On ne sait pas précisément quand ; le numéro 89 de 1932, qui est le dernier répertorié aux archives départementales du Rhône, est peut-être l'ultime numéro. Quarante-neuf numéros au moins et, dans la plupart d'entre eux, la « présence » directe ou indirecte de Zimmermann : un article, un éditorial, un compte rendu de lecture, la présentation d'un voyage qu'il encadre ou d'une conférence qu'il va animer... C'est le pilier de l'AAEEC et comme la plupart de ses autres engagements, il se fait sur la longue durée, un quart de siècle environ dans ce cas, la totalité de la vie de l'association. C'est autour de lui – naturellement, pourrais-je écrire – que quelques anciens élèves de la Chambre se rassemblent le 8 juin 1907. Ils lui confient la présidence de leur première réunion et c'est vers lui aussi qu'ils se tourneront pour faire la conférence de la première assemblée générale en juillet. On peut imaginer que ces anciens élèves savent pouvoir compter sur leur ancien professeur, sur son attention à chacun, sur ses convictions colonialistes. Ils ne font pas fausse route. L'analyse de *Lyon-Colonial* confirme une présence très assidue de Zimmermann lors des différentes réunions de l'association. J'en veux pour preuve la mention particulière qui est faite de son absence lors de l'assemblée générale de 1932, une des dernières. Les absents sont

excusés « plus spécialement le professeur Zimmermann que son état de santé empêche, pour la première fois depuis l'origine de l'association, de participer à notre réunion. »<sup>278</sup> Zimmermann est aussi une des chevilles ouvrières des voyages organisés par l'AAEEC ; c'est lui qui encadre le plus de voyages, un tous les deux ans en moyenne. Le travail est considérable, de la préparation du voyage à la rédaction d'un compte rendu (parfois un livre) en passant par trois semaines environ sur le terrain. Ainsi, pendant environ 25 ans, Zimmermann a donc consacré beaucoup de temps et d'énergie à une association locale<sup>279</sup> qui publie un bulletin sans doute assez peu diffusé hors du cercle des adhérents. Une activité peu rentable dans une carrière universitaire dont la connaissance détaillée aurait sans doute désespéré le Doyen de l'Université et le Recteur de l'Académie qui espéraient le voir terminer sa thèse ; une activité de franc-tireur.

C'est à peu près au moment où il participe à la création de l'AAEEC qu'il s'engage activement au sein de la Société de Géographie de Lyon. C'est en quelque sorte une tradition pour les professeurs de géographie de l'université locale que de s'engager au sein de la SGL. Mais tous ne s'impliquent pas de la même manière. Bien sûr, la brièveté du séjour lyonnais de certains ne facilite pas leur implication. Pour Zimmerman, c'est tout le contraire. Il est enregistré comme membre de la SGL dès 1899 et le 9 mars 1900, il y fait sa première conférence sur « Le sort de l'expédition André »<sup>280</sup>. Un demi-siècle plus tard, quelques semaines avant sa mort, le 11 mai 1950, il préside une dernière conférence à la SGL : « La Sarre, terre de contact » de Laurent Champier. Durant ces longues années, Zimmermann fut une pièce maîtresse de la SGL. Il est nommé secrétaire général lors de la séance du comité d'action du 19 décembre 1902 et prend très vite beaucoup d'importance au sein de la Société. Plus que le président et les vice-présidents, c'est lui le véritable animateur ; il est responsable de la chronique géographique, rédige l'essentiel de la « revue bibliographique », il écrit des articles, fait des conférences, expose le bilan annuel... Il contribue avec de Martonne, à partir de 1907, à donner une orientation plus scientifique aux activités de la SGL. De Martonne est alors vice-président et Zimmermann secrétaire général. L'un et l'autre s'accordent sur la nécessité d'une géographie plus précise (souci des localisations) et plus utile (pour la colonisation notamment), au détriment du pittoresque qui a caractérisé le temps des explorations qui coïncide avec la première phase de la vie de la Société lyonnaise. C'est de science dont il s'agit maintenant. Plus précisément, en parallèle avec les activités de type

---

<sup>278</sup> Archives départementales du Rhône 119 J2, « Procès-verbaux d'assemblées générales 1927-1934 ».

<sup>279</sup> L'AAEEC semble n'avoir jamais compté plus de 320 membres.

<sup>280</sup> 1900, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, n°3, avril 1900, p. 296-317.

« grand public » de la SGL, des réunions mensuelles rassembleront un public plus averti autour d'une communication. De Martonne doit parler en janvier 1908 de « La nature et l'objet de la science géographique » tandis que Zimmermann, le mois suivant exposera la question de « La géographie de l'or ». Tout en déplorant qu'il se soit quelque peu dispersé, Gallois retient le rôle majeur joué par Zimmermann au sein de la SGL « qu'il a vivifiée et transformée »<sup>281</sup>. Après cette phase de redéfinition des orientations de la Société, Zimmermann continue à s'y impliquer, au quotidien ou presque, pendant de nombreuses années. Mieux, en 1937 il prend la direction d'une société en profonde crise de recrutement et conséquemment en crise financière ; il la maintient à flots tant bien que mal durant les années de guerre. Il en est encore président lorsqu'il meurt. Homme providentiel, dernier recours, Zimmermann n'a pas hésité à prendre la tête de la SGL au plus mauvais moment lorsque les ennuis potentiels dépassaient de loin, les bénéfices personnels que l'on pouvait tirer d'une telle fonction.

Pendant une quarantaine d'années, celui qui n'est jamais devenu professeur a aussi animé la vie de l'Institut de géographie de Lyon. La « Chronique rhodanienne » qui rend compte de la géographie universitaire lyonnaise témoigne pendant toute cette période de l'activité de Zimmermann : animation de l'Institut de Géographie, organisation d'excursions, encadrement de travaux de recherches, publication de cours...

Zimmermann s'est aussi beaucoup investi auprès de ses étudiants. Les archives de la Chambre de Commerce et les comptes rendus des réunions de l'AAEEC le montrent toujours sur la brèche : préoccupé par l'assiduité à ses cours, sensible aux contraintes d'emploi du temps des étudiants<sup>282</sup>, attentif à proposer un enseignement utile, impliqué dans la recherche de débouchés pour la formation assurée par la Chambre...

---

<sup>281</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », courrier de Gallois (8 octobre 1909).

<sup>282</sup> Il existe néanmoins un témoignage discordant de Pierre Gourou interviewé le 29 août 1995 par Dany Bréelle : « C'était un type très sympathique et très intelligent. Mais il ne s'occupait absolument pas de ses étudiants. On l'écoutait, on suivait ses conseils, on était content de l'entendre parce qu'il avait un esprit clair. Mais il ne s'occupait pas de la formation d'étudiant. » (D. Bréelle, 2002, *The Regional Discourse of French Geography in the Context of Indochina : The Theses of Charles Robequain and Pierre Gourou*, PhD thesis, Flinders University of South Australia, p. 340). Mais Zimmermann trouvait Gourou un peu « mou » dans sa défense de la colonisation et il l'avait écrit. Ceci explique peut-être cela.





## Chapitre 12 - Colonialiste envers et contre tout

Zimmermann est le géographe de deux types d'espaces : les régions polaires et scandinaves d'une part, les espaces colonisés ou à coloniser de l'autre. Ces deux centres d'intérêt sont précoces. On a vu que Vidal de la Blache, constituant son équipe pour la *Géographie Universelle*, avait pensé à son élève pour les marges froides de la planète. Pour ce qui est de l'intérêt de Zimmermann pour les espaces de la colonisation, nul doute que sa nomination à la Chambre de Commerce de Lyon joue un rôle important, mais elle n'en est pas l'origine. En 1889-90, il a suivi les cours de géographie coloniale de Dubois à la Sorbonne, cours qui ont pu le convaincre à la fois des vertus de la colonisation et d'une approche utilitaire de la géographie; en 1895, dans un curriculum vitae<sup>283</sup> destiné peut-être à une nouvelle demande de maintien à l'École Normale Supérieure, il fait part de cet enseignement et mentionne en outre son intérêt particulier pour l'Afrique. Toujours au cours de ces années de formation, son activité aux *Annales de Géographie* et surtout la tenue de la *Chronique* exigent une attention permanente à la prise de possession et à la mise en valeur du monde par les Occidentaux. Avant son arrivée dans le milieu colonial lyonnais, il a déjà publié trois articles relatifs à des questions coloniales. En 1898, il livre un long texte pour *Le Correspondant* sur « L'avenir de l'Afrique tropicale et les chemins de fer » dans lequel pour la première fois, il affiche sa conviction de la nécessité d'avoir des voies de chemins de fer pour une colonisation efficace. Puis en 1899, il livre ses deux premiers articles aux *Annales de Géographie* : « La forêt à Madagascar » avec un inventaire précis de la ressource et quelques mois plus tard, un compte rendu des « Résultats des missions Blondiaux et Eysseric dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire ». L'ossature théorique de sa pensée coloniale est déjà esquissée ; ses activités lyonnaises la renforcent. Zimmermann apparaît comme un militant tout autant qu'un scientifique. Il ne doute pas du bien-fondé de l'entreprise à la fois dans ses dimensions morale, politique et surtout économique.

C'est donc en géographe sensible aux questions coloniales et déjà largement convaincu de la nécessité et de l'intérêt de la colonisation qu'il arrive à Lyon. Ses convictions vont probablement se renforcer encore au sein du milieu économique et savant lyonnais. Ces positions ne sont pas étonnantes et semblent assez partagées dans le petit milieu des géographes. Tous sont colonialistes (Clerc, 2012), même si certains comme Élisée Reclus ou

---

<sup>283</sup> Archives Nationales, série F17/24427 « Zimmermann », curriculum vitae.

Henry Duveyrier ont pu exprimer des positions originales et témoigner de leur souci des populations colonisées. Cette position collective est notable car l'esprit colonial est encore très loin d'avoir touché le grand public et dans les milieux savants la colonisation ne fait alors pas l'unanimité, chez les économistes en particulier inquiets du coût de l'affaire. La posture du Zimmermann n'a donc rien de remarquable au sein du milieu des géographes. Ce qui est frappant par contre, c'est son absence de doutes, à la fois sur les pratiques et sur les perspectives, et tout au long de sa vie. Rares en effet, sont les textes dans lesquels il laisse entendre que « l'œuvre positive » ne l'est pas toujours, que la domination coloniale peut cesser, que les indigènes pourraient espérer autre chose ; même vers la fin de sa vie, même après de nombreux voyages en Afrique du Nord, même lorsque des géographes comme Jean Dresch énoncent leurs premières critiques entre les deux guerres. Mais Dresch est un militant communiste et le communisme est pour Zimmermann une abomination. Tellement certain d'être dans le vrai, Zimmermann ne peut pas imaginer une alternative au système de valeurs, à la représentation du monde fondée sur l'exploitation des richesses de la planète et la supériorité de certains peuples. Au cœur de ces valeurs, les activités économiques. On retrouve ici une rhétorique déjà plusieurs fois exposée dans ce texte de l'exploitation des richesses de la planète. Cette pensée participe aussi de la vision mondiale développée par Zimmermann. La colonisation n'est pas que le projet d'un pays dans une région du Monde ; c'est une pensée globale qui connecte les puissances occidentales au potentiel que représente le reste du Monde. Comme l'a montré Jean-Baptiste Arrault (2007), le milieu savant lyonnais est particulièrement sensible à cette première approche géographique de la mondialité, et Zimmermann, que ce soit à travers la Chronique des *Annales de Géographie*, ses textes pour *Le Salut Public* ou ses contributions à la Géographie Universelle, en est la figure de proue.

## **Deux humanités**

La colonisation, l'« œuvre » coloniale écrit-il généralement, est pour Zimmermann une évidence. S'il a parfois critiqué, toujours avec modération, certains excès, il n'a donc jamais émis, dans ses écrits publics, le moindre doute sur la nécessité de l'entreprise coloniale. Coloniser est à ses yeux un axiome de base de l'organisation du Monde : nul besoin d'en discuter, d'argumenter, de justifier des positions. Par conséquent, Zimmermann ne fait pas toujours état de ses convictions ; il ne les expose pas et ne les défend pas tant la cause lui semble légitime. Ce registre de l'évidence, il le mobilise par exemple en 1908 pour établir ce qui relève selon lui d'un simple constat que chacun doit pouvoir faire : « La colonisation que

condamnent encore quelques doctrinaires attardés, a fini par s'imposer au monde. » (p. 629). Une trentaine d'années plus tard, dans son cours de l'Université sur *L'Afrique Noire*, le vocabulaire a changé mais la situation lui paraît toujours aussi évidente : « Les gens qui se vantent d'être "anti-colonialistes" ne voient pas l'intérêt qu'il y a à établir un régime d'ordre là où les divers éléments ethniques ne cessent de se massacrer et de se détruire » (1940-42, p. 85). L'usage des guillemets indique toute la distance qu'il prend avec le mot même ; ce n'est pas son vocabulaire. Être « anti-colonialiste », c'est appartenir à un autre monde, un monde hors du monde, au sein duquel *la* morale, *les* valeurs, seraient autres, inversées même, puisqu'il s'agirait d'y défendre les massacres contre l'ordre et la paix.

Pour Zimmermann, rien d'original par rapport aux représentations dominantes de son temps, le Monde est divisé en deux parties inégales, en deux mondes : « le monde civilisé » (1898b, p. 717), celui de *l'Européen*, et le reste pour lequel il mobilise tous les clichés de l'époque. Cet autre monde, il le divise de nouveau : un tiers où « la race blanche exerce son action directe ou détournée » et les deux tiers restant « immobiles » ou qui progressent « avec la lenteur des âges passés » (1902b, p. 4). Cette seconde subdivision repose sur une opposition classique entre deux modes de colonisation avec les colonies de peuplement, celles qui sont sous l'influence des Européens, et les colonies d'exploitation auxquelles s'ajoutent des espaces que les Européens n'ont pas encore réussi à transformer (pour ce qui concerne les populations) mais dont ils ont seulement pu exploiter quelques-unes des ressources. L'enjeu est d'intégrer ces espaces seconds et ces populations dans le Monde. Cette mise en ordre de l'humanité varie peu en un demi-siècle de publications coloniales confirmant les convictions bien ancrées et pérennes de son auteur.

Les modes de vie des « autres », des non-civilisés, ceux de l'autre monde, Zimmermann les pense donc au sein des schèmes de son temps (Clerc, 2006). Classiquement, les populations non européennes sont affublées de quelques qualificatifs : les populations des îles du Pacifique sont « indolentes » (1908, p. 664), les nomades et/ou les Arabes sont tantôt fourbes, tantôt voleurs, et toujours paresseux ; chez les Malgaches la paresse aussi domine, renforcée par une propension marquée à l'ivrognerie... Parmi les autres représentations récurrentes, autre grand classique, on retrouve le comportement de grands enfants, l'immatunité, la capacité à singer des comportements avec maladresse dont Zimmermann rend compte par exemple dans son cours, certes en citant Gautier : « Les Malgaches, dit Gautier, ont imité les Européens : ils mettent des paratonnerres, seulement... ils ont oublié de continuer le paratonnerre à l'intérieur du sol ! La civilisation n'a pas encore dit son dernier mot. » (1938-39, p. 26) Zimmermann, c'est *Tintin au Congo*, Hergé parlant de l'Afrique, et reproduisant à

l'envi tous les clichés en vogue. Seules peut-être certaines populations asiatiques trouvent grâce, une grâce intéressée, aux yeux de Zimmermann et à ceux de ses pairs pour leur prétendue aptitude au travail et leur minutie.

Ce qui est remarquable avec ces stéréotypes, c'est qu'ils traversent le temps et les espaces, repris inlassablement par des savants, comme des écrivains ou des hommes politiques. Leur sens repose non sur une « réalité » du terrain, terrain que d'ailleurs Zimmermann n'a guère fréquenté si l'on excepte les bordures de la Méditerranée, mais sur une représentation de l'altérité invariable élaborée au regard des valeurs occidentales. Dans un tout autre contexte, Jérôme Monnet<sup>284</sup> rapproche Le Caire et Mexico, deux villes bien différentes mais dont les représentations médiatiques occidentales sont construites sur le même modèle. S'interrogeant sur les raisons de ces descriptions identiques de lieux différents, Monnet y voit la construction d'une ville imaginaire, sans rapport avec les deux villes concrètes dont il s'agirait de rendre compte, mais définie seulement comme une forme d'altérité urbaine dont le seul sens et le seul but seraient d'être présentée comme un contre-modèle de la ville européenne. Zimmermann ne fait pas autre chose en appliquant indifféremment aux Polynésiens, aux Malgaches ou aux nomades sahariens la même grille de lecture construite comme le négatif d'une grille de lecture européenne et de ses valeurs. Le travail est l'élément central de cette construction. Les populations non-européennes sont définies par rapport à cette valeur centrale, cette modalité de distinction. L'équation est assez simple : c'est par le travail que le monde occidental s'est développé et aurait atteint l'état de civilisation, c'est l'absence de travail qui serait la cause de la misère des autres populations de la planète. Cette équation et cette référence sont mobilisées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> par les savants qui plaident pour la colonisation comme Jules Duval, Paul Leroy-Beaulieu ou Émile Levasseur (Clerc, 2007, p. 83-84) et par les idéologues du libéralisme. Zimmermann, en mobilisant cette rhétorique uniformisante, tombe dans les travers que lui et ses collègues dénoncent, visant en particulier les économistes. Expliquer de la même manière, par la paresse, des modes de vie aussi différents que ceux des populations malgaches ou des nomades sahariens, c'est s'abstenir de toute description fine des pratiques agricoles ou artisanales, et des milieux biophysiques ; c'est considérer globalement des espaces que les géographes se vantent justement d'aborder dans leur singularité.

---

<sup>284</sup> J. Monnet, 1994, « Villes-monstres et obsessions littéraires : Le Caire-Mexico », *CEDEJ, Ambassade de France en Égypte, lettre d'information* numéro 38, p. 25-29 et J. Monnet, 1997, *Pitié pour les grandes villes !, Cybergeog*, n°17.

À travers ces clichés, Zimmermann se réfère à deux visions de l'humanité qui paraissent en première analyse contradictoires. D'une part, il reprend la théorie ancienne de l'inégalité et de la hiérarchie des « races » autour de la notion centrale d'hérédité. Florence Reynaud-Paligaud (2006) parle d'« hérédité raciale » (p. 228) pour définir l'ensemble du discours sur les caractéristiques des peuples, leurs aptitudes ou inaptitudes. Zimmermann se réfère très régulièrement à cette notion d'hérédité en associant chaque population de manière fixiste à quelques caractéristiques. Il pense la vie sociale et les activités des hommes d'abord à travers des permanences, sauf lorsque les Européens interviennent par l'action coloniale. Ce qui lui permet alors de distinguer et d'opposer l'immobilité, l'absence de projet et de but, le caractère cyclique de la vie des « non-civilisés – à la manière d'Hegel<sup>285</sup> – au sens du progrès des Occidentaux. Contrairement à Augustin Bernard qui mobilise le concept de genre de vie de manière labile, comme une forme d'adaptation évolutive des sociétés à leur environnement (Deprest, 2009, p. 212-217), c'est pour catégoriser et distinguer les populations (essentiellement nomades et sédentaires) que Zimmermann s'en empare. D'autre part, il se réfère, implicitement au moins, à « La psychologie ethnique » de Charles Letourneau (1901) qui renvoie à une gradation des sociétés en fonction de leur niveau de développement. Chaque société peut être située sur un axe qui conduit, c'est la voie du progrès, de la primitivité à la civilisation ; les rythmes de progression sont plus ou moins rapides, parfois même des sociétés régressent. Comme Letourneau, Zimmermann étalonne les sociétés relativement au modèle européen. Comme une révélation, cette vision du monde s'impose à lui lors d'un voyage au Maroc en 1920 avec l'AAEEC :

Après deux heures de promenades dans les souks, comme on sent bien que tout cela n'est qu'une transposition de tout ce que nous connaissons. Oui, cette humanité vêtue autrement que la nôtre (...) on se rend compte qu'elle représente un stade déjà élevé, complexe, différencié d'organisation, et on la sent au fond bien près de la nôtre. Mieux encore, un peu de réflexion nous montre que dans ce tableau, nous nous retrouvons nous-mêmes, tels que nous étions encore au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle, alors que fleurissaient les corporations et que nos pères s'entassaient dans des villes murées, aussi étroites, aussi puantes, aussi inconfortables, mais pour la plupart beaucoup plus petites que Marrakech » (1923a, p. 88-89)

Il envisage donc des populations susceptibles de progresser, en particulier si les Européens apportent leur « contribution ». Ces avancées possibles sur le chemin du monde civilisé

---

<sup>285</sup> Voir notamment la partie consacrée à l'Afrique dans les *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, 1979, Paris, Vrin.

s'opposent apparemment à la hiérarchie fixiste. En fait il n'en est rien dès lors que l'on sollicite une autre notion abondamment mobilisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle notamment : celle de l'éducabilité des « races ». Certaines sont capables d'évolution, d'autres non. Progression et hiérarchie fixe s'accordent alors faisant le départ entre les « races » qui peuvent évoluer, celles qui seraient plus rétives à l'apprentissage et celles avec laquelle toute tentative serait peine perdue : « L'africain est inapte au progrès ; en Éthiopie, c'est ce refus du progrès apporté par la France qui conduit à la misère »<sup>286</sup>.

Positive pour les colonisateurs, la colonisation le serait donc encore plus pour les colonisés, surtout lorsque le colonisateur est français. Certes, Zimmermann le concède, tout n'est pas positif. L'importation de maladies ou les ravages causées par l'alcool<sup>287</sup> sont parmi les conséquences les plus néfastes. Mais il les minimise ou les accepte comme des effets collatéraux inévitables. La violence et le quasi esclavage ? Sa critique des actions du gouverneur général Olivier<sup>288</sup> à Madagascar est emblématique d'un aveuglement alors fort partagé. Certes, le travail forcé est condamnable mais « cela a tout de même rendu des services » (1938-39, p. 31). Les villages et les récoltes brûlés en Afrique du Nord ?<sup>289</sup> Ce sont des « mesures causées par la cruauté même des indigènes vis-à-vis de nous » (1934-35, p. 58). La captation des terres indigènes ? « Le dominateur est obligé, s'il veut prendre fortement racine sur le sol, de déposséder avec plus ou moins de brutalité l'indigène » (1908, p. 634). Systématiquement ou presque, chaque fois que Zimmermann dénonce un comportement abusif, il lui trouve une excuse ou pour le moins une explication qui renvoie à la rationalité coloniale. Dans le compte rendu qu'il fait en 1949 de la première édition de l'ouvrage de Gourou *Les pays tropicaux* (1947), il regrette un propos trop peu équilibré à son goût ; Il trouve que Gourou insiste beaucoup sur les méfaits en oubliant le reste : « Il me semble qu'il fait état de dommages assez légers en comparaison avec les progrès dus à l'action des Blancs » (1949a, p. 392), « D'une façon générale, il me paraît nourrir un préjugé trop favorable en faveur des indigènes : il excuse leur paresse » (1949a, p. 392)

Pour Zimmermann, la colonisation est donc une évidence politique, économique et morale. On pourrait ajouter naturelle. Il y revient à plusieurs reprises notamment lorsqu'il définit les colonies dans leur « acception biologique » (1908, p. 629) ; L'« Homo Europaeus » doit coloniser, un peu comme les espèces animales et végétales plus puissantes, plus résistantes,

---

<sup>286</sup> M. Zimmermann, 1940-42, *Afrique Noire*, p. 143.

<sup>287</sup> Un problème sur lequel il revient à plusieurs reprises dans son cours sur Madagascar.

<sup>288</sup> À partir de 1928, Marcel Olivier a mis en place un système de travail obligatoire, comme l'avait fait Gallieni avant lui, pour construire des infrastructures et développer l'économie de la colonie.

<sup>289</sup> Il fait ici allusion à une période de l'histoire de l'Algérie colonisée, entre 1840 et 1847, marquée par des violences et des combats importants.

plus adaptables, se développent inexorablement au détriment des autres. Zimmermann produit ainsi une vision du monde totalisante et cohérente au sein de laquelle le doute n'a pas de place. Pendant un demi-siècle, alors que le monde change et qu'il en est pourtant un témoin attentif et avisé, ses conceptions de la colonisation restent figées ; alors que vers la fin de sa vie, les revendications des colonisés prennent de l'ampleur, Zimmermann semble rester indifférent à ce mouvement. Ses convictions se renforcent même. En 1946, dans une de ces dernières interventions dans la sphère académique, il prend la parole dans la discussion qui suit une conférence d'Henri Hartung sur « Le problème du caoutchouc en Indochine » pour faire remarquer que l'absence de travailleurs laotiens sur les plantations est compréhensible parce que c'est une des races « les plus paresseuses du monde »<sup>290</sup>. Près de cinquante ans plus tôt, c'est dans des termes presque identiques qu'il caractérisait ces populations dans sa leçon d'introduction à l'enseignement colonial (1899c, p. 158).

### **Équiper la colonie**

« La politique coloniale est fille de la politique industrielle » (1908, p. 658). En citant ces mots de Ferry, Zimmermann livre le fond de sa pensée et rappelle qu'au-delà de l'impératif moral qu'il met en avant dans la plupart de ses textes, coloniser est d'abord une affaire économique qui permet d'exporter, d'ouvrir des marchés et d'importer des produits. Pour cela, il faut des équipements et des infrastructures de transport.

Très régulièrement, Zimmermann mentionne l'importance de la construction de ports, de routes et plus encore de voies ferrées (ce que lui et d'autres géographes de ce temps appellent « l'outillage »). On ne peut pas exploiter de manière raisonnée les colonies sans cela. Il y revient sans cesse : pas de développement, pas de colonisation efficace sans réseau de transport. Dans ses études sur l'Afrique, et dès son premier article en 1898, il perçoit que la pénétration des continents est décisive ; c'est là que sont les ressources. Il resitue ce mouvement au sein de la découverte de l'intérieur de l'Afrique, à peu près réalisée lorsqu'il publie son premier texte. Le pourtour du continent, là où sont installés les Européens, là où sont les villes, est marqué selon lui par son inhospitalité : les côtes sont peu commodes et les sites portuaires rares. Par contre l'intérieur « est digne de tenter les efforts des Blancs. Les terres y sont plus saines et plus fertiles, les peuples plus perfectibles. » (1898, p. 728) Relier les côtes à l'intérieur, c'est pouvoir vendre des produits aux populations et évacuer les

---

<sup>290</sup> *Les Études Rhodaniennes*, 1946, vol. 21, n°21-3, p. 185.

matières premières vers les ports avant leur transfert pour la métropole. Logiquement, cette question des moyens de transport, des axes, des points de rupture de charge et des réseaux est souvent traitée dans la Chronique des *Annales* ; elle fait l'objet d'environ 20% des notes. Pour Zimmermann, l'isolement est « la pire calamité pour toute contrée à notre époque »<sup>291</sup>. L'établissement de réseaux apparaît aussi comme un moyen de faciliter la « pacification », autrement dit le contrôle des populations indigènes.

Principe fondamental de colonisation, l'équipement des pays est aussi une forme de victoire sur la nature<sup>292</sup>, une marque de la civilisation triomphante. De manière plus pragmatique, c'est aussi un moyen de réduire l'importance du portage. Zimmermann semble au premier abord condamner cette pratique pour des raisons morales avec des hommes qui s'épuisent à déplacer de lourdes charges et dont la situation n'est pas plus enviable que celle des esclaves, mais surtout deux autres arguments l'emportent: le coût très élevé de ce « moyen » de transport qui surenchérit considérablement le coût des produits et le fait qu'il « détourne les peuples de la culture et ramène au désert des districts fertiles. » (1898, p. 725)

« Le célèbre Wissmann a dit que l'histoire de toute colonie se divise en deux périodes : "avant les chemins de fer, après les chemins de fer." » (1902b, p. 13)<sup>293</sup> Zimmermann fait sienne cette formule et ne cesse de plaider prioritairement pour ce moyen de transport paré à ses yeux de tous les avantages. S'il ne néglige ni la voie d'eau (de nombreux développements dans ses textes concernent la navigabilité des fleuves africains) ni la route, il préfère le chemin de fer. Avec la connaissance scientifique et l'irrigation, il en fait un des trois impératifs d'une colonisation réussie : « Tout pays nouveau qui s'ouvre par les chemins de fer voit son commerce s'accroître par bonds prodigieux. » (1908, p. 674) Mais il y a un bémol à cet enthousiasme ferroviaire : le Transsaharien. Jusqu'à la fin du siècle, il est favorable à ce projet comme Leroy-Beaulieu avec lequel il manifeste son accord (1899c, p. 186) puis, rapidement, comme la plupart des géographes, il devient critique, voire très critique vis-à-vis d'un équipement qu'il jugera alors inutile et coûteux. Son adhésion initiale est portée par un principe qui se décline aux échelles impériales (relier les colonies d'Afrique du Nord à celles d'Afrique tropicale) et mondiale (favoriser les grandes infrastructures de liaison entre continents ou au moins à l'échelle des continents). Il n'abandonne pas ensuite cette pensée guidée par une vision de l'Empire et de la mondialité, mais il en repousse la concrétisation à

---

<sup>291</sup> *Annales de Géographie*, « L'achèvement du chemin de fer du Nil à la Mer Rouge et la mise en valeur du Soudan égyptien », 1906, n°80, p. 185-187).

<sup>292</sup> Un « triomphe remporté sur les forces naturelles » écrit Zimmermann à propos de l'inauguration du chemin de fer entre l'Océan Atlantique et le Stanley Pool (Zimmermann, 1898 p. 717).

<sup>293</sup> Hermann von Wissmann (1853-1905) est un explorateur de l'Afrique qui fut gouverneur de l'Afrique Orientale Allemande.

plus tard et par d'autres moyens. Certes le Transsaharien a un intérêt stratégique pour l'Empire, un intérêt pour le bouclage du Monde, mais le projet lui semble prématuré et inadapté sous sa version ferroviaire. Peu à peu, il est gagné par l'idée que si cette liaison doit avoir lieu, c'est par la route. Ce glissement du rail à la route est lié à ses pérégrinations nord-africaines. Ses voyages en autocar le convainquent de l'intérêt du déplacement automobile. La rapidité, la souplesse, la légèreté des infrastructures lui semblent des arguments majeurs. En outre, il pense que les liaisons terrestres sont inadaptées au transport des certaines marchandises, les pondéreux notamment. Ces produits ne traverseront pas le Sahara ; c'est par les ports des côtes atlantiques de l'Afrique qu'ils seront expédiés vers la métropole. En 1908, sa philosophie est faite : il voit le projet (ferroviaire) de Transsaharien à la fois comme une « absurdité économique » et une « témérité géographique » (p. 674) Il mobilise alors ses connaissances géographiques pour plaider concrètement contre les vues globales, à grande échelle spatiale – celles de Leroy-Beaulieu déjà critiqué par Dubois – au profit de savoirs précis sensibles à la connaissance fine des territoires avancée par les géographes comme leur marque de fabrique disciplinaire. C'est une traversée très longue que celle du Sahara, l'amplitude climatique est très importante et les métaux se contractent ou se dilatent, le désert est beaucoup plus accidenté qu'on ne l'imagine généralement. Bref, vu de plus près, sous son œil de géographe, le transsaharien ferroviaire est devenu le rêve insensé de ceux qui ne regardent le monde que de loin<sup>294</sup>.

### **La colonisation en marche**

L'absence de doutes, c'est aussi celle d'une entreprise qui chaque jour avance ; avec une vision positiviste de l'histoire, du progrès, des évolutions régulières et linéaires. La colonisation est une marche en avant, elle se mesure, s'évalue à l'aune des espaces maîtrisés, appropriés, mis en valeur. En 1899, Zimmermann consacre une note de sa *Chronique des Annales* (n° 40) aux « Méthodes de colonisation du général Gallieni à Madagascar ». Sa description du travail de l'armée s'apparente à l'avancée inexorable du rouleau compresseur de la colonisation :

L'armée déblaie le terrain des obstacles accumulés par les hommes ou la nature, fait des routes, dessèche les marais, et opère à la fois le dressage des hommes et le défrichement du

---

<sup>294</sup> Zimmermann étudie aussi cette question de manière spécifique dans « Le problème des communications transsahariennes », *Lyon-Colonial*, n° 67.

sol. Les officiers et les hommes sont encouragés dans cette œuvre d'abnégation par le sentiment de son utilité même : ils ont conscience d'être des agents du progrès. (p. 381)

L'efficacité coloniale se lit dans les paysages. Zimmermann repère des évolutions dans le temps, d'un voyage en Afrique du Nord à un autre, et dans l'espace, hiérarchisant ainsi des ensembles en fonction de leur mise en valeur. Il fait de celle-ci un critère de hiérarchisation des paysages, de l'intensif à l'extensif, étroitement associé à des jugements esthétiques. Il aime les paysages qui révèlent une mise en valeur agricole minutieuse. Ainsi, lors d'une excursion à Guyotville (Aïn Benian), près d'Alger, pendant un voyage de l'AAEEC en 1925, il s'enthousiasme :

Toute cette petite région agricole frappe par son aspect de mise en valeur intensive qui fait penser aux cultures soigneuses de notre Midi ; tout est utilisé, il n'y a plus de place pour le bled sauvage et insalubre des temps anciens ; on ne voit que maisons neuves, blanches et coquettes, bourgs cossus et bien tenus. C'est par excellence l'Algérie heureuse. (1926a, p. 17)

Au cours de ses nombreux voyages, il reprend toujours la même antienne ; Certains paysages sont à son goût et d'autres non et c'est toujours la question de la mise en valeur qui forme son jugement. Observer un espace intensément exploité lui fait du bien et ravit son œil de géographe. Il voit le monde rural en couleurs et associe à chacune d'elles un sentiment et surtout un degré de mise en valeur. Il oppose le vert, cette « verdure vive et reposante pour l'œil » (1923a, p. 59) aux diverses nuances de rouges, jaunes, ocres et marrons du « bled »<sup>295</sup>. Zimmermann désigne ainsi des espaces parfois assez différents mais toujours caractérisés par une mise en valeur qu'il juge médiocre. Il n'aime pas le bled, « l'affreux bled, nu, aride et désertique » (1923b, p. 16) ; il s'y ennuie. La platitude, l'absence d'arbres, et les couleurs lui déplaisent. D'un côté le vert de la mise en valeur réussie, de l'autre la dominante jaune ou « fauve », parfois « rougeâtre » de ces espaces à l'abandon. On peut rapprocher cette esquisse d'une géographie des couleurs, d'un des rares textes consacrés au sujet, celui de son ami Pierre Clerget dans le livre jubilaire... offert à Zimmermann<sup>296</sup>.

---

<sup>295</sup> Ce mot d'origine arabe (de « blad » en arabe d'Alger qui correspond à « bilâd » en arabe classique : le terrain, la contrée ou le pays, selon A. Rey, 1994, *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 231) francisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les troupes coloniales, voit son sens évoluer : terrain, puis espace de rase campagne, il désigne aussi à partir de 1917, un lieu précis, avant de qualifier une localité isolée et sans ressources au milieu des années trente.

<sup>296</sup> P. Clerget, 1949, « Géographie des couleurs » dans *Livre jubilaire offert à Maurice Zimmermann, professeur honoraire de géographie à l'Université de Lyon* p. 345-348.

S'il fréquente néanmoins le bled lors des voyages de l'AAEEC, c'est parce que cet espace relève du projet de colonisation. C'est un espace de projection, un espace à conquérir où les conceptions européennes s'opposent aux résistances indigènes. Voyage après voyage, il mesure les progrès de la colonisation et la progression des espaces cultivés sur les steppes. En 1922, en Tunisie, il se remémore un voyage précédent :

Il n'y avait encore là, en 1909, qu'une brousse de lentisques, thuyas et genévriers, etc., où commençaient à s'insinuer des champs de blé. On ne voyait guère alors que des cultures indigènes. Aujourd'hui tout cela a disparu, les vignobles se sont multipliés sur cet isthme de basses montagnes et la campagne a pris une empreinte européenne. (1923b, p. 177)

Le discours sur le travail, et sur la hiérarchisation des « races » qui lui est associé, prend tout son sens dans les descriptions paysagères : tandis que certains paysages révèlent un travail de tous les instants, le bled, à peine marqué par les traces de l'activité humaine, témoigne d'un laissez-faire qui serait propre aux nomades ; entre les deux, les paysages de l'agriculture indigène trahissent une énergie réduite, défaillante. Ici, Zimmermann n'évite pas le stéréotype du cultivateur tournant autour des touffes de doum (pistachier) que l'on retrouve dans toute la littérature scientifique, et chez des auteurs aussi différents que Despois et Dresch<sup>297</sup>, ni celui des labours superficiels qui marque, à ses yeux comme à ceux de la plupart des géographes, une propension marquée au moindre effort<sup>298</sup>. Si Zimmermann voit juste, comme l'écrivait Max Sorre, c'est au sein d'un système de valeurs strictement borné. Le reste lui échappe ou il fait tout pour ne pas le voir.

### **Une pensée du monde par la colonisation**

Dans la thèse que Jean-Baptiste Arrault consacre à l'histoire de la mondialisation en géographie, Zimmermann est, après Vidal de la Blache et Demangeon, le géographe le plus

---

<sup>297</sup> J. Dresch, dans le premier article qu'il livre aux *Annales de Géographie*, décrit ainsi les pratiques de labour : « L'indigène pratique l'assolement biennal sur jachère. Il laboure vers novembre, quand la terre mouillée se laisse pénétrer par le soc de bois de la charrue traînée par sa femme ou un âne décharné ; il gratte le sol sans le retourner. Il chante. Heureusement, ici, les touffes de doum sont rares. Il sème quand la terre s'est un peu tassée et se soucie rarement de donner un second labour pour protéger sa semence contre les oiseaux. » (1930, « La région Prérifaine », p. 498).

<sup>298</sup> Les positions, comme souvent nuancées, d'A. Bernard contrastent avec ces approches teintées de mépris ; il ne fait pas partie de ceux qui se gaussent des labours superficiels. Ils ont à ses yeux une utilité, préservant à la fois le sol de l'érosion et conservant aussi de l'herbe pour le bétail. Il est sans doute le premier, une trentaine d'années avant P. Gourou (1948) à émettre de sérieuses réserves quant à l'adaptation de la charrue européenne et des labours profonds à tous les types de sols.

citée dans l'index. Pour Arrault, il aurait joué, notamment à travers la Chronique des *Annales de Géographie*, un rôle majeur dans la construction de la mondialisation par les géographes. Cette conscience du monde en train de se construire comme Monde a une triple origine : sa formation auprès de Vidal de la Blache<sup>299</sup> et les responsabilités que ce dernier lui confie, son immersion dans les milieux économiques et commerciaux lyonnais et, ce que je vais surtout développer ici, son intérêt pour les questions coloniales.

« Cette charge que je remplis depuis 4 ans et demi, a eu pour moi l'avantage de me tenir étroitement au courant du mouvement géographique et colonial »<sup>300</sup>. C'est ainsi que Zimmermann présente les effets de son travail pour la Chronique des *Annales*. Il est en prise permanente et plurivoque avec ce « mouvement géographique et colonial ». De la multitude d'informations sur le monde qu'il recueille et met en forme presque au quotidien, au moins pendant les premières années, naît cette sensibilité et cette compréhension que quelque chose de neuf est en train de se mettre en place. Par l'intermédiaire de sa Chronique géographique, il est en relation avec des savants, avec des savoirs, avec des lieux du Monde entier. Par les informations qu'il traite et les liens qu'il construit entre-elles, par l'activité même qu'implique cette tâche, Zimmermann perçoit, plus que d'autres, avant d'autres, la cohérence nouvelle de ce qu'Olivier Dollfus appellera près d'un siècle plus tard le système Monde<sup>301</sup>, un système au sein duquel et à l'échelle duquel des éléments de toute nature sont en relation.

Si la préparation des notes de la Chronique est ce qui plonge Zimmermann dans la mondialité, elle est en retour un apport majeur à la saisie du Monde comme totalité organisée. Dans la nécrologie qu'il consacre à Zimmermann, Cholley écrit : « C'est lui qui a donné à la chronique son véritable sens »<sup>302</sup>. Il l'a dégagée des récits d'aventures et d'exploration qui faisait l'essentiel des notes rédigées par Eugène Guillot et même de celles, plus scientifiques, d'Henri Froidevaux jusqu'en 1895. Zimmermann distingue mais relie les parties du Monde. Dans chaque numéro, de manière conventionnelle, les notes sont rassemblées par aires géographiques et selon une logique continentale : l'Europe, dont la France est souvent séparée, puis l'Asie, l'Afrique, l'Amérique (parfois divisée en deux entités), l'Océanie

---

<sup>299</sup> Dans sa leçon inaugurale du cours de la Faculté de Lettres (1901), il dit que c'est Vidal de la Blache qui l'a éveillé à cette question : « je ne saurais oublier qu'une [idée] des plus frappantes, une de celles qui me parurent le plus vraiment neuves, ce fut la conclusion que l'Europe ne comptait plus seule devant l'histoire et dans le monde » p. 2.

<sup>300</sup> Archives de la Chambre de Commerce, boîte ENS E47, dossier 2.

<sup>301</sup> O. Dollfus, 1984, « Le système Monde. Proposition pour une étude de géographie ». Dans Géopoint 1984, Groupe Dupont, *Systèmes et localisations*, Université d'Avignon, p. 231-239.

<sup>302</sup> A. Cholley, 1952, « Maurice Zimmermann 1870-1950 » *Annales de Géographie*, n°326, p. 241 (avec une erreur sur l'année de naissance de Zimmermann).

(parfois seulement l’Australasie ou l’Australie) et les régions polaires. Près de 30%<sup>303</sup> des notes concerne l’Afrique. Cette attention particulière renvoie aux multiples intérêts de portée mondiale qui se cristallisent dans l’espace africain : en finir avec « les blancs de la carte », établir des frontières et régler les conflits entre puissances, envisager le développement des réseaux de transport et la mise en valeur économique. Les autres régions du Monde sont présentées presque à égalité avec 14 à 19% des notes, à l’exception de l’Océanie (environ 2%). Le sort enviable réservé aux régions polaires renvoie aux centres d’intérêt de Zimmermann et à sa passion pour la compétition qui se joue entre les puissances à travers les expéditions polaires, mais aussi au sens que prend la maîtrise de ces espaces dans une réflexion sur la mondialité : du Pôle Nord au Pôle Sud, c’est la totalité terrestre qui est alors pensée dans sa globalité et reliée par l’intermédiaire des expéditions. Il n’y a pas de rubrique « Monde » dans la Chronique. Le fait est sans doute assez symptomatique de l’état d’ébauche de la pensée mondiale. Zimmermann, comme Vidal de la Blache, est sensible aux mutations en cours, sans être capable encore de penser le Monde comme un objet géographique nouveau ; Il parle du Monde, pense large, établit des relations bien au-delà des espaces visés par les notes, mais l’objet Monde n’est pas encore construit comme une nouvelle échelle de référence.

C’est au sein de la rubrique « Généralités » que Zimmermann esquisse le plus nettement une pensée de la mondialité en exposant des questions d’échelle mondiale (les grandes liaisons intercontinentales) ou de portée mondiale (des équipements étroitement localisés mais mondialement stratégiques). Ainsi il s’intéresse aux canaux et notamment à celui de Panama à propos duquel Arrault pointe une « effervescence bibliographique des années 1900-1910 » (2007, p. 212), au chemin de fer de Tehuantepec (qui relie les côtes atlantique et pacifique du Mexique), au Transsibérien ou aux câbles océaniques. Il aborde ces équipements aux différentes échelles, mais surtout comme des révolutions spatiales de portée mondiale. Ce qui l’intéresse d’abord ce sont les effets de ces équipements sur les traversées continentales et les liaisons interocéaniques soit directement, soit par des liens réticulaires comme avec le Transsibérien : « Le succès de l’entreprise du Transsibérien pour le peuplement et la colonisation de la Sibérie occidentale a montré la nécessité d’une série de liaisons ferrées entre cette grande voie et les différentes mers qui servent de fenêtre à la Russie vers l’Europe et le reste du Monde »<sup>304</sup>. En 1903, des notes<sup>305</sup> sur l’« Achèvement du câble transpacifique

---

<sup>303</sup> Ces données portent sur l’ensemble de la période pendant laquelle Zimmermann a été responsable de la Chronique.

<sup>304</sup> 1899, *Annales de Géographie*, n°40, p. 376.

américain » et « La situation actuelle et l'avenir du canal de Suez » situent ces deux infrastructures dans un cadre mondial qui dépasse là aussi largement les aspects techniques ou la simple localisation. Par exemple, à propos du canal, Zimmermann s'interroge : « Quelles perspectives d'avenir ménage au canal de Suez la concurrence actuelle ou prochaine du Transsibérien, du chemin de fer de Bagdad et du canal de Panama ? Le canal a-t-il à craindre d'être déserté en faveur de ces voies nouvelles ? » (p. 464) Au-delà de la ligne qui relie deux points, Zimmermann pense les réseaux. « On a trop tendance à considérer les lignes de navigation comme des lignes » (1911, p. 374) écrit-il alors que ce qui importe, ce sont les interconnexions possibles soit avec des réseaux dédiés à un moyen de transport unique, soit avec ce que l'on nommera plus tard l'inter-modalité comme lorsque « les lignes de navigation (...) servent de prolongement aux voies ferrées » (1911 p. 373 cité par Arrault, p. 257). Ces lignes et réseaux posent la question du bouclage du Monde et participent de la réflexion sur le rapetissement de la planète. Dans sa leçon de la Faculté des lettres en 1901, Zimmermann évoque les « surprenants progrès des communications maritimes et terrestres, par la création d'un réseau télégraphique portant la pensée instantanément aux extrémités du monde » (1902b, p. 5). Comme l'ont fait Reclus ou Vidal de la Blache<sup>306</sup>, il note les impacts des progrès technologiques sur la vitesse de circulation des informations, des marchandises ou des personnes, évolution qu'il expérimente aussi dans ses voyages en Afrique du Nord.

Du canal de Suez à la Russie, à l'Asie Occidentale et aux Amériques, Zimmermann décale le propos à une autre échelle que celle de l'équipement étudié et pense la circulation mondiale. Il faut lire la Chronique dans sa continuité ou pour le moins y circuler à l'échelle des décennies pour voir la cohérence du propos. Le Monde en mouvement (et en construction) y prend forme. Ces quelques 1 200 fragments composent un tableau, un tableau unique ; ils se répondent dans la diachronie – on suit l'évolution d'un projet, ou d'un règlement frontalier – et plus encore dans la synchronie avec des correspondances, des liens, des renvois, des emboîtements qui disent l'ébauche d'une pensée systémique.

Il est difficile de mesurer avec précision l'importance de l'environnement local dans le développement d'une pensée du Monde chez Zimmermann, de faire la part de ce qui relève de ses travaux pour la Chronique et de sa présence à Lyon. Qu'importe, tout se combine et progresse de concert : les contacts avec des savants d'autres pays, la lecture de revues de géographie étrangère, la préparation de ses cours à la Chambre de Commerce, le classement

---

<sup>305</sup> 1903, *Annales de Géographie*, n°66, p. 463-465.

<sup>306</sup> A. Bretagnolle et M.-C. Robic, 2005, « Évolution des technologies de communication et représentations du monde : 1. Monde-point et monde difforme », *L'information géographique*, p. 150-167.

des échantillons venant du Monde entier, le contact avec des professeurs de la Chambre et des entrepreneurs qui ont parcouru le Monde... C'est ainsi que Zimmermann fait son éducation au monde ; c'est ainsi que, selon l'heureuse formule d'Arrault, il construit une pensée « à l'échelle du monde ». Cette manière de penser suppose un intérêt pour tout ce qui fait exister ces relations, des facilités de circulation aux échanges de biens matériels en passant par la mondialisation de la compétition entre États et de la conflictualité. Zimmermann, comme Reclus, comme Vidal de la Blache ou Demangeon, non seulement fait état de ces liens mais entrevoit leurs conséquences pour les sociétés. Ce que pointent Zimmermann et les géographes cités ci-dessus, c'est ce qui se passe concrètement dans un monde en transformation. Ce regard qui porte loin, qui relie et tente d'interpréter, c'est aussi celui d'un temps. Zimmermann devient géographe dans une période active de mondialisation. Il perçoit avant d'autres ce qui se joue dans son présent entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Première Guerre mondiale. Il l'analyse à travers des situations précises et concrètes et surtout en perçoit la signification en terme de gain de mondialité pour l'humanité.

La colonisation peut être conçue comme un moment et/ou un aspect de la mondialisation dans la mesure où elle participe de la construction de l'objet Monde par la mise en contact de lieux et de civilisations. Les différentes modalités de mise en contact des lieux du Monde ont été étudiées par Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy et Denis Retaillé dans *Le monde : espaces et systèmes* (1992) et reprises quasiment à l'identique par Lévy (dir.) dans *L'invention du monde* en 2008. Les auteurs présentent un modèle de modèles associant de manière diachronique et possiblement synchronique, quatre systèmes. L'«ensemble de mondes» est un système d'avant la mondialisation ; il présente des mondes isolés les uns des autres. Le second système créé des contacts, mais par la violence et la domination ; il confronte des entités étatiques au sein d'un « champ de forces ». La colonisation y a sa place et pour ce qui la concerne, ce système fonctionne à deux niveaux : entre les puissances dans le cadre de la course aux colonies, entre chaque puissance et les territoires qu'il veut mettre sous sa coupe. Parallèlement, ou en continuité, se met en place un « réseau hiérarchisé » – c'est le troisième système – avec des États et des territoires dominants et dominés, qui peut aussi être envisagé comme une modalité de la colonisation : s'assurer la domination économique de territoires permet aux puissances coloniales d'acquiescer un statut dominant vis-à-vis des autres puissances. Enfin, la « Société-Monde », le quatrième système émergerait tout juste selon Durand et ses collègues, lorsque Zimmermann travaille à la Chronique des *Annales*. Il peut néanmoins être pensé en partie comme un aboutissement de la colonisation avec la diffusion

de valeurs occidentales au sein des territoires colonisés. La formalisation exposée dans *Le monde. Espaces et systèmes*, et plus précisément la place de la colonisation au sein de celle-ci, prolongent des travaux beaucoup plus anciens. Les liens entre colonisation, pensée du monde et construction d'un espace mondial connecté sont déjà envisagés par les savants sensibles à l'idéologie saint-simonienne. La définition de la colonisation proposée par Jules Duval le signifie sans ambiguïté : « On nomme ainsi l'occupation, le peuplement et la culture des parties du globe qui sont inoccupées, non peuplée, incultes »<sup>307</sup>.

Zimmermann développe l'essentiel de sa pensée du monde par le biais des questions coloniales. C'est dans ses cours introductifs aux enseignements coloniaux qu'il l'énonce le plus clairement. Dans celui de la Chambre de Commerce en 1899, il aborde le sujet par sa dimension historique. À ses yeux, les vagues de colonisation antérieures, que ce soit la romanisation des pourtours méditerranéens ou celle qui est introduite par les voyages des navigateurs espagnols ou portugais sont « d'envergure mesquine au regard de l'ère universelle que notre âge a inaugurée par le reflux des hommes de race européenne sur toute l'étendue du globe » (1899c, p. 156) ; il ajoute quelques lignes plus loin que cette nouvelle colonisation, au-delà du partage de l'Afrique, concerne « l'asservissement en vue de sa mise en exploitation du monde habité tout entier. » (1899c, p. 156) Dans son cours introductif de la faculté des Lettres, près de deux ans plus tard, ses positions se sont affirmées, précisées, et témoignent d'une largeur de vue nouvelle, en tout cas d'une autre préoccupation. Vidal de la Blache l'a alerté : le regard ne peut plus être porté seulement sur l'Europe. Une ère nouvelle s'ouvre avec des puissances émergentes qui concurrencent les puissances coloniales; elle dessine une autre organisation de l'économie. Zimmermann se saisit de deux mouvements antagonistes qui sont pourtant indissociables : un mouvement d'europanisation du Monde avec la colonisation et déjà les prémices d'une déseuropanisation du Monde et l'élaboration d'un réseau multi-polarisé pour lequel il envisage déjà de nouvelles centralités autour du Japon, de la Chine et des États-Unis. Ce ne sont plus seulement les Européens qui confrontent leurs intérêts en Afrique, mais des puissances du Monde entier qui se disputent le reste du Monde en particulier l'Asie depuis l'émergence du Japon après 1895 sur la scène internationale. Il comprend ou pressent qu'un système politique mondial se met en place pour le partage régulé ou non de l'espace mondial. Arrault écrit : « Zimmermann (...) dans une série d'écrits des années 1900, esquisse une distinction essentielle, le passage de l'europanisé

---

<sup>307</sup> Dans M. Block, 1862-64, *Dictionnaire général de la politique*, 2 vol., p. 392.

et/ou de l'impérial au mondial » (2007, p. 448). Il pense la déseuropéanisation par l'activation de l'échelle mondiale.

Le commerce mondial passe par les colonies. Lorsque Zimmermann parle de « marché mondial », c'est un système qu'il évoque, qui met en relation par le biais de la transaction économique le tiers de la planète dont les besoins, les capitaux et les moyens d'action croissent considérablement, et les deux tiers restant. Les besoins des puissances sont à l'origine de cette relation. Dans le discours colonialiste décomplexé, la relation devient complémentarité : les régions colonisées bénéficiant de cette situation. Un tiers et deux tiers, c'est la totalité planétaire qui fait système. Si d'autres avant Zimmermann pointent l'existence d'acteurs, de lieux, de transactions dans le Monde – comme Groffier pour ce qui concerne son article sur la soie dans le Monde – Zimmermann fait un pas de plus pour signifier cette révolution qui fait advenir le Monde comme nouvel objet spatial et comme échelle pertinente. Dans une longue note, *La question du coton et les essais de culture cotonnière* (1904, n°67, p. 88-91), il développe un propos très documenté sur la crise cotonnière européenne, le rôle des États-Unis dans celle-ci, les possibilités d'accroître la culture dans les colonies et les difficultés de l'entreprise. Il expose l'ensemble des éléments du système cotonnier spatialisé et pointe les relations qu'ils entretiennent.

Zimmermann fait partie des premiers géographes français à avoir clairement perçu l'accélération de la mise en relation des lieux du Monde et surtout à avoir pensé la mondialité. Au-delà de la projection, théorique et idéalisée, vers le Monde des utopistes planétaires, au-delà de ceux qui posent les bases de la mondialité par l'identification à la fois des éléments (des lieux du Monde) et des connecteurs (flux et infrastructures), Zimmermann pense la globalité du processus en cours que ce soit à travers l'économie mondiale, les réseaux de communications d'échelle mondiale ou ce qu'il appelle « la politique mondiale ». Cette sensibilité, il l'acquiert et la documente dans l'équipe des *Annales de Géographie* et surtout avec la responsabilité de la Chronique ; il la renforce à Lyon, au sein notamment de la Chambre de Commerce, dont les préoccupations sont, par nécessité économique, tournées vers des horizons lointains.



## Chapitre 13 - Un géographe en mouvement

« La plus grave lacune de mon éducation est que j'ai peu voyagé » avoue Zimmermann dans sa lettre de candidature au poste d'enseignant offert par la Chambre de Commerce de Lyon. Après l'aveu de cette jeunesse sédentaire, Zimmermann va rattraper le temps perdu en arpentant quelques contrées. Ce sont toujours les mêmes : l'Afrique du Nord et secondairement la Scandinavie. L'Asie lui restera inconnue bien qu'il ait passé un demi-siècle dans une ville dont une bonne des entreprises intellectuelles et commerciales sont asiatiques.

Zimmermann voyage ; il ne fait pas de terrain. Il est de la même génération que ceux, comme de Martonne avec la Valachie, qui arpentent un espace géographique pour leurs recherches<sup>308</sup> mais sa thèse à lui est restée un projet. C'est en excursionniste qu'il a parcouru quelques contrées, le plus souvent en groupe et dans le cadre de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial.

### Agence de voyages Zimmermann & Co

Les différentes sources permettent d'identifier 18 voyages au moins, en général d'une durée de deux à quatre semaines, dans des pays étrangers ou dans des territoires sous domination française<sup>309</sup> : 13 en Afrique du Nord, trois en Scandinavie, un en Allemagne, un en Suisse, un dans la partie orientale de la Méditerranée et un autour de la Mer du Nord et de la Baltique.

Douze de ces voyages (fig. 39) sont organisés dans le cadre de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial de la Chambre de Commerce de Lyon ; la plupart des voyages de l'AAEEC ont lieu en Afrique du Nord : au Maroc, en Algérie ou en Tunisie (parfois dans deux de ces territoires colonisés) avec de temps en temps une petite escapade italienne ou espagnole, à l'aller ou au retour. A cours des années vingt, le spectre des destinations s'élargit un peu, vers l'est de la Méditerranée (Liban, Syrie, Égypte...) et l'Europe du Nord. Des velléités de changement avec des destinations plus lointaines sont

---

<sup>308</sup> La génération précédente étudiait déjà des espaces spécifiques mais à distance comme Bernard pour la Nouvelle-Calédonie ou sans véritable travail de terrain comme Schirmer pour le Sahara au début des années 1890.

<sup>309</sup> Certains de ces voyages, surtout ceux fait avec l'AAEEC, ont des destinations multiples ; par exemple le voyage que Clerget et Zimmermann dirigent en 1910 concerne l'Espagne, le Maroc et l'Algérie.

envisagées ; on en débat lors des réunions de l'AAEEC comme le révèlent les comptes rendus diffusés dans le bulletin de l'Association. En 1928, l'AAEEC avait le projet d'un voyage en Afrique Occidentale Française, mais il est reporté en raison d'une épidémie de fièvre jaune ; la même destination est envisagée de nouveau en 1932 sans qu'aucune suite ne soit donnée ; en 1939, ce sont les Antilles qui sont évoquées, de nouveau sans que le projet se concrétise. Les contraintes techniques et financières sont trop lourdes. Si les destinations ne varient guère, ce n'est pas seulement pour la dimension « coloniale » de la destination – qui répond à la principale finalité de l'AAEEC – mais aussi pour des raisons pratiques. L'Afrique du Nord est proche, on y accède sans délais, le coût du voyage est réduit. Ajoutons que la bonne connaissance des itinéraires et des lieux d'hébergement, qui se renforce au fil des ans, ainsi que les contacts noués, facilitent l'organisation des voyages et la reproduction avec quelques variations de parcours similaires.

Zimmermann est le membre le plus actif de l'AAEEC pour ce qui concerne les voyages ; il prépare, encadre et anime presque la moitié des voyages effectués, seul ou avec un partenaire, souvent Pierre Clerget, parfois Émile Bouvier, professeur à la Faculté de Droit et à la Chambre de Commerce (fig. 40 et 41). L'engagement de Zimmermann dans ces voyages se distribue inégalement dans le temps : Jusqu'au milieu des années vingt, il est quasiment de tous. Ensuite, il se met en retrait et sa présence devient sporadique ; en tant que spécialiste, il encadre encore les séjours dans le Nord de l'Europe (1929 et 1933) et l'un des trois voyages en Algérie programmés pour le centenaire de la conquête (1930). Symboliquement, la « période Zimmermann » s'achève en 1932 lorsque André Allix dirige son premier voyage pour l'AAEEC en Espagne et au Maroc. Allix (1889-1966) fut un des piliers de la géographie lyonnaise à partir de la fin des années vingt ; bien que discrète et masquée par les règles tacites d'une bonne compagnie universitaire, sa rivalité avec Zimmermann n'en est pas moins évidente. Allix est un homme de pouvoir qui place sous sa coupe la géographie universitaire lyonnaise et ne comprit sans doute jamais vraiment la trajectoire atypique de Zimmermann et son peu de goût pour les conventions académiques. Le dernier voyage de l'Association a peut-être eu lieu en 1939 (une croisière de Gibraltar à Rotterdam avec quelques escales : Tanger, Lisbonne, Londres...) mais les documents sont évasifs.

<i>Dates</i>	<i>Destination</i>	<i>Direction</i>
10 juillet 1908 - ?	Tunisie	Clerget et Zimmermann
11 - 26 septembre 1909	Algérie, Tunisie	Clerget ( ? ) et Zimmermann
1910	Espagne, Maroc, Algérie	Clerget et Zimmermann
1 - 17 septembre 1911	Italie, Tunisie*	
6 - 25 septembre 1912	Tunisie	Clerget
3 - 20 septembre 1913	Maroc	Zimmermann
4 - 20 septembre 1914	Italie du Sud, Sicile, Tunisie**	Zimmermann
7 - 26 septembre 1920 ( ? )	Maroc	Zimmermann
Septembre 1921	Algérie, Tunisie	Baudiot et Bouvier***
7 - 25 septembre 1922	Tunisie	Zimmermann
4 septembre - 8 octobre 1923	Grèce, Turquie, Liban, Syrie, Palestine, Égypte	Bouvier ( ? ) et Zimmermann
5 - 28 septembre 1924	Maroc, Espagne (Andalousie)	Bouvier
1925	Algérie	Zimmermann
2 - 25 septembre 1926	Italie (Sicile), Tunisie	Chabert et Zimmermann
1927	Levant et Égypte	Chabert et Clerget
1928	Maroc	Baudiot et Chabert
11 juillet - 3 août 1929	Mer du Nord et Baltique (grands ports)	Clerget et Zimmermann
Mai 1930	Algérie, Tunisie	?
Août 1930	Algérie (voyage pour les étudiants)	?
7 - 21 septembre 1930	Algérie	Zimmermann
18 août - 15 septembre 1931	Syrie	?
27 août - 16 septembre 1931	Tunisie (pour les étudiants)	?
9 - 29 septembre 1932	Espagne, Maroc	Allix
30 juillet - 22 août 1933	Pays scandinaves	Zimmermann
1934	Tunisie, Algérie	Clerget
1935	Syrie ( ? )	?
1936	Algérie (pour les étudiants)	?
1937	Europe centrale	?
3 - 22 septembre 1938	Maroc	Chabert
1939	Gibraltar, Tanger, Portugal, Londres, Anvers, Rotterdam	?

\*Voyage annulé en raison d'une épidémie de choléra

\*\*Voyage annulé

\*\*\*Zimmermann était prévu initialement

Fig. 39 : Les voyages de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial

- Association des Anciens Elèves de l'Enseignement Colonial -  
- - - - DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON - - - -  
8, RUE SAINTE-CATHERINE

SEPTIÈME VOYAGE D'ÉTUDES  
**NAPLES = SICILE = TUNISIE**

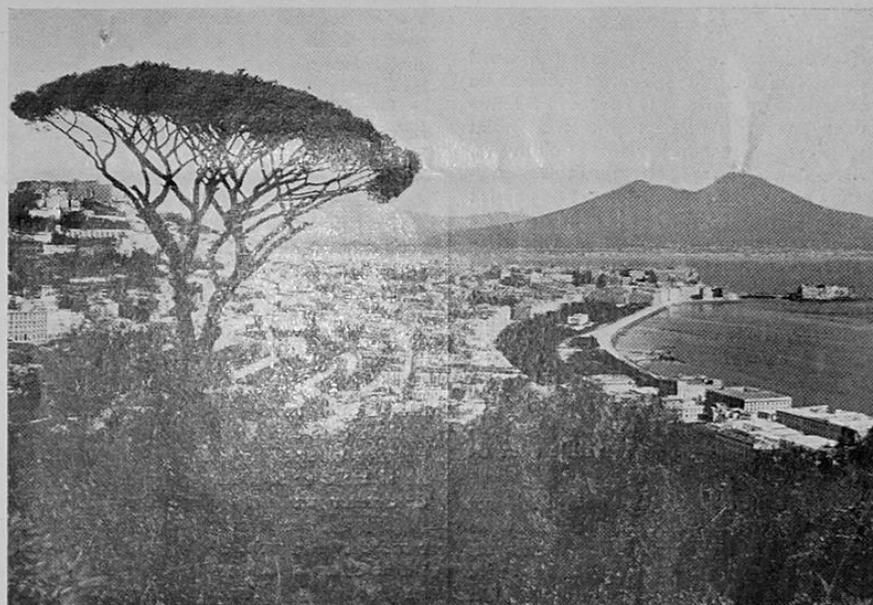
SEPTEMBRE 1914

ORGANISÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DE  
**LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON**  
et du **GOUVERNEMENT TUNISIEN**

ET AVEC LE CONCOURS DE

La Société de Géographie de Lyon.

L'Association des Anciens Elèves de l'École de Commerce de Lyon.



PANORAMA DE NAPLES

**Naples, Messine, Taormine, Catane, Girgenti,  
Palerme, Tunis, Carthage, le Mornag-Nabeul.**

Le voyage sera dirigé par

**M. ZIMMERMANN**

*Professeur d'histoire et de géographie près la Chambre de Commerce de Lyon, Professeur à la Faculté  
des Lettres, Secrétaire général de la Société de Géographie de Lyon.*

**DÉPART DE LYON**  
*le Vendredi 4 Septembre 1914*

**RETOUR A LYON**  
*le Dimanche 20 Septembre 1914*

Fig. 40 : **Affiche du voyage (annulé) de 1914** (source : archives de la Chambre de Commerce de Lyon)

Association des Anciens Elèves de l'Enseignement Colonial  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

8, RUE SAINTE-CATHERINE

IX<sup>e</sup> Voyage de Vacances

EN

# ALGÉRIE-TUNISIE

Septembre 1921

ORGANISÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

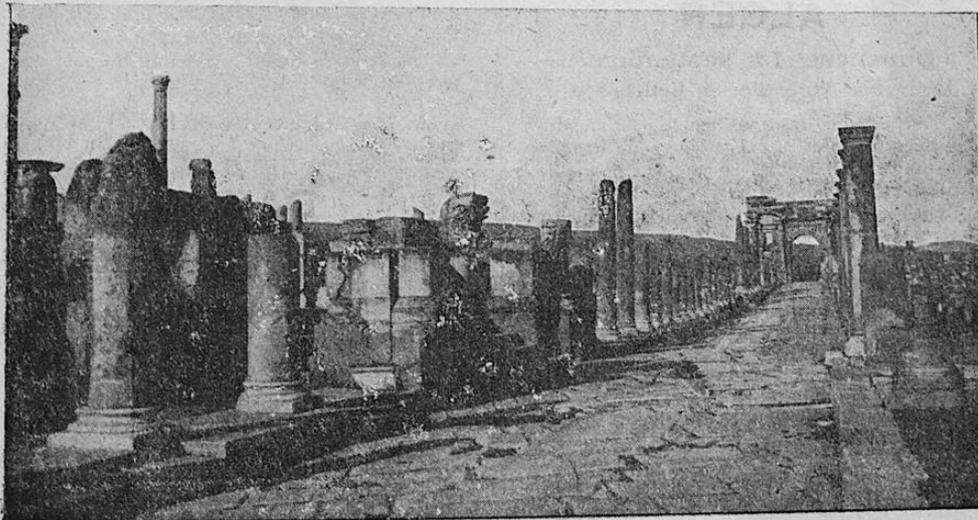
**LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON**

Le Gouverneur général de l'Algérie - Le Gouvernement Tunisien

ET AVEC LE CONCOURS DE

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de Commerce de Lyon



TIMGAD. — VOIE TRIOMPHALE ET L'ARC DE TRAJAN

**Alger, Bougie, Sétif, Batna, Lambese, Timgad,  
El-Kantara, Biskra, Constantine, Tunis**

Le Voyage sera dirigé par :

**M. E. BOUVIER**, Professeur à la Faculté  
de Droit et à l'Enseignement Colonial de la  
Chambre de Commerce de Lyon.

**M. M. ZIMMERMANN**, Professeur d'His-  
toire et Géographie près la Chambre de Com-  
merce de Lyon.

**DÉPART DE LYON**

Le Vendredi 9 Septembre 1921

**RETOUR A LYON**

Le Lundi 26 Septembre 1921

Fig. 41 : Affiche du voyage de 1921 (source : archives de la Chambre de Commerce)

Hors du cadre de cette association, Zimmermann semble s'être rendu en Afrique du Nord à quatre autres reprises. Ces séjours sont peu connus. Ils sont mentionnés au détour d'une phrase dans les récits de voyage, souvent pour attester des évolutions, une des activités favorites de Zimmermann lorsque sur le terrain, avec son « œil de géographe », il décrit les paysages. On apprend ainsi qu'il s'est rendu en Algérie en 1901<sup>310</sup>, plus précisément dans l'Aurès, puis semble-t-il en Tunisie en 1908<sup>311</sup> et de nouveau en Algérie en 1909<sup>312</sup> mais je ne connais pas les circonstances de ces trois voyages. Le seul pour lequel on dispose de quelques indications est celui qu'il a effectué en Tunisie en 1904 dans le cadre du congrès des sociétés de géographie entre le 3 et le 7 avril. Il en rend compte dans les *Annales de Géographie*<sup>313</sup> et insiste sur le caractère surtout économique et colonial du congrès.

Prenant la direction opposée, Zimmermann a aussi fréquenté la Scandinavie. Moins sans doute que ce que l'on aurait pu attendre d'un « spécialiste » des régions polaires. Il y effectue trois voyages. Rien à voir avec son collègue de Martonne qui arpente inlassablement son terrain roumain ou même avec Demangeon qui se rend cinq fois dans les Îles Britanniques entre 1908 et 1913 pour l'écriture du volume afférent de la *Géographie Universelle* (Wolff, 2005, p. 439). Quels sont ces voyages vers le nord ? En 1898, il aurait effectué une « croisière en Scandinavie » comme touriste ; c'est ce que l'on peut lire dans le livre qui est publié en son honneur en 1949 mais je n'en sais pas plus. Entre le 18 et 25 août 1910, il est à Stockholm pour le 7<sup>ème</sup> congrès géologique international, congrès qui est précédé de plusieurs excursions notamment une au Spitzberg à laquelle Zimmermann aurait vraisemblablement participé<sup>314</sup>. Enfin, il encadre le voyage en Scandinavie de l'AAEEC en 1933 (fig. 42) ; c'est son dernier voyage dans ce cadre, sans doute son dernier voyage en Scandinavie, peut-être bien son dernier voyage tout court.

---

<sup>310</sup> Zimmermann en fait mention dans le récit du voyage de 1909 (1910, p. 14) et de nouveau dans l'ouvrage édité à la suite du voyage au Maroc en 1920 (1923a, p. 14).

<sup>311</sup> Mais ce voyage ne fait peut-être qu'un avec celui qu'il effectue dans le cadre de l'AAEEC.

<sup>312</sup> Il se rend deux fois en Algérie cette année-là, la première fois à Pâques, la seconde en septembre avec l'AAEEC (1910, p. 13).

<sup>313</sup> 1904, n°70, p. 364-366.

<sup>314</sup> Du 25 juillet au 17 août.

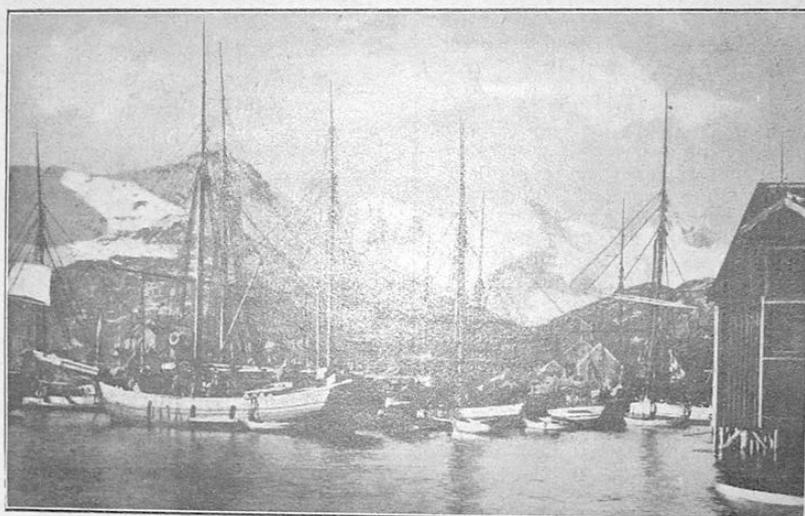
ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES  
DE  
**l'Enseignement Colonial et de l'École de Préparation Coloniale**  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON  
◊ 8, Rue Sainte-Catherine, 8 ◊

**XXV<sup>E</sup> VOYAGE D'ÉTUDES  
DANS LES PAYS SCANDINAVES**

LES GRANDS FJORDS - LA CÔTE NORVÉGIENNE  
LES LOFOTEN - LA LAPONIE - LES GRANDES FORÊTS SUÉDOISES  
LA DALECARLIE - STOCKHOLM et COPENHAGUE

Organisé sous le haut patronage de la Chambre de Commerce de Lyon

AVEC LE CONCOURS DE  
L'Association des Anciens Elèves de l'École Centrale Lyonnaise  
L'Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce de Lyon  
L'Association des Anciens Elèves de l'École de Chimie de Lyon



SVOLVÆR DANS LES LOFOTEN

LE HAVRE - BERGEN - GUDVINGEN et le NÆRODAL - VOSS - ULVIK et le HARDANGER  
FJORD - AALESUND - MOLDE - TRONDHEIM - BODO - SVOLVÆR et le TROLLFJORD  
TROMSØ - FINSNES - NARVIK - ABISKO en LAPONIE - RËTTVIK en DALECARLIE  
STOCKHOLM - GÖTEBORG - COPENHAGUE et LE HAVRE

Le Voyage sera dirigé par M. le Professeur **M. ZIMMERMANN**, Chargé  
de Cours à la Faculté des Lettres de Lyon

**DÉPART DE LYON**  
Le Dimanche 30 Juillet 1933

**RETOUR À LYON**  
Le Mardi 22 Août 1933

Fig. 42 : **Affiche du voyage de 1933 en Scandinavie** (source : archives de la Chambre de Commerce)

Cette liste aurait pu s'enrichir d'une unité supplémentaire. En 1903, l'explorateur polaire Jean-Baptiste Charcot projette une expédition en Nouvelle-Zemble. Le 26 mars 1903, Zimmermann lui écrit d'une part pour le conforter dans son projet : la Nouvelle-Zemble est encore peu connue et incomplètement cartographiée, d'autre part pour le mettre en garde contre les conditions météorologiques possibles et le dissuader d'hiverner dans la région. Ce dernier point intéresse Zimmermann au premier chef car il doit participer à cette expédition et n' imagine pas passer l'hiver dans la nuit et le froid à faire des relevés de températures alors que de multiples tâches l'attendent. Mais il n'aura pas l'occasion de réfléchir plus avant aux éventuels problèmes d'une longue station dans l'hiver polaire : Charcot modifie ses plans et envisage un autre voyage, d'une toute autre ampleur, vers l'Antarctique qu'il explore entre 1903 et 1905. Sans Zimmermann : ce dernier renonce, « à regret » écrit Emmanuel Marthe (1967, p. 32), à un voyage trop long. Il avait apparemment obtenu un congé du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 1903, bien sûr totalement incompatible avec ce projet. Zimmermann reste un géographe en chambre, un chroniqueur des explorations faites par d'autres, un conseiller scientifique pour Charcot. Il ne sera jamais allé dans ces régions australes sur lesquelles il écrit pour la *Géographie Universelle*.

### **Excursionner**

Pour qualifier ces déplacements, j'ai utilisé jusque-là, sans le discuter le mot « voyage ». Passons rapidement en revue d'autres termes possibles pour désigner « ce déplacement dans l'espace caractérisé par la rencontre de l'Autre » (Venayre, 2006, p. 5). « Expédition » ? Le mot est ici totalement inadapté. Les pratiques de Zimmermann et de ceux qu'il encadre sont aux antipodes de l'expédition : les itinéraires fréquentés sont connus, cartographiés, balisés, déjà parcourus. On peut laisser entrevoir dans les plaquettes de présentation des voyages un côté aventureux, mais c'est seulement pour attirer des participants. « Terrain », « voyages sur le terrain », « Pratiques de terrain » ? Cela ne convient pas non plus. Le terrain exige, outre un projet de connaissance scientifique spécifique, une station prolongée en un lieu. C'est exactement le contraire pour Zimmermann et sa « caravane »<sup>315</sup>; ils se déplacent sans cesse et souvent au plus vite des possibilités techniques. « Excursion » semble le terme le plus adapté. L'excursion correspond à un genre géographique : l'excursion universitaire. On se déplace en

---

<sup>315</sup> Le terme est fréquemment employé dans les comptes rendus de voyages. On peut y voir une double allusion, d'une part à un espace : le désert et ses marges steppiques, d'autre part à une pratique : le commerce. Ainsi, être « caravanier » dans le cadre de ces voyages, c'est associer le lointain et l'exotisme au projet utilitaire.

groupe sur un itinéraire prévu et connu ; il y a des exposés *in situ* et des visites. Les excursions des géographes associent l'utile à l'agréable, entre moments de convivialité et de travail. On retrouve cette même dualité avec les pratiques de l'AAEEC. Si Zimmermann et ses collègues, n'utilisent guère que le mot « voyage », ils y ajoutent toujours un terme qualificatif : tantôt « voyage d'étude », tantôt « voyage de vacances », ce qui n'est pas vraiment la même chose, mais traduit plus qu'une hésitation, une volonté de jouer sur les tableaux comme en Juillet 1908 en Tunisie. C'est le premier voyage de l'AAEEC. Zimmermann et Clerget encadrent le groupe. Le choix de la destination permet l'association facile de l'étude et du loisir : des lieux culturels comme Tunis, Kairouan et Carthage, des vestiges romains et des souks ; des exposés et des visites notamment d'exploitations agricoles de colons ou de membres de l'Association installés en Tunisie.

Selon les années, les équilibres varient ; il faut attirer les excursionnistes pour assurer l'équilibre financier des projets et faire œuvre utile. Les compromis ne plaisent pas toujours. Certains déplorent des orientations trop touristiques. Lors de la préparation du voyage de 1910 (Maroc, Algérie, Espagne), un membre de l'Association le rappelle et s'interroge sur l'intérêt de tels voyages. En manière de réponse, pour le voyage en Tunisie de 1912, les organisateurs prévoient de donner à ce voyage un caractère un peu différent de celui des précédents et d'accorder plus d'importance aux questions économiques et scientifiques qu'aux visites touristiques. Par conséquent, l'annonce de ce voyage est faite de manière privilégiée en direction des milieux d'affaires, des négociants, des « capitalistes », des agriculteurs et des étudiants des cours coloniaux de la Chambre et de l'École de commerce afin d'étudier de nouveaux débouchés, se documenter sur la valeur des terres, préparer un projet d'installation.

Dans ces conditions, avec ces projets pluriels, les groupes d'excursionnistes sont assez hétéroclites. En 1920 pour le voyage au Maroc, dix-neuf personnes embarquent à Marseille avec Zimmermann dont trois fabricants de soierie, trois étudiants, deux ingénieurs, deux avocats, deux négociants, un industriel, un médecin, un chimiste et une « dame ». Pour le voyage de 1926 en Tunisie, ils sont trente huit au total ; outre Chabert et Zimmermann les organisateurs, on recense trois médecins et un dentiste, cinq industriels dont trois soyeux, trois banquiers, un commerçant, six étudiants et deux professeurs, un ingénieur chimiste ainsi que quatorze « dames » dont la fonction n'est pas mentionnée et qui accompagnent probablement leurs époux. Ces hommes et ses femmes vont, pendant trois semaines en général, parcourir la colonie, arpenter une partie du domaine de la France, *leur* domaine. On visite des ruines et des souks, il faut bien se distraire et songer aux « dames », mais l'essentiel est ailleurs, dans la

découverte d'une géographie pratique, dans la présentation de la colonie à des colons potentiels.

### **Parcourir son domaine**

Ce sont donc des voyages coloniaux, prioritairement. Les journées commencent tôt et sont bien remplies. Visites d'exploitations agricoles, par exemple le domaine de Potinville (2800 hectares de vignes, de céréales et d'olivettes, près de Tunis) lors du voyage de 1922 ; visites d'usines (une savonnerie, toujours en 1922) ; visites de mines comme celle de phosphates de Metlaoui à propos de laquelle Zimmermann se laisse aller à de longues considérations sur les conditions d'exploitation, sur l'avenir et sur la main d'œuvre ; visites de ports ; visites d'institutions d'enseignement comme l'École d'Agriculture de Tunis (1922). L'idée est toujours la même : constater *de visu* les résultats de la colonisation, mieux connaître les possibilités économiques, établir des contacts. Lorsque les journées s'achèvent, l'activité des caravaniers ne cesse pas. C'est l'heure des réceptions officielles. Partout, les visiteurs sont accueillis. Élus locaux, représentants des chambres de commerce sont fréquemment les hôtes ; le discours et les toasts s'enchaînent et accompagnent le repas. On est entre soi, entre Français qui croient à la colonisation et à ses vertus ; on parle du passé et surtout de l'avenir. Ces rituels parfois très cérémonieux sont aussi des contraintes qui imposent le respect, pas toujours facile à réaliser, des horaires. Les voyages reprenant régulièrement les mêmes itinéraires, les rencontres sont parfois des retrouvailles. Lors du voyage de 1925 en Algérie, Zimmermann en témoigne : « L'œuvre de propagande que poursuit notre Association avec ses voyages annuels paraît porter ses fruits. Nous commençons à être bien connus. » (1926a, p. 3) Mesurer les progrès de l'œuvre coloniale, convaincre, édifier en constatant directement les progrès, parcourir son domaine pour en faire partager les réalisations et les potentialités. Zimmermann et ses collègues font feu de tout bois. Il y a des impératifs concrets: les colonies françaises ont besoin de colons, des colons motivés et avertis des conditions de vie et de travail sur place. Il faut donc les former – dans ce cas, sur le « terrain » – les persuader de l'intérêt qu'ils peuvent tirer d'une carrière dans les colonies et les convaincre qu'ils participeraient ainsi à une œuvre majeure pour leur pays et l'humanité toute entière. La répétition des voyages, souvent sur les mêmes lieux, participe de cette entreprise et permet de mesurer le progrès de « l'œuvre coloniale ». Comme souvent, Zimmermann est militant et optimiste. En Algérie en 1925, il constate et se projette :

En somme, ce voyage de douze jours et demi seulement (...) n'a pas été seulement pour nous l'occasion d'admirables impressions de nature, d'histoire et d'art, il nous laisse aussi des notions précises sur l'incontestable progrès de notre œuvre d'aménagement et de colonisation. (...) La tâche prochaine consistera sans doute à étendre et propager ce caractère à l'ensemble du pays, où la mise en valeur extensive persiste encore sur de vastes espaces. » (1926a, p. 57)

Ce qu'il appelle « l'Algérie utile » gagne et gagnera encore du terrain sur le bled. Ces exemples saisis sur le vif ont une fonction édifiante : la colonisation est en marche, elle prouve sa pertinence et son efficacité par la transformation de paysages qui peu à peu s'europeanisent, deviennent conformes à un modèle de mise en valeur.

Zimmermann est un apôtre convaincu de l'intérêt économique, financier, géopolitique et moral de la colonisation. Nous l'avons vu, il n'y a guère de place pour le doute dans ce que ses écrits publics nous révèlent, sauf parfois dans certains passages de ses récits de voyages. Certes, cela ne va pas très loin et quantitativement, ces quelques états d'âme ne pèsent guère, mais ils apparaissent comme des failles dans la cuirasse du militant colonial. Confronté à l'altérité, Zimmermann s'interroge. Il ne s'interroge pas sur les bienfaits pour tous, colonisateurs comme colonisés, de cette situation de domination, mais sur la pérennité de la présence française. Les colonisés comprennent-ils bien ce qui se joue pour eux ? Savent-ils où est leur intérêt ? Le terrain révèle les tensions, les failles, les points de faiblesse. La guerre du Rif qui en 1920 met à mal l'armée coloniale espagnole ou les troubles en Tunisie prennent un autre sens sous la lumière aveuglante de l'Afrique. Le colonialiste ardent pour une fois s'interroge et doute. Ainsi au Maroc en 1920 :

On peut se le demander : Le Maroc échappera-t-il à cette contagion de troubles moraux qui sévit de l'Inde à la Tunisie ? La prochaine génération marocaine nous conservera-t-elle la même estime que l'ancienne, n'ayant pas connu les mêmes maux ? N'y a-t-il pas lieu de craindre qu'elle ne nous tolère que juste le temps nécessaire pour faire son éducation européenne, après quoi elle nous répudiera ! (1923a, p. 309)

Ou en Algérie en 1925 :

Toute cette œuvre devra marcher de pair avec le développement des travaux de communication et des ports, tels que ceux dont nous avons donné plus haut un aperçu à propos d'Alger et d'Oran. On sait que pour le service de ces grands travaux publics, les Délégations

financières ont voté en 1920 un programme de dépenses de 2.600 millions à épuiser en quinze ans. Il est inutile d'insister sur l'augmentation de richesse et de bien-être qui résultera de cette évolution. Elle ne pourra manquer d'avoir ses répercussions sur les dispositions morales des masses indigènes, dont il importe plus que jamais que nous nous préoccupions, vu les ferments de dissolution et de désordre qui se manifestent sourdement en Algérie comme chez nous. Il y a là un aspect des choses qui devait forcément nous échapper au cours d'une tournée aussi brève, mais qui ne doit jamais cesser de retenir l'attention des Français. Car la colonisation de l'Algérie ne se présente pas seulement à nous sous l'angle des progrès matériels, c'est en même temps, et au premier chef, un problème politique et moral. (1926a, p. 60)

Se préoccuper « des masses indigènes », trouver le moyen de leur faire sentir où est leur intérêt : Zimmermann connaît parfaitement l'actualité coloniale mondiale. Il sait que très tôt dans le siècle, des colonisés s'organisent pour déstabiliser le système de domination. Trop en parler, ce serait démoraliser les troupes et faire hésiter ceux qui envisagent une carrière dans les colonies ; ne pas en parler du tout serait faire preuve d'un aveuglement potentiellement explosif. Zimmermann choisit une voie médiane, celle d'un optimisme tempéré.

## **Mobilités**

Voir le plus possible en un minimum de temps : c'est le principe commun de l'ensemble des voyages de l'AAEEC, de tous les voyages de ce genre. C'est une modalité bien spécifique du rapport hodologique au monde (Besse, 2009, p. 189-228) ; basée sur un principe de rentabilité et rendue possible par l'évolution des moyens de transport, elle condense les expériences propres au voyage (expériences humaines et sensorielles) dans un temps court et influe sur la perception des lieux et des personnes.

Les voyages de l'AAEEC durent en général de deux à trois semaines<sup>316</sup>. Ce choix procède d'une nécessité économique, il faut réduire le coût, et surtout sans doute des contraintes auxquelles est soumise une partie des membres de la caravane, que ce soient les professeurs qui consacrent la fin de leurs vacances à ce type d'excursions ou les entrepreneurs, médecins, avocats qui ne peuvent se permettre des séjours trop longs. Par exemple, le voyage en Algérie de 1909 s'étend du 11 au 26 septembre, soit 16 jours ; mais il faut y inclure le trajet jusqu'à Alger.

---

<sup>316</sup> Le long voyage de 1923 constitue une exception notable. Il conduit les « caravaniers » jusqu'en Égypte par le nord puis l'est de la Méditerranée et dure près de 5 semaines (du 4 septembre au 8 octobre).

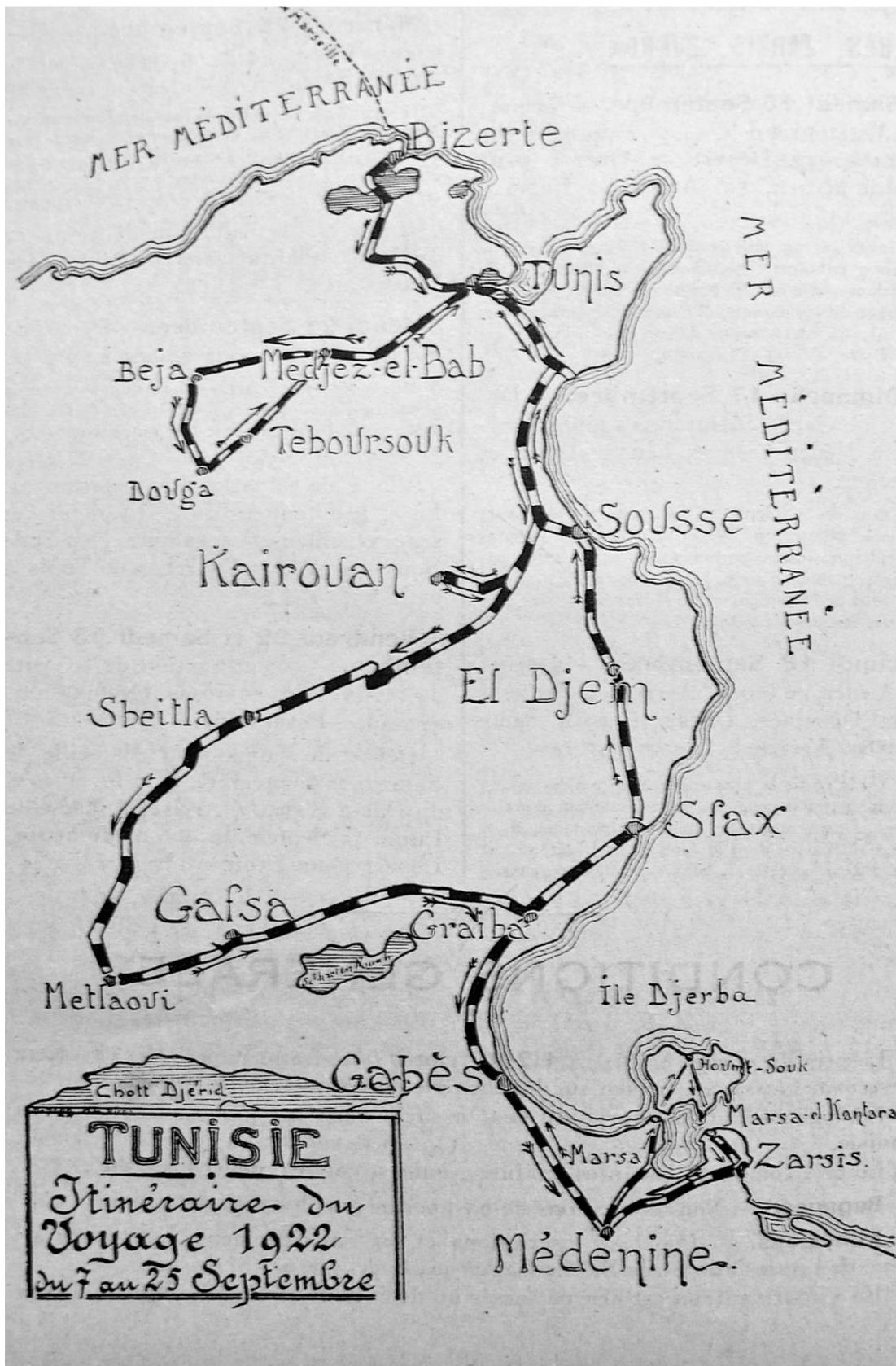


Fig. 43 : Itinéraire du voyage de 1922 en Tunisie (source : Archives départementales du Rhône, série 119 J)

Le voyage de 1922 en Tunisie (fig. 43) est prévu entre le 7 et le 25 septembre, mais le voyage aller-retour prend presque cinq jours ; le départ de Lyon a lieu le 7 en fin de matinée pour Marseille où ils passent la nuit et ce n'est que le samedi 9 au soir qu'ils arrivent au port de Bizerte. Pour le retour, ils quittent Tunis le samedi 23. Au final, les caravaniers auront passé 14 jours sur place. C'est donc en réalité plus ou moins deux semaines que les groupes encadrés par Zimmermann et ses collègues consacrent à leur séjour. Dans ce laps de temps relativement court, les activités et les déplacements sont multiples. Cette mobilité importante donne un rythme au voyage et définit un mode spécifique de saisie de la réalité.

À la fin de l'été 1920, Zimmermann et son groupe se rendent au Maroc et en Algérie. Le 9 septembre, ils arrivent à Tanger, le 25 septembre ils sont à Alger prêts à embarquer pour Marseille. Entre temps, ils auront « visité » Casablanca, Marrakech, Safi, Mazagan, Rabat, Kenitra, Meknès, Fès, Taourirt, Oudjda avant d'entrer en Algérie et de rejoindre Alger par la voie ferrée qui passe par Marnia et Tlemcen. Ils auront vu des sites archéologiques, des souks, des médinas, des exploitations agricoles, des ports, rencontré des élus, des industriels, des commerçants, participé à des réceptions et dormi rarement plus d'une nuit au même endroit. La magie de la Toile permet, sans effectuer de minutieuses mais imprécises mesures sur une carte, d'évaluer les distances. Un site m'informe qu'entre Tanger et Taourirt, en suivant toutes les étapes du voyage de Zimmermann (mais pas les visites rapides à partir d'une ville), il y a 1589 kilomètres. Le kilométrage du reste du parcours (la partie algérienne) est plus difficile à évaluer ; je l'ai estimé à environ 700 kilomètres. Soit au total, plus ou moins 2 300 kilomètres c'est-à-dire une moyenne de 150 kilomètres par jour environ. Cent cinquante kilomètres, à peu près la distance entre Marrakech et Safi, c'est 2 heures et 17 minutes de route, m'indique mon site. Mais Zimmermann qui se livre souvent à quelques calculs de vitesse me ramène en 1920, à des routes défoncées, aux performances médiocres des véhicules et à des temps de trajets bien différents :

Nous ne sommes qu'à mi-chemin à peine de Taza, et il est bientôt 9h. 30 ; notre arrivée à Oudjda ce soir devient de plus en plus problématique. L'auto-car, loin de couvrir ses 30 kilomètres à l'heure n'en fait que 25 ; or, il nous reste presque 300 kilomètres à parcourir. Nous n'arriverons jamais avant la nuit ! (1923a, p. 275)

Vingt cinq ou trente kilomètres par heure, ce sont des vitesses moyennes qu'il cite régulièrement ; à 40 km/h, ce qui arrive parfois, il est grisé par la vitesse. Les 150 kilomètres quotidiens se transforment donc en plus ou moins 6 heures de route en moyenne. Comme

certaines haltes sont parfois un peu longues, cela signifie que des jours entiers se passent en chemin. Dans ces conditions, les voyages s'apparentent à des courses contre la montre. Zimmermann l'écrit : il faut gagner du temps. C'est une obsession : par exemple « gagner une demi-journée [dès l'arrivée en Tunisie en 1922] en utilisant le train-paquebot » (1923b, p. 2) qui relie par le rail Bizerte à Tunis. Les caravaniers sont soumis à un rythme d'enfer. Il faut se lever tôt, très tôt souvent : « le lundi 18 septembre, nous sommes debout à 4 h. ½, et nous nous mettons en route en auto. » (1923b, p. 25). Les journées sont longues ; les soirées, au cours desquelles les caravaniers échappent rarement à des réceptions officielles, le sont aussi. Bref, ce sont des voyages sans repos, presque sans pauses au cours desquelles les temps de mouvement sont longs et l'emportent sur les temps de station. Ce mouvement participe d'une géographicit  spécifique, structure le voyage et organise la perception que Zimmermann et ses compagnons ont des paysages (Desportes, 2005) et des espaces colonis s. C'est en route, c'est de la route ou de la voie ferr e, que Zimmermann et ses compagnons de voyage font l'exp rience de l'ailleurs.

Les voyages de l'AAEEC,  tal s sur une trentaine d'ann es, sont un bon moyen de saisir l' volution des modes de transport d'autant que Zimmermann, en g ographe sensible   « l'outillage » y accorde une grande importance. Il est ici question de vitesse, de souplesse et de confort, mais aussi des effets de la vitesse sur l'appr hension des espaces. Les voyages terrestres se font en train pendant les premi res ann es ou m me en draine (sorte de petit wagon motoris ), puis en autocar ; pour les travers es maritimes, ce sont les lignes r guli res – m diterran ennes pour l'Afrique du Nord – qui sont utilis es ; on parle de l'avion, mais je n'en sais pas plus, pour les ultimes voyages de l'AAEEC et certaines destinations (mais pas l'Afrique du Nord), mais Zimmermann n'y participe plus. Ces modes de transport participent de l' volution de ses repr sentations quant aux adaptations les plus efficaces aux conditions sp cifiques des milieux. On l'a vu avec le Transsaharien. Zimmermann devient bient t un fervent z lateur de l'automobile. Le document de promotion du voyage de 1912 en Tunisie (auquel Zimmermann ne participe apparemment pas) annonce une grande nouveaut  avec un trajet de trois jours en automobile<sup>317</sup>. Ce mode de transport va prendre une importance croissante dans les voyages de l'AAEEC jusqu'  supplanter le train. Zimmermann est d'abord dubitatif. La vitesse lui semble excessive ; elle bouleverse ses pratiques habituelles de g ographe. Il n'a pas le temps d'observer : « le paysage, si monotone qu'il soit, fuit trop vite pour [ma] curiosit . » (1923a, p. 56). Souvent, il dit sa frustration comme   A n Tounga<sup>318</sup> :

---

<sup>317</sup> Dans ce contexte, les mots « automobile » ou « voiture » d signe en g n ral un autocar.

<sup>318</sup> Un site arch ologique du nord de la Tunisie.

« j’entrevois, autant que le permet la course rapide de notre voiture, les murailles et les tours carrées de la forteresse byzantine » (1923b, p. 3) En rapprochant dans le temps des éléments nettement différents, il lui semble que la vitesse brouille la lisibilité des paysages ; il n’a plus le temps de jauger les éléments de transformations, tout se bouscule et se mêle. Plus précisément, son regard construit un autre paysage fondé non sur un gradient avec des paliers et des seuils, mais sur une accumulation hétéroclite de formes.

Nulla impression ne fut pour nous plus saisissante et plus instructive à cet égard que notre tour rapide en auto-car par le boulevard Front de Mer. Nous avons eu là, comme en tourbillon, la vision kaléidoscopique des éléments qui font, de Casablanca, quelque chose d’amorphe, d’hétéroclite et d’attirant, parce qu’on y assiste à la lutte épique entre le bled encore intact et la vie ultramoderne qui s’organise. (1923a, p. 45)

Pour ce qui concerne l’observation, son jugement est sans appel : « ni la mémoire, ni la sensibilité de l’œil humain ne sont faites pour tirer un parti sérieux et durable des impressions que laisse la course vertigineuse de l’auto. » (1923a, p. 66) Il déplore aussi le manque de confort : le fait d’être secoué sur des routes rocailleuses et défoncées, l’espace confiné, le bruit qui perturbe la tranquillité des villages, et craint aussi les accidents.

Pourtant, il va rapidement changer de point de vue. Tout d’abord, la vitesse qu’il déplore comme observateur lui laisse entrevoir la révolution en cours qui pourrait rapidement rendre caduc le transport ferroviaire : « beaucoup de voies ferrées secondaires sont désormais condamnées à languir par cet essor extraordinaire de la traction automobile. » (1926a, p. 25) Comme géographe itinérant, il se rend compte des intérêts d’un mode de transport plus souple que le train qui permet de gagner des lieux jusque là peu accessibles :

L’autocar est un moyen infiniment plus efficace pour pénétrer dans l’intimité d’un pays. J’avais déjà fait plusieurs voyages en Algérie : pour la première fois, je puis dire que je l’ai réellement vue de près, que je me suis fait une idée de ce qu’est un village algérien et que j’ai pu juger *de visu* des progrès de la culture et de la colonisation. (1926a, p. 25)

La vitesse même lui apparaît sous un jour nouveau. Lorsque les paysages changent peu, les déplacements rapides se transforment en avantage pour le géographe. Il en fait le constat en Algérie en 1925 :

Et comme sur la plus grande partie de sa surface, l'Algérie offre des aspects qui ne varient guère, tantôt une mer de montagnes au profil lourd, émoussé et passablement ennuyeux, tantôt des plateaux monotones, peuplés uniformément d'alfa et d'armoise, tantôt, à perte de vue, d'immenses champs de vignes, de céréales ou de tabac, la satiété ne tarderait pas à se faire sentir, si la course accélérée de l'autocar ne permettait de les déblayer rapidement. » (1926a, p. 25)

## **Rythmes et paysages**

Il y a dans les voyages de l'AAEEC, trois rythmes : celui du déplacement rapide entre les villes (en train ou en autocar), celui des déambulations, plus lentes, à l'allure de la marche, dans les villes, les ports, sur les sites historiques ou dans les exploitations agricoles, enfin quelques rares plages de suspension du mouvement, des moments volés à la course folle des « caravaniers », des moments de grâce parfois. C'est en fonction de ces rythmes que Zimmermann développe une pratique professionnelle qui n'est plus tout à fait celle du « géographe en chambre » quoi qu'il en dise lui-même et pas du tout celle du géographe de terrain : la pratique d'un géographe en mouvement.

Les récits de voyage de Zimmermann repose notamment sur de longues et minutieuses descriptions paysagères. Il fait souvent référence à l'observation, à la vue, à ce qu'il a bien ou mal vu, à son « œil de géographe » qui mesure, qui évalue, qui caractérise, qui permet de nommer en mobilisant le vocabulaire savant, qui organise l'espace en ensembles différenciés. C'est par la vue, associée à sa compétence professionnelle, qu'il juge de l'intérêt des paysages : « Pour un œil qui s'intéresse au caractère géographique des paysages parcourus en chemin de fer, la ligne de Constantine à Tunis offre beaucoup d'intérêt. » (1910, p. 28) ou bien, à propos du trajet de Kairouan à Metlaoui :

Après expérience, j'estime que la chose n'est pas recommandable à des voyageurs non spécialistes, et que l'objectif n'est pas en proportion du déplacement et de l'effort. Sans doute un géographe y trouve l'avantage d'observer *de visu* les nuances du paysage de steppe, et sa transition vers le désert ; mais tout le monde n'est pas géographe, et le touriste ordinaire n'a guère d'autre impression que celle d'une nature effroyablement monotone et qu'il finit par ne plus regarder. (1923a, p. 22)

Le déplacement motorisé en zone rurale s'apparente à un *travelling* et permet d'appréhender les transformations paysagères : ruptures, zones de transition, gradients. Entre Rabat et Casablanca à la fin de l'été 1920, il note que le trajet est

plein d'intérêt pour un œil de géographe, parce que sur ce court espace de quatre-vingt dix kilomètres s'opère peu à peu la transition du climat steppique des grandes plaines dénudées des Chaoui et des Doukkala, au climat pluvieux du Gharb ; la conséquence en est la multiplication croissante des arbres et des buissons. La transformation s'esquisse dès Fedhala et devient très sensible après Bou Znika. (...) Peu après Fedhala apparaissent des touffes caractéristiques de lentisques, d'arbousier et de jujubier ; je remarque aussi de vrais plantations de figuiers, non plus de ces figuiers languissants, malingres et dépenaillés qui interrompent çà et là l'uniformité de la plaine Doukkala, mais de beaux vergers d'arbres drus, verdoyants, soigneusement protégés par des haies d'agaves. (1923a, p. 132)

Le déplacement permet à Zimmermann de préciser, de vérifier, de nuancer des connaissances antérieures, de rectifier des erreurs. Il prend sur le terrain des « leçons de géographie » :

Étape du matin : Alger-Aumale, de 6 h.  $\frac{1}{4}$  à midi, par l'Arba Sakamody, Tablat, Bir Rabalou. C'est une leçon de géographie des plus variées et surtout un admirable schéma de la dégradation progressive que subissent le climat et la végétation à mesure qu'on s'enfonce vers l'intérieur et que les écrans montagneux se multiplient. (1926a, p. 26)

Le second rythme est moins fréquent. C'est celui de la marche et des visites de villes ou de sites. Au sein du mouvement permanent et rapide qui constitue le quotidien des voyages, ces moments sont précieux. Bien qu'il soit un des premiers responsables de cette agitation frénétique, Zimmermann le déplore, comme ici à Fès :

Un jour et demi, c'est bien peu de temps pour voir Fès. Évidemment nulle part plus qu'ici nous n'avons éprouvé l'inconvénient principal d'un voyage aussi précipité. Fès n'est pas une ville pour le touriste pressé ; elle ne livre pas d'emblée son âme et son caractère au passant. (...) nous n'avons pas le loisir, je ne dis pas d'analyser nos impressions, mais tout simplement de les reconnaître, car le temps manque et nous courons la poste. (1923a, p. 222-223)

Enfin, il y a des pauses, des moments de suspension du temps et de condensation de l'espace. Ce sont des moments précieux. Il n'est plus question de savoirs de la géographie (au sens où Zimmermann les pratique), de colonisation, d'espace utiles ou de culture. L'écriture change et se fait plus poétique ; c'est une autre forme de géographicit . Ainsi   Bou Sa da, aux portes du d sert saharien en 1925 :

Nous passions pr s de la mosqu e ; c' tait l'heure de la pri re. Sur la haute terrasse, couronn e d'un bizarre lanternon conique, un vieux muezzin aveugle se pr parait   lancer aux fid les l'appel rituel du soir, tandis que sur une plate-forme en contrebas, un groupe d'Arabes chantaient en ch ur. Acceptant l'offre de notre guide, nous montons par de petits escaliers capricieux, et, parvenus au f te, nous subissons un brusque choc,   l'instant o  il semble "que le c ur du jour se soit arr t ". Moment grave, paisible,  minemment religieux, qui r v le pour ainsi dire au visiteur quelque chose de l' me m me du lieu. Tout le tour d'horizon, la palmeraie qui s'immobilise, les maisons dor es qui s' tagent g om triquement   nos pieds, le ciel qui s'endort, la dune et les montagnes qui s'estompent, le paysage entier se fond dans une unit  pleine de noblesse et de grandeur. Minute d'ailleurs, h las ! trop br ve, car la nuit rompt aussit t l'enchantement. » (1926a, p. 31)

Zimmermann a conscience de la particularit  de ces moments.   Marrakech, il a l'occasion de passer une heure sur la terrasse de la maison municipale ; le lieu est banal mais il domine la ville. C'est « le plus saisissant souvenir » qu'il en garde. « C'est l  une de ces minutes uniques, ou du moins bien rares, o  d'un paysage jaillit brusquement la grande  motion, o  l'on se sent la respiration coup e par une sorte d'uppercut. » (1923a, p. 80)

Mais la gr ce est fugitive, la course reprend vite ; le voyage utile du ma tre colonial dans son domaine rythme de nouveau le temps. Zimmermann est bien conscient de ce   quoi il ne peut acc der. Il ne reste

alors les impressions fugitives, superficielles, fond es sur des  l ments clairement identifiables comme propres   la culture et aux espaces de l'Autre (...) Pour des passants tels que nous, impuissants, faute de temps,   p n trer la vie et l' me des villes, l' l ment sensible, par excellence, c'est le pittoresque. (1923a, p. 153)

Zimmermann est un g ographe en mouvement, pas un g ographe de terrain. Ces regrets sont vite oubli s, semblent feints ou de convenance. Les arr ts forc s lui sont en fait insupportables comme lors du voyage de 1920 o  il d ploire ce « p nible souvenir que celui de

notre arrêt dans le bled dénudé à deux heures de l'après-midi, sous un soleil torride et écrasant, livrés sans défense aux attaques d'essaims de mouches cruelles qui sortent on ne sait d'où pour nous fouiller la peau » (1923b, p. 285).

Il pourrait en profiter pour aller à la rencontre des populations locales. Il n'en est rien. Les interactions se limitent presque toujours aux rencontres avec les colons. Les mondes ne se mélangent pas. Les rencontres, les situations possibles d'immersion et de contact semblent l'effrayer ; dans les souks de Fès, son inquiétude est de perdre de vue son guide, « l'angoisse de [se] trouver isolé » (1923a, p. 224). Il poursuit en évoquant un « monde farouche et différent », il parle d'une « sensation opprimante » (j'imagine qu'il veut dire oppressante). Bref, ce qui a fasciné certains voyageurs comme Masqueray, comme Duveyrier, l'angoisse ; il n'est pas de cette trempe. Certes, l'entre-soi du groupe et la rapidité des déplacements ne favorisent pas les rencontres avec les autochtones. Mais Zimmermann comme ses compagnons, l'a choisi. Il rencontre des administrateurs, des industriels, des responsables d'exploitations agricoles, mais pas les Arabes, les Berbères ou les Juifs d'Afrique du Nord. Il tient ces populations à distance avec un discours qui efface l'individu derrière la masse, la masse « grouillante » comme il se plaît à l'écrire à de nombreuses reprises. Ce n'est pas original. Nombre de savants de toutes les disciplines, des voyageurs, des publicistes utilisent fréquemment ce type de terminologie que ce soit en Afrique du Nord ou ailleurs dans le monde colonisé. Les souks, les marchés, les quartiers indigènes sont les lieux de ce « grouillement ». Ainsi les individus sont fondus dans le groupe, rendus anonymes, tous semblables. Inquiet, sur ses gardes, Zimmermann est pourtant parfois attiré par cette vie intense :

C'est bien toujours cet enchevêtrement et cette confusion de ruelles, les unes dans les autres, ces détours invraisemblables, cette étroitesse des voies où l'on a souvent peine à passer à deux de front ; ces escaliers et ces pentes raides coupées de caniveaux, cette animation orientale grouillante et bariolée en contraste avec la sévérité de ces hautes maisons closes, aux encorbellements soutenus par des alignements de bâtonnets blanchis à la chaux ; ce bruit doux de savates et de babouches qui dévalent les pentes et le glissement des portefaix sordides aux pieds nus (1910, p. 6)

Là sont les étroites boutiques des marchands, les ateliers de cordonniers indigènes et de brodeurs sur cuir, les fondouks, les barbiers en plein vent, les conteurs qui retiennent des heures durant leur cercle d'auditeurs, les bouchers, les pâtisseries, les cafés maures, tout cela étalé aux yeux du passant dans un grouillement inénarrable. (1926a, p. 22)

Entre fascination et répulsion, Zimmermann décrit deux mondes sans commune mesure. En usant d'une terminologie fondée sur termes antagonistes, il construit deux spatialités irréductibles l'une à l'autre : l'ordre d'un côté, le « grouillement » de l'autre, la mise à distance qui sied à l'homme civilisé et la promiscuité indigène, l'hygiène et l'insalubrité... Il construit de la différence, de l'extériorité et du surplomb. Ces pratiques et ces discours rendent impossible la saisie de l'autre dans sa singularité (Jullien, 2012).

### **Le géographe et le terrain**

Ces voyages, ces travaux de géographie *in situ* ne font pas de Zimmermann un géographe de terrain. L'Afrique du Nord, et aucun autre lieu d'ailleurs, n'a jamais été un terrain de recherche pour lui. Nulle part, il ne s'est arrêté pour « « épuiser » la réalité d'un lieu ou tenter de le faire à l'instar de certains de ces collègues comme Demangeon pour la Picardie ou Blanchard pour la Flandre. C'est un théoricien de la colonisation qui voyage dans les colonies. D'ailleurs, c'est ainsi qu'il se définit lui-même dans sa pratique du terrain :

Après quelques deux heures de route, une falaise continue s'élève devant nous, qui borne l'horizon, striée de verdure le long des rares oueds qui la ravinent. C'est le bord du plateau de Settat. Je me figurais que ce plateau marquait l'entrée en scène d'un nouveau paysage et la fin des terres noires. Pas du tout. Encore une erreur de géographe en chambre. En fait les terres se continuent autour de Settat (71<sup>e</sup> kilom.) et bien au-delà » (1923a, p. 61-62)

En 1908, lors d'une conférence devant ses collègues de la Société d'Économie Politique, il justifie par avance un propos situé :

les vues que je vais vous exposer sont le fruit de huit années d'attention quasi-ininterrompues accordées aux questions coloniales ; malheureusement, elles n'auront pas l'autorité des choses vues et vécues, mais je vous ferai remarquer que les hommes qui connaissent le mieux nos diverses colonies se sont si souvent trompés et si profondément abusés à leur sujet que je crois qu'il est préférable, pour asseoir son jugement à leur sujet, de partir des principes historiques, géographiques et économiques très généraux, et qu'il est très possible, même sans avoir vu les colonies autrement que dans des livres, de se faire une opinion raisonnée, voire même

autorisée sur leur compte, à la condition d'employer une bonne méthode et de s'appuyer largement sur l'histoire coloniale et sur les sciences naturelles.<sup>319</sup>

N'ayant jusque là guère voyagé, il ne pouvait évidemment pas appuyer l'autorité de son savoir sur des pratiques spatiales. Est-ce une posture qui ne relève que de la stratégie discursive ? Zimmermann pensait-il vraiment que le terrain pouvait égarer le savant ? Difficile à dire ; l'expérience du monde de Zimmermann est à la fois vaste et surtout livresque. Il privilégie ici les atouts de la mise à distance, du surplomb, de connaissances générales et théoriques.

Pourtant, peu à peu, au fil des voyages, ses sentiments évoluent. Il fait l'expérience physique du monde. Sans jamais devenir géographe de terrain, il nuance son propos. Le terrain est une école, un révélateur, un lieu de la prise de conscience. Certaines situations, comme celle qu'il vit entre Batna et Timgad, durant le voyage de 1909, contribuent à modifier son jugement. Les « caravaniers » sont pris dans un terrible orage. L'optimiste Zimmermann n'en perd pas une miette. Mettant ses savoirs au profit d'une lecture de cet incident, il se livre à quelques analyses géographiques :

Cependant à quelque chose malheur est bon. Je ne pouvais m'empêcher de me souvenir de ma qualité de géographe, et recroquevillé sous ma pèlerine je suivais avec curiosité, à mesure que grandissait l'orage, le ruissellement brutal des eaux sur ces plaines limoneuses, défendues par une maigre végétation, le fracas des oueds centuplés de débit, l'écoulement de leur berge par énormes paquets et je m'expliquais les formes d'érosion si tourmentées dont par endroit les rigoles d'écoulement sont parsemées. Je m'expliquais surtout comment, à la suite d'un certain nombre d'orages comme celui-là, ces vastes plaines, jadis grouillantes d'une vie intense, se sont vues recouvrir ainsi que les ruines des anciennes villes, d'un uniforme et épais manteau d'alluvions.» (1910, p. 16)

En Syrie, au début des années 1920, il semble même opérer une révolution par rapport à sa position du début du siècle en défendant l'émotion et la pratique des lieux contre les savoirs :

Tant de lieux illustres, de sites prestigieux, de peuples lointains dont l'histoire et la géographie nous fatiguent les oreilles depuis notre enfance sans que nous en connaissions la vraie

---

<sup>319</sup> Société d'Économie Politique de Lyon, 1908, « Compte-rendu analytique des séances de l'année 1907-1908 », Lyon, Bonnaviat, p. 297.

physionomie, tout cela nous l'avons désormais mis en place dans son ordonnance et dans son milieu réel ; tout cela a pris une forme vivante dans la topographie et sous le ciel.<sup>320</sup>

Sur le terrain, Zimmermann apprend. Il mobilise aussi des compétences professionnelles spécifiques : l'utilisation d'un vocabulaire, la mobilisation de différentes échelles et des références aux savoirs construits par des membres de sa communauté savante. De nombreuses situations sont propices au déploiement de tout un arsenal de termes géographiques. Je retiendrais seulement ces quelques lignes tirées du voyage de 1922 en Tunisie :

Continuant à remonter l'oued, nous passons devant les restes d'un barrage romain, et nous voyons la palmeraie s'encaisser entre ses hautes berges ravinées et limoneuses ; les bancs de tuf gypso-calcaires qui les durcissent ont permis d'y creuser des trous où hivernent certains nomades en véritables troglodytes. Puis, par-dessus des mamelons que nous escaladons, nous parvenons à un point où l'oasis se réduit à une rue de palmiers enserrés au fond d'un canyon abrupt ; à nos pieds, l'oued sinueux tombe en cascade pittoresque dans un lac minuscule ; une butte témoin coupe la palmeraie en deux. » (1923b, p. 23)

Zimmermann développe des considérations à plusieurs échelles et pense les lieux au sein de différents systèmes spatiaux comme par exemple dans sa description d'Oran :

Située au cœur des plaines littorales, à mi-chemin entre la frontière marocaine et l'extrémité du Dahra, [Oran] était admirablement placée pour concentrer les relations de la riche province tellienne à laquelle elle a donné son nom. De plus, juste en face, à une distance d'une dizaine d'heures au plus par mer, s'alignent les ports espagnols fournisseurs d'émigrants et par suite de main-d'œuvre : Cathagène, Aguilas, Almería. Enfin, aucune autre partie de l'Algérie n'était mieux faite que le hinterland de la ville pour produire en masse les matières premières agricoles, céréales, vins, bétail, sans parler de l'alfa et du crin végétal (...) Un dernier avantage s'est révélé tout récemment : l'heureuse position du port sur la grande route maritime de la Méditerranée de Gibraltar à Port-Saïd. (1926a, p. 4)

Zimmermann s'appuie aussi sur les travaux de ses collègues en amont et en aval du voyage pour la rédaction des récits. Comme dans ses autres types d'écrits, les références sont nombreuses ; Zimmermann connecte des travaux et paye ses dettes intellectuelles. Il cite ainsi régulièrement les travaux de Monchicourt, Ficheur, Bernard, Delvert, Joleaud, Gentil... des

---

<sup>320</sup> Dans *Le Salut Public* du 18 octobre 1923.

géographes et géologues qu'il connaît par le biais des *Annales de Géographie*. Mais sa plus fréquente référence est aux travaux de René Lespès<sup>321</sup> un de ses « plus anciens et chers amis » (1926, p. 11) qu'il connaît depuis l'ENS et la préparation à l'agrégation.

Ses voyages répétés en Afrique du Nord, les nombreux kilomètres parcourus ont changé le regard de Zimmermann, plus précisément, lui ont permis d'intégrer dans sa pratique professionnelle, ses expériences physiques du monde. Mais il reste, à l'instar de son maître Dubois, un théoricien de la colonisation.

### **La construction coloniale de l'espace nord-africain**

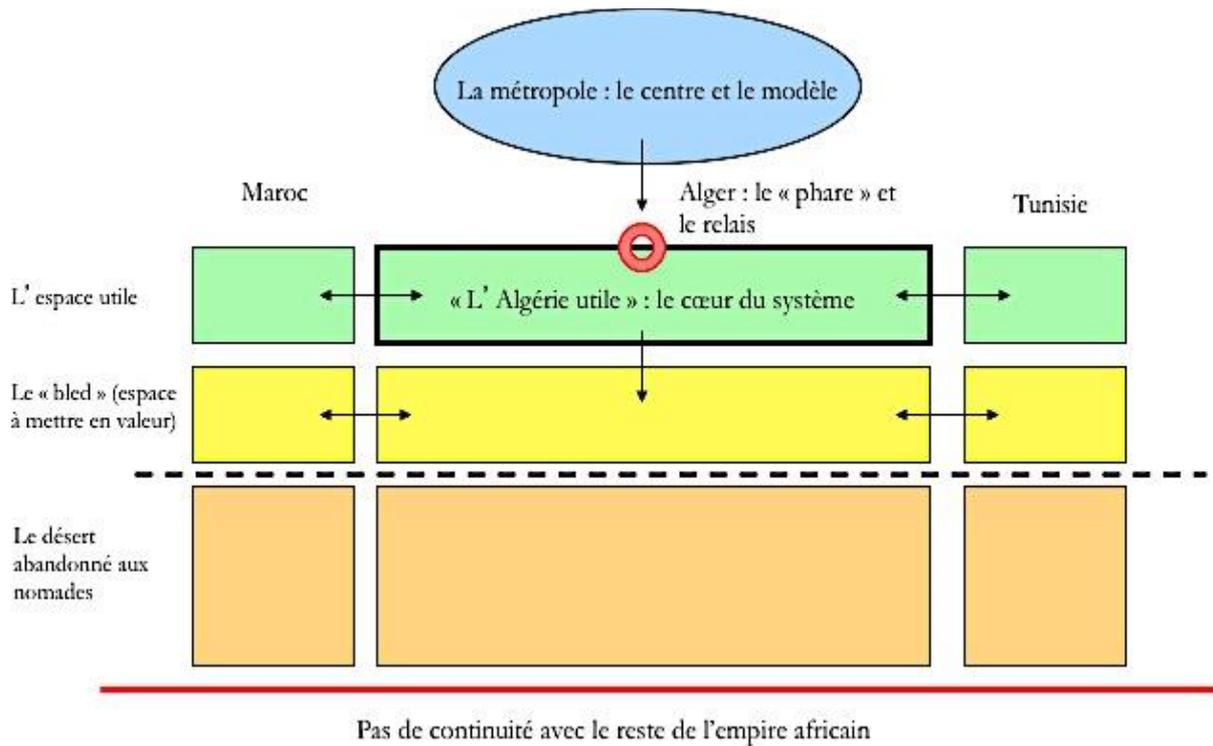
À travers ces récits de voyages, Zimmermann propose une mise en ordre de l'espace nord-africain. Cette mise en ordre est coloniale. Elle vise à rendre compte, au sein de l'Empire et au sein de l'Afrique Française, de la cohérence interne d'un espace spécifique et de ses articulations avec la métropole et le reste de la France colonisée. Le projet colonial des caravaniers détermine des pratiques spatiales autour de lieux qu'il convient de voir et d'autres que l'on peut éviter. Tous les voyages privilégient les franges littorales de l'Afrique du Nord, là où les choses se passent d'un point de vue économique et n'envisagent le reste du territoire qu'en tant que potentiel – espace en réserve – ou espace délaissé.

Entre pratiques et représentations, Zimmermann construit un système spatialisé avec des discontinuités zonales (du nord vers le sud) mettant en relation quatre types d'espace : la métropole, la frange littorale « utile », le bled et le désert ; et une double discontinuité méridienne (d'ouest en est) avec l'Algérie au centre<sup>322</sup>. La première discontinuité zonale sépare et unit, ou vise à unir, la France et les possessions françaises d'Afrique du Nord. La seconde oppose le littoral au « bled » avec une perspective d'intégration économique du second. La troisième discontinuité zonale sépare le « bled » du désert auquel Zimmermann fait référence comme à un espace abandonné aux nomades, sans perspective de mise en valeur. Dans le sens méridien, l'Algérie est séparée, mais là aussi avec une vision d'une continuité future, des deux éléments « périphériques » que sont le Maroc et la Tunisie (fig. 44).

---

<sup>321</sup> Lespès qui est professeur au lycée et à la Chambre de Commerce d'Alger a notamment publié des travaux de géographie urbaine sur Alger.

<sup>322</sup> Ce passage reprend et prolonge un autre texte (Clerc, 2011).



**Fig. 44 : une représentation systémique de l'espace colonial nord-africain**

Le lien avec la métropole est approché à travers la traversée méditerranéenne. Une grande partie des voyages commence autour d'une table, lors d'un banquet organisé par la Société de Géographie de Marseille. C'est la première étape avant l'embarquement pour Alger, parfois Oran ou Bizerte. C'est au cours de cette traversée, les quelques 700 kilomètres entre Marseille et Alger, les 24 à 28 heures de mer, que Zimmermann et ses compagnons expérimentent physiquement la distance entre la métropole et l'Afrique du Nord. Lien et rupture à la fois, rite de passage pour les novices avec des conditions de mer parfois difficiles, la traversée de la Méditerranée construit l'Afrique du Nord comme un prolongement de la métropole, mais toujours en discussion, toujours en cours d'élaboration, toujours à renforcer. Les continuités avec la métropole relèvent aussi, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, du basculement contraint d'un tropisme hexagonal :

Évincée, définitivement sans doute, dans ses rêves d'expansion vers le Nord et vers le Nord-Est, amputée de l'Alsace-Lorraine, elle [la France] travaille depuis quatre-vingts ans et surtout

depuis la guerre de 1870 à renouveler son hégémonie morale et matérielle dans la Méditerranée. (1910, p. 39-40)

Faciliter le passage, réduire la distance, projets pragmatiques de la colonisation en marche, n'empêche pas de célébrer, paradoxalement peut-être et avec une pointe de nostalgie, le « dépaysement », l'arrivée dans un autre monde ; de déplorer aussi que ce dépaysement perde de la consistance au fil du temps, qu'Alger soit de plus en plus une ville de « caractère trop européen » pour des Lyonnais en quête d'exotisme (1910, p. 6). La plupart des récits de voyages s'ouvrent sur l'arrivée en Afrique, les premières visions de la côte depuis le pont du bateau, « la blanche carrière de marbre » écrit Zimmermann (1910, p. 3) que forme l'empilement des maisons algéroises. C'est autour de ce pôle algérois, comme porte d'entrée, comme point de contact privilégié avec la métropole que se construit l'espace nord-africain. Plus largement, c'est par l'amélioration des liaisons entre l'ensemble des ports de l'Empire situés sur les deux rives de la Méditerranée que la continuité sera renforcée. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que Zimmermann accorde une place toute particulière aux descriptions portuaires. Il voit dans la modernisation de ces ports un enjeu majeur de l'intégration commerciale de l'Afrique du Nord à la métropole. Effacer la Méditerranée, atténuer la rupture, suturer mentalement les deux rives renvoient aussi à une construction discursive qui permet de naturaliser la colonisation en Afrique du Nord. Zimmermann n'est pas le premier à mettre en avant l'absence de rupture bio-physique, « raciale » ou culturelle entre les deux rives. De Martonne notamment<sup>323</sup> met en avant la continuité climatique et biogéographique (Clerc, 2008) Outre les continuités biophysiques, Zimmermann mobilise aussi l'histoire de l'art. Lors du voyage de 1920, il note qu'« en dépit des profondes différences qui séparent l'art chrétien de l'art musulman, il a existé un certain sentiment commun, et comme une sorte d'ambiance esthétique uniforme d'un bout à l'autre de la Méditerranée aux différentes époques. » (1923a, p. 156) Une autre manière de faire travailler le lien entre la métropole et les territoires colonisés d'Afrique du Nord passe par l'histoire avec un modèle, classique lui aussi, établissant la longue durée d'une colonisation civilisatrice, de Rome à la colonisation moderne, interrompue par une parenthèse arabe décadente. En ce cas, le lien consubstantiel entre rives nord et sud a aussi une fonction de légitimation de la présence française. La visite rituelle de ruines antiques permet de rappeler la puissance d'une civilisation, de déplorer sa fin et de constater – ou d'espérer – une nouvelle

---

<sup>323</sup> E. de Martonne, 1933, «La structure géographique de l'Afrique du Nord. À propos de la nouvelle carte de l'Atlas Vidal-Lablache», *Annales de Géographie*, n°235, p. 61-72.

ère de prospérité (économique et civilisationnelle) par la colonisation française. Les visites des chefs d'œuvre de l'art musulman ne sont pas absentes des voyages, mais plus rares ; ce qui structure les itinéraires, outre les lieux de l'activité économique, ce sont les ruines romaines et byzantines. Dans la vallée de L'oued Khalled dans le nord de la Tunisie, Zimmermann revisite en quelques phrases une histoire prospère puis décadente :

Cette vallée, aujourd'hui presque vide et inculte, fut à n'en pas douter un des foyers principaux de la colonisation romaine. Il y a quinze cent ans, sur un espace aussi restreint que le département de la Seine, non moins de neuf villes, dont les noms et l'emplacement sont aujourd'hui connus avec certitude, prospéraient là à quelques kilomètres les unes des autres. C'est que la vallée de l'oued Khalled se trouvait sur la grande route axiale de l'Afrique romaine, entre Carthage et Théveste, et que tous ces versants, aujourd'hui revenus à la brousse ne formaient sans doute qu'un vaste jardin. (1923b, p. 6)

Décadence dont la présence française doit refermer la parenthèse : à propos d'un projet de construction de barrage sur l'oued Zerroud dans le même récit, il juge « probable, d'ailleurs, qu'une ère nouvelle de vie et de fertilité va s'ouvrir pour ce pays dénudé » (1923, p. 13). Les ruines romaines sont comme les buttes-témoins d'un monde disparu. Sauf à Djerba où Rome aurait survécu ; « Djerba, l'île heureuse, véritable témoin à [ses] yeux de la Tunisie pré musulmane. » (1923b, p. 29) avec « une empreinte de vieille civilisation, je ne sais quoi d'homogène et d'ordonné, un aménagement complet et minutieux de la terre, un air de labeur journalier et d'aisance générale qui fait penser aux vieux paysages agricoles de la France. Il y a là une action profonde de l'homme qui sent son antiquité. » (1923b, p. 35)

Zimmermann pense l'espace nord-africain, et le pratique avec ses groupes, selon une organisation zonale avec trois bandes du littoral vers l'intérieur : l'espace « utile », productif (essentiellement agricole), avec le littoral et l'arrière-pays proche ainsi que les points de sortie et d'entrée ; le « bled », espace potentiel de mise en valeur ; le désert abandonné aux nomades.

Les pratiques spatiales privilégient très nettement le littoral. Les caravaniers visitent des villes, des ports, des exploitations agricoles « à l'européenne », des usines. Ils s'aventurent assez peu au-delà. Outre les descriptions des activités économiques, Zimmermann s'attarde à plusieurs reprises sur les formes spatiales et les paysages. La ligne droite est la marque de l'ordre colonial européen. Sur la route de Sousse, il apprécie

à loisir ces plantations admirablement soignées, sans un brin d'herbe entre les arbres et soumises à un alignement impeccable. En certains points de la voie, on peut suivre de l'œil sur plusieurs kilomètres ces quinconces réguliers qui donnent au paysage un aspect quasi géométrique. (1923b, p. 42)

Les paysages des espaces mis en valeur sont pour lui une forme de réconfort. Souvent lorsque la caravane termine son séjour et retourne vers le port d'embarquement, Zimmermann se félicite de retrouver des paysages « civilisés », des paysages qui sentent bon la campagne française, des paysages que, par le travail et l'ingéniosité, les colons ont domptés pour les faire entrer dans les cadres de la civilisation occidentale. C'est un soulagement, un retour dans le monde, dans « son » monde. Dans un article du *Salut Public* du 30 septembre 1920, après un voyage au Maroc, il évoque « les terres agricoles, actuellement en valeur [qui] émerveillent le regard ». Dans d'autres textes, il fait part de son « ravissement » (1923a, p. 27).

La perception de ces espaces de la mise en valeur tranche radicalement avec la manière dont Zimmermann appréhende le « bled ». L'arsenal sémantique mobilisé n'est que dépréciatif ; il ne dit que l'ennui, la tristesse ou l'agression que représentent ces paysages sous le regard de Français colonialistes parcourant l'Afrique du Nord pour en juger l'état et les perspectives de mise en valeur. C'est la « brousse inculte » (1923b, p. 2), « la solitude de la steppe » (1923b, p. 11), le « bled plat, fauve et morne » (1923b, p. 27). Il joue aussi, on l'a vu, sur les couleurs. Il mobilise le vocabulaire de la géographie physique pour rendre la violence des paysages avec des dents, des pitons, des formes découpées, déchiquetées : « c'est la nature minérale dans son horreur. » (1926a, p. 36), « rien que le sol raboteux, revêtu d'une croûte gypseuse, et désespérément nu. » (1926a, p. 36) ou, sur le plateau de Ben Guerir au Maroc :

une sorte de désert qu'accidentent seulement de basses montagnes rugueuses, et parfois ces pointements de quartzites durs, appelés sokhrats dans le pays, aux roches guillochées, crevassées, usées, trouées, toutes enrobées d'énormes talus de débris. » (1923a, p. 62)

Pour autant, le « bled » fait partie du territoire colonial comme espace d'une mise en valeur potentielle. Contrairement à d'autres comme Bernard, très sceptique et à juste titre quant aux possibilités de mise en valeur, Zimmermann, avec ses vues militantes de théoricien de la

colonisation, semble plus optimiste. Dans l'article du *Salut Public* cité plus haut, il affiche sa vision de l'organisation future de l'espace marocain :

Il faut ouvrir au commerce et à l'esprit d'entreprise de nouvelles tranches du territoire marocain. Le développement économique est resté jusqu'à présent surtout confiné à la côte et à l'arrière-côte. L'intérieur n'est pas encore ouvert dans le sens propre du mot. (1923a, p. 27)

Pour cela, il faut « outiller » le pays en voies de communication, en routes et en chemins de fer surtout. Il faut aussi en chasser les nomades, les repousser un peu plus loin, vers les déserts, ou parier sur leur adaptation à la domination française et à de nouvelles conditions de vie, sédentaires et agricoles. Zimmermann n'a pas d'opinion bien fixe sur cette question. En fonction des voyages, des échanges, des lieux visités, son avis fluctue. Tantôt les nomades lui semblent adaptables à ces nouvelles conditions de vie, tantôt ils ne les imaginent pas renoncer à leur genre de vie.

Au-delà du bled, au-delà des promesses de lendemains qui chantent, commence le désert. Les caravaniers, n'y pénètrent jamais vraiment. Ils vont aux « portes du désert », notamment à Biskra en Algérie où les groupes se rendent à plusieurs reprises. Ils font l'« expérience » du désert par de brèves incursions sur ses marges. Ils vont ensemble faire le constat de la rudesse du climat en ces lieux où « plus rien ne ressemble à de l'ombre » (1926a, p. 33), de l'absence de végétation, du relief heurté ; constats à même de confirmer la position défendue depuis de nombreuses années par Zimmermann à propos de la déraison qui consisterait à établir une continuité entre les possessions africaines de la France avec une voie ferrée transsaharienne. Aux marges du Sahara, les excursionnistes se prennent pour des aventuriers ; les pistes sont défoncées, les villes et villages rares. C'est la partie aventureuse des voyages, celle qui fait vendre. Lors du voyage de 1930, l'étape Biskra-Tozeur est annoncée dans la plaquette de présentation comme celle de la « traversée du désert ». Mais le voyage ne se déroule pas comme prévu ; des pluies abondantes et des oueds malaisés à franchir ont raison de la détermination du groupe. On retourne à Biskra pour passer plus au nord. Le mythe résiste et justifie une fois de plus le choix, évident pour Zimmermann, d'abandonner cette partie de l'espace colonial, aux nomades. Il n'y a rien à en faire pour la métropole.

La discontinuité méridienne dessine un espace organisé autour du pôle algérien et d'Alger. L'Afrique du Nord française, pendant l'essentiel de la période des voyages de Zimmermann est constituée de trois territoires aux histoires différentes, aux statuts différents, aux niveaux

de développement différents. La conviction de Zimmermann repose sur le projet d'une meilleure intégration de ces entités autour du pivot et du modèle que représente Alger. C'est souvent dans cette ville que les groupes arrivent et à partir de là qu'ils partent à la découverte de l'Afrique du Nord. Alger est à la fois le point de contact avec la métropole, la capitale qui organise le territoire algérien, l'ensemble de l'Afrique du Nord sous influence française et peut-être l'ensemble des colonies africaines de la France. Zimmermann décline régulièrement ces différentes configurations dans les récits des voyages : Alger « est restée la capitale de l'Algérie, en attendant de devenir sans doute un jour, grâce à la fois à sa position centrale entre le golfe de Gabès et le terminus marocain de l'Atlas et à sa proximité de Marseille, la capitale de l'Afrique du Nord entière » (1926a, p. 9) et elle est « très bien placée pour devenir la capitale d'un empire dont la métropole est au-delà de la Méditerranée » (1910, p. 10). C'est « une sorte de phare sur lequel les Musulmans, aussi bien que les Espagnols ou les Italiens, doivent tenir les yeux fixés, c'est un foyer moral d'où une civilisation humaine, libérale, riche d'expériences et d'efforts vers le mieux, telle que la nôtre, doit rayonner d'elle-même pour le profit des peuples nord-africains. » (1910, p. 11)

Mais la réalité ne correspond qu'imparfaitement aux projections de Zimmermann. Les traversées de frontières ne sont pas aussi fluides qu'il le souhaiterait et les transports sont lents. Entre l'Algérie et la Tunisie, Zimmermann s'irrite de ce que la frontière résiste, et curieusement beaucoup plus en 1930 que vingt ans plus tôt: « Il faut faire une longue pause à la douane, dont les bâtiments prennent on ne sait quel air monumental dans ce bled solitaire. Nous y perdons au moins une heure. N'est-ce pas ridicule, quand on songe que nous sommes visiblement une caravane de touristes ? »<sup>324</sup> Les déplacements entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, tantôt aisés, tantôt difficiles sont des leçons de géopolitique de plein vent desquelles Zimmermann tire des conséquences instructives et édifiantes pour convaincre des nécessités d'une amélioration des liaisons routières et ferroviaires, d'un allègement des tracasseries douanières pour faciliter l'intégration spatiale.

À travers cette construction de l'espace nord-africain, Zimmermann et les membres de l'AAEEC révèlent leur vision de la colonisation comme d'une activité économique de mise en valeur des territoires au profit de la métropole. Cette spatialité dépossède symboliquement et pratiquement les autochtones de leurs espaces en élaborant de nouveaux territoires, de nouvelles articulations, de nouvelles limites ; pas seulement comme des tracés sur une carte

---

<sup>324</sup> *Lyon-Colonial*, n°81, p. 9.

ou des mots qui les signifient, mais comme des pratiques spatiales qui se heurtent aux pratiques traditionnelles<sup>325</sup>.

Les considérations géopolitiques, sur l'Empire notamment, sont plus rares. Toutefois pour Zimmermann, c'est à partir d'Alger qu'à la manière d'une arborescence, un modèle de « bonne » gestion de l'espace colonial doit se diffuser à l'ensemble du territoire à l'exception du Sahara. Pour cela, les voies de circulation jouent un rôle décisif ; il faut améliorer les relations maritimes avec la métropole pour assurer la diffusion du modèle et renforcer les relations entre les trois entités politiques et en direction du bled. Trois axes de diffusion sont envisagés et se combinent : vers le Sud avec une logique de front pionnier, vers l'Ouest et vers l'Est en direction des deux protectorats. Cette représentation est très proche de celle d'Augustin Bernard étudiée par Florence Deprest (2008 et 2009) : une continuité entre la métropole et le Maghreb, une distinction des régions côtières au Sahara en passant par les espaces steppiques fondée sur les potentialités de mise en œuvre économique, et une intégration ouest-est (fondée chez Bernard sur des continuités biophysiques). Deprest oppose ces découpages de l'espace à ceux d'un autre géographe spécialiste de la région, Émile-Félix Gautier. Où Gautier envisage deux mondes, l'Orient et l'Occident, sans communes mesures, Bernard réfléchit en terme de continuité, d'intégration et de développement d'une politique indigène ; nuancé, il hiérarchise néanmoins les espaces en fonction de la pertinence économique de l'intégration, possible mais délicate dans la steppe, impossible au Sahara. Si Zimmermann reprend ce point de vue et réfute implicitement la pensée spatiale de Gautier, c'est en géographe pragmatique, parce qu'il pense l'avenir plus que les fondements historiques, les perspectives économiques plus que les positions géopolitiques, la mise en valeur plus que les référents culturels et religieux ; une géographie utile.

---

<sup>325</sup> Voir aussi Blais, 2009.

### Conclusion de la 3<sup>ème</sup> partie

Ce parcours en géographie est celui d'un excentrique. Au sens étymologique d'une part, avec un terme emprunté par les astronomes au latin médiéval *excentricus*, ce qui est « hors du centre ». Dans cette version scientifique, le mot serait apparu vers 1160 pour désigner « des cercles dont les centres s'écartent d'un point donné »<sup>326</sup>. L'excentrique se définit par rapport au centre, dans sa relation avec lui. Hors du centre, mais en relation permanente avec lui, Zimmermann est à la fois un outsider et un géographe académique ; plus précisément en partie l'un et en partie l'autre. L'homme privilégie son indépendance. Il n'est pas totalement intégré dans le monde de la Chambre de Commerce, ni dans celui de l'Université de Lyon. Il est spatialement en marge du cœur sorbonnard et normalien de la capitale, mais étroitement relié à celui-ci par l'intermédiaire du réseau vidalien. Il participe à la *Géographie Universelle* et aux *Annales de Géographie* – grandes œuvres académiques s'il en est – et publie ses récits de voyage dans d'obscures revues.

Excentrique, au sens moderne, Zimmermann l'est assurément. Il ne pratique pas la géographie comme ses pairs ; il compile quand d'autres font des recherches, il donne textuellement la parole à ses collègues de tous pays lorsque de Martonne notamment lisse le savoir, il théorise lorsque certains arpentent des lieux spécifiques, il se déplace lorsque les autres stationnent sur un terrain, il étudie des bouts du monde lorsque ses collègues se battent pour les plus belles parts du gâteau de la *Géographie Universelle*. Conséquence de ces pratiques professionnelles, Zimmermann n'est pas compris. Il ne tient pas dans le cadre, il ne joue pas le jeu. Son comportement semble d'autant plus extravagant qu'il eut toutes les cartes en main : normalien, agrégé, protégé de Vidal de la Blache. En faisant presque tout ce qu'il ne fallait pas faire, ce géographe excentrique dont on mesure encore mal l'importance dans la diffusion du savoir géographique, a été oublié par la plupart des historiens de la géographie qui, comme ses contemporains, ne savent comment donner sens à un parcours hors-normes.

Dans l'écart lyonnais, sans chaire, avec peu de responsabilités sauf celles dont les autres ne veulent vraisemblablement plus, Zimmermann est un géographe en liberté.

---

<sup>326</sup> A. Rey (dir.), 1994, *Dictionnaire historique de la langue française*, vol. 1, p. 755.





## Conclusion générale

Au sein des collections de la Bibliothèque municipale de Lyon, le « Fonds Chinois » recèle plus de 50 000 documents, monographies et périodiques. Il est issu à la fois de la bibliothèque de l'institut franco-chinois de Lyon<sup>327</sup> et du dépôt de la bibliothèque jésuite de Chantilly<sup>328</sup>. Cette double filiation correspond assez précisément aux deux grandes sources de l'intérêt lyonnais pour l'Asie Orientale et la Chine en particulier. D'une part les projets d'évangélisation conduits notamment par les Jésuites, de l'autre les intérêts économiques, autour de la soie en particulier, qui débouchent sur la Mission commerciale en Chine de 1895-97, puis sur un enseignement de la langue chinoise à la Chambre de Commerce et enfin, par l'intermédiaire de Maurice Courant, professeur de chinois et collègue de Zimmermann à la Chambre, sur la création de l'institut franco-chinois. Ces documents représentent une masse considérable de savoirs avec de nombreux travaux scientifiques – météorologie et géologie notamment – mais aussi des récits de voyage et des ouvrages plus généraux et descriptifs dits de « géographie ». Ils constituent pour une part une collection de savoirs sur les espaces. Ils reprennent une « tradition » de savoirs relatifs à l'Asie Orientale en particulier et à toutes les régions de missions (religieuse ou commerciale), initiée dès le XVI<sup>e</sup> siècle avec des ouvrages, nombreux, conservés longtemps dans la bibliothèque du collège de la Trinité qui est à l'origine de la Bibliothèque Municipale. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des revues comme celles créées par les missionnaires de l'Œuvre de la Propagation de la foi (les *Annales de la Propagation de la Foi* et *Missions catholiques*) ou des rapports de missions exploratoires ou commerciales viennent compléter cette collection, cet ensemble de données sur les missions et les missionnaires mais aussi sur les pays visités, leurs histoires, leurs cultures, leurs paysages, leurs « géographies ».

Il est tentant d'écrire que les géographes sont à l'écart ou tenus à l'écart de cette production. Mais cela ne peut avoir le même sens en 1850 ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Être géographe, jusqu'aux années 1870 et la création des premiers postes universitaires, c'est d'abord se définir comme tel ; il est alors difficile d'établir fermement la marginalité de ceux-ci dans la

---

<sup>327</sup> Cet institut a fonctionné de 1921 à 1946. Il accueillait des étudiants et étudiantes chinois, recrutés sur concours, et bénéficiant d'un cursus de remise à niveau leur permettant ensuite de fréquenter les universités françaises.

<sup>328</sup> La collection jésuite dite « des Fontaines » a été déposée à la Bibliothèque municipale de Lyon en 1998-99 lorsque la Compagnie de Jésus a décidé de fermer son centre culturel situé près de Chantilly.

production du savoirs sur les espaces. La situation devient plus claire ensuite. Berlioux, avec sa thèse d'histoire mais nommé sur la première chaire de géographie de l'Université de Lyon en 1876, est le premier géographe lyonnais. Dans la même période, d'autres « géographes » peuvent être considérés comme désignés de l'extérieur. Leur identité professionnelle n'est pas aussi ferme que celle de Berlioux mais elle correspond quand même à une forme de reconnaissance qu'elle vienne de l'École Supérieure de Commerce, de la municipalité à travers ses cours ou de la société de géographie locale. À ce titre, Ganeval, Groffier, Coumes ou Crescent sont aussi des géographes lyonnais. Si personne ou presque ne les connaît, même au sein des milieux qui s'intéressent à l'histoire de la géographie, c'est pour partie en raison d'effets de lieux : hors de la capitale, guère de postérité. C'est aussi parce que localement, ils sont dans l'ombre. L'Exposition Coloniale de 1894, les différentes missions à finalité commerciale, comme la mission en Chine de 1895-1897, mobilisent nombre de savoirs sur les espaces et de savoirs dits géographiques (c'est-à-dire qualifiés comme tels) ainsi que des représentations cartographiques. Mais les géographes et les références spécifiques aux savoirs qu'ils construisent sont aux marges. Ceux qui produisent les savoirs les plus visibles sont diplomates, explorateurs, entrepreneurs. C'est le monde de la production et du commerce qui, avec des savoirs utilitaires, nourrit et enrichit le corpus du géographique. Les milieux économiques et financiers lyonnais sont avides de savoirs sur les espaces – perçus comme un potentiel à exploiter – mais ils sont méfiants vis-à-vis de ceux qui les produisent dans un contexte académique. À l'instar d'Ulysse Pila, sans doute le personnage le plus important pour ce qui concerne l'orientation coloniale et l'ouverture au monde de la Chambre de Commerce de Lyon, ils conçoivent les savoirs comme des productions de terrain finalisées par un projet économique. On comprend alors que les premiers géographes lyonnais, pourtant impliqués dans les collectifs qui se préoccupent de commerce, d'échanges, de production et de colonisation restent au second plan. Leurs valeurs sont voisines de celles des hommes de la Chambre mais leurs savoirs, purement livresques et généraux, ne satisfont pas les besoins de connaissance du monde nécessaires à Pila et ses collègues. On peut ainsi identifier un mouvement du savoir qui va d'une production de terrain utilitaire vers des supports académiques. Les géographes lyonnais rendent compte des découvertes de ceux qui arpentent l'Asie orientale et construisent par cet intermédiaire un premier corpus disciplinaire sur la région. Par contre, le flux ne circule pas dans le sens inverse : ce n'est pas dans le corpus des géographes que les missionnaires religieux et surtout économiques empruntent des savoirs préparatoires. Ainsi dans la période du XIX<sup>e</sup> siècle finissant, lorsque Berlioux puis Gallois et Schirmer représentent la géographie universitaire à Lyon, les savoirs de la géographie et des

géographes restent aux marges des « cultures géographiques » locales (Besse, Blais et Surun, 2010, p. 9).

C'est à l'extrême fin du siècle que de nouvelles articulations se dessinent mêlant la situation locale au développement d'une géographie académique à l'échelle nationale. C'est autour de la question de la transmission de savoirs sur le monde que se nouent des relations, ou plus précisément que des relations équilibrées se développent, entre la sphère économique lyonnaise et le milieu des géographes. Musées, expositions, publications, enseignement et voyages d'étude sont les lieux de cette rencontre. Ainsi les savoirs de la géographie deviennent d'abord visibles puis essentiels avec la structuration de l'enseignement colonial. Si musées et lieux d'exposition renvoient à des savoirs sur les espaces et sont eux-mêmes des formes de mise en espace des savoirs, c'est par les objets qu'ils contiennent que les savoirs spécifiquement géographiques sont associés à la mise en scène et à la connaissance de la colonisation. Les cartes, les plans de villes, les tableaux statistiques, certaines maquettes, les photographies de paysages et, dans une certaine mesure, les échantillons incarnent un domaine du savoir nouveau, associé à une curiosité pour le monde.

Dès lors, les géographes font entendre leurs voix dans les cercles du commerce et de la colonisation. Ils ne sont plus de simples relais de savoirs produits ailleurs ; ils participent à la médiatisation de ces savoirs. Dans ce concert, la figure de Zimmermann domine et retient l'attention. Son installation à Lyon, ses multiples activités au contact des milieux universitaires et économiques en font un acteur majeur. Mais il ne doit pas masquer une évolution plus large qui concerne l'ensemble des géographes lyonnais qu'ils soient de passage comme de Martonne ou qu'ils deviennent des figures locales comme Allix. Au-delà des individus, c'est un champ scientifique qui, dans le mouvement même de sa structuration à l'échelle nationale, est pris en compte dans les réseaux locaux.

Cette rencontre suggère un nouvel examen de la géographie académique et de ses relations avec d'autres sphères. Pour nombre d'historiens de la géographie, la science académique qui se développe autour du paradigme vidalien marginalise d'autres approches, comme celle de Marcel Dubois, ou régionalise des conceptions alternatives de la discipline (comme avec Zimmermann à Lyon) ou encore se construit en opposition avec une géographie utilitaire développée notamment dans les milieux économiques. Dans les écrits, ces trois formes de mise à distance sont souvent mêlées et posent la géographie vidalienne, académique, universitaire, comme un monde clos et en opposition avec les autres manières de se saisir du savoir géographique.

La situation lyonnaise permet d'éclairer différemment cette situation. Les savoirs de la géographie que Zimmermann, de Martonne ou Pierre Clerget produisent et diffusent localement d'abord, sont utiles aux milieux coloniaux et reconnus au sein de la géographie académique. Un double processus peut alors être identifié de ce *point de vue* : d'une part une reconnaissance des savoirs de la géographie et des géographes qui les portent au sein de l'entreprise coloniale à Lyon, d'autre part une intégration dans le monde universitaire des valeurs et des finalités d'une géographie utile à la colonisation. Cette convergence construit une géographie économique et commerciale, héritée des travaux et des positions de savants comme Duval ou Levasseur, au sein de la géographie académique.

Les milieux économiques et savants lyonnais nouent des relations autour d'une vision commune de l'espace comme potentiel. Ces relations configurent des réseaux rendus actifs par la coprésence, ou la circulation lorsque de la distance existe, ainsi que par la porosité réciproque des différents lieux de savoirs aux valeurs, connaissances et idées des autres.

Les relations sont d'abord locales avec une proximité topographique dans l'espace étroit qu'est le centre de Lyon. Les acteurs se rencontrent dans leurs lieux communs. Autour de projets partagés, ils communiquent, échangent, débattent ; ils se réunissent en un lieu ou en un autre, partagent des bibliothèques, organisent des conférences ou des enseignements, publient des revues et des ouvrages. Progressivement ils élaborent une culture commune. Être proche n'abolit pas totalement la distance. Dans la ville, un réglage subtil de celle-ci permet à l'Université ou à l'École Supérieure de Commerce de préserver une certaine indépendance vis-à-vis de la Chambre de Commerce tout en étant en relation quasi-permanente avec elle. À l'échelle nationale, les individus et les savoirs circulent. La vie professionnelle de Zimmermann permet d'en entrevoir la densité avec des échanges épistolaires et des déplacements nombreux. De Lyon à Paris, du milieu local à la géographie vidalienne, de la géographie utilitaire à la géographie académique, Zimmermann bâtit des ponts. Il prouve ainsi, par des pratiques spatiales notamment, que les frontières ne sont pas étanches entre ces différentes cultures. On en mesure tout le sens avec le rôle des *Annales de Géographie*, rôle fédérateur pour la petite communauté des géographes et au-delà dans quelques milieux proches. Tous les géographes français y écrivent au cours de la période étudiée ici, hors quelques excommuniés comme Dubois après 1895. De Lyon au Monde, d'autres relations se dessinent avec une densité d'échanges que les moyens de communication et de télécommunication alors utilisables ne laissent pas soupçonner. Les missions économiques animent la vie locale. On célèbre les départs, on accueille les missionnaires de retour, mais aussi des voyageurs de passage pour des conférences qui attirent les foules. Mais c'est peut-

être avec les voyages de Zimmermann en Afrique du Nord que l'on mesure le mieux la convergence des valeurs et la solidité des liens entre les milieux économiques et ceux de la géographie académique. Les récits livrés par celui-ci à l'issue des voyages ne sont ni des compte rendus de missions, ni des écrits académiques. Ils inventent en quelque sorte un lieu de savoir qui définit l'espace nord-africain comme potentiel spatial. Proximité, circulation et porosité dessinent donc un espace partagé des savoirs du géographique, sans opposition entre les milieux économiques et académiques, un espace continu fait de gradients mais sans ruptures, parce que les lieux sont proches, parce que les hommes circulent parce que les parois entre les mondes ne sont pas étanches.

*Ce point de vue* – cette vue du point particulier qu'est Lyon – sur les espaces du géographique n'est pas seulement local. Ce n'est qu'une manière, par une entrée localisée, d'aborder une question dont les ramifications impliquent d'autres échelles, dans un jeu complexe plus que des emboîtements. Autour de la valeur commune qu'est l'espace comme potentiel, ce ne sont pas seulement le milieu économique et celui des géographes universitaires lyonnais qui se rencontrent mais aussi les géographes français entre eux et les géographes français avec d'autres, ailleurs dans le monde. La position originale de Maurice Zimmermann incarne bien ces configurations plurielles. Géographe inamovible des cours coloniaux de la Chambre de Commerce de Lyon et organisateur de voyages en colonies, il est aussi fortement ancré dans le milieu universitaire local et national. Sans surestimer son importance – sans l'assentiment, de Vidal de la Blache d'abord, puis de ses épigones, rien n'aurait eu lieu – il convient de souligner ce rôle de passeur, de connecteur entre les mondes que fut celui de Zimmermann. Mais, au-delà du personnage, insistons encore, c'est bien parce que la géographie vidalienne n'est pas coupée du monde, recroquevillée sur l'Aventin de la science « pure », isolée par des systèmes explicatifs fermés, qu'elle participe de son contemporain social, économique et politique.



## BIBLIOGRAPHIE

AGERON C.-R., 1960, « La France a-t-elle eu une politique kabyle ? », *Revue historique*, n° 223, p. 311-352.

AGERON C.-R., 1976, « Du mythe kabyle aux politiques berbères », dans *Le mal de voir. Cahier Jussieu*, Paris, 10/18, p. 331-349.

AGERON C.-R., 1979, *Histoire de l'Algérie Contemporaine. Tome 2. 1871-1954*, Paris : PUF.

AGERON C.-R., 2005, *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*. Paris : Bouchène.

ALBERTI S. J. M. M., 2011, « The Status of Museums : Authority, Identity, and Material Culture », dans LIVINGSTONE D. N. et WITHERS C. W. J. *Geographies of Nineteenth-Century Science*, Chicago & London : University of Chicago Press, p. 51-72.

ALLAIX F., 1985, *Le Palais du commerce de Lyon*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art de l'Université Lyon 2 sous la direction de D. Ternois, 3 vol.

ARRAULT J.-B., 2007, *Penser à l'échelle du monde. Histoire conceptuelle de la mondialisation en géographie (fin du XIX<sup>e</sup> siècle/entre-deux-guerres)*, Thèse de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne sous la direction de M.-C. Robic.

AVANZINI G. (dir.), 1993, *Éducation et pédagogie à Lyon de l'Antiquité à nos jours*, Lyon : Clarse.

BALANDIER G., 1951, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, volume 11, p. 44-79.

BANCEL N., BLANCHARD P. et VERGÈS F., 2003, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris : Albin Michel.

BANCEL N., BENCHARIF L. et BLANCHARD P., 2007, *Lyon capitale des outre-mers*, Paris : La Découverte.

BAUDOUIIN A., 2003, « Reclus colonialiste ? », *Cybergeog*, n°239.

BÉGHAIN P., BENOÎT B., CORNELOUP G. et THÉVENON B., 2009, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon : Éditions Stéphane Bachès.

BENOÎT, B., « Les élites lyonnaises et l'Asie orientale (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », 1995, *Cahiers d'histoire*, tome XV, n°3-4, p. 255-269.

BERDOULAY, V., 1995 (1<sup>ère</sup> éd. 1981), *La formation de l'école française de géographie*, Paris : Éditions du CTHS.

BERDOULAY V. et SOUBEYRAN O. (eds.), 2000, *Milieu, colonisation et développement durable*, Paris et Montréal : l'Harmattan.

- BESSE, J.-M., 2003, *Face au monde. Atlas, jardins, géoramas*, Paris : Desclée de Brouwer.
- BESSE J.-M., 2004, « Le lieu en histoire des sciences. Hypothèses pour une approche spatiale du savoir géographique au XVI<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École française de Rome*, Tome 116, n°2, p. 401-422.
- BESSE J.M., 2009, *Le goût du monde. Exercices de paysage*, Arles : Actes Sud / ENSP.
- BESSE J.-M., BLAIS H. et SURUN I., 2010, *Naissances de la géographie moderne (1760-1860)*, Lyon : ENS Éditions.
- BESSE J.-M., 2010a, « Introduction » dans BESSE J.-M., BLAIS H. et SURUN I. *Naissances de la géographie moderne (1760-1860)*, Lyon : ENS Éditions.
- BESSE J.-M., 2010b, « Approches spatiales dans l'histoire des sciences et des arts », *L'Espace Géographique*, n°3, p. 211-224.
- BETHEMONT J., 1996, « Sur une école lyonnaise de géographie (1923-1973) », dans CLAVAL P. et SANGUIN A.-L., *La géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, Paris : l'Harmattan, p. 147-155.
- BLAIS H. et D'ALESSANDRO C., 2003, « Géographie coloniale », dans LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 172-174.
- BLAIS H. et LABOULAIS I., 2006, *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, Paris : L'Harmattan.
- BLAIS H., 2009, « Coloniser l'espace : territoires, identités, spatialité », *Genèses*, n°74, p. 145-159.
- BLAIS H., DEPREST F. et SINGARAVÉLOU P. (dir.), 2011, *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris : Publications de la Sorbonne.
- BLANCHARD P. et LEMAIRE S. (dir.), 2003, *Culture coloniale. La France conquise par son Empire. 1871-1931*, Paris : Autrement.
- BLANCHARD P. et LEMAIRE S. (dir.), 2004, *Culture impériale. 1931-1961. Les colonies au cœur de la République*, Paris : Autrement.
- BONIN H., HODDEIR C. et KLEIN J.-F. (dir.), 2008, *L'Esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, Paris : Publications de la Société française d'histoire de l'outre-mer.
- BOURDELAIS P. et LEPETIT B., 1986, « Histoire et espace », dans AURIAC F. et BRUNET R. (coord.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard-Fondation Diderot, p. 17-26.
- BOURDIEU P., 2002, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 145, n°1, p. 3-8.

BRETON Y. et LUTFALLA M. (dir.), 1991, *L'économie politique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Economica.

BRIEND A.-M. et JOSEPH B., 2007, « Thèses de géographie soutenues en France de 1872 à 1972 », *Cybergeo*, n°18.

BROC N., 1974, « L'établissement de la géographie en France ; diffusion, institutions, projets (1870-1890) », *Annales de Géographie*, n°459, p. 545-568.

BROC N., 1975, « Il y a un siècle : Etienne-Félix Berlioux », *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 50, n°2, p.167-170.

BROC N., 1978, « Nationalisme, colonialisme et géographie, Marcel Dubois (1856-1916) », *Annales de géographie*, n°481, p. 326-333.

BROCHEUX P. et HÉMERY D., 2001, *Indochine. La colonisation ambiguë. 1858-1954*, Paris : La Découverte.

BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), 1989, *Les enjeux de la tropicalité*, Paris : Masson.

BRUNEAU M., 1989, « Les géographes et la tropicalité : de la géographie coloniale à la géographie tropicale et à ses dérives », dans BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), *Les enjeux de la tropicalité*, Paris : Masson, p. 67-82.

BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), 1994, *Géographie des colonisations. XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : L'Harmattan.

BRUNEAU M., 1994, « Géographie française et empires coloniaux dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », dans BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), *Géographie des colonisations. XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : L'Harmattan, p. 35-48.

BRUNEAU M., 2006, « Les géographes français et la tropicalité. À propos de l'Asie des moussons », *L'Espace Géographique*, n°3, p. 193-207.

BURKE P., 2012, *A social history of Knowledge II. From the Encyclopedia to Wikipedia*, Cambridge : Polity Press.

CANTON-DEBAT J., 2000, *Un homme d'affaires lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*, Thèse d'histoire de l'Université Lumière Lyon 2 sous la direction d'Y. Lequin.

CASAJUS D., 2007, *Henri Duveyrier. Un saint-simonien au désert*, Paris : Ibis Press.

CAYEZ P. et CHASSAGNE S., 2006, *Les patrons du Second Empire. Lyon et le Lyonnais*, Paris et Le Mans : Picard et Cénomane.

CHARBIT Y., 1991, « La population, la dépopulation et la colonisation en France », dans BRETON Y. et LUTFALLA M. (dir.), *L'économie politique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Economica, p. 451-484.

CHARLE C., 1996, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris : Seuil.

CHERVEL A., 1998, *La culture scolaire. Une approche historique*, Paris : Belin.

CLERC P., 2006, « La géographie française et les "indigènes". Le cas de l'Afrique du Nord à travers les articles des *Annales de Géographie* (1892-1942) », <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00752031>.

CLERC P., 2007, « Émile Levasseur, un libéral en géographie », *L'Espace Géographique*, n°1, p. 79-92.

CLERC P., 2008, « Les formes de la domination : paysages ruraux en Afrique du Nord colonisée », *Mappemonde*, n°91.

CLERC, P. 2011, « Les voyages de Maurice Zimmermann en Afrique du Nord (1908-1930) : pratiques spatiales et découpages de l'espace colonial », dans BLAIS H., DEPREST F. et SINGARAVÉLOU P. (dir.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris : Publications de la Sorbonne, p. 189-210.

CLERC P., 2012, « Tous colonialistes ? Les géographes français et l'idéologie coloniale », dans *Quand l'injustice crée le droit : le procès des insurgés de Cayenne à Nantes en 1931*, (Actes du colloque des archives départementales de Loire-Atlantique, 14 et 15 avril 2011, Nantes) [http://www.loire-atlantique.fr/jcms/cg1\\_241239/quand-linjustice-cree-le-droit-le-proces-des-insurgés-de-cayenne-a-nantes-en-1931](http://www.loire-atlantique.fr/jcms/cg1_241239/quand-linjustice-cree-le-droit-le-proces-des-insurgés-de-cayenne-a-nantes-en-1931).

CLERC P., 2013, « Savoirs géographiques et géographie scolaire au regard de la question coloniale (1863-1914) », dans BOYER G., CLERC P. et ZANCARINI-FOURNEL M. (Dir.), *L'école aux colonies, les colonies à l'École*, Lyon : ENS Éditions.

CLERC P., (à paraître) « Maurice Zimmermann (1869-1950) », dans LORIMER, H. et WITHERS, C. *Geographers. Biobibliographical Studies*.

CLERC P., (à paraître) « Les *Annales de Géographie* (1895-1919). Une Chronique de la colonisation en marche », *Centro de Estudos Geograficos*.

CLOUT H., 2009, « Popularising geography in France's second city : The role of the Société de Géographie de Lyon, 1873-1968 », *Cybergeo*.

CLOUT H., 2011a, « Marcel Dubois (1858-1916) », dans LORIMER, H. et WITHERS, C. *Geographers. Biobibliographical Studies*, vol. 30, p. 134-151.

CLOUT H. 2011b, « Geographical pionniers in Lyon, 1874-1927 : a biobibliographical essay », *Géocarrefour*, vol. 86/3-4, p. 189-199.

COILLY N. et RÉGNIER P. (dir.), 2006, *Le siècle des saint-simoniens du Nouveau christianisme au canal de Suez*, Paris : BNF.

COOPER F., 2010, *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris : Payot.

CRÉPON M., 1996, *Les géographies de l'esprit. Enquête sur la caractérisation des peuples de Leibniz à Hegel*, Payot & Rivages : Paris.

D'ALESSANDRO C., 2003, « Un regard sur la géographie coloniale française », *Annales de Géographie*, n°631, p. 306-315.

DARDEL E., 1990 (1<sup>ère</sup> éd. 1952), *L'homme et la terre*, Paris : Éditions du CTHS.

DAUMALIN X., 2008, « La doctrine coloniale africaine de Paul Leroy-Beaulieu (1870-1916): essai d'analyse thématique », dans BONIN, H., HODDEIR, C. et KLEIN, J.-F. (dir.), *L'Esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, Paris : Publications de la Société française d'histoire de l'outre-mer, p. 108-120.

DAVEAU S., 2007, « La Géographie, ça peut survivre à la guerre. Correspondance entre Jean Gottmann et Orlando Ribeiro », *Finisterra. Revista portuguesa de geografia*, Vol. 42, n°83, p. 5-20.

DEPREST F., 2008, « Découper le Maghreb : deux géographies coloniales antagonistes (1902-1937) », *Mappemonde*, n° 91.

DEPREST F., 2009, *Géographes en Algérie (1880-1950). Savoirs universitaires en situation coloniale*, Paris : Belin.

DESCOLA P., 1993, *Les lances du crépuscule. Relations Jivaros, haute Amazonie*, Paris : Plon.

DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris : Gallimard.

DESSPORTES M., 2005, *Paysages en mouvement*, Paris : Gallimard.

DOCKES P., 1966, *Historique de la Société d'Économie politique et d'Économie sociale de Lyon. 1866-1966*, Lyon : Imprimerie Bonnaviat.

DOLLFUS, O., 1994, « Préface », dans BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), *Géographie des colonisations. XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : L'Harmattan, p. 11-14.

DREVET R., 2004, « L'œuvre de la Propagation de la Foi et la propagande missionnaire au XIX<sup>e</sup> siècle », dans PRUDHOMME C., *Missions chrétiennes et colonisation. XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Cerf, p. 23-43.

DRIVER F., 1992, « Geography's empire : histories of geographical knowledge », *Environment and Planning D. Society and Space*, vol. 10, p. 23-40.

DULUC S. et ZYTNIICKI C., 2003, « Une histoire en marge. L'histoire coloniale en France (années 1880-années 1930) », *Genèses*, n°51, p. 114-127.

ÉMERIT M., 1941, *Les saint-simoniens en Algérie*, Paris : Les Belles Lettres.

- ESSERTEL Y., 2001, *L'aventure missionnaire lyonnaise. 1815-1962*, Paris : Les éditions du Cerf.
- ESSERTEL Y. (dir.), 2011, *Objets des terres lointaines. Histoire de vie des missionnaires dans les collections du Musée des Confluences*, Milan : SilvanaEditoriale.
- FALCUCCI C., 1939, *L'humanisme dans l'enseignement secondaire en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris et Toulouse : Privat et Didier.
- FERRO M. (dir.), 2003, *Le livre noir du colonialisme. XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris : Hachette.
- FIERRO A., 1983, *La Société de Géographie. 1821-1946*, Paris : Droz et Champion.
- FIERRO A., 1984, *Inventaire des manuscrits de la Société de Géographie*, Paris : Bibliothèque Nationale.
- FONTAINES G., 2003, *La culture du voyage à Lyon de 1820 à 1930*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- GENESTE S., 1995, « Édouard Aynard et l'Extrême-Orient », *Cahiers d'Histoire*, tome XL, n°3-4, p. 337-347.
- GENESTE S., 1998, *Édouard Aynard. Banquier, député, mécène et homme d'affaires (1837-1913)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de R. Ladous, Université Jean Moulin Lyon 3.
- GENESTE S., 2004, « É. Aynard, leader d'un groupe libéral », dans JOLY, H. (dir.), « Patronat, bourgeoisie, catholicisme et libéralisme. Autour du journal d'Auguste Isaac », *Cahiers Pierre Léon*, n°5, p. 43-62.
- GIRARDET R., 1978, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris : Hachette.
- GISPERT H., HULIN N. et ROBIC M.-C., 2007, *Science et enseignement. L'exemple de la grande réforme des programmes du lycée au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris et Lyon : INRP / Vuibert.
- GLASSNER J.-J., 2007, « Les échelles du savoir », dans JACOB C. *Lieux de savoir 1. Espaces et communautés*, p. 917-923.
- GODLEVSKA A. et SMITH N., 1994, *Geography and Empire*, Oxford : Blackwell.
- GRÉSILLON B., 2008, « Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle », *Annales de Géographie*, n°660-661, p. 179-198.
- HAAS P.-H., 1992, *Histoire de l'École Supérieure de Commerce de Lyon : 1872-1972*, Mémoire de DEA d'histoire sous la direction de F. Caron, Université Paris 4.

HEFFERNAN M., 1994, « The Science of Empire : The French Geographical Movement and the Forms of French Imperialism, 1870-1920 », dans GODLEVSKA A. et SMITH N., *Geography and Empire*, Oxford : Blackwell, p. 92-114.

HEFFERNAN, M., 2011, « Learned Societies », dans AGNEW, J.A. et LIVINGSTONE, D. N., *The SAGE Handbook of geographical knowledge*, London : Sage, p.111-125.

JACOB C. (dir.), 2007, *Lieux de savoir 1. Espaces et communautés*, Paris : Albin Michel.

JACOB C., 2007, « Sphères d'action », dans JACOB C., *Lieux de savoirs 1. Espaces et communautés*, Paris : Albin Michel, p. 845-853.

JACOB C. (dir.), 2011, *Lieux de savoir 2. Les mains de l'intellect*, Paris : Albin Michel.

JASSERON L., 1986, « La rue M. Zimmermann », *Rive Gauche*, n°99, p. 24.

JOLY H. (dir.), 2004, « Patronat, bourgeoisie, catholicisme et libéralisme. Autour du journal d'Auguste Isaac », *Cahiers Pierre Léon*, n°5.

JULIEN C.-A., 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris : PUF.

JULLIEN F., 2012, *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*, Paris : Galilée.

KLEIN J.-F., 1994a, *Un lyonnais en Extrême-Orient. Ulysse Pila vice-roi de l'Indochine*, Lyon : Éditions lyonnaises d'art et d'histoire.

KLEIN J.-F., 1994b, *Lyon à la découverte de l'Indochine. La mission Brunat (1884-1885)*, Mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de R. Ladous et C. Prudhomme, Université Lyon 3 Jean Moulin.

KLEIN J.-F., 2002, *Soyeux en mer de Chine. Stratégies des réseaux lyonnais en Extrême-Orient (1843-1906)*, Thèse d'histoire sous la direction de C. Prudhomme, Université Lyon 2 Lumière.

KLEIN J.-F., 2004, « La mission commerciale : une invention du XIX<sup>e</sup> siècle ? Première réflexion sur une évolution sémantique », dans PRUDHOMME C., *Missions chrétiennes et colonisation. XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Cerf, p. 117-138.

KLEIN J.-F., 2005, « Lyon et la colonisation, du discours fédérateur à l'oubli collectif », dans BENOÎT B. et GARDES G. (dir.), *Identité et régionalité. Être Lyonnais*, Lyon : J. André, p. 133-145.

KLEIN J.-F., 2006, « La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial », *Outre-Mers*, n° 352-353, p. 147-170.

KLEIN J.-F., 2007, « Pour une pédagogie impériale ? L'École et le Musée colonial de la Chambre de commerce de Lyon (1890-1947) » *Outre-Mers*, n°356-357, p. 35-61.

KLEIN J.-F., 2008a, « La Société de géographie de Lyon : pour la Croix et la soie ? (1873-1900) ». In SINGARAVÉLOU P. (dir.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, p. 91-109.

KLEIN J.-F., 2008b, « Une culture impériale consulaire ? L'exemple de la Chambre de commerce de Lyon (1830-1920) », dans BONIN H., HODDEIR C. et KLEIN J.-F. (dir.), *L'Esprit économique impérial (1830-1970) : groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, Paris : Publications de la Société française d'histoire de l'outre-mer, p. 346-378.

KUHN T. S., 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.

LACOUR P.-Y., 2011, « L'administration des choses naturelles : le Museum d'histoire naturelle et ses collections autour de 1800 », dans JACOB, C. (dir.), *Lieux de savoir 2. Les mains de l'intellect*, Paris : Albin Michel, p. 246-262.

LAFERRÈRE M., 1960, *Lyon ville industrielle. Essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises*, Paris : PUF.

LAFHEY J.-F., 1969, « Les racines de l'impérialisme français en Extrême-Orient. À propos des thèses de J.-F. Cady », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, volume 16, p. 282-299.

LAFHEY J.-F., 1975, « Education for Empire in Lyon during the Third Republic », *History of Education Quarterly*, n°2, vol.15, p. 169-184.

LAPIERRE N., 2004, *Pensons ailleurs*, Paris : Stock.

LECLERC J., 1989, « Amsterdam 1938 un tropique bien blanc, sinon rien », dans BRUNEAU M. et DORY D., *Les enjeux de la tropicalité*, Paris : Masson, p. 91-97.

LEJEUNE D., 1993, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Albin Michel.

LEFORT I., 2011, « Éditorial : Quand les revues dessinent des territoires », *Géocarrefour*, vol. 86/3-4, p. 163-168.

LEFORT I., 2011, « Une revue de géographie sur la place lyonnaise : géographie d'un périodique », *Géocarrefour*, vol. 86/3-4, p. 201-211.

LE VAN-LEMESLE L., 2004, *Le Juste ou le Riche. L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

LÉVI-STRAUSS C., 2005, *Race et histoire*, Paris : Folio.

LÉVY J., 2003, « coprésence », dans LÉVY, J. et LUSSAULT, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 211-213.

LÉVY J. (dir.), 2008, *L'invention du Monde. Une géographie de la mondialisation*, Paris : Presses de Sciences Po.

- LIAUZU C. (dir.), 2004, *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris : Colin.
- LIAUZU C., 2007, *Histoire de l'anticolonialisme en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris : Colin.
- LIVINGSTONE D. N., 2003, *Putting Science in its Place. Geographies of Scientific Knowledge*, Chicago & London : University of Chicago Press.
- LIVINGSTONE D. N. et WITHERS C. W. J., 2011, *Geographies of Nineteenth-Century Science*, Chicago & London : University of Chicago Press.
- LORCIN, P., 1999, *Imperial identities. Stereotyping, Prejudice and Race in Colonial Algeria*, London New York : I.B. Tauris.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris : Seuil.
- LUSSAULT M., 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris : Grasset.
- Mc KAY V., 1943, *Colonialism in the French Geographical Movement. The geographical Review*, n°23, p. 214-232.
- MANCERON C., 2003, *Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris : La Découverte.
- MANCERON C. (int.), 2006, *1885 : le tournant colonial de la République. Jules Ferry contre Georges Clémenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale*, Paris : La Découverte.
- MARCHAND P. (prés.), 2000, *L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire. Textes officiels (1795-1914)*, Paris : INRP.
- MARTHE E., 1967, *Tel fut Charcot*, Beauchesne : Paris.
- MATTELART A., 1999, *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*, Paris : La Découverte.
- MESSAOUDI A., 2010, « Entre colonisation libérale, coopération et contrôle colonial. Les débuts de l'enseignement de l'arabe à Lyon (1901-1947) », dans PERRIN E. (coord.), *L'Orient des Lyonnais*, Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 173-195.
- MORANDO L., 2004, « L'enseignement colonial en province (1899-1940) : "impérialisme municipal" ou réussites locales ? » *Outre-Mers*, n° 342-343, p. 273-294.
- MOREL-DELEBALLE M., 2007, « Les collections et les musées », dans RIOUX, J.-P. (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris : Flammarion, p. 749-758.
- MORETTI F., 2008, *Graphes, cartes et arbres. Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Paris : Les Prairies ordinaires.

MÜLLER B., 2009, « Les Lieux de savoir : un entretien avec Christian Jacob », *Genèses*, n°76, p. 111-136.

MUSSO P., 2006, *La religion du monde industriel, analyse de la pensée de Saint-Simon*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

NACIRI M., 1984, « Géographie coloniale : une science appliquée à la colonisation. Perceptions et interprétations du fait colonial chez J. Célerier et G. Hardy », dans VATIN J.-C. (éd.), *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris : Éditions du CNRS, p. 309-343.

NORDMAN D., 2006, « Les sciences historiques et géographiques dans l'exploration scientifique de l'Algérie (vers 1840 - vers 1860) », dans BLAIS H. et LABOULAIS I. (dir.), *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, Paris : l'Harmattan, p. 235-253.

PACAUT M., 1984, « L'encadrement pédagogique d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Lyon (1838-1983) », *Cahiers d'histoire*, tome 29, n°4, p. 265-284.

PALSKY G., 1995, « Un monde fini, un monde couvert », dans POURTIN I. (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Berger-Levrault.

PELLISSIER C., 1996, *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon : Éditions lyonnaises d'art et d'histoire / Presses universitaires de Lyon.

POMIAN K., 1987, *Collectionneurs, amateurs, curieux: Paris-Venise, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : Gallimard.

POUILLON F., 1984, « Du savoir malgré tout : la connaissance coloniale de l'Extrême-Sud tunisien », dans VATIN J.-C. (éd.), *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris : Éditions du CNRS, p. 79-93.

POWELL R. C., 2007, « Geographies of science : histories, localities, practices, futures », *Progress in Human Geography*, n°31/3, p. 309-329.

PRUDHOMME C., 1995a, « Lyon et les missions catholiques en Asie Orientale à l'époque contemporaine », *Cahiers d'histoire*, n°3-4, p. 239-254.

PRUDHOMME C., 1995b, « Lyon et l'Extrême-Orient : le rêve et le réel », Dans Collectif, *Quand les Lyonnais découvraient l'Extrême-Orient...*, Paris : Ministère de la Culture, p. 11-37.

PRUDHOMME C., 1999, « Lyon et l'Extrême-Orient », *Bulletin de la Société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon*, Tome XXVIII, p. 11-26

PRUDHOMME C. 2004a, *Missions chrétiennes et colonisation. XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Cerf.

- PRUDHOMME C. (dir.), 2004b, *Une appropriation du monde. Mission et Missions XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Publisud.
- RABINOW P., 2006, *Une France si moderne : naissance du social, 1800-1950*, Paris : Buchet Chastel.
- REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris : PUF.
- RHEIN C., 1982, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920) », *Revue française de sociologie*, XXIII, p. 223-251.
- RIOUX J.-P. (dir), 2007, *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris : Flammarion.
- ROBIC, M.-C., 1991, « La Bibliographie géographique (1891-1991), témoin d'un siècle de géographie : quelques enseignements d'analyses formelles », *Annales de Géographie*, n°561-562, p. 521-577.
- ROBIC M.-C., 1992, « Géographie et écologie végétale : le tournant de la Belle Époque », dans ROBIC M.-C. (dir.) *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme-nature depuis la Renaissance*, Paris : Economica, p. 125-165.
- ROBIC M.-C., 1993, « La creacion de los Annales de géographie (1891) : Estrategia universitaria y geografia humana », *Documents d'Analisi Geografica*, 22, p. 47-64.
- ROBIC M.-C., 1995, « La Terre, observatoire et demeure des hommes », dans POURTIN I. (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Berger-Levrault.
- ROBIC M.-C. avec BRIEND A.-M. et RÖSSLER M. (dir.), 1996, *Géographes face au monde. L'Union Géographique Internationale et les congrès de géographie*, Paris : l'Harmattan.
- ROBIC M.-C., 2001, « Des "services" et "laboratoires" de la Sorbonne à l'Institut de géographie de la rue Saint-Jacques (1885-1930) : divergences et non-convergences », dans BAUDELLE G., OZOUF-MARIGINIER M.-V. et ROBIC M.-C., *Géographes en pratique (1870-1945). Le terrain, le livre, la cité*, PUR : Rennes, p. 81-101.
- ROBIC M.-C., 2010, « À propos des transferts culturels. Les congrès internationaux de géographie et leurs spatialités », *Revue germanique internationale*, n°12, p. 33-45.
- ROBIC M.-C., 2011, « Con o sin adjetivos ? Algunas clasificaciones de la geografia y su sentido », dans CAPRON G. et al., *La geografia contemporanea y Elisée Reclus*, Mexico : Publicaciones de la Casa Chata, p. 69-91.
- ROBIC M.C., 2013, « Connaître son Monde. Les géographes et les savoirs géographiques en congrès internationaux : spatialités et géographismes », *Terra Brasilis*, n°2, 28 p.
- ROMANO A. et VAN DAMME S., 2008, « Sciences et villes-mondes, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°55/2, p. 7-18.

- ROUGERIE G., 2004, *À l'aube de la géographie africaniste. Trois précurseurs disparus « en tournée »*, Paris : L'Harmattan.
- RUPKE N., 2011, « Putting the Geography of Science in Its Place », dans LIVINGSTONE D. N. et WITHERS C. W. J., *Geographies of Nineteenth-Century Science*, Chicago & London : University of Chicago Press, p. 439-454.
- RUSCIO A., 2002, *Le credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Complexe.
- SAID E. W., 2005, *L'Orientalisme. L'Orient crée par l'Occident*, Paris : Seuil.
- SAID E. W., 2000, *Culture et impérialisme*, Paris : Fayard / Le Monde Diplomatique.
- SALMON M., 1994, *L'exposition coloniale de Lyon en 1894. Scène et coulisses de l'idée coloniale à Lyon*, Mémoire d'histoire contemporaine sous la direction de B. Benoît, Institut d'études politiques de Lyon, Université Lyon 2 Lumière.
- SANGUIN A.-L., 2003, *Vidal de La Blache. Un génie de la géographie*, Paris : Belin.
- SAUNIER P.-Y., 1992, *Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle : les espaces d'une cité*, Thèse d'histoire sous la direction d'Y. Lequin, Université Lyon 2 Lumière.
- SIBEUD E., 2002, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France. 1878-1930*, Paris : Éditions de l'EHESS.
- SIBEUD E., 2004, « Les sciences sociales à l'épreuve de la situation coloniale », *Revue d'histoire de sciences humaines*, n°10, p. 3-7.
- SINGARAVÉLOU P., 2011, *Professer l'Empire. Les sciences coloniales en France sous la III<sup>e</sup> République*, Paris : Publications de la Sorbonne.
- SINGARAVÉLOU P. (dir.), 2008, *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Belin.
- SINGARAVÉLOU P., 2009, « "L'enseignement supérieur colonial". Un état des lieux », *Histoire de l'éducation*, n°122, p. 71-92.
- SKRABACZ N., 1998, *La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine : 1895-1897*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Mme Cornet, Université Lyon 2 Lumière.
- SORIA A., 1997, *La Chambre de Commerce de Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle (1832-1908)*, Thèse d'histoire sous la direction d'Y. Lequin, Université Lyon 2 Lumière.
- SOUBEYRAN O., 1989, « La géographie coloniale. Un élément structurant dans la naissance de l'École française de géographie », dans BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), *Enjeux de la tropicalité. Histoire et épistémologie de la géographie*, Paris : Masson, p. 82-90.

SOUBEYRAN O., 1994a, « La géographie coloniale au risque de la modernité », dans BRUNEAU M. et DORY D. (dir.), *Géographie des colonisations. XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : L'Harmattan, p. 193-213.

SOUBEYRAN O., 1994b, « Imperialism and Colonialism versus Disciplinary in French Geography », dans GODLEVSKA A. et SMITH N. *Geography and Empire*, Oxford : Blackwell, p. 244-264.

SOUBEYRAN O., 1997, *Imaginaire, science et discipline*, Paris : l'Harmattan.

SOUBEYRAN O., 1998, « Les occasions manquées » *EspacesTemps*, n°68/70, p. 171-186.

SOUBEYRAN O., 2003, « Marcel Dubois » dans LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2003, p. 279-281.

SURLES S., 1994, *L'École coloniale de Lyon (1899-1947)*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de R. Ladous, Université Lyon 3 Jean Moulin.

SURUN I., 2006, « Les sociétés de géographie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : quelle institutionnalisation pour quelle géographie ? », dans BLAIS H. et LABOULAIS I. (dir.), *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, Paris : L'Harmattan, p. 113-130.

SURUN I., 2008, « Le terrain de l'exploration reconsidéré : les explorateurs européens en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans SINGARAVÉLOU P. (dir.), *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, p. 60-68.

THOMAS F., 2003, *La forêt mise à nu. Essai anthropologique sur la construction d'un objet scientifique tropical « forêts et bois coloniaux d'Indochine ». 1860-1940*, Thèse d'histoire sous la direction de D. Pestre, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

THOMAS F., 2004, « L'invention des "Hauts Plateaux" en Indochine. Conquête coloniale et production de savoirs », *Ethnologie Française*, XXXIV 4, p. 639-649.

VALETTE J., 1974, *Socialisme utopique et idée coloniale. Jules Duval (1813-1870)*, Thèse d'histoire sous la direction de J.-B. Duroselle, Université Paris 1.

VAN DAMME, S., 2005a, *Paris, capitale philosophique. De la Fronde à la Révolution*, Paris : Odile Jacob.

VAN DAMME S., 2005b, « Les sciences humaines à l'épreuve de la ville : les enjeux d'une archéologie des savoirs urbains (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°12, p. 3-15.

VARRY D., 1995, « Les éditeurs lyonnais, les Jésuites et la connaissance de l'Asie à l'époque moderne et contemporaine », *Cahiers d'Histoire*, n° 3-4, p. 211-227.

VASQUEZ J.-M., 2004, « Les enseignements d'un périodique provincial : le bulletin de la Société de géographie de Lyon », dans PRUDHOMME C. (dir.), *Une appropriation du monde. Mission et Missions. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Edisud, p. 45-69.

VASQUEZ J.-M., 2007, *Une cartographie missionnaire. L'Afrique de l'exploration à l'appropriation, au nom du Christ et de la science (1870 - années 1930)*, Thèse d'histoire sous la direction de C. Prudhomme, Université Lyon 2 Lumière.

VASQUEZ J.-M., 2008, « Pour une approche spatiale de la mission », *Chrétiens et sociétés*, n°15, p. 59-85.

VASQUEZ J.-M., 2011, *La cartographie missionnaire en Afrique : science, religion et conquête (1730-1930)*, Paris : Karthala.

VATIN P. (éd.), 1984, *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris : Éditions du CNRS.

VENAYRE S., 2006, « Pour une histoire culturelle du voyage au XIX<sup>e</sup> siècle », *Sociétés et représentations*, n° 21, p. 5-21.

VESCHAMBRE V., 1998, « Vit et travaille à New York et Paris », *Mappemonde*, 52, p. 16-20.

VIDAL F., 2010, *Lyon 1894 : la Fête s'invite à l'Expo !*, Mémoire de Master sous la direction de C. Sorel, Université de Lyon.

VIEUX G., 1981 et 1982, « Le Salut Public », *Rive Gauche*, n°79, p. 17-20 et n°80, p. 18-23.

VINCENDON A., 2004, *L'exposition coloniale de Lyon en 1894 : une mise en scène de l'idéologie coloniale*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Prudhomme, Université Lyon 2 Lumière.

WITHERS C. W. J., 2007, *Placing the Enlightenment. Thinking Geographically about the Age of Reason*, Chicago, London : The University of Chicago Press.

WITHERS C. W. J., 2009, « Place and the "spatial turn" in Geography and in History », *Journal of the History of Ideas*, vol. 70, n°4, p. 637-658.

WITHERS C. W. J., 2011, « Scale and the Geographies of Civic Science : Practice and Experience in the Meetings of the British Association for the Advancement of Science in Britain and in Ireland, c. 1845-1900 », dans LIVINGSTONE D. N. et WITHERS C. W. J., *Geographies of Nineteenth-Century Science*, Chicago & London : University of Chicago Press, p. 99-122.

WOLFF D., 2005, *Albert Demangeon (1872-1940). De l'école communale à la chaire en Sorbonne, l'itinéraire d'un géographe moderne*, Thèse de géographie sous la direction de M.-C. Robic, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

ZERBINI L., 1995, « L'outre-mer à Lyon : mémoire et musées coloniaux », *Cahiers d'histoire*, tome XL, n°3-4, p. 271-285.

ZYTNIICKI C., 2007, « Le musée colonial de Bordeaux, 1901-1937 », [[halshs-00188628 - version 1](#)].

## SOURCES

### Ouvrages et articles

ALLIX A. 1950, « Maurice Zimmermann (1869-1950) », *Revue de géographie de Lyon*, n°3, p. 244-246.

Association Française pour l'Avancement des Sciences, 1906, *Lyon et la région lyonnaise en 1906*, Lyon : Rey.

Association Française pour l'Avancement des Sciences, 1926, *Lyon 1906-1926*, Lyon : Rey.

BERNARD A., 1937 et 1939, *Afrique septentrionale et Occidentale*, dans GALLOIS L. et VIDAL DE LA BLACHE P. (dir.) *Géographie Universelle*, Paris : Colin, Tome XI (2 vol.).

BRENIER H., 1897, *Rapport général sur l'origine, les travaux et les conclusions de la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, Lyon : Rey.

BRUNAT P., 1885, *Exploration commerciale du Tonkin. Rapport présenté par M. Paul Brunat à la Chambre de Commerce de Lyon, séance du 18 février 1885*, Lyon : Pitrat.

Chambre de Commerce de Lyon, 1895, *Exposition coloniale organisée par la Chambre de Commerce à l'exposition universelle de Lyon en 1894*, Lyon : Storck.

Chambre de Commerce de Lyon, 1898, *La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine 1895-1897*, Lyon : Rey.

CHAPPET E., 1910, « Le professeur Berlioux », *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, tome IV, fascicule IV, p. 173-189.

CHOLLEY A., 1952, « Maurice Zimmermann (1870-1950) » *Annales de Géographie*, n°326, p. 241-244.

CLUGNET L., 1877, *Géographie de la soie, étude géographique et statistique sur la production et le commerce de la soie en cocon*, Lyon : Société de Géographie.

Collectif, 1949, *Livre jubilaire offert à Maurice Zimmermann, professeur honoraire de géographie à l'Université de Lyon*, Lyon : Audin.

CORTAMBERT E., 1854, « Parallèle de la géographie et de l'histoire », *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 4<sup>ème</sup> série, tome 7, p. 220-229.

CRESCENT A. 1893, « L'enseignement à Lyon et dans son Académie universitaire en 1894 », *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*, Tome 12, p. 485-494.

DARDEL R., 1868, *Monographie du Palais du Commerce élevé à Lyon*, Paris : Morel.

DEMANGEON, A., 1923, *L'Empire Britannique. Étude de géographie coloniale*, Paris : Colin.

DRAPEYRON L., 1885, « La panique coloniale du 30 mars. L'expansion de la France et la Revue de Géographie », *Revue de géographie*, tome 17, p. 1-16.

DUBOIS M., 1894, « Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale. Faculté des Lettres (14 décembre 1893) », *Annales de Géographie*, tome 3, p. 121-137.

DUBOIS M., 1895, *Systèmes coloniaux et peuples colonisateurs. Dogmes et faits*, Paris : Masson/Plon/Nourrit.

DUBOIS M., 1896, *Les colonies et l'enseignement géographique*, Paris : Chailley et Chalamel.

DUBOIS M. et KERGOMARD J-G., 1897, *Précis de géographie économique*, Paris : Masson.

DUBOIS M., 1897, *L'enseignement de la géographie coloniale à l'école primaire. (Conférence donnée à la Sorbonne le 19 décembre 1896)*, Paris : Maretheux.

DUBOIS M., 1898, « La géographie et l'éducation moderne », *Revue internationale de l'enseignement*, tome 35, p. 233-243.

DUBOIS M. et TERRIER A., 1902, *Les colonies françaises. Un siècle d'expansion coloniale*, Paris : Augustin Challamel.

DUBOIS M. et GUY C., 1903, *Album Géographique. Les colonies françaises*, Paris : Colin.

DUBOIS M., 1914, « Géographie et géographes (à propos d'une thèse) », *Le Correspondant*, p. 833-863.

DUVAL J., 1863, « Des rapports entre la géographie et l'économie politique (Discours lu à la société de géographie de Paris dans sa séance publique du 1er mai 1863 par Jules Duval) », *Bulletin de la Société de géographie*, 5<sup>ème</sup> série, tome 6, p. 169-250 et p. 307-325.

DUVAL J., 1864, *Les colonies et la politique coloniale de la France*, Paris : Arthus Bertrand.

DUVAL, J., 1867, *Notre pays*, Paris : Hachette.

DUVAL J., 1870, *Notre planète*, Paris : Hachette.

DUVAL J., 1873, « Colonisation », Dans BLOCK M., *Dictionnaire général de la politique*, Paris : O. Lorenz, 2 vol., p. 392-396.

DUVAL J., 1877, *L'Algérie et les colonies françaises*, Paris : Guillaumin.

GALLOIS L., 1892, « La Dombes », *Annales de Géographie*, n°2, p. 121-131.

- GALLOIS L., 1916, « Marcel Dubois », *Annales de Géographie*, n°138, p. 466.
- GANEVAL M., 1895, *Dictionnaire de géographie commerciale*, Paris : Delagrave.
- GIBERT A., 1938, « Le congrès international d'Amsterdam », *Annales de Géographie*, n°270, p. 561-570.
- GIBERT A., 1951, « Maurice Zimmermann 1869-1950 », *L'Information Géographique*, n°1, p. 37.
- GOUROU P., 1948, *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, Paris : PUF.
- HARDY G., 1933, *Géographie et colonisation*, Paris : Gallimard.
- HIMLY A. et LEVASSEUR É., 1871, *Rapport général sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Extrait du Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique et des Cultes*, Paris : Dupont.
- LEROY-BEAULIEU P., 1891, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris : Guillaumin et Cie.
- LEVASSEUR É., 1872, *L'étude et l'enseignement de la géographie*, Paris : Delagrave.
- de MARTONNE E., 1897, « La mission lyonnaise d'exploration en Chine », *Annales de Géographie*, n°27, p. 273-276.
- MASQUERAY É., 1914, *Souvenirs et visions d'Afrique*, Alger : Adolphe Jourdan.
- PERRET R., 1916a, « Un grand géographe. Marcel Dubois », *Le Correspondant*, tome 265, 3ème livraison, p. 476-501.
- PERRET R., 1916b « Marcel Dubois (25 juillet 1856 - 23 octobre 1916) », *La Géographie*, XXXI, n°4, p. 279-280.
- PIC P., 1899, « Rapport présenté au conseil de l'Université de Lyon au nom de la commission chargé d'étudier l'organisation d'une section d'études coloniales », *Bulletin de la société des amis de l'université*, douzième année, fascicule 1 et 2, p. 127-138.
- PILA U., 1900, *Vingt ans de progrès colonial. Nécessité d'un enseignement colonial. Conférence faite à la Société d'Économie Politique de Lyon le 23 février 1900*, Lyon : Rey.
- RAVENEAU L., 1899, « La Chine économique d'après les travaux de la mission lyonnaise 1895-1897 », *Annales de Géographie*, tome 8, n°37, p. 62-73.
- Société de Géographie de Lyon, 1882, *Congrès national des sociétés françaises de géographie. IV<sup>ème</sup> session. Lyon 1881*, Lyon : Georg.
- Société de Géographie de Lyon, 1895, *Congrès national des sociétés françaises de géographie. XV<sup>ème</sup> session. Lyon 1894*, Lyon : Vitte.

Union Géographique Internationale, 1938, *Comptes rendus du congrès International de géographie Amsterdam 1938. Tome premier : actes du congrès*, Leiden : J. Brill.

Union Géographique Internationale, 1938, *Comptes rendus du congrès International de géographie Amsterdam 1938. Tome deuxième. Travaux de la section III c. Géographie coloniale*, Leiden : J. Brill.

Union Géographique Internationale, 1938, *Comptes rendus du congrès International de géographie Amsterdam 1938. Tome deuxième. Rapports. Géographie coloniale*, Leiden : J. Brill.

WEULERSSE J., 1931, *Noirs et Blancs. À travers l'Afrique nouvelle de Dakar au Cap*, Paris : Colin.

WEULERSSE J., 1934, *L'Afrique Noire*, Paris : Fayard.

### **Travaux de Maurice Zimmermann**

ZIMMERMANN M., 1897, « Le voyage de Nansen et les théories sur les courants du pôle Boréal », *Annales de Géographie*, n°25 et 26, p. 71-78 et 169-180.

ZIMMERMANN M., 1898a, « Le régime glaciaire au Groenland, d'après un ouvrage récent », *Annales de Géographie*, n°36, p. 441-456.

ZIMMERMANN M., 1898b, « L'avenir de l'Afrique tropicale et les chemins de fer », *Le Correspondant*, tome 192, p. 717-748.

ZIMMERMANN M., 1899a, « La forêt à Madagascar », *Annales de Géographie*, n°37, p. 74-82.

ZIMMERMANN M., 1899b, « Résultats des missions Blondiaux et Eysseric dans le nord-ouest de la côte d'Ivoire », *Annales de Géographie*, n°39, p. 252-264.

ZIMMERMANN M., 1899c, « Chambre de Commerce de Lyon. Cours d'enseignement colonial. Leçon d'ouverture de M. le professeur Zimmermann », *Gazette judiciaire et commerciale de Lyon*, 1ère année, n°20, p. 155-161.

ZIMMERMANN M., 1900a, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire et de géographie coloniales. Chambre de Commerce de Lyon, 20 novembre 1899 », *Annales de Géographie*, n°43, p. 76-80.

ZIMMERMANN M., 1900b, « Lyon et la colonisation française », *Questions diplomatiques et coloniales*, tomes IX et X, p. 705-719 et p.1-21.

ZIMMERMANN M., 1902a, « Terres, climat et glaciers antarctiques », *Annales de Géographie*, n°60, p. 385-406

ZIMMERMANN M., 1902b, *Le problème colonial au début du XXe siècle. Leçon d'ouverture faite à la faculté des lettres le 5 décembre 1901*, Lyon : A. Storck.

ZIMMERMANN M., 1904, « L'Océanographie du bassin polaire boréal », *Annales de Géographie*, n°68, p. 97-112.

ZIMMERMANN M., 1906, « Lyon en 1906 », dans Association Française pour l'Avancement des Sciences, *Lyon et la région lyonnaise en 1906*, Lyon : Rey.

ZIMMERMANN M., 1908, « La colonisation européenne dans le monde », *Revue de Géographie*, p. 629-689.

ZIMMERMANN M., 1909, « La terre antarctique de Victoria », *Annales de Géographie*, n°98, p. 97-124.

ZIMMERMANN M., 1910, *D'Alger à Carthage*, Lyon : Geneste.

ZIMMERMANN M., 1911, « La géographie humaine d'après Jean Brunhes », *Annales de Géographie*, n°110, p. 97-111.

ZIMMERMANN M., 1920a, « L'ethnographie de la frontière Nord-Italienne », *Annales de Géographie*, n°158, p. 146-150.

ZIMMERMANN M., 1920b, « La population de la France en 1921 », *Annales de Géographie*, n°169, 1920, p. 37-51.

ZIMMERMANN M., 1923a, *Paysages et villes du Maroc*, Lyon : édition du Lyon colonial.

ZIMMERMANN M., 1923b, *X<sup>e</sup> voyage de vacances en Tunisie*, Lyon-Villeurbanne : A. Tallin.

ZIMMERMANN M., 1926a, *En Algérie*, Lyon-Villeurbanne : A. Tallin.

ZIMMERMANN M., 1926b, « Les anciennes colonies normandes du Groenland », *Annales de Géographie*, n°193, p. 58-79.

ZIMMERMANN M., 1927, « La population de la France d'après le recensement du 7 mars 1926 », *Annales de Géographie*, n°202, p. 328-335.

ZIMMERMANN M., 1930, « Régions polaires australes », dans VIDAL DE LA BLACHE P. et GALLOIS L. (dir.) *Géographie Universelle. tome X*, Paris : Colin.

ZIMMERMANN M., 1931, « L'industrie de la houille blanche en Suède », *Annales de Géographie*, n°223, p. 39-46.

ZIMMERMANN M., 1933, « États scandinaves. Régions polaires boréales », dans VIDAL DE LA BLACHE P. et GALLOIS L. (dir.) *Géographie Universelle. Tome XI*, Paris : Colin.

ZIMMERMANN M., 1934-1935, *Afrique du Nord*, cours ronéotypé.

ZIMMERMANN M., 1938-1939, *Madagascar*, cours ronéotypé.

ZIMMERMANN M., 1940-1942, *Afrique Noire*, cours ronéotypé.

ZIMMERMANN M., 1949a, « Pierre Gourou, Les pays tropicaux – Principes d'une géographie humaine et économique. (Compte rendu d'ouvrage) », *Revue de géographie (jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise)*, volume 24, n°4, p. 390-394.

ZIMMERMANN M., 1949b, « Charles Robequain, Le monde malais (Péninsule malaise. Sumatra. Java. Bornéo. Célèbes. Bali et les petites îles de la Sonde. Moluques. Philippines. (Compte rendu d'ouvrage) », *Revue de géographie (jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise)*, volume 24, n°4, p. 394-397.

ZIMMERMANN M., 1903-1911, Chronique géographique et revue bibliographique, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon*.

ZIMMERMANN M., 1895-1936, Chronique Géographique, *Annales de Géographie* (unique responsable entre 1895 et 1919, collaborateur entre 1920 et 1936).

ZIMMERMANN M., 1895-1936, Contributions à la *Bibliographie Géographique* (puis *Bibliographie Géographique Internationale*).

ZIMMERMANN M., 1919-1926, Éditorial (hebdomadaire) du *Salut Public*.

## **Archives**

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, Archives de la Société d'Économie Politique de Lyon (en dépôt).

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, Comptes rendus de la Chambre de Commerce de Lyon.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, Procès-verbaux des séances.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, fonds enseignement : ENS 013, ENS E46, ENS E47.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, fonds iconographique.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, fonds REL 009.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, volumes de lettres.

Archives Départementales du Rhône, « Archives de l'Association des Anciens Élèves de l'Enseignement Colonial de la Chambre de Commerce de Lyon », de 119J 1 à 119J 39.

Archives Municipales de Lyon, fonds cartographique.

Archives du musée des tissus de Lyon, dossier 21 / 15 « Musée colonial 1901-1934 ».

Archives Nationales, « Zimmermann », série F17 / 24427.

Archives de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, fonds Jules Duval, dossier « Manuscrit de l'auteur ».

## Index des acteurs

- Allix, 189, 194, 197, 198, 201, 225  
Arlès-Dufour, 77, 78, 79, 122, 253  
Aynard, 69, 79, 87, 88, 89, 90, 92, 96, 133, 163, 256  
Berlioux, 80, 82, 85, 88, 89, 100, 112, 113, 115, 116,  
117, 118, 119, 120, 121, 125, 127, 128, 172, 253, 265  
Bernard, 12, 29, 32, 36, 40, 184, 185, 210, 216, 224, 242,  
246, 248  
Bethemont, 201  
Blache, 2, 35, 36, 113, 164, 176, 183, 185, 188, 194, 196,  
217, 262  
Blanchard, 116, 180, 184, 185, 239  
Bonnevay, 95  
Boutmy, 50, 151, 152  
Brenier, 95, 107, 108, 110, 111, 124, 145  
Brunat, 95, 97, 98, 257, 265  
Brunhes, 182, 184, 185, 269  
Cambon, 135  
Chabot, 180  
Champier, 204  
Chappet, 115, 121  
Chaput, 116  
Charcot, 191, 198, 226, 259  
Charmetant, 145  
Chevalier, 79, 122, 126  
Cholley, 117, 189, 195, 196, 202, 217  
Christophe, 15, 80, 81, 82, 85, 102  
Claret, 133  
Clerget, 140, 160, 182, 215, 224, 225, 228  
Clugnet, 80, 125  
Compayré, 164  
Cortambert, 127  
Coumes, 88, 89, 112, 114, 115, 127  
Courant, 159  
Crescent, 88, 89, 112, 114, 115, 128  
Dameth, 78  
Dardel, 12, 75  
Darwin, 15  
Davis, 190  
de Margerie, 36  
de Martonne, 23, 40, 116, 180, 182, 184, 185, 186, 189,  
196, 204, 226, 244  
Debize, 82, 103  
Deffontaines, 51  
Delvert, 242  
Demangeon, 32, 53, 54, 184, 185, 196, 216, 220, 226,  
239, 264  
Denis, 198  
Depéret, 156, 181  
Desgrand, 80, 82, 83, 102  
Despois, 216  
Doumer, 158  
Drapeyron, 49, 171, 172  
Dresch, 29, 57, 207, 216  
Dubois, 2, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39,  
40, 50, 52, 53, 54, 55, 113, 121, 152, 153, 155, 157,  
164, 171, 172, 175, 206, 214, 242, 253, 254, 263, 266,  
267  
Duval, 5, 34, 42, 43, 44, 118, 121, 123, 127, 131, 170,  
175, 209, 221, 263, 266  
Duveyrier, 94, 206, 238, 253  
Ehrard, 187  
Enfantin, 122  
Fayolle, 143  
Ficheur, 242  
Foncin, 35, 113  
Froidevaux, 36, 217  
Gain, 157  
Galline, 80, 82, 85  
Gallois, 23, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 89, 110, 112, 113,  
115, 116, 117, 124, 128, 153, 157, 180, 182, 183, 188,  
189, 194, 204  
Ganeval, 80, 83, 85, 88, 112, 113, 115, 127, 128, 154  
Gautier, 29, 192, 208, 248  
Gentil, 242  
Gibert, 52, 53, 54, 144, 189  
Gonnard, 124  
Gottmann, 55, 255  
Gourou, 29, 30, 32, 51, 52, 57, 180, 205, 211, 216, 270  
Goybet, 82  
Groffier, 71, 83, 89, 112, 113, 115, 116, 124, 127, 128,  
222  
Guillot, 36, 217  
Guimet, 141, 143  
Gunarsson, 190  
Haas, 106, 107, 154  
Hardy, 54, 55, 56, 260  
Hartung, 212  
Hedde, 66  
Himly, 126, 147  
Isaac, 79, 88, 89, 90, 168, 256, 257  
Joleaud, 242  
Laferrère, 200, 201  
Lagrené, 66, 95, 99  
Lanessan, 100  
Lapparent, 38  
Laverrière, 63, 82  
Lebon, 156  
Lederlin, 124  
Leroy-Beaulieu, 30, 149, 209, 213, 255  
Lespagnol, 116, 117, 181, 184  
Lespès, 184, 242  
Letourneau, 210  
Levainville, 198  
Levasseur, 29, 34, 44, 45, 46, 115, 118, 123, 126, 127,  
147, 154, 170, 175, 209, 219, 254  
Lilienthal, 87, 89  
Mac Carthy, 169, 170  
Martonne, 36, 40, 54, 116, 117, 182, 198, 204, 224, 244  
Masqueray, 238  
Masson, 253, 258, 262, 266  
Maurette, 192, 198  
Meuriot, 185  
Monchicourt, 242  
Morel, 96, 139, 265  
Nelson, 191  
Nordenskjöld, 190  
Olivier, 211  
Oppel, 190  
Pavie, 23, 110, 150  
Pélagaud, 155  
Pelet, 50  
Pelosse, 140  
Penot, 85  
Perrot, 164, 165, 185  
Pestalozzi, 147  
Philippon, 190

Pic, 156, 157  
Pictet, 82  
Pila, 23, 87, 88, 89, 90, 92, 96, 99, 100, 106, 107, 108,  
109, 131, 134, 135, 136, 138, 140, 150, 151, 152, 154,  
158, 166, 167, 174, 257  
Poivre, 59, 68, 69, 71  
Privat-Deschanel, 184, 195  
Ratzel, 190  
Raveneau, 50, 107, 108, 110, 111, 184  
Reclus, 38, 39, 110, 206, 219, 220, 251  
Reynaud, 4, 24, 25, 27, 90, 122  
Ribeiro, 55, 57, 255  
Richard-Mollard, 29  
Robequain, 32, 51, 55, 205, 270  
Rondot, 66  
Rougier, 120, 155, 156  
Saint-Cyr Penot, 80  
Saint-Simon, 122  
Schirmer, 23, 29, 35, 36, 40, 89, 112, 113, 115, 116, 117,  
128, 155, 181, 185, 224  
Sévène, 79, 87  
Simon, 126, 260  
Sion, 111, 112, 184, 192  
Sorre, 189, 216  
Soulier, 142  
Svijic, 201  
Sweig, 14  
Thibaudet, 200  
Tinthoin, 51  
Tricart, 190  
Vaïsse, 75  
Vaney, 140, 142, 146  
Vidal de la Blache, 2, 35, 36, 39, 40, 113, 118, 164, 165,  
166, 167, 180, 183, 184, 185, 188, 192, 193, 194, 197,  
206, 216, 217, 218, 219, 220, 222  
Weulersse, 29, 32, 54, 192  
Zimmermann, 2, 8, 11, 15, 26, 36, 39, 53, 59, 62, 64, 69,  
101, 103, 105, 115, 116, 117, 124, 140, 141, 145, 159,  
160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171,  
172, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185,  
186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196,  
197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207,  
208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219,  
221, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232,  
233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245,  
247, 248, 254, 257, 265, 268, 271



## Table des matières

INTRODUCTION	
CHAPITRE 1 – METHODE : POUR UNE GEOGRAPHIE DES SAVOIRS DU GEOGRAPHE .....	15
<i>La spatialité de toutes choses</i> .....	17
<i>Penser ici ou ailleurs</i> .....	18
<i>Penser avec les autres</i> .....	20
<i>Mettre en espace les savoirs géographiques</i> .....	26
<i>Entre centres et périphéries</i> .....	28
CHAPITRE 2 – CADRAGE : SAVOIRS SUR L'ESPACE EN SITUATION COLONIALE.....	35
<i>Des histoires sans colonies</i> .....	35
« <i>L'arbre qui cache la forêt</i> ».....	38
<i>Aux origines d'une vulgate</i> .....	42
<i>Les savoirs géographiques au cœur de l'entreprise coloniale</i> .....	48
<i>Enseigner les questions coloniales</i> .....	52
<i>Les mots pour le dire</i> .....	57
<b>PREMIERE PARTIE : UNE VILLE DANS LE MONDE .....</b>	<b>69</b>
CHAPITRE 3 - LE MONDE COMME HORIZON.....	73
<i>En missions</i> .....	74
<i>La soie, la grande affaire</i> .....	76
<i>Des savoirs pour « la Croix et la soie » ?</i> .....	80
CHAPITRE 4 - LA CONSTITUTION D'UN RESEAU.....	87
<i>Le poste de commandement</i> .....	89
<i>La Société d'Économie Politique : un lieu pour les idées libérales</i> .....	92
<i>La première société de géographie de province</i> .....	94
<i>Un tout petit monde</i> .....	98
CHAPITRE 5 - DES SAVOIRS POUR COLONISER .....	115
<i>À la conquête du Monde</i> .....	115
<i>Un tournant colonial</i> .....	123
CHAPITRE 6 - ÊTRE GEOGRAPHE A LYON A LA FIN DU XIX <sup>e</sup> SIECLE.....	131
<i>La mission en Chine : où sont les géographes ?</i> .....	131
<i>Portrait de groupe</i> .....	141
<i>Une géographie pour agir</i> .....	148
<i>À l'échelle du Monde</i> .....	152
<i>Des pédagogues</i> .....	156
<b>DEUXIEME PARTIE : TRANSMETTRE DES SAVOIRS.....</b>	<b>165</b>
CHAPITRE 7 – LA SPATIALISATION DE L'EMPIRE.....	169
<i>Expérimenter la colonie</i> .....	169
<i>Un musée pour éduquer</i> .....	180
<i>Une pédagogie des échantillons</i> .....	188
CHAPITRE 8 - FORMER DES HOMMES .....	195
<i>Un projet contre « Colo » ?</i> .....	197
<i>Jeux de dupes</i> .....	200
<i>Un demi-siècle d'enseignement colonial</i> .....	206
CHAPITRE 9 – LES COURS DE GEOGRAPHIE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.....	213
<i>La « chaire la plus importante »</i> .....	213
<i>Le recrutement d'un géographe sans expérience de l'ailleurs</i> .....	215
<i>L'impératif de la connaissance géographique</i> .....	221
<i>Demandez le programme !</i> .....	227
<b>TROISIEME PARTIE : ESPACES ET RESEAUX D'UN GEOGRAPHE.....</b>	<b>235</b>

CHAPITRE 10 - ZIMMERMANN ET LE MONDE DE LA GEOGRAPHIE ACADEMIQUE.....	245
<i>L'université par la petite porte</i> .....	245
<i>Comment réussir à ne pas faire de thèse</i> .....	247
<i>Un homme incompris, un géographe admiré</i> .....	252
<i>Servir la science</i> .....	254
CHAPITRE 11 - UNE VIE GEOGRAPHIQUE .....	259
<i>Écrire dans les normes</i> .....	259
<i>Écrire dans la marge</i> .....	266
<i>Un franc-tireur au service du collectif</i> .....	269
CHAPITRE 12 - COLONIALISTE ENVERS ET CONTRE TOUT.....	275
<i>Deux humanités</i> .....	276
<i>Équiper la colonie</i> .....	281
<i>La colonisation en marche</i> .....	283
<i>Une pensée du monde par la colonisation</i> .....	285
CHAPITRE 13 - UN GEOGRAPHE EN MOUVEMENT.....	293
<i>Agence de voyages Zimmermann &amp; Co</i> .....	293
<i>Excursionner</i> .....	300
<i>Parcourir son domaine</i> .....	302
<i>Mobilités</i> .....	304
<i>Rythmes et paysages</i> .....	309
<i>Le géographe et le terrain</i> .....	313
<i>La construction coloniale de l'espace nord-africain</i> .....	316

